This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

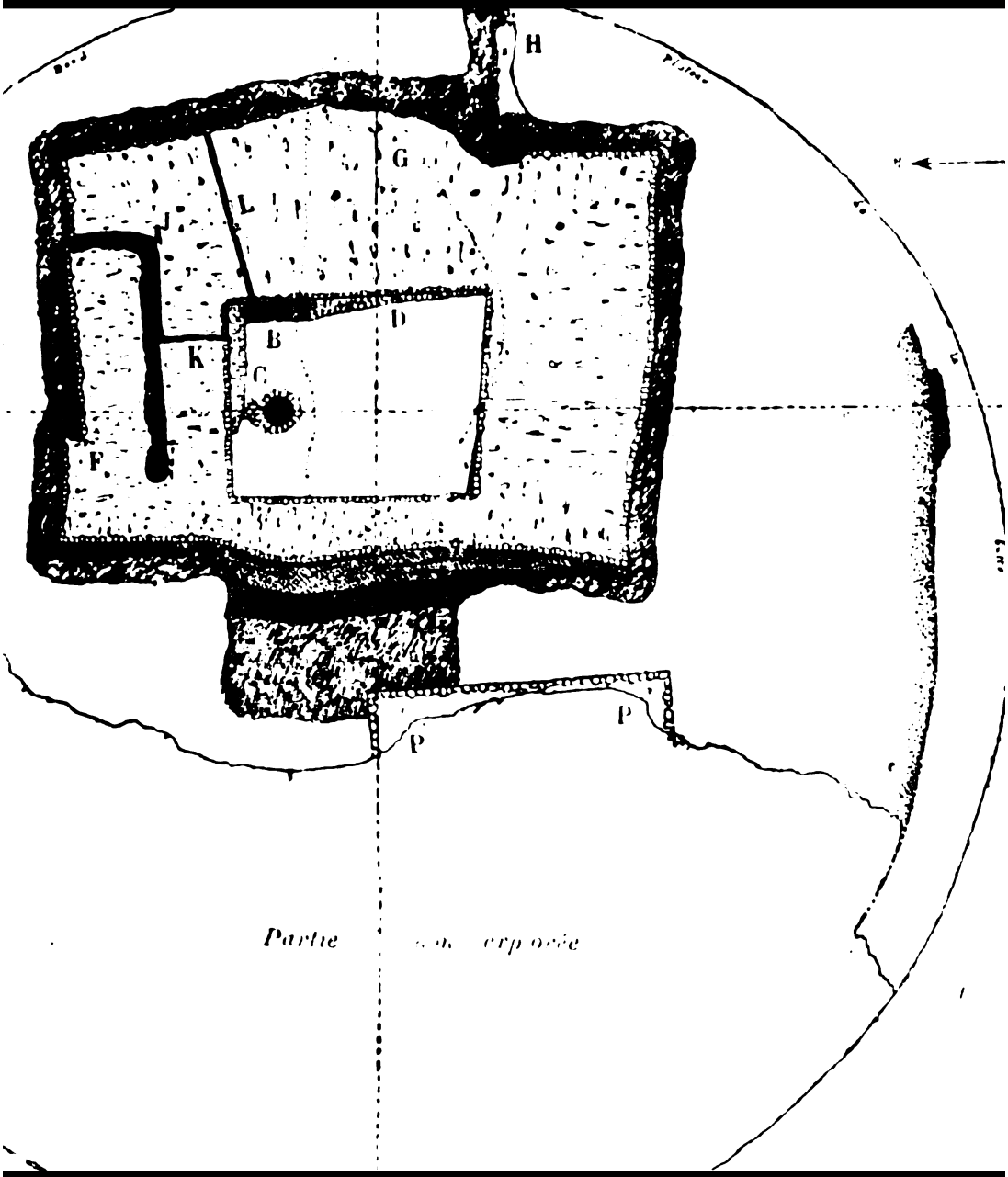

Revue archéologique

Digitized by Google

Arc 18.1

Bound
NOV 18 1899

Harvard College Library.

FROM THE BEQUEST OF

CHARLES SUMNER, LL.D.,
OF BOSTON.

(Class of 1830.)

"For books relating to Politics and
Fine Arts."

22 Apr. – 4 Aug., 1899.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

ARCHÉOLOGIQUE

JANVIER—JUIN 1899

34

Digitized by Google

Droits de traduction et de reproduction réservés.

Imp. Camis et Cie, Paris. — Section orientale A. Burdin, Angers.

Digitized by Google

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

ALEX. BERTRAND ET G. PERROT

MEMBRES DE L'INSTITUT

TROISIÈME SÉRIE. — TOME XXXIV

JANVIER—JUIN 1899

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

—

1899

Digitized by Google

Arc.18.1

569.63

1899, Apr.22 – Aug.4,
Sumner fund.

Digitized by Google

REVUE

ARCHÉOLOGIQUE

COLLEGE LIBRARY
22 1899
DGE, MASS.

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

ALEX. BERTRAND ET G. PERROT

MEMBRES DE L'INSTITUT

TROISIÈME SÉRIE. — TOME XXXIV

JANVIER-FÉVRIER 1899

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

1899

Tous droits réservés

Digitized by Google

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON

TEXTE

Nouvelles acquisitions du Louvre (1897). Département de la céramique antique, par M. E. Pottier 1
Fouilles à Suse (1897-1898), par M. J. de Morgan 15
Les statues du temple de Mars Ultor à Rome, par M. Stéphane Gsell. . . . 37
Les inscriptions turques de l'Orkhon (*fin*), par M. E. Blochet. 44
Topologie, par M. Victor Bérard. 65
Exploration de la butte de Kernec, en Languidic (Morbihan), par M. A. Martin. 97
Notes d'archéologie russe. III. Les ruines de Merv, par M. G. Katcheretz. . . 108
Petits monuments gallo-romains inédits, par M. A. Vercoutre 115
Statuettes de bronze du Musée de Sofia (Bulgarie) (2e série), par M. Salomon Reinach 118
Le buste de Cicéron à Apsley House, par M. Salomon Reinach 126
Précis des découvertes archéologiques faites dans le grand-duché de Luxembourg de 1847 à 1897 (*suite*), par M. Jules Keiffer. 128
Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions 142
Nouvelles archéologiques et Correspondance 145
Bibliographie 151

PLANCHES

I. — Stèle royale anzanite. Suse, 1898.
II. — Relief de Carthage (Musée d'Alger).
III-IV. — Vases inédits du Musée du Louvre.
V. — Têtes inédites de terre cuite (Musée du Louvre).

N. B. — Tout ce qui est relatif à la rédaction doit être adressé à M. Alexandre Bertrand, de l'Institut, au Musée de Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), ou à M. G. Perrot, de l'Institut, rue d'Ulm, 45, à Paris.

Les livres dont on désire qu'il soit rendu compte devront être déposés au bureau de la *Revue*, 28, rue Bonaparte, à Paris.

L'Administration et le Bureau de la *REVUE ARCHÉOLOGIQUE* sont à la Librairie Ernest Leroux, 28, rue Bonaparte, Paris.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT

La *Revue Archéologique* paraît par fascicules mensuels de 64 à 80 pages grand in-8, qui forment à la fin de l'année deux volumes ornés de 24 planches et de nombreuses gravures intercalées dans le texte.

PRIX :

Pour Paris. Un an.....	30 fr.	Pour les départements. Un an..	32 fr.
Un numéro mensuel.....	3 fr.	Pour l'Etranger. Un an.....	33 fr.

On s'abonne également chez tous les libraires des Départements et de l'Etranger.

Digitized by Google

NOUVELLES ACQUISITIONS DU LOUVRE

(1897)

DÉPARTEMENT DE LA CÉRAMIQUE ANTIQUE

(PL. III, IV, V).

HARVARD COLLEGE LIBRARY
APR 22 1899
CAMBRIDGE, MASS.

Depuis une dizaine d'années, j'ai donné à différentes reprises la liste des principales acquisitions faites pour le Département de la céramique antique, tantôt dans la *Gazette archéologique* (1888, p. 177-181), tantôt dans le *Bulletin des Musées* (1890, p. 8, 106-112, 254-257 ; 1891, p. 238, 269-272, 434-439 ; 1892, p. 142-149; 1893, p. 223-232). Ces deux revues ayant cessé de paraître, j'ai recours à l'hospitalité de la *Revue archéologique* pour continuer une publication qui intéresse, je crois, les archéologues et qui rentre dans la série des travaux indispensables aux grands Musées. Avant que les objets nouveaux aient pris place dans les catalogues ou dans les publications savantes, il est utile d'en faire connaître plus rapidement l'existence par une description ou par un croquis sommaire. Cette brève mention ne remplace pas l'étude complète et définitive du monument, mais elle permet de l'attendre ; souvent elle la suggère et la provoque.

I. — Vases peints

Chypre.

A. M. 660. — Grand cratère à anses verticales reliées au col par une partie plate. Cette forme, qui paraît avoir pris naissance en Ionie, fut adoptée plus tard par les Corinthiens chez qui elle devint classique : on lui donne souvent le nom impropre de kélébé ou de cratère à colonnettes. Sur le col, des oiseaux géomé-

Digitized by Google

triques placés dans des métopes. Sur le haut de l'épaule, une zone de grosses rosaces. Sur la panse, dans une zone plus large, deux taureaux affrontés de chaque côté d'une grande palmette dite phénicienne ou ionienne. Dans le champ, au-dessus de chaque taureau, un poisson : derrière eux, une plante feuillue sortant du sol. Tout ce décor est répété de chaque côté de la panse. En-dessous, une large grecque dans le style du Dipylon, rehaussée de points bruns, puis des zones de cercles. Sous chaque anse un large quadrillé. Peinture en noir mat avec quelques appliques de rouge vineux. Le pied est endommagé. Haut. 0m,58; larg. 0m,52. — Ile de Chypre. Publié dans la pl. III, n° 3.

A. M. 658. Grande amphore à deux anses rondes et courtes, ne rejoignant pas le col. Sur le col : 1° une zone de grosses rosaces placées dans des métopes ; 2° une zone composée d'un dessin en losange accosté de triangles, deux tresses verticales, une grande fleur de lotus épanouie, les mêmes tresses verticales, le même dessin en losange et triangles, les mêmes tresses verticales, la même fleur épanouie ; 3° une tresse horizontale. Sur le haut de l'épaule quelques petits dessins géométriques linéaires. Sur la panse une grande zone de fleurs et de boutons de lotus reliés par des entrelacs. En dessous, une zone de métopes ; en bas, une série de cercles. Sous chaque anse un grand motif linéaire. Le décor est le même de chaque côté du vase. Peinture en noir mat avec appliques de rouge. Haut. 0m,78. — Ile de Chypre. Publié dans la pl. III, n° 2.

A. M. 659. — Grande amphore de forme semblable à la précédente. Sur le col, dans des métopes, quatre oiseaux volant de style géométrique et deux grands motifs linéaires composés de losanges superposés. Sur le haut de la panse, quelques petits motifs linéaires. Sur la panse un gros filet ondulé allant d'une anse à l'autre. En dessous, quelques cercles. Peinture en noir mat avec appliques de rouge. Haut. 0m,68. — Ile de Chypre.

A. M. 568. — Coupe à pied et à récipient profond avec deux petites anses à peine détachées du flanc. Sur le rebord, une série de cercles noirs et un large cercle rouge. De chaque côté de la

Digitized by Google

panse, dans une métope encadrée de filets verticaux, une grande fleur de lotus épanouie, au trait noir rehaussé d'appliques d'un rouge très vif. Sur le pied quelques cercles noirs. Dans l'intérieur, une série de cercles noirs divisés par groupes, depuis le bord jusqu'au fond, avec un large cercle rouge près du rebord. Le décor est le même de chaque côté du vase. Dessin en noir mat avec appliques d'un très beau rouge vermillon. Haut. 0m,16. — Ile de Chypre. Publié dans la pl. IV, n° 4.

A. M. 661. — Coupe à pied, de même forme et de décor analogue. De chaque côté de la panse, dans une métope encadrée de filets verticaux, un poisson tout hérissé de piquants (ou dont on a voulu figurer les nageoires); devant le poisson, un bouton de lotus à demi épanoui. Dans l'intérieur, même décoration que celle du précédent. Même technique. Haut. 0m,18. — Ile de Chypre. Publié dans la pl. IV, n° 5.

A. M. 662. — Coupe à pied analogue aux précédentes. Le rebord est orné de motifs linéaires et de motifs curvilignes à la façon mycénienne, dans des métopes encadrées de filets verticaux. Sur la panse, une zone plus large avec motif central composé de filets verticaux, zigzags horizontaux et demi-cercles concentriques, accosté de chaque côté par des motifs curvilignes à la façon mycénienne. Le décor est le même de chaque côté du vase. Dans l'intérieur, même ornementation que dans les précédents. Haut. 0m,15. — Ile de Chypre. Publié dans la pl. IV, n° 6.

A. M. 632. — Œnochoé, à anse bifide, décorée, sur le goulot, d'une zone de cercles concentriques placés verticalement; sur la panse, des cercles concentriques verticaux qui couvrent les deux flancs et laissent un espace libre sur le milieu du vase, dans l'axe du bec. Dans cet espace est dessiné un homme de style très archaïque, à grosse tête. avec un œil énorme ; il paraît nu et tient de la main droite un oiseau aux ailes déployées : le bras gauche est levé ; la tête, de profil, est tournée à droite, le corps vu de face. Peinture en noir mat avec des retouches de rouge dans les cercles. Haut. 0m,32. — Ile de Chypre. Don de l'École française d'Athènes (Mission de M. Paul Perdrizet). Publié dans la pl. IV, n° 3.

Digitized by Google

A. M. 633. — Œnochoé à anse plate ornée de traits noirs et de croix. Le bec est accosté de deux yeux. Sur le goulot, ruban ondulé. Sur la panse, un bouquetin bondissant, les quatre pieds réunis. Devant lui, dans le champ, une grosse rosace en étoile. Dessin au trait noir mat. Haut. 0m,28. — Ile de Chypre. Don de l'École française d'Athènes (Mission de M. Paul Perdrizet). Publié dans la pl. IV, n° 1.

A. M. 682. — Œnochoé à anse plate ornée de traits noirs. Le bec est accosté de deux yeux. Sur la panse, un cavalier coiffé du

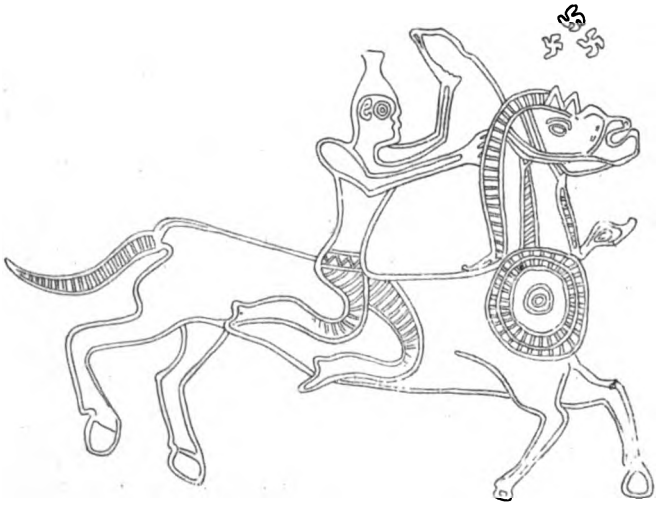

Fig. 1.

bonnet conique phénicien, les jambes serrées dans des braies collantes, monte un cheval qui trotte vers la droite; de la main gauche il agite un fouet, de la main droite il tient les rênes. Plus loin, devant lui, un grand oiseau aux ailes déployées, la queue pointant en l'air, la tête dirigée vers le bas, paraît tournoyer et planer dans l'air. De chaque côté de l'oiseau un ornement en forme de flèche dirigée vers le haut; près du cavalier trois petits svastikas. Dessin au trait noir mat avec retouches rouges. Haut. 0m,28. — Ile de Chypre (Aradipo). Don de M. Émile Boysset, consul de France. Publié dans la pl. IV, n° 2. Détail du cavalier dans le texte, fig. 1.

Digitized by Google

Grèce.

C. A. 824. — Grande amphore de style géométrique béotien. Les anses sont à arcade double, comme dans le Dipylon attique. Le col, le pied et la partie inférieure de la panse forment trois larges zones décorées de filets ondulés verticaux. La partie supérieure de la panse porte, de chaque côté, le même sujet disposé dans une métope : la chasse au lion. — A. Le lion, représenté très naïvement et sommairement, ouvre une gueule énorme, armée de dents aiguës ; dans la gueule un homme s'est glissé tout entier et enfonce d'une main son épée dans le gosier du monstre, tandis que

Fig. 2.

de l'autre il lui saisit la langue. Derrière lui, un autre homme debout, le fourreau d'épée au côté, saisit de la main droite le dessus du mufle de la bête et de la main gauche lui perce le palais avec son épée. — B. Même sujet où le premier chasseur est supprimé. — Peinture noire tournant facilement au rouge sans retouches. Les scènes à personnages sont jusqu'à présent rares dans cette série béotienne (cf. Pottier, *Catalogue des vases du Louvre*, p. 245, et *Album des Vases antiques du Louvre*, pl. 21, A 575). — Trouvé à Thèbes, en Béotie. Haut. 0m,75. L'ensemble du vase est reproduit dans la pl. III, et le détail A dans la figure 2.

C. A. 825. — Amphore de même style, plus petite. Le décor est le même des deux côtés du vase. Sur le col : 1° zone de quadrillé;

Digitized by Google

2° large zone de filets verticaux ondulés; 3° série de cercles. Sur la panse, dans une métope, lion de style analogue au précédent, poursuivant une gazelle; dans le champ, grands svastikas et autres motifs linéaires. En dessous : 1° zone de quadrillé; 2° large zone de filets verticaux ondulés; 3° série de cercles. Le pied, orné d'un quadrillé, est percé de quatre petites ouvertures triangulaires. Les anses à double arcade sont semés de gros points noirs. Sous les anses, motifs linéaires en grands triangles. Même technique que dans le vase précédent. — Béotie (Thèbes). Haut. 0m,51.

C. A. 826. — Œnochoé de style géométrique béotien. Le bec est accosté de deux yeux. Sur le goulot, une grande grecque; en dessous, des filets ondulés verticaux; en dessous, des spirales juxtaposées; en dessous, un quadrillé avec gros points noirs. Sur la panse, une bande d'oves allongés contenant chacun une feuille isolée rouge; en dessous, une zone d'angles juxtaposés, puis un cercle rouge supportant des petites rosaces de points blancs; à la base, des arêtes noires lancéolées. L'anse longue et plate, rattachée au goulot par un tenon placé à mi-hauteur, est décorée d'un quadrillé semé de gros points noirs. — Béotie (Thèbes). Haut. 0m,26. Publié par M. Couve dans le *Bulletin de Correspondance hellénique*, 1897, p. 446, fig. 2.

C. A. 827. — Vase en forme de bélier de style archaïque. Le dos est surmonté, dans le sens de la longueur, d'une anse courbe et plate. L'ouverture est pratiquée sur le dessus du cou. La toison de l'animal est figurée par des raies noires ondulées. — Béotie (Thèbes). Haut. 0m,17. Long. 0m,16.

C. A. 809. — Aryballe corinthien, de forme ronde, à goulot court. Sur le devant, un large motif floral au trait noir, avec quatre grands pétales rehaussés de rouge. En arrière, sous l'anse, une inscription peinte en lettres noires hautes d'environ un centimètre : Αἰσχυλῖνος Πεταλᾶ. C'est probablement le nom de la personne à qui le vase était destiné : il s'agirait alors d'un cadeau fait sur commande (cf. l'aryballe corinthien d'Ainéta: *Annali*, 1862, pl. AB; Dumont et Chaplain, *Céramiq.*, I, p. 233). L'intérêt de cette inscription est qu'elle a été rédigée en alphabet

Digitized by Google

corinthien. Les inscriptions sont rares sur les petits vases de ce genre et elles peuvent servir à établir l'origine sûrement corinthienne des spécimens similaires. Mais les Béotiens en ont fabriqué aussi, comme il est prouvé par l'aryballe de Gamédès (Dumont, *ibid.*, p. 290). — Trouvé en Béotie. Haut. 0m,065. Publié en vignette, fig. 3.

Fig. 3.

C. A. 823. — Lécythe de forme allongée et à col très court. Deux zones superposées. En haut, combat d'Hercule et du dieu marin Triton ou Nérée, à corps de poisson terminé en queue de scorpion. L'artiste a mêlé, de plus, les formes classiques du monstre marin et celles de la Chimère : du dos sort une tête de serpent et, un peu plus loin, une tête de lion qui menace Hercule. C'est une façon de figurer les transformations du dieu pour échapper à l'étreinte du héros (comparez la lutte de Pélée et de Thétis). Dans la zone inférieure, séparée de la première par une zone quadrillée à gros points noirs, deux grands lions sont affrontés de chaque côté d'un casque; derrière eux, un aigle posé, retournant la tête; dans le champ, quelques rosaces. Décor à figures noires rehaussées de rouge et de quelques points blancs; style du VIe siècle, exécution assez rapide. — Béotie. Haut. 0m,32. Forme du vase et détail du combat d'Hercule donnés en vignette, fig. 4 et 5.

C. A. 822. — Vase de forme ovoïde, muni d'une anse qui fait l'arc de cercle par dessus (comme une anse de seau). Il est décoré dans le système des vases à figures noires du VIe siècle, style un peu rapide et négligé. Deux zones superposées : 1° Hercule combattant le lion de Némée entre deux assistants drapés; quatre hommes drapés; 2° zone circulaire d'animaux, deux sphinx affrontés, lion rugissant, deux Sirènes affrontées, lion rugissant. Quelques rosaces semées dans le champ. Ce vase présente cette particularité curieuse qu'il est complètement fermé du haut et se

Digitized by Google

termine en pointe. Le fond n'est pas ouvert, mais percé d'un grand nombre de petits trous qui devaient donner passage à un liquide. L'anse ronde forme un tuyau creux qui est percé d'un trou à la partie culminante : dans ce trou on versait le liquide qui par les deux branches de l'anse se répandait dans la cavité du

Fig. 4.

Fig. 5.

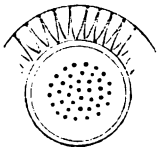

Fig. 6.

vase et se déversait ensuite en pluie par es petits trous du fond. Était-ce un vase à douche ou un vase destiné, comme aujourd'hui, à abattre la poussière sur le plancher ou sur les dalles de la palestre? En tout cas, c'est un ustensile qui me paraît unique dans son genre. — Trouvé en Boétie. Haut. 0m,22. Publié en vignette, fig. 6.

C. A. 797. — Canthare à couverte noire dont le dessus est plein,

Digitized by Google

sauf une petite ouverture pratiquée près du bord ; le pied est creux en dessous et communique avec l'intérieur par une sorte de tube d'argile. C'est un vase à surprise, analogue à celui que j'ai publié dans le *Bulletin de Correspondance hellénique*, XIX, pl. 19 et 20. — Trouvé en Grèce. Haut. 0m,13.

II. — Vases a reliefs et vases plastiques

C. A. 790. — Grand pithos à deux anses, à base pointue, décoré sur une des faces seulement de figures en relief estampées et appliquées sur l'argile. Sur le col, dans un encadrement formant une sorte de métope longue, Persée, détournant la tête, saisit de la main gauche la Gorgone par une tresse de ses cheveux et de la main droite armée du glaive s'apprête à lui couper la tête. Méduse est vue de face, vêtue d'une tunique collante à petits plis ; son corps est prolongé à droite par un arrière-train de cheval qui lui donne l'apparence d'une Centauresse. Dans le champ, derrière Persée, un haut ornement composé de palmettes et de volutes superposées. Derrière Méduse, une longue tige sortant du sol se termine en haut par un bouton de fleur. Dans le champ, au-dessus du corps de cheval, un gros lézard. Sur la panse, une bande de cinq gazelles marchant à droite, au corps picoté de points. En dessous, une bande de quatre bouquetins paissant, marchant à gauche. Les anses sont ajourées et décorées de motifs où se fait sentir la reproduction d'un modèle métallique (filets ondulés saillants, têtes de clous, étoiles découpées, etc.). La technique tout entière du vase, les incisions des personnages décèlent l'imitation d'un produit de la métallurgie.

Ce beau vase forme le pendant exact du pithos du Musée d'Athènes publié par M. Wolters (*Éphéméris archéologique*, 1892, pl. 8 et 9) et il doit sortir du même atelier. Il fera l'objet, avec d'autres spécimens similaires inédits, d'un article de M. de Ridder dans le *Bull. de Corr. hell.*, décembre 1898. — Béotie (Thèbes). Haut. 1m,33 (haut de la métope 0m,24 ; haut. de la première zone 0m,22; haut. de la seconde zone 0m,13).

Digitized by Google

C. A. 810. — Vase en forme de tête de guerrier casqué. Pour les similaires, voy. l'étude de M. Heuzey, *Gazette arch.*, 1880, p. 145, pl. 20 ; cf. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art*, III, p. 676. Boétie (Thèbes). Haut. 0m,065.

III. — Statuettes de terre cuite

C. A. 859. — Femme nue, debout, les bras collés au corps, du style le plus ancien, coiffée de deux grosses boucles qui retombent sur chaque épaule. Les yeux sont figurés par une incision horizontale, le nez par une saillie d'argile pincée du bout

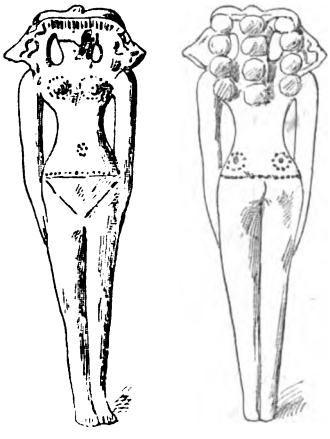

Fig. 7.

des doigts ; la bouche est absente. De gros pastillages ornent par derrière les mèches de cheveux retombant. Autour des seins, sur le nombril, à la taille et sur les reins, on a fait un décor en cercles ou en lignes de points incisés. Tout le ventre est marqué d'un fort triangle. Cette curieuse statuette est à rapprocher des figurines du Louvre, publiées par M. Heuzey, qui avaient fait partie de la collection Clot-Bey en Égypte (*Les figurines antiq. de terre cuite du Louvre*, pl. 4, nos 2, 3, 4, et p. 4). — Celle-ci a été trouvée en Grèce. Maquette pleine de terre blanchâtre, analogue à la terre de Corinthe. Haut. 0m,16. Publié en vignette, fig. 7.

Digitized by Google

C. A. 804. — Groupe archaïque de Thèbes, en Béotie. Quatre boulangères sont réunies côte à côte devant un pétrin et roulent la pâte avec leurs mains. Détail curieux et unique, à ma connaissance : à gauche, une autre femme est debout qui semble les exciter au travail en jouant de la double flûte. M. P. Girard m'a signalé à ce propos un texte d'Athénée qui fait allusion à une coutume analogue chez les Étrusques; mais l'écrivain grec y voit une marque d'indolence ou de mœurs efféminées, au lieu de comprendre qu'il s'agit d'une façon d'aller en mesure en s'excitant à la besogne, comme dans les palestres grecques (ὑπὸ δὲ τῆς τρυφῆς οἱ Τυρρηνοί, ὡς Ἄλκιμος ἱστορεῖ, πρὸς αὐλὸν καὶ μάττουσι καὶ

Fig. 8.

πυκτεύουσι καὶ μαστιγοῦσιν; XII, p. 518 B). Les corps sont en galette ronde; les têtes, coiffées de bandeaux ondulés, sont traitées en style archaïque. Voy. sur ces représentations l'article récent de M. Courouniotis (*Éphéméris arch.*, 1896, pl. 201, p. 11 et 12; peut-être dans la pl. 11, n° 2, faut-il interpréter la statuette du centre comme une joueuse de flûte). — Long, 0m,17; haut. 0m,09. Reproduit en vignette, fig. 8.

C. A. 806. — Hermès barbu, de style archaïque, drapé, portant un bouc à califourchon sur ses épaules; un petit autel à côté de lui. Ce motif a été traité par le sculpteur Calamis. Il est différent de celui qu'avait adopté Onatas, où Hermès portait le bélier sous son bras (cf. *Monuments et Mémoires Piot*, II, p. 165). — Trouvé à Thèbes, en Béotie. Haut. 0m,19.

C. A. 805 — Déesse assise, drapée et voilée, tenant sur ses genoux une petite fille coiffée du cécryphale (Déméter et Coré). Le style est encore empreint d'archaïsme (première moitié du ve siè-

Digitized by Google

cle). C'est le prototype d'un motif qui deviendra fréquent plus tard, par exemple à Myrina (cf. au Louvre, n° 659). — Trouvé à Thèbes, en Béotie. Haut. 0m,215.

C. A. 808. — Pan debout, nu, tenant un court *pedum* de la main gauche. — Même provenance. Haut. 0m,23.

C. A. 807. — Femme assise, drapée, tenant sur ses genoux un petit Éros. — Même provenance. Haut. 0m,19.

C. A. 798-802. — Cinq terres cuites, trouvées à Égine dans le même tombeau. Une femme drapée, assise sur un siège à coussin orné de glands, joue de la lyre et se tourne vers un petit Éros assis à sa droite qui lève les mains en signe d'admiration ou pour applaudir (h. 0m,135). Une femme drapée, debout, danse la jambe droite avancée, en jouant des crotales (h. 0m,21). Une femme demi-nue, le pied gauche, posé sur une éminence, touche la lyre avec un plectre (h. 0m,24). Une femme drapée et voilée, des ailes dans le dos, élève de la main gauche une lyre (h. 0m,20). Un Éros nu, assis, tient la lyre et le plectre; à sa droite, un hermès surmonté d'une petite figure de Priape imberbe, drapé, qui relève sa tunique par devant (h. 0m,14). Un esclave à figure grotesque, drapé, danse en jouant des crotales (h. 0m,12). Ces figurines d'excellent style, intermédiaire entre les statuettes de Tanagre et celles de Myrina, pleines de grâce et d'esprit, ont été publiées par M. Collignon (*Revue de l'art ancien et moderne*, I, 1897, p. 19-24 et planche). Des traces de couleurs bleues, roses, etc., sont encore visibles.

C. A. 699-790. — Lot de terres cuites trouvées à Smyrne. Environ 90 pièces comprenant des têtes de divinités (Jupiter, Apollon, Hercule, Bacchus, Silènes et Satyres), des têtes d'éphèbes et de femmes, de grotesques, un très grand corps d'homme nu (0m,42 sans la tête) presque complet, qui est un morceau de beau style et une des plus grandes terres cuites que l'on ait jusqu'à présent découvertes sur cet emplacement. La planche V présente un choix de têtes prises dans ce lot : tête d'Apollon ou d'éphèbe apparentée à l'école sculpturale du IVe siècle (n° 1; haut. 0m,06), tête d'Apollon surmontée d'un haut crobyle (n° 5; haut. 0m,065),

Digitized by Google

tête de philosophe barbu dérivée des figures d'Hercule très nombreuses dans cette série (n° 4; haut. 0m,045), tête d'Hercule pensif, influencé par la création de l'Hercule de Lysippe (n° 2; haut. 0m,06), tête de grotesque influencée par un modèle de barbare portant la moustache (n° 3; haut. 0m,035), tête de Satyre, jeune et souriant, aux cheveux divisés en longues mèches (n° 6; haut. 0m,05). Un autre fragment, très curieux par un détail de costume, a été publié par M. Homolle dans son article sur l'Aurige de Delphes (*Monuments et Mémoires Piot*, IV, p. 186, fig. 9; haut. 0m,13) : c'est un torse de conducteur de char, à figure barbue, vêtu d'une longue tunique ceinte d'une bandelette plusieurs fois enroulée autour de la taille. L'étoffe a été tirée par derrière entre les deux épaules, de façon à former un gros bouchon d'étoffe qui est maintenu par un lien serré : on dégageait ainsi les bras du cocher qui eussent été embarrassés sous l'ampleur de l'étoffe.

C. A. 793. — Fragment d'un masque barbu (Jupiter) trouvé en Asie-Mineure, à Amisos. Don de M. Paul Gaudin. Haut. 0m,15.

IV. — Plaques de terre cuite

C. A. 860. — Plaque estampée et découpée, de style encore archaïque (première moitié du ve siècle). Pénélope drapée, le manteau jeté sur les genoux, est assise à gauche dans l'attitude classique que lui prête la statue du Vatican, la jambe gauche par dessus la droite, la tête de face appuyée sur la main gauche, la main droite sur le rebord du tabouret à quatre pieds qui lui sert de siège et sous lequel est placée la corbeille de travail. Devant elle, Ulysse se présente sous l'apparence d'un mendiant courbé par l'âge, debout et nu, les genoux fléchissant, appuyé sur un bâton, portant sur son dos un bissac, un court manteau, une gourde, un petit vase et autres menus ustensiles attachés à la hampe de son bâton, les cheveux un peu flottant sur le cou, la tête couverte du pilos. Le bras droit cassé était tendu et la main, encore visible, saisissait le poignet gauche de Pénélope. Cette

Digitized by Google

plaque, très intéressante par le sujet et par le style, rentre dans la série des ex-voto du même genre dont j'ai donné la liste dans les *Céramiques de la Grèce* de Dumont et Chaplain, II, p. 226

Fig. 9.

et suiv. Le vendeur a certifié qu'il l'avait achetée à Milo même (voy. sur ces provenances controversées, Dumont, *ibid.*, p. 230). Haut. 0m,18; larg. 0m,15. Publié en vignette fig. 9.

E. Pottier.

Digitized by Google

FOUILLES A SUSE

1897-1898

(Planche I).[1]

I. — Travaux souterrains

Dès mon arrivée à Suse, ma première préoccupation a été de mener au travers du tell dit « de la Citadelle », des galeries de recherches, afin d'étudier les divers niveaux avant d'entreprendre les fouilles à ciel ouvert. J'ai choisi pour centre de ces opérations préliminaires l'un des points les plus élevés du tumulus, son extrémité méridionale, dont l'altitude par rapport à la plaine voisine est de 35 mètres environ.

Me guidant par l'examen des débris rencontrés à la surface, j'ai ouvert cinq galeries à l'est de la pointe du tell, de telle sorte que les haldes des déblais soient tournées vers le fossé qui, à l'époque des Achéménides, séparait la citadelle de la ville royale.

En 1891, j'avais remarqué que les pentes de cette partie du tumulus renfermaient des silex taillés et des fragments de vases peints en plus grand nombre que toute autre partie des ruines. J'étais donc certain, en attaquant ces couches épaisses, de rencontrer les vestiges des civilisations les plus anciennes.

L'ouverture d'une galerie au niveau même de la plaine exigeant des déblais très importants, j'y ai renoncé pour le moment, réservant pour désigner cette galerie la lettre A qui devra cor-

1. Extrait du volume intitulé : *Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Délégation de Perse. Compte rendu sommaire des travaux archéologiques exécutés du 3 novembre 1897 au 1er juin 1898*, par J. de Morgan. Paris, Leroux, 1898.

Digitized by Google

respondre au zéro de l'altitude des ruines; car, en ce point, la plaine est plus basse que partout ailleurs.

Les cinq galeries ouvertes cet hiver portent les désignations B, C, D, E, F.

La galerie B, ouverte le 18 décembre 1897, à 10^{m},93 au-dessus de la plaine et à 24^{m},90 au-dessous du sommet du tell, a été poussée jusqu'à 45^{m},50. Elle a rencontré des terres jaunes, fines, très compactes, contenant un assez grand nombre de fragments de poteries ornées de peintures noires et parfois aussi rouges ou brunes. Cette céramique est très remarquable par la finesse de sa pâte, par l'habileté avec laquelle elle a été exécutée, et enfin par l'originalité de son ornementation. Elle est de beaucoup supérieure à celle qu'on rencontre dans les niveaux plus élevés.

Les dessins de ces vases, parfois très compliqués, sont presque tous composés de lignes géométriques; toutefois on trouve fréquemment, sur des fragments de vases cylindriques ou coniques, des figurations d'oiseaux représentant, je pense, des échassiers et semblables comme facture aux images du même genre qui ornent les vases préhistoriques de l'Égypte.

Les ornements des pâtes les plus fines sont émaillés en noir à la manière des vases grecs; les dessins rouges et bruns sont le plus fréquemment appliqués sur des pâtes grossières et disparaissent après un lavage prolongé à la brosse.

En même temps que les fragments de vases, la galerie B a fourni quelques fragments de silex taillés, mais en fort petit nombre, et encore ces fragments n'offrent-ils aucun intérêt.

La galerie C, ouverte le 9 janvier 1898, à une altitude de 14^{m},30 au-dessus de la plaine et à une profondeur de 20^{m},70 au-dessous du sommet du tell, a été menée jusqu'à 38^{m},90 dans un terrain analogue à celui des couches inférieures, mais offrant par places des amas de cendres et de charbon.

Dès ce niveau la céramique change de nature : elle renferme encore des poteries fines, mais en petite quantité, et les vases de terre grossière, avec ou sans ornements, prédominent dans les déblais.

Digitized by Google

Les silex taillés sont plus nombreux que dans les assises inférieures; ce sont des éclats, quelques rares nucléi et, parmi ces objets, des éléments de faucilles semblables à ceux dont les premiers Égyptiens armaient leurs instruments de bois.

J'ai rencontré, à divers niveaux et à la surface du tell, un assez grand nombre de ces éléments de faucilles; quelques-uns portent encore le bitume qui a servi à les sceller dans le bois; presque tous montrent, au tranchant, un poli qui leur a été donné par l'usage. Le même fait est constant en Égypte.

J'ai fait autrefois observer, dans mes *Recherches sur les origines de l'Égypte*, que la culture du blé ne pouvait être originaire de la vallée du Nil, les céréales n'existant pas à l'état indigène en Égypte. Je me suis même appuyé sur ce fait, parmi d'autres, pour essayer de prouver l'origine asiatique des premiers Égyptiens, ou tout au moins de leur civilisation. Cet argument eût été d'une valeur bien plus grande si j'avais su, comme je l'ai constaté aujourd'hui, que le même instrument, armé d'éclats de silex, servît, en Mésopotamie comme en Égypte, à la récolte des céréales qui, ici, croissent naturellement dans tout le pays et jusque sur les tells de Suse.

La galerie D, ouverte le 23 décembre 1897, à 18^{m},20 d'altitude au-dessus de la plaine et à 16^{m},80 de hauteur au-dessous du sommet du tell, a été menée jusqu'à 55 mètres.

Ce travail a été creusé dans une épaisse couche composée de cendres, de charbons, de très nombreux fragments de vases, de silex taillés et d'ossements plus ou moins calcinés.

Les vases sont très grossiers; à peine rencontre-t-on parfois quelques fragments portant des peintures rudimentaires; beaucoup sont simplement façonnés à la main sans le secours du tour; d'autres sont tournés et grossièrement ornés d'une ou de plusieurs lignes ondulées, tracées à l'aide d'un roseau pointu.

Le niveau de la galerie D est, par excellence, celui des nucléi et des pierres taillées : les éclats et les nucléi s'y rencontrent en amas considérables et par milliers. Il semble que les ouvriers soient venus déposer dans cette partie du tell les rebuts de leurs

Digitized by Google

ateliers. Parmi tous les éclats je n'en ai rencontré aucun, sauf quelques éléments de faucilles, qui eussent été retouchés.

Je dois signaler également, comme provenant de ces couches, quelques masses d'armes formées d'un galet circulaire et plat percé en son milieu. J'ai déjà signalé des armes de ce genre dans la station préhistorique de Tépèh-Goulam au Poucht-é-kouh. J'en ai rencontré également près de Tépèh-Páták, dans la plaine située sur la rive droite de la Kerkha, à 150 kilomètres environ dans l'intérieur des terres. A Suse, comme dans les autres stations préhistoriques, elles accompagnent les nucléi.

Des mouvements considérables de terres ayant été opérés dans le tell de Suse, tant à l'époque anzanite (élamite) qu'à celle des Achéménides, on rencontre fréquemment, dans les couches remaniées, des silex taillés et des fragments de vases peints. Mais les gisements naturels de ces objets sont seulement dans les niveaux inférieurs du tell.

La galerie E a été ouverte le 12 janvier 1898, à 21 mètres d'altitude au-dessus de la plaine, à $12^{m},95$ au-dessous du sommet du tell; elle s'est avancée jusqu'à 40 mètres dans l'intérieur du massif.

A ce niveau s'opère un nouveau changement : avec les masses d'armes, les éclats de silex, les nucléi, les vases grossiers, on trouve quelques fragments de briques cuites. Mais c'est surtout dans le niveau de la galerie F que les modifications sont plus complètes; nous nous trouvons alors au milieu des débris d'une civilisation très avancée, en possession des métaux et des principales lois de la construction.

La galerie F, ouverte le 13 janvier 1898, à $25^{m},07$ au-dessus du niveau de la plaine et à $8^{m},90$ au-dessous du sommet du tell, s'est avancée jusqu'à 45 mètres dans l'intérieur. Elle a rencontré un puits garni de gros tubes de terre cuite, scellés entre eux au plâtre, et enfin une muraille de briques cuites.

Aucun objet caractéristique, aucune brique portant des textes n'ayant été rencontrés, je n'ai pu, des seuls indices que me fournissait ce travail, déduire l'époque approximative de cette

Digitized by Google

muraille. J'étais porté, cependant, à l'attribuer à l'époque anzanite, quand les découvertes faites dans la tranchée n° 7, à 4 mètres de profondeur, sont venues me prouver que je n'étais pas dans l'erreur.

Pour en finir avec les travaux souterrains, je dois signaler encore le puits A, destiné à recouper les galeries et à procurer aux ouvriers l'air nécessaire. Ce puits n'a été creusé que jusqu'à 9^{m},50 de profondeur au-dessous de la surface du tell; le niveau supérieur anzanite venant d'être découvert dans la tranchée n° 7, les travaux de mines devenaient inutiles.

Le petit volume des matières extraites des galeries, l'exiguïté de la surface explorée par cette méthode ne permettent pas de définir d'une manière absolue les diverses couches dont est composé le tell de la citadelle de Suse; mais ces travaux nous ont fourni de précieux renseignements qui me serviront de guides. Nous savons aujourd'hui qu'à partir de 4^{m},50 de profondeur environ se trouve le niveau de la dernière ville anzanite, de celle qui fut renversée par les soldats d'Assourbanipal. Nous savons également que les niveaux des diverses époques se succèdent régulièrement jusqu'aux couches renfermant les débris de la période préhistorique. Il suffira donc d'enlever successivement les diverses assises pour être à même de relever tous les plans et de séparer entre eux les documents des différentes époques.

Assourbanipal nous apprend qu'avant qu'il vînt en Susiane jamais Suse n'avait été prise par les étrangers; nous devons donc rencontrer, dans un ordre parfait, les restes des diverses civilisations anzanites. Car, d'après les renseignements qui nous sont fournis par les galeries, nous savons que, de tout temps, le site de Suse a été habité.

II. — Tranchée n° 1

Ouverte le 22 décembre 1897, provisoirement abandonnée le 25 janvier 1898, cette tranchée, qui est longue de 194 mètres, large de 4 mètres, et profonde en moyenne de 5 mètres (cube

Digitized by Google

3.880 mètres), était destinée à l'exploration de la partie méridionale du tell dit de la « ville royale ». Elle suit le bord du tell à 30 mètres environ et, partant de l'ouest, marche vers l'est, suivant une courbe nécessitée par la configuration du sol.

J'ai ouvert le travail en cet endroit parce que : 1° j'avais rencontré dans les ravins, et sur le sol, bon nombre de fragments de briques émaillées achéménides; 2° parce qu'on voit sur les pentes les indices d'un vaste radier de galets analogue à celui qui servait de base à l'Apadana; 3° parce que, plus que partout ailleurs dans le tell de la « ville royale », on rencontre à la surface du sol des fragments de calcaire gris sculptés ou taillés; 4° parce que cette partie des ruines était restée vierge de tous travaux d'exploration.

Je n'avais pas encore reçu mon matériel pour les transports; j'ai donc été dans l'obligation de jeter les déblais à droite et à gauche de la tranchée, conditions fâcheuses pour la reprise des travaux dans l'avenir, mais qu'il m'était impossible d'éviter.

A moins d'un mètre de profondeur, j'ai rencontré sur la majeure partie de la surface ouverte (776 mètres carrés) les arasements et les fondations de constructions de basse époque (séleucide, parthe ou sassanide). Les murailles étaient faites de petites briques carrées, plates, mesurant de $0^m,20$ à $0^m,25$ de côté sur $0^m,04$ à $0^m,05$ d'épaisseur; ces matériaux étaient liés entre eux par du plâtre.

Les maisons de basse époque étaient divisées en petites chambres, de 4 à 5 mètres de largeur; leur dallage soigneusement fait se composait de briques semblables à celles des murailles, reposant sur un sol de plâtre.

Ces habitations étaient accompagnées de conduites d'eau, destinées à recevoir le produit de la pluie sur les terrasses et à le réunir dans des citernes ou dans des réservoirs semblables aux *ab-ambars* qui, de nos jours, ornent la plupart des habitations persanes; les conduites sont faites de longs tuyaux de terre cuite placés à même la terre ou les maçonneries, et fixés les uns dans les autres par du plâtre.

Digitized by Google

Ces constructions, de date relativement récente, sont accompagnées de fragments de vases émaillés, parfois ornés de couronnes de feuillage ou de dessins grossiers dus à l'influence grecque. J'ai également rencontré de nombreux morceaux de vases de verre et quelques médailles de bronze des souverains arsacides.

Au-dessous des constructions de basse époque, se trouvait une couche de débris de tous genres mesurant environ 2 mètres à 2m,50. Dans ces décombres j'ai rencontré bon nombre de morceaux de briques émaillées ayant autrefois fait partie de motifs de décoration à l'époque achéménide, une énorme quantité de débris de poterie émaillée, des fragments de métaux (fer et bronze), des os, des cendres et des briques présentant un tout autre aspect que celles des constructions de basse époque. Il est évident que les Perses des époques postérieures à la conquête grecque nivelèrent le sol avant que d'y bâtir, et c'est sur le produit de ce nivellement que reposent les fondations de basse époque.

A 2 mètres environ au-dessous du niveau des plus basses fondations gréco-perses, j'ai commencé à rencontrer de grosses murailles en briques crues, composées des matériaux qu'on rencontre si fréquemment dans les tells de Suse et qui datent des souverains achéménides. Ces briques mesurent 0m,38 en moyenne de côté et présentent une épaisseur de 0m,09 environ ; elles se composent d'une argile fine, jaune (limon de la rivière Kerkha), triturée avec de la paille hachée. Cette composition des matériaux de construction est encore celle usitée dans toute la Perse et dans l'Arabistan.

L'épaisseur des murailles est variable : les murs extérieurs de la construction présentent 3m,80, c'est-à-dire dix briques de largeur; celle des murs intérieurs n'est que de 1m,40 environ, c'est-à-dire de trois briques et demie extérieurement et intérieurement. Ces murs sont revêtus d'un enduit composé d'argile et de paille hachée que les Persans de nos jours désignent sous le nom de *kâh-guèl* کاه گل.

Digitized by Google

En suivant ces murailles dans la profondeur, j'ai rencontré les fondations situées à 5 mètres environ au-dessous de la surface du sol. Elles se composent de terre battue mélangée de fragments de briques et de cailloux. Ces fondations reposent directement sur le sol composé de débris des époques plus anciennes. Je n'ai pas constaté dans cette tranchée la présence d'un radier de galets analogue à celui sur lequel s'élevait l'Apadana d'Artaxerxès Mnémon; celui dont on voit les traces dans les ravins ne s'étend pas jusqu'à l'endroit où j'ai fait creuser la tranchée n° 1.

Au milieu de ces ruines, dont l'époque n'est pas discutable par suite de leur identité absolue avec les constructions dûment reconnues comme achéménides, j'ai rencontré, dans les décombres, un grand nombre de fragments de poterie et de briques émaillés, des débris de calcaire gris semblables à celui qui fut employé par Darius Ier et par Artaxerxès Mnémon pour l'embellissement de leurs palais de Suse, et bon nombre de puits funéraires gréco-perses qui traversaient parfois les murailles.

Le calcaire gris qui fut employé pour l'ornementation des palais achéménides de Suse se rencontre en gisements naturels dans les montagnes du Poucht-é-kouh. Le pli principal de cette chaîne, celui du Kébir-kouh, montre, aux affleurements de sa crête, d'épaisses couches de ces calcaires, gris lorsqu'ils ont subi l'effet des agents atmosphériques, bruns dans leur cassure fraîche, bitumineux, fossilifères. Ils renferment des céphalopodes (ammonites), des échinodermes (échinides), quelques rares moules de gastéropodes et de lamellibranches et semblent devoir être rangés dans les terrains crétacés inférieurs (néocomien?).

Du Kébir-kouh à Suse le transport des blocs pouvait être effectué par la Kerkha, lors des hautes eaux de cette rivière : aussi est-ce en remontant ce cours d'eau qu'il faudrait chercher les carrières d'où sortirent les fûts de colonnes et les chapiteaux de l'Apadana, d'où vinrent quelques-uns des blocs sur lesquels les Anzanites ont inscrit les pages de leur histoire.

Les puits funéraires gréco-perses de la tranchée n° 1 descen-

Digitized by Google

dent, en général, jusqu'à 8 ou 10 mètres de profondeur ; leur section ronde varie entre $0^m,80$ et 1 mètre de diamètre. Ils ont été creusés dans les débris et se terminent, au fond, par une chambre latérale ou un élargissement en forme de bouteille. C'est là que se trouve l'urne funéraire, accompagnée d'un grand nombre de vases de diverses grandeurs, tous faits de terre grossière. Quelques-uns portent le cachet du potier qui les a tournés.

L'orifice du puits est généralement garni et recouvert de briques ; parfois aussi il est simplement fait de terre battue.

Cette nécropole gréco-perse s'étend sur toute la partie centrale et méridionale du tell dit de la « ville royale » ; son exploration méthodique fournira bien certainement des documents intéressants sur cette époque où Suse délaissée approchait de sa disparition complète.

Je n'entrerai pas ici dans le détail des causes politiques de la ruine totale de Suse. Mais il est un fait naturel important, qui, jusqu'ici, n'a pas été signalé, et qui, à mon sens, fut la cause principale de l'abandon de ce site dont le rôle, depuis des milliers d'années, avait été prépondérant dans l'histoire et l'économie politique de la « Mésopotamie persane ».

La rivière Kerkha (le Choaspes, l'Ulaï) coulait, autrefois, au pied de la citadelle de Suse ; elle s'en est éloignée, aujourd'hui, de deux kilomètres environ vers l'ouest et ses eaux, potables en toute saison, ont été remplacées par celles du Chaour et d'autres ruisseaux, eaux malsaines, fiévreuses, chargées de sels et de matières organiques en décomposition qui ne peuvent être bues que durant les quelques mois d'hiver (décembre à mars), pendant lesquels les pluies atténuent les mauvais effets des substances délétères contenues dans ces ruisseaux, en étendant leur solution.

Le Chaour et les autres ruisseaux qui sortent des anciennes alluvions caillouteuses de la Kerkha ont leur fond couvert d'une vase noirâtre, d'odeur fétide et de laquelle se dégagent constamment des bulles gazeuses d'hydrocarbures et de sulfures. Le gaz des marais se trouve formé par la décomposition des matières

Digitized by Google

organiques contenues encore dans les limons apportés jadis par la Kerkha; les gaz sulfurés et les sels proviennent des épaisses couches gypseuses qui forment le sous-sol dans la majeure partie de l'Anzan supérieur. Ces couches, qu'on peut suivre depuis *Kherkouk* en Turquie jusqu'à Dinâr-kouh (partie du Poucht-é-kouh), plongent sous les alluvions de la Susiane pour reparaître vers Râm-Hormüz, au sud-est de la plaine. Elles donnent naissance, sur tout le versant mésopotamien du Poucht-é-kouh, à des sources thermales sulfureuses et salines. Ce sont les mêmes eaux qui, sortant des couches profondes, se mêlent avec les infiltrations de la Kerkha et alimentent le Chaour et les ruisseaux voisins.

La Kerkha n'est pas exempte des mêmes principes morbides, mais elle roule un volume d'eau si considérable que leurs effets ne sont pas à redouter, quoiqu'en été, lors de l'étiage, elle dépose des sels sur ses rives (sulfates de soude, de potasse, de magnésie, etc.).

A quelle époque se produisit cette modification dans le régime des eaux de la Kerkha? Les ruines, qui sont les meilleurs témoins de ce phénomène nous en fournissent approximativement la date.

Entre les tells actuels de Suse et la rive occidentale de la Kerkha, on rencontre fréquemment des ruines, murailles de briques cuites (de petites dimensions) maçonnées au plâtre et appartenant à l'époque que je désigne sous le nom de gréco-perse. Les coupures que fait le Chaour dans les limons en montrent aussi très fréquemment; il est donc certain qu'un grand nombre de ruines de basse époque ont été soit, ensevelies sous les limons de la Kerkha, soit arrachées du sol par son courant.

Sur la rive droite de la grande rivière, on voit encore une quantité considérable de tells occupant ensemble une longueur de plusieurs kilomètres. Ces tells, qui renferment des ruines de même nature que celles de Suse, ne sont que le prolongement de la ville vers l'occident. Autrefois Suse, alors immense, s'étendait sur les deux rives du fleuve et, fort probablement, des canaux

Digitized by Google

de dérivation apportaient les eaux dans les diverses parties de la ville.

La nature des murailles qu'on rencontre dans les alluvions de la basse vallée montre que le changement de direction de la Kerkha s'opéra après le commencement de la période gréco-perse; les tuyaux et les canalisations qui accompagnent les constructions de basse époque prouvent qu'alors il devint nécessaire de recueillir les eaux de pluie pour les besoins des habitants.

Le déclin de Suse, peut-être même son abandon complet, est affirmé par la construction que firent les souverains sassanides d'un vaste camp retranché au lieu dit aujourd'hui Eïvân-i-Kerkha sur la rive droite de la rivière. Si le site de Suse eût été encore habitable à cette époque, jamais les Sassanides n'auraient abandonné une position stratégique rendue si forte par la hauteur même des tells. S'ils se sont résignés à cet abandon, c'est que les eaux potables avaient déserté l'antique capitale des rois de l'Anzan et que la Kerkha s'était transportée au lieu où elle coule de nos jours.

J'ai dû entrer dans ces détails au sujet de la tranchée n° 1, parce que, sans ces explications, il eût été difficile de se rendre compte de la direction que j'ai donnée à mes recherches. L'examen très soigneux de la surface m'avait amené à considérer les tells dits de la « Citadelle » et de la « Ville royale » comme les principaux centres achéménides, et le tell de la « Citadelle » et la partie méridionale de la « Ville royale » comme le site des constructions anzanites les plus importantes. C'est donc dans ces deux parties des ruines que j'ai concentré mes efforts afin de ne pas disperser mes ressources en cherchant tout de suite à reconstituer la topographie d'une ville qui, je viens de le montrer, occupait sur les deux rives de la rivière une surface d'au moins quinze cents hectares.

Le 30 janvier 1898, j'ai provisoirement cessé les travaux à cette tranchée, me réservant de les reprendre dans la suite avec le matériel nécessaire pour enlever les déblais et les porter au

Digitized by Google

loin. Il y aura lieu, d'abord, de suivre les murailles déjà découvertes, puis de les enlever, afin d'atteindre les niveaux inférieurs qui, bien certainement, sont anzanites, car ils présentent une épaisseur de 20 à 25 mètres composée de débris antérieurs à l'époque achéménide. Il y aura lieu, également, de prolonger cette tranchée de 100 mètres vers l'est, afin de lui faire couper le tell tout entier jusqu'à la hauteur du « Donjon » et de constituer ainsi l'artère principale des recherches dans cette région des ruines.

III. — Tranchée n° 2

Ouverte le 28 décembre 1897, au centre même du tell de la « Ville royale », la tranchée n° 2 avait pour but de reconnaître la nature des couches et la profondeur des divers niveaux dans cette partie des ruines. Ce sondage, car cette tranchée n'est autre qu'un vaste sondage, présente 30 mètres de longueur, $4^{m},60$ de largeur et 11 mètres de profondeur (1.518 mètres cubes).

Jusqu'à $1^{m},50$ de profondeur, je n'ai rencontré que des murs, des dallages, des conduites d'eau, des éboulis et des déblais de l'époque gréco-perse, sans qu'il fût possible de déterminer, d'une façon précise, si ces ruines sont séleucides, parthes ou sassanides. La présence de quelques monnaies des derniers souverains arsacides montre que ces lieux furent encore habités au début de notre ère, vers la fin du IIe siècle. Des poteries émaillées, des fragments de frises de terre cuite représentant un ornement grec, des vases de verre brisés, deux meules de moulin et quelques fragments remaniés d'époque antérieure sont tout ce que renfermaient les niveaux les moins profonds.

Les ruines achéménides ne commencent qu'à 5 mètres et demi de profondeur : ce sont des murailles en briques crues de dimensions ordinaires, reposant sur des fondations en terre battue ; quelques fragments de briques émaillées se trouvaient çà et là dans les décombres.

J'ai rencontré dans cette tranchée neuf puits funéraires et plusieurs sépultures de basse époque. Les puits, semblables à ceux décrits au sujet de la tranchée n° 1, étaient parfois maçonnés avec soin

Digitized by Google

et recouverts de grandes briques jouant le rôle de dalles. Les sépultures, plus simples, se composaient d'un amas de vases de grande taille ; l'un d'eux renfermait le squelette accompagné de quelques perles et de petites jattes en terre. La plupart de ces vases étaient à l'intérieur enduits de bitume.

Cet usage de rendre les vases poreux imperméables à l'aide d'une couche mince de bitume est commun à la Susiane et à la Mésopotamie ; on en rencontre à chaque instant des traces sur le tell de Suse où tous les niveaux renferment des fragments de vase de ce genre.

Les montagnes du Louristân qui, au nord et à l'est, limitent la Susiane et la séparent de l'Iran, renferment le bitume en grande abondance. J'ai parlé précédemment des calcaires bitumineux du Kébir-kouh : l'abondance des matières carburées dans ces roches est telle que je ne doute pas qu'on rencontre un jour ou l'autre des gisements importants de bitume dans ces régions. Plus haut dans le Louristân, sur la rivière qui, partant de Bouroudjird, forme l'une des branches de l'Ab-è-Diz, j'ai reconnu en 1892, au lieu dit Top-è-Khazâb, d'importantes sources de bitume qui, suintant au travers de calcaires poreux, vient se déposer en amas épais au fond de la rivière.

Ce gisement de bitume n'est certainement pas le seul du pays et les habitants de l'Élam, dans l'antiquité, tiraient de leurs montagnes le bitume qui leur était nécessaire.

J'ai cessé les travaux à la tranchée n° 2 le 21 janvier 1898, après être parvenu à une profondeur de 11 mètres sans avoir dépassé le niveau achéménide. C'est cette grande profondeur qui m'a engagé à renoncer aux fouilles sur ce point, dont l'exploitation ne peut être faite qu'en grand, avec un matériel suffisant pour porter au loin les déblais, et qui, d'ailleurs, ne présente pas assez d'intérêt pour que l'exécution d'aussi grands travaux s'impose immédiatement.

IV. — Tranchée n° 3

Pour des raisons sur lesquelles il n'est pas utile que je m'é-

Digitized by Google

tende ici, j'ai dû choisir comme emplacement de la maison destinée à abriter la Délégation et son matériel un terrain très élevé, dominant tous les alentours et, malgré mes répugnances, je me suis trouvé dans l'obligation de renoncer à mon plan primitif de construire en dehors des terrains antiques, près de la rivière Chaour. J'ai choisi la pointe septentrionale du tell de « la Citadelle » et je désigne sous le nom de tranchée n° 3 les terrassements qui ont précédé les constructions.

Ces terrassements, je les ai fait faire aussi considérables que possible, afin d'examiner un terrain qui, désormais, devra être retranché des parties du tell où se feront les recherches.

Bien que la superficie sacrifiée soit peu de chose en comparaison de l'immense étendue des terrains antiques à explorer, c'est à contre-cœur que je me suis décidé à ce choix dicté par des raisons majeures d'hygiène et surtout de sécurité.

Les tranchées n° 3, ouvertes le 3 janvier 1898, présentent un développement total de 335 mètres ; leur largeur moyenne est de 2 mètres et leur profondeur moyenne de $2^{m},20$ (cube 1.474 mètres). Elles font le tour de la butte et la recoupent en son milieu. A la surface, j'ai trouvé des débris d'époque arabe : fragments de vases portant des caractères koufis, des fleurs et des ornements, des débris d'ancienne faïence persane ornée de dessins bleus sur fond blanc.

Au dessous de cette première couche, qui semble résulter non pas d'un village mais bien de campements, j'ai rencontré les restes de constructions gréco-perses sans importance, petites murailles, dallages, conduites d'eau, puits garnis de gros tuyaux en terre cuite percés de trous et analogues aux tuyaux de drainage. Ces restes étaient accompagnés de fragments de briques émaillées et de débris de sculpture de l'époque achéménide.

Au dessous de ce niveau était un épais radier de briques crues mesurant $0^{m},38$ de côté et $0^{m},09$ d'paisseur. Par places, seize lits se succédaient au dessus d'une plate-forme de terre pilée et battue. Malheureusement les parois externes de ce massif avaient partout été dégradées par les pluies et, comme c'est le cas géné-

Digitized by Google

tal à Suse pour les restes des fortifications achéménides en terre crue, les bords du massif avaient épousé partout la courbure naturelle du tell. Il ne m'est donc pas possible de dire si ce radier supportait une construction ronde ou carrée. Il se relie à l'ensemble des défenses de la citadelle dont les murailles viennent buter contre lui.

Cette couche renfermait un grand nombre de fragments de poterie vernissée ou en terre grossière, quelques débris de moulures et de sculptures en calcaire gris, quelques briques ornées et émaillées, parmi lesquelles une brique couverte d'un magnifique émail bleu représentant l'épaule d'un personnage. Cette brique faisait partie d'une décoration très importante, si j'en juge par la taille du sujet traité. Comme elle n'a pas été trouvée en place, je ne sais encore si je dois l'attribuer à la période achéménide ou à celle des rois d'Anzan ; dans tous les cas, elle dénote un genre d'ornementation tout nouveau et qui certainement était d'un grand effet.

Les tranchées n° 3 ont également fourni un assez grand nombre de fragments de vases d'albâtre, matière qui était connue des Anzanites et dont les Perses ont fait grand emploi. Ces vases semblent tous appartenir aux temps achéménides ; l'un d'eux a pu être reconstitué en majeure partie ; un autre, malheureusement très brisé, porte une inscription trilingue au nom de Xerxès. Ce texte est, à ma connaissance, le premier de ce roi qui ait été rencontré dans les ruines de Suse.

Au dessous du radier achéménide et de son support en terre pilée, se trouve une sorte de conglomérat composé de briques entières ou brisées, mélangées à des fragments de vases. Cette assise est remarquable par l'absence complète de poterie émaillée telle que nous la voyons apparaître dans les couches supérieures.

Les briques dont il est ici question sont en terre brune, mélangée de paille, généralement plus foncée dans l'intérieur qu'à la surface. Elles varient de dimensions, entre $28,5 \times 28,0 \times 4,2$ et $38,0 \times 38,0 \times 6,6$. Ces matériaux appartiennent à la période

Digitized by Google

anzanite, les textes qu'ils portent modelés au stylet en sont la preuve. Ces inscriptions sont aux noms de Sutruk-Nakhunta, Kudur-Nakhunta, Silhak, et d'autres souverains encore inconnus. Leur étude fera l'objet d'un travail spécial du R. P. Scheil.

Puisque, pour la première fois, je viens à parler des briques portant des textes, il est utile que je donne ici quelques détails auxquels il y aura lieu de se reporter lorsque je parlerai des monuments anzanites découverts au cours de cette campagne de fouilles (1897-98).

Les inscriptions découvertes jusqu'à ce jour dans le tell de Suse sont de trois natures différentes :

1° Inscriptions tracées sur le plat et occupant un carré au milieu de la brique. Ces textes étaient destinés à être noyés dans la maçonnerie et à n'être vus qu'après la démolition du monument. Une semblable manière de conserver le nom royal à la postérité est très commune en Chaldée, mais semble fort rare à Suse ; car, dans doute la campagne de fouilles, je n'en ai rencontré que cinq ou six exemples[1] ;

2° Inscriptions tracées parallèlement aux arêtes horizontales de la brique. On trouve ainsi les demi-briques, les quarts de brique, les trois quarts de brique avec angle rentrant et les briques entières ; le texte se présente sur l'une quelconque des tranches et souvent sur deux tranches consécutives ;

3° Inscriptions tracées en colonnes, perpendiculairement aux arêtes horizontales de la brique. Mêmes observations que pour les précédentes.

Les textes des deux derniers types étaient destinés à être placés à l'extérieur des murs, soit au dehors du monument, soit, plus probablement, à l'intérieur des chambres, des couloirs et des portes. Ils pouvaient être lus de tout le monde. Chaque brique porte son texte complet et, par suite, ne fait pas nécessairement partie d'un récit plus long ; parfois les lignes du texte se continuent sur deux tranches consécutives (angle) ; mais, le

1. Cf. Oppert, de Sarzec, etc.

Digitized by Google

plus souvent, dans le cas d'une brique à inscription sur deux tranches, nous rencontrons deux textes distincts.

Je n'ai malheureusement encore pas rencontré de ces briques en place dans les murailles, mais je suis porté à croire que les textes occupaient dans les palais anzanites de longues bandes qui régnaient sur les murs, traversant les salles et franchissant les portes; car elles occupent, non seulement la tranche et parfois deux tranches consécutives, mais aussi les deux faces des angles rentrants, dans les trois quarts des briques.

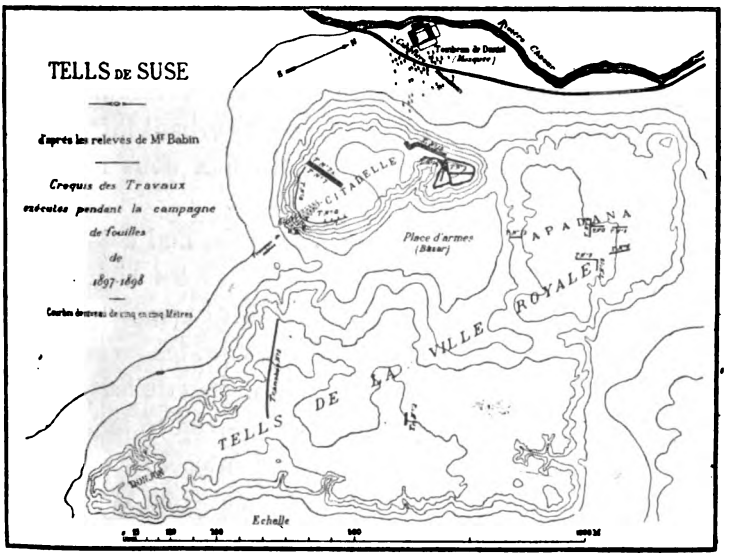

Il est à remarquer qu'aucun de ces textes n'est *estampé*, comme le fait se présente en Mésopotamie. Tous sont *tracés au stylet*; quelques-uns sont fort soignés, d'autres, au contraire, très cursifs. Cette constatation explique la présence de nombreuses variantes dans les textes semblables d'un même souverain.

En dehors des briques en terre brune ayant servi dans les constructions anzanites, la tranchée n° 3 a fourni quelques spécimens de briques émaillées fort curieuses, dont l'usage ne m'est

Digitized by Google

pas encore connu. Ces briques, dont la composition est identique à celle des matériaux émaillés achéménides, sont faites de grès pilé et aggloméré. Leur forme est très variée : certaines sont carrées et plates, d'autres sont presque cubiques, d'autres enfin, sont très irrégulières et semblent avoir fait partie de bas-reliefs dont les personnages étaient recouverts d'écriture. Dans tous les cas, les textes occupent presque toutes les faces, de telle sorte qu'on est en droit de se demander sur quelle face ces matériaux posaient sur la maçonnerie et s'ils n'étaient pas noyés dans l'intérieur des murs en qualité de pierres de fondation.

J'ai dû renoncer à cette dernière supposition, car, dans ce cas, toutes les faces eussent porté des textes, ce qui n'est jamais le cas. Je suis plutôt porté à croire que ces matériaux faisaient partie de meubles ou de petits monuments ornant l'intérieur des temples ou des palais. La suite des travaux nous renseignera probablement sur ce point.

Quant à l'émail, il est grossier, très épais, mal coloré en bleu clair et, souvent, il efface par sa présence les signes que la brique porte gravés en creux. Dans certains cas même, ces textes sont absolument illisibles grâce au vernis qui les recouvre.

Dans la tranchée n° 3, au dessous du niveau de briques en désordre dont il vient d'être question, j'ai rencontré le niveau supérieur anzanite. Il présentait un grand intérêt et c'est à l'aide de ces renseignements que j'ai pu le retrouver et le suivre dans les tranchées nos 13 et 14. C'est à la description de ces tranchées que je donnerai tous les détails.

V. — Tranchée n° 4

L'Apadana d'Artaxerxès Mnémon, qui couronne un des tells les plus importants de la « Ville royale », est jusqu'ici le seul grand monument achéménide de Suse. Malgré son grand rapport avec les édifices bien connus de Persépolis, qui sont de la même époque, il en diffère par certaines particularités ; il importe donc d'en relever très exactement les moindres détails architecturaux. Cette considération est la première qui m'ait engagé à entre-

Digitized by Google

prendre sur ce point des travaux importants; d'autres raisons m'y ont aussi poussé :

1° Rechercher les motifs de décoration en briques émaillées qui devaient orner les murs à l'extérieur et à l'intérieur de ce monument;

2° Retrouver les traces du premier édifice achéménide élevé sur ce plateau, l'Apadana de Darius, démoli par Artaxerxès Mnémon pour être reconstruit sur de plus grandes proportions;

3° A une centaine de mètres de l'Apadana, dans la tranchée où a été trouvée la frise des archers, actuellement au Louvre, on voit encore, employés dans la construction de murailles achéménides en briques crues, de nombreux matériaux antérieurs, que l'on peut attribuer sans la moindre hésitation à la période anzanite. Il s'agissait donc de voir si, au-dessous des fondations du grand édifice perse lui-même, et non seulement aux environs, il ne se trouvait pas les restes d'un monument remontant à l'époque élamite. Ce dernier but, ainsi qu'on le verra plus loin, n'a pu être atteint, étant données les difficultés matérielles qui m'ont empêché de descendre au-dessous des fondations achéménides. Malgré cela, je suis tenté de croire qu'il n'existait à cet endroit même aucun édifice anzanite important, étant donné qu'aucune des tranchées pratiquées dans l'Apadana et ses environs immédiats n'a livré le moindre fragment pouvant remonter à une époque antérieure à la domination perse.

La tranchée n° 4, ouverte le 23 janvier 1898, terminée le 16 février, a 40 mètres de long sur 4 de large et 4 de profondeur moyenne; elle est creusée sur l'alignement de la dernière rangée sud des colonnes de la grande salle, à partir de la base de l'avant-dernière colonne ouest, base encore en place, et se dirige vers l'ouest, devant ainsi passer sur l'emplacement d'une colonne de la grande salle et des deux dernières de la salle adjacente ouest. Ces trois colonnes ont entièrement disparu, ainsi que leurs bases; de même, il n'y a pas trace de mur séparant les deux salles.

Sur toute la longueur de la tranchée, on voit apparaître, à

Digitized by Google

1 mètre de profondeur, le grand radier de galets sur lequel était construit l'Apadana; à 1 mètre plus bas, ce terrassement, dont je ne puis encore établir la profondeur, est recoupé par des murs en briques crues ou en terre pilée, murs qui constituent un damier destiné à éviter les tassements, qui, dans une si grande étendue parfaitement homogène de galets, n'auraient pas manqué de se produire. J'aurai à revenir sur ce genre de fondations à propos de la tranchée 9, où le système est beaucoup plus apparent.

Les galets qui composent ce radier proviennent tous du lit de la Kerkha; on y retrouve la série des roches dont j'ai reconnu la présence dans les chaînes loures lorsqu'en 1891 j'ai relevé le cours du Gamâs-âb; du Sein-Mèrrè et de la Kerkha, trois tronçons consécutifs du même cours d'eau. La présence d'une masse aussi considérable de galets dans le tell de Suze est une preuve de plus en faveur des changements de position du lit du fleuve. Le sous-sol de la plaine du Chaour est, il est vrai, composé de galets; mais, si les Achéménides eussent extrait les graviers de ces lits, il resterait non loin de l'Apadana des cavités indiquant la place des anciennes carrières. Il n'en est pas ainsi; nous sommes donc en droit de penser que c'est dans le lit de la Kerkha elle-même, alors très rapproché du tell, que les matériaux furent pris.

Il n'a été trouvé dans cette tranchée, pour ce qui concerne l'époque gréco-perse, que l'orifice d'un petit puits; par contre, pour la période achéménide, près de l'amorce, se trouvent les fragments du socle, dégrossi seulement, d'une base de colonne ronde, profondément enfoui dans le radier de galets ($3^m,50$) de profondeur. Je crois voir dans cette pierre un reste de l'Apadana de Darius, étant donné que, par sa position, elle se trouve juste au-dessous de l'endroit qu'occupait jadis la colonne d'angle de la salle du trône d'Artaxerxès, et que les colonnes de cette salle sont à base carrée.

Il en est peut-être de même aussi, quoique le fait soit impossible à prouver, pour de nombreux fragments d'une colonne que

Digitized by Google

j'ai trouvée à 30 mètres de là, au même niveau; parmi ces fragments, il s'en trouve un de fort grandes dimensions et en grande partie intact, nous donnant la moitié d'un de ces grands chapiteaux à têtes de taureaux qui caractérisent les monuments perses.

VI. — Tranchée n° 5

Cette tranchée, longue de 35 mètres sur 4 de large et 3^{m},50 de profondeur (cube 490 mètres), ouverte le 23 janvier 1898 et terminée le 16 février, part de l'angle nord-ouest de la grande salle, à la hauteur du mur présumé et se dirige vers le nord, en suivant la pente de la colline, de manière à reconnaître les abords du monument et l'étendue de la terrasse sur laquelle il est construit.

A l'amorce de la tranchée, à l'endroit où devrait se trouver le grand mur de l'Apadana, il n'y en a pas trace; pas trace non plus d'une petite salle semblable à celles de l'ouest et de l'est. Le radier de galets continue horizontalement sur une longueur d'environ 8 mètres, où il s'arrête brusquement, soutenu par un mur en terre pilée. Ce mur, haut de 2 mètres, s'appuie lui-même sur un second radier de galets, formant une terrasse inférieure, parfaitement horizontale, comme la précédente. A 6^{m},50 plus loin, cette deuxième terrasse cesse aussi, en s'appuyant sur un fort mur (3 ,50 de large) en briques crues. Le premier de ces deux murs de soutien était recouvert, dans sa partie extérieure, d'une épaisse couche de plâtre, tandis que le second semble n'avoir jamais été recouvert d'enduit. Au delà de celui-ci, il n'y a plus que de la terre végétale.

La tranchée n° 5 n'a fourni aucun objet d'un intérêt quelconque; à peine quelques fragments de verre et de poterie grossière viennent-ils signaler la période gréco-perse, et deux ou trois morceaux insignifiants de briques émaillées, l'époque achéménide.

VII. — Tranchée n° 6

Tracée aux mêmes fins et dans les mêmes directions que la

Digitized by Google

précédente, à l'autre extrémité de la grande salle, cette tranchée, longue de 50 mètres, large de 4, sur une profondeur moyenne de 3 mètres (cube 800 mètres), a été ouverte le 23 janvier 1898, et terminée le 28 février.

Étant donnée sa direction, la tranchée n° 6 devait rencontrer d'abord le gros mur de la grande salle, puis deux colonnes de la salle latérale nord, deux parties du monument dont l'existence était présumée; mais, de même que dans la tranchée 5, je n'ai pu trouver la moindre trace ni des unes ni de l'autre. Ici aussi, le radier de galets se continue en deux étages superposés, mais il n'est pas possible d'en relever exactement les dimensions, car il paraît y avoir eu dans cette région une poussée de terres et un tassement considérables.

Une dizaine de mètres plus bas que le dernier grand mur de soutènement, se trouvent de nombreux débris d'une colonne, enfouis très profondément dans la terre. La base brisée en deux parties est, malgré cela, en fort bon état et peut nous donner des renseignements sur sa destination. Elle est de fort grandes dimensions, semblable en ce point à celles des petites salles de l'Apadana, mais les motifs de décoration qui la recouvrent sont beaucoup plus simples, c'est-à-dire du type employé sous les premiers Achéménides, tandis que celles d'Artaxerxès sont surchargées d'ornements. Je crois donc pouvoir supposer que ce monument devait faire partie de l'Apadana de Darius et aura été jeté de côté dans un trou, au pied de la terrasse, lors de la reconstruction.

Il en est de même, sans doute, pour les nombreux petits fragments de briques émaillées, représentant pour la plupart des rosaces et autres ornements, qui ont été trouvés dans la même région, disséminés autour des restes de la colonne.

(*A suivre.*) J. DE MORGAN.

Digitized by Google

LES

STATUES DU TEMPLE DE MARS ULTOR

A ROME

(Pl. II)

On a trouvé, dans diverses parties du monde romain, des statuettes de bronze ou d'argent représentant le dieu Mars, barbu, cuirassé et casqué; la main droite, levée, tenait une lance ou un glaive; la gauche, abaissée, un grand bouclier dressé et reposant en bas sur le sol[1]. Dans une publication récente[2], M. Furtwaengler a émis, au sujet de ces figures, une hypothèse qu'il a appuyée d'arguments fort sérieux : il y voit des copies de la statue du temple de Mars Ultor, élevé par Auguste à Rome.

Ce savant a omis d'invoquer, à l'appui de sa thèse, un monument publié depuis plusieurs années[3], et qui ne semble cependant pas avoir attiré, comme il le mérite, l'attention des archéologues. Il s'agit d'un bas-relief en marbre, qui a peut-être fait partie de la décoration d'un autel; il a été découvert, il y a plus de quarante ans, dans les ruines de Carthage, « à la Malga, près du plateau de Byrsa »[4], et il est aujourd'hui au Musée d'Alger[5]. Nous en donnons ici une reproduction (pl. II). Le travail est correct et élégant, quoiqu'un peu sec. Trois personnages en pied y sont représentés. Celui de droite est un portrait, comme l'indiquent ses cheveux coupés court et ses traits caractéristiques.

1. S. Reinach, *Répertoire de la statuaire grecque et romaine*, II, p. 189-190 et 793.
2. *Collection Somzée*, p. 64.
3. Doublet, *Musée d'Alger*, pl. XI, fig. 5.
4. *Revue africaine*, I, p. 490; II, p. 327.
5. Haut. 0m,98, larg. 1m,13.

Digitized by Google

Grâce à lui, il est possible de fixer approximativement la date de notre monument. La disposition assez particulière du manteau, qui, laissant le torse à découvert, enveloppe le bas du corps et est rejeté sur l'avant-bras gauche, se retrouve dans des statues d'empereurs et de princes de la dynastie julio-claudienne[1]. Un bas-relief de San Vitale de Ravenne, dont nous aurons à parler plus loin et qui représente certainement des membres de la *gens Julia*, nous montre une figure ressemblant entièrement à la nôtre, tant pour la pose générale que pour l'arrangement de la draperie[2].

Au milieu, se dresse l'image de Mars. La main droite du dieu est levée dans un geste de menace; elle tenait un glaive, rattaché au fond du bas-relief par un petit tenon, dont la trace est encore distincte. La base carrée sur laquelle les pieds reposent indique que nous avons ici la reproduction d'une statue, et il suffit d'un coup d'œil pour reconnaître qu'elle répond exactement à celle dont les répliques signalées plus haut nous sont parvenues. Un détail mérite d'être noté : c'est la couronne de chêne qui décore le bouclier. Cette couronne était décernée chez les Romains *ob cives servatos*; en l'an 27 avant J.-C., le sénat décida qu'on en suspendrait une au-dessus de la porte du palais d'Auguste, pour rappeler qu'après ses victoires, il avait épargné la vie des citoyens[3]. Par cet attribut représenté sur le bouclier, l'idée de vengeance est atténuée ici par l'idée de clémence. Mars nous apparaît non seulement comme *ultor parentis patriae*, mais aussi comme *servator civium*.

L'image qui occupe la gauche du bas-relief reproduit aussi une statue, comme le prouve la base qui la porte. Il faut évidemment y voir une Vénus. Son fils, l'Amour, debout à côté d'elle, la regarde et lui tend un glaive, enfermé dans un fourreau : ce qui donne à sa mère le caractère d'une *Venus Victrix*. D'autre part, le costume chaste de la déesse convient à une *Venus Genetrix*. La pose de

1. Reinach, *l. c.*, I, p. 141 (en bas, à droite), p. 152 (en haut, à droite), p. 561 (en bas, au milieu), p. 564 (en haut, à droite); II, p. 573, n° 1; etc.
2. Bernoulli, *Römische Ikonographie*, tome II, première partie, pl. VI.
3. Mommsen, *Res gestae Divi Augusti*, 2e édition, p. 149-152.

Digitized by Google

Vénus, qui, le corps incliné et les jambes croisées, s'appuie sur un support placé à sa gauche, rappelle une œuvre grecque d'époque antérieure, dont nous possédons plusieurs répliques : on les désigne communément sous le nom d'Euterpe[1]; M. Furtwaengler y voit avec raison des Aphrodite[2]. L'auteur de la statue copiée sur notre monument a modifié le costume, d'une manière qui semble du reste assez peu heureuse; il a ramené la main droite sur la hanche et tourné la tête à gauche.

Quelle était cette statue, qui a dû être célèbre, comme celle de Mars reproduite à côté? Nous ne savons rien de certain sur la *Venus Genetrix,* œuvre d'Arcésilas, qui fut placée dans le temple consacré par César à sa prétendue aïeule[3]. Mais il n'y a aucune raison de croire qu'elle ait servi de modèle au sculpteur du bas-relief de Carthage. Nous aimerions mieux penser à une autre statue de Vénus, qu'Ovide mentionne dans ses *Tristes*[4] :

Venerit in magni templum tua[5] *munera Martis*:
Stat Venus Ultori juncta...

D'après ces vers, il y avait, dans le temple de Mars Ultor, auprès de l'image du dieu, une image de Vénus. Les mots *stat Venus Ultori juncta* indiquent-ils nécessairement un *groupe,* au sens strict du mot, *avec une seule base*? Nous ne le croyons pas. Que l'on regarde le bas-relief du Musée d'Alger : on jugera sans doute que les deux statues de Mars et de Vénus, placées l'une auprès de l'autre, forment un ensemble, dont l'harmonie résulte en particulier de la direction des deux têtes, de l'inclinaison du corps de la déesse, de la présence de l'Amour au glaive,

1. Reinach, *l. c.*, I, p. 149 (2e figure en haut), p. 258 (fig. 3 et fig. 4 en haut), p. 265 (3e figure en bas). — Type analogue, mais plus récent, dans Pottier et Reinach, *Nécropole de Myrina*, pl. VI, p. 298, n° 6.

2. *Lexikon* de Roscher, I, p. 413-414.

3. Pour les différentes hypothèses émises à ce sujet, voir S. Reinach, *Gazette archéologique*, 1887, p. 272-277. M. Reinach reconnaît que le témoignage des monnaies, que l'on invoque, n'est pas concluant, car celles qui portent la légende *Venus Genetrix* offrent des images fort diverses.

4. II, vers 295-296.

5. Ovide s'adresse à Auguste.

Digitized by Google

sorte de trait d'union entre les deux principales figures. Faut-il reconstituer de la même manière le couple divin qui ornait le temple élevé par Auguste? L'examen de la troisième figure de notre monument nous permettra peut-être de répondre à cette question.

Devons-nous y reconnaître aussi la copie d'une statue? La preuve directe manque : par suite de la cassure des pieds, il est impossible de dire si, comme les autres, elle s'élevait sur une base. Mais la chose est fort probable : autrement la taille du personnage n'atteindrait sans doute pas celle de Mars; d'ailleurs, on connaît, nous l'avons dit, un certain nombre de statues impériales reproduisant le même type. — Quel est ce personnage qui apparaît ainsi, en costume héroïque, auprès de Mars et de Vénus, les deux divinités auxquelles César rattachait son origine? Le nom du *Divus Julius* vient de suite à l'esprit. A l'appui de cette identification, il faut indiquer un détail important. Au-dessus du front, dans la chevelure, on remarque un petit trou rond, dans lequel est resté un morceau de bronze. Il y avait donc là quelque ornement, quelque attribut, et l'on pense aussitôt à l'étoile placée sur la tête des images du dictateur divinisé. Nous savons que, peu de temps après sa mort, pendant des fêtes célébrées en l'honneur de Vénus Genetrix, une comète apparut dans le ciel, et que le peuple y vit l'âme de César, reçue parmi les immortels. Aussi, dit Servius[1], *Augustus omnibus statuis, quas ob divinitatem Caesaris statuit, hanc stellam adjecit.* Et on lit dans Suétone[2] : *Hac de causa simulacro ejus in vertice additur stella.* D'autres textes mentionnent en particulier trois statues de Jules César, élevées par Auguste, qui portaient ce signe au sommet de la tête : l'une au forum romain (c'était sans doute celle qui était placée dans le sanctuaire du *Divus Julius*)[3] ; une autre, en bronze, dans

1. *Commentaire à l'Enéide*, chant VIII, vers 681.
2. *Vie de César*, chapitre 88.
3. Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, II. 23, citant Auguste. Conf. à ce sujet Jordan, dans l'*Hermes*, IX, 1875, p. 342 et suiv.

Digitized by Google

le temple de Vénus Genetrix[1]; une troisième au Capitole[2]. Cette étoile se voit sur une tête de la collection Barracco, trouvée en Égypte[3]; elle se voit aussi sur des monnaies[4]. Le visage du personnage représenté sur le bas-relief de Carthage est assez fruste; l'arête du nez est usée; de plus, la petitesse de l'image ne permet guère une étude iconographique bien sérieuse. La figure semble être jeune, la chevelure est abondante. Cela ne convient guère au dictateur, qui mourut à cinquante-six ans et qui était chauve. Mais cette objection paraîtra sans doute moins forte, si l'on observe que les monnaies postérieures à la mort de César nous le montrent rajeuni par l'apothéose. La bouche est grande, ce qui concorde avec une indication de Suétone[5] : *ore paulo pleniore*; le visage est assez maigre, trait qui convient encore à César[6]. Il est donc bien tentant de voir dans notre bas-relief une copie d'une statue célèbre du *Divus Julius*, qui a peut-être aussi servi de modèle à celles des princes de la *gens Julia* dont nous avons parlé.

Nous n'avons aucun renseignement sur les statues du forum romain[7], du Capitole et du temple de Vénus Genetrix, signalées plus haut. Mais une autre statue de César nous est connue par un denier de L. Cornelius Lentulus, frappé entre les années 20 et 15 environ avant notre ère[8]. Cette monnaie[9] montre d'un côté

1. Dion Cassius, XLV, 7.
2. Baebius Macer, *ap.* Servius, *Bucoliques*, IX, 47. Il ne me semble pas que Jordan (*l. c.*) ait eu raison de douter de l'exactitude des renseignements de Dion et de Macer.
3. Helbig, *Collection Barracco*, pl. LXXV.
4. Babelon, *Monnaies de la République romaine*, II, p. 83, 417-418 et 557.
5. *Vie de César*, 45. Voir à ce sujet Bernoulli, *Römische Ikonographie*, I, p. 148-9.
6. Plutarque, *Vie de César*, 17, et les monnaies.
7. Jordan (*Hermes*, IX, p. 356) s'est demandé si la statue du temple du Forum ne ressemblait pas à la figure du bas-relief de San Vitale qui est identique à la nôtre. C'est là une simple hypothèse. Des monnaies d'Auguste présentent une image abrégée du temple du *Divus Julius* : au milieu apparaît un personnage qui semble être un augure tenant le *lituus*. Faut-il y voir la statue du temple, comme le croit M. Richter (*Jahrbuch des archäologischen Instituts*, IV, 1889, p. 149-150) ?
8. Klebs, *Prosopographia Imperii Romani*, I, p. 453, s. v. *L. Cornelius Lentulus*.
9. Babelon, *Monnaies de la République romaine*, I, p. 431.

Digitized by Google

la tête d'Auguste, avec l'inscription : *Augustus*. De l'autre côté, Lentulus, en costume sacerdotal, est représenté debout, tenant de la main gauche un bouclier, sur lequel se lisent les lettres CV (*clipeus votivus*?), et levant la main droite au-dessus de la tête d'un autre personnage. Celui-ci a exactement la même pose et le même costume héroïque que la figure du bas-relief de Carthage. Il tient de la main gauche une lance et de la main droite une Victoire, attributs que notre figure a parfaitement pu porter dans ses mains, aujourd'hui brisées[1]. Au-dessus de sa tête, se voit une grande étoile ; elle semble avoir été posée par Lentulus, comme l'indique le geste de ce dernier. Autour, on lit les mots : *Lentulus flamen Martialis*. La monnaie que nous venons de décrire fut certainement frappée pour commémorer la dédicace d'une statue de César par Lentulus, officiant en qualité de flamine de Mars. Mais où a-t-il pu accomplir cette cérémonie, si ce n'est dans un sanctuaire du dieu au culte duquel il était attaché? Et, même en l'absence de tout témoignage positif, ne doit-on pas supposer que le temple dédié à Mars, vengeur de César, renfermait une statue de celui que le dieu avait vengé, de César, devenu dieu à son tour? Aussi M. Babelon dit-il[2], en parlant de ce denier : « On y voit L. Cornelius Lentulus, *flamen Martialis*, faisant au nom d'Auguste, la dédicace de la statue de Jules César, dans le temple de Mars Ultor. » Ce sanctuaire, voué en l'an 42 avant J.-C., ne fut consacré qu'en l'an 2 avant notre ère et sans être entièrement terminé[3]. L'érection de la statue de César eut donc lieu au cours des travaux.

Résumons ce qui précède.

Nous savons par Ovide que, dans le temple de Mars Ultor, il y avait une statue de Vénus, *Ultori juncta*. Nous connaissons par un denier de Lentulus une statue de César qui s'élevait très probablement dans ce temple.

D'autre part, le bas-relief de Carthage nous offre : 1° la copie

1. La lance aurait été en bois ou en métal, la Victoire en bronze.
2. *L. c.*
3. Thédenat, *Le Forum romain*, p. 214.

Digitized by Google

d'une statue célèbre de Mars, qu'il y a tout lieu d'identifier à celle du temple de Mars Ultor ; 2° la copie d'une statue de Vénus, qui peut très bien avoir été groupée avec la précédente ; 3° la copie d'une statue qui représente sans doute César et qui ressemble exactement à la statue de César du denier de Lentulus.

Il est donc tout au moins très vraisemblable que ce bas-relief reproduit les statues du temple de Mars Ultor, à Rome : ce qui lui donne une grande valeur historique et archéologique.

Le bas-relief de San Vitale de Ravenne, mentionné au commencement de cette note, représente, avons-nous dit, un personnage tout à fait semblable à celui qui occupe la droite du bas-relief de Carthage. Les traits du visage sont mieux conservés. M. Bernoulli[1] y a reconnu Tibère, M. Milani[2], Drusus l'aîné. D'autres, parmi lesquels MM. Friedlaender[3] et Friederichs[4], y ont vu César divinisé, parce qu'ils ont cru distinguer au-dessus du front la trace d'une étoile. M. Bernoulli affirme[5], il est vrai, que le marbre ne présente aucun vestige de ce signe. Mais il ajoute que l'on distingue au sommet de la tête un petit trou, particularité qui se retrouve dans notre bas-relief. Ce trou a pu servir à enfoncer la tige d'une étoile en métal. Il y a donc lieu de se demander, si, malgré les objections assez graves présentées par M. Bernoulli, l'opinion de Friedlaender et de Friederichs n'est pas la bonne[6]. Je laisse à d'autres le soin de résoudre cette question.

Stéphane Gsell.

1. *Römische Ikonographie*, II, 1re partie, p. 258.
2. *Römische Mittheilungen*, VI, 1892, p. 287, n. 2.
3. *Archäologische Zeitung*, 1857, p. 110 et suiv.
4. Friederichs-Wolters, *Die Gypsabgüsse antiker Bildwerke*, p. 762, n° 1923.
5. *L. c.*, p. 256.
6. M. Bernoulli fait remarquer qu'un trou semblable est creusé au sommet de la tête d'un autre personnage du bas-relief de Ravenne, qui paraît bien être Auguste. Il faudrait en conclure que l'attribut de l'étoile a été aussi donné à cet empereur après son apothéose. De fait, Eckhel (*Doctrina numorum veterum*, VI, p. 126 et 128) signale quelques monnaies sur lesquelles la tête du *Divus Augustus* est surmontée d'un astre. Mais cette étoile n'est en somme attribuée à Auguste que par exception. Le signe de la consécration sous l'Empire est la couronne radiée.

Digitized by Google

LES

INSCRIPTIONS TURQUES DE L'ORKHON

(*Suite*[1].)

APPENDICES

I

S'il en faut en croire les meilleurs historiens de l'antiquité turque, le vizir de Ghazân, Rashîd ad-Dîn et le sultan du Khvârizm, Aboû 'l-Ghâzî, ainsi que les historiens chinois, le nom de *Turk* doit s'appliquer à la plus grande partie des peuples et des tribus qui ont habité la Tartarie et la Mongolie, aussi bien aux Huns[2] qu'aux Tartares et aux Mongols. « Les peuples que l'on appelle aujourd'hui *Mongols*, dit Rashîd ed-Dîn[3], n'étaient point nommés ainsi anciennement, car ce terme a été inventé après leur époque... » Dans le même ouvrage[4], il s'exprime ainsi : « Les *peuples turcs* que l'on appelle aujourd'hui *Mongols* ne portaient pas ce nom dans l'antiquité... Aujourd'hui la tribu شعبه dite *mongole* مغول n'est qu'un des *peuples turcs* قومی از اقوام اتراك et c'est à cause de la gloire et de la puissance qu'ils ont acquises que

1. Voir *Revue archéologique*, mai-juin, novembre-décembre 1898.

2. En chinois *Hioung-nou*. A. Rémusat n'admettait point que les *Hioung-nou* des Chinois fussent les mêmes que les Hunni, Chuni, Οὖννοι, Χοῦννοι des auteurs occidentaux. « L'identité des Huns et des *Hioung-nou*, qu'il (De Guignes) n'a pas cru nécessaire de démontrer, suppose résolues une foule de questions historiques dont il n'a pas même fait mention » (*Recherches, Discours préliminaire*, p. xlvj). Plus loin ce n'est qu' « un rapprochement qui n'est fondé que sur une légère analogie des sons » (*ibid.*, p. 11). On ne voit pas sur quels autres arguments se basait l'illustre sinologue pour nier une identité à peu près évidente. Les mouvements des *Hioung-nou*, mentionnés par les historiens chinois, coïncident parfaitement avec les invasions des Huns. De plus la transcription *Hioung-nou*, représente exactement la forme latine et grecque, *hioung* rendant le son *houn*, cf. *altoun*, « or » rendu en chinois par (*ng*)*an-toun*, *yanki* nouveau (turc osmanly يكى *yeni*) est transcrit *yan*(*g*)-*ki*; *ai*, mois, par (*ng*)*a* (*Vocabulaire ouigour-chinois* de la Bibliothèque nationale).

3. *Histoire des tribus*, p. 8, p. 41.

4. « Les *tribus mongoles*, dit-il plus loin (*ibid.*, p. 175), étaient une variété *des peuples turcs* ». اقوام مغول صنفی از اقوام اتراك بوده اند. Le même historien revient encore plus loin (p. 238) sur le même point et se montre aussi affir-

Digitized by Google

toutes les autres *tribus turques* ont reçu le nom de Mongols. C'est la même raison qui avait fait donner auparavant à ces mêmes tribus turques le nom de Tatars[1].

Abel Rémusat, qui ne connaissait point les textes de Rashîd ad-Dîn, mais seulement la traduction assez médiocre d'Aboû 'l-Ghâzî, accuse ce dernier et en général les historiens musulmans de « s'être efforcés de rattacher l'origine des Tartares aux généalogies des patriarches, les traditions des Mongols à celles des Turks et par là d'avoir confondu ensemble des nations qui n'avaient rien de commun. « C'est un reproche, dit-il, que l'on peut adresser au Sultan du Kharizme, Abou 'l Ghazi et suivant toute apparence à Rachid ed Din, que le premier semble avoir scrupuleusement pris pour guide. De la fusion que ces écrivains ont voulu faire, il en est résulté une obscurité plus grande »[2].

Les auteurs chinois paraissent même attribuer aux Mandchous une origine turque. Les Mantchous sont les *Niu-tchi* des historiens chinois et ils prennent soin de nous apprendre que les *Niu-tchi* s'appelaient primitivement *Mo-ko*. Ces *Mo-ko* avaient la plus grande ressemblance avec les *Khi-tan* qui étaient les descendants des *Sian-pi* et des *Wou-hoan*, deux branches de la grande famille des *T'oung Hou* au même titre que les *Jouan-Jouan*[3]. Or, Rémusat lui-même nous apprend[4], plus loin, qu'une tribu des *Jouan-Jouan* était les *Kao-tchhe*... et qu'eux-mêmes descendent des *Hioung-nou*, c'est-à-dire qu'ils sont des Turks, d'où il s'ensuivrait, si les auteurs chinois sont bien exacts, que les *Niutchi* ou Mandchous étaient des Turcs.

matif. Il parle en effet des *peuples turcs* que l'on appelle *Mongols Nîroûn* نيرون et qui forment une *tribu mongole* » (*ibid.*, p. 63). « Les enfants qui naissent aujourd'hui se figurent que toutes ces tribus (*les tribus turques*) étaient appelées dès l'antiquité du nom de Mongols, mais il n'en est rien; car dans les temps anciens, les Mongols n'étaient qu'une branche *des peuples turcs nomades* » صحرانشينان.

1. *Histoire des tribus*, p. 62. « Les *Tatârs* étaient l'une des plus célèbres des *tribus turques*; on s'est habitué à donner son nom à celles qui étaient moins célèbres, de même que plus tard à l'époque de Djingîz-Khân et du triomphe des tribus mongoles dont il était le chef, on s'est habitué à appeler Mongols, les Djelair, les Ouirât, les Naiman... et les Tatars eux-mêmes, quoique ces tribus eussent toutes depuis longtemps un nom traditionnel ». C'est de même qu'environ deux siècles plus tard, le nom de Tatar était de nouveau appliqué à Tîmoûr qui était turc, ainsi qu'à toutes les tribus turques.

2. *Ibid.*, p. 326.

3. Rémusat, *Recherches*, p. 147. *Toung-hou* est évidemment la transcription du mot Tongous. Il arrive quelquefois que les mots terminés par un *s* perdent cette lettre en passant dans la transcription chinoise, mais bien plus souvent *s* finale est rendu par le caractère chinois qui se lit *sse*, *tounkous* « cochon » est transcrit *toun-kou-sse* dans le *Vocabulaire ouïgour-chinois* de la Bibliothèque nationale.

4. Rémusat, *Recherches*, p. 237.

Digitized by Google

La différence des langues turque, mongole, mandchoue et finnoise est certainement l'un des arguments les plus forts que l'on puisse invoquer pour nier toute espèce de communauté entre les divers peuples qui les parlent. Il est certain qu'à première vue, le mongol paraît aussi loin que possible du turc oriental ; sauf quelques mots communs dans les deux langues, mais dont la majorité a été empruntée par l'un ou l'autre idiome, tout le reste semble très différent. Cependant le mongol n'est pas plus loin du turc que le grec moderne ne l'est de l'anglais et du persan ou le maharatti du portugais, ou le français du persan[1] ; et cependant ces langues ont, à n'en pas douter, une origine commune. Mais nous ne pouvons l'établir, d'une façon indiscutable, que parce que nous connaissons le sanscrit et les langues indo-européennes anciennes, qui nous fournissent tous les maillons d'une chaîne qui, sans ce secours, serait impossible à renouer.

Il n'en est malheureusement pas de même pour les langues du nord de l'Asie, qui n'ont été fixées par l'écriture qu'à une époque relativement très récente, et dont nous ne connaissons jusqu'à présent aucun dialecte tant soit peu archaïque, qui jouerait vis-à-vis du mongol et du turk le rôle du sanscrit védique vis-à-vis des langues italiques, helléniques, gothiques et irano-aryennes : c'est pourquoi tout rapprochement entre les langues des trois groupes mongol, finnois et turc est beaucoup plus difficile et aléatoire qu'entre les langues indo-européennes et n'offre jamais la même sûreté.

Il y a cependant entre le mongol et les dialectes turcs des points de contact certains, sans qu'il soit possible d'y voir le résultat d'emprunts, et Rémusat (*Recherches*, p. 138) se fonde trop sur la différence des vocabulaires quand il dit : « à part une légère conformité dans quelques règles grammaticales... elles sont au fond des idiomes tout à fait distincts. » Il est facile de citer un nombre considérable d'exemples qui prouvent que cette « légère conformité dans quelques règles grammaticales » va souvent plus loin que celles qui existent entre la flexion du russe et celle du latin. « Quatre » se dit en mongol *dörban* et *dört* تورت en turc; 1000 est en mongol *minkghen*, en turc *ming* مينك. Il est difficile de douter de l'iden-

1. On ne se douterait guère en effet que le mot français *cœur*, l'allemand *herz*, et le persan *dil* soient phonétiquement le même mot, et c'est cependant l'exacte réalité. *Cœur* se dit en sanskrit *hṛdaya*; en zend par le changement habituel de *h* en *z* et de l'*r* voyelle en *-ere-*, *zeredhaya*; en perse, ce mot devait se dire **daredaya* ou quelque chose d'approchant, avec l'alternance de *h* sanskrit = *z* zend = *d* perse, que l'on retrouve dans sk. *aham* = zend *azem* = pers. *adam* ; de *daredaya* est venu naturellement par le changement de *r* + dentale en *-l-* (comme dans **Partava* devenu *Pahlav*), *del*, *dil*. Dans le passage de la langue mère au grec et au latin, l'aspirée *h*, qui se trouve dans le sk. *hrdaya*, correspond à une gutturale *k* comme dans le mot sanscrit *aham*, latin *ego*, grec ἔγω, d'où la forme *cor* pour **cord*, génitif *cord-is*.

Digitized by Google

tité d'un des suffixes du pluriel, en mongol *-nar*, *-ner*, en turc *-lar*, *-ler*, du suffixe du génitif mongol en *-on*, *-in*, et de celui en *-n* des inscriptions de l'Orkhon et du turc osmanly. Le suffixe du pluriel du mongol en *-t*, *-d*, se retrouve dans les inscriptions turques de l'Orkhon, et de même le pluriel mongol en *-is* se trouve représentée dans tous les dialectes turcs par les formes pronominales, par exemple dans les formes turques *biz* بز pour **ben-is*, *siz* سز pour *sen-is*[1]. Le pronom offre encore des similitudes plus grandes dans tous les dialectes de la Tartarie, y compris le finnois, comme le prouve le tableau ci-dessous qui donne les différentes formes du pronom de la première et de la seconde personne du singulier, en mongol, manchou, turc et finnois[2].

Ce tableau suffirait seul à prouver la parenté des quatre langues; on voit l'identité du pronom mongol et mandchou d'une part et du turc et du finnois d'autre part, ces deux dernières langues se distinguant du premier groupe, en ce qu'elles ont conservé au nominatif l'*n* tombé en mongol et en mandchou, mais qui reparaît au génitif. Cette identité se poursuit encore plus loin; le génitif finnois est en *-n* comme en turc et en mongol, ex. : *tytär*, fille (rad. *tyttäre*), gén. *tyttäre-n*; le pluriel finnois est en *t* comme en mongol et dans le turc de l'Orkhon. Le pronom interrogatif finnois *ken* « qui? » (pour les personnes), est identique au turc *kim*[3] كم « qui? »; *mikä* « quoi? » est composé de *mi* qui correspond au turc ما « quoi? » des inscriptions de l'Orkhon avec le suffixe *-kä* (osm. *né* نه). Le thème du verbe substantif est identique en finnois et en turc : turc *ol-mak* (rad. *ol-*) « être », finnois *ole-*, *ole-n* « je suis », *ole-mme* « nous sommes ». On peut encore citer la formation des nombres ordinaux

1. L'alternance de *s* en *z* est courante dans les dialectes turcs. — En disant que *biz* est pour *ben-is* et *siz* pour *sen-is*, nous n'entendons nullement déterminer si le *n* de *ben* et de *sen* au nominatif est primitif, et s'il est tombé en mongol et en mandchou, ou s'il n'est qu'une nasalisation postérieure de la voyelle du pronom. La première de ces hypothèses semble néanmoins la plus vraisemblable, puisque le *n* reparaît au génitif du mongol et du mandchou et qu'il se trouve à tous les cas du pronom finnois; *bi* mongol et mandchou est abrégé de **bin* :

2.

		Mongol.	Mandchou.	Finnois.	Turc.
1re pers.	Nominatif	*bi*	*bi*	*minä*	*men*, *ben*
	Génitif	*minu*	*mini*	*minun*	*miniñ*
2e pers.	Nominatif	*tsi*	*si*	*sinä*	*sen*
	Génitif	*tsinu*	*sini*	*sinun*	*seniñ*

3. Avec l'équivalence de *m* en *n* qui se remarque entre les mots finnois et turcs. Cf. le pronom suffixe finnois de la 1re personne du singulier *-ni* à côté du turc *-m*.

Digitized by Google

mongols en *-tsi* : *nadan*, sept, *nadan-tsi*, septième qui correspond à la formation des dialectes turcs en *-dji*.

Il semble bien cependant, par différents passages de ses *Recherches sur les langues tartares*, qu'Abel Rémusat considérait la conjugaison de tous les dialectes turcs comme établie sur un plan identique à celui de la conjugaison mongole et mandchoue, puisqu'il voyait dans les auxiliaires du turc un emprunt ou une imitation de la flexion des langues européennes. « Depuis l'extrémité de l'Asie on ignore entièrement l'art de conjuguer les verbes, ou du moins les participes ou gérondifs jouent le rôle principal dans les dialectes tongous et mongols où la distinction des personnes est inconnue. Les Turcs orientaux en offrent quelques traces..., enfin ceux des Turcs qui touchaient autrefois à la race gothique dans les contrées qui séparent l'Irtish du Jaïk..., ont de plus quelque chose de commun avec les nations gothiques, la conjugaison par le moyen des verbes auxiliaires, et, malgré cette addition qui semble étrangère à leur langue, celle-ci conserve quelque chose du mécanisme gêné des idiomes sans conjugaison » (*Recherches*, p. 306).

Si cette théorie qu'A. Rémusat avait en partie empruntée à Adelung est fort ingénieuse, il est difficile de l'admettre, et il serait fort dangereux de voir dans l'auxiliaire osmanly وار *var*, ouïgour *bar* بار « y avoir, exister, être » un emprunt à un mot gothique, origine de l'allemand *war*.

Rémusat entend parler ici de la tribu des *Ou-soun* qui à plusieurs reprises furent les ennemis des Huns[1]. Les Chinois disent que ces hommes différaient par la langue et le type de toutes les autres tribus, car ils avaient les cheveux blonds et les yeux bleus. Ces caractéristiques ne sont peut-être pas suffisantes pour en faire une tribu gothique, car elles s'appliquent aussi bien, peut-être même mieux aux Finnois[2].

D'ailleurs, s'il y a eu confusion voulue entre les tribus mongoles et turques[3] ce n'est pas à Rashîd ed-Dîn qu'il faut l'imputer, mais bien aux historiens turcs plus anciens qu'il a suivis.

1. *Recherches*, p. 328. Sur cette tribu, voir De Guignes, *Histoire des Huns*, t. I, 2e partie, p. LXIV-LXVIII, *id.*, p. 78; en l'an — 105, un de leurs chefs épousa une princesse chinoise qui dans ses poésies se plaint amèrement de n'avoir pour toute nourriture que la viande crue et du lait caillé (*id.*, p. 62).

2. Il est bon de remarquer que *ousoun* est un mot mongol, emprunté par le turc et qui signifie « eau ».

3. Dans les historiens postérieurs les noms de Mongols, Tatars, Turks sont employés les uns pour les autres. On lit dans l'ouvrage historique de Maḳrîzî (ms. ar. 1726, f. 74 verso) :

فيها مات طاغية المغول والتتر جنكس خان بالقرب من صارو بالق

« Cette année (625) mourut l'empereur des Mongols et des Tatars, Djingiz-Khân dans le voisinage de Sâroû bâliḳ ».

Digitized by Google

II

التان دبتر. Comme le mot *dabtar*, livre, est en persan un doublet de *daftar* دفتر, on pourrait être tenté de voir, dans *dabtar*, la traduction d'un mot mongol ou turc, mais ce serait une erreur. En effet, ce mot se rencontre aussi dans la langue mongole, et le mandchou l'a emprunté à cet idiome sous la forme *deptelin*. Abel Rémusat (*Recherches sur les langues tartares*, Paris, 1820, p. 137) admet l'étymologie de Klaproth qui voyait dans ce mot un emprunt au chaldéen דפטרא « d'un autre côté, dit-il, διφθέρα (parchemin pour écrire) semble venir de la même source... » Il y a là une double erreur, διφθέρα est un mot grec et le chaldéen דפטרא n'est point un mot sémitique, mais bien un des multiples emprunts du chaldéen au grec. De plus et ce n'est probablement pas par le chaldéen *diptera* que ce mot s'est introduit dans le mongol et de là dans le mandchou, mais plutôt par l'intermédiaire du persan دبتر, دفتر également emprunté au mot grec.

Il y a dans les mêmes langues d'autres mots d'origine grecque, comme l'a reconnu Abel Rémusat, p. 137, par exemple l'ouïgour *noum*, traduit dans le *Vocabulaire ouïgour-chinois* de la Bibliothèque nationale 經 *king* « livre sacré », qui semble bien correspondre au grec νόμος « loi ». Ce mot est devenu ناموس en arabe et a pris bien d'autres acceptions qu'il serait trop long d'énumérer ici.

J'ignore si l'on doit voir dans le mot turc *pitek* « écriture, lettre » un mot d'origine étrangère; ce mot est traduit dans le *Vocabulaire ouïgour-chinois*, 文 *wen* « littérature » et 書 *chou* « livre », *pitek ning yourouki* est traduit dans cet ouvrage *wen y* « discours splendide »; *pitek oukha* est rendu par *tou chou* « qui étudie les livres ». Il serait assez tentant de le rapprocher du mot sanscrit *piṭaka* « boîte à livres ». Il faut remarquer cependant que ce mot se trouve dans tous les dialectes asiatiques : بيتمك *bitmek* « écrire », بيتيك *bitek* « livre, lettre »; « livre » se dit en mandchou *bitkhe*; en mongol *bidji-kou* signifie « écrire » et *bidjikdji* « écrivain » (avec le changement connu de *t* turc en *dj* mongol). Il n'y aurait cependant rien d'absolument impossible à ce que ce mot ait été emprunté par des tribus d'origine turque à l'époque où, comme nous l'apprend le pèlerin chinois Hiouen-Tsang, un grand nombre de leurs chefs étaient convertis au bouddhisme. Ce mot aurait passé de là dans les autres langues, sauf dans le dialecte des Turcs osmanlys. Mais, il se

Digitized by Google

peut aussi que la racine *bit-*, *bidj-* soit d'origine purement tartare [1]. Dans le même *Vocabulaire ouïgour-chinois* on trouve les mots *kaghad*, traduit *tchi* « papier », c'est évidemment le persan كاغذ *kaghad* et *kilem*, traduit *pi* « plume », transcription du mot arabe قلم *kalam*.

III

Résumé de l'Histoire des tribus turques [2].

I. Tribus appelées MONGOLS du temps de Rashîd ad-Dîn quoiqu'anciennement elles ne portassent pas ce nom (p. 41).

DJELAIR [3] se divise en dix branches :

Djâît, Oûyât, Toûrî, Koûmsâoût, Ṭoûlankḳît, Ḳankḳâoût, Koûrkîn, Toûḳrâoût, Nyâlḳân, Soukḳoût.

SOUNIT (p. 55), donne naissance à la tribu de Ḳirḳîn.

TATAR (p. 61) [4]. Toutes les tribus tatares comptent 70.000 familles [5].

1. Dans ses *Abhandlungen über die Sprache und Schrift der Uïguren* (Paris, 1820, p. 23, col. 1), Klaproth rapproche le verbe russe писать « écrire » du mot *bitik* du *Vocabulaire ouïgour-chinois* de la Bibliothèque nationale. C'est là une erreur, car ce verbe se rattache à une racine indo-européenne qui se retrouve dans le persan نوشتن *nivishtan*, نبشتن *nibishtan*, ancien perse *ni-pishtanaiy* de la racine *pish* avec le préfixe *ni-*.

2. Extrait de la Chronique de Rashîd ad-Dîn intitulée جامع التواريخ.

3. Dans la transcription des noms de ces tribus, sauf dans ceux écrits en capitales, j'emploierai les signes des voyelles longues pour marquer que, dans l'orthographe de ces mots, l'auteur persan se sert des voyelles de prolongation. Mais cet emploi n'indique nullement qu'il faille y voir une distinction entre les voyelles brèves et les longues que les peuples turcs ne connaissent point. C'est la tribu nommée *Djelaid* par les historiens mongols.

4. La plupart du temps, dit Rashîd ad-Dîn (p. 61), les Tatars ont reconnu l'autorité du souverain du pays de Khitâî et lui ont payé tribut, mais en tout temps, quelques-unes de leurs tribus se sont insurgées contre ce souverain, et il a dû mettre ses armées sur pied pour réduire ses turbulents vassaux. Les tribus tatares étaient constamment occupées à se faire la guerre, mais dès qu'un conflit éclatait entre l'une d'elles et une tribu mongole, toutes les tribus tatares abandonnaient pour un instant leurs ressentiments et s'unissaient pour tomber ensemble sur les Mongols (p. 65). On sait que les peuples tatars furent les grands ennemis de Djingîz-Khân.

5. Litt. : « maison », et par extension « famille ». On trouve aussi dans ce sens le mot *khargah* خرگاه « tente ». On lit dans l'ouvrage historique de Maḳrîzî, *Soloûk*, ms. ar. 1726, f. 12 verso :

Digitized by Google

Ils habitent près du pays de Khitâî et principalement dans l'endroit nommé Boûirnâoûr. Ils se subdivisent en six peuplades :

Toûtoûḳlyoût Tâtâr, la plus estimée de ces tribus; tous les hommes de cette tribu sont nommés Toûtoûḳaltaï et les femmes Toûtoûḳaltchîn.

Andjî Tâtâr; tous les hommes de cette tribu étaient appelés Andjitâï et les femmes Andjîn.

Djaghân Tatâr.

Koûyîn Tâtâr; tous les hommes de cette tribu étaient nommés Koûîtâi et les femmes Koûîtchîn.

Narâyît Tâtâr; les hommes y étaient appelés Narâtî et les femmes Narâtchîn.

Barkoûî Tâtâr.

MARḲIT[1] (p. 90), aussi appelés OUROUYOUT. — Cette tribu se subdivise en Moûdân, Toûdâḳlîn, Oûhar Makrît, Djyoûn.

KOURLOUAOUT (p. 97)[2]. — Cette tribu était l'alliée des Ḳonḳôrât, des Iltchîkîn et des Barḳoût; elle se divisait en deux branches : les Djoûnk-ḳoûrḳîn et les Oûîmaḳoût.

TARGHOUT (p. 100). — Rashîd ad-Dîn dit que de son temps un homme de cette tribu était venu en Perse de la cour du Ḳâ'ân, mais qu'on n'y connaissait personne qui fût célèbre. Il cite toutefois une épouse خاتون de Bourtân-Behâdoûr, qui était originaire de cette tribu; elle s'appelait Soûnîkîl Ḳoûtchîn.

OUIRAT[3]. — Dès les temps les plus reculés, cette tribu se divisa en plusieurs branches, qui avaient chacune un nom, mais ils manquent dans tous les manuscrits. Ils habitaient sur le bord des sept fleuves[4] سكز موران.

فاسلم من الترك خمسة الف خركاة وتفرقوا فى بلاد الاسلام ولم تاخّر من الاسلام سوى الخطا والتتار بنواحى الصين

« Cinq mille familles turques embrassèrent l'islamisme et se répandirent dans le monde musulman; il ne resta de rebelles à cette religion, que les habitants du Khitâ et les Tatars qui habitent dans les environs de la Chine. »

1. Plusieurs Mongols disaient Makrît, au lieu de Markît, mais ce n'est qu'une simple interversion dont les dialectes turcs offrent bien d'autres exemples.

2. On trouve comme variante de ce nom Koûrloût.

3. La vraie prononciation de ce mot est Euireut, dont les Chinois ont fait Eleuth.

4. *Mourân* موران signifie fleuve; ce mot se trouve traduit dans le *Vocabulaire ouïgour-chinois* de la Bibliothèque nationale 江 *kiang* « grand fleuve » et exprimé phonétiquement par *mo-lien*. On sait que ce mot se trouve très souvent employé dans le nom des fleuves du nord de la Chine. Un fleuve de

Digitized by Google

Rashîd ad-Dîn dit que, quoique leur langue fût mongole, elle offrait cependant plusieurs différences avec le mongol pur. Il cite par exemple le mot « couteau » que les Mongols appellent *kitoûḳâ* كيتوقا et les Oûîrât جدغه *djadgha*.

BARGHOUT (p. 109), ḲOURI, TOULAS et TOUMAT. — Ces peuplades habitaient ensemble; leur habitat se trouvait dans les environs de la Selinga سلينكه, sur les confins du territoire habité par les Mongols. Ils l'appelaient Barghoûdjîn Toûkoûm. Ces parages étaient aussi habités par d'autres tribus qui y avaient établi leur campement tels que les Oûîrât, les Boûlghâdjîn, les Karmoûdjîn et enfin par une peuplade nommée Houyîn Oûryânkḳa[1]. Ils ont tous été soumis par Djingîz-Khân.

Les BARGHOUT, quoique d'origine différente des ILTCHIKIN, étaient cependant leur alliée; quant aux TOUMAT, parents des Barghoût, ils habitaient sur les confins du pays des Kirghizes. Ils furent les alliés de Djingîz-Khân.

BOULGHATCHIN et KARMOUTCHIN (p. 112). — Ils habitaient comme les précédentes tribus sur les frontières du pays des Kirghizes dans le lieu nommé Barghoûtchîn Toûkoûm.

OURASOUT, TALANKOUT et KASTAMI (p. 112). — Ils ressemblaient aux Mongols, habitaient également sur les limites du pays des Kirghizes et du Kem-Kemdjyoût dans des forêts, comme beaucoup de peuples mongols. Aussi les nommait-on « tribus de la forêt ».

OURYANKḲAT habitant dans les forêts (p. 114), اوريانكقت بيشه. — Ils étaient apparentés aux autres Oûryânkḳât, ne se servaient pas de tentes et se vêtissaient de peaux de bêtes. Ils n'avaient ni bœufs, ni moutons, qu'ils remplaçaient par des buffles et des moutons de montagne. Ils vivaient dans une complète barbarie; aussi personne d'eux n'avait-il quelque notoriété à l'époque de Rashîd ad-Dîn.

ḲOURḲAN et SAKAIT (p. 118). — Ils furent les alliés de Djingîz-Khân[2] dans ses guerres contre les Taïdjyoût.

moindre importance se dit *okous* اوكوس, transcrit en chinois *ou-kou-sse* et traduit 河 *ho* « petit fleuve, rivière ».

1. La tribu mongole de Bâïloûḳ بايلوق ou Bâïloûk بايلوك habitait dans le même pays que les quatre précédentes (Rashîd ad-Dîn, *Histoire des tribus turques*, p. 168).

2. Suivant Rashîd ad-Dîn, *Histoire des tribus*, p. 212 et 212, *djingîz* est le pluriel du mot mongol *djing* جينك qui signifie « solidement établi, fort ». Il nous apprend que ce mot a la même signification que *koûr* كور qui entrait dans la composition du nom du souverain du Ḳarâkhitâï, Koûr-Khân كورخان,

Digitized by Google

Tribus TURQUES indépendantes,

Elles n'ont point de parenté avec les tribus turques dont il vient d'être parlé dans le précédent chapitre, ni avec les Mongols, mais elles leur ressemblent par le type et la langue[1].

KERAIT (p. 119). — C'est l'une des tribus turques les plus célèbres ; suivant l'expression de Rashîd ad-Dîn « elle avait dans les temps anciens acquis plus de puissance et de lustre que toutes les autres tribus. La parole de Jésus (sur lui soit le salut!) était arrivée à eux. » C'était une variété de Mongols.

Leur habitat se trouvait près de l'Onan اونن et du Keloûrân, dans le Mongolistan, près du pays de Khitâî. Ils avaient les Nâîmân comme ennemis acharnés. Du temps de Yîsoûkâi Behâdoûr et de Djingîz-Khân, leur roi était Ong-Khân[2]. Cette tribu se subdivise en :

Kerâît.	Toûbâout.
Djarḳîn.	Alḃât.
Tounḳâît Kerâît.	

NAIMAN (p. 136)[3]. — Une partie de cette tribu campait dans l'Altâî, dans les environs de la ville de Ḳarâḳôroûm, dans les montagnes de Aloûi Serâs الوى سراس et de Kök-erdîs كوك اردیش. C'était aussi dans ces parages que campaient les Ḳanḳalî. Leur habitat s'étendait depuis les frontières du pays des Kirghizes jusqu'au Mogholistan et au pays des Ouïgours. Leurs usages ressemblaient à ceux des Mongols; ils donnaient anciennement à leurs souverains le titre de *koûskloûk khân*, ce qui signifie « prince grand et puissant », ou de *boûyoûroûk khân*[4], c'est-à-dire « prince qui donne des ordres ».

ONKOUT انكوت (p. 145)[5]. — Avant l'époque de Djingîz-Khân et durant son règne, cette tribu faisait partie du contingent d'Altân-Khân, souverain

mais que *djingîz* avait un sens plus intensif que *koûr*, parce que c'était une forme de pluriel.

1. Ce titre est au moins étrange, et Rashîd ad-Dîn en avouant que ces tribus sont de même type et de même langue que les autres, se donne un démenti formel. Il dit d'ailleurs expressément que les Kerait qui appartiennent à cette division sont une *variété des Mongols*.

2. La petite-fille d'Ong-Ḳhân, Douḳoûz Khâtoûn دوقوز خاتون, fut l'épouse d'Abâḳa-Khân.

3. Le mot *nâîmân* signifie « huit » dans la langue mongole.

4. Cf. le verbe osmanly بيورمق *bouyour-mak* « commander ». Rashîd ad-Dîn fait remarquer que ce ne sont là que des titres et que ces souverains portaient des noms tout différents.

5. On trouve aussi dans le même ouvrage la forme اونكوت.

Digitized by Google

du Khitâï ; elle comptait quatre mille familles خانه. Les souverains du Khitâï leur confiaient le soin de défendre leur empire contre les Mongols, les Keraït, les Nâïmân et les nomades qui erraient sur les frontières.[1]

A l'époque de Djingiz-Khân, le prince de cette tribu se nommait Alâkoûsh-tikin ; Tâyânk-Khân, prince des Nâïmân, voulut l'attirer à lui et lui faire déclarer la guerre à Djingiz-Khân, mais Alâkoûsh-tikin l'avertit de ce fait, ce qui lui valut une grande récompense.

TANKKOUT (p. 152)[1]. — Cette tribu habitait de préférence les villes et les villages ; son armée était très considérable et elle lutta longtemps contre Djingiz-Khân. Les gens de cette tribu appelaient leur souverain *lônk shâdirghoû* لونك شادرغو.

OUIGHOUR اويغور (p. 158). — Cette tribu étant à juste titre une des plus célèbres tribus turques, il n'est pas inutile de donner sur elle quelques détails plus complets que sur les précédentes[2]. Suivant le récit des historiens turcs, le prophète Noé نوح, qu'ils nomment Aboûldjâ Khân, eut pour fils Dib-Bâkoûi[3] qui eut lui-même pour fils Karâ-Khân, Or-Khân[4], Kour-Khân et Kiz-Khân, tous les quatre infidèles. Karâ-Khân succéda à Dib-Bâkoûi et eut un fils qui pendant trois jours et trois nuits refusa de prendre le sein de sa mère. Chaque nuit, la mère voyait en songe son enfant qui lui disait : « O ma mère ! si tu veux croire au vrai dieu et l'aimer, je prendrai ton sein. » Comme son mari et ses parents étaient tous infidèles, elle eut grand'peur que, si elle faisait profession d'adorer le vrai Dieu, ils ne la fissent périr avec lui. Elle se mit donc à prier Dieu en secret et dès ce moment elle put l'allaiter. A l'âge d'un an, toute la famille s'étant réunie pour donner un nom à l'enfant, celui-ci s'écria : « Je veux que vous me nommiez Oûghoûz. » Quand Oûghoûz fut arrivé à l'âge d'homme, son père lui choisit comme femme une de ses cousines qui était fort belle, mais Oûghoûz avertit en secret la jeune fille qu'il ne l'aimerait que si elle se convertissait au culte du vrai Dieu. Elle refusa et menaça Oûghoûz de le dénoncer à son père ; devant ce refus, il se détourna d'elle. Karâ-Khân ayant voulu faire épouser à son fils une autre de ses cousines, cette tentative ne réussit pas mieux que la première et pour les mêmes causes. Karâ-Khân lui offrit alors une troisième

1. Ils sont appelés *ho-si* 西河 dans le *Vocabulaire ouïgour-chinois* de la Bibliothèque nationale.

2. Ces détails sont pris d'un passage antérieur de l'ouvrage, servant pour ainsi dire d'introduction à l'*Histoire des tribus turques*.

3. *Dib* signifie « trône » ou « lieu où se trouve le trône » موضع تخت et *bâkoûi* « grand ».

4. Le même nom que celui du fondateur de l'empire osmanly.

Digitized by Google

cousine, fille d'Or-Khân. Un jour, qu'Oûghoûz revenait de la chasse, il vit cette jeune fille occupée à laver des habits au bord d'une rivière; il s'approcha d'elle et lui demanda, comme aux deux précédentes, si elle voulait adorer le vrai Dieu. Elle accepta, devint la femme d'Oûghoûz et son mari lui interdit de fréquenter ses autres parentes qui étaient idolâtres.

Ḳarâ-Khân et ses parents finirent par s'apercevoir de la cause pour laquelle Oûghoûz avait refusé les deux premières jeunes filles qu'on lui avait proposées. Un jour qu'il allait à la chasse avec quelques-uns de ses amis et de ses domestiques, son père et les autres membres de sa famille prirent la décision de le tuer. Sa femme put l'avertir à temps et quand Ḳarâ-Khân et ses affidés vinrent assaillir Oûghoûz, ils le trouvèrent sur la défensive. Ḳâra-Khân fut tué dans le combat; la guerre se prolongea durant 75 ans au bout desquelles Oûghoûz fut vainqueur et conquit tout le pays qui s'étend depuis Tâlas et Sirem jusqu'à Bokhârâ. Plusieurs de ses oncles et de ses cousins qui avaient lutté infructueusement contre lui allèrent s'établir du côté de l'orient, et c'est d'eux que descendent tous les Mongols.

Quand Oûghoûz eut conquis tous ces pays, il fit dresser une tente d'or et fit préparer un grand festin auquel il convia ses parents, ses officiers, ainsi que tous les soldats qui avaient marché avec lui et il leur donna le nom d'Oûïghoûr اويغور qui signifie en turc « se joindre ensemble et donner secours[1] » بهم پيوستن ومدد كردن. Tous les peuples ouïghoûrs descendent de ces personnes; il donna à une autre tribu le nom de Ḳanḳalî. Les tribus de Ḳiptchâk, Ḳilidj et Aghâdjârî sont aussi du nombre des tribus qui furent des alliées d'Oûghoûz[2].

Dans le pays des Oûïghoûrs, il y a deux montagnes très élevées nommées, l'une Boûḳarâtoû Boûzloûḳ, et l'autre Ashḳoûn-loûḳ Tangrîm, la montagne de Ḳarâḳoroûm se trouve entre les deux. Au sud de ces deux montagnes s'en trouve une troisième que l'on nomme Ḳoût Dâgh[3].

1. On trouve aussi ce nom expliqué : « il s'est joint à nous et nous a porté secours » بما پيوست ومدد ومعاونت كرد; ce mot n'est point une forme dérivée de la racine turque *oui* « aimer ». Il est probable que les étymologistes turcs voyaient, à tort ou à raison, dans le mot *ouïghour* اوى غور, les mots *oûï* اوى, que l'on trouve dans اويقيز *oïkiz* « maîtresse »; litt. : « fille amie » (Vanbéry, *Cagat. Sprach.*, p. 229), et le mot *ḳoûr* قور « défense, garde, ce qui entoure » (*ibid.*, p. 316). *Oûghoûz* ou plutôt *eukuz* signifie « bœuf » et de là « gros, épais ». Les Oûghoûz étaient les tribus qui avaient le bœuf pour totem, tout comme les Tounkous avaient un sanglier.

2. Toutes ces tribus sont donc des tribus ouïghoures.

3. « La montagne de la félicité ».

Digitized by Google

Dans un lieu voisin de ces montagnes coulent dix rivières et dans un autre neuf; dans les temps anciens, c'est là que se trouvait l'habitat des Oûïghoûrs. Ceux qui habitaient sur les bords des dix premiers de ces cours d'eau, étaient nommés les « Dix Oûïghoûrs » (*on ouïghoûr* اون اويغور), et ceux qui étaient campés sur les bords des neuf autres rivières étaient nommés les « Neuf Oûïghoûrs » (*tokouz ouïghoûr* توقوز اويغور). Voici les noms de ces tribus :

Otikir, Tôḳir, Orḳandar, Toûloû, Bâdâr, Adar, Outch[1], Tâbîn, Ḳamâlândjoû, Otikân.

Les Oûïghoûrs appelaient leur prince *idikout* « celui qui possède le bonheur » خداوند دولت.

ḲANḲALI[2] (p. 22). — Suivant Rashîd ad-Dîn, ce nom provient du fait suivant : lorsqu'Oûghoûz alla piller le pays où habitaient ses parents,

1. Rashîd ad-Dîn (*Histoire des tribus*, p. 39) fait descendre les Seldjoukides de Ḳanîḳ dont le nom signifie « il est aimé dans tous les endroits où il se trouve », quatrième fils du sixième fils d'Oûghoûz, Dîngîz-Khân. D'après Maḳrîzî (*Soloûk*, ms. ar. 1726, f. 11 verso), les Seldjoukides furent d'abord un ramassis de Turcs qui passaient l'été dans le pays des Bulghares et qui campaient l'hiver dans le Turkestan. وكان ابتدا امر السلجوقية انهم اخلاط من الترك كانوا يصيفون فى بلاد البلغار ويشتون فى تركستان. On lit dans le même ouvrage (folio 13) que les Seldjoukides étaient primitivement nommés Ghozzes par les Turcs وكان يعرفون بين الترك بالغز. Les Turcs que l'on appelle Osmanlys appartiennent à une tribu dont le nom était *Ous* اوس ou *Ouz* اوز et que l'on trouve aussi sous la forme اوج, autrement dit, la même que les *Outch* des *tokouz ouïghours*; on trouve également les Seldjoukides appelés de ce nom. On lit dans l'*Histoire d'Alep*, ms. ar. 1666, folio 218 recto:

فاسقط فى ايدى المسلمين واستولى الياس عليهم وبعلقت امالهم انه ربما مانعه من طريقه من الاوج ومن قلج ارسلان

« Les musulmans perdirent tout courage et furent démoralisés; il ne leur restait d'espérance que de voir les Oudj et Kilidj Arslân lui barrer le passage (à l'armée de l'empereur d'Allemagne). » C'est sans doute le nom de cette tribu qui entre dans la composition de *Ouzkend* اوزكند, nom d'une ville de la Transoxiane dans les environs de Ferghana. On sait que *kend* ou *kent* كنت signifie dans le Turkestan « ville, village ». Suivant les historiens chinois, cette tribu habitait à l'orient des Kirghiz sur les bords de la rivière *Ous*, qui se jette dans l'Yénissei à la hauteur du lac de *Khonso* (A. Rémusat, *Recherches*, p. 312-313). On doit chercher l'étymologie de ce nom dans celui d'Oûghoûz par la chute de *gh* et de la voyelle qu'il supporte ; le nom de *Ghouz* donné aux Seldjoukides a la même origine : *Ghouz* = (Ou)*ghouz* et *Ouz* = *Ou*(*gou*)*z* : voir, plus haut, l'exposition de ces règles.

2. Tribus ouïgoures ainsi que les suivantes. Rashîd ad-Dîn dit que ces tribus quittèrent le nom d'Ouïghours, mais que leur exemple ne fut pas suivi par la majorité.

Digitized by Google

cette tribu était alliée avec lui; pendant que les gens des autres tribus chargeaient leur butin sur leurs chevaux et leurs bœufs, ils le chargeaient sur leur cou; d'où vient leur nom, car *kankalî* قنقلی signifie « cou » en turc[1].

KIPTCHAK[2] (p. 23). — Rashîd ad-Dîn raconte que la femme d'un soldat tué dans une bataille se réfugia dans un arbre vide میان پوشیده et qu'elle accoucha d'un enfant mâle. Oûghoûz l'adopta et lui donna le nom de Ḳiptchâḳ tiré de *Ḳapouḳ* قپوق qui signifie en turc un arbre creux. C'est de lui que descendent tous les peuples Ḳiptchâḳ.

KARLOUK[3] (p. 24, 170). — Quand Oûghoûz revint du Ghoûr dans son pays, il arriva sur son chemin à une haute montagne; la terre était couverte de neige; plusieurs familles خانه restèrent en arrière, quoique cela fût sévèrement défendu. Aussi donna-t-il aux traînards le nom de « gens de la neige » خداوند برف; leurs descendants formèrent la tribu de Ḳârloûḳ. Ils furent alliés de Djingiz-Khân; à l'époque de ce prince, leur roi se nommait Arslân-Khân.

ḲALADJ. — Quand Oûghoûz se fut emparé d'Isfahan et se fut mis en marche pour retourner dans ses états, une femme accoucha en route; par suite de la disette, elle n'avait point de lait. Son mari resta en arrière pour chercher de la nourriture; à ce moment un chacal venait de prendre un faucon, l'homme le frappa à coups de bâton et le lui arracha. Il le donna à manger à sa femme qui retrouva son lait et put nourrir son enfant. Oûghoûz fut très irrité de ce retard et dit à l'homme *Ḳâl âdj* قال اج « reste affamé », d'où on aurait fait le nom de Ḳaladj.

AGHADJARI. — Cette tribu habitait dans les forêts, aussi lui donna-t-on du temps d'Oûghoûz le nom de *Aghadj eri*[4] اغاج ایری, c'est-à-dire homme des bois, ce que les Mongols appellent *houyin ergen* هوین ارکان.

Les petits-fils d'Oûghoûz furent la souche de 24 tribus dans lesquelles rentrent tous les Turkomans qui sont dans le monde[5].

1. Les Ḳanḳali sont les Patzinak des Byzantins et les Petcheneg des chroniqueurs russes. Aboû 'l-Ghâzî fait dériver leur nom de *kang* qui signifie « chariot ».

2. *Ḳiptchoḳ*, en ouïgour, signifie « creux, désert, inculte » et par extension « vain » (Vambéry, *Kudatku Bilik*, p. 223, col. 1). Ce mot est synonyme de l'ouïgour *ḳobi*, qui n'est autre que le mongol *ghobi*, désert.

3. Appelés *go-lu* en chinois; sur cette tribu voir M. Thomsen, p. 71, note.

4. *Aghadj*, dans les différents dialectes turcs, signifie « arbre » et *er* (mongol *ara*) « homme ».

5. Rashîd ad-Dîn donne une étymologie bizarre de ce nom; il dit que quand

Digitized by Google

BAKRIN, aussi nommés MAKRIN (p. 166). — Cette tribu habite dans le pays des Oûïghoûrs, mais ils ne sont ni Mongols ni Oûïghoûrs ; ils furent les alliés de Djingîz-Khân, qui épousa une femme de cette tribu nommée Moûkâï-Khâtoûn.

ḲIRḲIZ[1]. — Ḳîrḳiz et Kem-kemdjyoût, dit Rashîd ad-Dîn (p. 168), sont deux provinces limitrophes qui forment un seul pays; Kem-kemdjyoût est le nom d'un grand fleuve. Ce pays s'étend d'un côté jusqu'au Mogholistan, il a pour frontières la Selinga سلنكه, sur les bords de laquelle habitent les Tâïdjyoût; il est limité d'un autre côté par un grand fleuve que l'on appelle Ankkou انكقوه Moûrân, sur les confins de Abîr Sibîr, d'un autre côté la frontière est formée par un pays montagneux où habitent les Nâïmân, ainsi que les Ḳoûrî, les Barghoût, les Toûmt et les Bâïloûk qui sont des tribus mongoles[2]. Les Ḳîrḳiz nomment leur roi inâl اينال; ils furent les ennemis de Djingîz-Khân.

Tribus turques appelées MONGOLS[3] dès l'antiquité ; elles se divisent en deux branches :

les tribus issues d'Oûghoûz et de ses enfants émigrèrent de leur pays dans la Transoxiane et la Perse, ils perdirent leur type et devinrent semblables aux Persans تاجيك; aussi les Persans les appelaient-ils « semblables à des Turcs » *turk mân* (*end*), ترك مانند ; de là on aurait fait le nom de Turkoman. On trouve en arabe un pluriel étrange de ce mot, à savoir تراكمين. On lit dans le *Soloûk* de Maḳrîzî, ms. ar. 1726, fol. 457 v°,

كانت التراكين قد اغاروا على بلاد سيس ومعهم عسكر ابن قرامان

« Les Turkomans avaient déjà fait des incursions dans le pays de Sîs (la petite Arménie) avec l'armée d'Ibn Ḳarâmân » (année 738 de l'hégire).

1. Les Ḳîrḳiz sont divisés aujourd'hui en trois hordes : la *grande* qui est tributaire de l'empire chinois, et deux autres la *petite* et la *moyenne* qui sont soumises à la Russie (Rémusat, *Recherches*, p. 309). On donne dans le Turkestan une étymologie assez curieuse du nom de Ḳîrḳiz pour être rapportée ici. Kîrḳiz قير قيز serait une abréviation de *ḳirḳ ḳiz* قيرق قيز « les quarante filles ». On raconte que la fille d'un roi étant allée se promener avec trente-neuf autres jeunes filles qui lui servaient de demoiselles d'honneur, sur les bords d'un lac, virent flotter une écume à la surface de l'eau. Elles y trempèrent leurs doigts, ce qui eut pour résultat de les rendre enceintes. Le roi, s'apercevant de l'état de ces quarante filles, les chassa et elles allèrent se réfugier dans une forêt où elles donnèrent naissance à des enfants dont la descendance forma la nation kirghize. Voir dans l'ouvrage de M. le comte de Charencey plusieurs variantes de cette légende bizarre.

2. Voir plus haut le détail de ces tribus.

3. Le nom de Mongol se trouve écrit *Monkghol* dans la langue originale. Rashîd ad-Dîn dans son *Histoire des tribus*, p. 178, et Aboû 'l-Ghâzî dans sa *Shadjarat et-Turkî* donnent de ce nom propre une explication assez peu satis-

Digitized by Google

A) Les mongols Darlikîn درلكين, c'est-à-dire les Mongols en général.

B) Les Mongols Nîroûn نيرون, c'est-à-dire les Mongols de race pure.

A. — *Mongols Darlikin.*

Ce sont ceux qui descendent de Nikoûz et Kyân, les deux Mongols qui se réfugièrent dans l'Arkineh-ḳoûn et qui vivaient avant l'époque de Doûboûn Bâyân et d'Alânḳavâ[1].

L'habitat des Mongols se composait d'un vaste pays qui s'étend depuis les frontières du pays des Oûïghoûrs jusqu'aux frontières du Khitâï et du pays de Djoûrdja جورجه. Rashîd ad-Dîn rapporte que deux mille ans avant son époque, les Mongols se querellèrent avec les autres tribus turques et qu'une guerre s'ensuivit. Les Mongols furent anéantis et il ne resta que deux hommes et deux femmes qui prirent la fuite de peur d'être massacrés ; ils se réfugièrent dans une plaine fertile entourée de montagnes et de forêts dans lesquelles on ne pouvait arriver que par un sentier raboteux. Cet endroit s'appelait Arkineh-ḳoûn[2]. Les Mongols s'y multiplièrent et chacune de leurs tribus prit un nom particulier[3].

OURYANKḲAT (p. 186), اوريانكقت[4]. — Ces peuplades avaient l'habitude d'insulter le ciel, les éclairs et le tonnerre ; ils ne mangeaient jamais la chair d'un animal foudroyé.

ḲONḲORAT (p. 195), قنقرات[5]. — Rashîd ad-Dîn rapporte au sujet de cette tribu la fable suivante : On raconte qu'un jour trois enfants naquirent d'une petite cruche d'or, et que de là naquirent plusieurs tribus turques. Ce n'est, dit l'historien persan, qu'une façon de parler tout allégorique ;

faisante. Ils prétendent que ce mot se serait primitivement prononcé *mongol* مونك اول signifiant « qui a du chagrin فرومانده et qui a le cœur pur ». Cette étymologie est assez suspecte, car il semble bien que la décomposition de *monkghol* en *mong ol* est une étymologie artificielle et ensuite parce que le mot *monk* مونك est un mot turc et non un mot mongol ; cf. turc oriental *monkaimak* مونكايمق, être triste.

1. Ceci est en contradiction avec ce que dit plus loin Rashîd ad-Dîn et le *Mesalek al-Abṣâr*.

2. *Ḳoûn* قون signifie une ceinture de montagnes et *arkine*[h] اركنه « murailles ».

3. On appelait aussi ces Mongols *Ḳyat* قيات, pluriel de *Ḳyân* قيان, nom de leur ancêtre commun. *Kyân* signifie « un torrent violent qui se précipite du haut des montagnes ». C'est à cause de sa bravoure qu'on lui avait donné ce nom.

4. On a vu plus haut une tribu nommée les Ouryânkḳât de la forêt, ils sont distincts de ceux-ci.

5. Les tribus appelées Ḳonḳorât habitaient dans la chaîne de montagnes qui sépare l'empire du Khitâï de la contrée où habitent les Mongols. Cette contrée est appelée Outidjya اوتجيه.

Digitized by Google

il l'explique en disant que la femme qui mit au monde ces trois enfants, se désignait elle-même par le nom de « cruche d'or », car les Mongols ont l'habitude de dire : « J'ai vu le visage d'or du roi », au lieu de dire simplement « J'ai vu le roi »[1] : Voici le nom de ces trois enfants :

Djoûrloûḳ Markân[2], ancêtre des tribus Ḳonḳorat.

Kabâî Shireh qui eut deux fils : Ikrâs, origine de la tribu des Ikrâs, et Oulḳoûnoût, origine de la tribu d'Oulḳoûnoût.

Toûsboûdâô dont voici la descendance :

Toûsboûdâô

Ḳarânoût

Ḳoûnkalyoût, origine de la tribu de Ḳoûnkalyoût.
|
Masîr Oûloûk.
|
Koûrlâs, origine de la tribu de Koûrlâs.
|
Iltchîkîn[3], origine de la tribu d'Iltchîkîn.

OURYAOUT (p. 211). — Cette tribu se subdivise en trois branches : Ḳoûnkḳitân[4], Arlât[5], Oûryâoût Kalanḳkoût ; ces noms étaient primitivement le nom de trois frères dont la postérité a donné naissance à ces

1. Cette naissance miraculeuse étonne tellement Rashîd ad-Dîn qu'il en donne une explication réellement baroque. Ce mythe n'est point propre aux Mongols, car on le retrouve dans l'Inde et dans d'autres pays, sans qu'il soit naturellement question d'un emprunt quelconque.

2. Markân signifie « qui lance ses flèches droit au but ».

3. Iltchîkîn signifie « âne » dans la langue du Khitâî.

4. Ce mot signifie « qui a un grand nez ». Ceci est en contradiction formelle avec ce que dit le même auteur dans son *Histoire de Djingîz-Khân*, où il affirme que la tribu de Kounkḳitân descend du fils de Kaîdoû-Khân, nommé Djâoûdjîn Hoûrkoûzand جاوجين هوركوزند. Les tribus de Hoûrîkân et de Sandjyoût descendent également de lui, mais il est certain que cette dernière généalogie est à rejeter, en effet : l'auteur persan s'accorde dans son *Histoire des tribus turques* et dans son *Histoire de Djingîz-Khân* pour considérer les tribus de Hoûrîkân et de Sandjyoût comme issues de Djâoûdjîn, fils de Ḳâîdoû ; or ces deux tribus font partie des Mongols Nîroûn, c'est-à-dire des descendants d'Alânḳavâ, rendue enceinte par la lumière, tandis que la tribu de Koûnkḳitân fait partie des Mongols Darlikîn, c'est-à-dire des descendants légitimes d'Alânḳavâ. Or, il y a contradiction absolue entre ces deux affirmations.

5. « Qui est cher à son père et à sa mère ».

Digitized by Google

tribus. La tribu d'Oûryâoût Kalankkoût porte aussi le nom de Kalankkoût Tarkhân, elle a donné naissance à la tribu de Kartchin.

HOUSHIN (p. 222).

SOULDOUS (p. 224).

ILDOURKIN (p. 232). — Cette tribu est une subdivision de la précédente.

BAYAOUT (p. 233). — Rashîd ad-Dîn cite deux subdivisions de cette tribu, les Djadî Bâyâoût et les Kahroûn Bâyâoût. Djadî est le nom d'un fleuve dans le Mogholistan, sur les bords duquel se trouve l'habitat des Djadî Bâyâoût; les Kahroûn Bâyâoût sont la partie nomade de cette tribu. Ils furent les alliés de Djingiz-Khân dans les guerres contre les Tâîdjyoût. Dans son *Histoire de Djingîz-Khân*, Rashîd ad-Dîn raconte qu'un jour, le plus jeune, Kaîdjou Markan ayant tué un bœuf de montagne, un homme de la tribu de Bâyâoût nommé Bâyâlik بايالبق lui vendit son fils pour un morceau de la chair de ce bœuf. Comme Koûloûn Sak était parent du mari d'Alânkavâ, il donna à cette femme l'enfant qui avait été vendu de cette façon et c'est de cet enfant qu'est née la plus grande partie de la tribu de Bâyâoût.

B. *Les Mongols Nîroûn.*

Ils descendent des trois fils qu'Alânkavâ[1] eut après la mort de son mari Doûboûn Bâyân : Boûkoûn Katghî, Boûkoû Saldjî et Boûzandjar.

KATKIN (p. 239). — Cette tribu descend du premier fils d'Alânkavâ, Boûkoûn Katghî, elle fut l'ennemie de Djingiz-Khân.

SALDJYOUT[2]. — Descend du deuxième fils d'Alânkavâ, Boûkoû Sâldjî; tribu également ennemie de Djingiz-Khân.

TAIDJYOUT[3]. — Tire son origine de Djarka Linkkoûm[4], fils des Kâîdoû-Khân. Ils habitaient sur les bords de la Selinga (*Tribus*, p. 168); les autres fils de Kâîdoû furent Bâî-Sonkkoûr, ancêtre de Djingiz-Khân et Djâoûdjin, ancêtre des tribus de Arîkîn ou Hartkîn[5]. Les Tâîdjyoût furent les ennemis féroces de Djingiz-Khân.

1. Alânkava était de la tribu de Kourlâs, une des tribus des Mongols Darlikîn.

2. Évidemment un pluriel du nom propre Sâldjî.

3. Rashîd ad-Dîn repousse l'assertion de quelques historiens turcs qui faisaient descendre cette tribu de Nâtchîn, fils de Doûtoûm Minin.

4. Dans la langue du Khitâî *lingkkoum* لينكقوم signifie « grand émir »; les Mongols disent dans le même sens *linkou* لنقو.

5. Cette tribu est aussi appelée *Arikan* اريكان, *Harika* هريكه et *Hourikan* هوريكان.

Digitized by Google

HARIKAN (p. 248). — Issus de Djâoûdjîn, troisième fils de Ḳâidoû.

DJINIS (p. 249). — Cette tribu est une subdivision de celle de Tâidjyoût; elle descend des deux fils de Djarḳa-Linkḳoûm qui se nommaient Kandoû Djîni et Olkâdjîn Djîni. *Djînis* est le pluriel de *djini*[1]; cette tribu est aussi nommé Nikoûz, ce qui est déjà le nom d'une autre tribus mongole.

NOUTAKIN, OUROUT, MANKḲOUT (p. 250). — Ces trois tributirent leur origine de Djâḳsoû, fils de Toumenâi-Khân; elles furent alliées des Tâtdjyoût contre Djingîz-Khân[2].

DOURBAN[3], BARIN et SOUḲYOUT (p. 259). — Ces trois tribus descendent de trois frères qui portent ce nom.

BAROULAS (p. 265). — C'est la tribu à laquelle appartenait l'émir Tîmoûr ou Tamerlan. Cette tribu tire son origine de Ḳâdjoûlâi, fils de Toûmenât-Khân[4].

HIDARKIN (p. 266)[5]. — Cette tribu de Hidarkîn descend de Ḳâdjyoûn, fils de Toûmenâi-Khân.

1. *Djîni* جينه signifie « loup », ces deux noms signifient « loup mâle » et « loup femelle ».

2. Sauf cependant quelques personnes de la tribu de Mankḳoût qui se joignirent à Djingîz-Khân.

3. Rashîd ad-Dîn dans son *Histoire de Djingîz-Khân* (Saint-Pétersbourg, 1868, p. 6) donne une autre version : il rapporte en effet que Ḳaidjou قيجو Markân, fils de Tamâdj, fils de Tadjî-kyân, fils de Bourta-Tchina, eût quatre fils dont il ne nous donne pas les noms. Les quatre fils, voulant se rendre dans un pays différent de celui qu'ils habitaient, traversèrent la mer sur un radeau. C'est d'eux que descendrait la tribu de Doûrbân, ce mot signifiant « quatre » en langue mongole.

4. Rashîd ad-Dîn, dans son *Histoire de Djingîz-Khân*, p. 44, dit que ce Ḳadjoûlaî eût pour fils Irdamdjou baroula اردم جو بروله. Ce nom se retrouve sur les inscriptions du tombeau de Tîmoûr et de Mirânshâh que j'ai publiées dans cette même *Revue*. Dans l'inscription de Tîmoûr, on lit distinctement Irdamdji Roubala ارذ مجى روبالا : et dans celle de son fils Mirânshâh, Irdamdji Berlas اردمجى برلاس. J'ai supposé dans ma traduction du premier de ces documents que Roûbala روبالا était une faute pour Berlas برلاس. La forme donnée par Rashîd ad-Dîn بروله, prouve qu'il n'était point utile de recourir à cette hypothèse, et que le nom propre qui se trouve sur le tombeau de Tîmoûr est bien à lire Irdamdji Roûbala. Le changement de *baroula* ou *roubala* n'étonnera point les personnes qui ont quelque connaissance de la phonétique des dialectes turcs. Néanmoins ma supposition était entièrement justifiée par ce fait que l'inscription de Mîrânshâh porte Berlas au lieu de *roubala*. Il n'est pas inutile de faire remarquer que le nom propre Irdamdji est identique au mot turc osmanly *yardoumdji* يارديمجى « qui porte secours ».

5. Rashîd ad-Dîn, *Histoire de Djingîz-Khân*, Saint-Pétersbourg, 1868, p. 45,

Digitized by Google

DJOURYAT (p. 266). — Descendants du septième fils de Toûmenât-Khân nommé Doûr Bâyân [1]; ils sont aussi appelés Djâdjirât; ils furent les grands ennemis de Djingiz-Khân.

BOUDAT (p. 274). — Descendants de Bât Kalki, cinquième fils de Toûmenât; ils furent alliés de Djingiz-Khân.

DOUḲLAT (p. 275). — Descendants de Bouzandjar [2], huitième fils de Toûmenât; ils furent les alliés de Djingiz-Khân contre les Tâtdjyoût.

YISOUT (p. 275) [3]. — Tribu issue de Djintâi [4], neuvième fils de Toûmenât-Khân; ils furent d'abord ennemis de Djingiz-Khân, et se soumirent ensuite à lui.

SOUKAN (p. 284). — Alliés de Djingiz.

ḲANKḲYAT (p. 184). — Alliés de Djingiz-Khân.

ḲYAT BOURḲIN. — Tribu issue de Oûnkin [5] Boûrkân, fils de Ḳâbûl-Khân [6].

ḲYAT BOURDJAḲIN [7]. — Tribu issue de Yisoûkâi Bahadûr, père de Djingiz-Khân.

HOÛYÎN, tribu issue de Nikoûn Tâishi, fils de Burtân Behadûr [8].

IV

J'ai dit, dans une des notes précédentes, que le mot قان *ḳân* ne devait pas être considéré comme une faute de copiste et être remplacé par قاآن *ḳâ'ân* ou par خان *khân* dans les passages où on le trouve; pour mieux établir ce fait, je ne crois pas inutile d'en donner plusieurs exemples tirés de différentes chroniques. On lit dans le *Dorret el-Aslak*, ms. ar. 1719, folio 126 v° :

فيها جهز القان خدابنده بن ارغون • • • من جيشه ستين الفا

1. Appelé aussi Oûdoûr Bâyân, *ibid.*, p. 46.
2. Ce personnage est aussi appelé Bouzandjar Doûḳlân. Rashîd ad-Dîn, *ibid.*, p. 47. Doûḳlât est le pluriel régulier mongol de *doûḳlân*.
3. *Yisout* est le pluriel de *yisoun*, qui en mongol signifie « neuf ». Ce mot entre souvent dans la composition des noms propres mongols, par ex., Yisoun timour يسون تيمور, Yisoun bogha يسون بوقا.
4. Dans un autre passage de cette histoire, *ibid.*, p. 47, le fils de Toumenât, ancêtre de cette tribu, est nommé Khataḳa ختاقاى, tandis que la forme donnée ici est *djintâi* جنتاى. Cette dernière forme a beaucoup de chances d'être fautive, car le nom de ce personnage varie entre ختاياى, ختاقاى, حساياى et حسااى.
5. Oûnkîn signifie « jeune fille »; ce nom lui avait été donné à cause de sa beauté.
6. Rashîd ad-Dîn, *ibid.*, p. 46.
7. *Boûrdjaḳîn* signifie « qui a les yeux bleu foncé ».
8. Rashîd ad-Dîn, *ibid.*, p. 79.

Digitized by Google

« Cette année (707) le *ḳân* Khodabendèh, fils d'Arghoûn, envoya un détachement de 60.000 hommes pris dans son année... »; dans ce même ouvrage, folio 11 v°, on lit :

فيها وصل انقان هلاكو بن طلو بن جنكز خان . . .

« Cette année (656), arriva le *ḳân* Houlâgoû, fils de Ṭoulou, fils de Djengis-Khân... »

Dans le manuscrit arabe 1516, folio 74 et 102 r°, le même prince est nommé هولاكو قان « Hoûlâgoû *ḳân* »; on retrouve le même mot écrit *ḳân* dans les noms قان ردى *Ḳân*-Berdi; بركه قان Bérékéh-*Ḳân* (ms. ar. 1791, folio 37 r°). Enfin Maḳrîzî donne au fils du sultan Beibars le nom de بركه قان Bérékéh-*Ḳân*.

E. Blochet.

Digitized by Google

TOPOLOGIE

οὐδὲ γὰρ θεριστῆ καὶ σκαπανεῖ, ἀλλὰ τῷ πεισθῆναι δυναμένῳ τὴν γῆν ἔχειν οὕτω τὴν ὅλην..
(Strab., II, p. 110.)

J'ai forgé, pour le mettre en tête de ces études, le mot nouveau de *Topologie*, qui me paraît les résumer exactement. Dans sa dissertation sur « les Types d'établissements grecs durant l'antiquité »[1], G. Hirschfeld regrettait l'absence d'un nom commode pour ce genre d'études qu'il entrevoyait. Car il pensait que la description des sites et emplacements antiques ne suffit pas. Il réclamait et il tentait de fonder une *science des sites*, qui ne nous donnât pas seulement l'aspect des lieux et des villes avec leur situation réciproque, leurs moyens de communication ou les obstacles intermédiaires. Pour mieux nous expliquer l'histoire particulière des villes et leurs relations avec l'histoire générale, il voulait tirer, des données physiques, certaines lois historiques et, des conditions naturelles, certaines conséquences humaines. En présence d'un site, pensait G. Hirschfeld, on peut toujours déterminer, avec chances de certitude, quelle sorte d'agglomération humaine a existé ou a pu exister là, quel état de civilisation ces hommes ont connu, quelles furent leur vie quotidienne et leurs occupations, quel degré, quel minimum, quel maximum de richesse et de prospérité ils purent atteindre, bref, quelles conditions matérielles et morales durent réaliser leurs sociétés successives, pour que leur cité naquît, se maintînt, grandît ou disparût en cet endroit. Il est des lois générales de milieu et de domicile qui président à la formation, au développement et à la

1. *Histor. und Philolog. Aufsätze* dédiés à Ernst Curtius, p. 353. Berlin, 1884.

Digitized by Google

durée, comme au déplacement et à la dispersion des agglomérations humaines. Ce sont ces lois qu'il s'agit de dégager, qu'il est facile de dégager, surtout pour les sociétés disparues, et G. Hirschfeld donnait à la recherche et à l'étude de ces lois le nom de « Typologie des établissements », *Typologie griechischer Ansiedlungen*. A ce nom un peu long et peu clair, on substituerait avantageusement, je crois, celui de *Topologie* ; ce mot se comprend de lui-même, car cette nouvelle science des lieux serait à la topographie, simple description des lieux, exactement ce qu'est la géologie à la géographie.

La topographie, en effet, usant de notre expérience actuelle ou passée et mettant à profit tous les témoignages humains, étudie ou reconstitue l'état des lieux, tel que l'œil des hommes les a vus ou les a pu voir. De même, la géographie étudie ou reconstitue la situation et la forme des mers et des continents, le relief des contrées, l'allure des fleuves et le profil des côtes, bref tous les aspects actuels ou passés de la surface terrestre, dans toutes les régions et à toutes les époques où l'expérience humaine nous peut faire pénétrer. Mais il nous faut recourir au géologue, si nous voulons connaître la nature intime de ces continents, la raison de ces dépressions et de ces reliefs, les lois et les modes de leurs formations et déformations, bref toute l'histoire terrestre antérieure à l'expérience humaine. C'est au géologue que nous demanderons aussi quelles lois ont présidé, président et présideront à l'évolution générale de toute cette histoire, avant, pendant et après que l'expérience humaine en a été ou en aura été le témoin.

Semblable à la géologie, la *topologie*, partant des phénomènes contemporains, s'attacherait surtout à l'étude du passé : à la lumière des faits actuels, elle reconstituerait de toutes pièces ou expliquerait les époques disparues. Sous la mince, très mince, couche d'histoire écrite, que nous connaissons, elle exploiterait les couches profondes de l'humanité primitive ou inconnue. Dans la couche historique elle-même, elle rencontrerait bien des phénomènes dont elle seule nous pourrait rendre compte. Elle

Digitized by Google

nous fournirait donc un moyen nouveau pour étudier la préhistoire, surtout en classant certains documents de cette préhistoire que d'autres études peuvent nous fournir mais qu'elle seule, je crois, peut dater et sérier avec une approximation raisonnée. Dans l'histoire même, en outre, elle nous expliquerait certains faits indiscutables, et pourtant illogiques et incompréhensibles : nous en verrons dans la suite plus d'un cas. Si dès maintenant on veut un exemple concret pour éclairer cette définition, prenons l'exemple de la Méditerranée.

*
* *

L'histoire de la Méditerranée commence pour nous avec les Grecs. Si haut que nous remontions dans notre notion commune des navigations méditerranéennes, ce sont les Grecs qui en occupent l'arrière-fond semi-légendaire ; leurs héros navigateurs nous semblent perdus dans la brume des mythes et comme dans le crépuscule des dieux ; nous croyons, d'une foi plus ou moins raisonnée mais assez générale, qu'au commencement il y avait des Grecs dans la Méditerranée et que les Grecs firent tout pour le premier aménagement commercial de cette mer. A la réflexion, pourtant, des impossibilités apparaissent. L'histoire grecque ne remonte qu'à une dizaine de siècles avant notre ère : c'est en somme le commencement des temps modernes. Or la Méditerranée a une ceinture de côtes hospitalières à l'homme, avec une multitude de rades et de ports et des chapelets d'îles côtières, qui sollicitent la curiosité du terrien et créent chez lui l'esprit d'aventures. La Méditerranée a un régime de vents stables et modérés. Elle n'a donc pu demeurer, des cinquantaines ou des centaines de siècles durant, une mer déserte, abandonnée aux troupes des oiseaux et des monstres marins, sans flottes, sans barques de pêche, de guerre ou de commerce. Si l'on admettait que les navigations méditerranéennes n'ont commencé qu'au IXe ou au Xe siècle avant notre ère, il faudrait admettre aussi que les populations riveraines furent, durant des milliers d'années, incapables de mettre à profit tant d'avantages naturels, et rebelles

Digitized by Google

à tant d'influences de climat et de milieu, — double hypothèse inadmissible. Les populations méditerranéennes, parvenues si tôt à un tel degré de civilisation, puis, durant vingt ou trente siècles d'histoire, demeurées si aptes aux découvertes de toutes sortes, ont toujours été façonnées sur un pareil modèle, à travers tous les changements de civilisations et de races, par les mêmes conditions de nourriture et de vie. Elles n'auraient pu demeurer tant de siècles si différentes de ce qu'elles furent toujours, si inférieures à tant d'autres populations maritimes, à ces populations malaises, par exemple, dont les guerriers, armés de silex et outillés de bois, sillonnaient les immensités du Pacifique, bien avant que nos voiliers et nos vapeurs n'en eussent découvert le chemin. Avant les marines grecques, la Méditerranée dut connaître d'autres marines. Avant l'histoire grecque, il y eut une préhistoire méditerranéenne.

Les Grecs au reste avaient cette opinion : avant les *thalassocraties*, comme ils disaient, d'Athènes, d'Égine, de Mégare, d'Ionie ou de Crète, ils affirmaient l'existence de thalassocraties étrangères, pélasges, thraces, chypriotes, cariennes, phéniciennes, lydiennes ou phrygiennes, dont ils se transmettaient la liste et les durées respectives[1]. Mais chaque auteur, en les recopiant, augmenta un peu les numéros de la série, prolongea la longueur de chacun, renversa l'ordre et le brouilla à la guise de son imagination ou de son patriotisme, si bien qu'aujourd'hui il nous est impossible de tirer de ces listes quelque renseignement certain :

1. Euseb., *Chron.*, I, p. 225 : « ex Diodori scriptis breviter de temporibus thalassocratorum qui maria tenebant; post bellum Trojanum mare obtinuerunt :

I. Lydi et Maeones,	annos	XCII	IX. Milesii,	annos	(XVIII)
II. Pelasgi,	—	LXXXV	X. (Cares),	—	(LXI)
III. Thrakii,	—	LXXIX	VI. Lesbii	—	(LXVIII)
IV. Rhodii,	—	XXIII	XII. Phokaei,	—	XLIV
V. Phrygii,	—	XXV	XIII. Samii,	—	....
VI. Kyprii,	—	XXXIII	XIV. Lakedaemonii,	—	II
VII. Phynikii,	—	XLV	XV. Naxii,	—	X
VIII. Aegyptii,	—	....	XVI. Eretrii,	—	XV
			XVII. Eginenses,	—	X

usque ad Xerxis transfretationem. »

Digitized by Google

on peut tout au plus les citer comme indice, non comme preuve. En dehors de ces listes, nous avons les affirmations concises et peu nombreuses de quelques auteurs; même quand ces auteurs sont Hérodote et Thucydide, elles ne peuvent davantage nous fournir de certitude : la part de vérité et la part de légende, ou du moins l'apparence de vérité et l'apparence de légende, y sont trop étroitement mêlées et confondues. Toutes les hypothèses, toutes les affirmations, toutes les négations aussi, semblent légitimes ou possibles.

Dans cette incertitude, on crut au cours de ces années dernières que l'archéologie, apportant l'ample moisson des fouilles grecques, insulaires et asiatiques, allait reconstituer sans peine cette période antéhellénique : on lui demanda de résoudre le problème des origines grecques. On ne saurait exagérer l'utilité de ces fouilles ni la grandeur de leurs résultats : grâce à elles, Mycènes, Tirynthe et Ilion, Agamemnon et Ulysse, ont été désenlisés de la légende qui, chaque jour montant plus haut, risquait de les faire disparaître du sol historique; héros et villes sont rentrés dans le réel; l'*Iliade* et l'*Odyssée* ont cessé de nous apparaître comme plus mythiques que la *Chanson de Roland* : c'est toute une province reconquise pour l'histoire.

Mais, au début du siècle, les créateurs de l'histoire terrestre antérieure à l'homme firent aussi de merveilleuses découvertes dans les couches anciennes de notre sol. On put s'extasier aussi devant la grandeur des ossements exhumés, quand Cuvier et ses disciples reconstituèrent avec quelques débris fossiles les représentants gigantesques des espèces disparues. La paléontologie eut son heure de splendeur incomparable et d'incontestable utilité; pendant quelque temps elle jouit, à bon droit, d'une faveur presque exclusive. Mais si cette faveur exclusive eût duré trop longtemps, nous voyons bien aujourd'hui que l'histoire terrestre eût été singulièrement déformée, inclinée aux mythes, au miracle, à l'invraisemblance, par les méthodes et les préjugés des paléontologues. Car la recherche et l'étude, la détermination et le classement des fossiles réclament à coup sûr une attention

Digitized by Google

scrupuleuse et critique, un esprit de discernement, des habitudes de comparaison, bref, une méthode scientifique. Mais on ne peut nier aussi que la part de la fantaisie personnelle, ou du moins de l'imagination et du sentiment, ne soit encore très grande en ces recherches et que, même, cette part ne devienne prépondérante quand les matériaux une fois réunis et classés, il s'agit de les mettre en œuvre. De ces membres épars et souvent incomplets, de ces fémurs écourtés, de ces dents déserties, de ces vertèbres égrenées, il faut reconstituer un organisme complet[1]. Or l'imagination du paléontologue est sans cesse sollicitée et développée par ce fait qu'à travers l'évolution de milliers de siècles ou dans les cahots de mille révolutions successives, les traces des organismes fragiles et ténus ont, comme il est naturel, disparu presque entièrement. Le paléontologue ne vit dans l'étude et dans la compagnie que d'êtres gigantesques, dont l'ossature énorme put jadis échapper à tous les hasards, et dont la taille, la force et la beauté créent aujourd'hui, dans l'esprit qui les reconstitue, un monde de merveilles, de monstres, et, parfois, de chimères, tout différent de notre petit monde terre-à-terre[2]. Aussi l'histoire terrestre à la mode des paléontologues était-elle très différente de l'histoire réelle, que nous commençons à entrevoir. Imbue de conceptions visiblement fausses, elle était outillée aussi de méthodes absolument défectueuses.

1. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, t. VI, p. 10-11 : « L'archéologie dispose de matériaux dont la richesse va toujours croissant et, par suite, ses méthodes d'analyse et de comparaison deviennent de plus en plus précises... Il n'est pas un petit fragment de pierre ou de terre cuite, de bois, de verre, d'ambre ou de métal qu'elle ne recueille et qu'elle ne classe pour y retrouver l'empreinte plus ou moins marquée des idées et des croyances, des goûts et des habitudes, qui régnaient alors qu'ont été façonnés tous ces objets ». F. Houssay (*La philosophie zoologique à Mycènes*, *Revue arch.*, 1895, p. 12) arrive, en étudiant la poterie de Mycènes, à « cette idée que, dans la période préhellène, le problème des origines (des êtres et des espèces) était déjà posé et avait reçu une réponse provisoire : la faune terrestre et même aérienne naissait de la faune marine », puisque sur les poteries de Mycènes nous voyons représentés côte à côte des *anatifes* (lepas anatifera), des oies bernaches et des canards sans pattes.

2. Thuc., I, 10 : ὅτι μὲν Μυκῆναι μικρὸν ἦν, ἤ εἴ τι τῶν τότε, πόλισμα νῦν μὴ ἀξιόχρεων δοκεῖ εἶναι... Cf. Perrot et Chipiez, t. VI, p. 381 : « Je suis tenté de croire que Thucydide lui-même n'a jamais été à Mycènes. S'il avait parcouru ce

Digitized by Google

Entre le monde merveilleux des origines et la mesquine réalité des temps modernes ou contemporains, les paléontologues ne pouvaient supposer une évolution lente et continue : la distance leur semblait trop grande, le fossé trop large et trop profond. Il leur fallait des révolutions violentes, des cataclysmes et des déluges pour expliquer ces abîmes insondables qui séparent notre époque actuelle des époques disparues. Les mondes « antédiluviens » leur apparaissaient comme régis par des lois, visités par des phénomènes et par des forces, dont nous chercherions vainement autour de nous les similaires ou les équivalents... Toutes les conceptions changèrent quand les géologues entrèrent en jeu et quand l'étude des terrains remplaça l'étude des monstres. On s'aperçut alors d'une similitude profonde entre toutes les époques terrestres apparemment si différentes. On vit que depuis les origines jusqu'à nos jours les mêmes lois, les mêmes phénomènes, les mêmes forces continuent sur les mêmes éléments leur même travail de longueur et de patience. L'histoire des origines reprit contact avec la réalité contemporaine; elle fut moins merveilleuse et moins belle; mais elle devint plus vraisemblable, plus proche de la certaine vérité.

En outre, les conclusions générales de la paléontologie, — on le constata bientôt, — avaient été forcément viciées d'avance par les vices mêmes de la méthode: il était impossible d'appliquer à l'ensemble les résultats, même les plus certains, d'une ou de plusieurs enquêtes particulières; il était impossible aussi de dater sûrement chacune des périodes reconstituées et de retrouver leur ordre de succession. A vouloir dater en effet, par les seuls fossiles, telle couche de terrain et la période préhistorique cor-

vaste champ de ruines, si ses yeux s'étaient levés vers le dôme des deux grands tombeaux et en avaient mesuré le vaisseau spacieux, s'il avait contemplé les murs de la citadelle et s'il en avait franchi la porte, il n'admettrait pas que Mycènes était une petite ville, comme toutes les villes de ce temps-là... Les monuments de Mycènes éveillent encore maintenant l'idée d'une ville populeuse, d'une royauté et riche et puissante ». Dans quelques siècles et après quelques révolutions, Chambord, Chenonceaux ou Langeais, — μικρὸν ἢ εἴ τι τῶν τότ' πόλισμα, — pourront soulever entre archéologues et historiens les mêmes contradictions.

Digitized by Google

respondante, on s'aperçut bientôt d'erreurs indiscutables et même grossières : car le monde actuel nous montre quelles différences énormes, dans la même période et sur les mêmes terrains, peuvent séparer la faune et la flore de telle région contemporaine, de l'Australie, par exemple, de la faune et de la flore des autres régions émergées. D'autre part, on reconnut impossible d'affirmer que les fossiles appartiennent toujours à la région où ils se rencontrent, à la couche où nous les découvrons aujourd'hui : ils ont pu être transportés à cette place par les hasards des courants et des glissements contemporains ; ils ont pu être précipités et accumulés en ce gîte par les secousses et les compressions des dislocations postérieures... L'histoire, à la mode des paléontologues, était donc sans chronologie possible, sans géographie certaine. Or, que peut être l'histoire sans localisation dans le temps et l'espace, sinon *une* histoire, c'est-à-dire un pur roman? Il fallut se rendre à l'évidence et renverser les rôles : la géologie étudia d'abord les couches successives, data les périodes, les séria, en fit la chronologie et la géographie; puis, quand le théâtre fut reconstitué et la pièce refaite, on y put introduire les acteurs, qui s'y trouvèrent à leur place et dans leur décor...

Appliqué à la préhistoire méditerranéenne, cet exemple doit servir de leçon. Pour reconstituer une histoire réelle, ou du moins rationnelle, des origines grecques, il faut autre chose que les traces fossiles des héros et des villes : « Le moissonneur et le fouilleur ne suffisent pas, dit Strabon ; il faut un homme capable de concevoir les lois générales de la terre. » La grandeur ou la beauté de quelques débris ne doivent pas nous faire exagérer l'importance ou l'originalité de telle civilisation disparue. Surtout les hasards des trouvailles et la richesse de tels gisements ne doivent pas influencer toutes nos conceptions et tout notre langage et créer devant nos yeux le mirage d'une civilisation « mycénienne » ou « égéenne ». C'est du moins ce que semblent penser aujourd'hui quelques historiens.

Arrivé au terme de sa carrière, Ernest Curtius semblait se demander si, à l'école des archéologues, l'histoire de la Grèce pri-

Digitized by Google

mitive n'avait pas contracté, peut-être, des habitudes fâcheuses et une tendance vers l'illogique et vers le merveilleux. Il pensait que, sous peine de se perdre en futilités ou en chimères, elle devait reprendre pied sur le sol réel; il lui recommandait la seule étude qui pût lui donner quelques certitudes, en lui fournissant les seuls témoins irrécusables de ces temps abolis, — l'étude des lieux; la topographie, disait-il, la topographie seule peut nous ramener à des conceptions plus vraies sur le rôle respectif des Orientaux et des Hellènes dans la Méditerranée primitive[1].

Que l'on pense ce que l'on voudra des méthodes de l'archéologie, on peut constater du moins qu'elle a été incapable de résoudre le problème historique des origines grecques. Les Anciens avaient imaginé deux solutions à ce problème. L'archéologie moderne n'a fait que remettre ces deux solutions en présence, avec des autorités considérables et quelques arguments en faveur de l'une et de l'autre. Suivant Hérodote, Thucydide, Strabon, en effet, et suivant tous les auteurs en général, qui eurent une renommée d'érudition ou de critique, les Phéniciens avaient été en toutes choses les maîtres et les initiateurs des Grecs : c'est aussi, parmi les archéologues, l'opinion des Helbig, des Heuzey et des Pottier. Par contre, telles pages de M. J. A. Evans sur l'*Origine de l'Alphabet* ou de M. S. Reinach sur le *Mirage oriental* et sur le *Culte de la Déesse Nue* pourraient sembler traduites de Diodore de Sicile : « Certains prétendent, écrit Diodore, que les Syriens sont les inventeurs des lettres et que, disciples des Syriens, les Phéniciens apportèrent ces lettres en Grèce, — d'où leur nom de lettres phéniciennes. Mais les Crétois disent que la découverte initiale ne vint pas de Phénicie, mais de Crète, et que les Phéniciens ne firent que transformer les types des lettres et imposer ces nouvelles formes à la plupart

1. Ernst Curtius, *Topographie und Mythologie* (*Rhein. Museum*, 1895, p. 373 et suiv.): « Es ist lange ein herkömmlicher Satz unserer Alterthumsforschung gewesen, die europäische Geschichte beginne in Hellas; es wird doch endlich Zeit der alten Schultradition zu entsagen... beginnt die Topographie eine der ergiebigsten Quellen unserer historischen Kenntniss zu sein. »

Digitized by Google

des peuples[1]. » Diodore dit ailleurs : « Ce sont les premiers habitants de Rhodes, les Telchines, qui inventèrent une partie des arts et des choses utiles à la vie humaine ; c'est d'Actis le Rhodien, fils du Soleil et fondateur en Égypte d'Héliopolis, que les Égyptiens apprirent les théorèmes de l'astrologie. Plus tard, un déluge survint, qui détruisit en Grèce la plus grande partie de la population et tous les documents écrits ; les Égyptiens profitèrent de l'occasion pour s'approprier les découvertes de l'astrologie et dire qu'ils en étaient les inventeurs. Voilà comment, bien des générations plus tard, le Phénicien Kadmos, qui rapporta l'écriture en Grèce, en passa pour l'inventeur, même parmi les Grecs, grâce à leur commune ignorance[2]. » Et Diodore ajoute encore : « Les Crétois disent que les honneurs rendus aux dieux, les sacrifices et les initiations aux mystères sont d'invention crétoise et que les autres peuples les leur ont empruntés... Déméter a passé de chez eux en Attique, puis en Sicile et de là en Égypte, apportant avec elle la culture du blé. Semblablement Aphrodite est allée en Sicile, à Cythère, en Chypre et enfin dans la province asiatique de Syrie[3]. »

1. Diod., V, 74, 1 : πρὸς δὲ τοὺς λέγοντας ὅτι Σύροι μὲν εὑρεταὶ τῶν γραμμάτων εἰσί, παρὰ δὲ τούτων Φοίνικες μαθόντες τοῖς Ἕλλησι παραδεδώκασιν, οὗτοι δ' εἰσὶν οἱ μετὰ Κάδμου πλεύσαντες εἰς τὴν Εὐρώπην, καὶ διὰ τοῦτο τοὺς Ἕλληνας τὰ γράμματα Φοινίκεια προσαγορεύειν, φασὶ (Κρῆτες) τοὺς Φοίνικας οὐκ ἐξ ἀρχῆς εὑρεῖν, ἀλλὰ τοὺς τύπους τῶν γραμμάτων μεταθεῖναι μόνον καὶ τῇ τε γραφῇ ταύτῃ τοὺς πλείστους τῶν ἀνθρώπων χρήσασθαι καὶ διὰ τοῦτο τυχεῖν τῆς προειρημένης προσηγορίας. Cf. J. A. Evans, *Journ. of Hellen. Studies*, 1897, p. 327 et suiv.

2. Diod., V, 56-57 : γενέσθαι δ' αὐτοὺς καὶ τεχνῶν τινων εὑρετὰς καὶ ἄλλων τῶν χρησίμων εἰς τὸν βίον τῶν ἀνθρώπων εἰσηγητάς... Ἀκτὶς δ' εἰς Αἴγυπτον ἀπάρας ἔκτισε τὴν Ἡλιούπολιν · οἱ δ' Αἰγύπτιοι ἔμαθον παρ' αὐτοῦ τὰ περὶ τὴν ἀστρολογίαν θεωρήματα · ὕστερον δὲ παρὰ τοῖς Ἕλλησι γενομένου κατακλυσμοῦ καὶ τῶν πλείστων ἀνθρώπων ἀπολομένων, ὁμοίως τούτοις καὶ τὰ διὰ τῶν γραμμάτων ὑπομνήματα συνέβη φθαρῆναι · δι' ἣν αἰτίαν οἱ Αἰγύπτιοι καιρὸν εὔθετον λαβόντες, ἐξιδιοποιήσαντο τὰ περὶ τῆς ἀστρολογίας, etc. Cf. S. Reinach, *Le Mirage oriental*, G. Masson, Paris.

3. Diod., V, 77 : περὶ μὲν οὖν τῶν θεῶν οἱ Κρῆτες τῶν παρ' αὐτοῖς λεγομένων γεννηθῆναι τοιαῦτα μυθολογοῦσι · τὰς δὲ τιμὰς καὶ θυσίας καὶ τὰς περὶ τὰ μυστήρια τελετὰς ἐκ Κρήτης εἰς τοὺς ἄλλους ἀνθρώπους παραδεδόσθαι... Δήμητραν μὲν γὰρ περαιωθεῖσαν εἰς τὴν Ἀττικὴν, ἐκείθεν εἰς Σικελίαν καὶ εἰς Αἴγυπτον... ὁμοίως δ' Ἀφροδίτην ἐνδιατρῖψαι τῆς Σικελίας, τῶν δὲ νήσων, τῆς δὲ Ἀσίας περὶ τὴν Συρίαν. Cf. S. Reinach, *Les Déesses nues dans l'art oriental et dans l'art grec* (*Revue archéol.*, 1895, p. 367).

Digitized by Google

*
* *

Entre ces deux opinions, le choix, si l'on s'en tient aux textes de l'antiquité et aux arguments archéologiques, ne peut être qu'arbitraire. Je crois que les arguments signalés par Curtius et empruntés à la topographie, — je dirais à la topologie, — nous conduiraient à une solution; car je crois que cette géologie des sites arriverait à classer les périodes et à dater les fossiles de l'archéologie.

Les faits qu'elle nous révélerait auraient tout au moins sur les faits archéologiques deux grands avantages : ils sont localisés dans l'espace, puisqu'ils appartiennent sûrement à tel pays, à tel site donnés, et ils peuvent presque toujours être localisés dans le temps, datés, puisqu'on peut, avec quelque chance de certitude et sans aucune part de sentiment, les rapporter à telle ou telle période connue. Nous aurions une géographie certaine et une chronologie vérifiable, ou tout au moins les grandes lignes d'une géographie et d'une chronologie, c'est-à-dire le cadre et la charpente d'une histoire rationnelle.

L'histoire de la Méditerranée, en effet, peut se comparer à l'histoire d'un terrain sédimentaire où, couches par couches, les époques successives ont laissé leurs traces et empilé leurs dépôts plus ou moins épais. Ces dépôts sont de nature et de teintes différentes, donc presque toujours faciles à discerner les uns des autres, grâce à des particularités caractéristiques. Chacune des puissances commerciales, en effet, qui successivement entreprirent l'exploitation ou conquirent le monopole de cette mer, y apporta des habitudes particulières, fruits de sa civilisation et de ses mœurs ou conséquences des nécessités ambiantes, en même temps qu'elle y apportait sa langue ou son dialecte. Langue ou dialecte se fixaient au dehors en une onomastique pour la désignation des lieux et en un *sabir* commercial pour la commodité des échanges. Les habitudes aussi se traduisaient et se fixaient au dehors dans le choix ou l'aménagement des routes, des relâches, des entrepôts et des débarcadères; car à chacune de ces marines différentes, il fallut des ports différents, des routes maritimes et continentales,

Digitized by Google

des aiguades, des stations de ravitaillement ou de défense toutes différentes. Chaque fois que l'une de ces marines disparut pour faire place à quelque rivale, ses stations, ses routes, ses aiguades, ses relâches demeurèrent en gardant leurs noms et en formant ainsi l'une de ces couches superposées que nous voyons dans l'histoire méditerranéenne. Pour chacune de ces couches, la topologie doit nous expliquer la raison des emplacements choisis, et la toponymie doit nous expliquer la raison et le sens de l'onomastique imposée : au moyen de ces deux études, nous pouvons reconstituer chacune de ces périodes commerciales, en reconnaître l'origine et la nature, et en tracer peut-être les limites et la durée.

L'une et l'autre de ces deux études peuvent et doivent partir des faits actuels : les phénomènes et les lois du présent nous mèneront aux phénomènes et aux lois du passé. Sous nos yeux, l'une de ces couches est en train de se déposer. Depuis le commencement du siècle, les Anglais ont conquis le monopole ou la direction du trafic méditerranéen. Leurs termes de marine et de commerce, leurs marchandises et leurs modes, leurs mesures et leurs habitudes de navigation ont pénétré de Gibraltar à Alexandrie. Toute la Méditerranée tient, comme en suspens, ces matériaux anglais, qui se déposeront quelque jour, quand une autre puissance, — allemande, française ou italienne, — reprendra le dessus. On en pourra étudier alors les gisements principaux autour de Gibraltar, de Malte, de Smyrne, de Chypre et du canal de Suez. Cette couche anglaise recouvrira presque partout la couche française des XVIIIe et XVIIe siècles, qui se trouve installée déjà sous le flot anglais, mais encore apparente, à peu près également répandue d'Alger au Caucase et de Beyrouth à Marseille. La thalassocratie *franque* de ces deux siècles nous est bien connue ; ses gisements ont été bien explorés et nous pouvons sans peine en reconnaître tous les dépôts, grâce aux voyageurs contemporains, Tournefort, Lucas, etc., aux rapports diplomatiques et consulaires, et aux traditions locales. Mais, avant les Français, les Italiens avaient eu cinq ou siècles de monopole : une épaisse couche italienne,

Digitized by Google

encore visible en certains points, le plus souvent recouverte par la couche *franque*, serait plus accessible à nos recherches si l'on mettait au jour tant de documents enfermés aux archives de Gênes et de Venise. Les Italiens avaient eu comme prédécesseurs les Arabes : on peut dire que cette thalassocratie arabe, qui dura trois ou quatre siècles, nous est presque inconnue, non pas faute de documents, mais faute d'exploration et d'étude. Il en est de même de la couche byzantine, qui, sous le mince feuillet arabe, nous conduit aux bancs épais, compacts et uniformes, des Romains et des Grecs. Ceux-ci nous sont familiers; nous en reconnaissons à première vue les échantillons et les fossiles : Ostie et le Pirée, Brindes et Antioche, Ithaque et Cythère parlent à tous nos souvenirs et à tous nos rêves; c'est pour nous le fond de toute notre science et de toutes nos pensées; nous admettons couramment aussi que c'est le plus vieux fond de l'histoire méditerranéenne.

Mais il y a peut-être erreur ou préjugé de notre part. Quand on examine en effet les gisements les plus anciens de cette couche grecque, on rencontre bientôt et en abondance des débris qui ne semblent pas contemporains de la masse, mais qui doivent provenir d'une couche antérieure. Chaque fois que l'on a voulu étudier dans le détail une région quelconque de la Grèce, on s'est buté, en dernière analyse, à un certain nombre de faits, dont l'antiquité grecque ne pouvait pas donner d'explications valables. C'étaient ou des noms de lieux, dont aucune étymologie grecque ne pouvait rendre compte, ou des situations de villes contraires à toutes les théories des Grecs, ou des systèmes politiques, dont la politique grecque ne donnait ni le modèle ni la clef, ou même des routes de commerce jadis suivies on ne sait par quelles caravanes, on ne sait pour quel trafic, et abandonnées, semble-t-il, du jour où le peuple grec, maître de son pays et de ses destinées, eut la conscience de ses besoins et la disposition de ses forces.

*
* *

Le but des études qui vont suivre est précisément de recueillir

Digitized by Google

le plus grand nombre possible de ces faits anté-helléniques, pour ainsi parler, et de montrer qu'ils sont contradictoires à tout ce que nous savons de la civilisation grecque, mais qu'une hypothèse les expliquerait tous et sans peine. Car ils sont conformes à tout ce que nous pouvons savoir d'une Grèce dominée par l'étranger ou exploitée par les peuples de la mer, Vénitiens, Francs ou Romains : pour cette période primitive, ces étrangers doivent avoir été des Sémites, parce que la toponymie semble d'origine sémitique.

Qu'il me soit permis de parler d'une expérience personnelle et d'une région qui m'est familière, l'Arcadie. Chargé de fouilles à Mantinée et à Tégée, je m'étais proposé l'étude de l'Arcadie. Pausanias en main, j'en ai, durant neuf ou dix mois, exploré tous les cantons : le résultat final fut la conviction que l'Arcadie primitive, avec ses routes, ses sites, et ses noms de lieux, était toute différente de l'Arcadie historique, plus différente même que n'en peut être l'Arcadie actuelle. Sûrement cette Arcadie primitive avait moins de ressemblances avec l'Arcadie hellénique qu'avec l'Arcadie franque ou vénitienne, c'est-à-dire avec une Arcadie aux mains de conquérants ou de négociants venus de la mer[1]. Si l'on veut comprendre, en effet, cette Arcadie primitive, il faut imaginer une route commerciale traversant les cantons de l'Alphée, et des caravanes étrangères qui, débarquées en Laconie, remonteraient l'Eurotas pour descendre l'Alphée et gagner les ports de l'Élide. Car le site de Lycosoura, mère de toutes les villes arcadiennes et centre de tout ce royaume préhellénique, n'est pas conforme aux nécessités des indigènes et n'est pas imposé par les conditions géographiques. Durant les temps helléniques, jamais une ville ne s'est installée dans cette plaine haute de l'Alphée. La volonté des hommes essaya de lutter contre les indications de la nature : Épaminondas fonda Mégalopolis. Cette ville militaire et artificielle n'eut qu'une existence éphémère et un rôle presque nul. Une grande ville ne pourrait vivre en cet endroit que par le commerce de transit entre l'Eurotas et l'Al-

1. Victor Bérard, *De l'origine des cultes arcadiens*, Paris, Thorin, 1894.

Digitized by Google

phée, entre le golfe de Laconie et le golfe d'Élide. Nous ne voyons pas qu'aux temps helléniques cette route ait été suivie ou du moins très fréquentée. Sous les Francs et sous les Vénitiens, au contraire, le château et la ville de Karytena ont joué sur cette route le même rôle d'étape médiane et de forteresse protectrice que jadis la vieille ville de Lycosoura, « la première que les hommes construisirent sur le haut des monts »[1].

Cette vieille route oubliée, dont je croyais pouvoir affirmer l'existence et l'importance, aucun texte historique ne nous la signalait. Mais il me semble bien que, pour cette Grèce primitive, nous ayons un document plus exact et plus authentique que les historiens postérieurs. Les archéologues admettent, pour la plupart, que les poèmes homériques décrivent assez fidèlement l'état de civilisation qu'ils appellent mycénienne ou égéenne : l'étude des sites et routes de la Grèce primitive nous conduira à la même conviction. Or, dans l'*Odyssée*, Télémaque veut aller rendre visite au roi de Sparte, à Ménélas ; il s'embarque à Ithaque ; mais il ne contourne pas le Péloponnèse pour venir débarquer dans le golfe de Laconie[2] ; il débarque le plus tôt possible et prend la route de terre.

C'est une loi, en effet, — loi que nous retrouverons sans cesse et que dès le début il faut bien formuler et expliquer, — c'est une loi de ces navigations primitives que le commerce choisit toujours la voie de terre *maximum* pour la voie de mer *minimum* ; on préfère plusieurs journées sur les routes à quelques heures sur les « sentiers humides ». Notre commerce aujourd'hui est avant tout maritime, je veux dire qu'il emprunte la voie de mer toutes les fois qu'il le peut et le plus loin qu'il peut ; c'est pour lui la voie la plus rapide et, surtout, la moins coûteuse : il prend donc la route de terre *minimum* pour la route de mer *maximum*. Mais ceci ne date que de la grande marine à voiles et surtout à vapeur. Auparavant, la route de mer n'est que le complément des voies de terre, car on sait bien quand on s'embarque et où l'on veut

1. Paus., VIII, 38, 1.
2. *Odyss.*, II et III.

Digitized by Google

aller, mais on ne sait jamais quel vent l'on rencontrera au détour du prochain cap ni quel refuge on sera forcer de gagner au plus vite. Sur leurs petits bateaux, les Anciens ont toujours évité la mer autant qu'ils ont pu. Il faut donc nous défier de nos habitudes et de nos conceptions contemporaines, si nous voulons comprendre certains passages des auteurs. En voici, peut-être, l'exemple le plus typique.

Quand les Spartiates, dit Thucydide, occupent Décélie, les approvisionnements d'Athènes deviennent difficiles, parce que les Athéniens tirent leurs vivres de l'Eubée. A première lecture, ce texte surprend un peu. Décélie est au centre de l'Attique, loin de la mer : quelle influence sur les arrivages d'Eubée peut avoir l'occupation de Décélie? les blés de Chalcis descendant l'Euripe feront-ils moins aisément le tour du Sounion pour débarquer au Pirée? telles sont les questions qui nous viennent à l'esprit tout d'abord, parce que nous raisonnons d'après nos conceptions ordinaires : c'est par mer, en contournant la presqu'île, que se fait le commerce actuel. Mais ce texte ancien nous montre des habitudes toutes différentes : les blés de Chalcis devaient être amenés sur des ânes le long de la côte eubéenne jusqu'à Érétrie; là, au point le plus commode du passage, ils étaient embarqués; puis, débarqués en face, sur la côte d'Attique, à l'échelle d'Oropos, et rechargés sur des ânes, ils prenaient la route de terre, par Décélie, vers Athènes. Décélie occupée, ces arrivages durent emprunter la route maritime du Sounion, beaucoup moins rapide, dit Thucydide et beaucoup plus coûteuse, ἥ τε τῶν ἐπιτηδείων παρακομιδὴ ἐκ τῆς Εὐβοίας, πρότερον ἐκ τοῦ Ὠρωποῦ κατὰ γῆν διὰ τῆς Δεκελείας θᾶσσον οὖσα, περὶ Σούνιον κατὰ θάλασσαν πολυτελὴς ἐγίγνετο. C'est donc bien, comme nous le disions plus haut, le renversement de toutes nos habitudes ; car la route de mer, alors, est la plus coûteuse et la moins fréquentée. Les choses restent ainsi jusqu'au début de notre siècle et cette route de terre reste fréquentée par les voyageurs jusqu'à ces derniers temps : pour aller visiter Athènes, Paul Lucas, qui part de Nègrepont, n'essaie pas de s'embarquer; il traverse le détroit de l'Euripe, débarque sur

Digitized by Google

la côte attique et suit ces chemins raboteux qui lui donnèrent bien de la peine [1]... On n'hésite même pas devant la traversée d'isthmes beaucoup plus larges. M. de Marcellus attend à Smyrne le bateau qui doit le ramener à Constantinople ; « mais pendant trois jours, je ne vis rien venir qu'un vent de nord direct, lequel fermait à toute navigation le détroit des Dardanelles et la mer de Marmara. Je me déterminai alors à prendre la voie de terre et à gagner, à travers l'Asie Mineure, l'échelle de Moudania sur la Propontide, d'où le trajet maritime jusqu'au Bosphore était possible à peu près en tout temps [2]. »

Pour l'itinéraire de Télémaque, il faut donc nous souvenir de cette première loi. Il faut nous souvenir en outre que les pointes extrêmes du Péloponnèse ont toujours eu chez les navigateurs une fâcheuse renommée. Gare au Malée, disait un proverbe,

πλῶε Μαλειάων ἄκρα φυλασσόμενος.

En doublant Malée, disait un autre, oublie ceux de chez toi,

Μαλέας δὲ κάμψας ἐπιλάθου τῶν οἴκαδε [3].

C'est pourquoi, ajoute Strabon, les commerçants d'Italie et d'Asie empruntaient la route de Corinthe et, débarquant d'un côté de l'Isthme, se réembarquaient de l'autre côté, plutôt que de contourner le Péloponnèse. Télémaque, lui aussi, emprunte la voie de terre, mais à travers un isthme plus large. Il aborde à Pylos. Il y laisse son bateau. Nestor lui fournit une voiture, des chevaux et un conducteur. Télémaque prend la route de Sparte, où il arrive, après deux ou trois jours de voyage et deux étapes, semble-t-il ; mais le poème ne nous en nomme qu'une : car, le premier jour, Télémaque est arrivé à Phères où il a couché ; le lendemain, à l'aurore, il s'est remis en route et le soleil tombait, les chemins s'enfonçaient dans l'ombre... Le IIIe chant s'arrête là ; quand le IVe reprend, Télémaque est à Sparte.

Cette route avait si bien disparu aux temps historiques que les

1. Paul Lucas, I, p. 185.
2. De Marcellus, *Souvenirs d'Orient*, II, p. 481.
3. *Anthol.*, VII, 584 ; Strab., VIII, p. 378.

Digitized by Google

géographes discutaient même sur le site de son point initial, Pylos. Quelques-uns pensaient le retrouver dans la ville de Pylos, leur contemporaine, sur la rade de Navarin. Ils identifiaient de même la Phères homérique à la Phères qu'il connaissaient sur le golfe de Messénie, au pied du Taygète. Ils ne pouvaient alors comprendre comment une voiture et des chevaux, partis de Navarin, arrivaient à Sparte à travers le double et insurmontable obstacle de l'Ithome ou de ses contreforts et du Taygète infranchissable... Mais les plus avisés, les « plus homériques », οἱ δ' ὁμηρικώτεροι, τοῖς ἔπεσιν ἀκολοθοῦντες[1], ceux qui serraient de plus près le texte du poète, savaient bien que la sablonneuse Pylos ne pouvait pas se trouver sur les roches de Navarin : ils en cherchaient les ruines près des lagunes de l'Alphée.

Nous aurons à revenir, dans une étude subséquente, sur cette discussion. Mais, à nous en tenir aux arguments de Strabon, tout, dans la description homérique, nous ramène à ce golfe d'Élide, que nos *Instructions nautiques* décrivent aujourd'hui sous le nom de golfe de Kyparissia ou d'Arcadia : « Le rivage, sur presque tout son contour, est bas, sablonneux et bordé en arrière-plan par une haute terre montagneuse... On y trouve l'embouchure de l'Alphée, l'un des fleuves les plus considérables de la Morée, que les bateaux calant de $0^m,9$ à $1^m,2$ peuvent remonter pendant trois ou quatre milles. L'été, les navires mouillent devant son embouchure et chargent du bois de construction flotté sur la rivière... Puis la côte est une plage de sable uniforme, à travers laquelle plusieurs cours d'eau se jettent à la mer... Une chaîne de lacs s'étend le long du rivage. Ces lacs, très poissonneux, sont séparés de la mer par une étroite bande de sables, couverte d'arbres[2]... » Appliquons à ce site les épithètes homériques; elles se retrouvent déjà dans le texte des *Instructions*. La sablonneuse Pylos, ἠμαθόεις, a sa ville haute, αἰπὺ πτολίεθρον, non pas au bord de la mer, sur la plage de sable

1. Strab., VIII, 339.
2. Service hydrographique de la Marine, *Instructions nautiques sur les îles Ioniennes*, etc., n° 691, p. 88.

Digitized by Google

où les étrangers, tirant leurs bateaux, installent leur bazar et où les indigènes ne descendent que pour trafiquer ou adorer les dieux marins. La plage est déserte et la ville bien bâtie est sur les hautes terres de l'intérieur. Néanmoins c'est une ville maritime, une ville de matelots, vivant de la mer et des lagunes poissonneuses, vivant aussi du commerce. Car tout près de l'embouchure de l'Alphée, elle occupe le même emplacement que Marseille auprès du Rhône, Livourne auprès de l'Arno, Barcelone auprès de l'Èbre, Smyrne ou Milet jadis auprès de l'Hermos et du Méandre, bref que tous les grands ports de la Méditerranée auprès des grands fleuves. L'Alphée pour nous est un petit fleuve. Mais nous nous reportons sans peine à la période où l'Alphée et sa plaine étaient une grande artère de commerce et un grand centre de population, dans ce petit monde antique des origines où l'Archipel était « le grand Océan ». L'Alphée, descendu des forêts et des pâturages arcadiens, était le fleuve des bœufs et des bois, et les peuples de la mer venaient à son embouchure se fournir de peaux (la plupart de leurs cordages sont en cuir, βοεύς, dit l'*Odyssée*; et le cuir à la mer se ronge vite) et de sapins (leurs rames sont en sapin, ἐλάτινος, dit l'*Odyssée*; et le sapin ne pousse pas sur les bords de la mer mais au sommet des montagnes). Les navigateurs étrangers avec leurs barques plates pouvaient entrer dans le fleuve et remonter à quelques milles, peut-être jusqu'au confluent de rivières et de routes où s'élevèrent ensuite les temples du plus grand sanctuaire grec, Olympie. Mais les vaisseaux profonds, les vaisseaux creux, ne trouvaient pas assez d'eau dans le fleuve : la plage de Pylos leur servait pour l'échouage. Pylos était donc un grand port et pouvait être le centre d'un royaume de marins, tel que l'*Odyssée* nous décrit le royaume de Nestor.

Strabon et « les plus homériques » avaient donc raison de chercher Pylos en cet endroit. Mais, continuant la route de Télémaque, ils auraient pu reconnaître aussi la première étape et retrouver Phères dans la vallée du fleuve, Phères où régnait Dioclès, fils d'Orsilochos qu'engendra Alphée,

Digitized by Google

υἱέος Ὀρσιλόχοιο, τὸν Ἀλφειὸς τέκε παῖδα[1].

En remontant la vallée du fleuve, en effet, on rencontre, sur les collines de la rive droite, la ville de Ἀλίφηρα que d'autres appellent Φηραία[2]. Une vingtaine de kilomètres la séparent de la mer. C'est bien la distance que Télémaque et Pisistrate, son conducteur, ont pu franchir le premier jour, car ils n'ont pu faire qu'une courte étape. Levés dès l'aurore, ils ont d'abord écouté les discours des vieillards assis en rond sur les pierres polies; puis on est allé chercher le bœuf, le bois, l'eau, le forgeron, tous les instruments et les acteurs du sacrifice. On a doré les cornes, tué la bête, allumé le feu, brûlé les cuisses et la part des dieux et rôti, en brochettes à la main, la part des assistants. On s'est lavé, baigné, parfumé; on a fait toilette avant de se mettre à table et, après un long et copieux festin, on a fait atteler les chevaux et charger les provisions. Enfin l'on est parti : la journée devait être fort entamée. Franchissant les collines où Pylos, la ville haute, est assise, Πύλου αἰπὺ πτολίεθρον, ils descendent dans la vallée du fleuve et poussent l'attelage dans la plaine ἐς πέδιον. Le soir, ils atteignent Phères, qui est aussi une ville haute, à la mode du temps; ils y montent pour la nuit et, le lendemain, redescendent dans la plaine cultivée, pour continuer leur route, ἷξον δ' ἐς πεδίον πυρηφόρον... Aliphéra, dit Pausanias, est une ancienne petite ville, abandonnée depuis la fondation de Mégalopolis : sur la rive droite de l'Alphée, dix stades de plaine environ conduisent à la montagne; il faut encore monter une trentaine de stades pour atteindre la ville. La grande déesse des Aliphériens est Athéna qui naquit, racontent-ils, et fut élevée chez eux; aussi ont-ils un autel de Zeus Lecheatas, Zeus en couches, Διός τε ἱδρύσαντο Λεχεάτου βωμὸν[2]. Cette légende des dieux d'Aliphéra correspond à la légende de ses héros homériques : Dioclès, fils d'Orsilochos, est le serviteur de Zeus l'accoucheur : Ὀρσιλόχη et Λέχω ou Λοχεία, Εὔλοχος, etc. sont des épithètes équivalentes pour les déesses de l'accouchement...

1. *Odyss.*, III, v. 489.
2. Paus., VIII, 26, 4; Strab., VIII, p. 357.

Digitized by Google

D'Aliphéra à Sparte la route est longue et malaisée. Il est difficile, presque impossible de la faire en un jour. Cependant, par les longs jours d'été, deux chevaux peuvent la franchir, en partant dès l'aurore pour arriver à la nuit close, comme nous le raconte l'*Odyssée*. Mais je croirais plutôt que cette partie de la route, à travers les montagnes de l'intérieur, était mal connue des marins, et, par conséquent, du poète ionien qui parle d'après leurs récits. La vieille ville de Lycosoura marque une autre étape médiane, ville haute, elle aussi, au bord de la plaine supérieure de l'Alphée, et ville préhellénique, qui eut, comme Pylos, une renommée de civilisation et de puissance dans le monde des origines et qui disparut, comme Pylos, dans le soulèvement du monde grec... Mais les peuples de la mer ne remontaient que jusqu'à la première étape. Aliphéra est alors pour eux ce que fut plus tard Phigalie pour les Éginètes : « les Éginètes, dit Pausanias, débarqués à la côte d'Élide, chargeaient leurs marchandises sur des bêtes de somme et montaient chez les Arcadiens jusqu'à Phigalie, où le roi Pompos les combla d'honneurs et proclama son amitié pour eux en appelant son fils Éginétès[1]. » Aliphéra est sensiblement à la même distance de la mer que Phigalie.

Les gens de la mer y étaient, sans doute, aussi bien accueillis par les indigènes que les Éginètes par Pompos. Ils pouvaient y échanger leurs marchandises contre les produits de l'intérieur. Aliphéra dut être, comme Phigalie, le point de rencontre des caravanes maritimes et des caravanes de la montagne, le bazar commun. Mais qui dit bazar commun dit aussi cultes communs : jusqu'au jour, en effet, où les principes de droit international pénétrèrent dans ce monde levantin, — et ce jour est tout récent et les principes commencent à peine à s'installer, — ce fut toujours sous le seul abri d'une communauté de cultes et de serments religieux, que le commerce put s'établir. Une influence commerciale se traduisit toujours par une influence religieuse : le Franc amène son capucin et l'Arabe apporte son tapis de prières. Or, dans les cultes d'Aliphéra, il semble que

1. Paus., VIII, 26, 7.

Digitized by Google

nous puissions démêler, peut-être, quelques apports de l'étranger : dans la fête d'Athéna, dit Pausanias, on sacrifie d'abord au héros Myiagros, qui délivre des mouches[1]. Ce héros Myiagros, que les Aliphériens honorent auprès de leur grande déesse Athéna et de leur dieu guérisseur Asclépios, semble de même origine que le Zeus Apomyios, *chasseur de mouches*, dont Héraklès avait introduit le culte à Olympie[2], à quelques lieues plus bas dans la même vallée de l'Alphée. Ce dieu éléen, que d'autres appellent Myiodès et Myiagros, est aussi un dieu de la santé, car, chassant les mouches, il supprime la peste, *muscarum multitudine pestilentiam afferente*[3]. Or c'est aussi un dieu de la santé, ce dieu de la Mouche, *Baal-Zeboub*, — Βάαλ Μυῖα, traduisent Josèphe et les Septante, — qu'adoraient sur la côte syrienne les Philistins d'Akkaron et que le roi d'Israël Ochozias, malade, envoyait consulter[4] : — la mouche pestifère, dit l'*Ecclésiaste*[5].

*
* *

Il semble donc bien que nous ayons ici une route commerciale, suivie durant les temps primitifs, abandonnée pendant la période hellénique et jalonnée de souvenirs étrangers. Par l'étude des sites et les lois générales de la *topologie*, nous avons pu, en partant de faits contemporains ou modernes, expliquer ces faits primitifs, que la seule étude des choses grecques ne nous eût pas permis de comprendre. Cet exemple, même si l'explication n'est pas certaine, nous prouve tout au moins l'existence de cette période primitive et la survivance de ses témoins topologiques. Nous voyons, je crois, que toute une classe de matériaux encore mal exploités se présente à nous pour vérifier les résultats de l'archéologie, et que ces matériaux sont faciles à exploiter si nous prenons comme instruments et comme guides de nos recherches les poèmes homériques.

1. Paus., VIII, 26, 5-6. Cf. Clermont-Ganneau, *Journal asiatique*, X, p. 157.
2. Paus., VIII, 5, 8.
3. Plin., X, 40; XXIX, 34.
4. II *Rois*, I, 2 et suiv.
5. *Eccles.*, x, 1.

Digitized by Google

D'autres que moi, en des expériences analogues, sont arrivés au même résultat : M. Clermont-Ganneau a été le véritable initiateur de ces recherches dans telle de ses études sur *le dieu Satrape et les Phéniciens dans le Péloponnèse*[1]. M. E. Oberhümmer, pour l'Acarnanie et l'Épire méridionale, est obligé d'admettre la fréquentation de ces côtes par un commerce étranger, phénicien, pense-t-il, en des temps antérieurs à la floraison grecque : c'est à cette côte des Thesprotes qu'embarqué sur un vaisseau phénicien Ulysse, dans ses contes, prétend avoir été jeté par la tempête[2]. Je ne puis reprendre ni même résumer ici les arguments de M. Oberhümmer. Mais il est un exemple, court et décisif, que M. Kiepert a signalé et étudié déjà[3] : c'est celui des villes prétendues grecques, portant le nom très grec, semble-t-il, d'Ἀστυπάλαια.

Ἀστυπάλαια est un nom de lieu fort répandu dans l'Archipel. Étienne de Byzance connaît cinq Astypalées : 1° une île, occupée jadis par les Kariens et nommé par eux Πύῤῥα, puis colonisée par les Doriens qui la surnommèrent la *Table des Dieux* à cause de sa fertilité ; 2° une ville dans l'île de Kos ; 3° une île entre Rhodes et la Crète ; 4° une ville dans l'île de Samos ; 5° un promontoire de l'Attique. — En remontant aux sources, il est visible qu'Étienne a fait un double emploi d'un texte de Strabon, touchant la même île d'Astypalée : εἰσὶ πολλαὶ τῶν Σποράδων μεταξὺ τῆς Κῶ μάλιστα καὶ Ῥόδου καὶ Κρήτης, ὧν εἰσιν Ἀστυπάλαιά τε καὶ Τῆλος, dit Strabon au § 14, chap. v, liv. X, et il ajoute au § 15, ἡ μὲν οὖν Ἀστυπάλαια ἱκανῶς ἐστιν πελαγία, πόλιν ἔχουσα. Étienne a transcrit Ἀστυπάλαια νῆσος μία τῶν Κυκλάδων, en comptant une première Astypalée, puis νῆσος πόλιν ἔχουσα μεταξὺ Ῥόδου καὶ Κρήτης, en comptant une autre Astypalée, qu'il catalogue après la ville de Kos : ces deux Astypalées ne sont qu'une seule et même île et ville. Restent donc seulement quatre Astypalées. Strabon nous en fait

1. *Journal asiatique*, X, p. 157 ; XII, p. 237.
2. Strab., XIV, 11, 20.
3. H. Kiepert, *Sitzungsberichte König. Preuss. Akad.*, 1891, II, p. 839.

Digitized by Google

connaître une cinquième sur les côtes de Carie[1], et les inscriptions une sixième dans l'île de Rhodes[2].

A première vue, l'étymologie de ce nom grec paraît certaine : c'est ἄστυ παλαιὸν, synonyme des Παλαίπολις et Παλαιόπολις que nous trouvons dans le Péloponnèse. Si Ἀστυπάλαιον est devenu Ἀστυπάλαια, c'est que, la plupart des noms d'îles et de villes étant du féminin, celui-ci a conformé sa terminaison au modèle commun, ou bien ce n'est là qu'un caprice de l'usage : nous avons en France des « Villevieux ». Ἀστυπάλαια serait donc la *Vieille Ville*, et de tout temps l'Archipel, comme toutes les régions, a pu avoir un certain nombre de *Villeneuves* et *Vieillevilles*. Mais cette étymologie admise entraîne avec elle des conséquences relativement au site de ces Astypalées. Les Anciens avaient déjà remarqué que la plupart des vieilles villes en Grèce sont bâties loin de la mer. « Les villes nouvellement fondées, dit Thucydide[3], ayant une plus grande expérience de la mer, plus riches d'ailleurs, s'établirent sur les rivages, en travers des isthmes, pour la plus grande commodité de leur commerce. Mais les vieilles villes, αἱ δὲ παλαιαί, à cause de la piraterie jadis florissante, s'étaient bâties plutôt loin de la mer, aussi bien dans les îles que sur le continent. »

Cette affirmation de Thucydide est conforme à l'opinion commune des Anciens : tous avaient constaté que les étapes de leur civilisation étaient aussi marquées par les étapes des villes dans leur descente vers la mer : « Platon, dit Strabon, conjecture qu'après les déluges ou cataclysmes, les hommes ont dû passer par trois formes de sociétés très tranchées : une première société, simple et sauvage, que la peur des eaux couvrant encore les plaines a refoulée vers les hauts sommets; une seconde société, fixée sur les dernières pentes des montagnes, s'est rassurée peu à peu en voyant les plaines qui commençaient à se sécher; une troisième enfin a pris possession des plaines mêmes.

1. *Corp. Inscript. Insularum*, I.
2. T. Oberhümmer, *Die Phœnizier in Akarnanien*, Munich, 1884.
3. Thuc., I, 7.

Digitized by Google

A la rigueur on pourrait supposer une quatrième forme, une cinquième, voire davantage, et, en tous cas, considérer comme la dernière, la société que les hommes, une fois délivrés de toute terreur de ce genre, viennent former sur le bord de la mer et dans les îles. A chacun de ces déplacements, qui, partant des lieux hauts, entraînaient les populations vers la plaine, correspondait probablement un changement marqué dans le genre de vie de ces populations et dans leur gouvernement[1]. »

Cette affirmation est conforme aussi à la logique des faits et à l'expérience contemporaine ou moderne. Aux siècles derniers, quand l'Archipel turc était infesté de corsaires occidentaux, tous les bourgs des îles, Milo, Syra, Calymno, Nio, étaient perchés en haut des monts, quelquefois tout voisins de la rade principale, souvent au contraire fort éloignés : « à Syra, dit Tournefort[2], le bourg est à un mille du port tout autour d'une colline escarpée... on voit sur le port les ruines d'une ancienne et grande ville, appelée autrefois Syros » ; à Milo, « dont les habitants sont bons matelots et, par la connaissance des terres de l'Archipel, servent de pilotes à la plupart des vaisseaux étrangers, le bourg est à cinq milles du mouillage de Poloni, à deux milles de la grande rade »[3]. Aujourd'hui, Nio et Milo sont restées sur leurs hauteurs parce qu'elles ont perdu toute importance maritime : seuls, les vaisseaux de guerre les fréquentent encore. Mais au-dessous de Syra, au bord de la mer, la commerçante et grecque Hermopolis s'est élevée sur les ruines de l'ancienne Syros.

Mais rien ne vérifierait mieux l'opinion de Thucydide que l'exemple de Calymnos. L'île de Calymnos est faite de trois ou quatre bandes calcaires parallèles, orientées du nord-ouest au sud-est, entre lesquelles se creusent d'étroites vallées terminées par des anses ou des golfes. La plus large de ces vallées est la plus méridionale. Elle a vue sur la mer de Kos par une rade circulaire bien abritée, avec une bonne plage pour tirer les bateaux

1. Strab., XIII, I, 25.
2. Nous aurons à revenir longuement sur cette Syra de Tournefort.
3. Tournefort, *Voyage du Levant*, Lettres VIII et IV.

Digitized by Google

et un bon mouillage par 36 à 22 mètres d'eau, vase, avec des pâtés de sables et d'herbes : c'est la rade de l'Échelle, la *Skala*. La vallée a un autre débouché sur l'Archipel du large, avec un moins bon port, à Linaria. « La population de Kalymnos, disent les *Instructions nautiques*, se monte environ à 7.500 habitants qui vivent pour la plupart à la Skala ou bien dans la ville de Kalymno. Cette ville est bâtie à l'intérieur, au sommet d'une falaise abrupte, haute de plus de 244 mètres : une bonne route y mène en moins d'une heure[1]. » La ville, en effet, est au milieu de la plaine, juste à égale distance des deux ports : c'est là, sur une roche imprenable qu'elle s'est réfugiée aux siècles derniers, aux temps des corsaires dont parle Tournefort : « Patmos, dit-il à propos de l'île voisine, Patmos, est considérable par ses ports : mais ses habitants n'en sont pas plus heureux. Les corsaires les ont contraints d'abandonner la ville qui était au port de la Scala et de se retirer à deux milles et demi sur la montagne, autour du couvent de Saint-Jean[2]. » De même, à Samos, la ville ancienne, voisine de la mer, « était abandonnée depuis longtemps et, pour se mettre à couvert des insultes des corsaires, on s'est retiré sur la montagne[3]. » Aujourd'hui, les corsaires disparus ont permis aux insulaires de relever leurs villes de la côte et de revenir aux échelles ; à Calymnos et à Patmos, les Échelles sont redevenus les grands centres de population : sur leurs montagnes, les vieilles villes de l'Archipel franc sont presque désertées. Elles subsistent encore pourtant, avec leurs églises et leurs cultes, qui appellent à certains jours les prêtres et les fidèles de la Scala, et ces panégyries annuelles repeuplent pour quelques heures les rues abandonnées : sur le rivage de la Messénie, Pausanias nous décrit de même, une vieille ville de Thouria perchée en haut d'une falaise, où il ne reste qu'un temple de la déesse syrienne : les habitants sont descendus dans la plaine[4].

1. *Instruct. naut.*, n° 691, p. 217.
2. Tournefort, *Lettre* X.
3. Tournefort, II, p. 114.
4. Paus., IV, 31, 1.

Digitized by Google

Les vieilles villes indigènes de l'Archipel sont donc loin de la mer, au sommet des monts. Or, il se trouve que toutes les Astypalées de l'Archipel hellénique sont situées au bord de la mer, toutes celles du moins dont nous connaissons l'emplacement exact, — sauf l'Astypalée samienne. A Samos, en effet, Polyen nous dit que Polycrate fortifia l'acropole nommée Astypalée, τειχίσας ἀκρόπολιν τὴν καλουμένην Ἀστυπάλαιαν[1]. Cette Astypalée rentrerait donc dans le type des vieilles villes grecques, telles l'Acropole d'Athènes ou de Corinthe, à une certaine distance de la mer. Mais nous verrons que le nom même de Samos, donné à cette ville, n'esemble pas hellénique. En outre, nous pouvons constater aujourd'hui que les Grecs, maîtres de l'île, ne se sont pas installés sur le site de l'ancienne Samos : celle-ci, tournée sur le sud, était assise au bord du détroit, comme un port de transit ; la capitale contemporaine s'est installée sur la côte adverse, au fond de la meilleure rade et en face de l'Asie Mineure. Ce déplacement n'est pas fortuit ni causé par des nécessités passagères, puisque dans l'antiquité le même phénomène s'est produit, — et nous l'étudierons plus loin, — pour les villes de Kos et de Rhodes, le jour où les Hellènes ont vraiment disposé de ces îles : si, dès l'antiquité, la ville grecque de Samos ne subit pas la même transformation, c'est qu'un vieux sanctuaire et des traditions religieuses la rivaient au site préhellénique, à la côte méridionale.

Des cinq autres Astypalées, celle de Rhodes ne nous est connue que de nom. Kiepert croit pouvoir la placer tout au sud de l'île, sur un promontoire rocheux, véritable îlot rattaché à la côte par une langue de sable, et que les Grecs modernes appellent Prasonisi. Mais il ne donne aucune raison de son hypothèse, sauf peut-être la ressemblance des autres Astypalées.

L'Astypalée de Carie, en effet, est un promontoire, ἐν τῇ παραλίᾳ τῆς ἠπείρου Ἀστυπάλαιά ἐστιν ἄκρα[2], sur la côte entre le cap Termerion et le port Myndos, en face des îles Argées. C'est le même emplacement, sans doute, que d'autres appellent Παλαιὰ Μύνδος,

1. Polyen, I, 23.
2. Strab., XIV, II, 20.

Digitized by Google

la Vieille Myndos, *Myndus et ubi fuit Palaemyndus*, dit Pline[1]. La nouvelle Myndos datait de la première colonisation grecque: la tradition la rattachait aux Trézéniens et à leurs plus anciennes fondations[2]. Nous pouvons donc nous demander si la Vieille Myndos est une ville hellénique.

L'Astypalée d'Attique est un site exactement pareil, un promontoire en face d'un îlot : entre le Pirée et le cap Sounion, dit Strabon[3], on rencontre d'abord le promontoire Ζωστήρ, puis le promontoire Astypalée, ἄλλη ἄκρα Ἀστυπάλαια, qui, chacun, ont en face d'eux une île, l'îlot Phabra et l'îlot Eleoussa, πρόκειται νῆσος Ἐλεοῦσσα. Les cartographes contemporains[4] ont identifié cette Astypalée avec la butte rocheuse qui ferme à l'ouest la rade d'Hagios Nikolaos, en face de l'île Arsida. « Mais, dit Kiepert, il est impossible d'imaginer une ville sur cette butte, qui mesure à peine mille pas de circuit et qu'un isthme de sables et de marais rattache à peine à une côte sans ressources. » Il est vraisemblable, en effet, qu'un peuple maître du continent ne se fût jamais installé en pareil endroit. Mais la présence actuelle sur cette butte d'une chapelle de Saint-Nicolas prouverait, à elle seule, que les marins de tous les temps ont trouvé quelque commodité à la possession de ce promontoire : saint Nicolas, en effet, a remplacé dans la Grèce moderne le dieu des mers ; il est le protecteur des matelots et souvent ses chapelles s'élèvent sur les ruines d'un temple de Poseidon ; cette anse est, à l'ouest du Sounion, la première relâche à peu près sûre pour les barques et les bateaux de faible tonnage.

Les deux dernières Astypalées sont des villes, l'une dans l'île de Kos, l'autre dans l'île que les Anciens appelaient du même nom d''Ἀστυπάλαια, d'où les modernes ont fait Stampalia. Nous ne pouvons indiquer le site exact de la première ; Strabon nous dit seulement qu'elle était au bord de la mer : « La ville des

1. Plin., V, 29; cf. Ét. de Byz., s. v. Μύνδος.
2. Paus., II, 30, 9.
3. Strab., IX, II, 21.
4. *Karten von Attika*, Text, III, 21.

Digitized by Google

Koiens était autrefois Astypalée et elle était située dans une autre partie de l'île, au bord de la mer néanmoins, comme la capitale actuelle, ἐν ἄλλῳ τόπῳ ὁμοίως ἐπὶ θαλάττῃ »[1]. Mais, de l'avis de tous les archéologues, cette Astypalée ne peut être placée qu'à l'extrémité sud-ouest de l'île, sur le promontoire de la baie que l'on appelle aujourd'hui Kamara et qui forme à vrai dire la seule rade abritée. M. Paton, qui a longtemps séjourné à Kos et étudié l'île dans le plus grand détail[2], ne voit pas d'autre emplacement possible, mais il ne peut comprendre non plus les raisons de celui-là[3]. Et, en effet, le choix de cet emplacement paraît, à première vue, paradoxal. Kos, par sa conformation, regarde vers le nord; toute la côte du sud, du cap Fouca au cap Crikelo, n'est qu'une montagne tombant à pic dans la mer; la côte nord, au contraire, présente une grande plaine fertile, bien arrosée, rafraîchie par le vent de mer, et dont les Anciens ont toujours vanté l'agrément et la salubrité. Kos, d'autre part, par sa situation, regarde vers l'est: elle ne peut avoir de débouchés que vers l'Asie, et le détroit qui la sépare de la côte asiatique est un passage fréquenté par tous les navires qui vont de Smyrne à Rhodes. Aussi, du jour, où Kos prend conscience d'elle-même, elle installe sa nouvelle capitale près de la pointe nord-est, dans la situation exactement symétrique, mais exactement opposée aussi, à l'ancienne Astypalaia; la ville actuelle est encore dans cet endroit. Mais la Kos nouvelle, si elle répond aux besoins des indigènes, n'est pas un établissement fort enviable pour une marine étrangère: le vent est-nord-est y cause souvent une grosse mer[4]. La rade d'Astypalée, au contraire, est fermée au nord par la côte de l'île, dont la queue s'arrondit pour la fermer encore à l'ouest; elle n'est ouverte qu'aux vents du sud: or un îlot, qui se dresse au devant de la côte, laisse entre elle et lui un

1. Strab., XIV, II, 19.
2. Paton et Hicks, *Inscript. of Kos*, Oxford, 1891.
3. P. XIX : « This is a singular fact : for the island by nature faces eastward and for it thus to turn its back on Asia was to forego all share in general history. »
4. L. Michelot, *Portulan de la mer Méditerranée*, p. 436.

Digitized by Google

bon mouillage où les caïques sont parfaitement à l'abri[1]; les Génois ou les chevaliers de Rhodes trouvèrent jadis cet îlot de bonne prise et le couronnèrent de fortifications ; ces murs ruinés lui ont valu son nom actuel de Palaio-Kastro.

Enfin la dernière Astypalée insulaire est située sur l'isthme, fort étroit, qui rattache les deux masses rocheuses de l'île Stampalia, et qui sépare ses deux rades peuplées d'îlots : c'est, à tous points de vue, le type même de ces villes neuves dont parlait Thucydide et qui s'installèrent sur les isthmes pour la facilité du commerce.

En résumé, de toutes ces Astypalées, aucune ne répond ni à l'idée que les Grecs se faisaient d'une vieille ville hellénique, ni aux nécessités que nous pouvons apercevoir en jeu dans tout vieil établissement indigène. Au contraire, les Astypalées d'Attique, de Carie et de Kos correspondent admirablement aux préoccupations constantes de marins débarqués sur une côte étrangère, et, en particulier, aux descriptions que Thucydide et l'antiquité nous ont données des débarcadères phéniciens sur les promontoires et les îlots côtiers, ἄκρας τε ἐπὶ τῇ θαλάσσῃ ἀπολαβόντες καὶ τὰ ἐπικείμενα νησίδια ἐμπορίας ἕνεκεν[2].

*
* *

Cet exemple d'Astypalée n'est que le type de faits très nombreux qui, tous, à l'examen, soulèvent le même problème. Déjà, dans l'antiquité, quelques-uns de ces faits avaient excité la curiosité ou scandalisé le bon sens populaires. Les Grecs ne pouvaient comprendre que leurs ancêtres eussent été assez aveugles ou assez fous pour aller s'installer en tels endroits incommodes ou peu avantageux, alors que tout près de là un site merveilleux s'offrait de lui-même à la fondation d'une ville prospère. A l'entrée du Bosphore, les Mégariens, croyaient-ils, avaient fondé Chalcédoine, sur les falaises de la côte asiatique, avec un mauvais mouillage et des eaux peu poissonneuses : sur la côte euro-

1. O. Rayet, *Arch. Miss. scient.*, 3e série, 3, p. 59 : *Mémoire sur l'île de Kos.*
2. Thuc., VI, 2.

Digitized by Google

péenne en face, la Corne d'Or leur offrait le meilleur port de la Méditerranée, des plages commodes, des aiguades et des bancs de thons, qui assuraient la richesse d'une ville populeuse. Aussi la Pythie s'était-elle moquée de ces Mégariens aveugles et elle avait envoyé des colons plus avisés fonder Byzance en face des Aveugles, ἀπεναντιον τῶν τυφλῶν[1]. De même, dans l'onomastique primitive, combien de noms semblaient étranges ou mystérieux aux Hellènes de l'histoire, et combien de beaux calembours ils inventèrent pour expliquer ces rébus! De ces noms quelques-uns ne nous ont été transmis que par leurs géographes; mais la plupart nous ont été conservés aussi par l'usage populaire.

Car ces couches successives de l'histoire méditerranéenne, dont nous parlions plus haut, ne se présentent pas toujours à nous horizontales et ininterrompues. Il y a eu au contraire des plissements et des dislocations, qui parfois ont englouti les couches supérieures pour faire émerger à nouveau celles du fond. Certains points sont demeurés stables et comme émergés dès l'origine, alors que, tout autour d'eux, les dépôts contemporains ou postérieurs s'enfonçaient. Aujourd'hui encore, dans notre Méditerranée, il semble que nous puissions, en certains points, apercevoir à la surface ou atteindre à une faible profondeur les témoins de l'époque préhellénique. Sur nos côtes de Provence, le Monaco actuel semble bien remonter au delà de l'*Heracles Monoecus* des Romains et de l'Ἡρακλῆς μόνοικος des Grecs jusqu'à un original sémitique. Près des Baléares, dans *Iviça*, affleure toujours le vieux nom phénicien que les Grecs recouvrirent pourtant de leur Πιτύουσσα, mais que les Romains remirent au jour dans leur *Ebusus*, de même que, de nos jours, le Πειραιεύς rajeuni a repris sa place dans le *Port-Lion* des Italiens et des Francs. Plus on explore la Méditerranée, et mieux on voit l'énorme quantité de matériaux qu'elle nous offre, pour la reconstitution de ce monde des origines, et mieux on voit aussi combien les poèmes homériques en sont, apparemment, une

1. Strab., VII, p. 321.

Digitized by Google

description ou un témoignage fidèles. Je voudrais, dans les chapitres qui suivent, étudier les points qui m'ont semblé le plus accessibles, — en réservant pour la suite un exposé général et systématique, dont j'ai donné déjà les cadres et le plan dans plusieurs articles des *Annales de géographie,* sous le titre : *La Méditerranée phénicienne*[1].

Victor Bérard.

1. *Annales de géographie,* A. Colin, Paris, 1895-1896.

Digitized by Google

EXPLORATION

DE LA

BUTTE DE KERNEC EN LANGUIDIC

(MORBIHAN)

Une des ramifications des hautes collines qui dominent le cours sinueux du Blavet, sur sa rive gauche, vient se terminer brusquement en une sorte de promontoire aux pentes raides, garnies de petits bois de chêne, d'ajoncs et de genêts. Un ruisseau, affluent du Blavet, où il va se jeter 1.500 mètres plus loin, le borde au nord; au midi et à l'est, une verte petite vallée au fond de laquelle coule un filet d'eau claire, le contourne et le sépare du village de Kernec bâti au sommet du coteau opposé. C'est tout à fait à l'extrémité de ce cap que s'élève un énorme tertre artificiel, en forme de tronc de cône, dont les flancs et le plateau supérieur sont couverts de grands arbres, de taillis de châtaigniers et de noisetiers. Presque au centre, un gros if, plusieurs fois centenaire, y dresse son tronc rouge, noueux et son feuillage sombre.

La route de Languidic à Lanvaudan passe au pied et au nord du promontoire, en franchissant sur un pont de pierre le ruisseau dont elle suit la vallée. Là, sur la gauche, en contre-bas, des murs en ruine se reflètent dans une mare d'eau stagnante : c'est l'ancien moulin à eau de Léon, aux barrages détruits. Un moulin à vent, portant le même nom, à demi écroulé, se voit sur la hauteur, dans l'O.-N.-O. de la butte. Celle-ci est à 85 mètres d'altitude et, de son sommet, la vue s'étend, au nord et à l'est, sur un vaste panorama.

Digitized by Google

La butte est entourée d'un large et profond fossé creusé dans le roc [1] qui lui sert de base. Ses déblais ont été rejetés en dehors pour former tout autour de la douve un talus dont les pentes extérieures, très adoucies, viennent se confondre avec la déclivité de la colline naturelle et offrent l'apparence d'un véritable glacis autour d'une forteresse, A cause du fouillis de végétation, il est difficile d'avoir des dimensions exactes; elles approchent de 180 mètres de circonférence au fond de la douve, de 5 mètres de hauteur dans l'est et de 8 à 9 mètres dans l'ouest. Cet écart considérable, aux deux extrémités d'un diamètre, s'explique par les grandes dénivellations du plateau et par la très inégale profondeur du fossé en ces deux points. Le plateau, dont on saisit difficilement la rencontre avec les génératrices du cône, tant il est bouleversé, déformé, paraît avoir un diamètre moyen de 40 à 42 mètres. La partie de l'est est relativement plane; mais du sud-est au nord en passant par l'ouest, des amoncellements de pierres sèches y forment comme un second plateau, très ondulé, de 3 à 4 mètres plus élevé que le premier. Le monument n'est guère accessible que par l'est où il se présente, comme l'a remarqué Cayot-Delandre, dans son *Morbihan* (1847), sous l'aspect d'une butte faite de pierrailles, particularité qui, jointe au nom de Kernec [2], lui faisait penser qu'on pouvait bien être en présence d'un tumulus. Dans le sud et aussi dans le nord où les flancs sont garnis, quelquefois jusqu'au fond de la douve, de petites pierres éboulées du sommet, l'impression est la même; sur la plate-forme, les grands tas de pierres nus, où la végétation n'a pu se produire, ne font que la confirmer. Un examen plus complet montre que sa composition est bien différente dans toute la partie ouest. Là, sur les bords du plateau comme sur les pentes, il n'y a plus de pierrailles, seulement de l'argile com-

1. Granulite.

2. Ce mot *Kernec* n'a aucun rapport avec *cairn*. Il proviendrait plutôt d'une forme ancienne *Kernoec* (nom d'homme probablement). A rapprocher de *Castel noec* (1066), *Castrum noicum* (1125, cartulaire de Redon); *Castrum noyec* (1387), aujourd'hui *Castennec*, l'ancien Sulim, près de Saint-Nicolas (Morbihan).

Digitized by Google

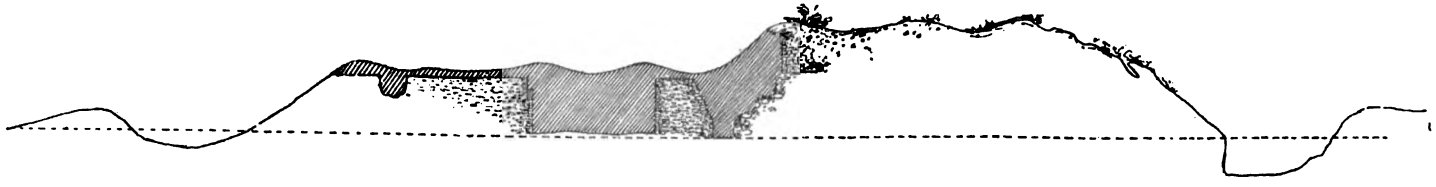

Fig. 1. — Coupe de la butte suivant le diamètre est et ouest (les parties fouillées sont ombrées).

Échelle : 0m,0033 par mètre.

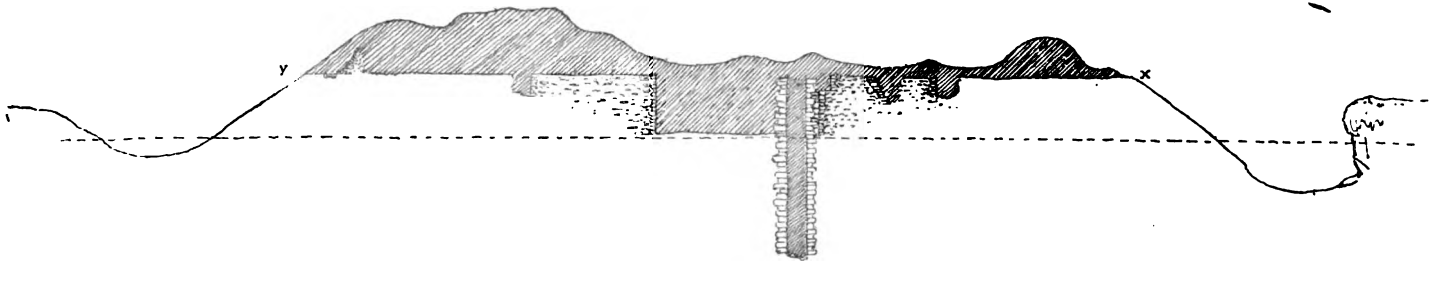

Fig. 2. — Coupe de la butte suivant une corde nord et sud passant par le centre du puits (les parties fouillées sont ombrées.

Échelle : 0m,0033 par mètre.

Digitized by Google

pacte, un peu arénacée, où renards et lapins se sont creusé de vastes terriers. La butte était-elle toute en terre et les pierrailles qui la recouvraient en grande partie ne provenaient-elles pas de l'écroulement de murs et bâtisses à pierre sèche, élevés postérieurement sur le sommet écrété, aplani dans ce but? Se trouvait-on en face d'un ancien tumulus, d'une véritable forteresse ou d'une motte féodale?

Les fouilles ont commencé en août 1895, après que la butte eût été débarrassée des arbres et des broussailles qui l'encombraient. Continuées en 1896, elles ont pris fin cette année.

Elles ont mis au jour les singulières constructions souterraines que représentent le plan et les coupes joints à cet article et qui ont été relevés avec grande précision.

Le grand mur à gradins de l'ouest a été exploré, en son milieu et sur environ 6 mètres d'étendue, jusqu'à sa base. Composé uniquement de pierres sèches, petites, irrégulières, sans aucun ciment, sans traces nulle part d'un travail de taille, il montre une douzaine de gradins de $0^m,10$ à $0^m,30$ de hauteur et de $0^m,12$ en moyenne de saillie, puis un soubassement uni, vertical, de $1^m,10$ de haut, lequel repose directement sur la roche servant de base à la butte, à la cote $4^m,20$ au-dessous de la surface du plateau. Le nombre des échelons n'est pas le même partout, car souvent la saillie de l'un d'eux diminue graduellement jusqu'à devenir nulle à un point où sa paroi verticale venant rencontrer celle de la marche supérieure, elles se confondent en une seule de hauteur double. Et cela sans ordre, au hasard; un chevauchement de raccordements qui brise le parallélisme des arêtes et change brusquement la hauteur des gradins, déjà si irréguliers de tracé. Le développement du mur en longueur présente les mêmes défectuosités, avec des rentrées, des ventres qui ne sont pas dus à des efforts de pression postérieurs à la construction, mais bien au tracé primitif opéré certainement sans le secours du cordeau. Noter en A un ressaut qui se suit de haut en bas, marche par marche, ayant de $0^m,20$ à $0^m,30$ de saillie. Et pourquoi? Nous nous poserons bien souvent cette question au cours

Digitized by Google

de notre travail, à la vue de certains détails de construction de cette extraordinaire bâtisse qu'on dirait l'œuvre d'enfants jouant au maçon.

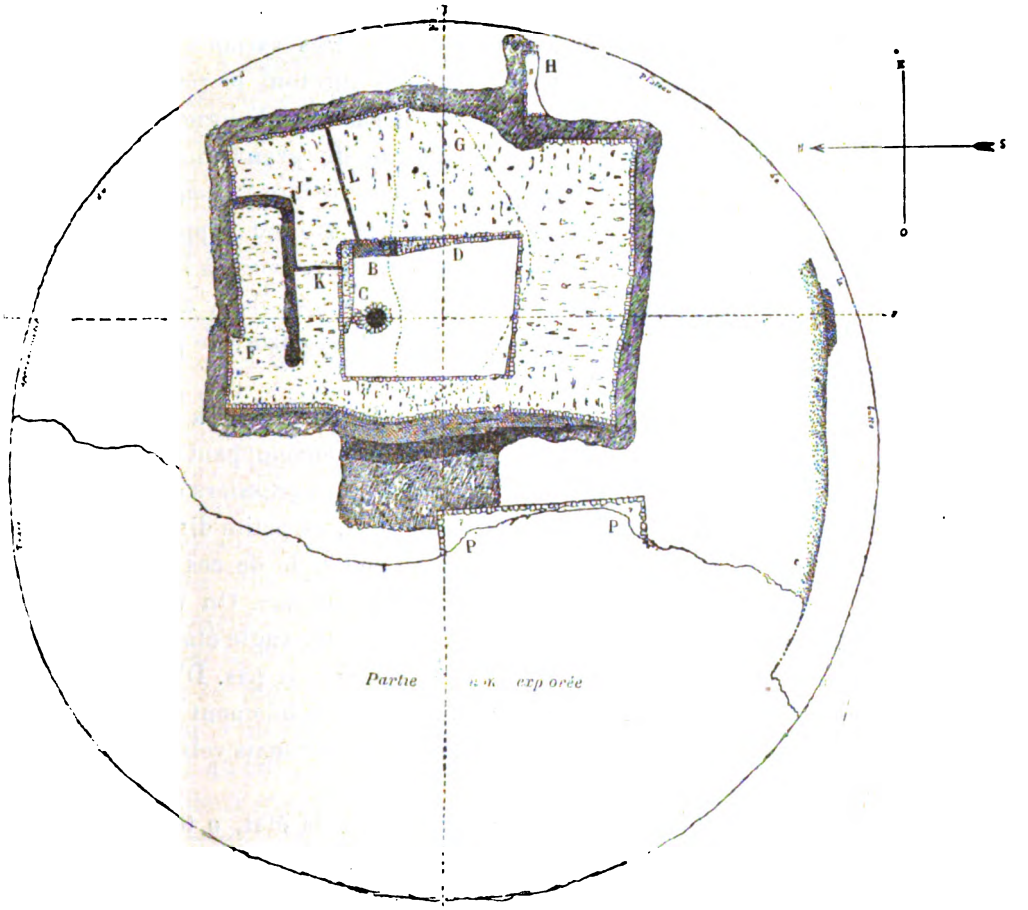

Échelle : 0,0033 par mètre.

Fig. 3. — Plan des fouilles.

Extérieurement aux murs et jusqu'au fond, les matériaux enveloppants sont les mêmes, argile jaune et moellons qui y atteignent des proportions qu'on ne retrouve pas dans ceux des murs qui, eux, méritent bien la qualification de microlithiques.

Digitized by Google

Les parois de la chambre sont verticales, à l'exception de l'angle nord-est où nous retrouvons un nouvel et petit échantillon de l'architecture à gradins, sur deux directions venant se couper à angle droit (B). Les parois nord et est montrent, sur une grande partie de leur longueur, de longs contreforts de $2^m,20$ environ de hauteur, et de saillie très variable ($0^m,20$ à $0^m,70$), plus mal faits et moins solides que tout le reste (CD). A la paroi sud, le haut du mur n'est pas dans l'alignement du bas. C'est la paroi ouest, côté interne du grand mur à gradins, qui offre le travail le moins barbare de tout l'ensemble. On pouvait se demander si les contreforts avaient supporté des poutres, car la chambre était certainement couverte à l'origine; mais sur les deux côtés opposés sud et ouest, il n'y a ni trous ni traces de scellement de ces poutres et ici encore le pourquoi reste sans réponse.

Les trois murs extérieurs qui, avec le grand mur à gradins, forment les côtés de l'énorme quadrilatère enveloppant la chambre centrale, sont à parement vertical et plus grossiers que ceux de l'intérieur. Faits aussi à pierres sèches, de petite dimension, leur solidité est plus précaire encore que celle de ces derniers et ils n'ont tenu que parce qu'ils étaient enfouis. On voit en F une singulière erreur de raccordement. Si cet angle était voulu, il serait parementé comme le reste, et il ne l'est pas. D'ailleurs, là comme ailleurs, nous retrouvons le gondolement habituel qui est la caractéristique de notre monument; mais cette fois, la mesure est dépassée.

Le mur extérieur de l'est, en fort mauvais état, a tout à fait disparu (en G) sur 6 mètres environ. A-t-il été détruit au moment où l'on a élevé l'espèce de bastion (H) qui doit être postérieur?

Partout, le remplissage des murs, entre les deux parements, est composé d'un mélange, sans aucune adhérence, de terre noirâtre et de pierrailles, bien différent de celui, très compact d'argile et de gros moellons, qui se trouve à l'extérieur.

Que signifie ce mur à gradins, parallèle au côté nord de la chambre et se courbant à angle droit arrondi (I, J) pour aller

Digitized by Google

finir à la paroi du mur extérieur du nord? Nous l'avons fouillé en I jusqu'à $1^m,70$ de profondeur et avons constaté qu'il ne se prolonge pas davantage dans l'ouest. Que veulent dire ces gradins disposés sur deux rangs seulement, dans l'épaisseur et en travers des murs (en K et en L)? Indiquent-ils une première conception à laquelle on aurait renoncé? sont-ils un procédé de construction pour servir de lien à l'ensemble? Peut-être y en a-t-il d'autres ailleurs.

Il va sans dire que la chambre a été fouillée jusqu'au fond, jusqu'au roc. Son remplissage se compose, mais très irrégulièrement, de moellons, de pierrailles, de cailloux, de terre noire et de sable, avec ossements d'animaux, surtout porcs ou sangliers, et charbons. Dans l'angle nord-est il y avait un important rejet de cuisine. Rencontré un assez grand nombre de fragments de poterie variée, faite au tour, dont quatre échantillons enduits d'une glaçure jaune verdâtre montrent une ornementation grossière en creux. Dans la partie sud de la chambre, tout au fond, en contact avec le rocher naturel, s'étendait une couche de 4 à 5 centimètres d'épaisseur de cendre très homogène que l'analyse a démontré être de nature uniquement animale. Des pierres isolées, noircies ou rougies, la roche du fond profondément attaquée par le feu ainsi que quelques pierres du parement du contrefort du mur est, par le travers de la couche, indiquent qu'il y a eu là un foyer ardent. C'est parmi les décombres qui le recouvrent qu'on a rencontré la tige de bronze et l'espèce de fusaïole à deux trous.

Près du renfort du mur nord, à peu près vers le milieu du mur, on a mis au jour un puits rond de 1 mètre de diamètre intérieur, fait de moellons d'assez grande dimension qui pourraient bien avoir été travaillés au marteau; mais il n'y a pas une pierre taillée ni à l'orifice ni plus bas. La construction est soignée, les parois bien verticales, la forme régulièrement cylindrique. Les moellons sont assemblés avec du sable, le même qu'on retrouve un peu partout à la surface du plateau et dans le remplissage de la chambre, alors que tous les murs que nous avons trouvés

Digitized by Google

jusqu'ici sont uniquement construits à pierre sèche. Le puits montait à la hauteur des murs de la chambre. Il pénètre profondément dans la colline préalablement creusée sur un assez grand espace pour permettre la pose des moellons de parement qui descendent jusqu'à 58 pieds et à ce point viennent reposer solidement sur une couronne plate entaillée dans la roche. Puis c'est le rocher lui-même qui forme la paroi du puits, toujours de même diamètre, parfaitement cylindrique et sans aspérités. C'est un remarquable travail. Pendant le dégagement pas une pierre du parement ne s'est descellée, n'est tombée. Nous sommes parvenus à la profondeur de 63 pieds sans rencontrer le fond et ce sont les ouvriers qui, peu faits à pareille besogne, ont renoncé à la poursuivre. Ce puits a été comblé intentionnellement. Les matériaux qui l'obstruent sont les mêmes du fond jusqu'à l'orifice, des moellons, du sable et des écailles d'huîtres avec quelques rares ossements et charbons. On sent qu'on est en face d'un travail fait sans désemparer et non de l'œuvre lente et successive du temps.

Il a fallu un motif bien impérieux pour faire entreprendre un pareil ouvrage sur le plateau de la butte de Kernec alors qu'un ruisseau coule au pied de l'étroit promontoire où il s'élève et que des sources nombreuses arrosent la vallée qui le borde au sud et à l'est.

Tout ce qui a servi à combler le puits nous allons le retrouver, en grande abondance et avec un caractère particulier, sur le plateau :

Sur une large surface représentée grossièrement par la ligne ponctuée du plan s'étendait une couche arénacée remplie de milliers de coquilles d'huître, de quelques morceaux de charbon de bois, d'os et de petites parcelles de fer, dont les infiltrations, pendant longtemps, des eaux pluviales entraînant le carbonate de chaux, avaient fait une brèche solide, une véritable roche que la pioche avait peine à entamer. Son épaisseur en certains endroits atteignait plus d'un mètre. Dans la partie de la chambre qu'elle recouvrait, les pierres des murs et du remplissage, en

Digitized by Google

contact avec elle, montraient des dépôts blancs calcaires et de petites stalactites dans les interstices. La couche reposait sur le faîte des murs ; mais, dans la chambre, elle descendait plus bas comme si, depuis le moment où sable et coquilles avaient été apportés là, le remplissage s'était affaissé. En plusieurs endroits il n'y avait pas adhérence entre la base de la brèche calcaire et le dessus du remplissage, il y existait des vides de plusieurs centimètres indiquant un nouveau tassement depuis que le sable s'était fait roche. On aurait pu, sans crainte, fouiller la chambre en conservant cette voûte rocheuse solidement arc-boutée sur les parois internes des deux murs se faisant face.

Beaucoup de coquilles semblent avoir passé au feu, avoir été cuites. C'est un véritable kjökkenmödding. Un petit os plat, très mince, trouvé dans la brèche, porte des incisions en dents de scie sur un de ses bords. La couche brécheuse ne recouvrait pas le puits et tout porte à croire que puits et débris de repas sont contemporains. En examinant la disposition des pierres qui forment le parement interne du puits, pierres de longueur très inégales qui vont se perdre dans la masse du remplissage de la chambre, on ne peut douter qu'il a fallu ce remplissage pour soutenir la construction et que, par suite, le puits a été creusé et bâti dans le remplissage qui lui serait antérieur ou contemporain. Notons aussi qu'à l'époque où la partie est de la butte de Kernec fut occupée par les mangeurs d'huîtres et d'animaux divers, les substructions souterraines étaient dans l'état où nous les voyons aujourd'hui, puisque les rejets de leur nourriture les recouvrent sans discontinuité. Que la chambre fut déjà comblée ou qu'ils la comblèrent eux-mêmes, toujours est-il qu'elle était comblée au moment où ils entassèrent par-dessus son remplissage les restes de leurs repas. Je serais plutôt porté à croire qu'elle était comblée bien antérieurement à leur arrivée, car tout autour du puits, à une assez grande distance, le remplissage de la chambre jusqu'au sol offre tous les caractères d'un remaniement qui n'a pas atteint, vers le sud, l'endroit où l'on a trouvé la couche de cendre non remuée. Il est bien probable qu'il représente l'aire

Digitized by Google

du chantier de construction du puits, pour lequel il a fallu dégager l'espace environnant, puis remblayer au fur et à mesure qu'il s'élevait vers le niveau du plateau.

Dans l'ouest du grand mur à gradins, sous l'amoncellement de pierrailles qui recouvrent tout ce côté de la butte, on a dégagé, en partie, une construction à pierres sèches (P) dont les fondations sont à fleur du plateau. Elle s'élève encore à près de 2 mètres, mais toute la partie supérieure est écroulée, détruite.

Dans le sud de la butte le dégagement des tas de pierre a mis au jour un parapet dont le parement extérieur, incliné de 35 à 40°, est fait entièrement de très petites pierres disposées sans aucun ordre sur une hauteur de 1^{m},50 environ. Il suit, en ligne sinueuse, le bord du plateau et montre, à son pied, un dispositif assez curieux. Là, sur une largeur d'à peu près 0^{m},50, de petits moellons, placés debout et bien serrés les uns contre les autres, forment un pavage évidemment destiné à maintenir le parapet, à empêcher son glissement sur la pente très voisine.

Toute la partie ouest, c'est-à-dire presque la moitié du plateau, n'a pas été explorée.

Au milieu des mystères qui planent sur le passé de la butte de Kernec trois faits ressortent avec toutes les apparences de la certitude :

1° La chambre souterraine et les bizarres constructions qui la flanquent se trouvaient exactement dans l'état où elles sont aujourd'hui quand les mangeurs d'huîtres vinrent occuper le plateau.

2° Le puits est postérieur au remplissage de la chambre.

3° Le puits et les débris de repas qui ont formé la brèche calcaire sont contemporains.

Décembre 1897.

A. Martin.

Digitized by Google

Objets trouvés au cours des fouilles.

Fer. — Disque rond très épais, percé d'un trou central dans lequel il y avait encore du bois pourri. Recueilli vers le milieu de la chambre, sous la couche brécheuse, parmi les pierres blanchies par des dépôts calcaires. Conservation parfaite. Masse d'arme.

Hache ou coin, très oxydé. Provient d'un amas de décombres de près de 2 mètres de hauteur qui se trouvait dans le nord-est du plateau.

Deux lames minces, partie femelle d'une agrafe et petites masses indéterminables, le tout très oxydé, rencontrées parmi les déblais de la chambre.

Bronze. — Clou à tige quadrangulaire, à tête ronde, ornementée. A dû décorer un objet en bois ou en cuir. Trouvé à $0^m,40$ ou $0^m,50$ plus bas que le pied du mur P, dans l'argile jaune.

Tige plate d'un côté, un peu bombée de l'autre, brisée à ses deux extrémités dont l'une montre la moitié du trou qui la traversait. A dû aussi être fixée sur un objet de bois ou de cuir. Fond de la chambre.

Terre cuite. — Sorte de disque rond, plat, grossier, de $0^m,006$ à $0^m,007$ d'épaisseur, percé de deux trous. Fond de la chambre.

Plusieurs fragments de poterie grise ou rougeâtre, le plus grand nombre appartenant à des coupes ou assiettes. Pâte dure, bien cuite, argile et grès. Attaches et morceaux d'anses. Quatre fragments sont vernissés avec décoration sinueuse en creux autour du col.

Verre. — Sorte de bouton creux dont la tige a été cassée. Le verre est recouvert d'une patine brune assez épaisse et là où elle est tombée présente des irisations. Petit vase à long col.

Digitized by Google

NOTES D'ARCHÉOLOGIE RUSSE [1]

III

LES RUINES DE MERV [2]

Les auteurs qui ont précédé M. Joukovski dans l'étude des ruines de Merv n'en ont laissé que des descriptions bien imparfaites; cela s'explique, d'ailleurs, aisément, car tous ces écrivains, depuis Fraser (en 1821) jusqu'au général Komarov, venaient à Merv non en qualité d'archéologues, mais comme fonctionnaires chargés de missions politiques. Il est vrai que M. Joukovski, parlant du général Komarov, le qualifie « d'archéologue sagace et collectionneur passionné »; mais ce sont là des compliments officiels et l'auteur ne se montre pas toujours convaincu de l'exactitude des observations du général. Ainsi le général Komarov avait raconté ceci : « Près du village d'Imam-Baba, il y a un immense cimetière dont la surface est pour ainsi dire recouverte de menus objets antiques. Un jour, après une pluie, mes cosaques ramassèrent en une heure de temps 500 monnaies, des pierres sculptées ou gravées, des perles de verre, des débris d'objets de toute sorte en cuivre — tout cela rien qu'à la surface ! » M. Joukovski fait suivre ce récit de la remarque suivante : « J'ai longtemps erré dans ce cimetière et dans les environs, mais je n'y ai pas trouvé la moindre antiquité. Il est vrai qu'il n'avait pas plu avant ma visite. »

Il est à craindre que celui qui viendra à Merv après M. Joukovski ne le traite, à son tour, avec quelque sévérité, car, lui

1. Voir la *Revue archéologique* de juillet-août, septembre-octobre 1898.
2. Joukovski, *Matériaux pour servir à l'archéologie de la Russie, publiés par la Commission archéologique Impériale*, t. XVI (1894). En russe.

Digitized by Google

non plus, n'est pas archéologue; il avoue « avoir accepté la flatteuse proposition de la *Commission archéologique* non sans hésitations », car « il ne s'était jamais occupé jusqu'alors de recherches strictement archéologiques. » M. Joukovski a bien mesuré, photographié et décrit, avec une minutie extraordinaire, chaque ruine et chaque détail de ruine ; mais il faut avouer que de son rapport, comprenant 200 pages in-quarto, il n'y a que peu de découvertes à retenir.

L'auteur n'a tenté qu'une seule fouille. Nous disons « tenté », car lui-même appelle les travaux exécutés, sous sa direction, par vingt ouvriers pendant dix jours, « un essai de fouille ». Cet essai a donné : « un buste humain (l'auteur ne dit pas si c'est un buste d'homme ou de femme) en argile, des monnaies en cuivre oxydées, une épingle en os d'un travail très fin, avec tête en forme de main fermée, des perles en argile et une boule de $0^m,50$ de circonférence, pesant 9 livres, sans doute un ancien projectile de guerre. » Puis il énumère « des perles en argile, en albâtre et en cornaline, de différentes formes, des monnaies en cuivre, une plaque en pierre portant l'image d'un animal inconnu, un marteau en pierre, beaucoup de dents d'animaux de proportions énormes, des bobines rhomboïdales en argile et en pierre, petites ou grandes, l'os sincipital d'un crâne humain, cinq grands pots en argile, en forme d'un œuf coupé au sommet et à la base, d'environ $1^m,50$ de haut et de $0^m,75$ de diamètre; plusieurs de ces pots avaient des couvercles en argile également; tous, même ceux qui étaient couverts, étaient remplis d'une terre grisâtre avec un peu de cendre et d'os. Non loin de là se trouvait un bassin rond, de $0^m,70$ de diamètre et de $0^m,15$ de haut; près de ce bassin, un tas de charbons et de cendres. Enfin, on a trouvé deux figurines en argile, représentant, à ce qu'il semble, un chien et un hérisson, une pointe de flèche, des monnaies en cuivre et un cadenas. A cela se bornent les trouvailles de M. Joukovski. La fouille a eu lieu dans la citadelle de Giaour-Kala, la partie la plus ancienne de Merv.

Ce qu'on appelle l'ancienne Merv ne cessa d'exister qu'entre

Digitized by Google

1820 et 1840. Les origines de cette ville remontent aux temps les plus reculés. Le nom de Merv se rencontre dans le Zend-Avesta. Tantôt démolie, tantôt reconstruite, Merv subit la domination des Perses, des Arabes, des Mongols, etc. Maintes fois, dans la longue et très minutieuse étude historique dont M. Joukovski a fait précéder son travail archéologique, il cite d'anciens écrivains qui nous représentent Merv comme une cité florissante. Il est donc à présumer que le sol de cette ville doit renfermer de précieux et nombreux documents sur les coutumes et la vie domestique des peuples qui s'y succédèrent. L'on éprouve donc un sentiment de déception à lire qu'une fouille — ne fût-ce qu'un essai de fouille — n'a abouti qu'à la découverte d'une dizaine d'objets mal déterminés.

Le travail de M. Joukovski se trouve presque réduit à un exposé de l'histoire de Merv, qui n'occupe pas moins d'une moitié du volume, l'autre étant consacrée à la description des ruines de l'ancienne ville de ce nom.

Ces ruines présentent plusieurs parties distinctes; elles s'étendent sur plusieurs dizaines de kilomètres et occupent une surface de plus de 40 kilomètres carrés, à une trentaine de kilomètres de la Merv actuelle.

La partie orientale des ruines est formée par l'ancienne ville de Giaour-Kala (*Forteresse des Infidèles*). C'est un rectangle de 4 kilomètres carrés environ, entouré de remparts de 30 mètres de haut. Çà et là, on aperçoit, sur ces remparts, des restes de tours. Au milieu du mur du nord se trouve la citadelle, qu'on ne voit d'ailleurs que lorsqu'on a escaladé le mur. Giaour-Kala est, selon toute probabilité, la Merv arabe, c'est-à-dire la Merv conquise par les Arabes sur les Perses sassanides. Elle possédait une ville intérieure, la citadelle, et formait elle-même une sorte de ville intérieure, entourée de faubourgs, de villages, etc., qui, à leur tour, étaient enclos d'un mur élevé, dont les restes existaient encore du temps de l'écrivain Istakhri vers le milieu du xe siècle.

Avec le temps, la population se transporta peu à peu vers l'ouest, selon la coutume des peuples de l'Orient qui, généra-

Digitized by Google

lement, ne restaurent pas leurs bâtiments vieillis, mais en construisent de nouveaux. C'est ainsi que fut créée graduellement, à côté de Giaour-Kala, une autre ville, Sultan-Kala (*Forteresse du Sultan*). C'est également un rectangle, presque un carré, de mêmes proportions que Giaour-Kala. L'angle nord-est de ce rectangle est séparé de la ville par un mur et forme la citadelle de Chekhriar-Arc (*la Citadelle du Souverain*). L'intérieur du rectangle, qui fut jadis la ville de Sultan-Kala, est à présent complètement vide, ou plutôt il n'en reste qu'un seul monument, le *Sultan Sandjar* (*Mosquée du Sultan*, ou *Mausolée du Sultan*). C'est un édifice haut d'une trentaine de mètres. Les habitants le tiennent en grande vénération et en ont fait un lieu de pèlerinage.

Le côté sud de la ville de Sultan-Kala présente une nécropole où, parmi les ruines de différentes sépultures, on aperçoit surtout deux tombeaux pareils, construits d'un à côté de l'autre. A l'intérieur de chacun de ces monuments se trouve une dalle de marbre gris, de 2 mètres environ de longueur sur 0m,50 de largeur. Les habitants du pays disent que sous ces dalles, qui portent des inscriptions en arabe d'une écriture fine et élégante, reposent les cendres de deux prédicateurs. D'autres prétendent que là sont enterrés un frère et sa sœur, tous deux bienfaiteurs de la ville. Mais il résulte des inscriptions gravées sur les dalles que ces tombes appartiennent à deux compagnons dévoués du Prophète. Toutefois, les inscriptions sont trop bien conservées pour qu'on puisse songer à les attribuer à des contemporains de Mahomet ou à leurs proches descendants. M. Joukovski pense que les dalles en question ne doivent pas remonter au delà du xvᵉ siècle.

Quant à la ville de Sultan-Kala même, l'auteur y voit la capitale des Seldjuks, que ceux-ci avaient ornée et enrichie d'un grand nombre de mosquées, de palais, d'écoles, de bibliothèques, de mausolées, etc. et que les Mongols ont complètement détruite en 1219.

Au sud de Sultan-Kala est située la troisième ville. Elle est for-

Digitized by Google

mée de deux parties, dont l'une porte le nom de *Baïram-Ali-Khani*, et l'autre d'*Abdullah-Khani*. Actuellement, on ne désigne guère ces ruines que sous un seul nom : *Baïram-Ali*. Ce fut jadis une puissante forteresse. De Baïram-Ali, il ne reste que les murs. L'intérieur de Abdullah-Khani présente encore quelques ruines. La disparition de celles-ci complète dans Baïram-Ali-Khan et partielle dans Abdullah-Khani, est imputable aux Russes, qui employèrent les briques des ruines pour les maisons et autres constructions, soit le long de la ligne du chemin de fer transcaspien, soit dans le Domaine Impérial de Murgab.

On voit à Abdullah-Khani les ruines de la citadelle, au milieu

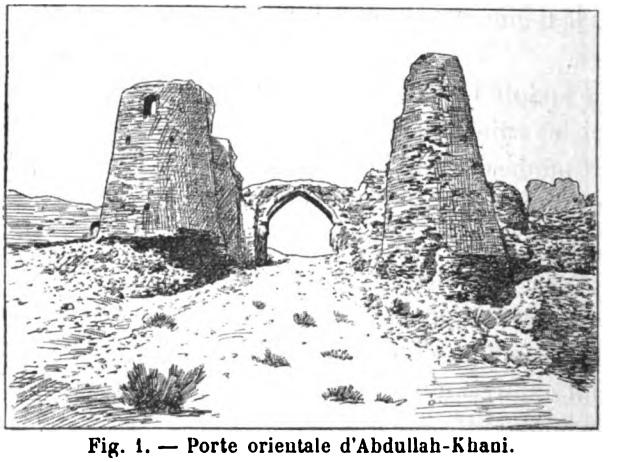

Fig. 1. — Porte orientale d'Abdullah-Khani.

de laquelle était situé le palais du commandant avec ses dépendances, et un autre édifice dont la destination est inconnue. A l'intérieur de la ville, il y a une mosquée avec ses dépendances, une entrée avec porte en arc du côté est (fig. 1) et un réservoir à eau, pour les ablutions, dans la cour. Les murs de la mosquée sont couverts d'inscriptions : les visiteurs perses y ont laissé des vers, et les Russes des obscénités. Près de la mosquée et séparées d'elle par une porte en arc, se trouvent les ruines d'une école.

Cette troisième ville est, selon M. Joukovski, celle que Chakhrokh avait créée par un décret de 1409, en vertu duquel les

Digitized by Google

ruines laissées par les Mongols après leur terrible invasion ont été réparés, en même temps que la digue et les canaux, sans lesquels l'existence de la ville était impossible, ont été restaurés.

C'est dans cette ville que se déroule dorénavant et jusqu'à sa chute définitive l'histoire de Merv.

Aux environs d'Abdullah-Khani, les ruines, bien qu'assez nombreuses, ne sont ni variées, ni intéressantes : des glacières publiques, des cours munies de tours de garde, des canaux d'irrigation, rarement des maisons.

A quelques kilomètres de Sultan-Kala, à l'ouest, on voit un monument que les habitants de la localité ont surnommé « la mosquée Muhammed-Khanapia », mais qui, en réalité, est un mausolée construit sur les tombes de deux personnages dont il est impossible de retrouver les noms ni les qualités.

Tout près du mur de l'ouest de Sultan-Kala, se trouvent deux autres tombeaux, ceux du héros Ahmed-Zamdji et de Mirzab-Shah. Ce sont-là encore deux personnages légendaires.

Non loin de là, au sud, est situé un ancien cimetière musulman. Un seul tombeau s'y est conservé, celui de la « Demoiselle », le *Kyz-Bibi*, dans le voisinage duquel on remarque un autre monument énigmatique qui porte le nom de *Kyz-Kala* (*Forteresse de la Demoiselle*). C'était peut-être la femme même du sultan Sandjar, qui gouverna le pays pendant trois ans, en l'absence de son mari (fig. 2).

Enfin, il y a encore un monument digne de mention. C'est ce qu'on appelle dans le pays la « mosquée de Hodja-Yousoup ». La construction se compose d'une cour, au milieu de laquelle se trouve un mausolée, et d'un minaret. Là aussi viennent des pèlerins et des malades qui espèrent y trouver la guérison. Car Hodja-Yousoup n'était pas seulement un grand savant, mais un grand saint. Il avait lu le Koran 10.000 fois et gardait dans sa mémoire plus de 700 traités consacrés aux choses divines. Il avait converti à l'Islam 8.000 païens, sans parler de ceux que sa parole pénétrante avait conduits au repentir, et qui sont innombrables. Il s'occupait de la culture de terre et de la fabrication de

Digitized by Google

chaussures, comme Tolstoï. Mais il ne se créait pas de propriétés, était sobre, et voyageait généralement à pied.

Le long de la rivière Murgab, il faut citer d'abord la digue et les canaux qui alimentaient jadis d'eau la ville. La digue était située à 50 kilomètres environ de Merv et se trouve actuellement dans un état de délabrement presque complet.

Il y a ensuite, à Imam-Baba, un caravansérail et un cimetière musulman, dont il ne reste, d'ailleurs, que deux tombeaux. Le caravansérail et les tombeaux ont été presque détruits en 1885 par les soldats russes, qui en employaient les briques pour la construction de boulangeries et de maisonnettes de cosaques.

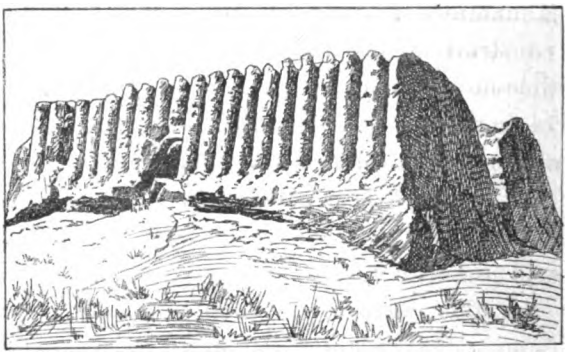

Fig. 2. — Partie orientale du monument de Kyz-Kala.

A Talkhatan-Baba, à 45 kilomètres de Merv, il y a un autre cimetière. Là se trouve un monument fort curieux. C'est un édifice avec une vaste cour, dans laquelle on voit plusieurs tombes. L'édifice lui-même attire l'attention par la manière dont sont posées les briques, par deux à la fois, l'une sur l'autre. C'est le mode de construction qu'on observe aussi à Sarakhs, dans le mausolée du célèbre Abul-Fazl. Il est impossible de savoir en l'honneur de qui a été érigé l'édifice de Talkhatan-Baba, qui est un mausolée très vénéré par la population turcomane.

Si M. Joukovski n'a pas fait de découvertes archéologiques, on ne peut lui refuser le mérite d'avoir décrit exactement ce qu'il a vu et d'abord fourni, dans la partie la plus importante de son travail, des matériaux intéressants aux historiens.

G. Katcherets.

Digitized by Google

PETITS MONUMENTS GALLO-ROMAINS INÉDITS

Dans les lignes qui suivent, nous avons voulu conserver le souvenir de petits monuments, non encore décrits, que nous avons, il y a bien des années, observés ou recueillis à Langres et à Besançon [1]. Nous ajoutons quelques détails sur une figurine que nous avons récemment examinée à Verdun.

Langres. — Vers 1860, d'importants travaux effectués près de la citadelle, derrière la manutention, mirent au jour un cimetière gallo-romain : tombes, objets divers, médailles, etc., furent exhumés et dispersés. Nous observâmes notamment une stèle portant en deux lignes et en grands caractères ce seul mot DIONYSIVS, nom de quelque affranchi; un beau style, en bronze, de $0^m,25$ de long; de petits bronzes d'Auguste, de fabrique barbare; quantité de clous en fer provenant de cercueils; enfin, plusieurs petits jetons circulaires, plan-convexes, en marbre noir ou blanc, ayant dû servir à quelque jeu déposé dans une tombe d'enfant.

Nous recuillîmes des fragments de stuc vert, jaune ou rouge, de verreries à pâtes multicolores, et surtout de belle poterie rouge vernissée, offrant parfois de gracieux reliefs, rosaces, guirlandes, fleurs, arbres, oiseaux, animaux bondissants; un débris représente un personnage, genou en terre, tirant de l'arc; un autre montre la tête d'un rhinocéros unicorne. Il s'y trouvait, en outre, les marques de potier suivantes :

1° Sur le fond intérieur d'un plat en terre rouge : GERMANIF (A et N liés);

2° Sur la face supérieure d'une lampe circulaire brisée et en grandes lettres en relief ..HOETASF ;

1. En 1889, toutes les poteries que nous avons recueillies ont été envoyées au Musée de Langres.

Digitized by Google

3° Sur le fond intérieur d'une coupe en terre rouge brisée : OF·SEC·

4° Sur un fragment semblable, COSAXTO, nom gaulois qu'on peut rapprocher du nom COCESTIVS qui figure sur une monnaie gauloise indéterminée[1] ;

5° Sur un fragment semblable, CINTVGNATV, nom gaulois mentionné dans une inscription de Bordeaux[2] qui nomme un Cintugnat, sa femme Gematua et sa fille Senodonna.

A la même époque, des travaux de terrassement entrepris près du rempart, à Sous-Murs, mirent à découvert d'autres tombes gallo-romaines. Nous y recueillîmes un débris ornementé de petite coupe en fine terre rouge portant la marque COCIA.

Besançon. — Vers 1867, de grands travaux exécutés au Clos Saint-Amour, mirent au jour des débris de belle poterie rouge : nous recueillîmes un fragment montrant un personnage présentant une offrande (un vase) ; un dessus de lampe en terre rouge mat orné d'un masque scénique ; enfin, avec une fiole carrée en verre, à anse, deux marques de potier, savoir :

1° Sur un fond de coupe en terre rouge : ..MOM·

2° Sur un fragment semblable : CALENDIO.

Verdun-sur-Meuse. — C'est aux environs de cette ville qu'a été trouvée la statuette reproduite ci-contre, et qui montre un personnage féminin, nu, debout, de $0^m,087$ de haut, placé sur un socle tronc-conique de $0^m,007$ de haut, un peu évidé en-dessous. Ce socle, dont les diamètres sont, le supérieur de $0^m,02$ et l'inférieur de $0^m,03$, est rattaché à la figurine par deux rivets qui s'enfoncent chacun dans une jambe ; le tout est en cuivre jaune ; une patine noirâtre a recouvert la surface, sauf aux saillies où les frottements ont mis à nu le métal. L'œuvre paraît entière et ne présente ni ornement ni attribut.

1. *Catalogue Chabouillet*, n° 10003.

2. *Revue numismat. franç.*, 1860, p. 188. — Cf. les noms : allobroge, CATVGNATVS ; arverne, CRITOGNATVS ; nervien, BODVOGNATVS ; leuque, MEDDVGNATVS ; etc., et, sur le terme GNATVS, v. E. Desjardins, *Géogr. de la Gaule rom.*, t. II, p. 350, n. 3.

Digitized by Google

Cette statuette a été obtenue par la fonte, mais la chevelure a été reprise au burin, de même que les yeux, la bouche, les mamelons, l'ombilic et les organes sexuels. Également gravée au burin, court, autour du socle dont elle n'occupe pas tout le pourtour, l'inscription suivante, qui est entière et dont le sens nous échappe :

DIESBER·S·TIA

Maintenant, pourrait-on voir, dans cette figurine qui rappelle

les grossiers fétiches de certaines peuplades noires, la représentation de quelque divinité topique gauloise, telle que ROSMERTE et d'autres encore signalées dans la région? Cela n'aurait rien d'invaisemblable. Pour nous, cette figurine n'est sans doute qu'un ex-voto [1].

A. VERCOUTRE.

1. Entre les mains du possesseur de cette figurine, nous avons vu, avec d'autres objets provenant de Verdun même, une précieuse bague romaine en or, dont le chaton volumineux, en forme de tronc de pyramide quadrangulaire orné de perles, est du travail le plus fin (granulé).

Digitized by Google

STATUETTES DE BRONZE

DU MUSÉE DE SOFIA (BULGARIE)

(DEUXIÈME SÉRIE)

J'ai fait connaître, dans la *Revue* de 1897 (2e sem., p. 224-237), une intéressante série de statuettes de bronze, conservées au Musée de Sofia, dont je devais des photographies, accompa-

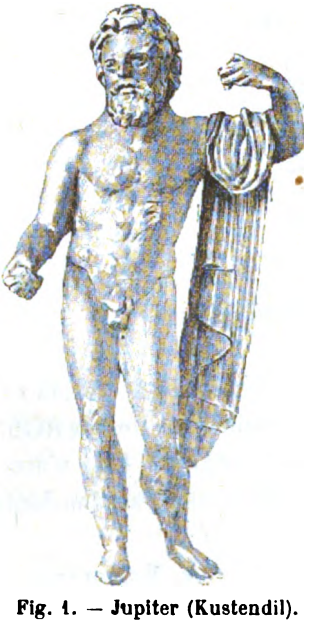

Fig. 1. — Jupiter (Kustendil).

Fig. 2. — Jupiter (Yalare).

gnées d'indications de provenance très précises, à l'inépuisable obligeance du directeur de cette collection, M. Dobrúsky. Depuis, le même savant m'a communiqué la photographie d'un

Digitized by Google

précieux petit groupe en marbre récemment acquis par le Musée et représentant Aphrodite debout auprès d'Adonis ; j'ai publié et commenté cette sculpture dans la *Gazette des Beaux-Arts* du 1er août 1898. Aujourd'hui, grâce encore à la libéralité de M. Dobrúsky, que je ne sais plus comment remercier de ses bons offices, je peux présenter à nos lecteurs une seconde série de petits bronzes, qui constituent les dernières, mais non les moindres acquisitions du Musée bulgare. Les bons dessins exécutés par M. Paride Weber, d'après les photographies de M. Do-

Fig. 3.
Minerve (Kustendil).

Fig. 4.
Vénus (Staklen).

brúsky, me dispenseront de longs commentaires. J'appelle particulièrement l'attention des archéologues sur la coexistence, dans cette région géographique peu étendue, de deux séries de statuettes, les unes reproduisant des motifs connus de l'art gréco-romain avec une habileté remarquable, les autres offrant des imitations provinciales, parfois comme des caricatures des mêmes motifs, dans un style aussi grossier que celui des bronzes gallo-romains indigènes. Les statuettes de la première série ne

Digitized by Google

sont pas nécessairement des œuvres d'importation ; mais elles sortent, à coup sûr, d'ateliers dont les ouvriers venaient du dehors, peut-être de cette pépinière des artistes de l'époque impériale, Alexandrie d'Égypte (voir notamment le n° 16).

Fig. 5.
Vénus (Guiguen).

Les dimensions des statuettes sont indiquées en millimètres.

1. Jupiter debout. Haut. 110. Trouvé à Kustendil (Pantalia). La tête du dieu est couronnée de chêne; sa chlamyde pendante est posée sur son bras droit. Le foudre, qu'il tenait de la main droite, et le sceptre sur lequel il s'appuyait, ont disparu. Patine brune. Excellent style (fig. 1).

2. Jupiter debout, à demi nu. Haut. 82. Trouvé à Yalare, département de Tirnovo. La main gauche tient un attribut incertain. Patine brune. Assez bon style (fig. 2).

3. Minerve debout. Haut. 107. Trouvée à Kustendil (Pantalia). Elle tenait une haste de la main droite levée. Patine brune. Mauvais style, proportions trop élancées (fig. 3).

4. Vénus nue debout. Haut. 150. Trouvée à Staklen (*Novae*), département de Sistovo. Patine verte, surface très corrodée. Style médiocre (fig. 4).

5. Vénus nue debout. Haut. 132. Trouvée à Guiguen (*Colonia Ulpia Oescus*). La patine a été enlevée. Imitation, dans un très mauvais style (cf. le n° 3), du motif de la Vénus pudique (fig. 5).

6. Vénus nue debout. Haut. 95. Trouvée à Guiguen (*Colonia Ulpia Oescus*). La déesse porte un diadème festonné ; dans la main droite étendue elle tient une pomme. Patine verdâtre. Style barbare (fig. 6).

Digitized by Google

7. Apollon assis. Haut. 90. Trouvé à Arapovo, district de Sténimaka (Thrace). Le dieu, couronné de laurier, est assis, vêtu d'une chlamyde attachée sur l'épaule gauche. Il porte un carquois au dos. Sa main droite est levée, avec l'index et le médius tendus en haut, les autres doigts repliés. De la main gauche il tenait probablement un arc (cf. *Rev. archéol.*, 1897, II, p. 227). Belle patine brune. Style assez correct (fig. 7).

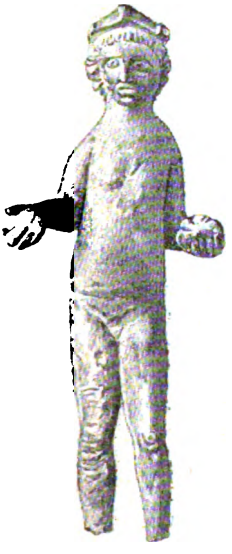

Fig. 6.
Vénus (Guiguen).

Fig. 7.
Apollon (Arapovo).

Fig. 8.
Éros (Hotnitza).

8. Éros debout. Haut. 95. Trouvé à Hotnitza, département de Tirnovo. Il porte une grosse guirlande autour du cou et une draperie autour des reins; sa tête est ceinte d'une couronne. Style médiocre (fig. 8).

9. Pan debout. Haut. 75. Provenance? Il joue de la syrinx, les pieds croisés. Assez bon style (fig. 9).

10. Jeune guerrier debout. Haut. 82. Trouvé dans les ruines de Philippes, en Macédoine. Il est coiffé de la *causia*, vêtu d'un chiton court avec ceinture à franges; la main droite a tenu un objet qui a disparu. Style barbare (fig. 10).

Digitized by Google

11. Homme nu debout. Haut. 95. Trouvé en Thrace. Patine noire mal conservée; style barbare (fig. 11).

Fig. 9. — Pan.

Fig. 10. — Guerrier (Philippes). Fig. 11. — Homme nu (Thrace).

Fig. 12. – Homme nu (Samakov).

12. Homme nu debout. Haut. 90. Trouvé à Samakov. Patine noire. Style tout à fait barbare (fig. 12).

Digitized by Google

13. Tête imberbe de jeune Satyre, couronné de feuillage. Haut. 60. Trouvé à Rezen, département de Tirnovo. Bon style (fig. 13).

Fig. 13.
Tête de Satyre (Rezen).

Fig. 14.
Masque d'homme barbu (Choumla)

14. Masque d'homme chauve, la face allongée, avec moustache et barbe en pointe. Haut. 68. Trouvé à Choumla. Patine noire. Style correct et expressif (fig. 14).

15. Excellent portrait de Gordien III, découvert à Radanovo, district de Tirnovo, dans la rivière Yantra. La tête, haute de 0m,37, est creuse à l'intérieur et présente une belle patine verte; elle a sans doute fait partie d'une statue. L'attribution à Gordien III est justifiée par l'analogie étroite de cette tête avec celle de la demi-figure du même empereur découverte à Gabies et conservée au Louvre[1]. Un buste en bronze de Gordien III, le seul que l'on connût jusqu'à présent, appartient au Musée de Vienne en Autriche[2]; c'est une œuvre médiocre, qui ne peut être com-

1. Bernoulli, *Römische Ikonographie*, t. IV, pl. XXXVIII*a* et XXXVIII*b*.
2. Sacken, *Antike Bronzen*, pl. XLV, 1.

Digitized by Google

parée à la belle tête du Musée de Sofia, supérieure même au marbre du Louvre (fig. 15).

Fig. 15. — Tête de Gordien III (Radanovo).

Puisque l'occasion s'en présente, je signale une tête en marbre inédite et tout à fait inconnue qui reproduit les traits du même

Fig. 16. — Lampe (Padiarov).

prince; je l'ai trouvée, défigurée par un nez moderne, au Musée

Digitized by Google

municipal de Saint-Germain-en-Laye (Hôtel de Ville), qui l'a reçue du collectionneur Ducastel.

16. Jolie lampe de style alexandrin, découverte à Provadia dans les ruines d'un ancien *castrum*. Haut. 55, long. de la pointe à la queue, 120. Elle représente une tête de nègre, imberbe, tenant dans sa bouche une fleur de lotus. Le couvercle a disparu. Travail spirituel (fig. 16).

Tête de femme avec bandeau, haute de 0m,052, découverte à Sozopolis (département de Bourgas); bon style (fig. 17).

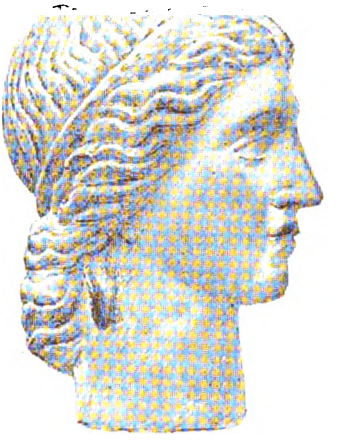

Fig. 17. — Tête de femme (Sozopolis).

18. Ornement de meuble? Provenance et dimensions non indiquées. L'objet affecte la forme d'une défense de sanglier et se termine par la partie antérieure d'un sanglier courant. Le Musée de Saint-Germain a récemment

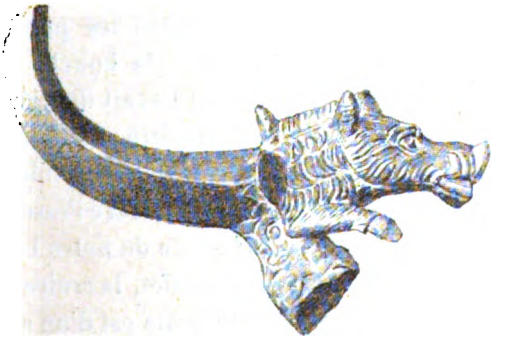

Fig. 18. — Sanglier.

acquis le moulage d'un objet identique, de provenance champenoise (n° 35626). Assez bon travail (fig. 18).

Nous terminerons, comme nous avons commencé, par des remercîments bien cordiaux à l'adresse de M. Dobrúsky.

Salomon Reinach.

Digitized by Google

LE BUSTE DE CICÉRON

A APSLEY HOUSE

En 1888, M. Furtwaengler a prétendu que la tête de profil figurée sur plusieurs belles intailles antiques n'était pas celle de Mécène, comme on le croyait depuis Baudelot de Dairval, mais celle de Cicéron[1]. Il fondait son assertion sur un buste du grand orateur romain conservé à Apsley House, à Londres, dans la collection du duc de Wellington; ce buste, de profil identique à celui des intailles, porte sur le piédouche l'inscription CICERO, jugée incontestablement authentique par M. Furtwaengler.

Grâce à l'obligeante entremise de M. Arthur Strong, j'ai pu examiner longuement, à deux reprises, le buste en question. Il m'a été facile de m'assurer que toutes les parties caractéristiques du visage, notamment le nez, la bouche et le menton, sont entièrement modernes, comme l'avait déjà reconnu M. Michaelis[2]. M. Furtwaengler a tort de dire seulement que le nez est moderne; en fait, tout ce qui n'est pas moderne dans cette tête est insignifiant. J'ajoute que je considère l'inscription comme fausse. Marini l'attribuait au IIIe siècle de notre ère; si elle était authentique, on ne pourrait pas, en effet, la croire plus ancienne; mais ce qu'il y a d'antique dans le buste est d'un style bien antérieur et doit remonter à l'époque d'Auguste. Donc, si l'inscription date de l'époque impériale, elle n'est pas contemporaine du buste et perd ainsi toute autorité. La question de savoir si le faux

1. *Jahrbuch des Instituts*, 1888, p. 301; cf. S. Reinach, *Pierres gravées*, p. 164, 180.
2. M. Michaelis, *Ancient marbles*, p. 429.

Digitized by Google

est antique ou seulement du XVIe siècle ne présente, à la vérité, qu'un intérêt restreint; mais j'inclinerais vers la seconde hypothèse.

Tout ce qu'a écrit M. Furtwaengler sur les gemmes avec le prétendu portrait de Mécène doit donc être considéré comme non avenu. Jusqu'à preuve du contraire, on peut continuer à reconnaître dans ce profil celui d'un homme important de l'époque d'Auguste, Mécène ou Pollion.

Salomon Reinach.

Digitized by Google

PRÉCIS DES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

FAITES DANS LE GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

De 1845 à 1897.

(*Suite* [1]).

Le camp romain de Dalheim [2]. — A une douzaine de kilomètres de Luxembourg, sur un vaste plateau d'où les regards embrassent une grande étendue de pays et pénètrent même jusqu'à Arlon et à Metz, se trouvent les traces d'un établissement considérable fondé par les Romains. Avec les endroits voisins qui avaient de l'importance à cette époque-là, le camp retranché de Dalheim que Wiltheim appelle *castra Dalheimiana*, communiquait naturellement par des voies militaires ou des routes secondaires, dont plusieurs se croisaient à ce point central et dont il sera question dans un autre article. Ce camp était situé sur la route romaine qui allait de Metz à Trèves et passait sur la rive gauche de la Moselle. C'est à cette voie probablement que se rapportent les distances de l'Itinéraire d'Antonin, où le nom de cette station intermédiaire est omis, tandis que la route mentionnée sur la carte de Peutinger, qui cite les deux stations *Caranuzca* et *Ricciacum*, est celle de la rive droite. Le nom de *Petzel*, qui est devenu la dénomination du camp, dérive sans doute du mot de *Petz*, qui, en patois du pays, veut dire puits. Ce nom proviendrait alors des nombreux puits qu'on a découverts sur cette hauteur. Le village de Dalheim paraît n'avoir pris naissance qu'après la destruction totale de l'établissement romain au ve siècle, et les premiers habitants du village actuel ont préféré se fixer à l'abri des vents, au pied de la colline qu'avaient occupée les Romains.

On n'a trouvé aucun monument à Dalheim qui indiquât ou le nom du camp ou celui des légions qui l'ont occupé.

Les premiers historiographes qui aient parlé de Dalheim sont les frères Guillaume († 1636) et Alexandre Wiltheim.

Quant aux découvertes archéologiques, nous commencerons par dire un mot de celles faites avant les fouilles systématiques qui ont été organisées entre 1851 et 1855, ainsi que des antiquités trouvées dans les localités voisines; ensuite nous nous occuperons des substructions qui ont été déblayées et des

1. Voir la *Revue archéologique* de janvier-février, juillet-août, 1898.
2. *Publications*, vol. VII, p. 121, année 1851; vol. IX, 3e partie, p. 89, année 1853; vol. XI, p. LXXI, année 1855 (Namur).

Digitized by Google

objets qui ont été découverts pendant ces cinq années. Le terrain, qui mesure plusieurs hectares, a été exploré sur une surface de 23 ares environ. Il n'est pas possible d'entrer dans tous les détails à ce sujet, ni d'énumérer jusqu'aux moindres objets qui ont été trouvés : il faudra nous limiter. D'autre part, nous croyons nécessaire de donner un aperçu assez complet des substructions qui ont été mises à découvert, quelque aride qu'en soit la nomenclature. C'est le seul moyen d'avoir une idée exacte de l'importance de l'établissement dont nous parlons. Il nous semble superflu d'en reproduire la carte topographique, puisque chacune de ces substructions sera suivie de l'indication de ses dimensions.

Alexandre Wiltheim rapporte qu'il a vu à Dalheim un pavé en mosaïque long de 40 pieds sur 10 de large[1] et mentionne une cave voûtée dans laquelle se trouvaient une urne haute de 3 pieds, remplie de cendres, quelques lampes sépulcrales et un monument avec cette inscription. : *Germania Germaniolae defunc(tae)*[2]. Cette cave, d'après lui, se trouvait dans un souterrain qui, de l'emplacement de l'église actuelle de Dalheim, conduisait dans l'intérieur du camp. Par suite d'éboulements, cette galerie souterraine a disparu. Une pierre, représentant en relief Nehalennia, grossièrement sculptée, qui avait été encastrée dans le mur du presbytère, fut ensuite donnée au Musée. Une autre petite pierre de couleur rougeâtre porte d'un côté une figure debout, gravée en creux, de l'autre côté qui est à sept faces, sur la facette supérieure, un double trident et sur les six facettes latérales, l'inscription en lettres blanches : M-EMI-NI-E-TA-MO. Les angles de ces six facettes sont de couleur blanchâtre, ce qui fait supposer que cette pierre était montée à jour dans une boucle d'oreilles ou plutôt dans une épingle. En 1850 enfin, on mit à découvert un hypocauste de 6 mètres carrés et une série de fours à poterie.

Plusieurs localités voisines sont également riches en antiquités de cette époque. Le village de Bous, dont nous avons parlé précédemment, n'est qu'à une lieue du Petzel. Au nord-ouest de Dalheim, se trouve la *Turris villaris* de la carte de Peutinger, aujourd'hui Weiler-la-Tour, qui était probablement un fort avancé de notre camp. La tour, disparue maintenant, dont le village tire son nom, avait été sans doute construite par les Romains, et l'un des auteurs qui en parle l'a visitée encore en 1778[3]. Vers le sud-ouest du camp, au village d'Aspelt, il y a un pont qu'on dit d'origine romaine. On y a déterré des monnaies provenant des premiers temps de l'empire, et entre ce village et Weiler-la-Tour, les substructions apparentes d'une villa, qui ont 80 mètres de long et une largeur de 20 mètres.

Une des localités les plus importantes aux environs de Dalheim est l'*Eptiacum* d'autrefois, qui était une villa ou un *vicus*. On y a déblayé un morceau de mosaïque, large d'un mètre et long de 1^{m},60, composé de petits cubes bleus et blancs, ainsi qu'une statuette en bronze, d'une hauteur de 0^{m},14, à tête barbue, ceinte d'un diadème et représentant probablement Jupiter Stator.

Pour déterminer l'époque de la première origine du camp de Dalheim, nous

1. *Luxemburgum rom.*, p. 275.
2. *Ibid.*, p. 275 (fig. 334); Guil. Wiltheim, *Disquisitiones antiquariae*, 8, 11.
3. Abbé de Feller, *Itinéraire de Lux.*, II, p. 480.

Digitized by Google

sommes réduit aux conjectures. La plupart des monnaies découvertes sont, il est vrai, postérieures aux Antonins; néanmoins, on y a déterré aussi, outre quelques consulaires, une série non interrompue d'impériales depuis Auguste jusqu'à Valentinien, où ne manquent que les revers de Gordien l'Africain et

Monument commémoratif de Dalheim, érigé en 1855.

ceux de son fils [1]. Il se peut donc que le camp de Dalheim ait pris naissance à l'époque où Drusus, pour éviter les révoltes et prévenir les invasions de l'ennemi, établit des camps sur la Meuse, le Rhin, la Weser et l'Elbe. *In tutelam*

1. Rapport de M. de la Fontaine, ancien gouverneur.

Digitized by Google

provinciarum, dit Florus, *praesidia atque custodias ubique disposuit per Mosam flumen, per Albin, per Visurgim. Nam per Rheni quidem ripam quinquaginta amplius castella direxit*[1]. En 1842, on découvrit un dépôt de 14.307 médailles, les rebutées non comprises, qui représente, sans aucun doute, une partie de la caisse militaire et dont l'enfouissement avait été occasionné par une invasion ennemie. Ces monnaies offrent une série suivie de moyens et de petits bronzes de Dioclétien à Constantin le Grand. La présence de la pièce de Constantin portant au revers : *imperator urbis suae*, l'empereur et Rome debout; l'absence de médailles aux effigies de Crispus, de Constantin II et de Licinius fixe entre 312 et 317 l'enterrement de ce trésor en même temps que la première destruction du camp, qui est encore attestée par les ruines de toutes sortes qu'on y a constatées. Enfin, la série de celles qu'on a recueillies en 1851 et qui s'étend depuis Constantin I jusqu'à Valentinien, les substructions qu'on a mises à découvert dans l'enceinte même du camp et qui appartiennent à des constructions qui n'avaient plus leur destination primitive prouvent que le camp détruit fut reconstruit sur les ruines et avec les débris de l'ancien établissement. Les objets retirés de ces substructions sont, pour la plupart, des objets de ménage et de toilette, ce qui indique que ce second établissement fut plutôt un centre de paisible colonisation gallo-romaine.

De toutes les découvertes partielles, les monnaies de Valentinien III sont les plus récentes et les dernières pièces sorties de l'atelier de Trèves. Ce sont donc évidemment les barbares, et plus particulièrement les Huns, qui, après avoir détruit Trèves sous Valentinien, ravagèrent Metz en même temps que le camp de Dalheim, qui se trouvait placé sur leur passage. Les habitants qui survécurent à cette catastrophe allèrent s'établir à proximité de l'ancien camp, dans la vallée où est situé le village actuel de Dalheim, dont les habitations attestent que les débris du Petzel sont entrés dans plus d'une construction nouvelle.

Les fouilles qu'on a organisées en 1851, sur l'emplacement de l'ancien camp de Dalheim, ont mis à découvert deux sortes de substructions. Les unes sont des débris de bâtiments appartenant à l'époque où le camp avait perdu sa destination primitive. De nombreuses excavations se trouvent au-dessous de ces décombres. Les unes, très profondes, étaient sans doute des citernes, tandis que les autres, de 3 à 4 mètres de profondeur seulement, servaient de caves à provisions. Les autres substructions ont une signification stratégique et datent du premier établissement. Ce sont des murs d'une épaisseur considérable, qui ont fait partie probablement de l'enceinte principale sur la face septentrionale du camp. A côté de ces murs et sur la même ligne (est-ouest), on a trouvé des fondations dont la base avait 12 mètres de long sur 10 de large. Elles forment un massif de cinq assises de pierres de taille, au nombre de 370 pièces juxtaposées et superposées, d'une hauteur uniforme de $0^m,60$ chacune et d'un volume cubique d'un mètre en moyenne. Plusieurs de ces pierres sont entrées dans les murs de l'église. Ces fondations gigantesques sont celles d'une tour qua-

1. *Res. rom.*, IV, 12.

Digitized by Google

drilatère. En creusant une tranchée pour extraire les pierres de cette tour, on découvrit un puits, à ouverture ronde, d'une profondeur de 5 mètres, où il y avait de l'eau et de grosses pierres. Les parois de ce puits étaient calcinées sur une étendue de $0^m,25$. Aux fondations de la tour, touchait un mur de 2 mètres de largeur et d'une hauteur sous terre de 1 mètre et demi. Ce mur atteignait une longueur de 20 mètres dans la direction de la tour et, après s'être replié à angle droit, mesurait encore 8 mètres de long. Ces deux numéros seuls paraissent avoir eu une importance stratégique.

Nous allons énumérer les principales substructions de l'autre série et continuer cette nomenclature par le numéro d'ordre :

3. Une cave de $1^m,20$ de profondeur. Les murs en ont une épaisseur de $0^m,50$. On a trouvé dans cette cave des débris de colonne et quelques monnaies. Il y avait un escalier de cinq marches, hautes chacune de $0^m,30$. Entre cette cave et la voie romaine, on a découvert encore des débris de colonne, des blocs de pierres de taille, des monnaies et une barre de fer.

4. Une cave d'un mètre de profondeur sur $3^m,60$ de large et 5 de long. Elle a une entrée de $0^m,75$ de largeur avec trois marches. On y a déterré un grand nombre de médailles recouvertes de charbon et de cendres.

5. A côté de cette cave, il y avait un espace vide d'une longueur de $7^m,60$ et d'une largeur de $6^m,50$, qui a probablement servi de cour aux bâtiments circonvoisins. Cette cour est limitée par un mur que nous désignons sous le n° 6 et qui servait en même temps de face à d'autres bâtiments.

7. Un appartement dont on n'a découvert que les substructions d'un mur de face et d'un mur latéral, qui ont 4 mètres de long sur $3^m,70$ de large.

8. Appartement d'une longueur de 4 mètres sur une largeur de 3 mètres et pavé d'un béton ordinaire.

9. Un appartement aboutissant à la cour n° 5 et ayant $3^m,30$ de large et $4^m,20$ de long.

10. Un appartement contigu ayant les mêmes dimensions que le n° 9, dont il est séparé par un mur de $0^m,70$ d'épaisseur. Les appartements n°s 7, 8, 9, 10 avaient probablement leur entrée dans la cour n° 5.

11. Un mur de clôture de la cour n° 5. La continuation de ce mur, parallèle au n° 6, sert de parois à l'appartement n° 10, au vestibule n° 12 et à la place vide n° 13.

12. Petit appartement, espèce de vestibule, de $3^m,30$ de long sur $1^m,25$ de large.

13. Grande cour, d'une largeur de 8 mètres et d'une longueur de 20 mètres. Dans cette cour se trouve l'entrée de la cave n° 14.

14. Une cave de $1^m,20$ carré ; la profondeur en est également de $1^m,20$.

15. Une cave de $3^m,30$ de large, d'une longueur de $3^m,60$ et de $1^m,30$ de profondeur. Entre les deux caves, il y avait une communication qu'on avait murée.

16. Autre cave, séparée de la précédente, par un mur d'une largeur de $0^m,60$.

17. Un appartement long de 7 mètres, de largeur indéterminée. Il était pavé d'un béton très bien conservé.

Digitized by Google

18. Un appartement contigu au précédent, d'une longueur de 4m,20 sur 3m,60 de large.

19. Un appartement long de 4m,50 et large de 3m,60.

20. Appartement touchant à la cave n° 13 et ayant 8 mètres de long sur 4 de large.

21. Un grand espace, entouré de murs d'une largeur de 8 mètres. On a poursuivi les fondations de ces murs sur une longueur de 10 mètres.

22. Un appartement de 10m,50 de long et d'une largeur de 10 mètres.

23. Un appartement de 4 mètres de longueur et large de 3m,60.

24. Un autre appartement qui mesure 4m,60 de long sur 4m,50 de large et présente deux entrées, l'une de 1 mètre et donnant sur le n° 25.

25. Un appartement d'une longueur de 5m,40 et large de 5m,50.

26. Un espace vide, touchant aux nos 11 et 25, dans lequel se trouve une cave de 1m,20 de profondeur. Dans cette cave, on a trouvé un grand nombre de monnaies en bronze et en argent.

27. Un grand espace, touchant à la cour n° 13 et aux nos 20 et 22. Il y avait un puits d'un mètre d'ouverture sur 5 mètres de profondeur et contenant encore de l'eau.

28. A l'extrémité de cette place vide, il y a une cave de 4m,60 de long sur 4 mètres de large avec deux lucarnes de forme différente.

29. Une espèce de cave, longue de 3m,60, large de 2m,50 et profonde de 1 mètre.

30. Une cave d'une profondeur de 1m,20, où l'on a découvert six tronçons de colonne, une barre de fer de 3 mètres, plusieurs monnaies et quelques blocs de pierres de taille.

31. Les fondations d'un bâtiment d'une longueur de 6 mètres sur 3m,50 de large.

32. Une cave de 5m,50 de long et 3m,90 de large avec une entrée de 1 mètre de largeur.

33. Autre cave, d'une longueur de 3m,80 et d'une largeur de 2m,80.

34. Un souterrain aboutissant à la cave n° 33, long de 3 mètres, de largeur négale, sans trace d'une entrée.

35. Un appartement long de 4m,40 et large de 2m,60, avec une entrée d'un mètre de largeur.

36. Fragment d'un pavé, large de 3m,40, conduisant aux fontaines qui se trouvaient à l'entrée du village.

37. Un mur de bordure du pavé précité, de 27m,60 de long sur une épaisseur de 0m,70.

38. Un puits, à ouverture ronde, d'un diamètre de 0m,80 et de 8 mètres de profondeur.

39. Un espace limité par quatre murs de 6m,50 de long et de 1m,50 de large.

40. Deux puits, dont l'un a 1m,60 et l'autre 0m,80 de diamètre.

41. Espèce de cave d'une longueur de 6m,50 et de 3 mètres de large, ayant son entrée du côté de la voie romaine. Elle est divisée en deux parties inégales par un mur de 0m,70 d'épaisseur, qui dépasse la cave sur une longueur de 3 mètres.

42. Une cave de 2 mètres de long sur 1m,30 de large.

Digitized by Google

43, 44, 45. Trois appartements contigus, dont les deux premiers ont une longueur de 2 mètres et une largeur de 1m,25 et de 1m,50, le troisième a 5 mètres de long sur 5m,50 de large.

46. Une cave, longue de 4 mètres et large de 1m,50, avec une entrée de 0m,90 de largeur.

47. Un appartement de 5,50 mètres carrés.

48. Une cave de 3 mètres de longueur et une largeur de 2m,50,ayant son entrée du côté de la route romaine. Deux puits se trouvent à toute proximité.

49. Une cave de 5m,10 de long sur 3 mètres de large avec un escalier de neuf marches.

50. Sept murs de 0m,50 à 0m,60 d'épaisseur et de différentes longueurs, ayant fait partie de deux corps de bâtiments.

51. Une cave de 3m,70 de longueur, que la nouvelle route recouvre en partie.

52. Deux puits de 1 mètre à 1m,20 d'ouverture.

53. Un bâtiment mesurant 3m,80 de longueur sur une largeur de 3m,50.

54. Un appartement dont les fondations sont longues de 5 mètres et larges de 3 mètres, les murs d'enceinte ont une épaisseur de 0m,60.

Les substructions dont il vient d'être question jusqu'ici ont été mises à découvert dans le voisinage immédiat de la voie romaine. A quelque distance de là, du côté sud-ouest du plateau, on a déblayé celles que nous allons énumérer.

55. Une cave de 5m,30 de long, 3m,10 de large et 1m,90 de profond.

56. Un béton de 0m,30 d'épaisseur, large de 0m,70 et long de 1m,80.

57. Une rigole, longue de 6 mètres et large de 0m,30, construite en grosses tuiles entourées de maçonnerie.

58. Une cave de 3m,20 de largeur et profonde de 1m,90. A l'entrée il y avait sept marches d'escalier, longues de 1 mètre.

59. Une cave de 3 mètres de large sur une profondeur de 1m,60.

60. Un bâtiment large de 3m,90 et de longueur indéterminée.

61. Un autre bâtiment d'une largeur de 8m,60.

62. Grande cour, large de 8m,60 et longue de 10m,40. Dans cette cour, on trouva deux fours à poterie, dont l'un renfermait des urnes à moitié cuites.

63. Des substructions limitées au nord par unmur d'une longueur de 57 mètres sur une épaisseur de 0m,50 et un autre mur long de 5m,30 et épais de 0m,60. Ce sont là les substructions d'un bâtiment considérable et probablement d'une fabrique de poterie, comme semblent l'indiquer les fours dont nous avons parlé au n° 62.

64, 65. Deux petits bâtiments, d'une largeur de 3m,40 et de 2m,85, ce dernier d'une longueur de 4m,40.

66. Une cave, large de 4 mètres et profonde de 1m,80. A l'entrée, large de 0m,90, il y avait un escalier de cinq marches, dont la première était un fragment d'entablement sculpté renversé.

67. Une cave, contiguë à la précédente, large de 3m,80.

68. Autre cave d'une largeur de 4m,60.

69. Un bâtiment mesurant 9m,30 de long sur une largeur de 7m,60.

Digitized by Google

70. Une cave profonde de 1m,20, de longueur et largeur indéterminées.

71. Les traces d'un bâtiment dont on a découvert un mur d'enceinte, long de 6m,80 et d'une épaisseur de 0m,60.

72. Un appartement quadrilatère, longeant la route romaine, d'une profondeur de 3 mètres, large de 6 mètres et de 8 mètres de longueur.

73. Trois appartements contigus, d'une longueur totale de 17 mètres sur 7 mètres de largeur.

74. Une cave de 6 mètres carrés et d'une profondeur de 1m,50.

75. Une rue empierrée, longue de 65 mètres, large seulement de 3 mètres.

76. Quelques murs, datant probablement d'une construction antérieure à la rue n° 75, sous laquelle ils ont été trouvés.

77. Enfin une cave, longue de 5 mètres sur 2m,50 de large, remarquable par la bonne conservation de son aire en ciment.

Les débris d'architecture, qu'on a trouvés pêle-mêle dans les substructions, portent les traces d'une violente destruction.

On a découvert notamment des morceaux de granit et de marbre, des briques et des tuiles plates, creuses, rondes, carrées, à rebords, dont un fragment avec estampille, un grand piédestal quadrilatère en pierre, d'une longueur de 1m,10 sur une largeur de 0m,90 et une épaisseur de 0m,18, des fragments de colonne, un grand morceau d'entablement sculpté, long de 1 mètre et large de 0m,70 et une pierre haute de 0m,27, mutilée, ornée de sculptures assez remarquables sur deux côtés adjacents faisant angle droit. L'un des côtés a une longueur de 0m,55, l'autre de 0m,40. Sur la face gauche, deux adolescents nus, vus de droite, marchent l'un à la suite de l'autre. L'un porte à la main gauche, levée en l'air, une grappe de raisin ; de la main droite, il agite une courroie, tandis que celui qui le précède tient d'une main une patère et porte un *lituus* à la main gauche. L'autre face de la pierre présente un lit de repos sur lequel est couchée une femme nue, à côté de laquelle un adolescent, soulevant de la main gauche la draperie, brandit une courroie pour appliquer des coups sur le dos de la femme. Ces figures font partie, sans aucun doute, du même sujet et rappellent les lupercales célébrées en l'honneur de Pan.

Quant aux découvertes archéologiques qu'il nous reste à énumérer et à décrire, nous les diviserons, d'après la matière dont elles sont faites, en objets en or, en pierre, en terre cuite, en bronze, en os et en ivoire. Ce sont, pour la plupart, des objets de ménage ou de toilette. Nous nous efforcerons d'éviter, autant que possible, la monotonie d'une simple nomenclature. Avant d'entrer dans les détails, nous dirons un mot encore sur les médailles qui ont été trouvées dans les décombres du camp, postérieurement à la découverte numismatique qu'on y avait faite en 1840 et dont nous avons fait mention plus haut. Plus de 5.600 monnaies romaines ont été déterrées éparses dans le sol et présentent 912 types différents. A l'exception de quatre monnaies gauloises et de six pièces consulaires, toutes les autres ont des impériales en bronze, en argent et une en or.

Des deux bagues en *or* qui ont été découvertes à Dalheim, l'une, simple, porte en chaton une intaille ovale de couleur blanchâtre, représentant une figure ailée placée devant un autel; l'autre, d'un travail remarquable par ses ciselures, est ornée d'une pierre rougeâtre carrée.

Digitized by Google

Les armes en *pierre*, peu fréquentes en général, ne sont pas rares dans nos contrées. Outre la hache trouvée à Dalheim, longue de 0m,15 et large de 0m,07, le Musée en possède une semblable en serpentine; d'autres, plus petites, sont en silex, de même qu'une pointe de flèche. Les deux meules à bras entières, provenant du camp, sont de basalte scorifié et présentent les parties supérieures du moulin, d'un diamètre de 0m,37 à 0m,42. Rappelons encore la figure d'une femme assise dans un fauteuil. Il est plus que probable que c'est la déesse Nehalennia qui est représentée sur cette pierre.

Tout porte à croire que, dans l'enceinte du camp de Dalheim, il y a eu un établissement céramique assez important. Dans la grande cour n° 62, se trouvaient des fours à poterie d'un système de chauffage bien plus simple que celui décrit par Brongniart ou Grivaud, ce qui fait supposer que les fours de Dalheim ne servaient qu'à la fabrication d'une poterie plus ou moins grossière. L'un des fours, en effet, était rempli en partie de vases à moitié cuits d'une argile rougeâtre mate et de pâte grossière. D'autre part, on a découvert aussi des ébauchoirs et des instruments destinés à unir la surface des vases, à y appliquer des rainures et même des ornements en relief, d'où l'on pourrait conclure qu'il y existait également des fours pour la poterie fine qui n'ont pas été retrouvés. Les vases qu'on a pu examiner sont de forme et de pâte différentes. Le genre le plus caractéristique est la poterie en terre samienne ou sigillée d'une pâte rouge, assez dense et vernissée. On en fabriquait des écuelles, des coupes à pied, des compotiers, des tasses, des coquetiers, des plats à rebords saillants, des assiettes, des soucoupes, et, fait plus rare, un flacon à large ventre et à col étroit. Ces vases sont tantôt unis, tantôt garnis d'ornements en relief de la même pâte et, par conséquent, de la même couleur que le fond.

En fait de *poterie rouge vernissée unie*, on a trouvé notamment une cruche à une anse, avec quelques rainures à la partie inférieure, d'un diamètre de 0m,09 et d'une hauteur de 0m,14; une soucoupe, presque entière, dont le diamètre est de 0m,16 et la hauteur de 0m,09. Dans le fond on lit, en relief, le nom du potier : MAIAANVS; le fond d'un vase portant au centre de la face intérieure l'estampille : ANISATVS, de même que des fragments d'une soucoupe avec les mots : FELIXSFEC entourés d'un cercle; trois fonds de vase avec les estampilles : VENICARV PLACIDVS ANISATVS.

Dans la *poterie rouge vernissée ornée*, nous remarquons une jatte entière, à rebord convexe orné de feuilles de lierre, haute de 0m,13 et d'un diamètre de 0m,17; une autre jatte semblable, d'une hauteur de 0m,08 et d'un diamètre de 0m,13; cinq fragments d'une coupe, représentant en relief une chasse et un combat de gladiateurs; deux fragments d'une grande assiette avec feuilles de lierre et l'estampille : MARTIALIS, enfin un fragment latéral d'une grande jatte dont la surface extérieure est garnie de reliefs et porte, également en relief, une inscription écrite de droite à gauche, en caractères renversés. Cette inscription ALPINI EORVM est peut-être une corruption pour *Alpinorum* et désignerait alors la légion à laquelle appartenait le fabricant de cette jatte.

Les autres vases de Dalheim sont de composition plus ordinaire, mais de formes variées. Il y a lieu de citer : une petite écuelle de terre noire grossière, haute de 0m,05 et d'un diamètre de 0m,12; une urne en terre noire mate, très

Digitized by Google

bien conservée, de 0m,11 de diamètre et de 0m,11 de hauteur; une soucoupe entière, en terre noire mate, portant l'estampille : IONIV. Ces vases ont pour ornement de petits linéaments et des agglomérations de points en creux, les entourant parallèlement. Deux urnes, sans ornement, d'une terre jaune rougeâtre, sont l'une et l'autre hautes de 0m,10 et d'un diamètre égal à la hauteur; une urne, bien conservée, ressemble, pour la forme, aux urnes de l'époque gallo-franque. La face extérieure montre des ornementations produites par des incisions faites avant la cuisson. Deux cruches, l'une petite et à deux anses, de terre jaune rougeâtre mate, l'autre grande, à une anse, de même pâte, dont la première est d'un diamètre de 0m,06 et d'une hauteur de 0m,09, tandis que la seconde a une hauteur de 0m,23 et un diamètre de 0m,14. Mentionnons encore, d'une façon générale, de petites urnes en terre rouge, des lacrymatoires et des urnes cinéraires en terre rouge mate et en terre noire et rougeâtre et un grand nombre de vases trouvés à moitié cuits dans un four.

Parmi les objets en terre cuite, autres que des vases, nous appellerons l'attention sur une statuette représentant Nehalennia, divinité germano-romaine; une toute petite figurine, qu'on portait probablement au cou, montre un personnage (Cérès ?) chargé d'une gerbe; plusieurs perles de même pâte, couvertes d'un vernis bleu luisant, étaient destinées peut-être à orner les victimes des sacrifices, étant trop grosses pour avoir fait partie d'un collier; une petite plaque carrée, de matière argileuse teinte par l'oxyde de fer, offrant, sur deux côtés opposés, des inscriptions de deux lignes chacune, incisées et écrites à rebours. Le côté le plus étroit, long de 0m,034, porte :

OF (*peut-être* Q ?) POMP · GRÆCIN ·

EVOD · AD · ASPR ·

Le côté opposé, d'une longueur de 0m,038, présentait également une inscription, devenue plus ou moins illisible[1]. Il semble cependant que, pour la première ligne, elle correspondait exactement à celle que nous venons de voir, mais, pour la seconde ligne, elle diffère en ce que les dernières lettres de celle-ci, très bien conservées, sont SADDI. Cette plaque est donc une estampille ou cachet, et *evodes* est le nom d'un onguent employé surtout dans la maladie des yeux. La première ligne désigne alors l'officine de l'oculiste, l'autre, le remède. La seconde inscription indique la même officine, mais le remède n'est pas le même. On appliquait sans doute le cachet sur des vases destinés à contenir les onguents ou sur des tablettes de cire qu'on suspendait aux vases pour en faire connaître le contenu.

Les principaux objets en *bronze* découverts à Dalheim sont deux statuettes, dont l'une de Minerve, l'autre représentant Mercure, portant la bourse de la main droite et de la gauche, un fil de bronze entortillé, rappelant les deux serpents qui entouraient le caducée et dont on distingue encore les têtes ; plusieurs petites cuillères de forme ronde, qui servaient peut-être, dans les sacrifices, à répandre les parfums sur le feu sacré. Une autre cuillère, très bien conservée, portait à l'intérieur une coquille dorée. Le manche en est si pointu qu'il pour-

1. Cf. *Revue archéol.*, 1893, I, p. 327.

Digitized by Google

rait avoir servi de style. L'objet le plus remarquable de cette catégorie est une balance romaine, très bien conservée, à fléau polygone long de $0^m,18$. Le poids en est de plomb fondu, mais renfermé dans une capsule de bronze. Les divisions pour les pesées légères indiquaient les demi-livres romaines jusqu'à 2 livres et demie ; celles de l'autre côté, les livres, depuis 2 livres et demie jusqu'à 10 et demie. Ajoutons ici qu'on a trouvé un autre poids, piriforme, en plomb, pesant actuellement $1^{kg},080$, muni d'un anneau en fer, et trois petites pinces, des *volsellae*, qui servaient probablement en chirurgie et étaient en même temps épilatoires, destinées à arracher les poils. Le nombre des fibules dont la forme diffère s'élève à 155. Dans les unes, l'ardillon est mû par un ressort, dans les autres il se meut dans une charnière. Quelques-unes sont pourvues d'un ou de plusieurs trous à la partie inférieure, ce qui prouve qu'on y portait attachées des amulettes. Elles sont tantôt simples, tantôt décorées de ciselures et d'émaux, quelquefois aussi elles sont de bronze argenté ou étamé. Notons seulement : une fibule plate, représentant un oiseau dont les ailes sont rouges, le corps bleu et les yeux noirs. La surface supérieure de cette fibule est ornée d'émaux, parfaitement conservés; deux autres fibules en forme de serpent allégorique, dont le dos aplati est décoré de ciselures ou d'émaux ; une autre imitant la forme d'une *tuba*, et, enfin, une fibule en forme de bouc, portant sur le corps des excavations vides, qui probablement renfermaient un émail.

Les quatre-vingts boutons qu'on a recueillis sont de différentes dimensions, la plupart plats et de forme ronde, quelques-uns de forme ovale, un seul en est carré.

Les épingles (dont quelques-unes en ivoire) sont à tête polygone et à tête conique, la tête d'une seule est formée par une perle en verre bleu, de forme carrée. Cette perle tourne horizontalement sur un fil en bronze qui la traverse. Notons encore les épingles à cheveux en os, en bronze et en ivoire et une grande aiguille de $0^m,26$ de long, terminée par un anneau mobile.

En fait d'anneaux, nous possédons une bague sigillaire avec une plaque ovale au milieu, représentant en creux une figure militaire debout, armée d'une haste transversale; des deux côtés du chaton, sont gravées les lettres S. C.; une autre, à chaton ovale, où est incisée la figure d'un lièvre ou d'un lapin; une plaque en verre bleu coulé, portant un aigle aux ailes éployées, placé sur un globe; une petite intaille ovale, représentant un militaire, muni d'une haste et d'un bouclier. D'autres anneaux n'offrent plus que les plaques creuses qui renfermaient les intailles qui sont perdues. Une bague très petite, où, sur une plaque ronde, deux sandales sont gravées en creux, est probablement un de ces bijoux qu'on vouait aux dieux lares. Plusieurs autres anneaux sont trop grands pour avoir servi de bagues et trop petits pour avoir été des bracelets : ils servaient sans doute à la coiffure. Mentionnons finalement une bague en argent, plusieurs à clef et vingt bagues ordinaires, toutes en bronze, à l'exception d'une seule en verre de couleur blanc trouble avec des rainures jaunâtres.

Un manche de couteau, en bronze moulé, représente un chien couché; une jolie petite lampe, en forme de sabot, munie à la base d'une pointe pour la fixer à un autre objet, offre au dos une oreillette, par laquelle on passait le doigt pour la porter; une petite chaîne est remarquable par la finesse de son travail. Parmi les sonnettes, deux sont de forme carrée, trois, plus grandes, sont rondes,

Digitized by Google

quatre autres, en fer battu celles-là, présentent également les deux formes. Citons encore, pour terminer ce chapitre, quantité de clous en bronze et en fer, de forme et de grandeur différentes; une petite cloche, très bien conservée, de forme gracieuse; une plaque ronde, attachée comme ornement, au moyen de quatre tenons et présentant une tête de femme en relief, d'un travail remarquable; des fragments d'un miroir métallique composé de cuivre, de plomb et d'étain[1], ainsi que le seul petit flacon en verre, à deux anses, qui ait échappé à la destruction.

Une longue barre de *fer* forgé, trouvée à 1m,50 de profondeur sous la voie romaine et couchée sous deux blocs de pierre de taille, s'est courbée par l'action de ce poids. D'autres débris de construction et de substructions enfermés sous cette voie dans plusieurs endroits font présumer que cette route n'est pas contemporaine du premier établissement du camp. Les objets en fer sont principalement représentés par une paire d'étriers à deux branches, longue chacune de 0m,19; cinq haches, dont l'une, à deux tranchants, a une longueur de 0m,12 sur une largeur de 0m,07; un gros marteau, pointu d'un côté; deux coutelas à large lame; un glaive à un tranchant de 0m,28 de large sur 0m,05 de long; un fer de flèche de forme bizarre; enfin des fers à cheval dont la description demande un peu plus de place. Plusieurs fers à cheval ressemblaient à ceux qui sont usités de nos jours et étaient attachés au moyen de huit, un au moyen de quatre clous. A côté de ces fers ordinaires, on trouva huit autres fers dont la base, de forme ovale et de faible dimension, est trouée au milieu. Des deux côtés, il y a un rebord de 0m,07 muni d'une oreillette ronde; un autre rebord, à la partie postérieure, est terminé par un crochet tourné vers la terre. Ces fers étaient attachés à l'aide de courroies qui passaient par les deux oreillettes en même temps que sous le crochet de derrière. Ils étaient destinés à garantir ou à guérir des pieds usés par une trop grande course ou par des fatigues extraordinaires et où il était impossible d'appliquer des fers à clous[2]. Plus tard, on découvrit deux autres exemplaires de fers à cheval, dont l'un, à oreillettes, diffère de ceux que nous venons de décrire en ce que le crampon manque et qu'il n'y existe qu'un seul rebord percé de deux trous et munis de clous oxydés, à tête plate. L'autre fer est de base ovale non trouée. Les deux rebords latéraux se réunissent en une pointe recourbée en avant et se terminent par une oreillette commune.

Plusieurs fragments de tubes en *ivoire* et en *os*, de différente épaisseur, pourvus d'un ou de plusieurs trous, sont peut-être des charnières (on les prenait autrefois pour des débris de flûtes). Les styles en bronze et en ivoire ont des formes variées et paraissent avoir eu des destinations différentes. Quelques-uns ressemblent à des ébauchoirs de poterie, d'autres servaient d'épingles à cheveux, plusieurs enfin étaient des styles à écrire. Les instruments de cette sorte recueillis à Dalheim sont au nombre de 94. Les plus caractéristiques en sont trois styles en ivoire, terminés, d'un côté, par une tête humaine, dont l'occiput aplati, muni de trois raies parallèles, servait à effacer l'écriture. Un style en bronze et un fragment de style en ivoire se terminent par une petite cuiller ronde qu'on employait peut-être pour faire fondre la cire dont on enduisait les tablettes.

1. Rapport de M. Reuter, professeur de chimie.
2. Rapport de M. Fischer, vétérinaire.

Digitized by Google

Pour perpétuer le souvenir du séjour des Romains dans le Luxembourg, le gouvernement grand-ducal, sur la proposition de la Société archéologique, décida qu'un monument commémoratif serait érigé sur l'emplacement de l'ancien camp de Dalheim et qu'on y emploierait les débris mêmes de la tour gigantesque dont les fondations avaient été mises à découvert en 1854. Le Roi Grand-Duc en posa la première pierre en 1855. Le plan complet du monument a été élaboré par M. Arendt, alors architecte de district, depuis architecte de l'État. Le soubassement en est fourni par un stylobate formé de quatre assises de pierres de taille, entourées d'un trottoir, d'une épaisseur de 0m,50 chacune. L'assise inférieure a 8m,50, le rang supérieur, 4 mètres de côté. Le fût carré, supporté par un socle de 1m,20 de hauteur, a 5m,30 d'élévation sur 1m,50 de côté et est terminé par une plinthe de 0m,15 de saillie. Le monument est couronné par un aigle à ailes éployées, mesurant 1m,45 et placé sur un globe de 1m,20 de diamètre. La hauteur totale du monument est donc de 11m,30. La figure de « l'oiseau de Dalheim », comme on dit dans la contrée, est la reproduction exacte de l'aigle sur les médailles d'Auguste. Si nous avons le plaisir de présenter au lecteur la vue générale du monument, au début de cet article, nous en sommes redevable à l'obligeance de notre professeur de dessin, M. Engels. Chacune des quatre faces de cette pierre monumentale porte une inscription. Sur le côté sud, on lit ce chronogramme :

*s*V*rg*I*t* L*aeta* C*eres*
*f*L*a*V*os* *spl*C*ata* C*ap*ILL*os*
*a*L*to* *q*V*o* CV*b*VI*t* M*a*V*ors*
*tr*VCVL*ent*V*s* I*n* *ar*V*o*

L'inscription en langue française porte ces mots :

Rome a campé sur ce plateau.

L'autre côté (est) rappelle le même fait en allemand :

Zeugend entsteig' ich den Trümmern,
die hier Roms Lager zurückliess.

Sur la face opposée à celle qui offre le chronogramme enfin, une seconde inscription latine résume en peu de mots l'origine du monument :

Lapis auspice Nassoviae principe Henrico fratris Guilielmi tertii in magno ducatu Luciliburgensi vices gerente, nec non curante Societate archaeologica, ingentes post effossas hic aere publico substructiones innumerasque alias antiquitatis reliquias, in testimonium erectus.

A l'heure qu'il est, la voix de l'oiseau de Dalheim, trônant sur les vénérables débris d'un monde qui a disparu, se perd dans le désert de la solitude. Bien qu'une belle route moderne longe ce point de ralliement romain, bien que cette route aboutisse des deux côtés à des centres populeux et croise en chemin celle qui conduit à la capitale, les voyageurs sont rares dans ces parages, depuis que la locomotive, qu'on entend gronder dans toutes les directions, a déplacé les anciennes voies de communication. Dès lors, plus d'un compatriote même, pour sûr, n'est jamais allé visiter l'aire du roi des oiseaux. Et cependant, quel superbe panorama se déroule ici devant nos yeux émerveillés! Toute la partie

Digitized by Google

méridionale de notre patrie s'étend à nos pieds, et le regard, franchissant les limites du sol natal, pénètre, au loin, sur trois terres étrangères, qui peu à peu disparaissent dans le brouillard de l'horizon. N'est-ce pas un but d'excursion agréable et intéressant à la fois pour les nombreux baigneurs qui, chaque année, viennent trouver la guérison de leurs maux dans notre station balnéaire, qui n'est qu'à quelques kilomètres de Dalheim? Ce sont précisément les Romains, en effet, qui, tout en parcourant les pays en vainqueurs, y « ont développé la balnéation, à tel point que, aujourd'hui encore, on nomme bains romains les établissements munis de toutes les perfections que la science et le luxe peuvent conseiller[1]. » Il ne faut pas pourtant imiter ces jeunes gens qui, non contents d'admirer, croient utile d'apposer leur signature sur cette pierre insensible à l'action des siècles : l'oiseau tutélaire, impassible, les regarde faire d'un air moqueur.

Le monument est entouré d'un coquet petit jardin anglais, parfaitement entretenu, où, à la fin de novembre encore cette année, les roses entr'ouvertes souriaient au visiteur étonné. Un banc rustique invite au repos et à la rêverie. Assis là, tout près de ce colosse, les contrastes vous frapperont malgré vous. De toutes ces générations vigoureuses qui se sont succédé sur cette hauteur, poussant le cri de guerre, ou labourant paisiblement leur champ, voilà, vous direz-vous, ce qui nous en est resté : un tas de pierres en guise de cendres, et nous-mêmes, nous ne sommes qu'une ombre à côté de ces débris.

Jules Keiffer.

1. *Mondorf-les-Bains*, par le Dr Klein.

Digitized by Google

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 11 NOVEMBRE 1898

M. Héron de Villefosse communique une note de M. Pr.-P. Thiers, relative au calendrier de Coligny. M. Thiers dit que la réunion en une seule table des fragments de cette inscription, opérée par M. Dissard, ne saurait modifier en rien ses conclusions au sujet du cycle employé dans ce monument. L'existence dans l'angle supérieur gauche de cette table d'une lettre D isolée, qui est sans aucun doute la transcription du Δ primitif, indique clairement que les diverses tables contenant le texte étaient numérotées; on posséderait donc la quatrième table de l'inscription complète. Ainsi tomberait l'hypothèse d'un cycle luni-solaire de 5 ans, que l'antiquité n'a pas connu et qui d'ailleurs est en désaccord avec l'astronomie.

M. Léopold Delisle communique une série d'observations sur un mémoire de M. de Manteyer, relatif au ms. 540 du fonds de la Reine de Suède, au Vatican, qui contient un martyrologe à l'usage de la cathédrale de Toulon, et sur les recherches entreprises par le même érudit au sujet des origines des manuscrits de Petau aujourd'hui conservés dans le fonds de la Reine.

M. Paul Viollet lit un mémoire sur les membres de la commune au moyen âge.

SÉANCE DU 18 NOVEMBRE 1898

L'Académie procède à l'élection de deux candidats à la chaire de persan, vacante à l'École des Langues orientales vivantes. Elle présente, en première ligne, M. Clément Huart, par 34 voix; en seconde ligne, par M. Gantin, par 26 voix.

M. Philippe Fabia, professeur à la Faculté des lettres de Lyon, lit un chapitre, intitulé *Le règne de Poppée*, d'une étude sur la seconde femme de Néron, et conclut que sa domination fut plus malfaisante encore que celle d'Agrippine.

M. le docteur Hamy annonce que M. le duc de Loubat a retrouvé la *Clave general de Jeroglificos Americanos* de Don Ignacio Borunda, avocat de l'Audience royale de la Nouvelle-Espagne. On croyait que cet ouvrage, communiqué par son auteur au dominicain Servando Mier et saisi chez lui par l'autorité ecclésiastique, avait passé en Espagne, où des recherches inutiles furent faites; il était resté au Mexique, dans les archives de N.-D. de Guadalupe, où M. le duc de Loubat l'a retrouvé, au cours d'un récent voyage. Il vient d'être publié à Rome en un volume in-8.

M. Paul Viollet présente, à l'occasion de sa dernière communication, quelques observations sur la valeur attribuée au moyen âge au mot *consul*. M. Viollet cite une série de textes qui prouvent qu'à cette époque on a très souvent rapproché *consul* de *consulere*.

Digitized by Google

M. Clermont-Ganneau commence la lecture d'un mémoire sur deux inscriptions grecques découvertes en Palestine.

SÉANCE DU 2 DÉCEMBRE 1898.

M. Clermont-Ganneau annonce qu'il a reçu de Hamdy-bey, directeur du Musée impérial de Constantinople et correspondant de l'Académie, de nouveaux estampages des monuments araméens d'Arabissos. Ils contiennent la reproduction d'un nouveau texte faisant partie du même ensemble et confirmant la conjecture de M. Clermont-Ganneau, à savoir qu'il s'agit bien de bas-reliefs et d'inscriptions commémoratives exécutés à l'occasion du mariage d'un roi de Cappadoce avec sa propre sœur. Dans la nouvelle suscription, on croit reconnaître le nom d'Ahoura Mazda ou Ormuzd, le dieu suprême de la religion iranienne, ce qui achève de démontrer que ces monuments, uniques jusqu'ici en leur genre, doivent être rapportés à l'époque perse.

M. Clermont-Ganneau communique ensuite, d'après une lettre qu'il a reçue du R. P. Germer-Durand, le texte de l'inscription des Croisades récemment découverte à Jérusalem, dans l'ancien palais patriacal, et immédiatement détruite sur l'ordre du Mufti. Elle était gravée en cinq lignes sur un des voussoirs du linteau d'une ancienne porte et se composait d'un hexamètre latin : *Arnulfus patriarcha domum qui condidit istam...* La suite était gravée sur un autre voussoir ; mais elle a été détruite avant qu'on ait eu le temps d'en prendre copie. Il s'agit donc bien du célèbre Arnoulfe le chancelier, premier patriarche latin de Jérusalem sous Godefroy de Bouillon, et c'est à lui qu'il faut faire remonter la construction du palais patriarcal adjacent à l'église du Saint-Sépulcre, palais transformé en mosquée musulmane par Saladin, après l'expulsion des Croisés.

M. G. Saige, archiviste de la principauté de Monaco et correspondant de l'Académie, lit un mémoire sur la fondation de la vicomté de Carlat, qui se constitua par la fusion, au IXe siècle, d'un district de la Haute-Auvergne avec une fraction du Rouergue. Il explique cette formation anormale en s'appuyant sur des documents d'où il résulterait qu'il y eut origine commune entre les comtes d'Auvergne de la première dynastie et les comtes de Rouergue, souche des comtes de Toulouse, qui furent maîtres du Quercy, du Limousin et d'une grande partie de l'Aquitaine du nord jusqu'au milieu du Xe siècle.

M. Clermont-Ganneau continue la lecture de son mémoire sur deux inscriptions grecques de Palestine.

SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 1898

M. le sécrétaire perpétuel communique une lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique, demandant l'avis de l'Académie sur la création d'une mission archéologique française permanente en Indo-Chine.

M. Max Collignon donne lecture d'une lettre de M. Gauckler, informant l'Académie des découvertes qu'il vient de faire sur l'emplacement d'une villa romaine située à El-Alia, au sud de Mahdia. Il a mis à découvert un grand

Digitized by Google

pavement en mosaïque offrant la représentation d'un paysage avec la faune et la flore caractéristiques de l'Égypte. Un fleuve, le Nil, chargé d'embarcations, serpente autour du tableau; les rives sont peuplées de fermes, de villas, de pavillons, de temples, au milieu desquels se trouvent des scènes rustiques traitées dans le style alexandrin.

M. Blancart fait une communication sur quelques analogies qu'il a remarquées entre la numismatique chinoise et celles de Rome et de la Grèce. — MM. Devéria et Babelon présentent quelques observations.

M. Théodore Reinach commence une communication sur un temple élevé par les femmes de Tanagre.

SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 1898

M. Clermont-Ganneau offre, de la part du docteur Troisier, le moulage d'une petite stèle punique provenant de Tunisie. C'est un ex-voto à la déesse Tanit et au dieu Baal-Hammon, fait par une femme appelée Sophonibaal. M. Clermont-Ganneau propose de reconnaître dans ce nom la forme originale, vainement recherchée jusqu'ici, du nom carthaginois de la fameuse Sophonibe ou Sophonisbe des historiens grecs et romains, fille d'Asdrubal et femme des rois numides Syphax et Massinissa.

M. Héron de Villefosse offre, au nom de M. le capitaine Espérandieu, une planche en couleur intitulée : *Calendrier de Coligny ; assemblage des fragments de MM. Dissard et Espérandieu ; compléments par M. Espérandieu* (novembre 1898). En tête de cette planche se trouve aussi la reproduction de la tête virile en bronze découverte avec les fragments du calendrier.

M. Th. Reinach achève la lecture de son mémoire sur un temple élevé par les femmes de Tanagra en l'honneur de Cérès et de Proserpine, au IIIe siècle a. C. Les frais de la reconstruction de ce temple, déplacé, sur l'ordre de l'oracle, par les Tanagréens, furent couverts par une souscription ouverte parmi les femmes à Tanagra. Une grande inscription, récemment acquise par le Musée du Louvre, fait connaître les termes du décret et les noms des femmes qui ont souscrit, au nombre d'une centaine. Puis vient une liste d'offrandes (vêtements, bijoux), faites par les Tanagréennes à la garde-robe des deux déesses. — M. Foucart présente quelques observations.

(*Revue critique.*) Léon Dorez.

Digitized by Google

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

M. Thiers et le calendrier de Coligny.

Au mois de mars dernier, M. Thiers communiquait à l'Académie des Inscriptions une première note sur le calendrier de Coligny. Le 23 septembre, il lui en adressait une deuxième, croyant être arrivé, dans l'intervalle, à des résultats remarquables et nouveaux.

M. Thiers avait lu, dans un article de M. Dissard, que les lettres F, K, H, Y, Z ne figuraient pas dans le calendrier de Coligny. « Étant attaché à un musée épigraphique extrêment riche en textes archaïques », il constata, dit-il, que, dans ces textes, les lettres en question ne se trouvaient pas et que, par conséquent, dans le calendrier, P = φ et QV = χ.

Si M. Thiers avait entr'ouvert le t. XII du *Corpus* à la p. 954, il aurait peut-être eu moins d'illusions sur la nouveauté de sa découverte, du moins en ce qui concerne les H; il y aurait, en effet, constaté *cent trente-quatre exemples* de l'omission de cette lettre, groupés méthodiquement par M. Hirschfeld dans son excellent index des anomalies grammaticales. Quant à la prétendue omission de l'F et du K, nous demanderons à M. Thiers s'il lui est souvent arrivé de rencontrer les mots *filius* et *kalendas* écrits *pilius* et *calendas*, même dans les textes archaïques du Musée de Narbonne.

Si, d'autre part, M. Thiers, au lieu de nous entretenir des « graveurs cévenols et jurassiens », s'était reporté aux tomes I et IV du *Corpus*, il y aurait appris que l'omission de l'H, fréquente sur les monuments épigraphiques de l'époque républicaine, ne l'est pas moins dans les graffites populaires du premier siècle après Jésus-Christ.

Poursuivant le cours de ses recherches, M. Thiers a cru reconnaître que notre inscription n'était autre chose « que la transcription grossière d'un texte grec préexistant ». D'autres y avaient trouvé du celtique ou du ligure ; M. Thiers y a vu du grec, mais quel grec ! Il traduit par φως δεδωρτον ιν χειμωνι la phrase suivante du calendrier POGDEDORTONINQVIMON. M. Thiers ne s'est pas risqué, et pour cause, à nous indiquer le sens précis de cette phrase, qu'il n'est pas le seul à ne pas comprendre ; toutefois « il est certain », dit-il, « qu'elle avait trait au retour du soleil après le solstice ». M. Thiers semble donc s'être figuré que φῶς pouvait bien dire *soleil* dans une inscription — et en prose ! Quant au mot δεδωρτον, il possède sans doute à son égard des informations que n'a pu nous fournir aucun dictionnaire publié jusqu'à ce jour.

On voit que le dernier mot n'est pas encore dit sur les « découvertes » de M. Thiers. Dans le prochain numéro de la *Revue*, nous nous attacherons peut-être à démontrer, « par des arguments convergents », que le texte des tables Eugubines « n'est autre chose que la transcription grossière » d'un texte javanais « préexistant ».

SEYMOUR DE RICCI.

Digitized by Google

— Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur,

J'ai découvert la statuette, dont je vous adresse les photographies, au cours d'une excursion archéologique que j'avais entreprise pour visiter le château de la Motte-Adam, curieuse ruine située sur un tertre très élevé, et près de laquelle on trouve de nombreux vestiges romains, et aussi de nombreux vestiges du moyen âge.

Tout ce pays du canton d'Aigre (Charente) est plein de souvenirs de l'occupation romaine, et presque toutes les communes ont conservé des traces de cette occupation.

C'est à *Richard*, près Saint-Fraigne, que j'appris qu'un cultivateur était pos-

Statuette de Diane (collection Delamain).

sesseur d'une statuette en pierre trouvée autrefois par son père, et qu'on attribuait à saint Jean.

Je vis tout de suite qu'il s'agissait d'une œuvre très ancienne; je reconnus aux attributs visibles sur la statuette une grossière, mais curieuse image de Diane, et je m'informai des conditions dans lesquelles elle avait été découvertes

C'est dans un petit ossuaire en pleins champs, mis à jour par des travaux de culture, qu'elle a été exhumée. Elle était placée dans une petite niche au-dessus des ossements, et c'est ce qui a fait croire qu'elle figurait un saint. On crut que c'était saint Jean — pourquoi, je n'en sais rien.

La trouvant intéressante malgré sa facture grossière, j'en fis séance te-

Digitized by Google

nante l'acquisition, et l'emportai dans ma voiture. C'était le 13 mai 1891.

J'en fis faire des photographies, je les présentai à mes collègues de la Société archéologique de la Charente, et tous nous arrivâmes à la même conclusion, que c'était une Diane gallo-romaine. Je vois que votre avis est le même.

La curieuse analogie de formes et d'attitude que ma statuette présente avec la figure de Pomone, publiée récemment dans la *Revue archéologique*, ainsi que l'identité des plis du vêtement, m'ont engagé à vous écrire et à vous mettre les photographies sous les yeux.

Sur votre demande, je m'empresse de vous envoyer l'original, que vous pourrez étudier à loisir, et suis heureux d'avoir cette occasion de vous être agréable[1].

Statuette de Diane (coll. Delamain).

Philippe Delamain,
Correspondant de la Société des Antiquaires de France, à Jarnac (Charente).

— *Revue des Études grecques*, tome XI, avril-juin 1898 : Partie administrative. Assemblée générale du 5 mai 1898. *Discours* de M. P. Decharme, président. — *Rapport* de M. P. Girard, secrétaire. — A. Croiset, *Quelques mots sur Bacchylide*. — E. d'Eichthal et Th. Reinach, *Deux odes de Bacchylide traduites en vers*. — Partie littéraire. — H. Weil, *Le Campagnard de Ménandre*. — C. E.-Ruelle, *Sextus Empiricus contre les musiciens*. — Chronique. — H. Lechat, *Bulletin archéologique*. — Bibliographie. — *Comptes-rendus bibliographiques*. — Juillet-septembre 1898. — Partie littéraire. — H. Weil, *Observations sur un texte poétique et un document judiciaire conservés sur papyrus*. — P. Perdrizet, *Labys*. — M. Holleaux, *Epigraphica*. — Mystakidès, *Notes sur Martin Crusius, ses livres, ses ouvrages et ses manuscrits*. — D. Bikèlas, *L'Athènes d'aujourd'hui*. — Chronique. — Th. Reinach, *Bulletin épigraphique*. — P. Girard, *Actes de l'Association*. — *Comptes-rendus bibliographiques*.

— *La Revue de l'art antique et moderne*, 2e année, numéro du 10 juillet 1898 : Émile Michel, *Rubens au château de Steen* (fin). — L. Gallet, *Les grands concerts de l'année* (fin). — H. Spielmann, *Artistes contemporains*, *Watts* (*L'amour et la vie*, lithographie de Fuchs, d'après Watts). — H. Laffillée, *Le nouveau sou* (des reproductions, très bien réussies, des études préliminaires de

1. [Le Musée de Saint-Germain a fait exécuter un moulage de cette curieuse statuette et a renvoyé l'original à Jarnac. — S. R.].

Digitized by Google

Daniel Dupuis, le graveur de ce type monétaire, sont insérées dans le texte). — A. Gayet, *L'art copte*. — P. de Nolhac, *La création de Versailles, d'après des documents inédits* (deuxième article. Reproduction d'estampes rares et curieuses). — J. Guiffrey, *Un bal de sauvages, tapisserie du* XV*e siècle* (héliogravure). — *Bibliographie*, etc. — Deux héliogravures, qui représentent l'une le Duc d'Aumale en commandant de corps d'armée et l'autre la duchesse d'Alençon, sont adjointes à ce numéro. — Nombreuses gravures dans le texte.

— *La Revue de l'art ancien et moderne*, 10 août 1898 : P. de Nolhac, *La création de Versailles* (fin). — P. Gauthiez, *La Chartreuse du val d'Ema*. — *Artistes contemporains*. — H. Spielmann, *Watts* (fin) (d'après Watts, *Fata morgana*, lithographie de G. Fuchs, *Les trois déesses*, héliogravure de Dujardin, et l'*Espérance*, gravure de Mordant). — J. Guiffrey, *Un tableau récemment donné au Musée du Louvre*. — H. Boucher, *Aperçu iconographique sur Théophile Gautier*. — A. Pit, *Un ivoire du Musée d'Amsterdam*. — *Les envois de Rome*. — P. Lafond, *Musées de province. A propos d'un portrait de Millet au Musée de Rouen* (gravure de Lafond). — E. Clunet, *L'art et la loi*. — Revue des travaux relatifs aux beaux-arts publiés dans les périodiques. — Mouvement artistique. — Nombreuses gravures dans le texte.

— *La Revue de l'art ancien et moderne*, septembre 1898 : E. Gebhart, *Le chroniqueur Fra Salimbene et le Triomphe de la mort au Campo Santo de Pise*. — P. Gauthiez, *Artistes contemporains. Un peintre écrivain, Jules Breton* (*Glaneuse*, lithographie de Fauchon. *Les communiantes*, héliogravure de Braun). — A. Wauters, *Trois portraits de Jean Carondelet* (*Jean Carondelet*, peint par Josse Van Cleve vers 1539, héliogravure de Braun). — L. de Laigue, *Une faïencerie à Rotterdam aux* XVII*e et* XVIII*e siècles*. — Fierens-Gevaert, *Albrecht de Vriendt* (*Philippe le Beau armant son fils Charles-Quint chevalier de la Toison d'or*, gravure de Louis le Nain). — P. Rouaix, *Les Vernet dessinateurs pour modes*. — F. Engerand, *Le portrait prétendu d'Élisabeth de France, par Rubens, au Louvre*. — Bibliographie. E. Clunet, *L'art et la loi*. — Revue des travaux relatifs aux beaux-arts. Le mouvement artistique. (Nombreuses gravures dans le texte. L'article sur J. Breton est tout particulièrement illustré par de nombreuses et belles reproductions des dessins du maître).

— *La Revue de l'art ancien et moderne*, octobre 1898 : Fiereus-Gevaert, *Le nouvel Opéra-Comique* (*Façade sur la place Boïeldieu*, eau-forte de Massé. *Monument Bizet*, de Falguière, héliogravure. *Plafond de la salle*, de Benjamin Constant, héliogravure). — Mathias-Duval et Ed. Cuyer, *L'anatomie et l'art, aperçu historique sur l'étude de l'anatomie appliquée aux arts* (1er article). — C. Benoit, *Un chef-d'œuvre dans la collection Thiers* (*Les deux sœurs*, gravure d'Ardail). — Lafflée, *Horloges et pendules*. — G. Migeon, *Le mobilier français au* XVII*e et* XVIII*e siècles*. — Liste des ouvrages relatifs aux beaux-arts. — Le mouvement artistique. — Nombreuses gravures dans le texte.

— *The Journal of Hellenic Studies*, t. XVIII, 1898, 1re partie : A. W. Verrall, *La mort et le cheval*. — J. B. Bury, *La double cité de Mégalopolis*. — T. W. Allen, *Le texte des hymnes homériques* (5e article). — Woodhouse, *Les*

Digitized by Google

Grecs à Platées (cartes et plans. Ne paraît pas connaître le travail d'Hauvette publié dans les *Archives des Missions scientifiques*). — Bosanquet, *Fouilles de l'École anglaise à Mélos. La salle des mystes* (pl. I-III. C'est un monument romain qui avait été bâti sur la pente occidentale de la hauteur où était située la ville antique de Mélos. Beau pavé de mosaïque dont les parties les mieux conservées sont reproduites dans les planches). — J. G. C. Anderson, *Un été en Phrygie* (pl. IV, V. Des cartes). — P. Perdrizet, *Le jeu de la morra* (figures dans le texte). — J. F. White, *Note sur quelques stèles attiques*. — P. Gardner, *Borée et Oreithyia sur un vase attique de basse époque* (pl. VI). — A. Gardner, *Tête de marbre qui appartient à Ph. Nelson* (pl. XI. Tête d'athlète jeune qui, pour le style, se rapproche de celle de l'Amazone du Capitole). — Burrows, *Pylos et Sphactérie* (pl. VII-X).

— Ἐφημερίς ἀρχαιολογική, 1898, 3e et 4e cahiers : Kavvadias, *Inscriptions provenant des fouilles de l'Acropole* (pl. I et facsimilés dans le texte). — Kourouniotès, *Les vases appelés* κέρνοι (ces vases jouaient un rôle rituel dans les cérémonies des mystères d'Éleusis). — Skias, *Nécropole de l'âge primitif, à Eleusis* (pl. II-VI et deux plans. Article important. 1. *Histoire de la fouille*. 2. *Topographie de la nécropole*. 3. *Péripéties par lesquelles a passé la nécropole*. 4. *Les constructions qui existent dans la nécropole*. 5. *Les tombes préhistoriques*. Elles contiennent des vases mycéniens et des vases en poterie monochrome, sans ornements, non façonnés au tour. Nombreux bûchers qui démontrent que, dès ce temps, à Éleusis tout au moins, on brûlait les morts. 6. *Les tombes contenant des vases à décor géométrique*. L'habitude de l'incinération conservée. Point de grands vases dressés sur les tombes comme dans le cimetière du Dipylon. Tombe de femme où ont été trouvés, avec des vases du Dipylon, avec des anneaux de bronze et de fer, une statuette d'Isis et trois scarabéees en terre émaillée, de fabrique certainement égyptienne (ou phénicienne). 7. *Caractère des vases. Chronologie*. Les vases à décor géométrique paraissent avoir succédé ici immédiatement aux vases mycéniens, tandis que se continuait, de l'une à l'autre époque, la fabrication d'une poterie rustique monochrome. Les vases à décor géométrique appartiennent tous aux plus anciennes séries de la poterie du Dipylon. Quelques vases de ceux que l'on appelle protocorinthiens; point de vases corinthiens. La date la plus récente que les égyptologues proposeraient d'assigner aux scarabées, sans pouvoir rien affirmer avec certitude, serait le milieu du VIIIe siècle). — De Ridder, *Deux miroirs à manches* (pl. VII. Pièces curieuses, qui appartiendraient à la première moitié du VIe siècle).

— *Bulletin de Correspondance hellénique*. Dernier cahier de 1897 : E. Bourguet, *Inscriptions de Delphes. Les comptes de l'archontat de Damocharès*. — E. Pottier, *La Peitho du Parthénon et ses origines* (pl. XII. Fait l'histoire d'un type cher à la sculpture archaïque d'Athènes, type qui a trouvé sa forme dernière dans un des bas-reliefs de la frise de la cella, au Parthénon. A la fin de l'article, note importante où P. indique quelques-uns des rapprochements que l'on peut faire entre certains personnages de la frise du Parthénon et des œuvres plus anciennes). — H. Weil, *Le péan delphique à Dionysos; supplément*.

Digitized by Google

— P. Perdrizet, *Voyage dans la Macédoine première*, suite (pl. V-VIII. Terres cuites d'Amphipolis, plus intéressantes par les types que par leur valeur comme œuvre d'art. Données curieuses sur le culte d'Attis. Inscriptions de Philippes. Étude sur son territoire). — Ph. Legrand, *Fouilles de Trézène* (pl. XIII. Étude sur un édifice d'un style très particulier, qui peut avoir été soit une palestre, soit une salle annexée au sanctuaire iatromantique de Trézène). — Colin, *Inscriptions de Thespies*. — Nouvelles et correspondance : Attique. Perdrizet, *Le nouveau milliaire de Daphni*. — Messénie. Colin, *Inscriptions de Kyparissia*. — Phocide. Delphes. P. Perdrizet, *Additions à l'article* sur les stèles à πρόσημα. — Institut de Correspondance hellénique : Homolle, *L'aurige de Delphes*. — *La colonne de Naxos*. — *Les trépieds de Gélon*. — *Les statues du Thessalien Daochos et de sa famille*. — *La chasse d'Alexandre*. — *La colonne d'acanthe surmontée de caryatides dansant*. (*Le trophée des Messéniens de Naupacte*.) — Colin, *Sénatus-consulte de l'année* 512 *avant J.-C. trouvé à Delphes*. — Fournier, *Sur deux particularités du dialecte delphique au* II*e siècle avant J.-C.* — P. Perdrizet, *Les bas-reliefs du théâtre de Delphes*. — *Le mausolée d'Hermel, en Syrie*. — Laurent, *Plaques sculptées byzantines trouvées à Delphes*. — Tables.

— *Revista de Archivos, Bibliotecas, Museos*, février 1897 : *Note sur trois miroirs de bronze du Musée national archéologique de Madrid*, par Pierre Paris (2 planches) (Renseignements sur le mouvement et les acquisitions des bibliothèques).

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts* du 1er juillet 1898. — *Le Boudoir de la marquise de Serizy au Musée de South-Kensington* 1er article), par lady Dilke; — *Frémiet* (2e et dernier article), par M. Émile Bricon ; — *Quelques tableaux de Jan Fyt*, par M. Émile Michel, de l'Institut; — *Les Salons de* 1898 (3e article), par M. Léonce Benedite. — *Alessio Baldovinetti et la nouvelle Madone du Louvre*, par M. B. Berenson ; — *Les trois Vernet*, par M. Robert de Montesquiou ; — Bibliographie : *Velasquez* (A. de Beruete), par M. P. L. — Quatre gravures hors texte : *Chiens et gibier mort*, par Jan Fyt (collection R. Kann) : héliogravure; — *La Madone et l'Enfant*, par Alessio Baldovinetti (Musée du Louvre) : eau-forte de M. J. Payrau ; — *La Nativité*, par Piero della Francesca (National Gallery) : héliogravure; — *Soir après l'orage*, par M. Wèry (Salon de 1898, Société des Artistes français) : héliogravure. — Nombreuses gravures dans le texte.

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts* du 1er août 1898. — *La Jeunesse d'Ingres* (1er article), par M. J. Momméja; — *Aphrodite et Adonis, groupe en marbre du Musée de Sofia*, par M. Salomon Reinach ; — *Le Boudoir de la marquise de Serizy au Musée de South-Kensington* (2e et dernier article), par lady Dilke ; — *Les Salons de* 1898 : *la Sculpture* (4e et dernier article), par M. L. Benedite; — *Un dernier mot à propos du « Colleone » de Verrochio*, par M. E. Duhousset ; — *Exposition d'objets d'art du moyen-âge et de la Renaissance à Berlin*, par M. Werner Weisbach ; — *Correspondance : d'Autriche; les expositions internationales de Vienne*, par W. Ritter. — Cinq gravures hors texte : *Aphrodite et Adonis*, groupe en marbre du Musée de Sofia : héliogra-

Digitized by Google

vure Fillon et Heuse ; — *Le prince Auguste d'Arenberg*, par M. Aimé Morot (Salon de 1898) : eau-forte de M. Ch. Waltner ; — *Étude au pastel*, par M. A. Besnard : photogravure, imp. Draeger ; *Le général Davoust, duc d'Auerstaedt*, par M. L. Bonnat (Salon de 1898) : id. : — *Dans le Rêve*, marbre, par M. Gustave Michel (Salon de 1898) : héliogravure Fillon et Heuse. — Nombreuses gravures dans le texte.

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts* du 1er septembre. — *A propos de Botticelli*, par Eugène Müntz ; — *La jeunesse d'Ingres* (2e et dernier article), par J. Momméja ; — *La résurrection d'une ville antique : Timgad* (1er article), par R. Cagnat ; — *Deux œuvres de Wenczel Jamnitzer*, par E. Molinier ; — *Les Salons anglais en 1898*, par H. Fratz ; — *La Collection Schefer*, par H. Cordier. — Bibliographie : *La Peinture en Europe : La Hollande*, par MM. Lafenestre et Richtenberger, compte rendu par A. M. ; — *La Tradition dans la peinture française*, par M. Lafenestre, compte rendu par J. R. ; — *L'Art décoratif dans le vieux Paris*, par M. de Champeaux, compte rendu par E. Molinier. — Quatre gravures hors texte : *Madone*, par Sandro Botticelli : photogravure Draeger ; — *Surtout de table*, par Wenczel Jamnitzer : héliogravure Fillon et Heuse ; — *La Grand'rue le matin* : eau-forte originale de M. Baertsoen ; — *Chevaux marins*, par M. Frémiet : héliogravure Fillon et Heuse. —Nombreuses gravures dans le texte.

BIBLIOGRAPHIE

H. Usener. **Göttliche Synonyme.** *Rheinisches Museum für Philologie*, t. LIII, pages 329-379.

Cet article est un nouveau chapitre que M. Usener a ajouté à ses *Götternamen*. Il a demandé aux doublets des généalogies héroïques les renseignements qu'ils pouvaient lui donner d'une part sur l'équivalence des noms divins, de l'autre sur la personnification des épithètes par l'imagination du peuple, des prêtres et des poètes. Puisque la paternité d'Héraclès est attribuée à Amphitryon aussi bien qu'à Zeus, Amphytrion est une forme locale de Zeus ; son nom, dérivé d'une racine qui signifie *percer* et *traverser*, fait voir en lui un dieu de la foudre : c'est, le dieu au double foudre, ou le dieu du tonnerre à la double hache. *Alkaios, le fort*, *Argos* fils de *Polybos, le riche en troupeaux*, pères d'Amphitryon, sont également des noms du dieu céleste. *Tyndare*[1], père des Dioscures, *Epopeus*, père d'Amphion et de Zéthos, *Ixion*, père de Pirithoüs, qui ont des fils, dont la paternité est attribuée quelquefois à Zeus, ne sont pas autre chose que des doublets locaux du même dieu ; l'un est dieu de la foudre (racine : *tud*, frapper) ; l'autre est le *voyant* dieu du ciel ou de la divination ; le troisième est le dieu à la roue ; chacun d'eux personnifie spécialement un des aspects, une des fonctions de Zeus, dieu du tonnerre, dieu du ciel et dieu solaire.

1. Le tombeau de Tyndare sur l'Acropole de Sparte se trouvait dans l'enceinte du temple de Zeus Κοσμήτας.

Digitized by Google

De la même façon, M. Usener établit que Poseidon a pour équivalents *Aktor*, père des Molionides, *Elatos*, père de Polyphème, *Aloeus*, père d'Otos et d'Ephialtes, *Aphareus*, père d'Idas et de Lyncée; *Glaucos*, père de Bellérophon; *Kretheus* et *Hippocoon*, pères de Pelias et de Nélée, *Aigeus*, père de Thésée; *Hippomenes*, père de Mégareus, etc. Les héros Aktor, Elatos, Hippocoon, Hippomenes et Hippotes sont des homonymes de Poseidon Hippios. Les autres sont des formes du Poseidon, dieu agraire : *Aloeus* est le batteur, le dieu de l'aire (ἀλωή); *Aphareus*, le laboureur (φάρος, charrue); *Kretheus* est un synonyme de Φυτάλμιος.

M. Usener nous donne en passant un précieux renseignement sur l'origine du symbolisme des épithètes divines. Selon lui (p. 359), *Aloeus*, le batteur, n'est pas autre chose que Ἐννοσίγαιος, le dieu qui ébranle la terre. De même, Πανόπτης, le dieu céleste qui voit tout, redescendu sur terre est *Epopeus*, le devin. A la racine de la mythologie naturaliste se trouve l'onomastique des cultes agraires et populaires, directement tirée du rituel.

A la fin de son article M. Usener est encore amené à étudier un mythe lié à l'origine d'un culte. C'est celui de l'institution des *Karneia* : à l'arrivée des Héraclides dans le Péloponnèse le devin *Karnos* (c'est-à-dire le dieu Καρνεῖος) est tué par le héros *Hippotes*. Les *Karneia* sont l'expiation annuelle du meurtre. De même, à l'institution des Apaturies se rattache la légende du combat que le Nélide *Melanthos* livre au roi béotien *Xanthos*. M. Usener rappelle ensuite la poursuite de Dionysos par Lycurgue (p. 273), la propitiation de *Lykos* et de *Chimaireus* (p. 374), la rivalité des fils de Porthaon, *Oineus* et *Agrios*, et la fête des *Agrionia*. Pour montrer comment ces mythes ont subsisté, se sont transformés en contes et ont passé presque sans modification dans la légende chrétienne, il cite un épisode de la vie de saint Démétrios, qui est fêté le 26 octobre, c'est-à-dire à peu près à l'époque des Apaturies, épisode qui rappelle de très près la légende de Mélanthos. L'empereur Maximien donnait des jeux à Thessalonique; son gladiateur favori, *Lyaios*, était descendu dans l'arène; un jeune chrétien, *Nestor*, releva son défi malgré l'empereur et tua le géant. Le nom de Lyaios est significatif. Il s'agit dans ces légendes de la lutte du dieu posidonien, contre le dieu solaire, Lycos ou Lycurgue, du dieu cheval (Hippotes) contre le dieu bélier (κάρνος ou κρῖος), du dieu du vin contre le dieu-loup, du dieu noir contre le dieu blond. M. Usener croit trouver une explication plausible de ces mythes dans la succession violente de l'hiver, dieu posidonien, à l'été, dieu solaire. Il nous est impossible d'admettre ce symbolisme. L'exil de dix ans infligé à Hippotes, meurtrier de Karnos, représente-t-il exactement la fuite de l'hiver au retour du printemps ? Il est plus naturel de le comparer à l'exil du prêtre dans le sacrifice des *Dipolia* d'Athènes; remarquons que, dans ce cas, la fuite du fondateur mythique du sacrifice se trouve reproduite dans le rituel. Nous ne nions pas que le symbolisme ait créé nombre de mythes, et c'est peut-être à lui qu'est due l'alternance de Lycos et de Nycteus (p. 374). Nous prétendons seulement que son action ne s'est pas fait sentir à la naissance des mythes, mais plus tard. Ce sont des mythes déjà formés qui l'ont inspiré.

H. Hubert.

Digitized by Google

Engel (Arthur) et Serrure (Raymond). Traité de numismatique moderne et contemporaine. Première partie; époque moderne (XVIe-XVIIIe siècles); Paris, E. Leroux, 1897, gr. in-8° de 611 pages et 363 figures.

Cet ouvrage fait suite à celui dont j'ai signalé ici même les deux premiers volumes[1]. Le plan en est le même naturellement et c'est pourquoi le premier volume du *Traité de Numismatique moderne* renferme les monnaies des Iles Britanniques seulement depuis le milieu du XVIe siècle, alors que les autres pays de l'Europe sont représentés depuis le commencement de ce même siècle.

Le nouveau travail de MM. Engel et Serrure rendra de grands services, car il est soigneusement fait et abondamment illustré comme les précédents. Il est évident qu'on pourrait faire quelques critiques et signaler quelques lacunes: c'est le sort de tous les livres, et, en vérité, les auteurs n'en sauraient prendre ombrage; ils doivent plutôt se louer que leur travail ait été étudié minutieusement.

Pour prouver que nous avons rempli ce devoir du critique, rappelons à MM. E. et S. qu'ils auraient pu citer l'écu d'or au soleil des cantons d'Uri, de Schwyz et d'Unterwalden (*Rev. Num.*, 1891, p. 182) et l'article de M. A. de Barthélemy sur les monnaies de Beaufremont (*Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. LII, 1891, p. 118). A propos de la belle pièce de Cosme Ier, décrite page 456 (fig. 275), il eût été utile de citer la pièce en or, de dix sequins, à ce type, dont le seul exemplaire connu figurait dans la collection de M. Henri Regnault (vendue à Francfort-sur-Mein, en octobre 1875, n° 4814 du Catalogue). Cette superbe pièce présente un grand intérêt historique. En effet, en 1547, Philippe, fils de Charles-Quint, étant venu à Gênes, Cosme Ier envoya son fils aîné François, âgé de neuf ans, pour complimenter le fils de l'empereur. François offrit à Philippe, outre un buffet en argent, d'un fort beau travail, un grand bassin contenant 5.000 médailles, à l'effigie de Cosme et du poids de dix sequins chacune, qui avaient été frappées dans ce but.

Avant de terminer ce court aperçu, exprimons le regret que les auteurs du *Traité* aient cru devoir placer dans le chapitre *Espagne* des monnaies frappées en Béarn, dans l'atelier de Pau.

Adrien Blanchet.

Rich. Wünsch. Sethianische Verflugungstafeln aus Rom. Leipzig, 1898, in-8, 123 pages. Prix : 5 marks.

En 1850, des fouilles exécutées dans la vigna Marini, sur la voie Appienne, à gauche de la porte Saint-Sébastien, mirent au jour quelques sarcophages en terre cuite. On en retira un certain nombre de feuilles en plomb enroulées, portant des caractères, que l'on déposa dans un musée de Rome. Henzen et de Rossi en eurent connaissance, mais ne semblent pas s'être occupés de les déchiffrer, à l'exception d'une seule, que de Rossi publia. Elles sont aujourd'hui conservées au Musée Kircher. C'est là que M. Wünsch les a étudiées. On en compte 48; une 49e, provenant d'une autre trouvaille, fait partie du

1. *Revue archéol.*, 1891, t. I, p. 126, et 1894, t. II, p. 142.

Digitized by Google

Musée des Thermes de Dioclétien, et M. Wünsch l'a également déchiffrée. Pour la plupart, les inscriptions dont elles sont couvertes sont rédigées en grec; les formules magiques s'y mêlent à des invocations et à des représentations plus ou moins grossières. Ceux qui ont eu à s'occuper de documents de cette sorte savent quelle difficulté en présente la lecture : c'est l'œuvre non de longues heures, mais de longues semaines; certains mots, mal écrits ou effacés, se dérobent sans cesse et l'on ne peut les saisir qu'après des tentatives multiples. Il n'est donc que juste de remercier M. Wünsch d'avoir consacré tant de temps à ce travail, et de s'en être tiré si heureusement. Grâce à lui, nous voyons que presque tous ces documents contiennent des imprécations contre des chevaux et des cochers du cirque, comme les tablettes de Carthage que le P. Delattre a autrefois publiées; mais ici il s'agit du cirque de Rome.

L'édition du texte lui-même ne remplit d'ailleurs que la moitié du livre; la seconde partie n'en est pas moins importante. L'auteur y étudie la paléographie, l'orthographe et la grammaire de ces invocations, les noms d'hommes et de chevaux qui s'y rencontrent, et surtout les superstitions qui les ont inspirées. Il reconnaît dans les auteurs des adeptes d'une secte gnostique, adoratrice de Typhon-Seth : c'est le dieu qui se voit aussi sur plusieurs tablettes de plomb d'Hadrumète, récemment signalées dans le Catalogue du Musée Alaoui (planche 28).

Partant de ce fait que ce dieu est représenté la plupart du temps avec une tête d'âne, M. Wünsch en vient à se demander si le fameux graffite du Palatin où l'on voit « Alexamène adorant son dieu » est bien une caricature du Christ; il conclut à la négative. Pour lui le Christ et Typhon-Seth se seraient confondus dans l'esprit de certains gnostiques, et de cette confusion serait née l'idée d'un dieu qui aurait eu pour symboles à la fois la tête d'âne et la croix.

C'est là le résultat le plus piquant peut-être des recherches de M. Wünsch, mais ce n'est, somme toute, qu'un détail. Sa publication sera du plus grand secours pour l'étude et l'explication des documents que l'on a l'habitude de désigner sous le nom de *devotiones* ou *exsecrationes*.

R. C.

J. Leite de Vasconcellos. **Religioes da Lusitania**. Volume I, Lisboa, 1897. In-8, xl-441 p.

Cet ouvrage est une véritable monographie du Portugal aux époques préhistorique et protohistorique. Si l'étude des religions antiques de ce pays est l'objet particulier des recherches de l'auteur, elle ne l'occupe pas exclusivement et son exposé déborde sans cesse le cadre qui semble tracé par le titre. M. de Vasconcellos, en effet, s'étend, d'une part, sur bien des questions archéologiques qui ne sont pas, à proprement parler, religieuses; de l'autre, il met en œuvre une foule de documents que lui fournit sa connaissance très exacte de l'archéologie préhistorique en général. Ne nous plaignons pas de cet excès de richesses; grâce à la libéralité avec laquelle M. de Vasconcellos a prodigué son savoir et les résultats de ses immenses lectures, son livre rendra service, bien au-delà des

Digitized by Google

frontières du Portugal, à bien des savants qui étudient des régions toutes différentes — pourvu, toutefois, qu'ils sachent lire le portugais !

Après une première partie consacrée aux époques de la pierre et du métal, on trouve deux chapitres sur la religiosité de l'homme paléolithique (discussion de la thèse de Mortillet) et sur les origines du culte des morts. Le chap. III concerne la religion de l'époque néolithique (amulettes, trépanation, modes de sépulture, dolmens, cryptes, pierres à écuelles, gravures sur pierres, etc.). Avec le chap. IV, nous abordons la religion des époques du cuivre et du bronze, caractérisée par de nouvelles pratiques funéraires. L'étude des religions de l'âge du fer, avec lequel commence la période *protohistorique*, fera l'objet du volume suivant.

Nous appelons particulièrement l'attention des archéologues sur les monuments gravés et sculptés de l'époque néolithique qu'a reproduits et commentés M. de Vasconcellos, en particulier sur les plaques d'ardoise ornées de dessins géométriques qui étaient portés comme amulettes et qui affectent quelquefois l'apparence de grossières idoles, analogues à celles d'Hissarlik (p. 164 et 428).

Les pages relatives aux dolmens, à leurs types divers, aux légendes et traditions populaires dont ils sont l'objet, etc., présentent un tel intérêt pour nos études qu'on voudrait les voir traduites intégralement dans quelque langue plus accessible que celle de Camoëns.

S. R.

Morris Jastrow. **The original character of the hebrew Sabbath** (Reprinted from the *American Journal of theology*, vol. II, 1898, p. 312-332), Chicago, University Press.

C'est un fait bien connu et sur lequel il n'est plus nécessaire d'appeler l'attention[1] qu'en Assyrie le 7e, le 14e, et le 21e jour de chaque mois étaient des jours consacrés et chargés d'interdictions rituelles, de véritables interruptions de la vie, en un mot des *sabbats*[2]. M. Morris Jastrow vient de demander aux gloses assyriennes des éclaircissements sur le sabbat hébraïque. Il en donne une explication originale et ingénieuse, probablement juste, bien que la base de sa théorie soit un peu étroite.

Une de ces gloses donne l'équation *ùm nûḫ libbi* = *ša-bat-tum*[3], « le jour du repos du cœur = *ša-bat-tum* ». M. Jastrow suppose que ce repos du cœur désigne la satisfaction qu'éprouvent les dieux après une propitiation. A l'appui de son interprétation il cite cette phrase, dont les textes religieux offrent de nombreux équivalents : « *libbaki linuḫ kabittaki lipšaḫ*[4] = que ton cœur soit en repos (*linuḫ*, optatif) et que ton foie soit apaisé ». Le mot *nuḫ* implique donc, selon lui, une idée de pacification, de réconciliation avec la divinité. Le sabbat assyrien est un jour de propitiation.

1. W. Lotz, *Quaestiones de historia sabbati* (Leipzig, 1883).
2. M. Jastrow ne néglige pas de remarquer que dans les textes que nous connaissons les interdictions sabbatiques ne concernent que le roi seul.
3. II Rawlinson, 32, l. 16, *a-b*.
4. Delitzsch, *Assyrische Lesestücke*, p. 136, 10.

Digitized by Google

Ceci posé, il s'agit de concilier l'antinomie du sabbat hébreu, repos des hommes, et du sabbat assyrien, apaisement des dieux. D'après l'hémérologie du mois de Elul[1], les 7e, 14e et 21e jours sont à la fois bons et mauvais. Le jour devient bon, dit M. Jastrow, *par la vertu de l'observance des précautions*[2]. Mais, cette réserve faite, le sabbat avec ses interdictions apparaît clairement comme un jour néfaste. Le sabbat hébreu, à ce point de vue, ressemble au sabbat assyrien. M. Jastrow insiste particulièrement sur l'interdiction d'allumer le feu; encore aujourd'hui chez les Juifs le feu n'est rallumé, que le soir, solennellement, lorsque le sabbat est fini et l'on prononce sur lui une bénédiction. Or, les mêmes cérémonies sont pratiquées le jour de Kippour et la ressemblance allait plus loin encore, car M. Jastrow trouve dans *Ésaïe* la preuve que le sabbat fut un jour de jeûne comme le jour du Pardon[3]. Ce jour était, par excellence, celui de la propitiation; les rites du sabbat sont nettement propitiatoires.

Le mot hébreu qui correspond exactement à l'assyrien *ša-bat-tum* est, selon M. Jastrow, non pas *shabbath* (שבת) mais *shabbathon* (שבתון) où la syllabe *thon* correspond à la terminaison *tum* de l'assyrien. Ce mot qui signifie également « repos » est d'un usage plus général que celui de *shubbath*. Le premier jour de l'année est appelé *shabbathon* dans *Lévitique*, XXIII, 24, ainsi que le 1er et le 8e jour de la fête des Tabernacles (*Lévitique*, XXIII, 39). Le jour de Kippour reçoit la même désignation (*Lévitique*, XXIII, 32). L'année sabbatique est une *šanat shabbathon* (שנת שבתון)[4]. — Les fêtes auxquelles ce terme est appliqué sont encore désignées par celui de *aṣarâ* que l'on traduit généralement par « assemblée ». Or, cette traduction n'est pas juste, pense M. Jastrow. La racine de ce mot implique une idée d'empêchement, d'arrêt, de restriction, qui n'a pas disparu dans le dérivé[5]. — Si l'on tient compte, d'autre part, soit de l'époque, soit de l'objet de ces fêtes, on conclura facilement que le mot *shabbathon* doit avoir le même sens que l'assyrien *šabattum*. Le *shabbath* est un cas particulier de *shabbathon*.

La théologie hébraïque transporta l'institution du sabbat à l'origine du monde et inventa le repos de Jahwé au 7e jour pour expliquer le repos rituel. Pourtant ce mythe avait un point d'appui dans les prototypes de la *Genèse*. Dans le poème babylonien de la Création, lorsque Marduk a vaincu Tiamat, il est apaisé, *inuḫma belum*. M. Jastrow essaye de démontrer en terminant que la racine *shabbath* a le sens qu'il a donné au *nuḫ* babylonien.

Bien que la lecture du mot que M. Jastrow traduit par « sabbat » soit incertaine, on lui accordera facilement qu'il peut s'écrire *ša-bat-tum*[6] aussi bien

1. IV Rawlinson, 32, 3. — Cf. Hémérologie du mois de Markheshwan, pl. 33.
2. P. 320.
3. P. 324. *Ésaïe*, LVIII, 13.
4. *Lévitique*, XXV, 5.
5. *Joel*, I, 14, emploie le mot comme un synonyme de צום « jeûne ». — Dans *Esaïe*, I, 13 : « Je ne peux pas supporter votre iniquité et votre *aṣarâ* », *aṣarâ* ne doit pas avoir le sens de « assemblée », mais celui de jeûne ou un autre analogue.
6. Cependant M. Halévy (*Revue sémitique*, 1898, p. 376) proteste encore, après M. Delitzsch, contre cette orthographe.

Digitized by Google

que *ša-pat-tum*. Il est également admissible qu'il y ait eu à l'origine, chez les Hébreux comme chez les Assyriens, concordance entre les sabbats et les phases de la lune[1] et que ceux-ci étaient célébrés non pas tous les 7 jours, mais les 7, 14 et 21 du mois. Mais vraiment la traduction de *nuḥ libbi* par propitiation, toute plausible qu'elle soit, est bien incertaine pour être le point de départ unique d'un travail comme celui de M. Jastrow. Sa comparaison entre la forme *shabattum* et la forme *shabbathon* est un peu surprenante. Enfin il ne tient pas compte d'une différence essentielle qui sépare les deux sabbats qu'il compare : le rituel babylonien interdit les sacrifices le jour du sabbat[2]; le rituel hébreu en prescrit[3]. Différence assez profonde pour qu'il n'y ait aucun rapport direct entre les deux institutions.

Cette part faite à la critique, je crois que l'hypothèse de M. Jastrow doit être approuvée sans réserve. Elle n'est malheureusement établie que sur des bases fragiles et elle n'est pas suffisamment analysée. Le rapprochement que M. Jastrow fait entre les sabbats hebdomadaires et les jours de repos prescrits par le rituel des grandes fêtes est profond et suggestif. Dans les cultes primitifs ou populaires les phases de la vie, et en particulier de la vie agricole, sont marquées par des cérémonies propitiatoires. Cela n'a pas échappé à M. Jastrow[4]. La religion hébraïque n'est pas la seule qui fasse précéder ou suivre les travaux des champs de jours néfastes ou de chômage. A Athènes, aux Plyntéries, les temples étaient fermés par des cordes comme aux jours néfastes[5]. Chez les Indiens du Rio Negro, les hommes se préparent à la récolte des fruits par trois jours d'abstinence et de repos[6]. Chez les Nagas de la frontière de l'Inde, les semailles et la récolte sont précédées d'un *tabou* universel[7]. Une tribu californienne avant la pêche du saumon envoyait un homme jeûner dix jours dans la montagne[8]. Ces faits et d'autres semblables doivent être rapprochés du sabbat hébreu. D'une façon ou d'une autre la vie est momentanément suspendue. C'était un moyen de prévenir les dangers inconnus auxquels l'action pouvait exposer. Toute entreprise risque de léser des esprits ou de violer des interdictions; la terre que l'on va travailler, la récolte que l'on veut couper est sacrée; les fruits dont on a besoin sont interdits On échappait à ces prohibitions par un procédé analogue au mécanisme du sacrifice expiatoire. Pour débarrasser un homme, une communauté, un objet d'un caractère sacré, on transmettait ce caractère à une victime que l'on éliminait. De même, si l'on faisait peser toute la rigueur de l'interdit sur une période limitée, on l'épuisait et l'on satisfaisait à la loi. Après cela on était libre. Les arrêts périodiques de la vie, comme le sabbat, comme l'année sabbatique, étaient le prix de cette liberté.

Henri Hubert.

1. Wellhausen, *Prolegomena zur Geschichte Israels* (2e édition), p. 116-18.
2. Le jour cessant au coucher du soleil, ils sont permis le soir.
3. *Nombres*, XXVIII, 9; *Ezéchiel*, XLV, 17; XLVI, 2 sqq.
4. P. 327.
5. Poll. 8, 141 : περισχοινίσαι τὰ ἱερὰ ἔλεγον ἐν ταῖς ἀποφράσι τὸ ἀποφράξαι οἷον Πλυντηρίοις καὶ ταῖς τοιαύταις ἡμέραις κ.τ.λ.
6. Coudreau, *Voyage à travers les Guyanes et l'Amazonie*, t. II, p. 189 sqq.
7. *J. of Anthrop. Inst.*, XXVII (1897-8), 33.
8. Frazer, *Golden Bough*, t. II, p. 121. — Cf. t. II, p. 172, 177, 204.

Digitized by Google

A. Parmentier. **Album historique**. Tome II. **La fin du moyen-âge**. Paris, Colin, 1897. In-4, 236 p., avec 2.000 gravures, suivies d'un copieux index.

Le second volume de cet *Album* n'est pas moins excellent que le premier (cf. *Revue*, 1896, I, p. 127). Il est inutile d'en parler longuement ; contentons-nous de dire qu'aucune bibliothèque, même *populaire*, ne devrait en être dépourvue. L'exécution des dessins et la rédaction des textes sont à la hauteur de tout ce qu'on peut attendre d'un livre à bon marché, destiné principalement au grand public. Arrivé au xve siècle, si riche en œuvres d'art de tout genre, l'auteur n'a pas hésité à multiplier les gravures d'après les statues, les tableaux, les manuscrits. Toutes les fois qu'il s'agit d'œuvres importantes, les dessins ont été exécutés d'après les photographies ; il y en a de tout à fait remarquables, par exemple les *Anges musiciens* de Van Eyck (p. 175). Quelques chicanes : p. 189, l'attribution à Jean Perréal du tableau donné par Bancel au Louvre est très arbitraire ; p. 197, il aurait fallu choisir un autre spécimen de Van der Weyden que le tableau plus que douteux de La Haye (par exemple une des admirables peintures conservées à Berlin) ; p. 218, la *Sainte Cécile* ne paraît pas être de Donatello et n'est pas au South-Kensington Museum, mais chez lord Elcho (Wemyss). Ce sont là des annotations marginales, non des critiques ; répétons que M. Parmentier a rendu un très grand service à nos études, avec une compétence et une conscience qui lui font également honneur.

Salomon Reinach.

Mlle Vatelet. **Enseignement de l'histoire de l'art par les projections**. 1er fascicule. **L'Antiquité**, Paris, Lévy et fils, 1898. In-8, 200 p.

Nous avons plaisir à signaler ce catalogue de plusieurs centaines de *positifs pour projections*, classés dans un ordre systématique (art égyptien, art assyrien, art persan, art grec, etc.) et où chaque cliché est l'objet d'une courte notice généralement exacte et bien rédigée. Comme les clichés sont désignés par les numéros d'ordre qu'ils portent dans la grande collection formée par la maison Lévy, il sera facile au conférencier, au professeur d'histoire de l'art, de se procurer, en quelque pays qu'il réside, les positifs nécessaires à l'enseignement qu'il veut donner. J'ajoute, par la même occasion, qu'un autre photographe, M. Vitry, a récemment exécuté des positifs d'après tous les objets importants du Musée de Saint-Germain et en a publié un catalogue sommaire (Troyes, imprimerie Martelet ; le dépôt est à Paris, 23, rue du Commerce). Le *Musée Pédagogique* (rue Gay-Lussac) possède aussi un choix de 80 projections, d'après les principaux objets du Musée de Saint-Germain, accompagnées d'une brochure de ma façon qui résume, en cinq leçons, l'ensemble des antiquités nationales. Enfin, l'*Educational Museum* de Londres (74, Gower street) tient à la disposition du monde enseignant des positifs d'après les admirables clichés qui ont servi à l'illustration du *Handbook of greek sculpture* de M. E. Gardner. Aujourd'hui que l'enseignement par l'aspect est devenu si général, les indications qui précèdent peuvent avoir leur prix ; elles sont d'ailleurs très incomplètes et

Digitized by Google

je publierais volontiers, dans la *Revue*, les informations complémentaires que l'on voudrait bien m'adresser à ce sujet[1].

Salomon Reinach.

Margaret Stokes. The high crosses of Castledermot and Durrow. *With twelve illustrations.* Dublin, published at the Academy House. 1898, in-fol. (Prix : 27 fr. 50).

Ceux qui étudient les débuts de l'art et de l'iconographie chrétienne ont souvent regretté que les monuments de pierre sculptés de l'Irlande n'aient pas encore été l'objet de publications satisfaisantes. Alors que les antiquaires de l'Écosse, de l'île de Man, du pays de Galles et de Cornouailles ont décrit et figuré les monuments de leurs régions, datant des premiers temps du christianisme, rien, ou presque rien de pareil n'a été fait en Irlande. Il est juste de rappeler qu'un bel ouvrage, traitant de quatorze monuments irlandais de cet ordre, a été publié, il y a quarante ans, par M. O'Neill; mais il existe encore au moins quarante Hautes-Croix — sans compter les fragments plus nombreux encore — qui n'ont été figurées dans aucun ouvrage archéologique.

C'est donc avec un vif plaisir que nous annonçons le mémoire sur les Hautes-Croix d'Irlande que Mlle Margaret Stokes vient de faire paraître sous les auspices de l'Académie de Dublin. Ce mémoire est accompagné de douze excellentes gravures, exécutées, avec un soin minutieux, d'après des photographies retouchées par Mlle Stokes. Ce n'est pas nous qui blâmerons l'auteur de n'avoir pas offert au public des reproductions brutales de photographies, alors qu'il qu'il s'agit de pierres usées par le temps, couvertes de végétations mousseuses, tachées de toutes façons et de haut en bas. La photographie, dans ces conditions, doit être simplement un document *sur lequel* on travaille, et le travail ne doit pas être imposé au lecteur, à qui toute vérification est impossible, mais aux auteurs et aux éditeurs qui peuvent s'éclairer en recourant aux originaux.

Les faces et les côtés de ces croix irlandaises sont divisés en panneaux. Il arrive qu'une seule croix en contient une trentaine, ornés de reliefs dont l'interprétation est souvent fort difficile. On a cependant déjà expliqué assez de sujets pour s'assurer que la méthode de Didron est applicable aux monuments de l'Irlande chrétienne du IXe au XIIe siècle. Mlle Stokes, traductrice et continuatrice de Didron, était toute désignée pour cette tâche, que la date des croix irlandaises rend particulièrement intéressante. Elles appartiennent, en effet, à une période très mal représentée en Occident et offrent comme les chaînons intermédiaires entre l'iconographie chrétienne des premiers temps du byzantinisme et celle de l'art italien du XIVe siècle.

Les sujets que Mlle Stokes a reconnus sont empruntés à l'Ancien Testament[2]

1. Il faudrait qu'il y eût une sorte d'entente internationale et de *libre échange* entre les archéologues européens qui possèdent d'importantes collections de positifs. J'en ai environ 700 à Saint-Germain, relatives aux antiquités de la France; M. Pottier en a réuni une collection encore plus considérable d'après des peintures de vases, etc.

2. Chute de l'homme, mort d'Abel, Noé dans l'arche, Abraham et Melchisédek, Moïse avec Aron et Hur, sacrifice d'Isaac, jugement de Salomon, etc.

Digitized by Google

et au Nouveau[1]. La question se pose comme pour les sarcophages chrétiens du IVe et du Ve siècle : pour quelle raison trouve-t-on souvent tel sujet, et ne rencontre-t-jamais tel autre? Feu Ed. Le Blant a mis sur la voie de la solution en indiquant les relations étroites qui existent entre l'art des lapidaires et les offices de la liturgie. Le jour où l'on aura dressé un tableau complet de l'iconographie chrétienne en Irlande, on pourra chercher à expliquer, par des considérations analogues, l'éclectisme des imagiers irlandais.

Le nombre des sujets inexpliqués est encore considérable ; même dans les planches du présent mémoire, il y a seize panneaux dont l'interprétation reste à découvrir. L'Académie irlandaise espère que les savants du continent contribueront au travail exégétique, alors qu'elle a entrepris, si opportunément, de mettre ces monuments sous les yeux de tous. Nous souhaitons vivement que ce fascicule, dû au zèle et à la compétence de Mlle Stokes, soit suivi d'un certain nombre d'autres, qui puissent constituer, au début du XXe siècle, un *Corpus* des monuments chrétiens de l'Irlande.

Salomon Reinach.

W. H. Bullock Hall. **The Romans on the Riviera and Rhone.** London, 1898, in-8 (Macmillan).

L'auteur de ce livre n'est point un spécialiste de la philologie ou de l'histoire ancienne, mais un grand propriétaire anglais qui possède une villa à Saint-Raphaël, où il passe une bonne partie de l'année, et qui, en présence des restes de Fréjus et des débris antiques épars le long de la côte, a voulu se rendre un compte exact du passé. Mais il s'est aperçu que les récits des historiens, Tite-Live surtout, relatifs à la conquête de la Provence par Rome n'existaient plus et reprenant, sous une autre forme, cette partie du livre de Ernest Desjardins, il a entrepris de combler cette lacune. Il y a réussi, ce dont nous devons le remercier. En une douzaine de chapitres d'une lecture facile et attrayante, il nous a exposé les progrès de la conquête dans la vallée du Rhône, depuis le jour où les Romains se trouvent en contact avec les Ligures unis aux Gaulois et aux Carthaginois jusqu'à celui où Marius, vainqueur des Cimbres et des Teutons, peut songer à organiser la province et où César complète l'œuvre de ses prédécesseurs par l'acquisition du reste de la Gaule. Les chapitres XVII et suivants contiennent une étude de la *via Aurelia*, résultat d'une exploration personnelle de l'auteur, patiente et bien dirigée. Voilà un bon exemple que nous donne un ami d'outre-Manche. Le livre est fort joliment illustré.

R. C.

1. Adoration des Mages, fuite en Egypte, baptême de J.-C., le Christ à Gethsemani, Pilate se lavant les mains, etc.

Le Gérant : Ernest Leroux.

Imp. Camis et Cie, Paris. — Section orientale A. Burdin, Angers.

Digitized by Google

STELE ROYALE ANZANITE

Suite 1898

Digitized by Google

Digitized by Google

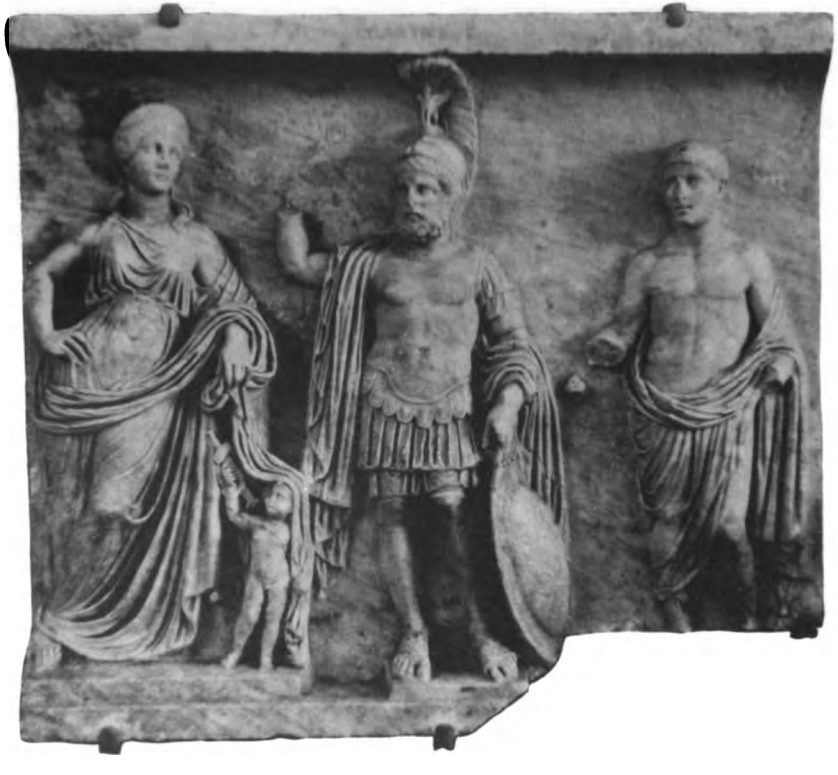

BAS-RELIEF DE CARTHAGE
(Musée d'Alger)

Phototypie Berthaud, Paris

Digitized by Google

Digitized by Google

VASES INÉDITS DU MUSÉE DU LOUVRE

Digitized by Google

Digitized by Google

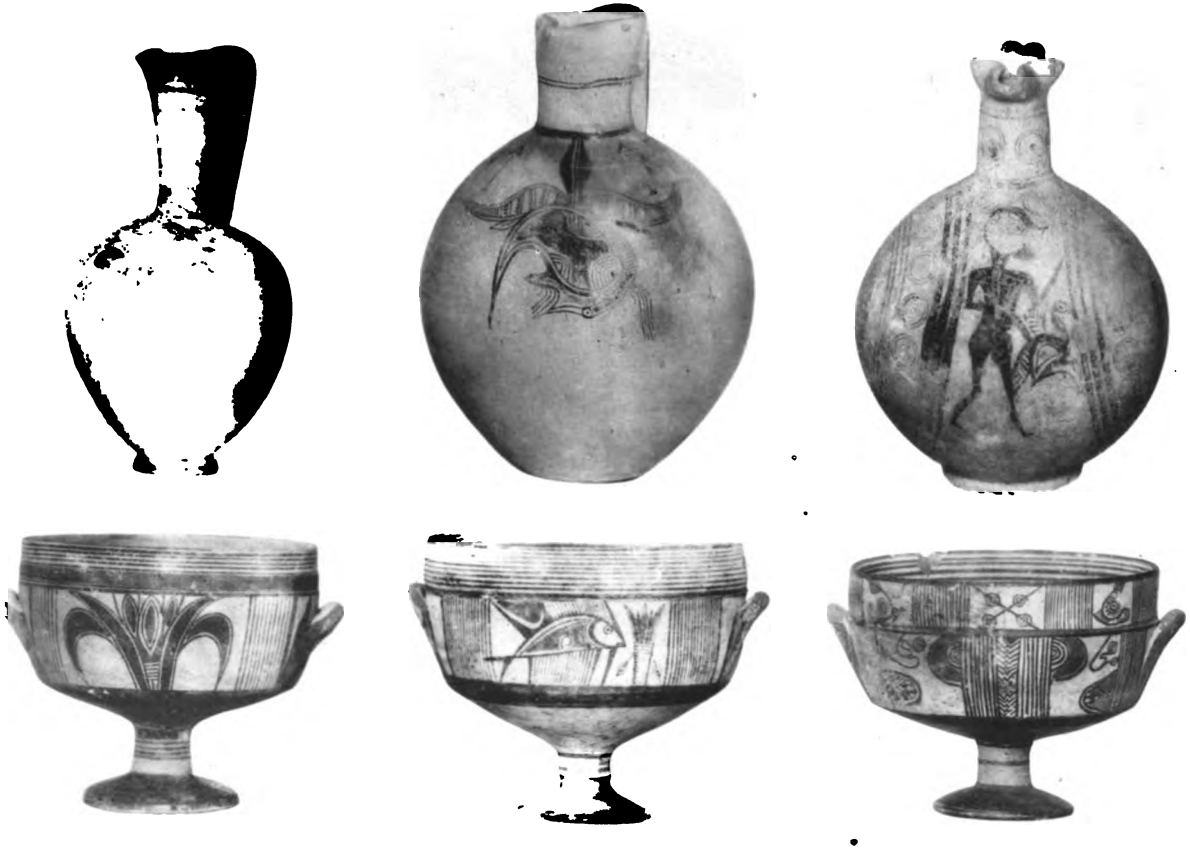

VASES INÉDITS DU MUSÉE DU LOUVRE

Digitized by Google

Digitized by Google

TÊTES INÉDITES DE TERRE CUITE

(Musée du Louvre)

Digitized by Google

Digitized by Google

MALOTET (Arthur). — Étienne de Flacourt, ou les origines de la colonisation française à Madagascar (1648-1661). In-8, carte et planche. 7 50

— De Ammiani Marcellini digressionibus quæ ad externas gentes pertinent. In-8 . . . . . 2 50

MASQUERAY (E.) — Formation des cités chez les populations sédentaires de l'Algérie (Kabyles du Djurjura, Chaouïa de l'Aouras Beni Mezab). In-8. . . . . 10 »

— De Aurasio monte, ab initio secundi p. Ch. sæculi usque ad Salomonis expeditionem. In-8. . . . . 4 »

PIAT (C.). — L'intellect actif, ou du rôle de l'activité mentale dans la formation des idées. In-8. . . . . 4 »

— Quid divini nostris ideis tribuat Divus Thomas. In-8. . . . . 2 »

PIQUET (F.). — Étude sur Hartmann d'Aue, poète allemand du XIIe siècle. In-8. . . . . 7 50

— De vocabulis quæ, in duodecimo sæculo et in tertii decimi principio, a Gallis Germani asssumpserint. In-8. . . . . 3 »

RECÉJAC (E.). — De mendacio quid senserit Augustinus. In-8 . . 3 »

RÉVILLE (Jean). — La Religion à Rome sous les Sévères. In-8. (Épuisé). . . . . 10 »

THIBAULT (Fabien). — Les douanes chez les Romains. In-8. . . 5 »

— Traité du contentieux de l'administration des douanes. In-8. . . 7 50

THIBAULT (Francisque). — Marguerite d'Autriche et Jehan Lemaire de Belges, ou de la littérature et des arts aux Pays-Bas sous Marguerite d'Autriche. In-8. . . . . 5 »

— Quid de puellis instituendis senserit Vives. In-8. . . . . 3 »

TOUCHARD (Georges). — La morale de Descartes. In-8 . . . . 4 »

— De politica Huberti Langueti doctrina. In-8. . . . . 2 50

WADDINGTON (A.). — L'acquisition de la couronne royale de Prusse par les Hohenzollern. In-8. . . . . 7 50

— De Huberti Langueti vita (1518-81). In-8. . . . . 3 »

WALTZ (A.). — Des variations de la langue et de la métrique d'Horace dans ses différents ouvrages. In-8. . . . . 5 »

— De Carmine Ciris. In-8 . . . . . 3 »

THÈSES DE L'ÉCOLE DU LOUVRE

BERGER (J.). — Un nouveau contrat bilingue démotique grec. publié et expliqué. In-4. . . . . 7 50

BOUDIER (Émile). — Un contrat inédit du temps de Philopator. In-4, avec planche . . . . . 5 »

DENISSE (Léon). — Deux papyrus démotiques, publiés et expliqués. In-4. . . . . 3 50

GROFF (W.-N.). — Les deux versions démotiques du décret de Canope, textes, étude comparative, traduction, commentaire historique et philologique. In-4 . . . . . 10 »

LEGRAIN (J.). — Le livre des transformations, texte démotique publié et traduit. In-4, avec 14 planches. . . . . 12 »

MALLET (D.). — Le culte de Neit à Sais. In-8 . . . . . 15 »

PATURET (G.). — La condition juridique de la femme dans l'ancienne Egypte. In-8. . . . . 6 »

Digitized by Google

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, PARIS

THÈSES DE DOCTORAT

ALLÈGRE (F.). — Étude sur la déesse grecque Tyché. In-8. . . 4 fr. »
— De Ione Chio. In-8. . . . . 3 »
AMÉLINEAU (E.). — Essai sur le gnosticisme égyptien, ses développements et son origine égyptienne. In-4 . . . . . 15 »
— De historia Lausiaca, quænam sit hujus ad monachorum ægyptiorum historiam scribendam utilitas. In-8 . . . . . 6 »
BAZIN (H.). — La République des Lacédémoniens de Xénophon, étude sur la situation intérieure de Sparte au commencement du IVe siècle avant J.-C. In-8. . . . . 5 »
— De Lycurgo. In-8. . . . . 5 »
BRÉHIER (Louis). — Le Schisme oriental du XIe siècle. In-8.
— De Græcorum judiciorum origine. In-8.
CHAPOT (Victor). — La flotte de Misène, son histoire, son recrutement, son régime administratif. In-8. . . . . 5 »
CUCUEL (Ch.). — Essai sur la langue et le style de l'orateur Antiphon. In-8 . . . . . 5 »
— Quid sibi in dialogo cui Cratylus inscribitur proposuerit Plato. In-8. . . . . 3 »
DELFOUR (L.-C.). — La Bible dans Racine. In-8 . . . . . 5 »
— De narrationibus quæ sunt in S. Augustini sermonibus. In-8. . 2 50
DENIS (Ernest). — Huss et la guerre des Hussites, études d'histoire Bohême. In-8. . . . . 10 »
ELIADE (Pompiliu). — De l'influence française sur l'esprit public en Roumanie. Les origines. Etude sur l'état de la Société roumaine à l'époque des règnes phanariotes. Un fort volume in-8 . . 7 50
— Quomodo fiat syllogismus, quidque valeat. In-8 . . . . . 1 50
FOUCART (George). — Histoire de l'ordre lotiforme. Étude d'archéologie égyptienne. Grand in-8, illustré de 76 dessins . . 16 »
GALLOIS (L.). — Les géographes allemands de la Renaissance. In-8, avec reproduction de cartes anciennes . . . . . 8 »
— De Orontio Finæo, gallico geographo. In-8, avec la grande carte de France d'Oronce Finé et autres cartes anciennes . . . 7 50
JULLIEN (Ém.). — Les professeurs de littérature dans l'ancienne Rome et leur enseignement depuis l'origine jusqu'à la mort d'Auguste. In-8 . . . . . 7 50
— De L. de Cornelio Balbo Majore. In-8 . . . . . 5 »
MALE (Émile). — L'art religieux du XIIIe siècle en France. Étude sur l'iconographie du moyen âge et sur ses sources d'inspiration. In-8, figures et planches.
— Quomodo Sibyllas recentiores artifices repræsentaverint. In-8.

(*Voir page 3 de la couverture.*)

IMP. CAMIS ET Cie, PARIS. — SECTION ORIENTALE A. BURDIN, ANGERS

Digitized by Google

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

ALEX. BERTRAND ET G. PERROT

MEMBRES DE L'INSTITUT

HARVARD COLLEGE LIBRARY
JUN 10 1899
CAMBRIDGE, MASS.

TROISIÈME SÉRIE. — TOME XXXIV

MARS-AVRIL 1899

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1899

Tous droits réservés

Digitized by Google

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON

TEXTE

Fouilles à Suse, 1897-1898 (*fin*), par M. J. de Morgan 161
Le sculpteur Nicolas Guillain dit Cambray, par M. Paul Vitry 188
Deux bustes du prétendu Vitellius, par M. Salomon Reinach. 205
Une lettre de Mérimée 212
Sur Chanteroy, par M. H. Cavaniol. 215
Stèle de la XVIIIe dynastie représentant une fabrique d'arcs (Musée du Louvre), par M. A. Moret 231
Les cimetières romains superposés de Carthage (1896) (*suite*), par le R. P. A.-L. Delattre. 240
Dieux siciliens, par M. Isidore Lévy. 256
Notes d'archéologie russe. — IV. Les tumulus du gouvernement de Saint-Pétersbourg, par M. G. Katcheretz 282
Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions 288
Société nationale des Antiquaires de France 296
Nouvelles archéologiques et Correspondance 299
Bibliographie 307
Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine, par M. R. Cagnat 313

PLANCHES

VI. — Portraits prétendus de Vitellius.
VII. — Statues funéraires : Martin du Bellay et Louise de Sapvenières (Église de Gizeux); Pierre Jeannin et Anne Guéniot (Cathédrale d'Autun).
VIII. — Statue funéraire de Louise de Lorraine (Cathédrale de Soissons).

N. B. — Tout ce qui est relatif à la rédaction doit être adressé à M. Alexandre Bertrand, de l'Institut, au Musée de Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), ou à M. G. Perrot, de l'Institut, rue d'Ulm, 45, à Paris.

Les livres dont on désire qu'il soit rendu compte devront être déposés au bureau de la *Revue*, 28, rue Bonaparte, à Paris.

L'Administration et le Bureau de la *REVUE ARCHÉOLOGIQUE* sont à la Librairie Ernest Leroux, 28, rue Bonaparte, Paris.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT

La *Revue Archéologique* paraît par fascicules mensuels de 64 à 80 pages grand in-8, qui forment à la fin de l'année deux volumes ornés de 24 planches et de nombreuses gravures intercalées dans le texte.

PRIX :

Pour Paris. Un an..... ...	30 fr.	Pour les départements. Un an..	32 fr.
Un numéro mensuel..	3 fr.	Pour l'Etranger. Un an.....	33 fr.

On s'abonne également chez tous les libraires des Départements et de l'Etranger.

Digitized by Google

FOUILLES A SUSE

1897-1898

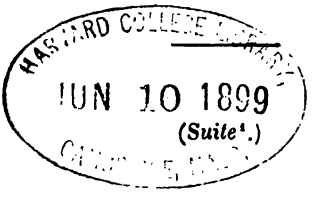

(Suite[1].)

VIII. — Tranchées n° 7 et n° 7α

La tranchée n° 7 et son agrandissement n° 7α présentent une longueur de 90 mètres, une largeur totale de 10 mètres et une profondeur moyenne de 5 mètres (cube 4.500 mètres), non compris les élargissements nécessités à l'amorce sur les flancs du tell pour la pose de la voie ferrée.

Ces chantiers partent du bord occidental du tell et marchent vers son milieu dans la partie la plus large de la colline. Ils ont été ouverts, en tenant compte du relief du plateau qui couronne le tell de la « Citadelle », dans un point où j'avais lieu de croire qu'il existait les ruines d'un monument important. D'après quelques fragments de briques inscrites ramassées à la surface j'espérais me trouver en présence d'un édifice anzanite. Mes prévisions se sont réalisées en tous points.

M. G. Lampre a été chargé spécialement de la conduite de ces chantiers et d'en relever les résultats. La tranchée n° 7 fut ouverte la première, le 29 janvier 1898 ; elle fut terminée le 27 avril. Les résultats qu'elle fournit m'engagèrent à entreprendre à côté une tranchée égale, n° 7α, qui fut ouverte le 10 mars 1898 et terminée le 29 avril. J'obtenais ainsi le déblaiement de 900 mètres carrés de la surface du tell, c'est-à-dire 1/50 environ de la surface

1. Voir *Revue archéologique*, janvier-février 1899.

Digitized by Google

totale occupée jadis par la ville royale anzanite. Mon matériel roulant (15 wagonnets portant chacun 300 litres de terre) ne me permettait pas, pour cette saison, d'ouvrir une plus large surface.

Dans les couches supérieures, nous avons trouvé avec des cendres, des charbons et des débris de tout genre, des fragments de porcelaine persane et de faïences arabes. Ce sont là des résidus de campements et non d'habitations, car Persans et Arabes n'ont jamais construit sur les ruines de Suse; mais, chaque année, les nomades venaient y planter leurs tentes noires.

Au-dessous de ces lits, qui remontent tout au plus au moyen âge, commencent les couches antiques dans lesquelles les restes gréco-perses occupent une épaisseur maxima de 2 mètres. L'on y rencontre, comme partout ailleurs dans les ruines de Suse, des pans de murs, des dallages, des conduites d'eau, quelques sépultures sans intérêt renfermées dans des urnes grossières, un grand nombre de fragments de vases émaillés, des poteries grossières, des clous en fer et en bronze, des morceaux de métal et quelques monnaies des Antiochus et des Arsacides. Cet ensemble caractérise parfaitement la période à laquelle nous devons rattacher cette couche; elle commence à la conquête macédonienne pour se terminer probablement avant l'avènement des Sassanides, s'étendant ainsi sur cinq siècles environ (330 av. J.-C. à 226 ap. J.-C.).

A cette époque, aucune grande construction ne semble avoir été faite à Suse, aucune modification importante ne paraît avoir été apportée dans le relief des tells. Des maisons particulières s'élevèrent sur les ruines, non seulement sur la « Citadelle » et la « Ville royale », mais dans tous les environs; on en peut juger par la nature des briques qui jonchent le sol, par les fragments de vases et par une foule d'autres indices certains.

En même temps que ces vestiges d'époque gréco-perse, je dois citer quelques petits fragments de vases grecs, ornés de peintures noires. Ces vases furent bien certainement apportés de la Grèce ou de l'Asie Mineure. Doit-on les attribuer aux captifs grecs déportés à Suse par les souverains achéménides, aux troupes d'A-

Digitized by Google

lexandre ou de ses successeurs? Il n'est pas possible de se prononcer, mais leur présence n'est pas moins une indication très curieuse à signaler.

Au-dessous des restes gréco-perses, je m'attendais à trouver d'importantes couches d'époque achéménide avec leurs murailles, leurs dallages, et peut-être aussi leurs motifs d'ornementation. Il n'en a rien été, car, en dehors de la muraille d'enceinte qui se trouve coupée à l'amorce des tranchées nos 7 et 7α, les temps achéménides n'ont pas laissé de traces appréciables. C'est à peine si l'on rencontre quelques fragments de briques et de dalles émaillées, quelques morceaux de calcaire gris portant des restes de moulures, quelques débris de colonnes cannelées et de petits lits de terre battue semblant avoir tenu lieu de plancher dans des chambres très exiguës dont les murailles auraient complètement disparu.

Il se peut que, par leur position, les tranchées n° 7 et n° 7α soient en dehors des constructions achéménides et qu'elles aient exploré un terrain jadis occupé par une place. Dans tous les cas, elles n'ont coupé, outre le mur d'enceinte, aucune muraille de fortification ou d'un édifice quelconque.

A un mètre et demi environ au-dessous des restes gréco-perses commencent les débris anzanites qui recouvrent les ruines proprement dites. Dans ces décombres on rencontre, en même temps que des briques inscrites aux noms des rois d'Anzan, des poteries émaillées appartenant certainement à la période achéménide. C'est à cette époque que je rattache une tablette de terre cuite trouvée vers ce niveau, portant sur ses deux faces un texte cunéiforme et sur l'une des tranches une série de cachets parmi lesquels plusieurs sont du style grec le plus pur : l'un d'eux représente un Fleuve couché avec tous ses attributs.

Ces couches renferment encore quelques sépultures gréco-perses, creusées profondément dans les couches de débris ; ce fait explique la présence de fragments d'époque postérieure aux couches dans lesquelles on les rencontre parfois.

Au-dessous de cet amas de décombres sont les ruines avec leurs

Digitized by Google

pans de murs et leurs dallages. Ces ruines s'annonçaient à l'avance par la grande quantité des briques anzanites inscrites qu'on rencontrait au niveau supérieur dans le voisinage des murailles.

Les textes des briques (plus de 800 jusqu'à ce jour), de même que ceux des monuments en pierre dont il sera question tout à l'heure, n'ont malheureusement pu être lus de suite, l'assyriologue de la Délégation, le R. P. V. Scheil, se trouvant retenu en France. Aussi, à mon grand regret, ne puis-je donner dans ce rapport les noms des souverains qui figurent dans nos textes. J'ai reconnu ceux de Kudur-Nakhunta, de Silhak et de Sutruk-Nakhunta en les comparant aux textes déjà publiés; quant aux noms des rois encore inconnus ils seront donnés par le R. P. Scheil dans son travail spécial sur les textes découverts à Suse.

Les constructions anzanites découvertes dans les tranchées nos 7 et 7α n'existent plus qu'à l'état d'arasements; la plus grande hauteur de muraille trouvée jusqu'à ce jour est d'environ 1m,20 (douze lits de briques); quant aux dallages, ils sont la plupart du temps dans un état parfait de conservation.

Les matériaux employés pour la construction des murs sont des briques cuites, carrées, présentant 0m,35 de côté sur 0m,09 d'épaisseur en moyenne. Elles sont brun clair à l'extérieur, brun foncé, souvent même noires à l'intérieur, par suite d'une cuisson incomplète. Les briques contenues dans l'intérieur des murailles découvertes jusqu'à ce jour ne portent pas de textes. Les briques inscrites se rencontrent dans les éboulis provenant de la partie supérieure des murs où elles se trouvaient probablement à quelque hauteur au-dessus des dallages, et aussi dans les restes des murailles où elles sont placées en lignes, le texte se trouvant à l'extérieur.

Dans les murailles, les matériaux sont liés entre eux au moyen d'argile fine tenant lieu de mortier. Je n'ai jamais vu dans le monument des tranchées n° 7 que la chaux, le plâtre ou le bitume eussent été employés.

L'épaisseur des murailles est toujours un multiple exact de la moitié des grandes dimensions d'une brique (0m,175). Les lits

Digitized by Google

sont toujours placés de telle sorte que les joints soient contrariés. Aucun enduit extérieur ne semble avoir recouvert les murs. Cette constatation prouve, une fois de plus, que les inscriptions étaient apparentes dans l'intérieur des salles.

Les briques cuites ne sont pas seulement recouvertes de textes. J'ai trouvé quelques exemplaires portant en relief des parties de tableaux représentant des personnages ou des ornements. Les murs des salles étaient donc non seulement agrémentés par des bandes de textes, mais aussi par de véritables bas-reliefs dans lesquels la brique jouait le même rôle que la pierre dans la décoration des palais ninivites.

En même temps que ces matériaux d'un usage connu, nous avons rencontré un assez grand nombre de briques en grès émaillé et de gros boutons de même matière qui semblent avoir orné des édicules situés dans l'intérieur du monument. Boutons et briques sont couverts de textes dont la lecture est rendue très difficile par l'épais enduit de vernis qui recouvre et remplit les signes.

L'usage d'orner les édifices de tableaux faits avec des briques émaillées ou non est donc, à Suse, de beaucoup antérieur aux Perses. Nous le savions déjà appliqué à Babylone et à Ninive, dès les temps fort anciens, mais il est curieux de le retrouver à Suse sous les rois d'Anzan.

La ruine de ce monument a été si complète que, jusqu'ici, je n'ai rencontré sur les pans de murs qui subsistent aucun motif d'ornementation, et qu'il ne m'a pas été possible de m'expliquer l'usage des briques émaillées, ainsi que des boutons d'émail qui les accompagnent dans les décombres.

Les dallages, faits des mêmes matériaux que les murs, ont été posés après la construction des murailles, contrairement à ce qui a eu lieu pour l'édifice découvert dans les tranchées 3, 13 et 14, où les murs reposent sur le dallage. Ici, au contraire, les murs se continuent jusqu'à $0^{m},50$ environ au-dessous du niveau des dalles.

Les briques formant le dallage sont posées sur un lit de sable

Digitized by Google

fin qui recouvre un sol en terre battue. Parfois ce dallage a fléchi ; on s'est alors contenté d'en poser un autre par dessus, afin de reprendre le niveau général.

Le déblaiement du monument n'est pas encore assez complet pour qu'il soit possible de donner le détail de son plan et d'essayer d'expliquer l'usage des diverses salles. Quelques-unes sont fort petites, d'autres plus grandes renferment des piliers; tout dans, ces constructions, semble indiquer que la couverture était soutenue par des poutres et que les architectes anzanites n'employèrent pas la voûte. D'ailleurs, cette opinion ne peut être formulée d'une manière absolue ; elle ne repose pas encore sur des preuves suffisantes.

Je ne puis, non plus, encore savoir si l'édifice dont il s'agit est un palais ou un temple. Je crois plutôt qu'il fut une demeure royale, car le peu que je connais aujourd'hui de son plan répond bien mieux aux besoins d'une habitation qu'à ceux d'un sanctuaire. Lors de la ruine de Suse, il fut pillé, puis renversé si méthodiquement qu'aucun des objets qu'il renfermait n'a pu être retrouvé en place. Assourbanipal nous dit avec quel acharnement ses soldats détruisirent le palais des rois d'Anzan : ils renversèrent les taureaux ailés qui en gardaient les portes. Les fouilles nous apprennent qu'ils renversèrent aussi les stèles, les obélisques, toutes les traces écrites de la grandeur passée de leurs ennemis.

Je vois dans le récit d'Assourbanipal la raison pour laquelle les murailles ont été renversées presque jusqu'à leur base. Elles portaient sur leurs briques les noms des rois et elles furent détruites parce que le conquérant assyrien ne voulait pas que le souvenir même des rois d'Anzan survécût à leur royaume.

J'énumérerai, suivant la date de leur découverte, les divers monuments trouvés dans le palais; aucun d'eux n'occupait encore la place où il avait été posé dans l'antiquité ; tous, malgré leur poids, avaient été traînés en dehors de l'édifice.

1° *Table de bronze.* — Cette curieuse pièce mesure 1^{m},60 de longueur sur 0^{m},70 de largeur et 0^{m},30 d'épaisseur moyenne.

Digitized by Google

Elle fut rencontrée au fond de la tranchée n° 7, en dehors des dallages, mais à leur niveau. Elle se compose d'un tablier irrégulier, percé de quatre trous sur les côtés et bordé de deux énormes serpents. Cinq personnages, dont il ne reste plus aujourd'hui que le haut du corps, soutenaient cette table sur ses deux grands côtés et à l'une de ses extrémités, alors que l'autre était encastrée dans la muraille.

Le modelé des torses humains est remarquable; les bras, légèrement éloignés du corps, sont repliés sur l'abdomen; les mains serraient autrefois un objet aujourd'hui brisé; les têtes et le bas du corps manquent, de même que les têtes des serpents. Toutes les parties saillantes furent brisées; on voit encore, par places, la trace des coups de marteaux. Puis les soldats d'Assour traînèrent au dehors du palais cette masse de bronze, espérant pouvoir l'emporter ; mais son poids considérable les contraignit à l'abandonner dans les ruines.

Quel pouvait être l'usage d'un monument d'une forme aussi singulière? Je n'ai aucun document à ce sujet. Il ne porte pas d'inscriptions, nous ne pouvons même pas savoir quelle était sa hauteur, car nous ignorons si les personnages qui supportent le tablier étaient assis, accroupis ou se tenaient debout. Peut-être sommes-nous en présence d'un autel dont la partie antérieure rentrait dans le socle d'une statue; peut-être aussi cette table n'était-elle pas unique et faisait-elle partie d'un édicule plus compliqué.

2° *Obélisque de granit.* — Découvert dans les décombres, près de l'amorce de la tranchée n° 7*a*, cet obélisque mesure $1^{m},40$ de hauteur; les quatre faces sont égales deux à deux, les plus grandes présentent $0^{m},60$ à la base et les plus petites $0^{m},50$.

Les quatre faces sont couvertes d'un texte profondément gravé dans le granit; elles portent 75 lignes horizontales divisées en plus de 1.500 petites colonnes : en tout, près de 10.000 signes. Ce texte très archaïque est, à coup sûr, le plus long qui jamais ait été rencontré dans la Mésopotamie et les pays voisins; il est presque complet, car la cassure de la pointe de l'obélisque ne retranche qu'une très petite surface des inscriptions.

Digitized by Google

3° *Grande stèle.* — Ce monument est le plus grand qui ait été trouvé à Suse pendant la dernière campagne de fouilles : il mesure 2 mètres de hauteur sur 1^{m},05 dans sa plus grande largeur. Au sommet sont trois soleils curieusement représentés avec leurs rayons. Au-dessous est le roi casqué, armé d'une flèche dans la main droite, d'un arc dans la gauche ; il porte un costume demi-long et des sandales ; un poignard est passé dans sa ceinture. Sa barbe est longue, suivant la mode chaldéenne et assyrienne.

Ce personnage foule aux pieds des ennemis morts, tandis que devant lui un autre tombe blessé en cherchant à arracher la flèche qui vient de le percer et que plus loin un autre debout lève les mains en signe de supplication.

Sous les pieds du roi sont entassés les morts dont quelques-uns sont remarquablement esquissés ; leur attitude est juste, bien que très compliquée.

Au-dessous du roi, montant des gradins, viennent trois porte-enseignes, la main gauche posée sur le poignard qu'ils ont à la ceinture, la main droite tenant l'étendard. Ces personnages portent le vêtement long et le casque.

Au-dessous des porte-étendards viennent les soldats, diversement armés.

En face des porte-étendards et des soldats sont figurés deux arbres entre lesquels des ennemis se retournent d'un air suppliant.

La scène tout entière se passe dans les montagnes : le roi, suivi de ses porte-étendards et de ses soldats, poursuit ses ennemis jusqu'au pied d'un pic abrupt entièrement couvert d'une longue inscription. D'autres ennemis s'enfuient dans les forêts et font leur soumission.

Malheureusement cette stèle a subi les effets d'un violent incendie, la pierre s'est éclatée en bien des points et l'un de ses éclats a enlevé tout le texte qui se trouvait au-dessus de la tête du roi. J'ai dû consolider toute la base avec du plâtre afin de prendre de suite un estampage épais du monument et de sauver

Digitized by Google

ainsi ce document, car je crains qu'il ne supporte pas le transport.

Malgré ces détériorations, cette stèle n'est pas moins un monument très important de l'art élamite. La composition du sujet est heureuse et l'exécution ne laisse rien à désirer; les personnages, bien proportionnés, bien traités dans l'ensemble comme dans le détail, montrent que les Anzanites étaient parvenus à une habileté artistique qui ne le cède en rien à ce que nous connaissons de leurs voisins, les Chaldéens et les Assyriens.

4° *Galet blanc.* — Je désigne, sous ce nom de galets, de grosses pierres roulées, grossièrement taillées, à quatre faces et portant des textes et des représentations qui en font de véritables stèles, bien que ces pierres ne présentent aucune des formes habituelles.

Le Galet blanc mesure $0^m,57$ de hauteur sur $0^m,32$ de largeur maxima; il est en calcaire blanc jaune très dur. Au sommet est un serpent enroulé; au-dessous sont deux registres qui font le tour complet de la pierre : dans le registre supérieur, haut de $0^m,07$, on voit deux soleils, la lune, deux maisons couvertes de cônes élevés, un scorpion et quelques représentations analogues très effacées. Dans le registre inférieur, haut de $0^m,10$, sont des animaux fantastiques et des carrés rentrant les uns dans les autres.

Le bas de la pierre sur une hauteur de $0^m,40$ était autrefois couvert de textes gravés sur 23 lignes. Malheureusement une partie de ces caractères a été martelée et usée pour aiguiser les outils, de sorte que les textes sont loin d'être complets.

5° *Galet noir.* — Cette pierre est absolument intacte; elle se compose d'un calcaire bitumineux noir, analogue à celui qu'employèrent plus tard les Achéménides pour l'embellissement de leurs palais. Elle mesure $0^m,50$ de hauteur sur $0^m,20$ de largeur maxima. Au sommet est un serpent enroulé vu à plat; la pierre est ornée sur ses quatre faces.

Première face. — En haut une étoile, la lune et le soleil; au dessous un personnage (probablement un roi) assis sur un siège

Digitized by Google

rectangulaire. Il porte de longs cheveux et une tresse derrière l'oreille, est imberbe, coiffé d'un bonnet et vêtu, à la chaldéenne, d'une tunique de peau tombant aux chevilles et serrée à la taille. Les poignets sont ornés de bracelets, il lève les deux mains en signe d'adoration devant un scorpion placé au-dessus de lui. A ses pieds est un lion dont l'avant-train seulement est visible, le reste étant caché derrière le roi.

Sous le personnage cinq lignes d'inscription.

Deuxième face. — Cette face est divisée horizontalement en cinq registres :

Registre supérieur, deux édicules carrés, recouverts d'un cône.

2e registre, deux édicules carrés; celui de gauche est martelé.

3e registre, quatre étendards (?) ou emblèmes religieux.

4e registre, un épervier sur un perchoir; près de lui un taurau (?) couché portant sur le dos deux lignes ondulées en forme de V montant jusqu'au registre n° 3.

Registre inférieur, six lignes de texte.

Troisième face. — Deux colonnes de texte : celle de gauche de trente-sept lignes, celle de droite de trente-trois.

Quatrième face. — Deux colonnes de texte, chacune de trente-cinq lignes.

Je passe sous silence un assez grand nombre de fragments de pierre portant des textes et rencontrés dans les tranchées nos 7 et 7a; leur énumération serait fastidieuse. Ils seront publiés dans le travail spécial du R. P. O.-V. Scheil.

Tels sont les résultats acquis par les travaux dans les tranchées nos 7 et 7a. Ils sont de la plus haute importance au point de vue de la suite des recherches; d'abord, ils fournissent une partie des palais; ensuite, ils nous ont permis de reconnaître ce fait, important pour les travaux à venir, qu'au-dessous de quatre mètres de profondeur nous n'avons plus à nous préoccuper que des vestiges anzanites; les restes des vingt-cinq siècles qui nous séparent de la prise de Suse par Assourbanipal sont tous contenus dans ces quatre mètres de décombres.

Digitized by Google

IX. — Tranchée n° 8

Les tranchées nos 7 et 7α, près de leur amorce, vers l'ouest, avaient coupé le mur d'enceinte de la citadelle achéménide sans qu'il fût possible de déterminer d'une manière rigoureusement exacte la forme et la direction de cette muraille, bien que les moindres indications aient été notées. Ce manque de précision se comprend aisément si l'on considère que les deux chantiers nos 7 et 7α n'ont ensemble que 10 mètres de largeur; qu'à l'extérieur, la muraille a perdu sa paroi, tandis qu'à l'intérieur elle ne subsiste qu'en quelques points, le reste étant écroulé. La difficulté d'un relevé exact était encore accrue par ce fait que les éboulis des briques crues du mur pouvaient également être pris pour le mur lui-même, les matériaux non cuits faisant aujourd'hui corps avec les débris qui les entourent. Lorsqu'on ne dispose pas d'une grande longueur pour l'examen d'un mur enterré de briques crues, l'on est forcé de s'en rapporter à la trace souvent indécise laissée par les joints des briques et par la couleur de l'argile, quelque peu diversement colorée, qui tient lieu de mortier. C'est en faisant un très grand nombre d'observations de détail, en prenant une multitude de cotes, qu'on parvient à retrouver la face du mur. Ce genre de relevés ne présentant pas les sécurités nécessaires, j'ai ouvert la tranchée n° 8 afin de suivre la face interne des murailles, travail fait dans un but spécial, qui, malgré bien des tâtonnements, m'a permis de porter sur mes plans, avec une indiscutable exactitude, les murailles de défense d'un quart environ du périmètre de la citadelle.

A l'extérieur, sur les pentes de la colline, j'ai opéré un assez grand nombre de sondages et j'ai examiné les ravins avec le plus grand soin. Jamais je n'ai rencontré la face externe des murailles; jamais non plus je n'ai encore trouvé la preuve absolue que le mur fût autrefois garni de tours. Je dois ajouter aussi que jusqu'ici, je n'ai pas reconnu l'existence d'une double ou d'une triple enceinte, pas plus que celle d'une chemise de gravier. La régularité et la rapidité des pentes du tell ne permettaient d'ail-

Digitized by Google

leurs pas *a priori* de supposer l'existence d'autres lignes de circonvallation.

Les tranchées n°s 7 et 7α qui, partant du bord du tell, s'avancent jusqu'en son milieu sur une largeur de 10 mètres et une profondeur d'environ 5 mètres, n'ont rencontré, en fait de ruines achéménides, qu'une muraille simple, épaisse d'au moins 6 à 8 mètres, bordant la crête de la colline. Plus loin, vers l'intérieur, il n'existe pas la moindre trace d'une seconde enceinte, pas plus, d'ailleurs, que de rue, de plate-forme ou de fossé intérieur. Des constructions aussi importantes, si elles avaient existé, n'eussent pas disparu au point de ne laisser aucune trace, alors que le mur d'enceinte est presque partout parfaitement conservé sur une hauteur de 2 à 3 mètres. On trouverait, en coupant transversalement le tell et par suite les lignes de défense, des amas considérables de briques crues et de terre jaune d'un aspect spécial, très facilement reconnaissable pour quiconque a étudié les ruines de Suse. Or, rien de tout cela n'existe; force est donc d'admettre que l'enceinte de la citadelle, sous les Achéménides, se composait d'une simple muraille, très épaisse, couronnant la crête de la colline.

La tranchée n° 8, ouverte le 9 février 1898, présente une longueur de 220 mètres sur une largeur moyenne de 1^{m},50 et une profondeur variant de 1^{m},50 à 3^{m},50 (cube environ 600 mètres). Commencée vers le milieu du tell, sur la crête voisine du versant oriental, elle s'est avancée jusqu'à l'amorce de la tranchée n° 7, en suivant servilement la paroi interne de la muraille d'enceinte. Sur quelques points cette paroi était écroulée; des coupes transversales ont été nécessaires pour la retrouver et même pour s'assurer de la présence du mur; sur d'autres, dans les ravins, les briques crues avaient été enlevées par les pluies. C'est ainsi que le plan montre, près de la pointe méridionale du tell, une brèche large de 10 mètres environ. Malgré ces petites solutions de continuité dans la courbe intérieure, cette ligne se poursuit d'une manière très régulière et épouse la forme non géométrique de la crête du tell. Quant à la paroi externe, elle fait défaut partout.

Digitized by Google

L'épaisseur de cette muraille ne peut, comme de juste, être retrouvée; le maximum relevé jusqu'à ce jour est de 12^{m},50 près de la pointe méridionale du tell; sur d'autres points, j'ai trouvé 11 mètres, 8 mètres, 5 mètres, et même 1 mètre.

Le lit inférieur de briques, celui qui pose directement sur les fondations en terre battue, est ordinairement situé à la cote 31 mètres au-dessus de la plaine du Chaour (cote + 11,00 de M. Dieulafoy). Son niveau n'est pas absolument constant; toutefois on peut considérer que le pied des murs dominait la plaine de 30 mètres. En ce qui concerne la hauteur de ces fortifications, leur couronnement, la largeur des terrasses, celle du parapet, la nature des créneaux, l'existence ou la non-existence des mâchicoulis, nous ne possédons absolument aucune donnée.

La tranchée n° 8, interrompue le 8 avril, sera continuée dès l'ouverture de la première saison de fouilles. Il est, en effet, très important de connaître dans son entier le tracé des défenses de la citadelle achéménide et, en attendant jusqu'au déblaiement total du premier niveau anzanite du tell, on risquerait de manquer de précision dans le relevé des murailles achéménides.

En faisant ce travail, j'ai rencontré, près de la pointe méridionale du tell, des murailles en briques crues et des dallages appartenant à l'époque anzanite, comme le prouvent les briques inscrites qu'on trouva dans les décombres. Ces constructions ont été coupées sous les Achéménides lorsqu'on creusa le pourtour du tell pour asseoir les fondations du mur d'enceinte de la citadelle.

Plus loin, entre la pointe du tell et l'amorce de la tranchée n° 7α, j'ai trouvé d'autres murailles en briques crues dont l'âge ne saurait encore être déterminé, car en même temps que je rencontrais des briques anzanites inscrites et des fragments de pierre de même époque portant des textes, je trouvais une base de colonne en calcaire gris portant en trois langues le nom de « Xerxès roi ».

Cette base de colonne appartient bien certainement à des édifices qui s'élevaient dans l'enceinte de la citadelle: son diamètre

Digitized by Google

suppose des colonnes de peu de hauteur et, par suite, des constructions médiocrement élevées, n'ayant rien de comparable à celles de l'Apadana.

L'existence, sous les Achéménides, de bâtiments dans la citadelle n'a rien qui doive surprendre, car ce fort avait sa garnison et en même temps il servait peut-être aussi de trésor aux rois de Perse. En s'emparant de Suse, Alexandre y trouva neuf mille talents d'or. Il est possible que ces richesses aient été entassées dans des magasins s'élevant sur la citadelle, mais il est plus probable que, suivant la coutume orientale, le trésor se trouvait dans des pièces du palais, non loin de l'Apadana. Quoi qu'il en soit, la présence d'une importante garnison et de ses officiers dans la citadelle suffit pour expliquer la découverte de la base de colonne dont je viens de parler.

Vers l'amorce de la tranchée n° 7, le mur achéménide se trouvait, en plusieurs points, coupé pour donner place à des constructions gréco-perses sans grand intérêt. Ce fait prouve qu'après la conquête macédonienne les murailles achéménides tombèrent en ruines, ou même que Suse tout entière fut démantelée. On construisit, alors, des maisons particulières sur toute l'étendue de la « ville royale », sur les ruines des palais et jusque sur les restes des fortifications. Après Alexandre, la grande Suse ruinée, déchue de son rang de capitale, s'apprêtait déjà à disparaître et si, pendant quelques siècles encore, elle vécut en déclinant, son existence n'est due qu'à la persistance de son importance commerciale. Les palais incendiés, les murailles écroulées, les rois et leur cour disparus, n'empêchèrent pas les habitants de la région de venir encore à Suse pour y vendre et y échanger leurs produits. Le souvenir de ce déclin s'est perpétué dans le pays; les nomades donnent encore aujourd'hui le nom de bazar (marché) à ce qui fut la place d'armes sous les Achéménides. La Kerkha, en changeant la direction de son cours, les canaux de dérivation, en se comblant, achevèrent la ruine de cette cité qui, pendant plus de trois mille ans, avait été l'une des plus importantes de l'Asie.

Digitized by Google

J'ai dit, en décrivant les travaux de la tranchée n° 1, que la ville de Suse s'étendait jadis sur les deux rives de la Kerkha; mais, puisque je viens à parler des travaux de canalisation, il est bon que j'indique ici jusqu'où ils s'étendaient en Susiane.

Les terrains situés entre Suse et Dizfoul étaient coupés en tous sens de canaux dont quelques-uns sont encore employés pour l'irrigation des terres par les nomades; la plupart sont à demi comblés, mais les déblais sortis de leur creusement s'élèvent encore en longues lignes dans la campagne; il sera facile d'en faire le relevé complet.

Sur la rive droite de la Kerkha, toute la plaine située entre Hawizeh et les derniers contreforts du Poucht-é-kouh recevait aussi la fertilité par des canaux. L'artère principale qui dérivait les eaux de la Kerkha prenait naissance vers Pâ-i-Poul, à 15 kilomètres environ en amont de Suse. Elle suivait la vallée jusqu'à la hauteur d'Eivân-i-Kerkha, puis s'avançait dans la plaine vers le sud-ouest; là elle se ramifiait en un grand nombre de canaux secondaires et toute son eau était utilisée pour les cultures.

Il y a trente ans seulement que cette dérivation s'est comblée; depuis ce temps la vaste plaine de la rive droite de la Kerkha est stérile. Il en est d'elle comme de Decht-é-Akhbar, comme de beaucoup de points de la Susiane, pays voués à la désolation par l'imprévoyance de ses habitants.

Les canalisations antiques de la Susiane n'avalent pas seulement pour effet de fertiliser les campagnes, elles les protégeaient aussi contre le terrible fléau des inondations. Lors des hautes eaux dans la Kerkha, l'écoulement se faisait plus aisément qu'aujourd'hui, et, s'il survenait des crues, elles étaient moins à redouter.

Les barbes blanches du pays racontent avoir vu, dans leur jeunesse, la Kerkha sortir de son lit au point de couvrir toute la plaine jusqu'à Dizfoul : la Susiane n'était plus alors qu'un immense fleuve et les eaux de la Kerkha s'écoulaient par le Karoun. Les tells seuls émergeaient de la nappe d'eau; la mosquée de

Digitized by Google

Daniel faillit être emportée et des tribus entières périrent avec leurs troupeaux.

Les Anzanites et les Perses qui connaissaient certainement fort bien les deux dangers qui menaçaient la Susiane, la stérilité et les inondations, avaient fait d'immenses travaux pour détourner ces fléaux. Aujourd'hui que l'insouciance a annihilé leurs efforts, la Susiane, vouée à la ruine, s'appauvrit de plus en plus chaque jour.

X. — Tranchée n° 9

La base de la colonne d'angle sud-est de la grande salle de l'Apadana était visible avant les fouilles ; c'est à partir de ce point que j'ai tracé, dans les deux directions, vers le nord et vers le sud, la tranchée n° 9, ouverte le 17 février 1898 et terminée le 18 mars. Elle a 48 mètres de long, 4 de large et 4 de profondeur en moyenne. Cette fouille a eu l'heureux résultat de montrer, avec la plus grande netteté, tout le système des fondations du monument, et de donner sur le plan des renseignements très précis.

Du côté nord, les deux bases suivant celle qui était apparente ont été mises à jour. Formés de deux dés carrés superposés, elles reposent directement sur le radier de galets, ou sont supportées encore par de larges pierres dégrossies, provenant des constructions antérieures, comme le prouve celle qui soutient la deuxième base et qui n'est autre qu'un ancien tambour de colonne. A côté de cette deuxième base étaient encore tous les fragments des grandes volutes du chapiteau.

Le radier de galets se poursuit, parfaitement horizontal, sur toute la longueur de la tranchée. Dans la partie sur laquelle se trouve le monument, il n'a qu'un mètre de profondeur ; plus bas, de grands murs en briques crues de $3^{m},75$ de largeur viennent le recouper dans les deux sens, au-dessous des intervalles laissés entre les colonnes, formant comme un gigantesque gril. Les grands trous carrés que ces murs laissent entre eux sont remplis de galets de la même nature que ceux du radier supérieur et

Digitized by Google

c'est là-dessus que s'élevaient les colonnes. Ce système de fondation, qui a dû être un travail considérable, est des mieux appropriés à la situation et évite absolument tout tassement dans cette masse énorme de graviers.

Après la dernière colonne, le gros massif de fondation en briques est remplacé par un simple mur d'une épaisseur d'un mètre, et au delà le radier de galets continue parfaitement homogène sur une grande profondeur que je ne puis évaluer jusqu'ici, des raisons purement matérielles m'ayant empêché de faire descendre la fouille à plus de quatre mètres de profondeur. Il s'étend très probablement sur tout le plateau de l'Apadana, car j'en ai reconnu les traces sur les bords du monticule, à plus de 200 mètres de là.

La présence de ce petit mur terminant les sous-sols du monument et l'absence de tout vestige de fondation au delà permettent d'écarter *a priori* toute possibilité d'existence d'un mur fermant l'Apadana du côté sud.

Les habitants de Suse, à l'époque gréco-perse, ont laissé quelques traces de leur passage dans cette partie du tell ; en effet, à fleur de sol, j'ai trouvé dans cette tranchée de nombreuses traces de dallages de briques et de conduites d'eau en tuyaux de terre, qui ne peuvent être attribués jusqu'à cette époque.

XI. — Tranchée n° 10

Ouverte le 6 mars 1898 et terminée le 25 mars, cette tranchée, de 22 mètres de long sur 4 de large et 3 de profondeur (264 mètres cubes), est perpendiculaire à la tranchée n° 9 et part de la 3e colonne pour se diriger vers l'est, du côté de la petite salle latérale, toujours dans le but de contrôler l'existence du mur séparant les salles et de vérifier, une fois de plus, le système des fondations.

Ces dernières sont toujours conçues sur le même plan : à côté de la colonne dont j'ai parlé précédemment et qui fait partie de la dernière rangée est de la grande salle, se trouve un petit mur de briques semblable à celui de la face nord, puis le radier de galets sur une longueur de 15 mètres, enfin le mur limitant les

Digitized by Google

soubassements de la petite salle, une de ses colonnes et le massif de briques qui sépare ses fondations de celle qui vient ensuite. Plus loin les pluies ont creusé un ravin profond sur lequel s'ouvre la tranchée.

Entre les deux petits murs de soubassement, il n'existe sur le radier, parfaitement bien conservé, aucune trace d'un grand mur supérieur. J'ai donc exploré à ce point de vue, avec le plus grand soin, les quatre faces de la grande salle de l'Apadana, la face ouest avec la tranchée 4, la face nord avec les tranchées 5 et 6, la face sud avec la tranchée 9, et celle de l'est avec la tranchée 10, et, nulle part, je n'ai pu trouver le moindre vestige d'un mur. Bien au contraire, ce mur, qui aurait été beaucoup plus lourd que les colonnes, aurait dû nécessiter des fondations plus considérables, ou tout au moins de la même importance, et, comme on a pu le voir plus haut, c'est ce qui n'a pas lieu dans la réalité. Je crois donc pouvoir avancer avec certitude que la grande salle de l'Apadana était ouverte à tous les vents et n'était séparée par aucune muraille des petites salles de l'est et de l'ouest, l'existence de celle du nord ne pouvant encore être prouvée.

Dans ces conditions, l'Apadana n'aurait été qu'un vaste édifice ouvert, tel que l'ont supposé MM. Perrot et Chipiez dans leur ouvrage sur la Perse (*Histoire de l'Art*) lorsqu'ils traitent des monuments de ce genre. Les décorations polychromes, dont les restes ont été toujours trouvés à grande distance de la colonnade, ne seraient entrées pour rien dans l'ornementation de l'Apadana lui-même et auraient simplement embelli des constructions voisines.

XII. — Tranchée n° 11

Cette fouille ouverte le 11 mars 1898, terminée le 25 mars, et destinée à reconnaître les colonnes de la petite salle ouest de l'Apadana, en suit la première rangée sur une longueur de 30 mètres ; elle a $3^{m},50$ de large et $2^{m},50$ de profondeur moyenne (cube 250 mètres). Dans cette partie du monument, les bases de colonnes sont presque à fleur de sol, et, comme dans les tran-

Digitized by Google

chées précédentes, elles reposent sur un radier de galets, divisé, à une certaine profondeur, par d'épaisses murailles en briques crues. Il est inutile de revenir ici sur cette disposition.

Il n'a été trouvé dans la tranchée 11 aucun objet d'un intérêt quelconque.

XIII. — Tranchée n° 12

La terrasse de l'Apadana s'étend du côté sud du monument, sur une longueur d'environ 200 mètres, puis cesse brusquement et descend, par une pente assez raide, du côté de la grande dépression qu'on appelle généralement la Place d'Armes. Il y avait donc lieu de voir si cette terrasse n'était pas terminée par une muraille décorée, comme l'est celle de Persépolis. C'est dans ce but que j'ai ouvert, le 18 mars 1898, la tranchée n° 12, longue de 30 mètres, large de 4 mètres et profonde de $4^{m},50$ (cube 540 mètres), dans l'axe même du monument, endroit où j'avais le plus de chances de trouver, soit un mur orné de bas-reliefs, soit un escalier.

Rien de tout cela n'a été découvert : il ne reste que quelques traces du radier de galets; à quatre mètres de profondeur se trouvaient quelques fragments de briques émaillées. Cette tranchée n'a donc donné, en somme, que des résultats négatifs. Elle a été terminée le 12 avril.

XIV. — Tranchée n° 13

L'extrémité méridionale de la tranchée n° 3 (G et H) m'avait fait atteindre, au niveau supérieur anzanite, les restes d'une vaste construction que l'étendue de la tranchée n° 3 ne me permettait pas d'étudier. Aussi, le 24 mars 1898, ai-je ouvert la tranchée n° 13 en coupant ce flanc de coteau jusqu'au niveau des dallages élamites. Une partie des déblais fut jetée à la pelle sur les pentes du tell, le reste fut transporté par des wagonnets jusqu'à la maison où cette terre fut employée à la construction et aux remblais.

La tranchée n° 13 présente une longueur de 70 mètres sur une largeur de 10 mètres en moyenne et une profondeur de 3 mètres

Digitized by Google

environ (cube 2.100 mètres). Le manque d'ouvriers, dès l'arrivée des grandes chaleurs, m'a empêché de terminer le déblaiement du monument, bien que presque tous les terrassements soient effectués. Aussi n'ai-je pu relever les plans qu'en partie; la prochaine saison de fouilles me permettra d'achever ce travail et de le prolonger vers le sud.

Au niveau supérieur, j'ai rencontré, comme dans les tranchées n° 3, des restes de constructions gréco-perses sans importance, des sépultures de même époque et une masse de fragments de céramique sans intérêt. Ces débris recouvraient les ruines du mur achéménide de fortification de la citadelle, muraille de briques crues, semblable à celles suivies par la tranchée n° 8 et, comme elles, n'ayant conservé que la paroi intérieure. Cette masse, épaisse de plus de sept mètres, est, à la partie supérieure, composée d'un douzaine de lits de briques crues; ses fondations sont formées d'un massif en terre pilée. La face interne était couverte d'un enduit d'argile.

Au-dessous des fondations achéménides, j'ai retrouvé, comme à la tranchée n° 3, un lit de décombres provenant des édifices anzanites, puis des débris de tout genre, et enfin les murs et les dallages des constructions susiennes.

Les murs qui, sur leurs bords, reposent sur un dallage, sont, à leur base, garnis de briques cuites, le massif étant composé de briques crues présentant les mêmes dimensions que les matériaux plus durables. Les faces de ces murailles sont garnies d'enduits de plâtre ou d'argile suivant les différentes salles.

Les dallages sont faits des mêmes briques cuites que les murailles; ils reposent généralement sur un massif de terre battue recouvert de plâtre ou de bitume. Les dalles voisines des murs étant engagées sous la muraille, se sont enfoncées dans le sol de 4 à 5 centimètres par suite de la pression exercée par le poids de l'édifice, de telle sorte qu'alors même que les murs manqueraient, il serait aisé, en tenant uniquement compte du dallage, de tracer sur les plans la forme exacte des diverses salles. Quelques murailles existaient encore sur une hauteur de

Digitized by Google

plus de deux mètres, d'autres n'étaient indiquées que par un seul lit de brique, mais presque partout les dallages étaient demeurés complets, de manière que j'ai pu relever avec une exactitude absolue la partie des édifices déjà déblayée.

Contairement à l'usage répandu dans la Chaldée antique, les murailles extérieures de cet édifice sont droites, dépourvues de contreforts; leur fruit n'atteint pas 1/20, elles sont très épaisses (3m,30) et assuraient aux constructions une stabilité parfaite.

Le bitume n'est pas employé dans le corps des murailles; il semble n'avoir servi qu'aux fondations et aux dallages; par contre, le plâtre est d'un emploi plus général. Quant à la hauteur des salles et à la manière dont elles étaient couvertes (plafond ou voûte), je ne saurais me prononcer, bien qu'à la quantité de charbon et de cendres que j'ai rencontrée dans les diverses salles je sois porté à croire que le bois, peut-être alors plus commun dans ces régions qu'aujourd'hui, joua un grand rôle dans la couverture anzanite.

A l'intérieur des salles, j'ai rencontré des amas considérables de cendres et de charbons, des débris calcinés, des enduits provenant des parties supérieures du moment, quelques rares fragments de vases en terre grossière, des ossements calcinés d'hommes et d'animaux, une tablette couverte de textes cunéiformes, des briques cuites portant des inscriptions et quelques morceaux informes de bronze.

Cet état des lieux prouve que la Suse anzanite fut incendiée; nous le savions déjà par les récits que nous a transmis Assourbanipal. Aussi la description fournie par les textes assyriens donne-t-elle l'explication la plus satisfaisante des constatations que je viens d'énumérer.

« Pendant un mois et un jour, dit le roi d'Assour, j'ai balayé le pays d'Élam dans toute son étendue. De la voix des hommes, du passage des bœufs et des moutons, du son de joyeuse musique je privai ses campagnes (?). J'ai laissé venir les animaux sauvages, les serpents, les bêtes du désert et les gazelles. » La ruine

Digitized by Google

fut complète, nous en retrouvons les traces à chaque coup de pioche dans les tranchées 3, 7, 7α, 8, 13 et 14.

Le monument des tranchées 3 (G et H) 13 et 14 était très étendu, il occupait sur le tell une longueur de 70 mètres. Quant à sa largeur, elle ne pourra malheureusement jamais être constatée; car vers le nord-est les ruines ont été enlevées par les eaux de pluie qui formèrent un ravin profond coupant toutes les constructions, même le mur d'enceinte achéménide. Cet édifice se composait d'un grand nombre de petites salles; sa construction est beaucoup moins soignée que celle du monument des tranchées 7 et 7α. Mais aussi, d'après les briques inscrites qu'on y rencontre, je pense qu'il est plus ancien.

De même qu'à l'époque achéménide la ville royale était séparée du reste de la cité, de même sous les rois anzanites, les palais et peut-être aussi les temples étaient groupés en un seul site et c'est ce lieu qui, par suite de la grande élévation qu'il avait atteint, fut choisi plus tard par les Perses comme citadelle. Partout où mes travaux de cette année sont parvenus à la profondeur nécessaire, j'ai rencontré d'importantes ruines anzanites et les points examinés sont fort distants les uns des autres. J'en conclus que le tell tout entier était autrefois couvert de constructions royales plus anciennes les unes que les autres, plus ou moins bien bâties suivant leur âge ou le bon plaisir des rois, mais presque contiguës les unes aux autres et occupant, à coup sûr, la totalité de la surface de cette butte précieuse au point de vue de la défense.

Vers l'Apadana d'Artaxerxès Mnémon, et aux environs de la pointe dite « le Donjon », se trouvaient aussi des monuments anzanites; les briques inscrites qu'on rencontre sur ces deux points ne laissent subsister aucun doute. Mais ces édifices étaient extérieurs par rapport au centre royal; les résultats des fouilles, comme la topographie des lieux, permettent, dès aujourd'hui, d'être renseigné à cet égard.

Les rois d'Anzan étaient grands bâtisseurs : le peu de textes déjà traduits que nous possédons d'eux le prouve ; ils tenaient

Digitized by Google

grand compte des constructions et, dès qu'elles menaçaient ruine, les démolissaient pour rebâtir les édifices sur un nouveau plan. Ceci nous explique pourquoi, dans les ruines que nous découvrons, nous rencontrons beaucoup de matériaux employés à nouveau et ayant appartenu à des édifices plus anciens.

Nous avons pointé avec le plus grand soin sur les coupes et les plans la position de chacune des briques portant des textes; cette précaution permettra de distinguer les matériaux appartenant en propre aux édifices de ceux qui n'y figurent qu'à l'état de remaniement. Nous saurons ainsi l'âge des palais et des temples, nous aurons l'histoire de ceux qui les ont précédés sur l'emplacement qu'occupent aujourd'hui leurs ruines. Les vestiges des diverses constructions se trouvant superposés, il est impossible d'atteindre un niveau inférieur sans avoir enlevé jusqu'aux moindres traces des ruines du niveau supérieur. Aussi ai-je pris soin de noter de la façon la plus méticuleuse tous les indices appartenant au niveau que nous étudions aujourd'hui; plus tard, lorsque le tell sera examiné en entier, les plans des édifices des diverses époques se recouvriront et chevaucheront les uns sur les autres. Ce plan fournira l'histoire architecturale de la ville de Suse; il sera d'une grande valeur pour l'histoire générale de l'Anzan.

La tranchée 13 a été terminée le 10 mai.

XV. — Tranchée n° 14

Cette tranchée, ouverte le 27 mars 1898 et continuée pendant toute la saison des fouilles pour les besoins de la construction de la maison, prolonge au sud la tranchée 3 (H); elle suit le grand ravin qui coupe en deux parties inégales le tell de la « Citadelle » et rencontre la suite de l'édifice dont les tranchées 3 (G, H) et 13 m'ont permis de reconnaître la nature. Ce travail est loin d'être achevé; c'est à peine s'il a, sur quelques rares points, atteint les dallages anzanites. J'estime à 1.000 mètres cubes le volume des terres enlevées de ce chantier.

Les tranchées 13 et 14 seront continuées dès le début de la

Digitized by Google

saison prochaine ; elles seront amenées au niveau des c
anzanites, puis prolongées vers le sud; car, bien que le
ment semble se terminer à 70 mètres environ de l'amo
tentrionale de ces chantiers, il est probable que les édi
succèdent vers le sud, ne laissant entre eux que des rues
passages.

Il est à remarquer qu'en dehors du mur d'enceinte a
nide dont j'ai signalé la présence dans la tranchée n° 13, il
aucune autre construction de la même époque dans le
chées nos 13 et 14. Il n'y avait donc pas là, à l'époque pe
construction importante, en dehors de celle qui nous
diquée par le grand radier de briques crues de la pointe
trionale du tell.

CONCLUSIONS

L'étude de la surface des tells de Suse et les fouille
saison 1897-98 ont amené les résultats suivants.

Ruines anzanites. — 1° Les principaux sites anzanite
l'ensemble du tell dit de « la Citadelle » et la partie mér
du tell dit de la « Ville royale » ;

2° D'autres sites anzanites se trouvent à l'est de l'Ap
Tépèh-Soleiman (à 3 kilomètres environ au nord de S
dans d'autres buttes voisines du grand tell ;

3° Au tell dit de « la Citadelle », le niveau anzanite su
(contemporain d'Assourbanipal) se trouve à une pro
moyenne de 4m,50 ;

4° Lors de la ruine de Suse par les Assyriens, tous les
ments qui ne pouvaient être emportés ont été renvers
qu'ils soient détériorés.

Ruines achéménides. — 1° Le principal centre ach
semble avoir été les tells dits de la « Ville royale » ;

2° La profondeur du niveau achéménide au dessous d

Digitized by Google

face actuelle du sol varie entre 1 mètre (Apadana) et 9 mètres (tranchée n° 2);

3° La citadelle achéménide formée d'un seul mur d'enceinte couronnant les crêtes du tell ne semble pas avoir renfermé de monuments très importants.

Ruines gréco-perses. — Après la prise de Suse par Alexandre le Grand il ne fut plus élevé de monuments importants à Suse.

Époque sassanide. — La ville de Suse semble avoir disparu complètement avant la fin de l'époque arsacide ou au début de la dynastie sassanide.

Ces conclusions principales, pour lesquelles il n'y a guère de doute possible, doivent servir de guide pour la suite des travaux; peut-être, dans la suite, auront-elles à être quelque peu élargies, mais elles ne cesseront pas d'être vraies.

En conséquence, les périodes gréco-perses devant être négligées en tant que recherches spéciales, vu leur peu d'intérêt à Suse, il ne reste à envisager que les ruines achéménides et les ruines anzanites, les seules dans lesquelles on rencontre des monuments royaux et, par suite, des pages d'histoire.

Les ruines achéménides explorées en partie par la mission Dieulafoy ont fourni de beaux morceaux artistiques appartenant à une période déjà très connue par les nombreuses ruines de cette époque que renferme le sol de l'Iran. Elles n'ont rien ajouté à l'histoire, et faire des travaux importants pour en continuer l'exploration serait s'exposer à découvrir des choses déjà connues, telles que des frises polychromes de lions ou d'archers. des chapiteaux ou des bases de colonnes, des détails d'architecture d'un intérêt secondaire. Mes travaux de l'Apadana pendant le cours de la dernière campagne le prouvent surabondamment. Je ne pense donc pas, d'une manière générale, qu'il convienne d'ouvrir des chantiers dans le seul but d'étudier les ruines achéménides; on devra se contenter de les observer quand on les rencontrera dans des travaux entrepris dans un autre but.

Autant l'examen des ruines achéménides ferait peu avancer l'histoire, autant l'étude des restes anzanites est important.

Digitized by Google

Nous ne connaissons, en effet, de ce royaume que sa décadence et sa fin : quelques siècles au plus, pour lesquels nous n'avons que fort peu de documents et qui, nous le savons d'une façon positive, ne sont que les derniers moments d'un royaume puissant qui a vécu des milliers d'années.

Ce ne sont pas les actes d'un roi connu que nous devons nous attendre à trouver dans les textes susiens; ce ne sont pas non plus quelques souverains inconnus dont nous ajouterons les noms aux listes historiques : ce sont des dynasties entières, dont le souvenir s'est éteint, c'est la vie d'un peuple pendant trois mille ans que nous devons chercher à reconstituer en nous attachant aux monuments qu'il nous a transmis.

Ces considérations font que, désormais, je compte concentrer tous mes efforts sur les restes élamites; ceux qui m'ont été révélés cette année, l'importance des documents qu'ils renfermaient, m'imposent ce devoir et, dans la saison prochaine, je ferai des fouilles dans le tell dit de « la Citadelle », le principal de mes travaux.

La saison qui vient de s'écouler m'a permis de me rendre compte des conditions du travail à Suse.

Avec 10 wagonnets j'ai creusé en un mois une tranchée de 100 mètres de longueur (n° 7 et ses amorces pour les transports des déblais) sur 5 mètres de largeur et 5 mètres de profondeur. Le cube enlevé a donc été de 2.500 mètres cubes et la surface déblayée de 500 mètres carrés.

J'ai commandé pour la saison prochaine les wagonnets nécessaires pour porter à 50 unités mon matériel roulant. Il me sera donc possible d'enlever par mois 12.500 mètres cubes de déblais, correspondant à une surface de 2.500 mètres carrés.

Or, dans une saison de fouilles de six mois, si je compte quatre mois pour les déblais et deux mois pour les travaux plus délicats, on voit qu'avec le matériel dont je disposerai il me sera aisé de découvrir 10.000 mètres carrés, soit un hectare du tell.

Le tell présente une surface moindre de cinq hectares ; il fau-

Digitized by Google

dra donc entre quatre et cinq ans (y compris la saison écoulée) pour déblayer en entier la colline jusqu'au niveau anzanite le plus récent, ces fouilles ne portant, d'ailleurs, aucun préjudice aux autres travaux à effectuer sans matériel roulant dans les autres parties des ruines.

Je compte, l'an prochain, ouvrir en même temps dans le tell de « la Citadelle » cinq tranchées de 100 mètres de longueur sur 5 mètres de largeur afin de découvrir en entier le monument trouvé cette année dans les tranchées n° 7 et n° 7α.

En raisonnant comme je viens de le faire, on trouve qu'avec le matériel dont je disposerai à la saison prochaine on peut épuiser le tell de la Citadelle, jusqu'aux niveaux inférieurs, en vingt ans environ. Mais ce travail considérable ne devra être fait qu'après avoir opéré des sondages entre chacun des niveaux. Il se peut fort bien que l'exploitation d'une partie seulement des niveaux inférieurs soit suffisante; car, en dessous de la couche où apparaissent les inscriptions les plus anciennes, l'intérêt devient bien moindre. Dans ces conditions, le tell tout entier livrerait ses secrets en moins de dix années peut-être.

Quant aux autres parties des ruines et aux tells voisins de Suse, je ne puis, en aucune façon, prévoir le temps nécessaire pour leur exploitation. Ils seront attaqués pendant les fouilles dans l'acropole anzanite, sondés d'abord, puis déblayés en entier, s'ils méritent un travail aussi considérable.

J. DE MORGAN.

Digitized by Google

LE SCULPTEUR NICOLAS GUILLAIN

DIT CAMBRAY

(Pl. VII et VIII.)

Le nom de Simon Guillain, l'un des fondateurs de l'Académie de peinture et de sculpture, l'auteur des admirables bronzes du Pont-au-Change que l'on peut voir actuellement au Musée du Louvre [1], est bien connu des historiens et même du public qui s'intéresse à l'art français. Mais sait-on que ce Simon Guillain eut un père sculpteur comme lui et célèbre en son temps? Celui-ci portait le surnom de *Cambray* qui prouve assez son origine flamande, et c'est à son école que Simon Guillain dut puiser ces excellentes traditions de réalisme et de sincérité, ces fortes leçons de vie et de nature qui lui permirent de réaliser des chefs-d'œuvre, tel que le Louis XIII si vrai et si vivant du Musée du Louvre ou l'étonnante Marie de Médicis à l'imposante et grasse majesté.

Même pour ceux qui le connaissent, *Nicolas Guillain dit Cambray* n'est guère autre chose qu'un nom [2]. Nous n'avons pas la prétention de reconstituer son œuvre ni sa biographie complète. Il reste encore malheureusement trop d'obscurité autour de ces artistes français du début du XVIIe siècle et les archives ont sans doute encore beaucoup à nous apprendre. Mais, ayant eu la bonne fortune de rencontrer plusieurs œuvres signées de cet

1. *Catalogue des Sculptures modernes*, 1897, nos 702-705.

2. Émeric David (*Sculpture française*, p. 183) ne connaît de lui qu'un tombeau, aujourd'hui disparu, que signalait Sauval (I, 443) dans une chapelle de l'église des Minimes.

M. Gonse (*Sculpture française*, p. 162) le nomme à peine comme maître de Sarrazin et se contente d'indiquer dans une note les statues de Pierre Jeannin et de sa femme à Autun, qui ne sont pas, dit-il, sans mérite.

Digitized by Google

artiste, nous voudrions simplement les mettre en lumière, les *publier*, comme l'on fait pour les monuments antiques exhumés, que l'on tire ainsi d'une obscurité qui n'est souvent pas beaucoup plus profonde que celle où sont ensevelis certains de nos monuments nationaux d'il y a deux ou trois cents ans. Nous voudrions essayer aussi, à propos de ces monuments, de grouper les quelques renseignements que nous pouvons avoir sur leur auteur et de dégager un peu sa personnalité.

Pourquoi d'abord ce surnom de *Cambray*? Guillet de Saint-Georges[1] nous apprend dans sa notice sur Simon Guillain que celui-ci était « fils d'un très habile sculpteur qu'on surnommait de Cambray parce qu'il était natif de la ville de Cambray ». Dargenville[2] qui le traite seulement d' « assez bon sculpteur » nous dit aussi qu'il était connu sous le nom de *père Cambray*, du lieu de sa naissance. Mais rien, en fait d'œuvres ou d'actes authentiques, ne nous renseigne par ailleurs sur cette origine[3].

Nicolas Guillain, comme beaucoup d'autres artistes de son temps, avait, croyons-nous, d'abord fait suivre son nom de celui de sa ville natale, et s'il garda ce surnom, s'y attacha même au point de le substituer souvent à son nom de famille, ce fut sans doute pour se distinguer de toute une autre famille de Guillains que nous trouvons établie à Paris depuis le milieu du XVIe siècle. Ceux-ci paraissent avoir fourni surtout des architectes. Le premier, *Guillaume Guillain*, que l'on rencontre vers 1560, était maître des bâtiments de la ville de Paris et travailla à la construction du Louvre[4] avec Pierre de Saint-Quentin. Son fils *Pierre*[5]

1. *Mémoires inédits*, t. I, p. 164.
2. *Fameux sculpteurs*, t. II, p. 138.
3. Une *Statistique archéologique du département du Nord* (Lille, 1867, 2 vol. in-8) ne le cite même pas parmi les personnages et artistes marquants de la ville de Cambray.
4. Cf. de Champeaux, *Pierre de Saint-Quentin* (*Gazette des Beaux-Arts*, 1880, 2e pér., XXII, p. 356-58).
5. Un autre fils de Guillaume Guillain fut greffier près le grand bailliage de Paris. Il s'appelait aussi Guillaume et demeurait, en 1582, rue Neuve-Saint-Paul.

Digitized by Google

qui travailla à l'Hôtel de ville (1608)[1] et son petit-fils *Augustin* (1581-1636) furent à peu près contemporains de nos Nicolas et Simon Guillain. Mais ils sont toujours désignés comme *maîtres des œuvres de maçonnerie*, et le second de plus comme *garde des fontaines*[2].

Étaient-ils parents? nous n'en savons rien; toujours est-il qu'il faut bien se garder de les confondre avec Nicolas et Simon Guillain, qui tous deux furent sculpteurs et qui, venus sans doute plus tard à Paris, gardèrent pour se distinguer des autres leur nom d'origine provinciale[3].

Nous sommes assez bien renseignés sur Simon Guillain le fils. Les biographes de l'Académie ont pris soin de nous instruire sur sa vie et sur ses œuvres. Il a dû naître en 1581 et est mort en 1658. Mais ils ont laissé de côté son bonhomme de père qui ne dut être qu'un brave artisan comme tant d'autres sculpteurs de son époque, les Bourdin par exemple, qui ne fut, à notre connaissance, ni sculpteur du Roy, ni garde de ses antiques et qui mourut sans doute quelque dix ans trop tôt pour pouvoir être de l'Académie. La brève mention de Guillet de Saint-Georges que nous avons citée, voilà toute la biographie de notre homme. Dargenville ne nous en apprend pas davantage. Heureusement quelques mentions retrouvées çà et là, principalement par Jal, vont nous permettre de le suivre un peu dans sa carrière.

Son fils étant né, comme nous l'avons dit, vers 1581, la date de naissance du père doit être reportée assez haut dans le XVIe siècle, sans doute de 1550 à 1560. Mais il est curieux de constater que toutes les indications recueillies sur sa vie, les

1. Cf. Havard, *L'ancien hôtel de ville de Paris* (*Gazette des B.-A.*, 1882, 2e pér., XXV, p. 427), et Marius Vachon, *L'ancien hôtel de ville de Paris*, Paris, Quantin, 1882.

2. Jal, *Dict. de biographie et d'histoire*, et Herluison, *Actes de l'état-civil d'artistes français*, p 169.

3. Nous trouvons encore mention d'un *Martin Cambray* qui signe avec Simon Guillain les statuts de la corporation de 1619 et d'un *Baltazar de Cambray* cité par l'abbé de Marolles (*Livre des peintres*) dans un quatrain à côté de Cochet. Qu'était-ce que ces artistes? Sont-ce les nôtres désignés différemment? Nous n'en savons absolument rien.

Digitized by Google

œuvres aussi dont nous allons nous occuper datent du XVIIe siècle et sont même postérieures à l'année 1610. Toute une première partie de la carrière d'artiste de Nicolas Guillain nous est donc absolument inconnue. Peut-être se passa-t-elle tout entière loin de Paris, à Cambray qui n'était même pas encore français à ce moment; peut-être ne vint-il se fixer à Paris que tard, vers 1610, âgé de près de cinquante ans.

Toujours est-il qu'en 1613 nous voyons notre *père Cambray* figurer sur les registres de la paroisse Saint-Merry en qualité de parrain du premier enfant de son fils Simon Guillain. En 1620, il travaille à Bourges; des comptes publiés dans les *Archives de l'art français*[1] nous font savoir qu'il toucha à cette date 36 livres pour un marbre « sur lequel est une inscription destinée à une croix élevée au milieu des arènes nouvellement comblées ». Le travail est de peu d'importance et la somme reçue bien modique, mais la mention est précieuse, car il est qualifié de « Nicolas de Cambray, maître sculpteur à Paris ». C'est de cette époque, vers 1625-1630, que datent les deux œuvres principales que nous allons trouver l'une en Touraine, l'autre à Autun, la première exécutée vers 1625, la seconde après 1626, date du marché.

Voici les traces que nous rencontrons ensuite de l'existence de notre artiste. M. J.-J. Guiffrey a publié[2] une reconnaissance de Nicolas Guillain dit Cambray pour une somme de 400 livres à lui prêtée, à la date du 23 août 1629. En 1632, les registres des paroisses de Paris nous le montrent assistant au mariage de sa petite-fille et sa filleule Catherine à Saint-Merry; en 1635, à celui d'une autre fille de Simon Guillain nommée Denise. Sa première femme, nommée Jeanne Delatte, était morte on ne sait trop à quelle date, et il avait épousé en secondes noces une nommée Françoise Moreau. Or nous voyons celle-ci, qualifiée de veuve en 1639, se remarier en 1641. Par conséquent la date de la mort de Nicolas Guillain, qui n'a jamais été fixée d'une façon précise, doit être antérieure à cette année 1639 et postérieure à 1635.

1. 2e série, t. I, 1861, p. 281-282.
2. *Nouv. Archives de l'art français*, 2e série, t. III, 1882, p. 15.

Digitized by Google

Monument funéraire de Martin du Bellay dans l'église de Gizeux (Indre-et-Loire).

L'église du village de Gizeux près de Bourgueil, à quelques lieues au nord de la Loire, renferme deux monuments du début du XVIIe siècle fort intéressants pour l'étude de notre sculpture funéraire de cette époque. C'est d'abord le tombeau de *René du Bellay*, seigneur de Gizeux, député aux États généraux de 1588, et de sa femme *Marie du Bellay*, princesse d'Yvetot; puis celui de leur fils *Martin du Bellay*, prince d'Yvetot, député de l'Anjou aux États de 1614, mort en 1636, et de sa femme *Louise de Sapvenières*, morte en 1625[1]. Les deux tombeaux sont placés dans deux chapelles construites en manière de transepts, à droite la chapelle Saint-Jean faite pour René du Bellay en 1608, et, à gauche, la chapelle de la Vierge faite plus tard pour Martin son fils.

Les deux monuments, symétriques et presque semblables, gardent encore aujourd'hui à peu près intacte leur disposition d'ensemble originelle. Ils furent conservés par miracle à la Révolution, grâce à la prudence de Vincent Marquis, maire de Gizeux, qui les fit couvrir de paille. Ils se composent l'un et l'autre de deux statues de marbre blanc agenouillées devant des prie-Dieu et reposant sur des soubassements de marbre noir ornés des épitaphes, de quelques trophées d'armes très simples, et de quelques balustres de marbre noir[2]. Mais l'un des deux tombeaux seulement, celui de Martin du Bellay, est signé sur la tablette qui supporte les statues :

N. GUILAIN DIT DE CAMBRAY F.

Ce qui n'empêche pas les estimables auteurs de mémoires et de notices archéologiques provinciales de les attribuer à Guillain tous

1. Pour la biographie de ces personnages, voir : abbé Blanchard, *Les Du Bellay à Glatigny* (*Bulletin Soc. archéol. du Vendômois*, 1897-1898).

2. C'est bien l'état ancien, tel qu'il nous est donné, par deux dessins d'ailleurs très mauvais, relevés pour Roger de Gaignières et identifiés par M. Bouchot. Ce sont les dessins qui, dans le recueil de la *Bibliothèque nationale*, portent les numéros Pe2 3863 et Pe1g 2756.

Digitized by Google

les deux, et d'y joindre par-dessus le marché un troisième monument élevé en 1607 dans la même église à la mémoire de Claude de Villequier, beau-fils de Martin du Bellay, monument qui se compose seulement d'une épitaphe et de deux pleureuses. L'initiale N du prénom de l'artiste ne les arrête pas non plus, et ils parlent sans hésiter d'un « Simon Guillain de Cambray, directeur de l'Académie de sculpture (?) » et, pour comble de hardiesse, ils déclarent bravement celui-ci originaire de Tours[1]. M. de Grandmaison, dans ses précieux *Documents inédits pour servir à l'histoire des arts en Touraine*[2], a fait justice de cette dernière légende, mais nous sommes étonné de constater qu'il ait persisté à attribuer à Simon Guillain le deuxième tombeau qui est signé en grosses lettres capitales : N. GUILAIN.

Nous donnons ici la reproduction du seul monument de Martin du Bellay, le fils, car c'est lui seul qui constitue, pour nous, une œuvre indéniable de notre *père Cambray*, œuvre que l'on n'avait jamais songé à lui attribuer, puisque les rares auteurs qui s'en étaient occupés l'avaient toujours mise sur le compte de son fils.

Martin du Bellay avait dû, après la mort de son père en 1611, faire exécuter le tombeau où figurèrent les images de René et de Marie du Bellay, ses père et mère. Puis sa femme, Louise de Sapvenières, étant morte en 1625, il fit faire à ce moment un second tombeau avec la statue de la défunte et la sienne propre : l'œuvre fut certainement achevée avant sa mort, car l'épitaphe porte simplement, en ce qui le concerne, cette mention : « qui décéda le... de.....16 ... ». Ses héritiers ne se donnèrent pas la peine de faire remplir ces blancs après sa mort.

Évidemment Martin du Bellay, lorsqu'il commanda son propre tombeau à Nicolas Guillain, exigea de celui-ci qu'il se conformât à

1. Cf. J. Guérin, *Notice historique sur Gizeux et les communes environnantes*, Tours, 1872, in-8; cf. aussi Carré de Busserolle, *Dictionnaire archéologique d'Indre-et-Loire*; abbé Bourassé, *La Touraine*; abbé Chevalier, *Promenades pittoresques en Touraine*. Ces deux derniers donnent d'assez mauvaises gravures sur bois représentant nos statues.

2. *Mémoires Soc. archéol. de Touraine*, XX, 1870, p. 231.

Digitized by Google

la disposition adoptée quelque treize ou quatorze ans auparavant lorsque avait été élevé le monument de son père. Il voulut que les deux monuments se fissent en quelque sorte pendant. De même, si les épitaphes nous offrent exactement les mêmes formules, les mêmes éloges, la même littérature funéraire au sujet des deux époux « desquels la vie vertueuse et illustre continuée durant plusieurs années dans les liens sacrés du mariage, dans une union parfaite, d'esprit et de sentiments, donne à espérer que leurs âmes jouissent au ciel d'un bonheur éternel », c'est là un souci tout naturel, et l'on ne saurait raisonnablement en conclure que les deux tombeaux ont été exécutés en même temps et par le même artiste.

Quel est l'auteur du premier tombeau ? Il n'est pas signé, et, en l'absence de tout document, il nous est impossible d'affirmer que ce soit déjà à Nicolas Guillain qu'il faille l'attribuer. D'autant plus que le style des figures est, suivant nous, tout à fait différent. L'abbé Bourassé dans son grand livre sur *la Touraine* l'avait bien senti ; il rattachait encore la première œuvre aux traditions de l'ancienne école française, tandis que, selon lui, la seconde « indiquait les procédés d'un autre art ». Cette phrase peu claire est reprise textuellement par l'abbé Chevalier dans ses *Promenades pittoresques en Touraine*. C'est un type de ces appréciations artistiques commodes que l'on se repasse sans les éclaircir,... parce qu'on serait souvent fort empêché de le faire. Bien qu'un peu exagérée, celle-ci est cependant assez juste. Certes il y a loin des œuvres vraiment inspirées de la tradition du moyen âge français au monument de René du Bellay, et, à vrai dire, d'autre part, c'est bien la suite du même art qui se manifeste dans les deux monuments de Gizeux ; il n'y a pas un abîme entre les deux ; il y a cependant de notables différences. René du Bellay est représenté en armure sans grand manteau de cour tel qu'avaient dû être, d'après les figures de Corrozet, les mignons de Henri III sculptés par Germain Pilon et détruits par la Ligue, tel que nous voyons encore le Donadieu de Puycharic d'Angers, mort en 1605. La femme avec sa coiffure bizarre, sa robe à vertugadin, par sa

Digitized by Google

silhouette et son exécution rappelle encore bien le XVIe siècle. Ce sont des œuvres très réalistes, déjà lourdes certainement, mais qui, par leur allure générale, par certaines finesses du modelé des figures, font songer encore à la suite de l'école de Germain Pilon et à l'art du temps de Henri IV.

Les nôtres, celles qui sont certainement de Nicolas Guillain, sont, il faut bien le dire, un peu inférieures comme art; elles sont plus lourdes encore. De plus, un très léger commencement de manière se trahit dans leur simplicité, la tête n'est plus rigide mais quelque peu tournée vers la droite. C'est une simple indication; mais cette recherche du mouvement, que négligeaient la plupart du temps les sculpteurs de la génération précédente, nous amènera aux priants contournés et maniérés d'Anguier (*Gasparde de la Châtre*, seconde femme de de Thou, au Louvre), de Buyster (*Marguerite de Crèvecœur*, du Louvre et *Claude de Laubespine*, à Bourges), aux *Lavieuville* de Gilles Guérin, au *Mazarin* et au *Colbert* de Coyzevox. Le costume plus somptueux, moins simple, moins « de tous les jours », tend aussi un peu plus vers l'apparat et le pompeux. Enfin la facture des têtes, et c'est peut-être là que nous saisissons la manière propre et comme le côté flamand de notre artiste, est plus lourde, plus épaisse, moins précise et fouillée tout en étant aussi réelle. On dirait presque voir quelque chose dans la figure de l'homme qui rappelle le réalisme large et la facture par grands plans d'un autre Flamand, le grand gothique André Beauneveu, l'imagier de Charles V.

Statues funéraires de Pierre Jeannin et d'Anne Guéniot, sa femme, dans la cathédrale d'Autun.

C'est une œuvre un peu plus connue que le tombeau de Pierre Jeannin dans la cathédrale d'Autun, tombeau qui porte la signature :

N. G. DIT DE CAMBRAY F.

c'est-à-dire, à n'en pas douter, Nicolas Guillain, l'auteur du tom-

Digitized by Google

beau que nous venons d'étudier. Les deux statues sont moulées à Versailles sous les numéros 1309 et 1310 du catalogue de Soulié. Mais il n'en a jamais été publié que de très fantaisistes lithographies dans des recueils datant d'une soixantaine d'années [1]. Il nous a paru intéressant de les rapprocher du tombeau de Martin du Bellay dont nous venons de parler et d'en donner une reproduction digne de la valeur très réelle de l'œuvre.

Ce Pierre Jeannin, est-il besoin de le rappeler ici? était un bien autre personnage que le seigneur assez obscur du Bellay-Gizeux, que ce prince souverain d'Yvetot aussi « peu connu dans l'histoire » que celui de la chanson. Aussi, la fidèle image qu'en a sculptée notre Nicolas Guillain s'élève-t-elle à la dignité d'un document historique. Ses origines furent pourtant bien obscures, et c'est une singulière fortune que celle du fils du tanneur d'Autun devenu conseiller de Henri IV. Élève de Cujas, conseiller, puis président au Parlement de Bourgogne, c'est lui qui, par sa sagesse, préserva la province des horreurs de la Saint-Barthélemy. Nommé sous Henri IV premier président au Parlement de Paris, il partagea avec Sully la confiance du roi. Ambassadeur bourgeois auprès d'une république de bourgeois et de marchands, il signa, en 1609, le traité qui assurait l'indépendance des Provinces-Unies. Contrairement à ce qui arriva pour Sully, sa faveur ne fit que grandir après la mort de Henri IV; il devint intendant des finances et conserva cette charge jusqu'à sa mort, en 1623. On l'a longtemps fait mourir en 1622; c'est d'ailleurs la date que donne son épitaphe conservée actuellement à Autun auprès de sa statue funéraire, mais rédigée seulement, nous allons le voir, quelques années après sa mort. M. H. de Fontenay, dans un mémoire publié par la *Société éduenne*, a rétabli la vérité des faits [2]. C'est lui qui nous a appris également

1. *Les deux Bourgognes, études provinciales*, Dijon, 1836, in-8, t. I, p. 161, et *Voyage pittoresque en Bourgogne*, par une société d'artistes, Dijon, 1885, in-fol.

2. Cf. H. de Fontenay, *De la date et du lieu véritables de la mort du président Jeannin* (*Mém. Soc. éduenne*, 1878); cf. du même, *Épigraphie autunoise*,

Digitized by Google

que Pierre Jeannin avait conclu de son vivant un accord avec le chapitre de la cathédrale qui lui cédait pour sa sépulture une chapelle dite le *Petit Revestiaire* et construite au xve siècle par le cardinal Rolin. Cet accord fut régularisé par ses héritiers, son gendre Pierre de Castille et sa fille Charlotte Jeannin, dans un acte daté du 7 octobre 1623 et publié par les soins de M. de Fontenay. Mais ceux-ci ne se hâtèrent pas sans doute de faire élever un tombeau à leur père, car le marché pour la construction de ce tombeau qui est conservé dans les archives du château de Montjeu[1] et a été signalé par M. de Fontenay, est daté seulement du 22 janvier 1626.

Cet acte est extrêmement précieux pour nous, car il nous confirme ce que nous avait appris l'inscription gravée sur la base des statues, et nous apprend même davantage; nous voyons, en effet, qu'il est passé avec *les Guilin sculpteurs à Paris*, c'est-à-dire qu'il est probable que Nicolas et son fils Simon travaillèrent en collaboration, en famille, comme Germain Pilon et son fils Raphaël au tombeau de Birague, comme Jacob et Jean Richier au tombeau de Lesdiguières, comme Tremblay et son gendre Gissey, comme les Jacquet, comme les Bourdin et tant d'autres sculpteurs de cette époque, où les vieilles traditions de l'apprentissage des maîtres n'étaient pas encore disparues. Insinuerons-nous que c'est à cette collaboration de Simon Guillain qu'est dû le mérite supérieur de l'œuvre? Peut-être. Toujours est-il que celui-ci s'inclina respectueusement devant son père et son maître et le laissa signer le monument tout seul.

Le tombeau, d'après des mémoires manuscrits conservés à Autun[2], se composait d'un « beau mausolée de marbre blanc et noir. Sur l'entablement sont posées les statues de Pierre Jeannin et d'Anne Guéniot exécutées en marbre blanc et toutes deux

Autun, 1883, in-4, t. I, p. 68, et *Autun et ses monuments* (*ibid.*, 1889, in-16, p. 432).

1. Ce château avait été acquis par Jeannin à l'extinction de la famille de ses premiers seigneurs. Il appartient aujourd'hui, ainsi que les archives en question, à la famille de Talleyrand-Périgord.

2. L'abbé Duchesne cité par M. de Fontenay (*Épigraph. autunoise*, loc. cit.).

Digitized by Google

à genoux, chacune devant son prie-Dieu ». Le monument fut détruit en août 1792, le sarcophage brisé, les statues mutilées, puis transportées à l'école de dessin. Elles furent, en 1807, réintégrées dans la cathédrale et placées dans un coin assez sombre, sous une des arcatures gothiques qui mettaient autrefois l'église

Portrait du président Jeannin (*d'après une gravure du temps*).

en communication avec le petit Revestiaire. Elles reposent encore sur une tablette de marbre qui porte la signature de l'artiste, et qui doit être l'ancien entablement rogné, mentionné par la description dont une partie a été citée plus haut.

Les deux statues sont deux excellents morceaux de sculpture

Digitized by Google

réaliste; l'exécution en est moins lourde et plus habile, en particulier dans le traitement des étoffes, que celle de la majorité des œuvres de l'époque. Prenons par exemple la statue de la femme; son costume nous paraît au premier abord légèrement bizarre avec son corsage pointu, ses manches bouillonnées et à crevés, ses cheveux crêpés et en raquette; mais tout cela, outre que c'est la réalité absolue de la mode du temps, n'est pas sans avoir le mérite d'une certaine élégance et n'a rien de la ridicule lourdeur de certaines statues féminines contemporaines au costume exact, mais gauchement interprété. Quant à l'expression de la figure, il est à peine besoin de lire l'épitaphe pour deviner le caractère de la femme, *integrae vitae*, *sine fuco aut pompa*, *viri sui amans*, *domus et oeconomiae intelligens*. C'était une honnête bourgeoise que cette fille d'un médecin de Semur; elle eut des goût simples, aima son mari et fut bonne ménagère.

La figure du président Jeannin nous intéresse encore davantage; passons sur sa longue simarre de magistrat; nous y retrouverions les mêmes qualités que dans le costume de la femme, sans toutefois l'ampleur et la fougue déployées par un maître comme Pilon dans les plis profonds du manteau de René de Birague. Les draperies, au contraire, dans ces deux statues sont plutôt légèrement cassées, d'une façon qui rappelle un peu le traitement des étoffes chez les vieux maîtres flamands du xve siècle.

Attachons-nous à la tête : elle est moins élégante que celle du Sully de Barthélemy Boudin[1]; elle est peut-être plus forte. Elle est grave, énergique et rude, l'aspect en est même peut-être un peu triste, un peu sévère: c'est un méditatif, un homme de réflexion et de prudence. Mais on sent en même temps, à ces traits puissants et accentués, sans aucune distinction, le bourgeois, le fils du peuple que l'artiste a figuré simplement, naïvement, en réaliste qu'il était, sans chercher à l'affiner ou à l'idéaliser, tel qu'il l'avait vu, ou tel qu'on le lui avait dépeint. C'est exactement le même caractère et la même silhouette que

1. Cf. *Le tombeau de Sully à Nogent-le-Rotrou* (*Revue archéologique*, 1895).

Digitized by Google

nous donne une autre image du même homme, son portrait exécuté aussi par un réaliste, le peintre hollandais *Michel-Jean Mierevelt de Delft*, portrait exécuté probablement lors du voyage de Jeannin dans les Provinces-Unies et gravé en 1610 par *Guillaume Swanenburg*. Peut-être même est-ce ce portrait que nous reproduisons ici dont s'est inspiré l'artiste chargé en 1626 de sculpter l'image du président pour son tombeau. Les deux œuvres en tout cas sont certainement conçues dans le même esprit. Mais il manque quelque chose à ces deux effigies; si vraies, si exactes qu'elles aient sans doute été, il leur manque cette vie supérieure qui éclate dans une autre effigie bien connue de Jeannin, la merveilleuse médaille de Guillaume Dupré, datée de 1618. Là, l'artiste déforme peut être un peu, il va au-delà de la vérité, il creuse plus avant, fait saillir davantage le type individuel et son génie fait plus vrai et plus vivant encore. Cette comparaison nous donne bien la note exacte de notre Nicolas Guillain : c'est un réaliste précieux, un portraitiste consciencieux et exact, mais sans grande envolée, avouons-le, et sans génie supérieur.

Statue funéraire d'une abbesse de Notre-Dame de Soissons.

Nous voudrions encore signaler avant de finir une œuvre qui suscite un problème assez délicat à résoudre. C'est une statue d'abbesse, polychrome, en marbre blanc et noir, qui se trouve actuellement dans la cathédrale de Soissons et qui provient de la grande abbaye de Notre-Dame détruite en 1793. Cette statue porte sur la tranche de la plinthe en majuscules romaines l'inscription :

N. GUILLAIN DE CAMBRAY F.

Ne faisons pas attention aux différences d'orthographe; on sait combien l'on s'en préoccupait peu autrefois pour les noms propres. A première vue, c'est bien là la signature de notre *Nicolas Guillain*, c'est bien sa façon de signer, ses caractères, ses abréviations, son habitude de ne pas dater : tout y est.

Seulement, on a rapproché, arbitrairement suivant nous, de notre statue, parmi les débris rapportés de l'abbaye en 1821,

Digitized by Google

une épitaphe et des armoiries d'après lesquelles nous serions en présence de l'image de *Madame Gabrielle-Marie de La Rochefoucauld*, nommée abbesse en 1684 et qui mourut le 23 novembre 1693, âgée de soixante et onze ans. De là grand embarras de M. J. Vaillant qui a signalé dans les *Archives de l'art français* cette statue et cette inscription [1]. Nicolas Guillain, nous l'avons vu, était mort avant 1639; son fils Simon, mort en 1658, n'eut qu'un fils sculpteur qui étudia à Rome sous l'Algarde et mourut très jeune. Faut-il forger de toutes pièces à la fin du XVIIe siècle un autre Nicolas Guillain de Cambray sans aucun rapport de famille avec le premier? Nous avons vu que tous les caractères de la signature très visible nous insinuent qu'il s'agit bien du nôtre, de celui du commencement du XVIIe siècle. D'autre part, l'œuvre même dont nous donnons ici la reproduction, par son aspect, par sa simplicité, par ses analogies avec tout ce que nous connaissons d'œuvres de ce temps, nous crie qu'elle est bien de notre époque.

Dans ces conditions, nous serions très porté à supposer qu'il y a eu erreur dans l'attribution des épitaphes rapportées de l'abbaye et que le nom et la date donnés pour cette statue sont erronés [2]. Maintenant quelle est l'abbesse représentée par Nicolas Guillain? Voilà le point. La *Gallia Christiana* nous donne la liste des abbesses de Notre-Dame de Soissons. Voici celles qui peuvent nous intéresser :

1553-1594. Catherine de Bourbon.

1594-1643. Louise de Lorraine.

1643-1669. Henriette de Lorraine.

1669-1684. Armande-Henriette de Lorraine.

1. *Nouvelles Archives de l'art français*, 1887, p. 247-249.

2. Cette statue, ainsi que deux autres statues d'abbesses que l'on voit, l'une à la cathédrale, l'autre au Musée de Soissons, furent acquises par Lenoir en 1812 pour le *Musée des monuments français*, d'un propriétaire de Soissons qui les avait sauvées en 1793 (cf. *Archives du Musée des Mon. fr.*, I, 416-419), et furent rendues à la cathédrale de Soissons en 1819 (*ibid.*, III, 311). C'est Lenoir qui est probablement responsable de la confusion qui nous embarrasse ici, comme de bien d'autres du reste (voir notamment son catalogue annoté de 1816, *ibid.*, III, 214-215).

Digitized by Google

1684-1693. Gabrielle-Marie de La Rochefoucauld.

D'après la version courante[1], la statue qui nous occupe ici représenterait la dernière de ces abbesses; celle d'Armande-Henriette de Lorraine serait conservée mutilée dans un débarras de l'église. Celle d'Henriette de Lorraine figure à côté de la nôtre dans la cathédrale. Pour Louise de Lorraine on ne parle que de son épitaphe conservée isolée dans la cathédrale. Quant à Catherine de Bourbon qui était tante d'Henri IV, elle s'était fait élever un magnifique tombeau pour elle et sa sœur, la petite Marie de Bourbon, morte toute jeune, dont la statue est actuellement à Saint-Denis. Celle de Catherine aurait été, *dit-on*, détruite à la Révolution.

Il y a là d'abord une légère erreur; la statue de Catherine de Bourbon telle qu'elle a été dessinée pour Roger de Gaignières[2] au XVIIe siècle, se reconnaît parfaitement dans une statue mutilée que l'on voit aujourd'hui dans le vestibule du Musée de Soissons. Elle présente absolument la même polychromie et le même costume que l'œuvre dont nous nous occupons, mais elle est agenouillée sur un coussin de pierre blanche et tient entre ses bras le manche d'une crosse dont l'extrémité a été brisée, ceci absolument conforme au dessin du XVIIe siècle[3].

La statue que nous cherchons à identifier ne saurait donc représenter Catherine de Bourbon. Elle ne saurait non plus représenter la quatrième abbesse, Armande-Henriette de Lorraine, morte en 1684. Les mêmes difficultés de style se présenteraient que pour l'attribution actuelle; il faut donc de toute nécessité la désigner sous le nom de la seconde abbesse, *Louise de Lorraine*, morte en 1643.

Une raison accessoire va de plus confirmer notre hypothèse. Nous savons, que, vers 1635, l'habit des religieuses bénédictines

1. Cf. Poquet, *Notre-Dame de Soissons, son histoire, ses églises, ses tombeaux, ses abbesses, etc.* Paris, 1855, in-8 et Leroux, *Histoire de la ville de Soissons*, Soissons, 1839, 2 vol. in-8.

2. Cf. *Bibl. nationale*, recueil de Gaignières, Pet 1902, fol. 40.

3. C'est cette statue que M. Poquet avait dû prendre pour celle d'Armande-Henriette de Lorraine († 1684), alors qu'elle était conservée encore à la cathédrale. Nous n'avons, pour nous, rien retrouvé à la cathédrale.

Digitized by Google

de Notre-Dame de Soissons fut modifié[1]. Elles reprirent la robe et le scapulaire noir qu'elles portaient au XIIIe siècle, au lieu des vêtements blancs, recouverts, lorsqu'elles allaient à l'église, d'une grande cape noire. Or c'est bien ce dernier costume, robe blanche et cape noire, que nous voyons reproduit avec une recherche curieuse de polychromie, et sur la statue de Catherine de Bourbon et aussi sur celle signée Guillain. Cette dernière ne peut donc représenter que l'abbesse qui succéda à la tante de Henri IV, c'est-à-dire Louise de Lorraine. De plus, ceci nous prouverait également que cette statue fut exécutée vers 1635, bien avant la mort de l'abbesse représentée[2] qui ne s'éteignit qu'en 1643, et cette date d'exécution concorderait parfaitement avec celles que nous avons assignées plus haut à l'activité de notre sculpteur. Celui-ci n'aurait pu, en effet, signer une œuvre en 1643, étant mort lui-même avant 1639.

La statue de la cathédrale de Soissons est donc, selon nous, un portrait fidèle de l'abbesse Louise de Lorraine, exécuté par Nicolas Guillain, vers 1635 et d'après le modèle vivant. C'est ce qui expliquerait son extraordinaire caractère de vérité et de vie. Le vieux sculpteur aurait atteint alors comme le point culminant de son talent. L'idée réaliste de la polychromie lui fut sans doute suggérée par le monument de Catherine de Bourbon où cette idée avait déjà été appliquée. Mais son œuvre est infiniment supérieure à celle qui l'avait précédée. Ample et harmonieuse, excellente dans le rendu des plis du manteau, et dans le modelé précis du visage et des mains, on peut affirmer sans crainte que c'est une des meilleures dans la série très honorable des statues funéraires de cette époque.

Jointe aux deux autres monuments que nous avons étudiés, cette statue de Soissons nous fait voir une personnalité fort intéressante

1. Cf. la *Gallia christiana* et Leroux, *op. cit.*, I, p. 249.

2. Ce fait ne doit pas nous étonner. C'était dans l'abbaye une sorte de tradition. Catherine de Bourbon s'était fait élever son monument avant sa mort. L'abbesse Louise avait d'ailleurs en 1635 plus de soixante-dix ans, et Henriette de Lorraine, qui devait lui succéder, était coadjutrice et dirigeait déjà l'abbaye depuis longtemps.

Digitized by Google

chez cet artiste d'origine flamande établi à Paris entre 1610 et 1640. Nicolas Guillain n'est pas un artiste supérieur, il n'est pas sensiblement plus fort que beaucoup de ses confrères. Il nous donne bien pourtant une note particulière dans la sculpture de ce temps. Il suffit de comparer ses œuvres à celles d'un Michel Bourdin par exemple, le Jean Bardeau de Nogent-les-Vierges ou l'Amador de la Porte du Louvre[1], pour saisir une différence de tempérament très appréciable. Au lieu de la bonhomie de l'Orléanais, ce Flamand apporte dans son réalisme une sorte d'âpreté singulière, quelque chose de plus sec et de plus rude. Il nous intéresse aussi parce qu'il représente pour son temps une partie de l'apport des races du nord dans l'art français, apport vivifiant qui, à bien des époques, a donné à celui-ci comme une vigueur nouvelle. Il nous intéresse enfin par la part dont il a pu contribuer à la formation du talent de son fils Simon Guillain. Celui-ci va fleurir à un moment où les influences ultramontaines deviennent de plus en plus puissantes. Il cédera lui-même au courant. Il fera l'obligatoire voyage d'Italie, il sera classique, romain et académique; mais le vieil esprit flamand et réaliste ne mourra cependant pas en lui. C'est cet esprit qui se révèle dans ces œuvres éminentes que nous citions en commençant, le Louis XIII, le Louis XIV et l'Anne d'Autriche du Pont-au-Change, œuvres qui nous intéressent beaucoup plus aujourd'hui que toutes les productions plus ou moins saines de l'esprit classique d'alors. Que serait devenu ce fond réaliste flamand traditionnel chez le fils de Simon Guillain s'il eût vécu? Il est probable qu'à la troisième génération la pédagogie classique en eût triomphé. Simon Guillain s'était formé à la sage et naïve école du père Cambray. Son fils fut livré aux pires maîtres de la décadence italienne : le malheureux alla à Rome étudier sous l'Algarde!

Paul Vitry.

1. Cf. Paul Vitry, *Les Boudin et les Bourdin. Gazette des Beaux-Arts*, 3e période, t. XVII, p. 1 sqq.

Digitized by Google

DEUX BUSTES DU PRÉTENDU VITELLIUS

(Planche VI.)

Un sculpteur français bien connu, qu'il est d'ailleurs inutile de nommer, a récemment acquis à Paris un buste de grandeur naturelle reproduisant le type traditionnel de Vitellius. Ce buste, dont notre planche permet d'apprécier le beau caractère, est en ciment; la matière est très impure, de sorte que la surface présente un aspect poreux. Il est certain, d'ailleurs, que c'est un moulage. Malgré des retouches habiles, dues à un ciseau énergique et sûr, les traces de l'opération n'ont pas tout à fait disparu, notamment aux alentours du front. A la base du buste, une section droite et régulière indique que le moule a été coupé à cette place. En arrière de l'occiput on constate l'existence d'une calotte, visible même sur la photographie, qui a été moulée séparément et adaptée à la tête. Bref, un examen même superficiel suffit à convaincre qu'il ne peut s'agir là d'une œuvre antique, ni même d'un *original* moderne. Ajoutons que la surface du ciment est couverte de traces de peintures, de brûlures et de taches d'humidité. L'objet a sans doute été exposé pendant longtemps aux intempéries et au grand air.

On a vite fait de dire que ce buste en ciment est la reproduction d'un buste antique, ou soi-disant tel, de Vitellius. Mais quand on le compare aux bustes qui portent le nom de cet empereur, on s'aperçoit bientôt qu'il ne ressemble exactement à aucun de ceux qui sont bien connus, à savoir celui de Venise, ceux de Vienne et celui du Louvre. La face est notablement plus large. Ce caractère ne se retrouve guère — et encore à un moindre degré — que dans le *Vitellius* de la collection Torlonia, au palais de

Digitized by Google

la Lungara à Rome. Je n'en parle, d'ailleurs, que d'après une photographie[1].

Il y aurait intérêt à retrouver l'original du buste en ciment. Or, il n'existe de photographies que d'un petit nombre des prétendus *Vitellius*; nous avons donc cru utile, pour élargir notre enquête, de publier, avec l'agrément de l'aimable possesseur, une reproduction phototypique du mystérieux personnage, qui le montre de face et de profil. Nous appelons, sur ce problème iconographique, l'attention bienveillante des directeurs de Musées et des amateurs.

Si, comme tout porte à le croire, le nouveau buste provient d'Italie, c'est là qu'on aurait le plus de chance d'en exhumer l'original. Mais cet original lui-même — il est à peine besoin d'en avertir — ne saurait être antique. Un profond connaisseur de la sculpture de la Renaissance songeait, en étudiant devant moi le buste en ciment, à l'art florentin de la fin du xve siècle. Il me semble que cette impression est fondée. C'est à cette époque surtout qu'on a dû chercher à constituer des *séries complètes* des Douze Césars et remplacer par des copies, ou des inventions plus ou moins libres, ceux qui étaient particulièrement rares sur le marché des antiques. Ceci nous amène à exposer l'état de la question difficile soulevée par les portraits du prédécesseur éphémère de Vespasien.

Il n'y a pas, dans toute l'iconographie antique, de problème plus irritant que celui des bustes de Vitellius. Nous savons que ce prince mourut de mort violente à cinquante-quatre ans (décembre 69), après avoir régné seulement neuf mois. Nous savons aussi que l'on ne tarda pas à briser ses images[2]: on commença à les détruire, suivant Tacite, dès l'entrée en Italie de Flavius Primus, qui commandait les troupes soulevées au nom de Vespasien; peu de temps après, celles qui s'élevaient à Rome ne

1. *Museo Torlonia*, pl. CXXXVII, n° 535.
2. *Magno tumultu Vitellii imagines invadunt* (Tacite, *Hist.*, III, 12); *simul Vitellii imagines dereptae* (*ibid.*, 14).

Digitized by Google

furent pas moins maltraitées[1]. On aurait donc lieu de croire, *a priori*, que les portraits de cet empereur sont très rares, ou même qu'il n'en est point parvenu jusqu'à nous. Or, les Musées de l'Europe contiennent au moins quarante statues et bustes qu'une tradition, remontant à la Renaissance, fait considérer comme des images de Vitellius.

A cette première difficulté vient s'en joindre une seconde. Les soi-disant portraits de Vitellius qui nous restent présentent une frappante conformité de physionomie et paraissent dériver sinon d'un même original, de moins de deux ou trois modèles apparentés de fort près. Or, nous possédons des monnaies à l'effigie de Vitellius, en particulier des grands bronzes, où le profil est d'une parfaite netteté[2], et, comme on l'a reconnu depuis longtemps, comme l'examen le plus rapide permet de s'en assurer, il n'y a qu'une ressemblance très superficielle entre le type des monnaies et celui des marbres.

Ce n'est pas tout. Les portraits dits de Vitellius sont, en général, d'une conservation presque parfaite ; quand ils ont subi des restaurations, celles-ci n'ont guère porté que sur des détails insignifiants. A ce motif grave de suspicion vient s'en joindre un autre : c'est que, sur les quarante portraits supposés de Vitellius, il en est au moins trente dont l'exécution et le style trahissent incontestablement des mains modernes. Le buste que possède le Louvre est du nombre ; aussi l'a-t-on transféré, depuis plusieurs années, dans la section des sculptures de la Renaissance.

Frappé de ces considérations, Visconti, dans son *Iconographie romaine*, crut devoir condamner en bloc toutes ces images. « Ces bustes, dit-il, se ressemblent parfaitement entre eux, autant qu'ils s'éloignent de la physionomie de Vitellius tracée sur les médailles. » Et il ajoutait que le prototype devait avoir été créé au XVIe siècle, par quelque sculpteur qui essayait de donner une

1. Ἐσύρετο ἐς τὸ δεσμωτήριον, ὥσπερ καὶ οἱ ἀνδριάντες αὐτοῦ, πολλῶν μὲν γελοίων, πολλῶν δὲ καὶ αἰσχρῶν ἐπιλεγομένων σφίσιν (Dion, LXV, 21).
2. Bernoulli, *Roem. Ikonogr.*, t. III, *Münztafel* I, nos 9, 10, 11.

Digitized by Google

expression sensible à l'image de Vitellius que lui suggérait la lecture des historiens[1].

Cette manière de voir comporte cependant deux objections auxquelles il paraît difficile de répondre.

La première, c'est que cet artiste du XVIe siècle, désireux de fournir un buste de Vitellius à quelque collection iconographique de son temps, n'avait pas besoin de recourir, pour cela, au témoignage très vague des textes, suivant lesquels Vitellius était grand, avait le visage rougi par l'abus du vin et le ventre proéminent, comme il convient à un débauché[2]. Ce sculpteur pouvait, il devait même nécessairement s'inspirer des monnaies, qui sont fort belles, et l'imitation des monnaies l'aurait conduit à créer un type fort différent de celui des bustes que nous possédons.

La seconde objection à la sentence portée par Visconti nous est fournie par l'histoire même de l'art. Les sculpteurs italiens du XVe et du XVIe siècle ont certainement copié des bustes d'empereurs, dans le dessin de compléter des séries; une fois qu'un ou deux bustes antiques eurent été rapportés à Vitellius par les antiquaires du temps, il est assez naturel qu'ils les aient reproduits pour satisfaire aux demandes des collectionneurs. Mais n'est-il pas sans exemple qu'ils aient créé un type historique de toutes pièces, en s'inspirant uniquement des textes littéraires? Si, par impossible, un sculpteur de la Renaissance avait eu l'idée d'une pareille fraude, il n'aurait pas manqué de la compléter en gravant le nom de Vitellius sur le piédouche du buste imaginé par lui. Or, parmi tous les portraits qui nous restent sous ce nom, il n'en est pas un seul qui soit pourvu d'une épigraphe.

Enfin, on peut répondre aux partisans de l'opinion de Visconti que plusieurs des bustes supposés de Vitellius présentent des caractères frappants d'antiquité. De ce nombre sont, je crois, deux des plus célèbres, qui sont conservés au Musée impérial de Vienne, et dont l'un, en marbre, provenant d'un couvent des

1. Visconti-Mongez, *Iconographie romaine*, t. II, p. 280.
2. Suétone, *Vitellius*, XVII.

Digitized by Google

Augustins, était considéré comme sûrement antique par C. O. Müller.

En 1891, j'ai eu l'occasion d'étudier pendant quelques semaines les marbres du Musée de Vienne; j'ai soumis alors les bustes de Vitellius à un examen attentif, dont j'ai présenté la conclusion en des termes qu'on me permettra de rapporter[1] : « Le plus sage est peut-être de suivre l'exemple de M. Bernoulli, qui rejette à regret le buste de porphyre et admet avec hésitation celui de marbre. Quoi qu'il en soit, ce sont là deux admirables morceaux, et qui semblent bien remonter à un original fait d'après nature. Et cette impression est si forte que ,s'il fallait absolument prendre parti, malgré Visconti, malgré Mongez et Bernoulli, malgré les objections dont je sens le poids, je déclarerais que les deux bustes de Vienne sont antiques l'un et l'autre, *mais que je ne sais pas s'ils représentent Vitellius.* »

J'ai imprimé autrefois ces derniers mots en italiques, parce que personne encore, à ma connaissance, n'avait placé la discussion sur ce terrain. On admettait ou l'on contestait que les bustes de Vitellius fussent antiques, mais on ne se demandait pas si, antiques ou non, c'était Vitellius qu'ils représentaient. Bien au contraire, suivant l'opinion reçue, quand même ce type aurait été créé au XVe ou au XVIe siècle, il convenait à merveille à l'idée qu'on se faisait de Vitellius : *se non è vero, è ben trovato.* C'est qu'il fallait compter avec un préjugé tenace de physionomiste. De nombreux écrivains, depuis la Renaissance, ont fait ressortir l'expression sensuelle des bustes de Vitellius, prodigué les phrases pour montrer la parfaite harmonie de ses traits et de son caractère. Écoutons Clarac (1830) : « Ce beau portrait (il s'agit du buste du Louvre) semble annoncer, par l'embonpoint que l'artiste lui a donné, la vie crapuleuse de ce prince[2]. » En 1873 encore, un archéologue très sensé, M. de Sacken, commentait dans le même esprit le buste en marbre de Vienne. Il y remarquait un front bas et étroit,

1. *Gazette des Beaux-Arts*, 1892, I, p. 479, 480.
2. Comte de Clarac, *Description du Musée Royal*, p. 34, n° 72.

Digitized by Google

annonçant la stupidité; une bouche sensuelle, un regard trahissant la cruauté froide d'un tyran, auquel tout sentiment noble est étranger, la chevelure même, qui serait celle d'un fat[1]. Pour ma part, j'ai beau regarder, je ne vois rien de tout cela. Il me semble que cette tête est fort belle et que plusieurs savants ou littérateurs modernes, dont les images ornent le vestibule de l'Académie, ont dû à la nature et à l'âge des traits analogues, sans avoir été ni des débauchés ni des tyrans.

Un instant, il y a cinq ou six ans, j'ai cru tenir la solution du problème. J'avais été frappé de la ressemblance qui existe entre la tête dite de Vitellius — l'exemplaire de Venise, surtout — et le seul portrait authentique de philosophe Sénèque qui, pourvu d'une inscription et adossé à un portrait de Socrate, a passé de la villa Mattei au Musée de Berlin[2]. L'aventure, si mon hypothèse était née viable, eût été plaisante : Sénèque confondu avec Vitellius! Mais, avant de publier un mémoire que j'avais déjà rédigé à ce sujet, je consultai des artistes, gens sans préventions, et tous me dissuadèrent de persister dans l'identification que je proposais. L'air de famille qui existe, en effet, entre les deux têtes ne peut, sans exagération, être qualifié de ressemblance. J'ai donc laissé tomber ma conjecture, me réservant de la reprendre si jamais les fouilles rendaient au jour un autre portrait de Sénèque qui lui prêtât quelque appui. Mais j'ai continué à penser que le pseudo-Vitellius représente plutôt un philosophe ou un homme de lettres qu'un tyran crapuleux — et je puis alléguer aujourd'hui, en faveur de mon sentiment, un monument qui n'est pas sans intérêt.

On conserve, au Musée de Toulouse, un petit buste en terre cuite, haut de $0^{m},10$, qui a été découvert, dit-on, dans un tombeau à Narbonne[3]. M. Bernoulli l'a mentionné[4] en ajoutant que, d'après

1. Sacken, *Die antiken Skulpturen in Wien*, p. 49.
2. Lorenzo Re, *Seneca e Socrate*, Rome, 1816, in-fol. ; Hübner, *Archaeol. Zeit.*, 1880, pl V, p. 20; *Beschreibung der antiken Skulpturen*, Berlin, p. 158, n° 391.
3. Roschach, *Catal. des antiquités*, Toulouse, 1865, p. 109, n° 257.
4. Bernoulli, *Roem. Ikonogr.*, t. III, p. 16, n° 45.

Digitized by Google

ses notes, il était d'une authenticité douteuse. Mais il n'en existait jusqu'à ce jour qu'un très mauvais croquis enfoui dans les *Mémoires de la Société archéologique* de Toulouse. J'en ai obtenu une photographie, que je publie au bas de la planche VI. En 1893, passant à Toulouse, j'ai longuement examiné ce petit buste et je dois dire que je n'ai rien découvert qui en condamnât l'authenticité. Il est vrai que l'authenticité des terres cuites est aussi difficile à établir que celle des intailles; mais c'est déjà beaucoup qu'un objet de cette classe n'offre aucun détail qui puisse motiver formellement la suspicion.

Si donc, ce que je n'ose *affirmer*, le buste de Narbonne est antique, comme il représente très probablement le même personnage que les prétendus Vitellius, il serait désormais avéré qu'il ne peut s'agir de cet empereur. Car quelle apparence y a-t-il qu'on eût placé dans un tombeau le buste d'un prince *damnatae memoriae*? En revanche, on comprend fort bien un philosophe de la Province, ou un ami de la philosophie, emportant dans sa tombe une image familière de son petit laraire d'*intellectuel*. L'image est d'ailleurs celle d'un Romain, non d'un Grec; ce n'est pas dans la littérature hellénique qu'il faut chercher son nom, mais dans le monde romain du Ier siècle, aux alentours des deux Sénèque et de Pline l'Ancien.

Si le buste de Narbonne est faux, la question reste entière; mais l'attribution des bustes à Vitellius n'est toujours qu'une hypothèse de vieil antiquaire, et rien de plus.

Les rares statues ou bustes cuirassés sur lesquels figure la tête du pseudo-Vitellius sont sans intérêt dans le litige qui nous occupe, car tous, sans exception, sont pourvus d'une tête qui ne leur appartient pas ou d'une armure fabriquée pour la circonstance[1].

Salomon Reinach.

1. Cf. Bernoulli, *Roem. Ikon.*, t. III, p. 14.

Digitized by Google

UNE LETTRE DE MÉRIMÉE

La *Revue* doit à l'obligeance de M. E. B. Tylor, conservateur de l'*University Museum*, à Oxford, communication d'une lettre archéologique de Prosper Mérimée, qui ne manquera pas d'intéresser nos lecteurs. Nous prions M. Tylor d'agréer ici leurs remerciements et les nôtres. — S. R.

Paris, 52, rue de Lille, 2 juillet 1861.

Monsieur,

J'ai vivement regretté d'avoir manqué la visite de M. Christy. Je viens de passer un mois à Fontainebleau et je ne suis de retour que depuis hier. J'ai commencé la lecture de votre voyage au Mexique qui m'intéresse beaucoup et qui ne m'amuse pas moins. J'admire comment vous avez pu aller dans ce pays sans avoir de démêlés avec les voleurs de grande route. Un de mes amis a été arrêté trois fois entre la Vera Cruz et Mexico, et il était secrétaire de la légation britannique. C'est M. Gould.

Permettez-moi de vous demander quelques détails sur le pont mexicain de Tezcuco. La construction diffère tellement de celle des voûtes américaines dont j'ai vu les dessins, que je serais tenté de suspecter son origine. Les arcs américains d'Uxmal et d'autres villes sont semblables à ceux des vieilles constructions pélasgiques, et formés de pierres *en encorbellement* les unes sur les autres; mais il n'y a pas de claveaux à proprement parler. Y a-t-il des claveaux dans l'arc de Tezcuco? M. Place en a trouvé de parfaitement taillés dans la Babylonie, bien qu'ils n'aient été employés que dans la décoration. Après avoir fait une voûte en jetant sur des cintres des pierres et du mortier, ils ont appareillé des briques de cette forme (*trapèze*) sur les deux faces externes de l'arc, les joints de ces briques tendant tous au même centre.

J'ai fait une longue excursion archéologique, il y a quelques

Digitized by Google

jours, avec l'Empereur. Vous savez peut-être que les antiquaires de Franche-Comté ont remué ciel et terre pour établir que l'*Alesia Mandubiorum* était dans leur pays. Le Doubs (*Dubis*) coule en Franche-Comté, et il y a un village nommé *Alaise*, près duquel on a trouvé des haches de pierre et des tombeaux. Il n'en a pas fallu davantage pour établir une traduction nouvelle des *Commentaires*, à grand renfort de solécismes. Cependant *Alise Sainte-Reine*, dans la Côte-d'Or, résistait toujours, et les érudits et les militaires s'obstinaient à y voir la ville défendue par Vercingétorix. L'Empereur y a fait faire des fouilles qui ont rendu la chose indubitable pour les partisans même les plus acharnés d'Alaise. Nous avons trouvé les fossés de circonvallation et de contrevallation, exactement conformes à la description de César. Le sol est une espèce de poudingue, composé de cailloux agglutinés par un ciment naturel. Les fossés creusés dans ce sol sont parfaitement conservés, du moins dans leur partie inférieure et présentent cette apparence :

A, terre végétale.

B, sol ancien dans lequel ont été creusés les fossés.

C, C, C, terre déposée par les pluies, qui a comblé les fossés sans altérer leur talus. Les couches de terre de couleurs différentes, selon qu'elle est plus ou moins mêlée de sable, sont horizontales et ne pénètrent jamais les talus B, B.

Sur un de ces talus, on a découvert une belle épée romaine, dans son fourreau en fer, avec la boucle qui servait à la fixer dans la ceinture. On a trouvé une assez grande quantité de pointes de javelots, les unes en fer, d'autres en bronze, des épées gauloises en bronze [1], enfin cinq ou six des *stimuli* de César. En voici la forme (*ici un croquis de stimulus*). Au point A, il y a un

1. [Mérimée se trompe. On a trouvé à Alise une seule épée en bronze, faisant partie d'un petit trésor d'objets en bronze antérieurs de plusieurs siècles à Jules César, qui a été recueilli au lieu dit *La Fausse Rivière*, à une distance considérable des tranchées. Celles-ci n'ont donné que des épées en fer. Il est curieux de constater qu'un archéologue de la valeur de Mérimée croyait encore, en 1861, que les Gaulois de Vercingétorix avaient employé des épées de bronze. — S. R.]

Digitized by Google

trou qui servait à fixer le *stimulus* le long d'un morceau de bois enterré dans la terre.

J'ai remarqué encore quelques balles de fronde qui viennent évidemment des mines de fer du Berry, où l'on trouve beaucoup de boules de minerai, à peu près rondes et du poids de 2 à 3 onces. Nous avons lu les *Commentaires* sur le sommet du plateau d'Alise, et il n'y a pas un seul passage du récit qui ne devienne parfaitement clair lorsqu'on observe le pays. J'oubliais de vous citer une dernière preuve, c'est la découverte de deux inscriptions avec le mot *Alisia*.

Je pense être à Londres vers le 12 de ce mois. Je crains bien de ne pas vous y trouver, mais j'espère qu'avec votre nom je pourrais voir le cabinet de M. Christy.

Veuillez agréer, Monsieur, avec tous mes remerciements, l'expression de ma plus haute considération.

Pr Mérimée.

Digitized by Google

SUR CHANTEROY

A quelques kilomètres de Langres, la grande voie romaine du nord, continuation de celle de Lyon, bifurquait sur le territoire qu'occupent, aujourd'hui, les villages de Peigney, à droite, et de Champigny, à gauche. Alors qu'elle poursuit son tracé vers Charmes, Tronchoy et Nogent, l'embranchement se dirige sur Changey, Dampierre, — dont il traverse diagonalement les cultures, coupant à angle droit la vallée de la Traire, à proximité de Chauffourt, — passe à Frécourt, Épinant, Meuvy, Nijon, Soulosse, pour, de là, s'étendre vers Toul, Metz et Trèves.

Toute la banlieue de Langres était peuplée de villas. La route de Trèves, notamment, les essaimait sur son parcours.

Peigney, en son étymologie *Pugna* d'après Vignier, rappellerait la sanglante bataille que Constance Chlore livra aux Germains, en 301. — « Après une cruelle défaite, l'*imperator* s'était réfugié à Langres, mais il n'y resta que quelques heures, et, dans une vigoureuse sortie, il fit de l'ennemi une terrible boucherie. » Vignier ajoute que, de son temps, « plusieurs contrées portaient encore les noms de *Grande* ou *Petite Bataille*, *Près de la Bataille*, et on y a trouvé des cuirasses et des armes de toute espèce. »

Ce qui est certain, c'est que, non loin de la voie romaine, le sol renferme des restes de constructions; qu'au *Baule*, près de la ferme d'Angoulevent, ainsi que sur la côte du *Moulin Chapot*, le terrain est couvert de débris sur une vaste étendue.

Il en va de même à Champigny. — La tradition veut que, lors de la bataille de Peigney, une des armées occupait le plateau. — Aux abords du chemin, M. l'abbé Maugère a exhumé de riches

Digitized by Google

constructions décorées de marbres, de sculptures et de fines mosaïques.

A *Changey* — 13 kilomètres de Langres — de nombreux fragments de briques et de mosaïques attestent l'existence d'importantes villas, au *Pré Oiselot*, en *Corbe-Roie*, en *Champy* et près de la *Fontaine du Fiet*.

A *Dampierre* — 16 kilomètres de Langres — à 1 kilomètre du village, à l'ouest, M. Pistollet de Saint-Ferjeux a signalé « un terrain d'environ 2 hectares, plus élevé d'au moins 1 mètre que les champs qui l'entourent, et semé de débris de briques, de tuiles, de vases et de mosaïques ».

En 1836, en ce lieu dit *la Marcolliaire*, on aurait recueilli un couteau de sacrificateur; cet objet serait au Musée de Langres.

En 1883, à 2 kilomètres à l'est de la même localité, le hasard de la charrue a mis au jour une statue de Mercure dont le Musée de Saint-Germain a fait l'acquisition[1]; on a également découvert un socle portant encore à sa base deux lignes d'inscription :

MERCVRIO ET MAIIA.

MS

A la partie supérieure, entre deux sections de la pierre, à gauche, on remarque une patte d'animal, d'un bouc selon toute apparence.

C'est au lieu-dit *Chanteroy* que ces sculptures ont été trouvées. Nous allons nous y arrêter.

*
* *

Le territoire de Dampierre et les environs offrent, au point de vue topographique, une particularité assez rare.

Dampierre est bâti au pied d'une falaise de près de 100 mètres de haut qui, partant de la vallée de la Traire, aboutit à celle de la Marne.

En arrière, la nature a disposé plusieurs pitons ou montagnes isolées, comme autant de forteresses.

1. Voir la *Revue archéologique*, 3e série, 1883, t. II, pp. 387 et sq.

Digitized by Google

Parmi les plus importants, citons : au sud-ouest, *Montvange* ou *Mont-Vengé* qui domine le village de Charmoilles. — Une tradition populaire assure qu'il s'y est livré un rude combat et « que l'on y voit souvent courir des guerriers à cheval, sans tête, tout couverts de sang ».

Puis, dans la même direction, la *Montagne de Changey*; au sud, *Mauléon* ou *Montrond*; au sud-est, *Chanteroy*, *Champ-Blanche* et le *Piton de Fourney*.

Les plateaux de ces monticules, sans déclivité sensible, varient

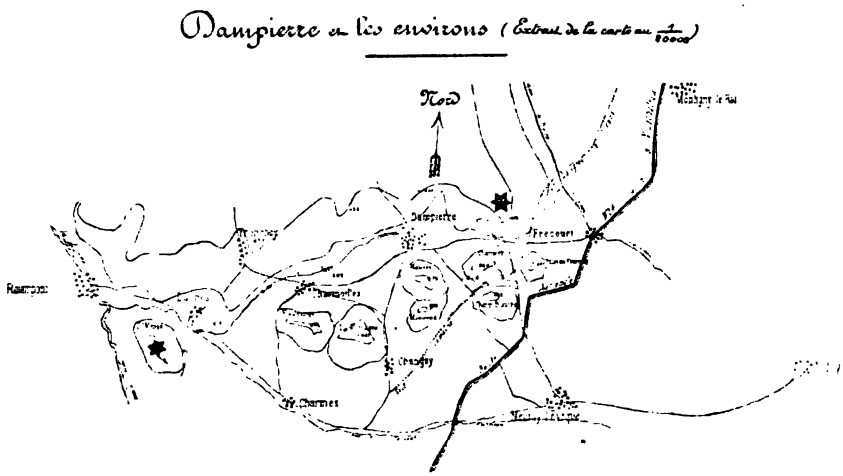

Fig. 1.

entre 5 et 10 hectares de surface, à des cotes d'altitude de 455 à 484 mètres; les vallées sont à 350 mètres.

Chanteroy, qui affecte la forme d'un tronc de cône à base elliptique, atteint la cote maximum (484). La voie de Trèves en longe la base, du sud-ouest au sud-est, à la cote 420.

Le plateau de Chanteroy devait avoir, à l'époque gallo-romaine, une certaine importance stratégique. Il commande, en effet, le bassin de la Meuse, vers Montigny-le-Roi; celui du Rhône, vers Poiseul-Andilly; celui de la Seine, vers Neuilly-l'Évêque; il découvre Langres en son entier..

Au point de vue géologique, Chanteroy est classé dans la

Digitized by Google

couche du lias supérieur, sauf le plateau qui se trouve dans la couche d'oolithe inférieure dont la puissance ne dépasse pas 10 mètres. Le sol cultivé — terre végétale —, d'une épaisseur moyenne de $0^{m},80$, repose sur une couche d'argile compacte, imperméable.

Ajoutons que les lieux-dits de Chanteroy sont : *Sur Chanteroy*

Plateau de Chanteroy
et abords
Extrait du Plan cadastral

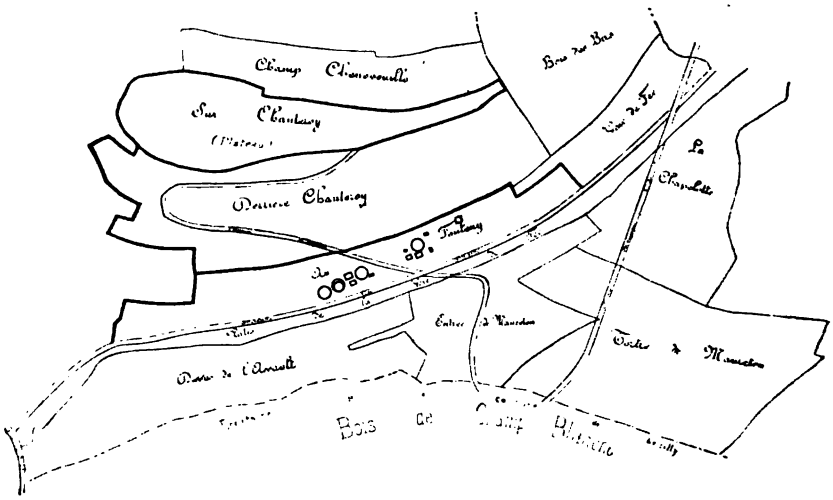

Fig. 2.

(le plateau), — *Derrière Chanteroy* (sous le plateau, flanc sud). Plus bas : *Au Fonteny* et *Voie de Fée* (à gauche de la voie romaine et bornés par elle). — *Pâtis de la Voie de Fée* (à droite de la voie). Puis, au-dessous du Pâtis, *Dessus de l'Assault*, — *Entrée de Mauretan* — *Tertre de Mauretan*. — *La Chapelotte*. — Sur les autres flancs de Chanteroy on voit : *Champ Cheneveuille*, — *Bois des Bas* (dominant *Voie de Fée*), etc.

Digitized by Google

*
* *

La statue de Mercure que possède le Musée de Saint-Germain a été découverte *Au Fonteny*, à 45 mètres de la voie romaine. Huit mètres plus haut, on trouva, en 1896, le corps d'une seconde statue drapée, de 0m,75 sur 0m,25 de large; puis, à quelques pas de la première statue, une tête de 0m,16 de haut sur 0m,10 de large, coiffée d'une sorte de bonnet phrygien ou de pétase. M. Bourgeois, agent-voyer-chef du département de la Haute-Marne, devenu propriétaire de ces sculptures, les présenta à la Société d'archéologie de Chaumont en février 1897.

Fig. 3. — Statue de Chanteroy.

Ces résultats m'engagèrent à faire pratiquer, en Chanteroy, des fouilles suivies. Je m'ouvris de ce projet à M. Bourgeois qui voulut bien me mettre en relations avec M. Labouèbe, agent-voyer cantonal de Neuilly-l'Évêque. M. Labouèbe accéda immédiatement à nos désirs et, durant toute la campagne de 1897-98, il dirigea les travaux avec une méthode et une sûreté que l'on ne saurait trop reconnaître. C'est grâce aux notes qu'il a prises, aux cotes qu'il a fixées, aux plans qu'il a levés, à toutes ses minutieuses indications enfin, que nous pouvons donner à cette étude une précision presque mathématique.

*
* *

Les précédentes trouvailles nous avaient indiqué le terrain que nous devions remuer.

A 5 mètres de l'emplacement où avait été relevée la statue de Mercure, nous rencontrions une construction circulaire de 8m,60

Digitized by Google

de diamètre, *intra muros*. Le mur avait 0m,70 d'épaisseur. Les fondations, de 0m,22 de hauteur, étaient formées de pierres brutes mal échantillonnées, posées de champ par assises confuses. On n'y remarquait aucune trace de mortier. Les matériaux employés provenaient des abords. La maçonnerie qui surmonte ces fon-

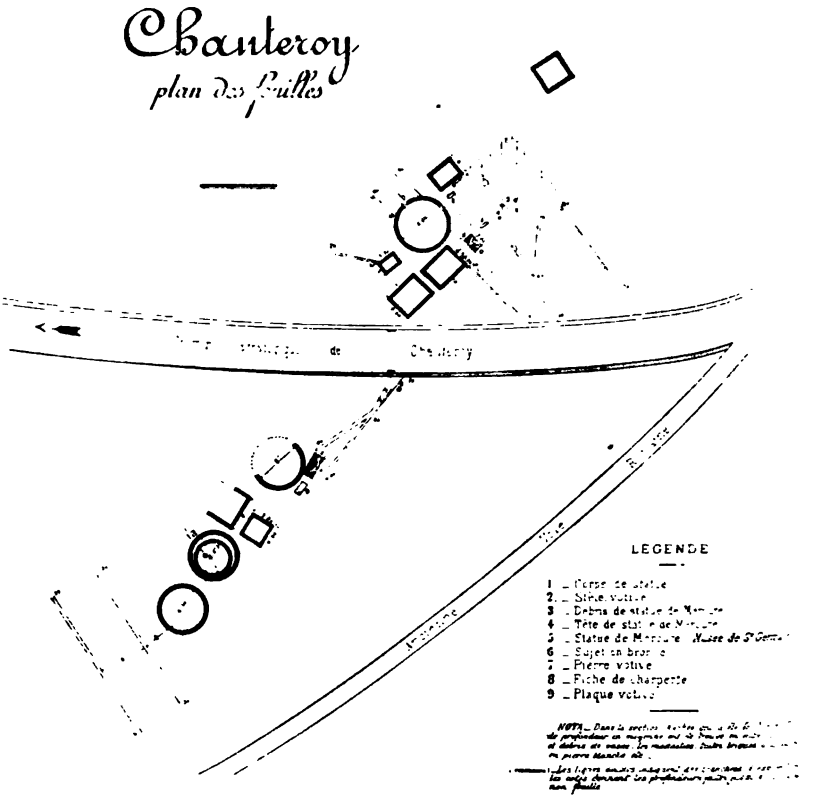

Fig. 4.

dations présentait encore, par places, une élévation de 0m,60. soit cinq assises de moellons tétués pour les parements intérieur et extérieur. La taille, sillonnée de hachures, est négligée. Ces moellons de calcaire schisteux, appelés communément *pierre de grain*, proviennent des carrières situées sur le territoire de Dampierre; les plus voisines se trouvent au *Mauléon*, à une distance

Digitized by Google

de 2 kilomètres. La maçonnerie a été établie à mortier de chaux et sable; le mortier est parfois bien conservé.

Coupe du mur circulaire en b

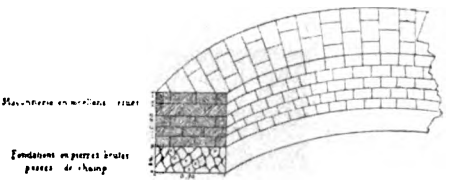

Fig. 5.

Des traces d'incendie — cendres, charbons — sont visibles sur le sol de la pièce; et c'est là où ces traces sont le plus apparentes que le mortier paraît avoir résisté davantage. On ne voit pas d'enduit ou de ciment ni à l'extérieur, ni à l'intérieur des maçonneries. Mais on trouve des tuiles, des clous de charpente, et, au niveau des murs, quelques petites sections de pavage formé au moyen de pavés de pierre blanche sciée, d'une épaisseur de $0^m,04$. Ce pavage, qui n'était qu'à $0^m,20$ de profondeur, a été bouleversé par les instruments de labour. Nous ne connaissons pas, aux environs de Dampierre, ni même dans l'arrondissement de Langres, de carrières produisant ce dernier calcaire.

Fraction au pavage en pierre blanche sciée

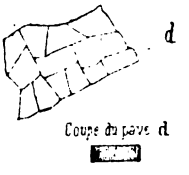

Fig. 6.

A droite de la rotonde, une pièce rectangulaire mesure 5 mètres sur 4 mètres.

A gauche, trois chambres également rectangulaires mesurent, la première $3^m,50$ sur 3 mètres; les deux autres, — l'une tangente à la rotonde, — 6 mètres sur $4^m,80$ chacune.

Coupe du massif en C

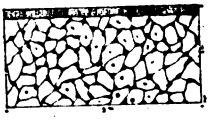

Fig. 7.

Au premier plan, à $2^m,50$ de cet assemblage, un massif de maçonnerie de $2^m,60$ de long sur 2 mètres de large et 1 mètre de haut est formé de pierres sur champ recouvertes d'une assise de moellons.

Dans un espace de terrain de 20 mètres de long sur 15 mètres

Digitized by Google

de large, attenant aux constructions, outre les statues déjà mentionnées, des fouilles poussées jusqu'au sol naturel, à 1 mètre de profondeur, ont donné :

1° Une stèle votive en pierre, d'un seul bloc, pesant plus de

Fig. 8.

250 kilos. Elle a 1m,25 de haut, 0m,40 de large à la base et au chapiteau ; 0m,37 sur 0m,30 au fût. Elle porte cette inscription :

MERC
SEXT
IVL AMOENVS
V S L M

Digitized by Google

Merc(urio) Sext(us) Iul(ius) Amoenus[1] *v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).*

Sous l'inscription, au milieu du fût, une petite entaille, allongée, symétrique.

Des rides, sur la face de la stèle, ont été produites soit par l'action des eaux pluviales, soit par des racines de plantes grimpantes, telles que le lierre, qui se seront incrustées dans la pierre. Quand on l'a découverte elle était renversée, la face avec inscription contre l'argile.

2° Fragments de tuiles, de briques, de pierres sciées, de chapiteau d'autel, d'inscriptions, de statues (tête, bras, main, caducée), accusant des sujets de 0m,60 et 1 mètre de haut.

3° Quantité de débris de vases en terre cuite, grisâtre ou rouge.

Fig. 9.

Quelques-uns de ces débris proviennent de vases de dimensions moyennes; la majeure partie, de vases de taille minuscule. Nous avons recueilli une douzaine de ces derniers, intacts; ils n'ont pas plus de 0m,04 à 0m,10 de haut. Ces poteries, de formes très diverses, sont de pâte grossière, souvent mal cuite; elles ne laissent pas, toutefois, de présenter des ensembles gracieux.

Au fond d'un vase de 0m,06 de haut, j'ai trouvé, sous la terre qui le remplissait, une médaille petit bronze qui doit être rare, — elle n'est pas mentionnée dans Cohen. Elle porte, sur la

1. Lecture de M. O. Hirschfeld, sur la photographie.

Digitized by Google

face, l'effigie de Marc-Aurèle, tête laurée à droite, avec cette légende : M. ANTONINVS. ARMENIANVS. — Au revers : P. M. TR. P. XXII. IMP. III. COS. III. L'Abondance debout, entre le modius à gauche et une proue de vaisseau à droite, tient deux épis de la main droite et une corne d'abondance de la gauche.

4° Enfin, éparses parmi les débris de poteries, 300 médailles, grand, moyen et petit bronze, — une seule en argent, — pour la plupart rendues illisibles par suite de leur séjour dans le terrain argileux. Nous n'avons pu cataloguer que le tiers de ces monnaies. Toutes portent les marques du Haut-Empire, — d'Agrippa (an 12 av. J.-C.) à Alexandre Sévère (222 à 235 ap. J.-C.). — Elles sont aux types d'Agrippa, Auguste, Claude I, Néron, Vespasien, Titus, Domitien, Trajan, Hadrien, Faustine, femme d'Antonin le Pieux, après l'apothéose, Marc-Aurèle, Faustine, femme de Marc-Aurèle, Alexandre Sévère. Les plus fréquentes sont des Vespasien, des Trajan, des Hadrien. La plus intéressante est un Vespasien, moyen bronze. Sur la face : IMP. CAES. VESPASIAN. AVG. COS. VIII. P. P., la tête laurée à droite. — Au revers : IVDAEA. CAPTA. S. C. La Judée assise à droite, entourée d'armes et pleurant au pied d'un palmier.

C'est principalement autour de la stèle dont nous avons parlé plus haut, sur 5 mètres de long et 3 mètres de large environ, que les débris de poteries et les monnaies étaient nombreux ; le tout mélangé, comme le contenu d'un tombereau. La couche des débris atteignait $0^m,30$ à $0^m,50$ d'épaisseur. Partout ailleurs la poterie et les monnaies étaient dispersées çà et là.

*
* *

Des tranchées prolongées autour de ces ruines ne nous ont conduits qu'à une chambre rectangulaire située à 20 mètres sur la droite dans la direction du lieu-dit : *Voie de Fée*, où on remarque également une assez grande quantité de débris de poterie.

A gauche, nous nous heurtions à un chemin stratégique qui ne nous permit aucune recherche sous son emprise de 10 mètres.

Digitized by Google

Il doit cacher d'autres constructions. Contre l'accotement, en effet, une fouille sommaire nous a livré :

1° Un petit bronze de $0^m,08$ de haut sur $0^m,06$ de large, représentant un paysan ou un artisan assis, couvert du bardocuculle langrois, capuchon relevé, et posant une main sur la tête d'un lévrier couché à ses pieds. — Sur le côté, une gaine a dû fixer une hampe, comme l'attestent des trous destinés à recevoir des ferrements ;

Fig. 11.

2° Une pierre votive, longue de $0^m,28$, haute de $0^m,19$, épaisse de $0^m,18$, portant cette inscription :

DEO MECVR
IO CANTONIVS
RETROSEGOMAR
LIBERARIS EXVT

que l'on doit lire probablement : *Au Dieu Mercure, C. Antonius Liberalis, autrefois Segomarus. Ex-voto.*

Fig. 12.

Segomarus est un nom gaulois ; *Liberaris* est pour *Liberalis*. On sait, d'autre part, que les Gaulois, obtenant le droit de cité,

Digitized by Google

ainsi que cela avait lieu dans tout le monde romain, prenaient un nom latin, tantôt le prénom et le gentilice seuls auxquels ils accolaient leur nom barbare, tantôt les trois dénominations. Un Gaulois du nom de *Segomarus*, devenu citoyen romain, avait reçu les noms de *C. Antonius Liberalis*, il était alors *retro Segomarus*, c'est-à-dire *quondam Segomarus*. On trouve en épigraphie *retro* dans un sens analogue : *Omnes retro principes*. L'expression *retro Segomarus* a été placée entre le gentilice et le surnom comme on place à cet endroit les expressions « fils d'un tel ou affranchi d'un tel. »

3° Une fiche de charpente en fer, longue de 0m,20, à tête ronde et plate de plus de 0m,04 de diamètre, identique comme forme à la fiche en bronze, provenant de Dodone, dont le *Dictionnaire des Antiquités* de MM. Daremberg et Saglio a reproduit la figure (p. 1238, fig. 1584).

*
* *

A 15 mètres plus loin, la saignée rencontra un massif de maçonnerie de 2 mètres de large sur 4 mètres de long, rappe-

Fig. 12.

lant exactement celui que nous avons décrit précédemment. Il était accolé à une rotonde de 8 mètres de diamètre, flanquée elle-même de deux chambres rectangulaires, l'une de 4m,40 sur

Digitized by Google

3m,80 ; l'autre de 6 mètres sur une face. Nous n'avons pu dégager complètement cette pièce non plus que la rotonde, le propriétaire du champ sous lequel elles s'étendaient nous en ayant refusé l'accès.

Au pied de la construction circulaire gisait une plaque votive en pierre de 0m,75 de long, 0m,48 de haut et 0m,05 d'épaisseur. La partie postérieure était encore recouverte de la couche de mortier qui l'avait soudée à la muraille. Il manque quelques parties du sommet de la plaque, mais le bas est en bon état. L'ensemble nous donne cette inscription :

V JUJ A
RIIIFIL
SACARIVS
MERCVRIO
V S I M

Cependant, notre surprise allait s'accentuer. A 2m,50 des pièces rectangulaires, toujours sur le plan des premières constructions découvertes, sur leur ligne qui s'infléchit lentement vers la voie romaine, une troisième rotonde sollicitait l'attention.

Coupe du mur circulaire en 08

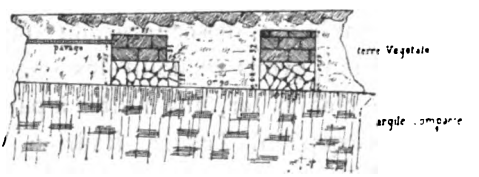

Fig. 13.

Celle-ci était double. Dans une enceinte circulaire de 10 mètres de diamètre, enveloppée d'un mur de 0m,55 de large, ayant 0m,23 de fondations et présentant encore trois assises de maçonnerie de 0m,32 de hauteur, une rotonde de 6m,30 de diamètre était inscrite, tangente en un point à la première. Son mur avait 0m,55 de large; les fondations de 0m,22 de hauteur débordaient le mur de 0m,15 sur la face extérieure et étaient surmontées de deux assises de moellons de 0m,23 de haut.

Digitized by Google

Dans ces pièces concentriques, nous avons remarqué une section de pavage en pierre sciée, posée à plat, d'une surface d'environ un mètre carré. Le niveau de ce pavage était supérieur à celui des murs d'enceinte qui existaient encore; puis on constata des traces d'incendie et de charbon, ainsi que des os dont on a relevé des fragments jusqu'au niveau de l'argile.

Enfin, à $2^m,50$, quatrième construction circulaire de $8^m,60$ de diamètre, toute proche de la voie, la dernière, si nous en croyons les sondages improductifs conduits à 12 mètres plus loin. Au centre nous trouvâmes un objet en fer de $0^m,20$ de long sur $0^m,12$ de large, muni d'un crochet à l'extrémité inférieure, d'une poignée à l'extrémité supérieure. Les côtés, en deux places symétriques, se relèvent et forment bordure. Il faut y voir, paraît-il, l'*hipposandale*.

Toutes les maçonneries appartiennent au moyen appareil. Les rangs de moellons sont toujours réguliers, les pierres se renfermant dans la mesure de $0^m,20$ à $0^m,40$ environ. Les épaisseurs des murs varient de $0^m,55$ à $0^m,70$. Parfois le blocage inférieur est compris entre deux parements latéraux.

A l'intérieur des constructions circulaires on remarquait sur quelques points, mais sur une petite surface, des traces d'incendie, des moellons rougis par le feu, des cendres, du charbon, des parcelles de mortier. Nous y avons recueilli des os, des fragments de poterie, une petite clef en fer, une cuiller à parfums et quelques médailles de Vespasien, Trajan, Hadrien, Claude II le Gothique, Tetricus. Dans les pièces rectangulaires, au niveau et à la base des murs, on voyait des pavés sciés, absolument bouleversés et disposés dans tous les sens.

*
* *

A 10 mètres de la dernière construction circulaire, en descendant vers la voie romaine, à côté d'un fragment de plaque votive portant quelques lettres d'inscription, un amas de charbons, de pierres calcinées s'étendait sur un espace de 7 mètres de long, 3 mètres de large et $0^m,80$ de profondeur.

Digitized by Google

*
* *

Après avoir complètement exploré le *Fonteny*, nous avons porté nos recherches vers les lieux-dits *Voie de Fée*, *La Chapelotte*, *Tertre de Mauretan*. Ces recherches, bien que consciencieusement effectuées, furent vaines.

Aux environs de sources émergeant du flanc ouest de Chanteroy, des débris de briques et de poteries ayant attiré notre attention, nous relevâmes une salle de 15 mètres de long sur 10 mètres de large semée de quelques tuiles et charbons. Les murs n'ont conservé qu'une petite profondeur; ils se trouvent à 650 mètres de notre premier champ d'exploitation, à 100 mètres en contre-bas de sources qui jaillissent à 50 mètres du plateau.

*
* *

En ce qui concerne les découvertes faites à la droite du chemin stratégique, que devons-nous conclure?

Sans conteste, nous sommes sur un emplacement jadis consacré à Mercure. Les vases votifs, les médailles qui les accompagnaient, la stèle, les statues, etc. en restent les témoins.

Le nom de *Voie de Fée* qui désigne, en cet endroit, les abords de la voie romaine, ne prouve-t-il pas encore que la tradition s'est souvenue de la destination de ces lieux, — alors que les habitants de Dampierre et des environs n'ont retenu aucune légende sur une occupation lointaine dont ils ne soupçonnaient pas l'existence.

Les médailles nous fixent, de plus, sur l'époque de la consécration de Chanteroy, — vers le temps d'Auguste; — sur l'apogée de sa renommée, — 80 à 160 ans après J.-C.; — sur la ruine des constructions, abandonnées peut-être dès la seconde moitié du IIIe siècle, définitivement rasées vers l'an 264 lors du passage de Chrocus et de ses bandes de Germains et de Vandales, ou, en 301, lors de l'invasion germanique.

La rotonde renfermait-elle un sanctuaire? Les chambres rectangulaires ont-elles servi de logis aux serviteurs du temple, de dépôts pour les offrandes et les objets du culte? Le massif de ma-

Digitized by Google

çonnerie rappelle-t-il l'autel sur lequel on sacrifiait les victimes, sur lequel on brûlait l'encens; servait-il de piédestal à des statues du dieu?

Toutes ces hypothèses sont admissibles.

Mais que dire du second groupe de constructions, à gauche du chemin stratégique, de cette bizarre rotonde à double enceinte, de tout ce motif, enfin, présentant les mêmes dispositions, les mêmes agencements, les mêmes caractères religieux que le premier?

Je me garderai bien de hasarder une opinion.

En attendant qu'un hasard heureux permette de reprendre la lecture du chapitre inachevé, je retiens les paroles d'Apelle au cordonnier présomptueux.

Et, me bornant à rendre compte des travaux exécutés, je laisse aux savants le soin de conclure.

H. Cavaniol.

Digitized by Google

STÈLE DE LA XVIIIe DYNASTIE

REPRÉSENTANT UNE FABRIQUE D'ARCS

(MUSÉE DU LOUVRE)

Dans la grande salle égyptienne du Musée du Louvre, se trouve une stèle de la XVIIIe dynastie encore inédite et digne d'attirer l'attention par la scène assez rare qui la décore. Cette stèle appartient au groupe des monuments funéraires où le défunt, non content de laisser son image tracée dans le style conventionnel à la mode de son temps, s'est fait représenter dans la pose naturelle au métier qu'il exerçait et avec les attributs distinctifs de sa profession. Notre personnage était « chef des ouvriers archers » : à côté des scènes habituelles d'adoration et de présentation d'offrandes, il a fait sculpter sur sa stèle une représentation plus originale : on le voit assis dans son atelier, travaillant à ses arcs à côté de ses deux ouvriers. On a déjà signalé sur des stèles funéraires quelques scènes de métiers ; c'est la première fois, à ma connaissance, qu'on y trouve un atelier d'ouvriers archers.

La stèle provient des fouilles de Mariette et ne porte pas de numéro ; on n'a pas de renseignements sur son lieu d'origine. Devéria en avait fait un estampage que M. Pierret a bien voulu me communiquer avec une obligeance dont je lui exprime ici ma gratitude ; sur cet estampage se trouve l'indication AM 3747. M. Revillout, dans son *Catalogue de sculpture égyptienne*, classe notre monument sous le numéro 360 et le décrit sommairement. La stèle est en calcaire blanc ; elle a $1^m,19$ en hauteur, $0^m,36$ en largeur, $0^m,10$ en profondeur ; de forme rectangulaire à la partie

Digitized by Google

moyenne et inférieure, elle se termine en pyramide à la partie supérieure. Cette forme caractéristique de « pyramide d'adoration au Soleil »[1] et la présence d'hymnes à Aton, le dieu du disque solaire, permettent d'attribuer le monument à la XVIIIe dynastie et au règne d'Aménophis IV, le roi hérétique qui essaya vainement de substituer au culte d'Amon celui d'Aton.

La stèle comprend cinq registres que je vais passer en revue en commençant par le haut.

Premier registre (haut. 0^m,25). — Il est constitué par le fronton, en forme de pyramide dont la base arrondie épouse la forme légèrement cintrée du sommet de la partie rectangulaire de la stèle[2]. Adoration à Anubis, au Soleil levant et couchant.

A l'extrême pointe un disque solaire sur l'horizon, avec traces de couleur rouge, domine deux chacals Anubis affrontés et accroupis sur des naos ; chacun d'eux a son nom inscrit au-dessus de lui. A droite : « Anoupou dans les bandelettes » ; à gauche : « Anoupou commandant du grand pylône divin » ; le premier de ces Anubis présidait à l'emmaillotement de la momie, le second gardait l'entrée de la salle où le défunt était soumis au jugement d'Osiris. Au-dessous deux personnages représentant le défunt, à genoux et affrontés, lèvent les mains dans la pose de l'adoration ; entre eux, une inscription de six colonnes verticales dont trois, écrites de droite à gauche, se rapportent à la figure de gauche, et les trois autres, écrites de gauche à droite, à la figure de droite ; par dessus la tête des orants et derrière eux, les inscriptions se pro-

1. Les petites pyramides votives dont le Louvre a plusieurs spécimens (D 21, D 15, D 19, D 42, D 43) portent généralement des formules d'adoration à Râ.

2. L'examen de la pierre prouve que pyramide et partie rectangulaire sont d'un seul tenant. C'est par erreur que M. Revillout écrit dans son *Catalogue* (p. 27-28) : « Stèle, au-dessus de laquelle on a ajouté, après coup, une partie nouvelle en forme de pyramide. Dans la partie surajoutée, plus moderne, deux Égyptiens sont en adoration devant le disque solaire sortant de l'horizon. » Les inscriptions s'adressent d'ailleurs au même personnage, en haut ou en bas de la stèle.

Digitized by Google

longent en lignes capricieuses. Les figures ont des traces de couleur rouge et les hiéroglyphes des traces de couleur bleue.

De gauche à droite :

« Adoration à Râ, maître du ciel; prosternation à Toumou. quand il se repose dans l'horizon occidental du ciel, pour qu'il donne que mon âme soit divine[1], que ma forme soit glorieuse, que je me réjouisse en tête des Akhimouiou[2], que je me dirige vers toute bonne place[3] à mon gré, en qualité de serviteur de l'Être-bon. »

De droite à gauche :

1. Cf. un passage analogue sur la stèle du tombeau d'*Am-n-téh* (XVIIIe dyn.) publié par Virey (*Mission du Caire*, V, 2, p. 359). Après l'hymne au Soleil, le défunt dit : « J'ai marché dans le bon chemin, juste de cœur, pour que tous mes membres soient sauvés. »

« Certes mon âme vit, mon esprit est divin, mon nom stable entièrement dans la bouche des hommes. »

2. Les *Akhimouiou* ou *Akhimou* sont des dieux stellaires qui escortent la barque du Soleil et auxquels les morts admis au paradis osirien s'identifient. Ces dieux se divisent en deux classes (énumérées dans l'inscription du 5e registre de la stèle) : les *Akhimou Sokou* « les Indestructibles » et les *Akhimou Ourdou* « les Immuables ».

3. Cf. Breasted, *De hymnis in solem sub rege Amenophide IV conceptis*, p. 47 :

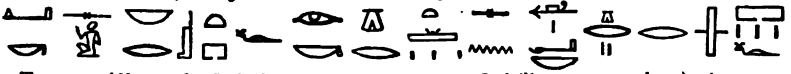

« Tu mets (dit-on du Soleil) tout homme en son fief (litt. : en sa place), tu constitues leurs avoirs, chacun d'eux possédant ce qu'il faut à leurs maisons. »

Digitized by Google

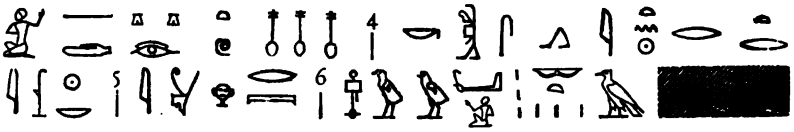

« Adoration à Harmakhouiti, prosternation à ses rayons dans l'horizon oriental du ciel. Je te fais adoration à ton lever pour (que je puisse) pousser des acclamations à la vue de tes beautés[1] (en qualité de) serviteur d'Aton en toute saison. De la part du chef des ouvriers archers (Nofir-Sahou) ».

Il n'y a rien de nouveau à signaler dans ces formules : suivant l'usage le propriétaire de la stèle demande qu'en échange de ses adorations au Soleil levant (Harmakhis, Harmakhouiti, l'Horus des deux horizons) et au Soleil couchant (Toumou), il obtienne dans l'autre monde un fief (litt. : une place) en qualité de vassa (serviteur, *suivant*) de l'Être-bon, l'Osiris éternellement adoré, et d'Aton, le dieu favori du moment.

Deuxième registre (haut. 0m,25). L'adoration aux divinités funéraires. — Sous un disque ailé (traces de rouge et de vert) les deux dieux des morts Anubis et Osiris, assis dos à dos dans un naos, reçoivent les offrandes et les adorations du défunt.

A droite, Anubis, sous forme d'homme à tête de chacal, est assis tenant en main le signe de la vie ☥ et le sceptre 𓌀. Devant lui un autel à libations, surmonté du vase 𓏏 ; le défunt, debout, lui présente d'une main trois fleurs de lotus et de l'autre une oie tenue par les ailes. Au dessus du dieu, de droite à gauche :

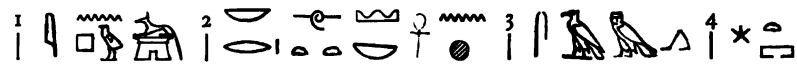

« Anoupou, maître de Ro-staoui[2], maître de vie, guide du Douaït (région infernale) ». Au-dessus du défunt, de gauche à droite :

1. D'après les hymnes publiées par Breasted, le soleil exerce une action sur les hommes par trois moyens : 1° sa beauté ( ) ; 2° l'amour qu'il inspire ( ) ; 3° ses rayons ; (*loc. cit.*, p.. 20).

2. « La porte des couloirs », l'entrée de la région infernale dans la montagne de l'occident, où le chacal Anubis guide les morts.

Digitized by Google

« le chef des ouvriers archers (Nofir-Sahou). »

A gauche, Osiris, sous forme d'homme, est assis tenant, ramenés contre la poitrine, d'une main le sceptre , de l'autre le fouet magique ; il est coiffé de la haute couronne *atef*. Devant lui, le même autel à libations et le même vase, sur lequel pendent trois fleurs de lotus ; le défunt, debout, a les deux mains dans la pose de l'adoration. Au-dessus du dieu, de gauche à droite : « Osiris commandant du grand Occident (Khontamenti), le dieu bon, prince de l'éternité. » Au-dessus du défunt, . « le chef des ouvriers archers (Nofir-Sahou). »

Troisième registre (haut. 0m,19). — La scène du repas d'outre tombe. Devant une table d'offrandes chargée de pains ronds et longs et de fruits, le défunt, sa femme et une petite fille sont assis sur des fauteuils, en tenue de cérémonie, avec collier, cône d'apparat et fleur de lotus sur la perruque. Nofir-Sahou tient une fleur de lotus d'une main et tend l'autre vers la table ; sa femme lui passe une main derrière les épaules et de l'autre lui tient le bras ; la petite fille étend les deux bras vers le repas funéraire. En face, derrière la table, la fille aînée, en robe transparente, fait d'une main une libation avec un vase et de l'autre présente trois fleurs de lotus. Au dessus de la table d'offrandes et derrière le défunt (de droite à gauche) : « C'est le chef des ouvriers archers ». Derrière la femme : (sic) « La chanteuse qu'il aime, maîtresse de maison, Naït. » Devant la fille aînée (de gauche à droite) : (sic) « sa fille Hornekheb ».

Digitized by Google

Quatrième registre (haut. 0m,17). L'atelier des ouvriers archers (voir la gravure)[1]. — A gauche, Nofir-Sahou est assis sur un tabouret, dans son atelier, vêtu d'un simple pagne. Le corps à demi penché, de la main gauche il tient un bois d'arc ⟨ dont l'extrémité appuie sur un billot; de la main droite il travaille le bois à l'herminette. Derrière lui sont couchés deux arcs finis, la corde bandée. Devant lui, ses deux ouvriers, de taille bien inférieure à la sienne, sont à l'ouvrage. L'un d'eux, assis sur un bloc, travaille, au ciseau, un bois recourbé à la partie supérieure; l'autre, assis en face du premier, trempe de la main gauche un pinceau dans un pot et s'apprête à enduire de vernis ou de couleur un arc achevé, mais non encore bandé, et d'une forme différente. Entre eux deux, un billot à base arrondie sur lequel le pot de couleur est posé. Au dessus d'eux, c'est-à-dire, d'après les règles de la perspective égyptienne, sur le sol de l'atelier, sont couchés trois bois d'arc déjà dégrossis mais non bandés. Derrière le second ouvrier sont plantés en terre deux outils dans lesquels je crois reconnaître des *formes* sur lesquelles on courbait les bois d'arc comme sur des enclumes, après les avoir assouplis par le feu[2].

Au dessus du défunt et devant lui, en colonnes verticales (de droite à gauche) : 1 4 (derrière la tête du défunt) 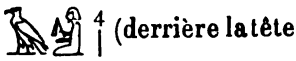 « C'est le chef des ouvriers archers Nofir-Sahou[3]. » Entre les deux ouvriers, des colonnes avaient été réservées pour leurs noms et n'ont pas été remplies

1. La gravure reproduit un dessin exécuté avec beaucoup de soin et d'exactitude par mon ami M. H. Armand-Delille, d'après le monument et le calque de l'estampage.

2. Voir des *formes* pareilles dans un atelier de charriers, Wilkinson, *Manners and Customs*, I, p. 230, n° 64.

3. Nofir-Sahou est le nom du défunt, et non pas *Har*, que M. Revillout indique dans son Catalogue. *Har* est le titre de Nofir-Sahou, le *chef* (des ouvriers archers). Les noms propres composés en *nofir* (*nofir hotpou*, etc.) sont fréquents à cette époque.

Digitized by Google

par le lapicide. Les personnages et les objets portent des traces de couleur rouge.

La représentation de fabriques d'arcs se trouve dans les tombes de toutes les époques. Dès la VIe dynastie on en peut citer une dans les tombeaux de Saniet el-Meitin [1]. Parfois les scènes sont très détaillées, surtout à l'époque guerrière du Nouvel Empire thébain : dans un hypogée de la XVIIIe dynastie, on voit les ouvriers travailler l'arc à l'herminette, le courber en l'exposant

H. Armand-Delille.

au feu, essayer l'élasticité de la corde, calibrer les flèches, etc.[2]. Notre stèle ne fournit donc aucun détail inédit de fabrication[3]. Les arcs qui y sont figurés et qui sont de trois formes différentes , , , étaient employés dès les plus anciennes époques ; on remarquera que ceux d'entre eux qui sont couchés derrière les ouvriers portent à leurs bouts de fortes entailles ; c'est par ces encoches que passait la corde avant d'être enroulée et fixée à l'extrémité du bois d'arc[4].

1. Lepsius, *Denkmaeler*, II, 108.
2. Ph. Virey, *Le tombeau de Ramenkhepersenb*, p. 212-213 (*Mission du Caire*, V, 2).
3. Pour l'usage du pot de couleur ou de glu, voir la représentation d'un pot de ce genre mis sur le feu dans un atelier de menuiserie et de marqueterie, Wilkinson, *op. cit.*, II, p. 199, n° 398, et Ph. Virey, *Le tombeau de Rekhmara*, pl. XV (*Mission du Caire*, V, 1). L'arc est peint tantôt en rouge, tantôt en noir dans les hiéroglyphes.
4. Voir un archer bandant son arc, *Beni-Hasan*, I, pl. XIV ; Wilkinson, *op. cit.*,

Digitized by Google

Cinquième registre (haut. 0m,16). — Hymne à Aton. Onze colonnes verticales d'hiéroglyphes (de gauche à droite) occupent la gauche et le centre du registre ; à droite le défunt, un genou en terre, élève les mains dans la pose de l'adoration. Les hiéroglyphes portent des traces de couleur bleue.

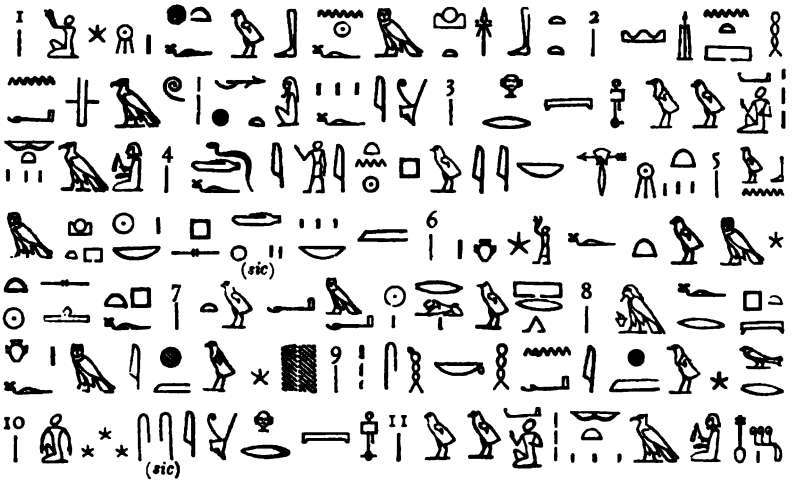

« Adoration au Disque quand il se lève dans l'horizon oriental d'Héliopolis, avec les dieux qui sont à sa suite, de la part du chef des ouvriers archers. Il dit : « Ah ! cet Aton maître des rayons, qui se lève dans l'horizon, soleil maître des rayonnements, maître dans le cœur[1] de celui qui t'adore au matin et te concilie en même

I, p. 203. Sur l'arc égyptien, cf. Lepsius, *Der Bogen in der Hieroglyphik* (*Zeitschrift für aegyptische Sprache*, 1872, p. 79).

1. Le parallélisme des épithètes indique qu'il ne faut pas traduire « chaque jour », mais « soleil maître de... ». L'épithète « maître dans le cœur » est à rapprocher des passages suivants des hymnes publiées par Breasted. P. 26 : « tes beautés entraînent les cœurs » ; p. 20 : « tu vivifies tous les cœurs par tes beautés » ; p. 60, le roi dit au Soleil : « tu es dans mon cœur. » (Dans le mot *pesdou*, le est tourné de droite à gauche.)

Digitized by Google

temps que Râ-Sphinx[1] pour que son âme (puisse) sortir vers le ciel, pour que son cœur soit avec les Akhimou-Sokou et avec les Akhimou-Ourdou ! » Cela, de la part du chef des ouvriers archers Nofir-Sahou. »

Tel est le petit monument dont j'ai voulu donner description aux archéologues. Il est remarquable que la scène qui a attiré notre attention ne soit pas mise en valeur, mais encadrée entre une scène d'adoration et une présentation d'offrandes. Il semble que les stèles funéraires subissent à cette époque les mêmes transformations que les cercueils. Ceux-ci, sous le Nouvel Empire thébain, sont couverts d'inscriptions religieuses et de représentations mystiques dont le détail n'apparaissait autrefois que sur les murs des mastabas ou des hypogées. Il est probable que les gens de condition moyenne, ne pouvant se construire de tombes complètes très coûteuses, assuraient les destinées de leurs âmes au moyen d'un simple cercueil sur lequel les prières nécessaires étaient inscrites ; le cercueil devenait ainsi « un résumé de la tombe assez exact pour suppléer la tombe même et pour suffire aux besoins du maître »[2]. Les stèles du type de celle que je viens de décrire répondent à un besoin semblable : elles remplaçaient économiquement un tombeau. Les scènes d'adoration aux dieux des vivants et des morts, le repas funéraire offert par les survivants de la famille aux parents défunts, les tableaux de la vie journalière, bref toute la décoration fastueuse des tombeaux riches pouvait être condensée sur une stèle et tenir en registres superposés de quelques centimètres carrés. Aussi les scènes de métiers, quand elles y figurent, n'ont-elles qu'une place limitée là où, à notre gré, elles auraient dû trouver plus de développement.

A. Moret.

1. Le Sphinx est une personnification du soleil levant, Harmakhis, dont le culte revint à la mode en même temps que celui d'Aton.
2. Maspero, *Histoire des peuples de l'Orient classique*, II, p. 524.

Digitized by Google

LES CIMETIÈRES ROMAINS SUPERPOSÉS

DE

CARTHAGE

(1896)

(*Suite*[1].)

Autres épitaphes mentionnant des affranchis :

46

Sur une tablette de marbre blanc presque carrée ($0^m,22 \times 0^m,19$).

DIS · MANIB · SACR ·
FLAVIA · TERTIA · AVG ·
LIB · PIX · VIX · AN · LXXX ·
H S E

Hauteur des lettres : 1re ligne $0^m,035$, 2e et 3e lignes $0^m,025$.

47

Sur une tablette de marbre blanc :

[redacted] H S · E ·
[redacted] A · EVTYCHIA · LIB
[redacted] MERITVM

Hauteur des lettres : $0^m,027$.

48

Sur une tablette de marbre gris moucheté, longue de $0^m,20$:

P · OCTAVIVS
METRO [redacted] CONLIB
PIET [redacted] SA · DE
● [redacted] ●

1. Voir la *Revue*, nos de juillet-août, de septembre-octobre et de novembre-décembre 1898.

Digitized by Google

Hauteur des lettres : 0m,018. A la 3e ligne, avant S, amorce d'un second S.

La tablette, à chaque extrémité, était percée d'un trou de scellement.

49

Sur une tablette de marbre blanc, épaisse de 0m,016 :

d M · S ·
[redacted]S · AVG · LIB · TER
[redacted]*v*IX · ANNIS · LX ·
[redacted]IIA · EVTORPE
[redacted]A · FECIT ·
h s · E ·

Hauteur des lettres : 0m,025. A la 4e ligne, la première lettre n'est pas complète.

50

Sur une dalle de marbre gris :

dis *m*AN · SACR
[redacted]*al*FIO · AVG · LIB
[redacted]FO · COCCEIA

Hauteur des lettres : 0m,035. A la 3e ligne, les deux premières lettres ne sont pas d'une lecture certaine. Inscription incomplète.

Épitaphes mentionnant des esclaves :

51

Sur une tablette de marbre blanc :

DIS · MA*nibus sacrum*
AGATHO[redacted]
*s*ER · 7 PIVS *vixit*
*a*NN XXXXV
H S · E ·

Hauteur des lettres : 0m,02. A la 3e ligne, signe ressemblant à notre 7 et ne pouvant s'expliquer que par une erreur du lapicide.

Digitized by Google

52

Sur une tablette de marbre bleuâtre ($0^m,30 \times 0^m,23$) :

D · M · S ·
ASIA · AVG · SER · PIA ·
VIXIT · ANN · XXIIII · H · S · E ·
ASIATICVS · P · ET · CVPITA · M ·
PRIVATVS CONSER · F ·

Hauteur des lettres : $0^m,025$.

53

Sur un marbre blanc, épais de $0^m,05$ et haut de $0^m,30$:

DIS · MA*nibus sacr.*
ATTIS · AVG · SER *vixit*
ANNIS · XI[redacted]
H · S · E
SPENDO · CONLIBER[redacted]
DVLCISSIMAE

Hauteur des lettres : $0^m,025$.

54

Sur un marbre épais de $0^m,04$:

AGATOPVS
VITALIS
AVG · SER
VIC · VIX
AN · XXIV
H · S · E

Hauteur des lettres : $0^m,022$. La première ne se reconnaît que par le jambage de droite correspondant à un éclat du marbre.

55

Sur une tablette presque carrée ($0^m,24 \times 0^m,26$) :

Digitized by Google

CAMPANVS · CAE
SAERIS · SER · PIVS (*sic*)
VIX · ANN · XIV
H · S · E
GARGILIA · VENERIA ·
VXOR · PIO
VIRO · FECIT ·

Hauteur des lettres : 0m,02.

56

Sur une tablette de marbre blanc (0m,24 × 0m,30) :

CRITO · CAESARIS ·
SER · PIVS · VIX AN · XL ·
H · S · E
FILI · PII · FECER*unt*

Hauteur des lettres : 0m,02.

57

Sur marbre blanc, inscription mal gravée :

D · M
SAC ·
CASIVS CAIS N · VIX · (*sic*)
ANN · X · A · UIIII · D ·
VII ·

Hauteur des lettres : 0m,02. Les A ne sont pas barrés. On remarquera à la 3e ligne, I pour E et à la 4e Λ pour M et U pour V.

58

Sur une tablette de marbre gris (0m,19 × 0m,27) :

DIS MANIB SACR
DIONYSIA CAESAR
SER PIA VIX · ANN · III
H S E
TERTIA · MATER · FECIT

Hauteur des lettres : 0m,025 ; à la dernière ligne : 0m,013.

Digitized by Google

59

Sur un fragment :

EPAPH*roditus*?
SER · PIV*s vixit*
annis[redacted]

Hauteur des lettres : $0^m,025$.

60

Sur une tablette de marbre presque carrée ($0^m,22 \times 0^m,24$) :

ERVCIA · VITALIS ·
PIA VIX · ANNIS
· XXXIIII · H · S · E
VITALIS · CAESARIS
· N · SER · PIAE ·
CONIVGI · FEC ·

Hauteur des lettres : $0^m,016$.

61

Sur une tablette de cipolin, large de $0^m,29$ et haute de $0^m,26$:

FAVSTILLA · CAES ·
N · SER PIA
VIXIT · ANNIS · LX
HELENA · F · ANN
XXX
FELIX VIXIT · ANN · II · H · S · E

62

Sur une tablette de marbre blanc ($0^m,22 \times 0^m,31$) :

D · M · S ·
FAVSTVS · AVG · SER · VIXIT
ANNIS · AMPLIVS · N · C
REDDVCTA PIA NEPTIS
VIXIT · ANNO · ET · MENS
III · DIEB · XI · H · S · E

Hauteur des lettres : $0^m,02$.

Digitized by Google

63

Sur une tablette de marbre blanc :

DIS · MANIBVS · SACR ·
FELICVLA AVG SER ·
PIA VIXIT · ANNIS · XXV
H · S · E

Hauteur des lettres : 0m,028.

64

Sur une tablette de marbre blanc de 0m,28 de longueur sur 0m,24 de hauteur :

D · M · S
FELIX · AVG · SER
PIVS · VIXIT
ANNIS · LXVIII
H S E

Hauteur des lettres : 0m,02. Au revers de la plaque, ébauche de moulures plates.

65

Sur une tablette de marbre blanc, haute de 0m,25 :

FELIX[redacted]
SER · PI*us vixit*
ANN · [redacted] *hic*
SITVS · *est*

Hauteur des lettres, variant entre 0m,05 et 0m,02 de la première ligne à la dernière.

66

Sur une plaque de marbre blanc (0m,26 × 0m,33) :

D · M · S
T · FLAVIVS · FAVSTVLVS · PIVS
VIX · ANNIS · XVII · M · VII · D · XXVI · H · S · E ·
PIISSIMO · PARENTES · FECERVNT
D · M · S
VERATIVS · CAESARVM · NOSTRO
RVM · SER · PIVS · VIX · ANNIS XVIII
M · VIII · D · XIIII H · S · E · AVONCVLVS PIISSI*mo* (*sic*)
· ET · MERENTISSIMO

Digitized by Google

Hauteur des lettres : 0m,02. A la 4e ligne : V et N sont liés ainsi que V et M à la 6e et à la 7e ligne.

67

Sur une tablette de marbre, carrée, de 0m,22 de côté :

DIS MANIBVS SACR
HILARVS CAES N SER
P · V · A · XI
ITEM ELIX FRATER EIVS
P V · A · II · H · S · S
ELIX · PATER · PIIS FIL FEC

Hauteur des lettres : 0m,015. On remarquera deux fois le mot ELIX pour *Felix*.

68

Sur une plaque de marbre gris brisée et s'effritant comme du gros sel :

Diis maNIB sacr.
IA[redacted]SIVS · AV[redacted]
PIVS VIXIT · ANN[redacted]
FECERVNT · FRATRES · H · S · E

Hauteur des lettres : 0m,03.

69

Sur une pierre noire, sorte d'ardoise, large de 0m,115 et haute de 0m,165 :

IANVAR
IVS AVC
VIX AN
V

Hauteur des lettres : 0m,025. A la 2e ligne, AVC pour AVG.

70

Sur un marbre blanc (0m,27 × 0m,19) :

D · M · S ·
IANVARIVS ·
AVG · SER
V · A · XXV · H · S · E
TERTIA · VXOR · P · F

Digitized by Google

Hauteur des lettres variant entre 0m,025 et 0m,015. La dernière a la forme d'un E.

71

Sur une tablette de marbre gris, à peu près carrée, de 0m,15 à 0m,16 de côté, épaisse de 0m,04 :

D · M · S ·
M*a r c* I A N A
A V G *lib* ou *ser*
PIA·VIX·AN·XXII
H S E

Hauteur des lettres, variant selon les lignes de 0m,025 à 0m,015.

72

Sur une tablette de marbre blanc presque carrée (0m,21 × 0m,22) :

D · M · S ·
MONTANA · AVG
PIA · VIX · ANN · LV ·
DONATVS · FIL · FEC ·

Hauteur des lettres : 0m,025.

73

Sur une tablette de marbre blanc moucheté, haute de 0m,25 et large de 0m,20 :

D · M · S
P R E P V S A
C A E S · S E R
PIA · VIX · AN · VII
MENS · III · H · S · E

Hauteur des lettres : 0m,022.

Cette épitaphe a été apportée à Saint-Louis avec l'urne renfermant les ossements calcinés de la petite *Prepusa*.

74

Sur une tablette de marbre blanc, longue de 0m,25 et haute de 0m,22 :

Digitized by Google

DIS · MA*n* *sacr.*
PHILO · A*ug.* *ser.*
PIVS · VIXIT · ANN XXXIII
LAETINA · SOROR · FECIT
H · S · E ·

Hauteur des lettres : 0m,03.

75

Sur une tablette brisée, épaisse de 0m,015 :

D · *m* *s*
PRIM[redacted]
AVG · *Ser pius vixit annis*[redacted]
H · S · E · A[redacted]

La lettre D, haute de 0m,025, a été gravée à double trait. Les autres lettres n'ont que 0m,015. Toutes conservent des traces de couleur rouge.

76

Sur un fragment de marbre gris :

D ø M · S
PRINCEPS · AVG ø
PIVS VIXIT · ANN · XXV
H · S ø E ·
VLPIA · VENERIA MATER ·
PIA ø FEC ·

Hauteur des lettres : 0m,02.

77

Sur une tablette de marbre blanc carrée (0m,50 × 0m,50) :

D I S · M A N I B ·
· S A C R ·
· PHAENIPPVS · AVG ·
· S E R · P I V S · V I X ·
· A N N X X X I I I ·
H S E

Digitized by Google

Hauteur des lettres : 1re et 2e lignes, 0m,04 ; aux autres lignes, 0m,03.

78

Sur une tablette de marbre gris de 0m,17 de hauteur sur 0m,31 de longueur :

DIS · MANIBVS · SAC
ROMANVS CAES · N · SER
PIVS VIXIT ANN · XV
H · S · E

Hauteur des lettres : 0m,02.

79

Sur une plaque de marbre bleuâtre, longue de 0m,31 et large de 0m,19 :

SALVIA · CAESARIS
SER ∅ PIA ∅ VIXIT ∅
ANN∅XXX∅H · S · E∅

Hauteur des lettres : 0m,03.

80

Sur une tablette de marbre blanc presque carrée (0m,24 × 0m,23) :

DIS MANIBVS SACR
SALVIA · AVG · SER · PIA ·
VIXIT · AN · XXXVIII · H · S · E ·
T · FLAVIVS · SALVIVS · P · P · F · F ·

Hauteur des lettres de la 1re ligne : 0m,04 ; des trois autres lignes, 0m,03.

81

Sur une tablette de marbre gris, presque carrée (0m,18 × 0m,22):

DIS · MANIBVS · SACRV ·
SALVIVS · CAES · N · SER ·
VIXIT · ANNIS · DVOBVS ·
MENSIBVS · VIII ·
H · S · E ·
SALVIVS · PATER · MERENTI
FECIT ·

Digitized by Google

Hauteur des lettres : $0^m,015$.

82

Sur une tablette de marbre blanc ($0^m,24 \times 0^m,29$) :

D ⌀ M ⌀ S ⌀
SATVRNINA CAES ·
N · SER · PIA · VIXIT ·
ANNIS · XXIII H · S · E ·

Hauteur des lettres : $0^m,03$.

83

Sur une tablette de marbre blanc :

DIS MANIB SACRVM
SILVANA AVG · SER · PIA
VIXIT · ANNIS · XV · M · VII
DIEB · XXVI · H S *e*
FELIX · PATER F*ilio*
PIISS*imo*
O T *bqttts*

Hauteur des lettres : $0^m,02$.

84

Sur une tablette de marbre blanc ($0^m,29 \times 0^m,30$) :

DIIS · MANIBVS · SACR ·
SPERATVS · AVG · SER ·
VIXIT ANN LXXXV · H · S · E
CLAVDIA · EXTRICATA · CONIVGI · PIO · FECIT

Hauteur des lettres variant de la première à la dernière ligne entre $0^m,035$ et $0^m,02$.

85

Sur une tablette carrée de marbre blanc de $0^m,27$ de côté :

DIS · MANIB SACR
O T
TRIVMPHALIS
T T
AVG · SER · VIXIT
B L
ANNIS · XXV · MENS
Q S
IIII · H · S · E

Digitized by Google

Hauteur des lettres : $0^m,03$.

86

Sur une petite tablette de marbre blanc ($0^m,14 \times 0^m,20$) :

VICTORIA · CAESARIS
SER · P · V · AN · LX · H · S · E
LIBERALIS · NEP · P · V · AN · V
FELIX ET · QVARTIO · PII · FEC

Hauteur des lettres : $0^m,025$.

87

Sur un fragment, marbre blanc :

SER PIA VIX*it annis* [redacted]
H · S · *e*
OBTATVS PATE*r* . . . . . .
FILIAE *fecit*

Hauteur des lettres : $0^m,035$.

88

Sur un marbre gris, à revers lisse, épais de $0^m,021$:

[redacted]CAESA
*ris n*OSTRI · SERVS ·
*pi*VS · VIX · ANN*is*
[redacted]X · HIC · SITV*s est*

Hauteur des lettres : $0^m,018$. SERVS pour *Servus*.

89

Sur un morceau de tablette de marbre noirâtre :

[redacted]VS
[redacted]*Caesa*RIS · SER
[redacted]VIIII · HIC · S · E

Hauteur des lettres : $0^m,03$. Amorces d'une 4e ligne.

90

Sur une plaque de marbre blanc s'amincissant à droite :

Digitized by Google

[redacted] E R N A

[redacted] A V A T V S

pius vixit ann IS · XXXXIIII

[redacted]

[redacted] VS · AVG · SER

pius vix [redacted] MENSIBVS · III

h s S

Hauteur des lettres : 0m,02. A la 1re ligne, les lettres ne se reconnaissent que par la moitié inférieure. Avant E amorce d'une lettre qui ne paraît pas être un V, mais plutôt un I ou un T.

91

Sur un fragment de marbre gris :

d M · S
*fortu*N A T V S
*aug se*R · V I X
ann [redacted] M E N ·
[redacted] *dieb* XI ·

Hauteur des lettres : 0m,02.

92

Sur une tablette de marbre blanc brisée :

Dis manib. SACR ⌀
[redacted] NVS · AVG ·
[redacted] VERNA · CAES
[redacted] *vi*CTOR · PIVS
*vixit a*NNIS · LXXIX
hic situs E S T
[redacted] *c*O N I V X
[redacted] *f*E C I T

Hauteur des lettres : 0m,022.

93

Sur une tablette de marbre blanc, épais de 0m,018 :

Digitized by Google

VERNA · [redacted]
VIX · ANN*is* [redacted]
H · S · *e*

Hauteur des lettres : 0m,025.

94

Sur un fragment de marbre blanc, épais de 0m,011 :

d. m. S ·
[redacted]MVLVS · AVG
[redacted]S PIVS
vixit annis [redacted]

Hauteur des lettres : 0m,015.

95

Sur une tablette de marbre gris de 0m,24 de côté :

D · M · S
AVRELIVS · FELIX ·
VIX · ANS XXI
M · VIII · D · XVI
H · S · E · T ·

Hauteur des lettres : 0m,03.

96

Sur une tablette de marbre blanc (0m,17 × 0m,30) :

D · M · S ·
AVRELIVS · MAXSIMVS ∅
VIXSIT · ANNIS · XXXVII
MENSES ∅ III · DIES VIII
HORIS III · H · S · E

Hauteur des lettres : 0m,012.

97

Sur une tablette de marbre blanc :

Digitized by Google

ATTIA · DATA
PIA · VIXIT · AN · I · ET · MENS ·
· X · H · S · EST
PARENTES · PIAE · FECERVNT

Hauteur des lettres : $0^m,022$. Les deux dernières de la seconde ligne et les trois dernières de la quatrième sont liées.

98

Sur une dalle assez grossière :

CANTIACI
D M S

E ·

Hauteur des lettres, à la 1re ligne, $0^m,013$; à la 2e ligne, 0 ,025. Il devait y avoir à la dernière ligne : H·S·E. Les sigles D·M·S et H·S·E paraissent avoir été mis à l'avance en vue d'une épitaphe qui n'a pas été gravée ou qui a été remplacée par le simple nom de la première ligne.

99

Sur une tablette de marbre blanc portant au revers les traces de lettres martelées ayant appartenu à une inscription monumentale :

DIS · M · S
M · CLAVDI
VS · PRIMI
GENIVS · P · V
AN · XX · II

Hauteur des lettres, à la 1re ligne : $0^m,05$; aux autres, $0^m,025$.

100

Sur une tablette en marbre gris foncé :

Digitized by Google

DIS · MANIBVS · SACR
CAECILIAE · NIA[redacted]
PANTAGATHV · I · AVO · S[redacted]
CONIVGI · F · QVAE · VIX AN · XXXX
H · S · E ·

Hauteur des lettres : $0^m,02$.

101

Sur un fragment de tablette de marbre blanc :

DIS · *Manibus sacrum*
M · COCCE[redacted]
ATHE[redacted]

Hauteur des lettres : $0^m,035$ et $0^m,04$.

(*A suivre.*) A.-L. Delattre.

Digitized by Google

DIEUX SICILIENS

I. — Les ΔΕΛΛΟΙ et les ΠΑΛΙΚΟΙ

Un seul texte antique nous renseigne sur les *Delloi* (celui de Callias, commenté par Macrobe)[1]; sur les *Palikoi* nous possédons des textes relativement nombreux[2] et de source diverse; mais les deux groupes divins ont été également maltraités ou méconnus par les commentateurs anciens et modernes. Les plus récents historiens qui se soient occupés avec quelque détail de ce point important de la religion sicilienne, Michaelis[3], et Freeman[4], égarés par les inexactitudes et les obscurités de Macrobe,

1. Macrobe, *Saturnales* (éd. Eyssenhardt), V, 19, 25. Voir, sur Antigone de Carystos, 159 (175), la note suivante.

2. Notamment Eschyle, Αἴτνα, fragment 259, Didot; Callias, Polémon et Xénagoras, cités par Macrobe; Diodore de Sicile, XI, 79, 80; Strabon, VI, 275; Pseudo-Aristote, Περὶ θαυμασίων ἀκουσμάτων, 57 (58) (Westermann, *Paradoxographi*, p. 17); Sotion qui cite Isigonos de Nicée (*ib.*, p. 184, VII); Antigone de Carystos, § 121 (133)(*ib.*, p. 90); Étienne de Byzance, s. v. Μεναί et Παλικη (cite Eschyle, Théophilos et Silénos); Hésychius, s. v. Παλικοί. Peut-être Philostéphanos de Cyrène (Westermann, *l. c.*, p. 180, VI). — En latin, Virgile, *Énéide*, IX, 584 et le commentaire de Servius (qui cite Varron); Macrobe, *Saturnales*, V, 19, 15 et suiv.; Vibius Sequester, *De fluminibus*, p. 18 (Oberlin); Ovide, *Metamorph.*, V, 405 et *Pont.*, III, 10, 25; Silius Italicus, XIV, 219. La double rédaction grecque (*Homélies*, V, 13) et latine (*Recognitiones*, X, 22) du Pseudo-Clément de Rome dérive probablement du Πέπλος du Pseudo-Aristote, qui semble l'œuvre d'un Rhodien du second siècle avant notre ère (Gualth. Michaelis, *De origine indicis deorum cognominum*, p. 42, et suiv.). Le texte d'Antigone de Carystos 159 (175) (Westermann, *l c.*, p. 98) peut être attribué avec une égale vraisemblance aux Delloi et aux Paliques. En revanche, Solin, *Polyhist.*, 5 et Antigone de Carystos, 171, ne concernent ni les uns ni les autres (*contra* : Michaelis, *Paliken*, pp. 9 et 33), pas plus que la peinture de vase où Welcker (*Annali*, 1830, p. 245) et après lui Panofka (art. *Paliken*, dans l'Encyclopédie d'Ersch et Gruber) ont vu une représentation des Paliques.

3. Michaelis (Karl Gustav), *Die Paliken. Ein Beitrag zur Würdigung altital. Kult.* Halle, 1856.

4. Freeman, *History of Sicily*, t. I, App. X, pp. 516-530.

Digitized by Google

prétendent, en effet, refuser aux *Delloi* la personnalité distincte, et les absorbent dans les Paliques; leurs conclusions sur la localisation du culte et de la légende des Paliques, leur origine et l'étymologie de leur nom, sont à leur tour erronées.

I. Le passage de Callias, relatif aux *Delloi*, nous a été conservé dans le commentaire de Macrobe[1], sur un passage de Virgile (*Énéide*, IX, 581) où il est question d'un jeune guerrier sicilien :

Insignis facie, genitor quem miserat Arcens
Eductum matris[2] *luco Symaethia circum*
Flumina, pinguis ubi et placabilis ara Palici.

Après avoir brièvement conté la naissance miraculeuse des Paliques (Thalia, rendue mère par Jupiter, et redoutant la haine de Junon, fut engloutie par la terre qui, au moment de l'accouchement, se rouvrit pour livrer passage aux dieux nouveau-nés), Macrobe écrit :

Nec longe inde (du lieu de la naissance des Paliques) *lacus breves*[3] *sunt sed in immensum profundi, aquarum scaturrigine semper ebullientes, quos incolae crateres vocant et nomine Dellos appellant, fratresque eos Palicorum aestimant, et habentur in cultu maximo* (ici viennent, appliqués aux Delloi, des renseignements sur le serment, qui, d'après Polémon auquel ils sont empruntés, est prêté auprès des cratères des Paliques)... *haec res* (le châtiment tiré des parjures par les dieux) *ita religionem fratrum commendabat, ut crateres quidem implacabiles, Palici autem placabiles vocarentur.*

1. Le commentaire comprend deux parties. La première rapporte, sans indication de source, la légende de la naissance des dieux. Dans la seconde, le compilateur résume et combine à sa manière (très inexactement, comme nous le verrons) des renseignements tirés d'Eschyle, de Callias, de Polémon et de Xénagoras; fort heureusement, il reproduit en appendice le texte de ses auteurs. Les sources originales étant ici à notre disposition, bien que le texte en soit par endroits mal établi, elles doivent servir de base à la critique, de préférence au travail de seconde main qui les encadre.

2. Plutôt que *Martis*.

3. *Lacus breves* est une traduction inexacte du κρατῆρες χαμαίζηλοι de Polémon. L'expression est des plus impropres, et a aidé à égarer la recherche : les cratères des Paliques, larges à peine de 0m,50, n'ont rien de *lacustre*.

Digitized by Google

Macrobe non seulement dissocie topographiquement les deux couples de dieux (*nec longe inde*), mais il leur assigne des attributs opposés : les Paliques sont *placabiles*, les Delloi inexorables. Comment a-t-on pu confondre les deux groupes qu'il distingue jusqu'à les opposer? Pour répondre à la question, il faut reproduire les sources du compilateur : fort heureusement, il les a données, en guise de pièces justificatives, en appendice à son propre exposé.

C'est d'abord Callias (au livre VII de son *Histoire de Sicile*) : ἡ δὲ Ἐρύκη τῆς μὲν Γελῴας ὅσον ἐνενήκοντα στάδια διέστηκεν ἐπιεικῶς δὲ ἐχυρός ἐστιν ὁ τόπος καὶ (*lacune*) τὸ παλαιὸν Σικελῶν γεγενημένη πόλις · ὑφ' ἣ καὶ τοὺς Δέλλους καλουμένους εἶναι συμβέβηκεν. Οὗτοι δὲ κρατῆρες δύο εἰσίν, οὓς ἀδελφοὺς τῶν Παλικῶν οἱ Σικελιῶται νομίζουσιν, τὰς δὲ ἀναφορὰς τῶν πομφολύγων παραπλησίας βραζούσαις ἔχουσιν. Puis vient un long extrait de Polémon (dans son περὶ τῶν ἐν Σικελίᾳ θαυμαζομένων ποταμῶν) : οἱ δὲ Παλικοὶ προσαγορευόμενοι παρὰ τοῖς ἐγχωρίοις αὐτόχθονες θεοὶ νομίζονται. Ὑπάρχουσιν δὲ (*lacune*)[1] ἀδελφοὶ κρατῆρες χαμαίζηλοι (suivent, mêlés à une description des cratères des Paliques, les détails sur le serment qui y était prêté : c'est le passage analysé plus haut par Macrobe) : περὶ δὲ τὸν τόπον τοῦτον ᾤκησαν Παλικηνοὶ πόλιν ἐπώνυμον τούτων τῶν δαιμόνων Παλικήν.

Le texte de Callias est net[2] : il y avait, au-dessous d'Éryké, deux cratères dont les génies, qui portaient le nom de *Delloi*, étaient considérés comme frères des Paliques.

D'après Polémon, il y avait, près de la ville de Paliké, des cratères dont les dieux étaient homonymes de la ville : il était d'usage de prêter auprès de ces entonnoirs certains serments

1. Le *Parisinus* porte ΤΟΥΓ♡ΝΟΔΕϹΜΑΡΩ. Sauppe (*Rhein. Mus.*, IV, p. 152), lit : τούτων οἱ λεγομένοι ἀδελφοὶ δύω ; Hermann, *Opuscula*, VII, p. 322 τούτων δύο ; Schneidewin, *Rhein. Mus.*, III, p. 75 : τούτων οὐ πόρρω οἱ Δέλλοι ; Michaelis (*Paliken*, p. 21) : τούτων οἱ ἐκ μητρός. Aucune de ces corrections n'est satisfaisante. La moins soutenable à tous les égards est celle de Schneidewin, inspirée par Macrobe. Elle est inadmissible paléographiquement, et il est visible qu'il ne peut être question des *Delloi* dans la phrase de Polémon, qui, quelle que soit la restitution qu'on y introduise, ne s'applique certainement qu'aux frères Paliques, mis en connexion avec les cratères qui portent leur nom.

2. Il est évident que dans la lacune on ne peut restituer que le nom d'Éryké.

Digitized by Google

solennels et l'on disait que les Paliques punissaient de mort le parjure.

Paliké et Éryké avaient donc chacune son cratère sacré; c'est parce que les Delloi et les Palikoi avaient la même fonction que la croyance populaire les rattachait par le lien d'une fraternité fictive.

Polémon ignore les Delloi : par une confusion étrange et qui au premier abord semble inexplicable[1], Macrobe transporte sur ceux-ci les détails caractéristiques donnés par Polémon sur les Paliques.

Cette erreur évidente a influencé la critique moderne et l'a amenée à l'hypothèse la plus arbitraire et la plus compliquée; s'appuyant avant tout sur le récit du commentateur et connaissant chez les Delloi[2] (nous venons de dire pourquoi) les traits propres aux Paliques, Michaelis et Freeman ont nié l'existence indépendante des deux groupes ou couples, et supprimé les Delloi au profit des Paliques; prenant à la lettre les derniers mots de Macrobe, ceux où il oppose *crateres* à *Palici*, ils ont supposé que Δέλλοι était le nom particulier des cratères, Παλικοί celui des dieux. Le moindre inconvénient de cette théorie est d'obliger ses auteurs à accuser Macrobe d'erreur quand il affirme, conformément aux faits, la distinction géographique des deux sanctuaires. Il suffit de se reporter aux sources du compilateur pour voir que les Delloi sont les dieux des cratères d'Éryké, et les Paliques les dieux des cratères de Paliké.

II. La confusion des données relatives à des dieux distincts a malencontreusement influé sur le problème géographique : en

1. Nous pouvons cependant en rendre compte dans une certaine mesure. Pour Polémon, les Paliques sont les vengeurs inexorables du parjure; Macrobe, dominé par le souvenir du *placabilis ara Palici* de son auteur et gêné par la contradiction apparente, a (inconsciemment) résolu la difficulté en portant sur les Delloi un trait de caractère inapplicable aux dieux virgiliens. — D'autre part, Polémon qualifie les Paliques de *frères* : le commentateur, l'esprit occupé du texte de Callias pour lequel les Paliques sont frères des Delloi, a confondu deux fraternités différentes.

2. Michaelis, *Paliken*, p. 5 et suiv. ; Freeman, *History*, t. I, p. 529.

Digitized by Google

plaçant les Delloi à Paliké, on s'est condamné à chercher Paliké dans le voisinage d'Éryké.

A l'exception de deux écrivains siciliens, Allegranza et Ignazio Paterno[1], qui cherchent les cratères des Paliques au lieu dit *Bella Cortina*[2], au nord de Paternò, les historiens[3] semblent d'accord pour les placer au lac Fittija, près de Palagonia, non loin du point où le ruisseau de Caltagirone pénètre dans les *Campi Leontini*.

Les arguments qu'on a produits à l'appui de cette identification sont très faibles :

1° Le lac Fittija est voisin des sites présumés d'Éryké[4]. — Mais, les Delloi étant seuls rapprochés de cette ville, Paliké est ici hors de cause.

2° Le nom de Paliké se retrouve dans celui de Palagonia. — Mais, la ressemblance des deux mots est tout à fait superficielle; il serait étrange, d'autre part, que l'onomastique locale eût conservé la désignation d'une ville déjà abandonnée à l'époque de Diodore[5]. Palagonia est d'ailleurs bâtie sur une montagne qui domine la plaine de plusieurs centaines de mètres, et l'assertion de Diodore est formelle : Paliké était en plaine[6].

3° Diodore rapporte que Douketios fit descendre dans la vallée le bourg de Menai ou plutôt Neai[7], où il était né; or, Menai cor-

1. Giuseppe Allegranza, *Opuscoli eruditi*, Cremona, 1781, p. 203. — Ignazio Paterno, *Viaggio per tutte le antichità della Sicilia*, Palermo, 1817, p. 63 et suiv. (cités par Michaelis, *l. c.*, p. 12).

2. Ce nom ne figure pas sur la carte au 100.000e de l'État-Major italien et j'ignore dans quelle relation il est avec le site que je proposerai. La description donnée du site par Michaelis (d'après Allegranza et Ign. Paterno) ne convient guère aux cratères des Paliques.

3. Facellus (Fazello), *De rebus siculis*, I, 114; Brunet de Presle, *Recherches*, p. 462; Michaelis, *Paliken*, p. 10; Schubring, *Landschaft des Menas und Erykes* ap. *Zeitsch. der Gesellsch. f. Erdkunde*, 1872, p. 374; Lasaulx, *Aetna*, t. I, p. 101; Evans, *Manchester Guardian*, May 14, 1889; Freeman, *History*, I, p. 518.

4. Schubring (*l. c.*) et Freeman (*Carte* du t. I) cherchent Éryké à *Rammacca*: Holm (carte du t. III de la *Geschichte*) la place avec hésitation à *Caltagirone*.

5. Diodore, XI, 90.

6. Diodore, XI, 89, 8.

7. Diodore, XI, 88, 6.

Digitized by Google

respond, dit Michaelis[1], à Mineo, qui s'élève à quelques kilomètres à l'est du lac Fittija. — Mais Mineo remplace l'ancienne Menainon, bâtie par Douketios en l'an 459[2], et qui n'a rien de commun avec Menai ou Neai.

L'identification de Paliké avec la région du lac Fittija et de Palagonia ne repose donc sur rien[3]. Diverses considérations nous déterminent au contraire à chercher cette ville non au sud, mais au nord de la plaine de Leontinoi.

1) Les légendes de la naissance des Paliques nous transportent dans la région de l'Etna. Leur père, auquel les Grecs donnent les noms de Zeus et d'Hephaistos, est Hadranos d'Hadranon sur les pentes occidentales du grand volcan. Leur mère, Thalia, porte aussi le nom d'Aitna : ces deux indications généalogiques ont une valeur *topique* que leur concordance rend presque certaine. Il faut interpréter dans le même sens une assertion de Varron[4], suivant lequel les Paliques sont des dieux nautiques. Le fait a été révoqué en doute par les défenseurs de l'opinion traditionnelle[5], et avec une apparence de raison; car quelle relation ont avec la mer et la navigation les génies d'un champ volcanique placé à l'intérieur de l'île? Il est plausible, si les Paliques se rat-

1. Michaelis, *Paliken*, p. 10. Voir, sur ces deux formes, Holm, *Geschichte Sicil.*, t. I, p. 364.

2. Diodore, XI, 78, 5.

3. Les phénomènes volcaniques dont le lac Fittija est le siège ne répondent guère d'ailleurs aux descriptions antiques des cratères de Paliké : les défenseurs de ce site sont obligés d'en convenir (Freeman, *History*, I, p. 529; Michaelis, *Paliken*, p. 9 : *Der* βρόμος πολὺς καὶ φοβερός, dit ce dernier, *ist einem sanften Plätschern des Wassers gewichen, die tödlichen Mofeten... sind verschwunden, selbst Polemo's ist nicht mehr zu befahren,—und nur der durchdringende Geruch von Schwefel und Schwefelwasserstoffgas ist noch übrig*. Cette dernière affirmation est d'ailleurs erronée, Schubring n'ayant constaté (*l. c.*) aucune odeur sulfureuse autour du lac Fittija. Les *salse* de Palagonia ont pourtant de grandes analogies avec celles de Paternò (Paliké); mais les circonstances accessoires qui, au lac Fittija, troublent le phénomène volcanique défendent d'appliquer à ce site les descriptions antiques, qui supposent des conditions réunies seulement à Paternò.

4. *Ap.* Servius, *Ad Aen.*, IX, 584.

5. Michaelis, *Paliken*, p. 44, note (il croit, avec Cluver, *Sicil. antiq.*, p. 243, et Welcker, *Les Paliques*, p. 251, note 13, à une confusion des Paliques avec les Dioscures).

Digitized by Google

tachent directement à ce point de repère et signal traditionnel qu'est pour les navigateurs l'énorme Etna[1].

2) Pausanias[2] rapporte qu'il y avait, auprès d'Épidaure Limera, un étang sacré, dans lequel, à certaines fêtes, on jetait des gâteaux : il était de bon augure qu'ils tombassent au fond de l'eau, de mauvais présage qu'ils surnageassent. « C'est aussi, ajoute le voyageur, ce qui s'observe aux cratères de l'Etna. » — Ce récit rappelle immédiatement le détail caractéristique du serment décisoire prêté au bord des cratères des Paliques. Le serment prêté par la partie à laquelle il avait été déféré était consigné sur une tablette que l'on jetait au gouffre : suivant que le serment était sincère ou mensonger, la tablette surnageait ou était engloutie par le flot[3].

Les cratères ἐν Αἴτνῃ auxquels fait allusion Pausanias ne sont autres que les entonnoirs des Paliques : il faut donc chercher ceux-ci sur les flancs du volcan[4].

Virgile[5] place l'*ara Palici* dans le voisinage immédiat du Symaithos. La notice de Vibius Sequester[6] se rattache sans doute directement à ce texte ; mais les indications analogues de Macrobe[7] et de Servius[8] semblent avoir une origine indépendante. Rapprochées des faits énumérés plus haut, elles montrent qu'il faut chercher Paliké sur le cours supérieur du Simeto, dans le voisinage immédiat de l'Etna, par conséquent sur le flanc occidental de la montagne.

1. Il est à peine utile de citer l'exemple d'Éole pour démontrer que le caractère nautique et le caractère volcanique n'ont rien qui s'exclue.
2. Pausanias, III, 23, 8-9.
3. Étienne de Byzance, s. v. Παλική ; Pseudo-Aristote, Περὶ θαυμ. ἀκ., 57.
4. Frazer, *Pausanias*, III, pp. 388-9, trompé par l'identification erronée de Paliké avec Palagonia, et hésitant à attribuer à Pausanias la confusion de deux régions aussi éloignées et aussi dissemblables que celle de l'Etna et de la plaine du lac Fittija, suppose que Pausanias n'a pas songé aux Paliques et qu'il fait allusion à un sacrifice offert aux cratères du sommet de l'Etna. L'identification que nous proposerons pour Paliké, en supprimant une difficulté imaginaire, rend inutile cette ingénieuse explication.
5. Virgile, *Énéide*, IX, 584.
6. Vibius Sequester, *De fluminibus*.
7. Macrobe, *Saturnales*, V, 19, 18.
8. Servius, *l. c.*

Digitized by Google

4° Cette déduction est confirmée par l'examen des textes relatifs à la patrie de Douketios.

La première apparition du chef sicilien dans l'histoire se place vers 466 : il fait la guerre aux habitants de Catane contre lesquels il a un motif personnel de haine, parce qu'ils ont usurpé[1] des territoires qu'il considère comme sa propriété. La χώρα assignée par Hiéron aux colons qu'il avait installés à Catane avait été constituée en partie aux dépens des tribus avoisinantes. Douketios était donc le chef des Siciliens indigènes qui habitaient le *Hinterland* de Catane, c'est-à-dire les massifs montagneux qui couvrent, au sud de l'Etna, la boucle du Simeto[2] : là devait se trouver Menai ou Neai, sa patrie[3]. Le πεδίον où il la fit descendre ne peut être que la vallée du Symaithos.

La question de l'emplacement de Paliké se ramène donc à cette autre : trouver, sur la rive gauche du Simeto, un site auquel puisse s'appliquer la description caractéristique que Diodore et Polémon, notamment, font des cratères des Paliques. La région

1. Diodore, XI, 76, 3. Les relations qu'Eschyle établit entre Catane et les Paliques impliquent pour leur sanctuaire un site plus rapproché de Catane que n'est le lac Fittija. Dans le drame religieux et national de l'*Etna* qu'il composa à l'occasion de la fondation de la ville d'Hiéron, les Paliques semblent tenir la première place. Il faut évidemment tenir compte de ce que la première moitié du cinquième siècle semble avoir été l'époque de la grande ferveur du culte des Paliques : c'est une vingtaine d'années après la représentation de l'*Etna* que Douketios fonda Paliké (ou plus probablement fit une ville de la bourgade qui devait entourer l'enceinte sacrée). Mais le rapprochement des noms d'Etna, Catane et Παλικοί n'est-il pas malgré tout suggestif?

2. Nous pouvons même déterminer approximativement la limite septentrionale de la domination de Douketios. Quand les colons hiéroniens furent chassés de Catane, ils purent aller coloniser Inessa qu'ils nommèrent Aetna (Strabon, VI, 275). Freeman (*History*, II, p. 313) s'étonne de voir le chef sicule consentir à l'établissement, sur une partie de son domaine, des ennemis détestés qu'il venait de combattre parce qu'ils en avaient usurpé une autre partie et auxquels il devait s'attaquer à nouveau plus tard. Ce serait en effet fort étrange : mais rien n'indique qu'Inessa appartînt dès 466 à Douketios.

3. Il est inconcevable que Freeman (*History*, II, pp. 653 et suiv.) ne se rende pas à l'évidence. Ce ne peut être Menainon, fondée en 459, qui fut en 453 transportée dans la plaine sous le nom de Paliké ; d'abord parce que la ville transplantée par Douketios en 453 était sa patrie, et qu'il n'a pu fonder la ville où il était né ; ensuite, parce que le texte suppose que la ville abandonnée disparut sans retour, qu'en effet Menai ou Neai s'efface de l'histoire après Douketios, alors que Menainon subsiste jusqu'à l'époque romaine.

Digitized by Google

où nous devons les chercher est étroitement circonscrite : limitée au nord par Licodia (puisque c'est au-dessous de ce point que s'arrêtait le territoire de Douketios, dans lequel est compris cette Neai ou Menai dont Paliké n est qu'une transplantation), elle l'est au sud par la région de Paternò, où l'Etna propre s'écarte définitivement du Symaithos.

Or, au centre du district ainsi déterminé, nous trouvons un groupe remarquable de ces terrains, sièges de phénomènes volcaniques particuliers, que les géologues, d'après les Siciliens modernes, appellent *maccalube* ou *salse*. On distingue, autour de Paternò[1], trois de ces volcans à boues : la Salinetta dite de Paternò, toute voisine de la ville ; la Salinetta del Fiume, à l'ouest, dans une boucle du Simeto ; la Salinetta du Val de S. Biagio, au sud. Ce sont les rapports des explorateurs récents sur la Salinetta de Paternò qui concordent le mieux[2] avec les récits des anciens sur les cratères des Paliques.

Diodore[3] parle de ceux-ci comme de « cavités de superficie médiocre, mais d'une immense profondeur, emplies d'une eau bouillonnante, venue de l'abîme, et qui ressemble à l'eau des chaudrons placés sur le feu. Chose admirable, malgré l'agitation perpétuelle du flot, le niveau ne s'en élève ni ne s'en abaisse jamais. » Polémon[4] compare la couleur de l'eau à celle du *chamairyps* blanc.

Écoutons maintenant les géologues modernes, Silvestri et A. von Lasaulx.

La *Salinetta* qui s'étend au pied de la coupole basaltique de Paternò est un champ argileux d'environ 800 mètres carrés de sur-

1. On place généralement sur la hauteur de Paternò, mais sans aucune preuve, le site de la Hybla géléatique.

2. On peut songer aussi à la Salinetta de S. Biagio : les deux cratères que Sartorius a vus en ce point (Lasaulx, *Der Aetna*, II, p. 90) répondraient aux *deux* Paliques ; mais il n'est pas certain que le nombre des cratères soit identique à celui des dieux. — Si nous proposons de préférence le site de Paternò, c'est que Diodore place Paliké ἐν πεδίῳ θεοπρεπεῖ et que la vallée du Simeto répond mieux au signalement que l'étroite vallée de S. Biagio.

3. Diodore, XI, 89 et suiv.

4. Macrobe, V, 19, 26.

Digitized by Google

face, long de 119 mètres, large au plus de 28[1]. Quand Lasaulx le visita, en 1878, à un moment d'activité régulière, il y constata l'existence de vingt-trois ouvertures circulaires, dont les plus grandes avaient un pied ou deux de diamètre. Le plus grand nombre de ces cratères était rempli d'une eau « grise et chargée de boues, violemment agitée par un dégagement gazeux »[2]. En temps d'éruption[3], la Salinetta se transforme en un véritable lac fumant d'eau fangeuse; des cratères nouveaux se forment, larges de 1m,50 à 2 mètres, et ils dégorgent des masses de boues littéralement écumantes[4] sous l'influence de la sortie des gaz[5].

Diodore ajoute[6] : « L'eau du cratère semble bouillante, mais le fait n'est pas certain, car personne n'oserait y toucher. » L'historien fait allusion ici, avec une hésitation qui marque son embarras[7], à un phénomène dont Lasaulx[8] rend parfaitement compte:

1. Silvestri, *Le salse... di Paternò* (Catane, 1866), p. 6-7.
2. A. von Lasaulx, *Die Salinellen von Paternò*, ap. *Zeitschr. d. Gesellschaft für Geologie*, 1879, p. 459.
3. Les dernières et les mieux observées de ces crises ont eu lieu en 1863 et en 1878.
4. Silvestri, *Le salse*, pp. 6-7.
5. Lasaulx, *Der Aetna*, II, p. 92.
6. Il faut signaler un apparent désaccord entre la description de Polémon (*ap.* Macrobe, V, 19, 27) et les phénomènes actuellement constatés. Pour donner une idée de la profondeur des cratères, cet historien rapporte qu'ils engloutissent, sans en laisser de traces, des bœufs et jusqu'à des attelages de mulets. Le fait n'est-il pas inconciliable avec la faible largeur que possèdent les cratères en temps ordinaire. On pourrait répondre que ces accidents ont pu avoir pour théâtre les entonnoirs élargis des périodes d'éruption; mais il n'est pas besoin de cette hypothèse. M. Fouqué me fait en effet remarquer que les cratères, très instables, et sujets à des modifications constantes (Lasaulx, *Der Aetna*, II, p. 92) ont pour parois des terres sans consistance qu'une pluie d'orage suffit à déliter. Dans le voisinage des points faibles que marquent les cratères, le poids d'un animal de grande taille peut facilement déterminer une fondrière.
7. Diodore, XI, 89, 3. Le Pseudo-Aristote (§ 58) et Ét. de Byzance (s. v. Παλική) attribuent à l'eau des cratères la propriété de brûler les parjures.
8. Il faut rapprocher du texte de Diodore celui d'Antigone de Carystos, 159. (175) : Ἐν δὲ τῇ Λεοντίνων ἱστορεῖν Λύκον τοὺς ὀνομαζομένους (*lacune*) ἀναζεῖν μέν, ὡς θερμότατον τῶν ἑψομένων τὰς δὲ πηγὰς ἔχειν ψυχράς. Le contraste du bouillonnement apparent avec la fraîcheur réelle de l'eau, soupçonné par Diodore, est ici marqué avec netteté. Mais faut-il restituer dans la lacune le nom des Delloi ou celui des Paliques? La mention de Léontinon ferait plutôt pencher pour les premiers; mais le silence des auteurs anciens sur les Delloi (dont le nom nous serait in-

Digitized by Google

l'eau bouillonnante des cratères est froide en réalité (la température, qui est généralement de 13°, n'en dépasse pas 35 en temps d'éruption)[1]; l'effervescence de la surface est due, non à l'ébullition, mais au dégagement des gaz déjà signalé.

Diodore[2] : « L'eau exhale une forte odeur de soufre, et le χάσμα fait entendre un bruit violent et formidable. » — Lasaulx note l'odeur de bitume répandue dans l'air, mais réduit le bruit au « gurgelnden Geraüsche der entweichenden Gasblasen »[3]. On peut faire remarquer que de la Salinetta de S. Biagio, voisine de celle de Paternò et tout semblable, il sort parfois, suivant les indigènes, une rumeur qui, la nuit, est perceptible de fort loin[4]. Il se peut, malgré le silence des auteurs, qu'il en soit de même à Paternò : mais il ne faudrait pas s'étonner, étant donnée la terreur religieuse dont s'entourait le territoire sacré des Paliques, que l'imagination ait quelque peu grossi une impression réelle.

Strabon[5], l'anonyme du Περὶ θαυμασίων ἀκουσμάτων[6], et Étienne de Byzance qui reproduit sans doute Silénos[7], forcent les traits en racontant que l'eau jaillit à une hauteur de six coudées, puis retombe dans la vasque[8]; mais si nous nous en tenons au rapport de Polémon et de Diodore, si bien informés tous deux des choses de Sicile, il est impossible de méconnaître l'identité des *stagna Palicorum*[9] avec les *salse* de Paternò.

connu sans Callias) peut incliner en faveur des Paliques. Le détail n'a d'ailleurs qu'une mince importance, le phénomène étant identique au lac Fittija et à Paternò.

1. Lasaulx, *Der Aetna*, II, p. 90.
2. Diodore, XI, 89.
3. Lasaulx, *Zeitschrift d. geol. Ges.*, p. 460.
4. Lasaulx, *Der Aetna*, II, p. 90.
5. Strabon, VI, p. 275.
6. Pseudo-Aristote, § 58.
7. Étienne de Byzance, s. v. Ἱαλτική.
8. Cette exagération dérive peut-être d'une étymologie analogue à celle qui expliquait le nom même des dieux par πάλιν ἱκέσθαι (cf. *infrà*). Il est cependant à remarquer qu'aux périodes de suractivité les colonnes de boues liquides projetées par les orifices s'élèvent à une grande hauteur (Silvestri, *Le Salse*, p. 8).
9. Ovide, *Mét.*, V, 405.

Digitized by Google

Le départ des Paliques laisse vacant le site du lac Fittija : tout nous invite à y installer les *Delloi*.

III. L'origine des Paliques[1] et du mot qui les désigne a occupé déjà les anciens. Ils considéraient les dieux comme autochthones[2], et leur sanctuaire comme remontant à une haute antiquité[3] ; mais sans se soucier de la contradiction, ils expliquent par le grec leur nom. Macrobe, commentant un vers de l'*Etna* d'Eschyle,

Πάλιν γὰρ ἡκουσ' ἐκ σκότους τόδ' ἐς φάος

nous apprend que les Paliques tirent en effet leur nom ἀπὸ τοῦ πάλιν ἱκέσθαι[4]. C'est aussi l'opinion de Servius[5] et de Silenos[6]. Mais alors que Servius et Macrobe expliquent le nom par les circonstances de la naissance des dieux, Silenos y voit une allusion à un mythe de résurrection : διὰ τὸ ἀποθανόντας πάλιν εἰς ἀνθρώπους ἱκέσθαι.

Les étymologies modernes[7] ne sont pas plus satisfaisantes : inspirées par l'idée préconçue que les Paliques sont des dieux

1. A côté de la forme *Palicus* nous trouvons, dans le texte latin du Pseudo-Clément, la forme *Paliscus* (le texte grec, altéré, porte παλαι σοφοι qu'il faut corriger en Παλισκοι). La terminaison insolite, pour un substantif, en ικος (*icus*) est remplacée ici par analogie par la désinence diminutive ισκος. *Paliscus* est fautif, mais ne doit pas être effacé du texte.
2. Polémon, *ap.* Macrobe, V, 19, 26.
3. Diodore, XI, 89, 1.
4. Macrobe, V, 19, 24.
5. Servius, *Ad Aen.*, IX, 589.
6. Étienne de Byzance, s. v. Παλική.
7. L'étymologie des anciens est encore celle de Welcker, de Creuzer et de Maximilien Mayer. Le premier voit dans les Paliques des dieux forgerons et « conçoit qu'on appelle παλίκοι les marteaux, en les considérant comme une paire qui va et vient mutuellement l'une après l'autre » (Welcker, *Les Paliques siciliens*, in *Annali dell' Instituto*, 1830, p. 250). Creuzer, *Symbol.*, II, p. 629-30, pense à l'alternance de l'activité et du repos des forces naturelles : le Grec divinisait les phénomènes volcaniques, « *weil das Hin und Her, das Gehen und Kommen zu ihrem Wesen gehören.* » Ailleurs, il est vrai (*Symb.*, III, 335), il rapproche Παλικός de *phallus*. Pour Mayer (Roscher, *Lexikon*, II, col. 1487) le mot « *erinnert so sehr an die* revenants (*wie man in Französischen die Gespenster, d. h. die aus dem Grabe wiederauflebenden Todten, heisst*) *das wir das sonstige Misstrauen gegen Etymologieen, die sich glatt dem Wortlaute Silbe für Silbe anpassen, unterdrücken müssen.* »

Digitized by Google

italiques, il suffira de les signaler. Brunet de Presle[1] risque un rapprochement avec *pales*, « nom de la terre dans l'ancienne langue italique » ; Michaelis[2] rattache le mot à la racine qui donne *pallere*, πελλός, etc., et l'explique par la couleur livide des eaux sulfureuses.

Nous devrions nous résigner à attribuer le mot aux langues indigènes de la Sicile[3], auxquelles il faut renvoyer sans hésitation dans tous les cas où ne s'impose pas une étymologie indo-germanique ou sémitique, si divers indices ne nous autorisaient à demander à l'Orient sémitique l'interprétation du nom des dieux du χάσμα de Paliké.

A quelques lieues au nord de Paternò, Adernò conserve le souvenir d'Hadranon, la ville sainte et le centre du culte d'Hadranos : Hadranos semble un dieu syrien, et sa présence en ce point permet de penser qu'une influence phénicienne puissante s'est exercée sur la haute vallée du Symaéthos. Or, le Zeus dont les Paliques sont les fils n'est autre que le dieu-épervier d'Hadranon : la légende antique, qu'elle qu'en soit la valeur généalogique, établit un lien direct entre Adernò et Paternò, entre les Paliques et le dieu sémitique de l'Etna occidental[4].

1. Brunet de Presle, *Recherches sur les établissements des Grecs en Sicile*, p. 562.

2. Michaelis, *Die Paliken*, p. 62 et suiv.

3. Il me semble certain que des tribus italiques se sont établies dans la partie orientale de la Sicile (cf. Patroni, ap. *L'Anthropologie*, 1897, p. 143 et suiv.), et c'est à leur langue qu'il faut demander en premier lieu l'explication des noms divins *locaux* de la région. Aucun monument ne nous en est resté, et les étymologies « sicules » reposent naturellement sur des rapprochements avec les dialectes italiques ; l'échec de tentatives isolées (comme celles qui ont porté sur les noms *Delloi*, *Palikoi*, *Hadranos*) peut donc n'être que provisoire. Au risque de marquer plus fortement encore le caractère conjectural des étymologies qui seront proposées ici pour les deux derniers mots, il faut ajouter qu'il est strictement possible qu'ils se rattachent à la langue anarienne (libyque ?) des habitants « autochthones » de l'île, ceux que les partisans de la coexistence de deux races dans l'île appellent Sicanes ; elle constitue une inconnue que mon hypothèse élimine, mais qu'il est nécessaire de signaler.

4. Nous trouvons dans la région d'autres traces d'influence sémitique : la Παλαιστηνῶν γῆ qu'Appien (*Bell. civ.*, V, 117) signale près de la pointe de Messine paraît bien attester un établissement cananéen. Si l'étymologie donnée par Schroeder pour Imachara מרקרת אי) est plus que douteuse, Amestratos, au

Digitized by Google

Aussi a-t-on proposé de bonne heure, pour Παλικοί, une étymologie sémitique. Bochart[1] y voyait les פליחין, les « redoutés », les « adorés ». Mais, en ce sens, le mot est spécifiquement araméen, et étranger au rameau hébréo-phénicien; la transcription du ח par κ est insolite. Les dialectes cananéens connaissent, il est vrai, la racine פלח (*palach*) avec le sens de fendre, diviser; mais elles nous fournissent les racines apparentées פלג et פלך (*palag* et *palak*) qui phonétiquement ne prêtent pas à la même objection.

Palag et *palak* ont en commun l'idée de « fendre, diviser »; parmi leurs nombreux dérivés, nous pouvons citer les mots assyriens *palgu*, *puluggu* (hébreu *peleg*), canal (= fissure), l'adjectif *palkû*, largement ouvert, béant[2]. *Palik* désigne donc excellemment les crevasses circulaires, les cratères caractéristiques du ἱερόν de Paternò.

Restreinte à un simple rapprochement verbal, cette étymologie n'offrirait que le caractère de la vraisemblance; nous pouvons heureusement le compléter, et prouver l'existence sur le sol syrien d'un dieu *Palik*.

C'est un texte égyptien qui nous en fournit la preuve. Le traité de Ramsès II avec les Hatti — traduction hiéroglyphique d'un original cunéiforme — énumère à la fin, conformément à l'usage sémitique, les dieux des deux rois contractants, invoqués comme garants du contrat. Or, dans la liste des dieux des villes hattites, apparaît le Soutkhen de la ville de Paliga (Palika), [illegible][3] : nous avons ici la traduction de

nord-ouest de l'Etna, porte un nom incontestablement sémitique. — Si le héros Pédiakratès qui, dans Xénagoras, apparaît en relations avec les Paliques, était, comme le veut Mayer (Roscher, II, 1491), le dieu Melqart, un rapport de plus serait établi entre les Paliques et les peuples syriens; mais l'explication qu'il donne, à l'appui de sa théorie, du mot Melqart (*Melek arzâh*!) se passe de réfutation. Avec le rapprochement des mots s'écroule, quoi qu'en dise Lewy (*Semitische Fremdwoerter*, p. 200), l'identification des deux dieux.

1. Bochart, *Phaleg et Canaan*, p. 589; Lewy, *l. c.*, p. 201.

2. *Palak* a en outre le sens, qui sans doute se rattache au précédent par un lien difficile à saisir, de « être circulaire ».

3. *Traité de Ramsès II avec les Hittites*, l. 27. D'après ma copie. Lepsius

Digitized by Google

בעל פלך, *Ba'al Palik*. Le dieu est désigné, comme presque tous ses congénères du *Traité*[1], par son appellation topique, et le rapprochement avec les divinités siciliennes s'impose d'autant plus que dans les deux cas il y a identité entre le nom divin et le nom de la ville : le *Ba'al Palik* est à la ville — d'ailleurs inconnue[2] — de Palik comme Παλικός est à Παλική.

Les cratères de Paternò et leurs génies portent donc un nom phénicien; devons-nous aller plus loin, et voir en ceux-ci des dieux phéniciens, purement et simplement importés de la Syrie septentrionale?

Les objections, en effet, se pressent. Il est *a priori* invraisemblable qu'un site aussi remarquable que le champ volcanique de Paternò ait été, antérieurement à l'arrivée des Sémites, dépourvu d'un *numen loci*; le culte rendu, au *lac Fittija*, aux Delloi (dont le nom ne semble susceptible d'aucune étymologie sémitique plausible[3]) montre que l'adoration des divinités des *salse* est un fait sicilien[4]. La croyance, populaire à Eryké au temps de Callias, suivant laquelle des Delloi étaient *frères* des Paliques, suppose que ces derniers avaient conservé l'essentiel de leur caractère primitif et que, sous le vocable que nous avons déclaré phéni-

Denkm. III, 146, et Bouriant, *Rec. Trav.*, XIII, p. 157, indiquent un seul \\ après le .

1. *L. c.*, l. 27 et suiv. — La désignation des dieux par le nom de leur ville est normale chez les Sémites ; voir les noms réunis par Lidzbarski, *Nordsemitische Epigraphik*, p. 239 ; Clermont-Ganneau, *Études d'archéol. orient.*, II, p. 31; dans les lettres de Tell-el-Amarna, le nom si fréquent de « la dame de Gabal ».

2. Ou faut-il l'identifier avec la Φάλιγα d'Isidore de Charax, située près de Circésium? (*Mans. Parth.*, 1).

3. Bochart (*Phaleg et Canaan*, p. 589) rattache Δέλλοι à l'arabe دلّ « indicare », دليل « indicium » « quod ex eorum indicio periura innotescerent ». Les rapprochements de Welcker avec δειλοί (*l. c.*, p. 254), de Michaelis (*l. c.*, p. 23) avec ζέω, de Max. Mayer (Roscher, II, 1488) avec les Σέλλοι de Dodone ne sont guère plus probables. L'hypothèse de Brunet de Presle (*Recherches*, p. 511 : on peut supposer que ces frères jumeaux étaient appelés Duelli) mériterait plutôt l'attention, s'il n'était préférable de songer, avec Preller (*Polem. Fragm.*, p. 129), à une *vox barbara*.

4. Sur le culte rendu en Sicile et en Italie aux lieux où s'exerce l'action volcanique, voir Michaelis, *Paliken*, p. 34 et suiv., et Evans, *ap.* Freeman, *History*, I, p. 528.

Digitized by Google

cien, la dévotion sicilienne reconnaissait les siens. De fait, une particularité notable les distingue de leur homonyme syrien : ils forment, comme les Delloi, un couple de frères, sans analogie avec l'entourage familial probable du Ba'al Palik, qui d'ailleurs, dans le *Traité*, apparaît isolé.

Notre recherche semble donc aboutir à une contradiction entre le mot et la chose, à une opposition entre le culte indigène et le nom importé. L'antinomie n'est irréductible que pour ceux qui croient qu'en cette matière la forme emporte le fond, et qui oublient ce que peut avoir de superficiel l'emprunt d'un nom divin.

La tendance, naturelle chez tous les voyageurs, à retrouver leurs propres dieux dans les figures divines aperçues chez les *Barbares*, rencontrait un auxiliaire, chez ceux-ci, dans un sentiment d'une singulière puissance. C'est une question d'une grave importance pratique, dans tout culte uni à des opérations magiques, que celle du nom véritable du dieu. La poursuite inquiète de l'appellation exacte, cherchée derrière l'approximation des qualificatifs divers, pouvait facilement aboutir à l'appropriation de noms étrangers dont l'efficacité semblait probable. Dans les religions les plus fermées, les plus rebelles à l'influence du dehors, une brèche était ouverte par où pouvaient entrer les noms inconnus du dieu.

Dès lors l'emploi d'un mot étranger est (ou peut être) un phénomène secondaire, résultat, parfois, du contact le plus furtif. Il ne suppose pas l'action profonde d'une religion sur l'autre, car il n'y a pas influence sans enrichissement ou transformation des concepts religieux. Ces modifications de la pensée, le *mot* ne les constate pas. Les discussions philologiques sur les noms divins sont souvent des batailles autour de coquilles de noix vides.

Nous ne devons pas conclure cependant, dans le cas qui nous occupe, à la simple superposition d'une rubrique phénicienne à une matière sicule. Bien que nous ne puissions pas juger des raisons qui ont amené la prévalence d'un nom sur les autres, il

Digitized by Google

nous faut tenir compte de ce que le mot phénicien a totalement évincé (dans la limite de notre connaissance) les noms indigènes dont nous pensons qu'il fut d'abord l'équivalent. Le fait doit être noté, sans qu'il faille en exagérer l'importance, car il n'est pas sans exemple qu'un culte autochthone et local ne nous apparaisse que sous un vêtement d'emprunt[1]. Il pourrait faire croire que l'influence des Sémites a été autre chose qu'une apparence, que les figures vagues, mal dessinées et incohérentes de la mythologie sicule ont réellement cédé le pas aux créations plus robustes et plus viables d'une civilisation plus développée, et amener à restituer aux Phéniciens le rôle d'initiateurs religieux que les raisons énumérées plus haut nous ont conduit à leur dénier. Ce seraient là des affirmations gratuites. Nous ignorons la profondeur de la greffe sémitique. Pour déterminer la réalité positive que nous devons dissimuler sous la notation équivoque et grossière de l'*emprunt*, les informations indispensables nous manquent sur les mythes et surtout les rites du sanctuaire de Paliké. Nous devons nous contenter d'indiquer, sans être à même de le mesurer, le double élément qui a concouru, en des proportions inéfinissables, à l'établissement du culte que nous font entrevoir les pauvres documents de la littérature gréco-romaine.

IV. De la légende et du culte des Paliques, rien, ou peu s'en faut, ne nous est connu.

Leur père est nommé Zeus (Jupiter) par Eschyle[2], le pseudo-Clément Romain ou plutôt sa source rhodienne du second siècle avant J.-C.[3], Macrobe[4] et dans la première tradition rapportée par Servius[5], Hadranos dans Hésychius[6], Vulcain dans la seconde

1. Par exemple, le dieu de Qaou-el-Kebir, parèdre de Nephthys, ne nous est connu que sous le vêtement grec du nom d'Ἀνταῖος (Golenischeff, ap. *Zeitchr. f. aegypt. Spr.*, 1882, p. 135, et 1894, p. 1).
2. Eschyle, *ap.* Etienne de Byzance.
3. Pseudo-Clément, *Homélies*, V, 13 et *Recognitiones*, X, 22.
4. Macrobe, V, 19.
5. Servius, *Ad Aen.*, IX, 524. Cf. Élien, *Hist. anim.*, XL, 3.
6. Hésychius, *s. v.*

Digitized by Google

version de Servius. Nous verrons que le Zeus signalé par la majorité des textes et le Vulcain de Servius représentent le même dieu sicilien, auquel, grâce à Hésychius, nous pouvons restituer son nom véritable : c'est Hadranos[1].

Leur mère est nommée Thalia dans la source la plus ancienne (Eschyle, puis Servius[2] et Macrobe). Dans le texte latin du Pseudo-Clément et dans Servius, elle reçoit le nom supplémentaire d'Aetna, dont le rapport avec le premier n'est pas tout à fait clair[3]. Le texte grec de Clément substitue aux deux noms une forme nouvelle et énigmatique : Ἑρσαίου νύμφη[4].

Cette filiation, dont un élément (l'intervention d'Hadranos) a pu être emprunté à la croyance populaire, porte dans son ensemble, comme l'immense majorité des traditions généalogiques littéraires, la marque d'une composition artificielle.

Les relations des Paliques avec Pédiakratès sont purement fortuites; il n'existe, entre ce génie agraire et les dieux de Paternò, aucun lien réel, pas plus qu'entre l'Apollon Delphique et Damia et Auxesia[5]. Quant à la fraternité établie, dans le folklore d'Éryké,

1. Voir *infra*.

2. Seconde version.

3. Les *Recognitiones* appellent Thalia Aetna la mère des Paliques et semblent ne connaître qu'une personne sous ce double nom. Servius distingue Thalia d'Aetna. On peut se demander si Aetna n'était pas à l'origine une simple épithète érigée postérieurement en nom propre appliqué a une personne distincte : Θαλεία ἡ Αἰτναῖα (ainsi appelée pour éviter une confusion avec la Muse) a pu devenir Θ. ἢ Αἰτναῖα puis Αἴτνα.

4. On sait combien mal sont établies les relations entre les textes latin et grec de l'œuvre clémentine (Harnack, *Altchristl. Litter.*, t. II, p. 212 et suiv.; sur le passage relatif aux Paliques, voir particulièrement Buecheler, *Jahrb. f. Phil. u. Paedag.*, 105, p. 574). Cotelier proposait de corriger Ἑρσαίου νύμφη en Ἑρσαία νύμφη, *roscida Nympha*. La raison de la substitution de ce nom d'ailleurs inconnu à Θαλεία n'est pas aisée à déterminer. Je risquerai cependant une hypothèse, qui paraîtra peut-être moins hardie si l'on songe que le Pseudo-Clément avait sans doute des attaches syriennes (Harnack, *Dogmengeschichte*, 3e éd., t. I, p. 296) : Θαλεία rappelle singulièrement l'hébreu ou syriaque טל (*ṭal*, rosée); et il semble qu'il y ait eu chez les Chananéens une divinité (masculine) du nom de Ṭal (Kerber, *Hebraeisch. Eigennamen*, p. 60). L'ingénieux écrivain chrétien aurait-il rapproché le nom grec du mot sémitique, et substitué à Θαλεία une pseudo-traduction? En ce cas le texte latin resterait plus fidèle à la tradition et sans doute plus voisin de l'original rhodien.

5. Même si l'identification de ce héros avec Melqart reposait sur une base

Digitized by Google

entre les Delloi et les Paliques, elle doit s'interpréter non par une parenté mythologique, mais par un rapprochement entre les particularités physiques des deux *salse*.

La légende de la naissance des Paliques, telle que nous l'avons rapportée plus haut, est un conte étymologique de basse époque : c'est une variante du thème du χάσμα, de la terre s'ouvrant pour recevoir ou rendre à la lumière des hommes et des dieux. Il en est de même du mythe du retour à la vie, signalé ou plutôt invoqué par Silénos : les résurrections divines (Adonis, etc.) ont ici servi de type. La forme la plus ancienne de ces légendes paronomasiques nous est fournie par l'*Aitna*, et, à raison de sa haute date[1], doit nous arrêter un instant. L'intention mythologique apparaît d'ailleurs clairement dans les mots mêmes[2] :

Ἦ καὶ Παλικῶν εὐλόγως μενεῖ φάτις;
πάλιν γὰρ ἥκουσ' ἐκ σκότους τόδ' εἰς φάος.

La conception d'Eschyle s'écarte visiblement de celle de ses successeurs : pour lui le *retour* des Paliques est un fait périodique et en quelque sorte actuel. Il songe sans doute aux dieux redoutables cachés au fond de leurs abîmes et toujours prêts à s'en élancer pour venger le parjure. — L'étymologie populaire ou savante ne crée pas, mais seulement adapte : mais ce serait peine perdue de rechercher ici, sous les récits des poètes ou des commentateurs, un substratum de croyance primitive.

Sur le serment prêté par les Paliques, sur l'asylie de leur sanctuaire[3] et la vénération religieuse qui l'entou-

solide (j'ai montré plus haut qu'il n'en est rien), on ne pourrait donc rien conclure pour les Paliques des textes relatifs à Pédiakratès. Les spéculations de Mayer (Roscher, *Lexikon*, II, 1486 et suiv.) sont un tissu d'erreurs.

1. L'*Aitna* d'Eschyle est antérieure à 472 (Wilamowitz-Moellendorf, *Hermes*, 1897, p. 395).

2. Macrobe dit avec justesse, à ce propos : *Interpretationem nominis eorum, quam Graeci* ἐτυμολογίαν *vocant, expressit* (*Aeschylus*) *verbis suis* (V, 19).

3. Diodore, XI, 90; Polémon, *ap.* Macrob., V, 19; Pseudo-Aristote, § 57. On pourrait être tenté de rappeler ici les pratiques analogues usitées à Aphaca (Zosime, I, 58), dans le pays des Arabes (Damascius, *Vita Isidori*, 199) et du Hadramaout contemporain (Robertson Smith, *Religion of the Semites*, 2e éd.,

Digitized by Google

rait[1], sur leur oracle[2], nous possédons des détails circonstanciés et pittoresques, mais impropres à nous aider à la caractérisation des dieux.

C'est épuiser la liste de nos informations sur les Paliques que citer la notice de Varron sur leur rôle nautique, interprétée plus haut; celle de Servius[3] sur la suppression des sacrifices humains qui leur étaient primitivement adressés (explication, sans aucune valeur historique, du *placabilis ara Palici*); enfin le renseignement obscur donné par le même Servius sur Jupiter transformant en aigle *le* Palique, pour le soustraire à la haine de Junon.

V. Résumons les conclusions de cette étude :

1° Les Delloi et Paliques constituent deux groupes divins distincts; les premiers étant les dieux des cratères volcaniques d'Éryké (lac Fittija), les seconds ceux d'un sanctuaire de Paliké (Salinetta de Paternò).

2° Le culte de ces dieux chthoniens remonte sans doute aux premiers habitants de l'île. Celui des Paliques a été influencé par un culte phénicien.

3° La paronomasie et les combinaisons de commentateurs expliquent la majeure partie des légendes relatives aux Paliques[4].

II. — Hadranos

Le père des Paliques est appelé Zeus par Eschyle, Clément Romain, Macrobe, Servius; dans la seconde légende généalogi-

p. 179), et conclure à un vestige de l'action sémitique. Mais des rites ou ordalies semblables ont été relevés par Frazer (Pausanias, t. III, p. 388) en Angleterre, en Laconie (Pausanias, t. III, 23) et jusqu'en Birmanie.

1. Hésychius, s. v. κρείττονας. Max. Mayer a rendu probable (Roscher, II, 1488-89) l'opinion que le passage vise les Paliques.

2. Xénagoras, *ap.* Macrob., V, 19, 26.

3. Servius, *Ad Aeneid.*, IX, 581.

4. Je dois des remerciements à M. Fouqué, membre de l'Institut, qui a bien voulu me communiquer divers renseignements sur la région de Paternò, qu'il a visitée et étudiée, et mettre à ma disposition la belle collection vulcanographique qu'il a constituée au Collège de France.

Digitized by Google

que reproduite par Servius, ce nom est remplacé par celui de Vulcain. Ces appellations sont visiblement le produit d'une identification d'une divinité sicilienne avec deux figures du panthéon hellénique. Sans Hésychius[1], nous ignorerions que c'est Hadranos qui se dissimule sous ces vocables d'emprunt[2].

C'était un grand dieu, adoré, nous dit Plutarque[3], dans toute la Sicile. Du pied de l'Etna, ancien déjà quand Denis l'Ancien fonda dans son voisinage, en l'an 400, la ville d'Hadranon[4], son culte s'étendit dans toutes les directions. Halaisa possédait, au milieu de ses champs, un Hadraneion[5]. Les Mamertins trouvèrent le culte du dieu installé à Messine, ou empruntèrent à quelque

1. Hésychius, s. v. Παλικοί. — Le témoignage du lexicographe ne serait pas isolé, si on pouvait invoquer avec certitude un séduisant rapprochement du texte du Pseudo-Clément avec une curieuse monnaie à inscription sémitique. Il s'agit d'une médaille du British Museum d'origine inconnue, publiée ou étudiée par le duc de Luynes, *Numismatique des Satrapies*, pl. IV; Six, *Numismatic Chronicle*, 1877, p. 229 et 1878, p. 124; Babelon, *Perses achéménides*, p. LXVI. Elle porte au droit une tête, coiffée du casque corinthien, identique à celle des bronzes des Mamertini qui portent l'inscription ΑΔΡΑΝΟΥ (cf. *infra*. L'attribution à Hadranos d'une tête semblable figurée sur les monnaies de Syracuse, proposée par Six et Babelon, est moins probable. Voir Holm, *Geschichte Siciliens*, III, p. 659, n° 321). Au revers est représenté un dieu assis sur un char ailé et tenant à la main un épervier : or c'est la forme de cet oiseau que prit Zeus-Hadranos quand il rendit mère Thaleia (Clément, *l. c.*). Il faudrait sans hésitation voir dans le dieu à l'épervier une représentation du dieu-épervier, père des Paliques, si l'inscription de la médaille ne compliquait la question : le nom יהו qu'elle livre ne peut guère être que celui du dieu des Juifs, Jahvé, et il soulève des problèmes que je ne puis aborder ici.

2. Vulcain n'est pas un dieu distinct et représente comme Zeus l'ἐπιχώριος δαίμων d'Hadranon. En effet Élien, avant de rapporter (*De nat. anim.*, XI, 20) les détails caractéristiques donnés par Nymphodore sur les chiens d'Hadranos, donne (*ibid.*, XI, 3) des renseignements analogues sur les chiens d'un temple d'Héphaistos, situé dans la région de l'Etna (ἐν Αἴτνῃ). Y avait-il autour du volcan deux grands sanctuaires possédant chacun une meute sacrée? Le fait est d'autant moins probable que tout indice fait défaut d'un temple particulier à Hephaistos et Holm et Freeman ont supposé avec raison (*Geschichte*, I, p. 94; *History*, I, p. 186, n. 1 et 187 et n. 2) que le premier texte d'Élien s'applique, comme le second, à Hadranos : cette opinion est confirmée par le témoignage de Servius qui fait de Vulcain le père des Paliques. Élien et Servius, trompés par deux identifications différentes, ont servilement juxtaposé deux relations du même fait.

3. Plutarque, *Timoléon*, 12.

4. Diodore, XIV, 37.

5. *C. I. G. I.*, 352.

Digitized by Google

cité sicilienne le type à son nom qui orne leurs monnaies[1]. Le nom d'Hadranodoros, porté par le gendre d'Hiéron II[2], indique qu'il n'était pas inconnu à Syracuse. Si le bourg d'Hadranôn, attaqué par les Romains au cours de la première guerre punique[3], est réellement distinct de l'Hadranon Symaithos[4], il atteste sans doute la propagation du culte d'Hadranos jusqu'à l'ouest de la Sicile.

Les assimilations d'Hadranos avec Zeus et Héphaistos nous renseignent sur les attributs propres d'Hadranos; la première s'explique par son rôle de divinité suprême (adorée dans toute l'île et à laquelle on rattachait par la filiation des génies aussi vénérés que les Paliques) ou, moins probablement, par le caractère solaire[5]. La seconde se basait, soit sur une relation présumable avec l'Etna, soit peut-être seulement sur une interprétation du feu inextinguible qui brûlait dans son temple[6]. Si c'est bien une lance que tenait à la main la statue du sanctuaire d'Hadranon[7], il faut reconnaître au dieu un caractère guerrier.

Ces maigres données ne sont guère propres à orienter la recherche dans la question de l'origine du culte d'Hadranos. Les chiens qui gardaient son sanctuaire et dont Élien vante le merveilleux discernement font, il est vrai, penser à leurs congénères du temple de Kition[8]; mais le caractère sacré de ces animaux et leur entretien dans les sanctuaires est trop généralement

1. R. St. Poole, *Catal. gr. coins, Sicilia*, p. 109, nos 1 et 2; Head, *Historia Numorum*, p. 136; Holm, *Geschichte*, III, p. 688, no 445. Cette monnaie, déjà signalée à propos de la médaille de יהו (dont elle n'est certainement pas le prototype) date des premières années de l'occupation de Messine (287, d'après Holm, *l. c.*, p. 685, où il est traité aussi des origines du monnayage mamertin).

2. La forme exacte du nom a été établie par Letronne, *Mémoire sur l'utilité... des noms propres grecs pour l'histoire et l'archéologie* (*Mémoires Acad. Inscr.*, XIX), p. 42.

3. Diodore, XXIII, 4.

4. Voir Holm, *Geschichte*, t. III, p. 342.

5. Le dieu à l'épervier de la médaille de יהו semble bien avoir des attributs solaires (Babelon, *l. c.*, p. LXVI).

6. Élien, *Nat. anim.*, XI, 3.

7. Plutarque, *Timoléon*, 12. Le fait semble corroboré, suivant une remarque de Freeman (*History*, I, p. 184), par le casque que porte la figure de la monnaie mamertine d'Hadranos.

8. *C. I. S.*, pars prima, t. I, 86 A, B. Cf. Halévy, *Revue des Études juives*, 1881.

Digitized by Google

constaté[1] pour qu'on puisse voir dans ce seul fait un indice de sémitisme.

Pourtant, la difficulté de rattacher le nom aux langues italiques[2] a depuis longtemps incliné la critique à lui chercher une étymologie phénicienne. Déjà Bochart[3] retrouvait dans Hadranos le dieu syrien ou phénicien 'Adar. Movers[4] a accumulé, en faveur de l'origine asiatique, une masse incohérente de rapprochements empruntés à tous les lexiques de l'Asie antérieure.

D''Adar à Hadranos il y a assez loin, et l'explication sémitique ne pouvait rester qu'une hypothèse invraisemblable jusqu'au jour où il serait possible de signaler en pays sémitique l'équivalent exact du nom du dieu sicilien. Le texte syriaque du pseudo-Méliton[5] a comblé la lacune en révélant le nom du dieu d'Hiérapolis, parèdre d'Atargatis, *Hadran*. L'inscription latine de Hochmaea, trouvée aux environs de Ba'albek[6], et qui l'appelle Hadran et Hadaran[7], montre que son culte s'étendait jusqu'à l'extrémité méridionale de la Syrie des Gentils. Si notre rapprochement est exact, c'est ce dieu originaire, comme le Ba'al Palik,

1. Freeman (*History*, I, p. 187) signale, à propos d'Hadranos, les chiens de Canterbury et du Saint-Bernard. Cf. S. Reinach (*Revue arch.*, 1884, II, p. 129); Gaidoz (*ibid.*, p. 217); Clermont-Ganneau, *Recueil d'arch. orient.*, t. I, p. 235; Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, Tafelband LXIX, nos 30 et 44, Textband, p. 88, fig. 47 et p. 153, fig. 156. Cf. Halévy, *Rev. Hist. Relig.*, XVII, p. 203.

2. Michaelis, *Paliken*, p. 66.

3. Bochart, *Phaleg et Canaan*, 534.

4. Movers, *Phoenizier*, I, p. 340. Suivi par Holm, *Geschichte*, I, p. 94. Sous la forme que lui donnent Movers et Holm, la théorie est insoutenable : Freeman la rejette, somme toute, avec raison, mais ses arguments sont puérils (*History*, t. I, pp. 188-9).

5. Cureton, *Spicilegium Syriacum*. p. 25 du texte, p. 44 de la traduction; Pitra, *Spicilegium Solesmense*, t. II.

6. Publiée par Halévy, *Revue sémitique*, 1896, p. 353, et le marquis de Vogüé, *Journal asiatique*, 1896, t. II, p. 325.

7. Vogüé suppose (*l. c.*, p. 326) que la forme exacte est Hadaran et que dans *Hadran* le lapicide a sauté un A. Il me semble plus probable qu'il s'agit d'un *a* très bref et qu'on pouvait exprimer ou omettre. C'est ainsi que Gamliel, forme orthographique du nom du maître de saint Paul, est transcrit par *Gamaliel* qui reproduit la prononciation populaire. — Le H initial du mot me semble justifier la substitution (proposée notamment par Hermann, *Opuscula*, VII, p. 322) de l'esprit rude à l'esprit doux en tête du mot Ἀδρανός. Le ה du mot sémitique peut se rendre des deux façons (הין, par ex., est transcrit εἴν, ἔν et ὖν).

Digitized by Google

de la Syrie intérieure[1], que les Sémites ont importé dans la vallée du Symaithos.

III. — Pédiakratès

Diodore raconte[2] que de son temps on adorait encore, en Sicile, les héros Leukaspis, *Pédiakratès,* Bouphonas, Glychatas, Butaias et Krytidas : Héraklès, quittant Kyané où il avait institué des fêtes en l'honneur de Koré, rencontra une armée sicane dont ils étaient chefs, la battit et les tua. — Nous savons, d'autre part, par Xénagoras[3], qu'une disette ayant éclaté, les Sicules demandèrent aux Paliques le moyen de la conjurer ; l'oracle prescrivit d'offrir un sacrifice à *Pédiokratès*, et la prospérité revint.

On reconnaît généralement l'identité du Pédiokratès de Xénagoras et du Pédiakratès de Diodore; mais on ne semble pas avoir reconnu que les deux relations se complètent et nous offrent les *membra disjecta* d'une légende unique, parallèle à celles qu'on racontait, à Sparte, sur Karnos, en Argolide sur Damia et Auxesia.

Pour expliquer l'origine des *Karneia* de Lacédémone, on disait[4] que Karnos était un devin acarnanien qui accompagnait l'armée dorienne en route pour le Péloponnèse et fut tué injustement, à Naupacte, par Hippotès, un des Héraklides. Pour le venger, Apollon envoya la peste sur l'armée : pour échapper au fléau, les Doriens instituèrent des rites expiatoires, dont les *Karneia* sont le renouvellement périodique.

Damia et Auxesia, vierges crétoises descendues dans l'Argo-

1. Faut-il voir dans l'importation de ces dieux de la Syrie intérieure en Sicile un signe de plus des relations de la côte phénicienne avec la Syrie de l'Oronte ? Ou devra-t-on attribuer leur culte aux *Palaistenoi* d'Appien, à des Cananéens sémites, mais non phéniciens ?

2. Diodore, IV, 23.

3. Macrobe. V, 19, 27. Diodore parle des Sicanes, Xénagoras des Sicules : ces deux termes ne correspondent certainement pas ici à des groupes ethniques particuliers, et désignent d'une façon générale les indigènes de l'île, opposés aux Grecs.

4. Les textes sur Karnos (dieu dont l'Apollon Karneios n'est qu'un doublet) ont été réunis en dernier lieu par Usener (*Rhein. Mus.*, LIII, p. 359).

Digitized by Google

lide, y furent tuées au cours d'une émeute[1]. A la suite de ce meurtre, la pluie cesse de tomber et la terre de porter des fruits; pour conjurer la famine, les gens d'Épidaure s'adressèrent à la Pythie qui ordonna d'élever des statues aux deux déesses.

Laïos est mis à mort par un inconnu : nous savons par la tragédie attique quel fléau s'abattit sur Thèbes. La Pythie en révéla l'origine et annonça qu'il ne prendrait fin qu'au jour où Thèbes serait lavée de la souillure du meurtre inexpié.

Il est facile d'établir le schéma du thème mythologique qui se cache sous ces variantes : mort violente du héros méconnu; famine ou peste; découverte de la cause du fléau (généralement déterminée par l'intervention d'un oracle qui indique les mesures réparatrices); institution du culte.

Un coup d'œil suffit à faire reconnaître que c'est la séquence qu'offre la légende de Pédiakratès, si nous mettons bout à bout les deux notices de Diodore et de Xénagoras. C'est après la bataille où succombe le héros qu'éclate la famine vengeresse, à la suite de laquelle les Siciliens, guidés par l'oracle, font le sacrifice, c'est-à-dire inaugurent le culte qui devait être pratiqué jusqu'à l'époque romaine[2].

Nous ne savons à quel district de l'île appartenait le culte de ce dieu, dont la diffusion n'a jamais dû être considérable; le renseignement de Diodore, suivant lequel la bataille eut lieu dans l'intérieur, au moment où Héraklès revenait de Kyané, est trop vague pour prêter à un essai de localisation.

Le nom grec de Pédiakratès et l'incorporation de son mythe dans la légende d'Héraklès ne prouvent pas que ce culte soit d'importation hellénique; même l'analogie fondamentale du mythe avec les mythes béotiens ou péloponnésiens n'autorise pas à conclure à une commune origine. Pédiakratès est, au même titre que Karnos, Damia et Auxesia, etc., un représentant

1. Pausanias, III, 30 et 32. Cf. Frazer, *Pausanias, ad loc.* Il faut encore ici, pour comprendre parfaitement le sens de la légende, rapprocher deux textes séparés.
2. Diodore, IV, 23.

Digitized by Google

de l'immense famille des *Korndämonen*; l'interprétation qu'à donnée Mannhardt[1] des mythes agraires où figurent ceux-ci convient également au héros sicilien.

Isidore Lévy.

1. Cf. Mannhardt, *Baumcultus*, surtout t. II, p. 254 et *Korndaemonen*, p. 45.

Digitized by Google

NOTES D'ARCHÉOLOGIE RUSSE [1]

IV

LES TUMULUS DU GOUVERNEMENT DE SAINT-PÉTERSBOURG [2]

M. Ivanovski a exploré la région de Saint-Pétersbourg pendant quinze ans, d'abord de 1872 à 1885, puis en 1891. Le nombre des tumulus fouillés par lui s'élève à 6.000 environ. La mort empêcha le savant archéologue d'étudier et de publier lui-même les nombreux matériaux qu'il avait recueillis. Cette tâche incomba à M. Spitzine, membre de la *Commission archéologique Impériale*. Le volume que nous allons analyser contient les résultats de son étude.

Sauf une certaine quantité d'objets se rapportant soit au VIIIe, soit au XVIIe siècle, limites extrêmes de l'époque qu'embrassent les collections de M. Ivanovski, celles-ci se répartissent en deux catégories à peu près égales, dont l'une comprend les objets du XI et du XIIe siècle, l'autre ceux du XIIIe et du XIVe. Les sépultures de ces deux époques se distinguent nettement. Dans celles du XIe et du XIIe siècle notamment, on voit subsister encore, bien qu'à l'état de survivance seulement, les coutumes funéraires qu'on a observées dans les tumulus des régions de Pskov et de Vitebsk, où la cérémonie semble avoir été celle-ci : on asseyait le mort sur le sol, l'appuyant du dos contre un tas de pierres et le soutenant dans cette position à l'aide

1. Voir la *Revue archéologique* de juillet-août, septembre-octobre 1898; janvier-février 1899.

2. Spitzine, *Matériaux pour servir à l'archéologie de la Russie*, t. XX (1896) En russe.

Digitized by Google

de plusieurs planches mises des deux côtés du corps; puis on brûlait le tout et, sur les cendres, on érigeait un tumulus.

Dans les sépultures explorées par M. Ivanovski, les exemples de cadavres brûlés sont très rares. Sur 2.500 tumulus de cette catégorie, 25 à peine en contenaient. Généralement, les morts n'étaient pas incinérés, mais on les plaçait sur une couche de cendres, toujours dans la position assise et appuyés — du dos et de la tête seulement — contre un petit tas de pierres, les pieds tournés vers l'orient, les mains jointes sur le bas-ventre. La base des tumulus érigés sur les cendres était cerclée de grosses pierres (fig. 1).

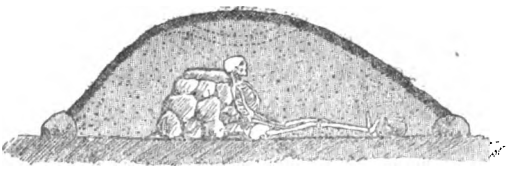

Fig. 1. — Coupe d'un tumulus des environs de Saint-Pétersbourg.

Les hommes et les femmes étaient enterrés avec les objets qui leur avaient appartenu et dans leurs vêtements de parade ou d'usage quotidien. Aux pieds des morts, on plaçait un pot contenant de la nourriture, à en juger par les restes de grains et d'os qu'on y a remarqués dans plusieurs cas. Plus rarement, ces pots étaient posés à côté ou au chevet du cadavre. Parfois on construisait au-dessus une voûte en dalles, que l'on recouvrait ensuite de terre pour former un tumulus.

Les objets exhumés par M. Ivanovski montrent que les ornements de femmes au XIe et au XIIe siècle consistaient en anneaux de tempes, couronnes, boucles d'oreilles, colliers de perles de verres, pendeloques, chaînettes, boucles, enfin en bagues et en bracelets. Les hommes ne portaient généralement que des boucles de poitrine et des ceintures auxquelles ils attachaient leur couteau, leur pierre à aiguiser et leur briquet. Ils n'avaient que rarement des bagues et des bracelets. Outre ces objets, on

Digitized by Google

trouve, à côté des squelettes de femmes, des couteaux et des faucilles. Les squelettes d'hommes étaient accompagnés d'armes : épées, pointes de lances et de flèches, haches. — « En somme, objets peu nombreux, peu variés et d'apparence pauvre; les motifs n'ont rien d'original », observe M. Spitzine. Malgré cela, il n'a pas relevé moins de 38 types de perles en verre, 38 types de pendeloques, 19 types de boucles, 17 types de bracelets, 12 types de bagues, etc.

Les monnaies trouvées dans les sépultures de cette première catégorie indiquent le XIe siècle comme date de l'érection des tumulus. Cette estimation chronologique se trouve confirmée par la comparaison des antiquités qu'a exhumées M. Ivanovski avec celles des sépultures de Novgorod, de Tver, de Kostroma, d'Yaroslav et de Moscou. Les unes et les autres offrent beaucoup d'analogies très proches, et les monnaies recueillies dans les tumulus des régions que l'on vient d'énumérer sont aussi du XIe siècle.

Il est un peu plus difficile de se prononcer sur le caractère ethnique de la population qui a laissé les sépultures explorées par M. Ivanovski. Mais tout porte à croire que cette population était essentiellement russe. En effet, la coutume d'enterrer les morts dans la position assise, que nous avons constatée dans les sépultures de la région de Saint-Pétersbourg, s'observe également dans les tumulus de Pskov, de Vitebsk, de Valdaï et de Novgorod. De même, la manière de placer le mort sur une couche de cendres, dans un tumulus cerclé de grosses pierres à la base, est très familière aux anciens habitants des régions de Tver, d'Yaroslav, de Smolensk, de Kostroma, de Vladimir. D'autre part, les objets des tumulus fouillés par M. Ivanoski sont analogues à ceux des sépultures de Vitebsk, de Pskov, de Moscou, de Kalouga. On est donc, en quelque sorte, forcé de conclure que les tumulus qui nous occupent ont été érigés par une population russe. Mais, d'autre part, la région explorée par M. Ivanovski faisait partie du territoire de la république de Novgorod et était occupée par un peuple finnois, les Vodi. Ceux-ci avaient pu emprunter à leurs

Digitized by Google

voisins de Novgorod leurs rites et coutumes funéraires, ainsi que leurs objets d'usage familier, de sorte que nous nous trouvons peut-être ici en présence de sépultures finnoises. Il est fort probable qu'une partie, au moins, de ces tombes appartiennent, en effet, aux Vodi. Mais est-ce certain? Et, si oui, quelle est cette partie? C'est ce que de nouvelles recherches archéologiques et peut-être des mensurations anthropologiques pourront seules établir.

Dans les tumulus du XIIIe et du XIVe siècle, les cadavres sont placés, toujours assis, dans une fosse ovale et profonde d'environ 0m,70. Très souvent la fosse était encore plus plate; dans ces cas, on adossait le cadavre à une grosse pierre. Souvent aussi, les morts étaient entièrement couchés et recouverts de la terre ou du sable extraits de la fosse que l'on avait creusée pour la tombe; sur le petit monticule ainsi formé, on étendait une couche de cendres et de charbons provenant du bûcher allumé pour préparer les repas funéraires, et enfin on érigeait le tumulus, à la base duquel on disposait quatre ou six grosses pierres, tandis qu'au sommet on plantait souvent une croix en pierre. Aux pieds des cadavres on déposait généralement des pots.

M. Spitzine estime qu'il faut rapporter à la même époque les sépultures où l'on voit les squelettes couchés à la base ou au-dessus de la base du tumulus (sans fosse creusée). Du même temps sont les tombes sans tumulus, simples mamelons très bas, à base très large, cerclés d'une rangée de grosses pierres et recouvrant une fosse peu profonde où gît le squelette. Parfois, les grosses pierres sont disposées en rectangle.

Pour déterminer l'âge des tumulus de cette seconde catégorie, on n'a recueilli qu'une seule pièce de monnaie, celle de l'évêque de Dorpat Henri de Feldé (1355-1378). Mais la comparaison des objets trouvés là avec ceux exhumés ailleurs en compagnie de monnaies plus nombreuses, permet d'établir assez exactement l'âge des sépultures en question et de les rapporter au XIIIe et au XIVe siècles.

Quant aux objets plus anciens que M. Ivanovski a découverts

Digitized by Google

dans des tumulus à crémation, ils ne remontent pas au delà du VIIIe siècle et sont tous de provenance lithuanienne. Faut-il en conclure que les tumulus qui les ont fournis aient eux-mêmes été érigés par des Lithuaniens? On ne peut donner une réponse décisive. Ce qu'on peut affirmer, c'est que la population, lithuanienne ou non, qui a laissé ces sépultures, changea de mœurs vers le XIe siècle, de sorte que les objets exhumés dans ses tumulus constituent, à partir de cette époque, un ensemble homogène avec les antiquités des régions russes avoisinantes.

Parmi les tumulus fouillés par M. Ivanovski, il y en a vingt-quatre qui forment une catégorie à part. Ils sont situés dans la région que les Vodi habitent encore aujourd'hui. M. Ivanovski ne donne pas de renseignements sur les rites funéraires en usage chez les anciens habitants de ce pays. Mais les fouilles du professeur Viskovatov établissent que ces rites étaient les mêmes que chez les habitants russes du pays. En revanche, les objets trouvés là par M. Ivanovski révèlent une origine scandinave ou finnoise. C'est ce qui amène M. Spitzine à conclure, sans grande conviction d'ailleurs, que les constructeurs des vingt-quatre tumulus en question étaient des Vodi. Les sépultures sont pour la plupart du XIVe et du XVe siècles.

Enfin, M. Ivanovski a fouillé deux vieux cimetières. Les croix en métal trouvées sur la poitrine des squelettes sont du XVIIe siècle. Les autres objets sont plus anciens.

G. Katcheretz.

Nous donnons ici l'indication sommaire des planches de la publication russe.

Antiquités antérieures au XIe siècle.

Planche I, 7, 14. Boucles d'oreilles et anneaux de tempes.
— IV, 12, 17, 18, 22. Bracelets.
— VII, 12. Pendeloque de chaînette pectorale.
— VIII, 1, 10. Boucles.
— XII, 7, 9, 13. Boucles d'oreilles et anneaux de tempes.
— XIV, 12. Boucle ; 18. Pendeloque ; 28. Anneau de ceinture.
— XVI, 26. Anneau de ceinture.
— XVIII, 10, 1. Boucles.

Digitized by Google

*XI*e*, XII*e*, XIII*e* et XIV*e* siècles.*

PLANCHE I, 1, 2, 5, 6, 7, 10, 11, 13, 14, 16. A nneaux de tempes ; 14. Pendeloques ; 15. Bracelets ; 3, 4, 8. Boucles d'oreilles.

— II, 4, 5, 14. Anneaux de tempes ; 3, 5. Pendeloques ; 16. Colliers ; 11, 17. Bagues.

— III, 2. Bracelet ; 1, 5, 9, 10. Bagues ; 7, 13, 15. Bracelets.

— IV, 1, 2, 3, 9, 10, 11, 13, 14, 16, 19, 20, 22. Bracelets ; 4, 14. Perles en cuivre ; 7, 8, 21. Bagues.

— V, 26. Colliers ; 3, 4, 5, 6, 7, 9, 10, 12, 21, 24. Pendeloques ; 16, 18, 19, 20, 21, 27. Bagues.

— VI, 1, 2, 8, 9, 10, 11, 12, 14, 18, 19, 20, 22, 23. Pendeloques ; 3. Boucles.

— VII, 1, 2, 4, 5, 6, 7, 9, 10. Boucles ; 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21. Pendeloques.

— VIII, 1. Bracelet ; 2, 3, 10, 11, 12, 13. Boucles ; 4, 6, 7, 19. Accessoires de ceintures ; 5, 18, 19, 21, 22. Pendeloques.

— IX, 7, 8, 9, 10, 11, 14, 15, 18, 20. Boucles.

X, 3. Accessoire de ceinture ; 4, 5, 6, 11. Pendeloques ; 14. Boucle.

— XI, 14, 15, 18, 19, 20. Perles en cuivre ; 11. Pendeloque ; 12. Couteau ; 13. Gaine de couteau.

— XII, 18. Couronne de tête ; 1, 2, 4, 5, 6. Accessoires de couronnes de tête ; 7, 8, 9, 11, 12, 13. Boucles d'oreilles ; 14. Anneau de tempes ; 20, 27. Colliers ; 18, 30. Bagues ; 19, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 32, 33, 34. Pendeloques.

— XIII, 9. Perle en cornaline ; 7, 10, 12, 14, 17. Perles en cristal ; 3, 5, 10, 11. Pendeloques ; 22, 8, 21, 2, 24. Bagues.

— XIV, 13, 20, 21. Perles en verres ; 6, 25. Perles ; 16, 18. Pendeloques ; 17. Bouton ; 3, 5, 7, 12, 29, 30, 32. Boucles ; 19, 31. Boucles.

— XV, 8, 15, 17. Perles en cornaline ; 2, 16. Perles en argent ; 4. Chaînette ; 13. Pendeloques ; 18, 19, 20, 21. Boucles ; 5, 6. Accessoires de ceinture ; 3. Garniture de gaine.

— XVI, 5, 20, 23. Accessoires de ceintures ; 22, 24, 26. Boucles ; 19, 28. Bracelets ; 7. Bague ; 16. Tissus.

— XVII, 12. Perle en verre ; 20. Perles ; 14. Pendeloque ; 16. Quenouille ; 17. Clé ; 27. Briquet ; 13 *a*. Fer à cheval.

— XVIII, 1, 2, 4, 5. Pointes de flèches ; 11, 12. Harpons ; 15, 17, 20, 22, 25, 26. Pointes de lances ; 18. Epées en fer ; 9. Garniture de gaine de couteau ; 27. Briquet.

— XIX, 3. Peigne ; 15, 16. Pots ; 1, 11. Épées ; 6, 8, 9, 12, 18, 19, 20, 21, 22, 23. Haches ; 24, 25. Faucilles ; 26. Garniture de couteau.

Antiquités des sépultures des Vodi.

PLANCHE XV, 9, 10. Épingles de chaînette, type esthonien ; 24. Boucle de ceinture.

— XVI, 15. Tissu.

— XVII, 9. Ornement de poitrine ; 32. Épingle de chaînette en fer ; 28, 30. Épingle de chaînette en cuivre.

— XVIII, 10. Couteau ; 15, 21. Faucilles.

*XVI*e* ou XVII*e* siècle.*

— XVII, 5, 21, 22. Croix.

Digitized by Google

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 23 DÉCEMBRE 1898

L'Académie se forme en comité secret pour procéder à l'élection de sept correspondants, dont quatre nationaux et trois étrangers. Ont été élus correspondants nationaux : MM. Max Bonnet, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Montpellier; Paul Fournier, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Grenoble; Poulle, fondateur de la Société archéologique de Constantine; René Basset, professeur à l'École supérieure des lettres d'Alger. — Ont été élus correspondants étrangers : MM. Julius Euting, bibliothécaire de l'Université de Strasbourg; Dœrpfeld, directeur de l'École allemande d'Athènes; Oscar Montelius, professeur à l'Université de Stockholm.

M. Salomon Reinach annonce que M. Gsell, professeur à l'École supérieure des lettres d'Alger, a reconnu, sur un bas-relief provenant de Carthage, les copies des trois grandes statues de Mars, de Vénus et d'Octave Auguste qui ornaient à Rome le temple de Mars Ultor.

SÉANCE DU 30 DÉCEMBRE 1898

L'Académie procède à l'élection d'un président et d'un vice-président pour l'année 1899. Sont élus : président, M. Croiset; vice-président, M. de Barthélemy.

L'Académie désigne comme directeur de la Mission française permanente d'archéologie en Indo-Chine, M. Louis Finot, directeur-adjoint à l'École pratique des Hautes-Études et sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale.

L'Académie procède à l'élection des commissions suivantes : *Commission centrale administrative*. Sont élus MM. Ravaisson-Mollien et L. Delisle.

Commission des travaux littéraires. Sont élus MM. Ravaisson-Mollien, Delisle, Deloche, Perrot, Barbier de Meynard, Meyer, Maspero et d'Arbois de Jubainville.

Commission des antiquités de la France : MM. Delisle, Paris, Bertrand, Meyer, Longnon, Viollet, de Lasteyrie et S. Reinach.

Commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome : MM. Heuzey, Perrot, Paris, Foucart, Weil, Meyer, Boissier et Müntz.

Commission du Nord de l'Afrique : MM. Heuzey, Perrot, Barbier de Meynard, Boissier, Héron de Villefosse, Berger, Cagnat, Babelon.

Commission de la fondation Garnier : MM. Barbier de Meynard, Hamy, Devéria, Senart.

Commission de la fondation Piot : MM. Delisle, Heuzey, Perrot, Maspero, Saglio, de Lasteyrie, Müntz, Collignon.

Commission du prix Gobert : Delisle, Viollet, de Boislisle, Giry.

Digitized by Google

M. Ch. Joret fait une communication sur un fragment, mal compris jusqu'ici, des Histoires de Posidonius. Cet auteur dit qu'en Syrie, sa patrie, croissaient le *perseion* et le *bistakion*. Ce dernier arbre est le pistachier. Quant au *perseion*, on a voulu y voir le perséa, l'arbre sacré des anciens Égyptiens; mais c'est une erreur. Dans le passage de Posidonius, c'est du pêcher qu'il s'agit Cet arbre a été, comme son pays d'origine, la Chine, inconnu de l'antiquité jusqu'à la fin du IIe siècle a. C. Ce n'est donc pas Pline, comme on l'a cru jusqu'ici, mais Posidonius qui en a fait la première mention. — M. Clermont-Ganneau présente quelques observations.

M. Héron de Villefosse donne quelques détails sur la découverte d'un nouveau pan du mur antique dans la Cité, rue de la Colombe.

SÉANCE DU 6 JANVIER 1899

M. le Secrétaire perpétuel donne lecture d'une lettre de M. F. de Mély relative à la pancarte du cierge pascal de la Sainte-Chapelle de l'année 1327. Ces tableaux mentionnaient, outre les fêtes générales à toute l'Église, les anniversaires et les fêtes spéciales aux sanctuaires où ils étaient affichés. On comprend donc que celui de la Sainte-Chapelle donne plusieurs dates historiques ignorées jusqu'ici : la date de 1248, très probablement le 25 mars, comme date de l'apport du troisième envoi des reliques de Constantinople cédées par Baudouin à saint Louis ; et la date de 1240, comme date de la pose de la première pierre de la Sainte-Chapelle. De l'inscription de l'âge de Charles IV le Bel, on peut déduire sûrement qu'il était né en janvier 1295. Enfin, la mention de l'apport du chef de saint Louis à la Sainte-Chapelle permet d'expliquer une translation des reliques de ce roi de Monreale à Paris vers 1378, mentionnée par les Chroniques de Sicile et que l'on ne comprenait pas, parce qu'on croyait que tous les ossements du roi avaient été rapportés par son fils et que ce dernier n'avait laissé à la cathédrale de Monreale que les entrailles du défunt. — M. Delisle présente quelques observations.

M. Bréal fait une communication sur une lamelle d'ivoire découverte à Carthage par le R. P. Delattre. Cette lamelle porte une inscription en caractères étrusques que l'on peut transcrire ainsi : *mi piu melkarθ avieklKφ... na*. M. Bréal propose de traduire les derniers mots : *consacré* (ou *consacre*) *à Melkarth* (*par*) *K. F.* [*Ant*]*na*[*l*]. L'intérêt de cette inscription consiste dans la présence du nom de Melkarth, qui aurait eu des adorateurs italiotes.

L'Académie procède à l'élection des commissions suivantes :

Commission du prix de numismatique ancienne : MM. de Vogüé, Deloche, Schlumberger et Babelon.

Commission du prix Bordin (moyen âge et sujets proposés : *Étude sur la Légende dorée et sur les traductions d'auteurs profanes sous les règnes de Jean II et de Charles V*) : MM. Delisle, Paul Meyer, G. Paris et Longnon.

Prix extraordinaire Bordin (antiquité) : MM. Girard, Perrot, Boissier et Weil.

Prix Stanislas Julien : MM. Oppert, Maspero, Senart et Devéria.

Digitized by Google

Prix de Chénier (pour la meilleure méthode pour l'enseignement de la langue grecque) : MM. Girard, Bréal, Weil et Havet.

Prix Auguste Prost (histoire de Metz) : MM. d'Arbois de Jubainville, Longnon, de Boislisle et Giry.

Prix Lagrange : MM. Paris, Meyer, Longnon et Picot.

Prix Saintour (moyen âge) : MM. Saglio, de Lasteyrie, Müntz et Babelon.

M. Deloche insiste sur quelques questions soulevées dans un travail qu'il a publié sous ce titre : *Les archiprêtres de l'ancien diocèse de Limoges depuis le* XII*e siècle jusqu'en* 1790.

M. Salomon Reinach annonce que M. Degrand, consul de France à Scutari, a fait don aux Musées nationaux d'une collection d'antiquités découvertes dans une nécropole de l'Albanie, à l'est de Scutari. Une bague en argent, dont le chaton est orné d'une figure de Mercure, permet d'affirmer que cette nécropole appartient à une époque voisine des premiers temps de l'Empire. Parmi les autres objets, il y en a beaucoup qui présentent un caractère tout particulier et constituent une série très curieuse qui se rattache à celles qu'a fournies l'exploration des nécropoles de la Bosnie.

M. C. Jullian communique un mémoire sur les Saintes Victoires de Provence, celle de Volx (Basses-Alpes) et celle de la montagne célèbre des environs d'Aix. Il montre que, malgré la similitude des noms, celle de Volx est d'origine celtique et rappellerait le nom d'une déesse Voconce Andarta, que celle d'Aix viendrait du latin Venturius, qui est du reste également le nom latin du mont Ventoux, et que ni l'une ni l'autre n'ont par conséquent rien à voir avec la victoire de Marius. — M. Jullian lit à ce propos une lettre de M. F. Mistral.

SÉANCE DU 13 JANVIER 1899

M. Clermont-Ganneau communique, de la part du R. P. Germer-Durand, une inscription romaine récemment découverte en Palestine, sur une borne milliaire de la voie antique allant de Jérusalem à Bethléem. C'est une dédicace à l'empereur Macrin et à son jeune fils Diaduménien, associé par lui à l'empire, dédicace faite quelques mois seulement avant la fin tragique de ces deux personnages défaits et tués en Syrie même par les troupes d'Héliogabale.

M. Cagnat communique un troisième rapport de M. le lieutenant de vaisseau de Roquefeuil sur les sondages opérés par lui dans la baie de Carthage. Dans ce travail est décrite en détail la côte même, entre la pointe de Sidi-Bou-Saïd et le bout du musoir signalé par M. le Dr Courtet.

M. Eugène Müntz communique un mémoire sur l'iconographie du *Roman de la Rose*. Il établit que le Roman de la Rose a exercé une influence considérable sur l'art figuré et cite une cinquantaine de manuscrits enluminés et toute une série de tapisseries qui mettent en scène ces acteurs si populaires jusqu'en plein XVIe siècle, Bel-Accueil, Liesse, Male-Bouche, Faux-Semblant, etc. Ces personnifications se mêlent et se croisent avec le cycle parallèle des Vertus et des Vices, sans qu'il soit toujours facile de s'orienter parmi tant d'enchevêtrements. Mais ce sont surtout les succédanés du Roman de la Rose, le *Siège du*

Digitized by Google

château d'Amour, la *Cité des Dames* de Christine de Pisan, etc., qui ont inspiré les peintres et les sculpteurs. M. Müntz ne signale pas moins de quinze ivoires des XIVe et XVe siècles représentant le Siège du château d'Amour. Quant à la Cité des Dames, elle a entre autres servi de thème à deux importantes tapisseries de la collection de Sir Richard Wallace, dont la signification était demeurée lettre close jusqu'à ces derniers temps. Aux XVe et XIVe siècles, les héros et les héroïnes du Roman de la Rose se glissent dans un autre cycle mi-historique, mi-allégorique, les *Triomphes de Pétrarque*.

M. Paul Tannery communique un mémoire sur un cadran solaire vertical déclinant, de l'époque romaine, trouvé à Carthage. Il fait ressortir les caractères techniques qui le différencient soit des cadrans modernes, soit des cadrans grecs antiques du même type. La construction en est simplifiée aux dépens de l'exactitude théorique, mais sans inconvénients pratiques réels. L'exécution reste suffisamment soignée, et la restitution montre que le cadran a bien été construit pour la latitude de Carthage.

M. Philippe Berger communique une inscription trilingue, latine, grecque et punique, trouvée à l'Henchir-Alonim, en Tunisie par M. Dubos et envoyée par M. Gauckler. Cette inscription, l'une des plus anciennes inscriptions latines trouvées en Tunisie, donne lieu à un échange d'observations entre MM. Cagnat, Clermont-Ganneau et Berger.

M. Héron de Villefosse lit, au nom du R. P. Delattre, une note sur une découverte d'inscriptions récemment faite en Tunisie par le R. P. Heurtebise, supérieur de l'Orphelinat agricole de Saint-Joseph de Thibar. Parmi des ruines situées non loin de sa résidence et nommées Henchir-el-Fras (Tunisie), le R. P. Heurtebise a trouvé une douzaine d'inscriptions, parmi lesquelles trois dédicaces faites sous Sévère Alexandre, en l'an 229 p. C., par les *decuriones Gillitani*. Il en résulte que cette localité s'appelait *Gilli* ou *Gillium*. C'est là que s'élevait le *monasterium Gillitanum* connu par un texte du XIe siècle que Morcelli a eu le tort de vouloir corriger.

SÉANCE DU 20 JANVIER 1899

M. Th. Homolle, directeur de l'École française d'Athènes, écrit à M. le Secrétaire perpétuel pour offrir en hommage à l'Académie une étude de M. Élias Angelopoulos, ingénieur en chef des travaux du Pirée, sur la topographie antique des ports de Phalère, de Munychie et du Pirée.

M. Cagnat communique de la part de M. Besnier une inscription relevée par M. l'abbé Montagnon, curé de Lambèse, dans le jardin de la Maison centrale, où elle vient d'être découverte. C'est un règlement de collège militaire analogue à ceux que l'on connaissait déjà. Cette trouvaille prouve que le quartier où étaient bâties les salles de réunions de ces collèges s'étendait jusqu'à l'emplacement occupé aujourd'hui par les dépendances de la Maison centrale.

M. Heuzey présente la reconstitution en plâtre d'une très antique palette de scribe dont une partie existe en original au Louvre et dont les autres fragments ont pu être moulés, grâce à l'obligeance de M. Budge, au Musée Britannique.

Digitized by Google

Les moulages de deux autres palettes du même genre, trouvées récemment en Égypte par M. Quibell, proviennent d'un envoi de M. Flinders Petrie. Les trois monuments portent sculptées de curieuses scènes de chasse et de guerre; sur l'un d'eux figure un roi, antérieur pour le moins à la quatrième dynastie. Le style est celui de la première forme de l'art égyptien qui a été reconnue depuis peu et dont l'apparence asiatique a causé une vive surprise. M. Heuzey signale particulièrement une représentation fantastique tout à fait extraordinaire : c'est l'image d'un lion à cou de serpents, dont le dédoublement par couples affrontés forme un motif décoratif des plus bizarres. Or, le même motif se retrouve trait pour trait sur un cylindre du Louvre, acquis en 1877 et provenant de Mésopotamie. Sur ce cylindre on voit, de plus, au-dessus du groupe, planer la figure toute chaldéenne de l'aigle à tête de lion. Le rapprochement confirme de tous points les étroites relations de la primitive Chaldée avec la plus ancienne civilisation de l'Égypte. On arrive à se convaincre de plus en plus que cette civilisation est venue d'Orient avec une race asiatique, qui a fondé dans la vallée du Nil les premières dynasties historiques.

M. A. de Barthélemy lit un mémoire sur les origines de la féodalité et des lettres d'anoblissement. — MM. Deloche et Longnon présentent quelques observations.

SÉANCE DU 27 JANVIER 1899

M. Sylvain Lévi rend compte de la mission qu'il a entreprise, pour le Ministère de l'Instruction publique et l'Académie, dans l'Inde et au Japon. Dans l'Inde, M. Lévi a visité les antiquités du Kattiawar, Bénarès, les districts du Magatha célèbres dans la légende du Bouddha, puis il s'est rendu dans le Teraï népalais, au pied de l'Himalaya, sur le site de Kapilavastu. Le gouvernement népalais lui a accordé l'autorisation de visiter la vallée tout entière et M. Lévi en a rapporté une collection considérable d'inscriptions et de manuscrits anciens dont quelques-uns, encore inconnus, sont importants pour l'histoire du bouddhisme. Au Japon, M. Lévi s'est proposé surtout de rechercher les secours que les études indiennes peuvent tirer des documents et des traditions bouddhiques.

M. Heuzey complète par quelques observations la communication qu'il a faite à la séance précédente, sur une très antique palette de scribe conservée en partie au Musée du Louvre et en partie au Musée Britannique.

M. Clermont-Ganneau commente un décret rendu par la Ligue béotienne de Thèbes, au IVe siècle a. C., en faveur d'un Carthaginois. Dans cette inscription, que l'on ne connaît que par Procope, les noms propres sont très défigurés. M. Clermont-Ganneau y restitue des transcriptions exactes des noms de Hannibal et Asdrubal.

M. Héron de Villefosse communique une lettre du R. P. Delattre sur les derniers résultats des fouilles faites dans la nécropole punique située entre Bordj-Djedid et la colline dite de Sainte-Monique. Plus de 300 puits funéraires ont été déblayés et visités par le R. P. Delattre. Il y a recueilli un très intéressant mobilier funéraire dont il envoie les photographies. Il faut y signaler surtout la

Digitized by Google

lame d'ivoire avec inscription étrusque, où M. Bréal a reconnu le nom du dieu Melkart. Une patère en terre cuite peinte offre un intérêt particulier pour l'étude de cette nécropole; elle provient sans aucun doute d'une fabrique de l'Italie méridionale, probablement de l'Apulie, et semble remonter au IIIe siècle a. C.

SÉANCE DU 10 FÉVRIER 1899

M. Foucart continue la lecture de son mémoire sur la manière dont étaient traduits en grec les titres des magistrats romains à l'époque républicaine. Il montre que la traduction faite à Rome des actes officiels comme les sénatus-consultes diffère de celle qui était en usage dans les monuments rédigés en Grèce. Il indique ensuite les données que peut fournir cette constatation pour fixer la date ou l'identité de plusieurs gouverneurs des provinces d'Asie ou de Macédoine.

M. Émile Guimet présente des étoffes antiques trouvées dans les tombes d'Antinoé (Égypte). Des coussins brodés sur lesquels reposaient les têtes de dames romaines sont datés par les coiffures des masques de plâtre reproduisant les portraits des défuntes : on y reconnaît les modes suivies depuis Hadrien jusqu'à Septime Sévère. — Les soieries très fines qui garnissaient les caftans des tombes de l'époque byzantine devaient, pour la plupart, être plus anciennes que les costumes qu'elles ornaient. On a utilisé, en les coupant, sans tenir compte des décors, d'anciennes étoffes de style asiatique, où on remrque des chevaux ailés et des mouflons harnachés, de style sassanide. — Les étoffes coptes, plus grossières, paraissent postérieures aux costumes byzantins.

M. Héron de Villefosse achève la lecture du rapport du R. P. Delattre sur les fouilles qu'il poursuit à Carthage.

M. Clermont-Ganneau présente de la part du Dr Lortet, doyen de la Faculté de médecine de Lyon, un très ancien cachet phénicien recueilli par lui à Aphka, dans le Liban, près des sources du fleuve Adonis. Il y déchiffre le nom du possesseur *Milk-Yaazor*, signifiant littéralement « que le dieu Moloch soit secourable » et il s'appuie sur la forme grammaticale de ce nom pour proposer une nouvelle explication de tout un groupe de noms propres congénères qui figurent dans la Bible et qui sont semblablement composés d'un nom divin combiné avec une racine verbale, du type *Eliezer*, à vocaliser peut-être, par analogie, en *El-yaazor*.

SÉANCE DU 16 FÉVRIER 1899

M. Croiset, président, annonce la mort de M. Félix Faure, président de la République, et lève la séance en signe de deuil.

SÉANCE DU 24 FÉVRIER 1899

M. le Ministre de l'Instruction publique adresse à M. le Secrétaire perpétuel divers documents provenant de la mission Dutreuil de Rhins. Ce sont deux manuscrits turcs (Teskereh de Mahmoud Kerem Kabouli et Légende d'Imâm

Digitized by Google

Haçân Askeri) et une collection de manuels de métiers pratiqués dans le Turkestan chinois (28 cahiers).

M. Babelon lit une notice sur les monnaies que le satrape Oronte fit frapper en Asie-Mineure, comme chef de l'insurrection contre Artaxerxès II Mnémon, en 362 a. C. Les plus remarquables de ces monnaies sont un statère d'or conservé au Musée Hunter à Glasgow, et un statère d'argent du Musée Britannique. Cette dernière pièce prouve qu'Oronte usurpa le titre de roi. Ces monnaies donnent l'effigie du satrape : c'est un des plus beaux portraits de la numismatique grecque tout entière.

M. Boissier communique le télégramme suivant de M. l'abbé Duchesne, directeur de l'École française de Rome : « Les travaux entrepris par la municipalité romaine ont fait découvrir plus de 250 fragments du célèbre plan de Rome, dans un mur de la Renaissance, près du palais Farnèse. » — M. Boissier expose ensuite les résultats des fouilles que M. le Dr Carton vient d'exécuter au théâtre de Dougga. Les voûtes qui portaient la mosaïque de la scène ont été dégagées et en partie conservées. Un intéressant dispositif permettait de voir, par une meurtrière, ce qui se passait sur la scène et d'en avertir les acteurs ou les personnages placés dans l'hyposcenium. Des trappes au centre de la mosaïque s'ouvraient dans le sol de la scène, où on a aussi retrouvé les traces de feuillures destinées à recevoir des décors mobiles. Parmi les sculptures découvertes, on note une tête colossale, en marbre blanc, de l'empereur Lucius Verus. — M. Boissier émet le vœu que M. le Dr Carton, qui a complètement découvert l'intérieur de ce bel édifice, ait la possibilité d'en dégager les abords et d'y faire quelques travaux d'entretien urgents.

M. Marcel Schwob annonce qu'il a retrouvé à la Bibliothèque nationale une copie exécutée après 1485 d'un journal des greffiers de la Tournelle criminelle. Cet important document, qui va être publié, renferme, outre deux mentions relatives à la prise et au supplice de Jeanne d'Arc, l'arrêt par lequel le Parlement annula, le 5 janvier 1463, un jugement de Jacques Villiers de l'Isle-Adam, prévôt de Paris, et de son lieutenant-criminel, qui condamnait François Villon à être pendu et étranglé. Sur l'appel interjeté par le poète, iniquement puni pour une rixe à laquelle il n'avait pas pris part, le Parlement révoqua la sentence; mais, eu égard à la mauvaise vie dudit Villon, il le bannit à dix ans de la ville, prévôté et vicomté de Paris. Cette condamnation, dont on cherchait vainement la date depuis le temps de Marot et de Rabelais, est postérieure de plus d'un an à la composition du *Grand Testament*. Quatre poèmes de Villon y font allusion. En particulier, dans la *Ballade de l'Appel*, le poète regrette de n'être pas, comme le roi Hugues Capet, « extrait de boucherie », déclarant qu'on ne l'eût pas en ce cas mis à la torture (*fait boire en cette escorcherie*). C'est que Pierre de La Dehors, le lieutenant-criminel entre les mains duquel il était tombé, descendait d'une vieille famille parisienne de bouchers. Avant d'avoir été désigné par Louis XI pour les fonctions qu'il remplit si cruellement à l'égard de Villon, lui-même était l'un des maîtres-jurés de la Grande Boucherie de Paris. — La découverte de M. Schwob confirme une hypothèse défendue depuis longtemps par M. Gaston Paris.

Digitized by Google

M. de Mély communique les recherches qu'il a faites sur la distribution des épines de la Sainte-Couronne. Au commencement de ce siècle, on n'en connaissait que 27; M. de Mély a réuni des textes qui en mentionnent 560. Il y eut trois centres de distribution, Jérusalem, Constantinople et Paris. M. de Mély étudie d'abord les épines apportées en France en 1239, et engagées, puis cédées en 1247 par Baudouin à saint Louis, qui fit construire la Sainte-Chapelle pour les y conserver. Saint Vincent Ferrier dit que les épines qui garnissaient la couronne étaient au nombre de 72, et M. de Mély a trouvé 69 épines authentiquement offertes par les rois de France aux princes, aux cathédrales, aux abbayes de l'Europe entière.

SÉANCE DU 3 MARS 1899

M. Héron de Villefosse communique une lettre de M. Dissard, conservateur du Musée de Lyon, relative à une intéressante découverte épigraphique récemment faite en cette ville. Dans la démolition d'une maison du quartier Saint-Paul, on a retrouvé une inscription autrefois signalée par Gabriel Symeoni comme étant sur le côteau de Fourvière, non loin de l'Antiquaille. Il s'agit d'un fragment important du monument élevé dans l'enceinte de l'Assemblée des trois provinces de Gaule en l'honneur d'un prêtre à l'autel de Rome et d'Auguste, Sex. Julius Thermianus, et de sa famille (*C. I. L.*, t. XIII, n. 1676). Un monument analogue était à Sens, patrie de Thermianus, et presque tous les fragments en ont été retrouvés (*ibid.*, n. 2940). Le fragment découvert à Lyon est ainsi conçu : *Sexto Julio* | *Sextiliano* | *filio*. Symeoni n'avait pas transcrit la troisième ligne, et, d'autre part, Sextilianus ne figurant pas sur le monument de Sens, on se demandait quel était le degré de sa parenté avec le prêtre Thermianus. L'hypothèse de M. Léon Renier est aujourd'hui confirmée par le monument de Lyon : Sextilianus était le fils de Thermianus.

(*Revue critique.*) Léon Dorez.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

SÉANCE DU 2 NOVEMBRE 1898

M. Corroyer fait une communication sur la cathédrale de Saint-Front de Périgueux.

M. Omont fait part à la Société des résultats de la Conférence internationale tenue récemment à Saint-Gall (Suisse) pour étudier les moyens d'assurer la conservation des plus anciens et des plus précieux manuscrits.

M. le commandant Mowat fait une communication sur un bas-relief représentant saint Julien le Pauvre et sur une statue de Charlemagne conservée dans cette église.

M. Cagnat donne lecture d'une note de M. l'abbé Morillot, curé de Sombernon, sur un autel votif dédié aux Déesses-mères.

M. Michon signale une statue funéraire de basse époque grecque que l'on a prétendu à tort avoir été découverte à Clichy.

SÉANCE DU 9 NOVEMBRE 1898

M. le Dr Haseloff, de Berlin, lit un mémoire sur les peintures du Psautier, dit de Saint Louis, que possède M. Rustin, de Coniston Lake (Angleterre) et compare l'ornementation de ce manuscrit avec celle de différents volumes exécutés pour le roi saint Louis.

M. Babelon communique un moulage conservé au Musée Britannique du grand médaillon d'or de Justinien qui a disparu lors du vol fait en 1831 au Cabinet des Médailles.

M. Prou propose une nouvelle lecture de l'inscription de la châsse dite de Mummole, conservée à Saint-Benoît-sur-Loire.

M. Em. Molinier communique un coffret en ivoire sculpté, récemment acquis par le Musée du Louvre et qui constitue un des plus beaux spécimens de l'art arabe implanté en Espagne. Il présente en même temps un magnifique oliphant en ivoire sculpté du VIIIe ou IXe siècle.

M. Héron de Villefosse donne lecture de différentes communications de MM. l'abbé Hamard, Brassard, Dourif et le capitaine Espérandieu.

SÉANCE DU 23 NOVEMBRE 1898

M. Omont fait une communication sur le projet qu'avait eu Peiresc, en 1622, de faire graver et de publier les miniatures du célèbre manuscrit de la *Genese* de Cotton.

M. le comte de Lasteyrie donne lecture d'une note de M. de Romejoux sur deux statuettes gallo-romaines découvertes à La Bresly près de Villeron (Vaucluse).

SÉANCE DU 30 NOVEMBRE 1898

M. E. Michon lit un mémoire sur deux monuments conservés au Musée de

Digitized by Google

Montauban. Le premier est une statuette antique d'Éros bandant l'arc, qui a jadis figuré dans les galeries du Louvre ; le second est un petit monument de marbre brun, surmonté de trois bustes barbus, avec l'inscription : DIIS PROPI. M. HERENNI VIVATIS. On connaît plusieurs exemplaires de ce petit monument qui n'est point antique.

M. Maurice fait une communication sur quelques monnaies nouvelles de Constantin le Grand.

M. S. Berger commente quelques peintures du *Codex Rossanensis* des évangiles qui viennent d'être récemment publiées par M. le Dr Haseloff.

SÉANCE DU 7 DÉCEMBRE 1898

Élection du Bureau pour l'année 1899.

Président : M. Émile Molinier; 1er *vice-président*, M. Max. Collignon ; 2e *vice-président*, M. E. Babelon; *secrétaire*, M. le baron de Baye; *secrétaire-adjoint*, M. le vicomte Delaborde.

M. Edgar Mareuse entretient la Société de l'enseigne en bois représentant le passage de la Seine par saint Julien, qui n'a jamais été placée dans l'église de Saint-Julien-le-Pauvre, mais a toujours été placée sur la maison qui portait le nom de l'*image de Saint-Julien*. Cette enseigne est aujourd'hui au Musée Carnavalet.

M. E. Molinier communique la photographie d'un dessin artistement exécuté au début du XVIe siècle à l'occasion de la modification du costume des chevaliers de l'ordre de Saint-Michel.

M. l'abbé Thédenat donne lecture d'une note de M. G. Saige tendant à restituer à Barre des Cévennes la monnaie mérovingienne à la légende BARRO CAITSO attribuée à Bar (Corrèze).

M. Babelon communique les moulages de deux pierres gravées trouvées en France et récemment acquises par le Cabinet des Médailles.

SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 1898

M. Maurice communique quelques monnaies nouvelles de Constantin le Grand conservées dans les Musées de Londres et de Vienne.

M. Prou communique la reproduction de fragments d'étoffes anciennes récemment découvertes par M. l'abbé Chartraire dans le trésor de la cathédrale de Sens. Sur ces fragments d'étoffes on voit figurée une partie de la vie de Joseph avec légendes grecques en lettres onciales.

M. Schlumberger insiste sur l'importance de ces fragments dont il serait porté à reculer la date jusqu'au VIIe ou VIIIe siècle.

M. de La Tour présente quelques remarques au sujet de la médaille du Christ récemment signalée par M. Boyer (d'Agen.) Il rapproche cette pièce d'un médaillon de facture analogue gravé à Rome à la fin du XVe siècle par le Milanais Gio.-Antonio Rossi. Ce devait être une sorte de médaille d'identité portée par les Juifs convertis.

M. S. Berger lit un mémoire de M. Léon Germain sur la médaille de plomb découverte à Saint-Livrade (Tarn-et-Garonne) et signalée dans la séance du

Digitized by Google

du 13 juillet dernier. Cette médaille n'est aussi autre chose qu'un talisman ou une médaille destinée à être distribuée à des Juifs convertis.

M. Caron communique une série de pièces inédites relatives à la construction des Tuileries datées de 1563 à 1570 et restées jusqu'ici inédites.

M. J.-J. Marquet de Vasselot communique les photographies d'un coffret-reliquaire conservé dans le trésor de l'église abbatiale de Quedlimbourg (Saxe prussienne) et qui est orné de plaques en ivoire sculptées du xe siècle.

SÉANCE DU 21 DÉCEMBRE 1898

M. l'abbé Thédenat donne quelques renseignements sur les travaux qu'on exécute en ce moment au Forum romain et sur les découvertes faites dans les temples de Vesta et de César.

Il donne ensuite lecture d'une note de M. l'abbé Marchand relative à l'identification de *poypes* de la Bresse avec les mottes féodales.

M. le comte de Loisne lit un mémoire sur les fouilles récemment entreprises par M. de Bayemghem sur l'emplacement de l'ancienne cathédrale de Thérouanne.

M. l'abbé Bouillet donne lecture d'une note sur un fragment d'un nouveau manuscrit des Miracles de sainte Foy conservé aux Archives départementales de l'Aveyron.

M. E. Michon lit un mémoire de M. l'abbé Morillot relative à une tête de griffon provenant de l'ancien temple païen de Malain (Côte-d'Or).

M. Cagnat signale la découverte récente, à la pointe de la Cité, rue de la Colombe, d'un portion de l'ancien mur romain de Paris.

M. Babelon communique le moulage d'une pierre gravée récemment acquise par le Cabinet des Médailles. C'est un moule en serpentine qui paraît devoir être rattaché aux pierres gnostiques.

SÉANCE DU 4 JANVIER 1899

M. Bapst donne lecture de son discours de sortie dont l'impression est votée. M. Émile Molinier prend possession du fauteuil.

M. Vauville, associé correspondant, entretient la Société des fouilles opérées à Paris, rue de la Colombe.

M. Héron de Villefosse invite ses confrères à visiter les restes des murs de la vieille enceinte de Paris mis au jour en cet endroit, car ils vont disparaître.

M. le baron de Baye présente une bague en or rapportée de sa dernière mission au Caucase. Ce bijou, trouvé à Télaf en Géorgie, est antérieur au xvie siècle.

Digitized by Google

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

Inventaire sommaire des carnets de voyage manuscrits du général Creuly et de Charles Robert, conservés à la Bibliothèque du Musée de Saint-Germain.

A) CARNETS DU GÉNÉRAL CREULY

Ces carnets, au nombre de 21 (manquent les n. V, VIII, XIV et XIX), contiennent plusieurs milliers de dessins d'après des inscriptions gallo-romaines. On y trouve consignées des mesures précises qui ont permis au général Creuly d'exécuter des aquarelles à grande échelle d'après un certain nombre de ces inscriptions. Un des carnets les plus précieux est le n. XXI, contenant des dessins inédits de tous les monuments épigraphiques qui ont été détruits en 1870 dans l'incendie de la Bibliothèque de Strasbourg. Un dernier cahier, de plus grand format que les autres, renferme une série d'index de toute nature. Voici l'inventaire sommaire du contenu de chacun des carnets :

I (1857-1863). Paris ; le Puy ; Nizy-le-Comte (Aisne) ; Bayeux ; Alise-Sainte-Reine ; Dijon ; Beaune ; Autun ; Auxerre ; Triguerre ; Autun.

II (1859-1861). Besançon ; Sens ; Auxerre ; Bordeaux ; Cahors ; Limoges ; Namur ; Bruxelles ; Gand ; Alise-Sainte-Reine ; Dijon ; Beaune.

III (Septembre 1861-Février 1862). Amiens ; Rouen ; Évreux ; Lisieux ; Caen ; Coutances ; Avranches ; Corseul ; Dinan ; Sens ; Dijon ; Évreux ; Neuvy-sur-Baranjon ; Bourges ; Nevers.

IV (Avril 1862-Avril 1864). Musée Campana ; Sens ; Nantes ; Vannes ; Carhaix ; Rennes ; Clermont ; Hyères ; Béziers ; Saint-Rémy ; Mâcon ; Chalon ; Melun.

VI (Mars 1863-Mars 1864). Narbonne ; Montpellier ; Orange ; Vienne ; Beauvais.

VII (Avril-Mai 1864). Angers ; Poitiers ; Niort ; Périgueux ; Limoges ; La Souterraine ; Guéret.

IX (Juillet-Août 1864). Anvers ; Leyde ; Nimègue ; Cologne.

X (Août 1864). Mayence ; Bâle ; Lausanne ; Saint-Maurice ; Martigny ; Vevey ; Genève ; Avenche ; Villars ; Morat ; Amsoldingen ; Soleure.

XI (Septembre 1864). Saint-Lô (marbre de Thorigny) ; Musée de Saint-Germain ; Exposition ; vase de Bourges (*Buscilla...*, etc...).

Copies de M. de Saulcy (Auriol ; Nîmes ; Saint-Rémy ; Aix ; Béziers ; Saint-Chamas).

Copies envoyées de Bellay ; Mus. de Saint-Germain ; Suèvres (L.-et-Cher).

XII (Mai-Août 1865). Caen ; Pau ; Bagnères-de-Bigorre ; Dax ; Agen ; Melun ; inscriptions reçues de Die et de Luc ; Langres.

XIII (Septembre 1865). Autun ; Beaune ; Avignon.

XV (Septembre 1865). Nîmes ; Musée de Saint-Germain ; texte des inscriptions de Chalon-sur-Saône et de Mâcon d'après le livre de Canat ; inscriptions de Nîmes d'après des publications de Germer-Durand.

Digitized by Google

XVI (Novembre 1866). Bordeaux.
XVII (Novembre 1866). Bordeaux; Narbonne; Béziers; Nîmes; Arles.
XVIII (Novembre 1866). Arles; Avignon; Carpentras; Malaucène; Carpentras; Avignon; Vienne; Dijon.
XX (Juin 1869). Metz; Luxembourg; Trèves; Nancy.
XXI (Juin 1869). Épinal; Saverne; Strasbourg; Brumath; Luchon; Tibiran; Saint-Bertrand; Valcabrère.
XXII (Juin 1870). Lyon.
XXIII (Juin 1870). Lyon.
XXIV (Juin 1870). Aouste; Feurs. — (Octobre 1872). Lyon.
XXV (1871). Lyon.

B) CARNETS DE CHARLES ROBERT

Ils présentent un caractère beaucoup plus artistique que ceux du général Creuly; mais, en général, l'exécution des copies d'inscriptions y est moins soignée. La plupart de ces dessins ne sont que des croquis au crayon; d'autres, au contraire, sont exécutés à l'encre avec beaucoup de finesse. En dehors des inscriptions, il y a de nombreux dessins de bas-reliefs et quelques paysages. Voici l'indication du contenu de ces quinze albums :

I. Périgueux.
II. Bordeaux.
III. Auxerre; inscriptions diverses de Nevers, Mesves et Autun, d'après des livres; inscr. chrétienne; Varzy; Beauvais.
IV. Bonn.
V. Mayence; Bonn; Neuss; Cologne; Luxembourg.
VI. Mayence; Ems; Coblentz; Neuwied; Breder; Brohlsthal; Bonn.
VII. Strasbourg; fiches diverses (Luxembourg; Saintes; Bordeaux; Chalon, etc.).
VIII. Notes manuscrites de toute nature.
IX. Bordeaux.
X. Périgueux; Limoges; Bordeaux.
XI, XII, XIII, XIV. Bordeaux.
XV. Inscriptions de toutes provenances.

SEYMOUR DE RICCI.

Positifs pour projections.

En réponse à l'appel que j'adressais dans le dernier n° de la *Revue* (p. 158), on me signale obligeamment les catalogues de positifs-projections publiés par la maison A. Krüss de Hambourg (Adolphsbrücke 7). Il y en a quatre, comprenant : 1° les monuments de l'art antique; 2° ceux de la Renaissance en Italie; 3° la Bible de G. Doré; 4° la géographie et l'ethnographie. Mentionnons tout particulièrement, dans le catalogue des positifs relatifs à l'histoire de l'art antique, la très riche série de sculptures grecques et romaines (n°s 5549-5818). Le choix est dû à un archéologue de profession, M. F. Noack.

S. R.

Digitized by Google

— Nous recevons le rapport annuel sur les acquisitions du Musée Ashmoléen d'Oxford en 1898. Les plus importantes ont enrichi la section égyptienne : elles comprennent un lot considérable d'objets appartenant aux trois premières dynasties, qui ont été exhumés à Hiérakonpolis par M. Quibell. Dans le nombre, il y a une statue mutilée en pierre calcaire d'un roi encore inconnu, nommé Besh, la seule sculpture royale remontant à cette époque lointaine, en dehors d'un fragment de même provenance au Musée de Gizeh. La tête est délicatement modelée; la base porte des figures de captifs immolés, accompagnés de l'indication numérique 47029! Un autre objet de grand intérêt est une tête virile en calcaire, représentant, suivant M. Evans, le type libyen aborigène qui dominait en Égypte avant les Pharaons. Une masse d'armes en calcaire porte le relief d'un autre roi inconnu, nommé Nar-Mer, avec étendards, escorte, troupeaux capturés; un fragment d'une autre masse colossale montre un roi de l'époque primitive surveillant des travaux d'irrigation. Le rapport signale encore une palette en ardoise avec des reliefs parfaitement conservés; on y voit différents animaux, dont plusieurs de formes fantastiques, entre autres des léopards à cou de girafe et peut-être la plus ancienne représentation connue d'un griffon. Un gigantesque couteau de silex a 10 pouces et demi de large et 32 de long. Parmi les autres objets dignes d'attention, il faut citer un lion assis en poterie rouge indigène, de nombreux petits animaux en terre verte émaillée, d'autres en cristal, en serpentine, en stéatite, en chrysocale, en ivoire, etc. Une figure acéphale de femme en lapis lazuli offre une ressemblance frappante avec les statuettes de marbre des îles de l'Archipel, antérieures à l'époque mycénienne.

Le Musée a aussi reçu quelques objets découverts par M. Flinders Petrie à Denderah : groupe de Mentuhotep et de sa femme Nefermesut, belle sculpture de la XIe dynastie; stèles de la Xe ou de la XIe dynastie; tombe de la XIe dynastie, comprenant des vases d'albâtre, un beau couteau en silex, un objet creux en argent, etc. De Denderah provient aussi un vase de bronze de la XVIIIe dynastie, du type allongé que l'on voit souvent, sur les peintures murales, aux mains des tributaires étrangers, mais qui ne s'était pas encore rencontré en Égypte. La forme rappelle celle de quelques-uns des vases d'or de Mycènes.

Objets de Grèce et d'Asie-Mineure : Une statuette primitive en marbre, haute de 2 pieds 6 pouces (Amorgos); une autre plus petite, avec traces de couleur autour des yeux. De Cnossos en Crète, vase en forme de double chouette avec ornements peints, « monument du style insulaire parallèle au style géométrique de la Grèce ». Autre vase de Miletos en Crète, de forme globulaire, avec embouchure étroite; un crabe à face humaine est peint sur le col autour duquel s'enroule un serpent, tandis que la base porte un ornement en forme de rosace, de type archaïque corinthien. M. Crowfoot a offert un vase en terre rouge, analogue à ceux de Chypre, découvert avec une masse d'armes en pierre et une statuette de marbre semblable à celles de Troie, à Sikéon en *Galatie*.

Comme le Musée Ashmoléen devient de plus en plus un centre privilégié pour

Digitized by Google

l'étude de la civilisation méditerranéenne préhistorique, M. A. Evans a cru devoir acquérir une partie des trouvailles de MM. Siret dans le sud-est de l'Espagne. Les objets appartiennent à trois époques : 1° l'âge néolithique; 2° l'âge chalcolithique (où les instruments de bronze sont employés concurremment avec ceux de pierre); 3° l'âge du bronze pur. A cette dernière époque se rattache la « civilisation d'Argar »[1], caractérisée par le travail très habile de l'argent tiré des mines du pays. Les objets d'argent acquis par le Musée comprennent des bracelets, des boucles d'oreille et un curieux diadème de femme.

La section classique s'est enrichie de bijoux grecs et romains trouvés à Chypre, en particulier de deux boucles d'oreille en or du ve siècle, terminées par des têtes de lion (don Church). M. Warren a donné un scarabéoïde en calcédoine bleue, provenant de Chypre, qui représente une plante de pied humain du meilleur travail grec, avec l'inscription chypriote *pi-ki-re-vo* (autrefois dans la collection Tyskiewicz).

Salomon Reinach.

— La Société archéologique du Midi de la France, dans sa séance du 13 février 1899, a reçu communication de la note suivante :

Une nouvelle statue du dieu tricéphale gaulois.

Un petit propriétaire de la Dordogne, voisin de la Gironde, vient de découvrir dans son champ un bloc de pierre sculpté, dont la photographie m'a été procurée par M. Charles Challiol, vicaire à Grenade-sur-Garonne. Ce bloc figure trois têtes réunies sur un buste unique et regardant, l'une en face, les autres franchement à droite et à gauche. Les têtes sont semblables, couvertes d'une chevelure abondante et d'une barbe aux longues boucles ondulées et distinctes. La physionomie ne manque pas d'un certain caractère de grandeur, et se rapproche exactement d'un type classique de Zeus (tel que celui du Vatican : Reinach, *Répert. de la statuaire*, t. II, vol. 1, p. 24, 3e fig., et celui du Musée d'Évreux, *ibidem*, p. 194, fig. 5). La tête du milieu a de légères cavités qui peuvent avoir servi de gaine à des cornes, et serait dès lors une image de Cernunnos. En outre, elle est ornée d'un beau torques. La pierre est coupée au-dessous des seins, et la cassure, quoique régulière ou à peu près, étant sensiblement plus haute à droite qu'à gauche, allant ainsi de l'aisselle au coude, on peut assurer qu'elle est accidentelle et croire que le corps était entier. Ce corps était vêtu d'une chlamyde dont les deux coins supérieurs étaient réunis sur l'épaule droite; tandis que le pan droit était rejeté en arrière, dégageant l'épaule, le bras et le côté, le pan gauche couvrait le reste du corps en se plissant avec élégance.

Au niveau de l'aiselle apparaît contre le bras une oreille qui fait souvenir des animaux sculptés sur quelques monuments de la même série mythologique, l'autel de Reims, celui d'Oberseebach, celui de l'Hôtel Carnavalet, etc., où ils accompagnent le même personnage.

La technique de cette statue est rude, mais elle est bien supérieure aux autres spécimens du dieu à trois têtes sculptés en pierre que l'on connaît ; el-

1. Entre Carthagène et Almeria.

Digitized by Google

se rapproche mieux des bronzes et notamment de celui de Clermont-Ferrand, Musée de Saint-Germain (Reinach, *loc. cit.*, t. II, p. 25, fig. 3), et de celui du Musée Saint-Raymond, à Toulouse, qui passe pour être venu de Touget, arrondissement de Lombez (Gers).

Les représentations de dieux gaulois sont très irrégulièrement disséminées sur le territoire gaulois, ainsi qu'il résulte des observations de M. Alex. Bertrand. Le bassin de la Garonne n'avait encore rien livré de ce genre, en dehors du petit bronze dont il vient d'être parlé et dont la provenance n'est pas absolument sûre, et de quelques *symboles* du même ordre religieux, sculptés sur plusieurs autels des Pyrénées de la Haute-Garonne.

Les monuments les plus voisins du nôtre sont ceux du Puy-de-Dôme, du Gard et de Saintes. Peut-être le buste de la Dordogne correspondait à une statue accroupie, à l'attitude bouddhique, et rentrait ainsi plus complètement dans la série déjà connue.

Émile CARTAILHAC.

— M. Bénat, tailleur de pierres au château de Saint-Germain, a eu l'obligeance de nous communiquer l'extrait suivant du *Facteur*, journal de l'arrondissement d'Ussel (Corrèze), en date du 4 mars 1899 :

« M. Arfeuille, propriétaire à Montjoly, commune de Saint-Angel, a découvert, en travaillant dans un champ, un certain nombre d'objets anciens qui constituent un véritable trésor archéologique. Parmi ces objets on remarque deux urnes en verre très pur, de forme ronde, remplies d'ossements calcinés, et trois urnes en terre, de même forme et de même grandeur, également pleines d'ossements. Ces urnes étaient enfermées dans des blocs de granit creusés. A côté de ces blocs étaient disposés avec ordre des armes, puis des instruments, parmi lesquels trois clefs en airain et deux pelles ovales un peu creuses ; un trépied supportant une cassolette en fer ; des pièces de monnaie dont l'effigie est méconnaissable, et deux statuettes, dont l'une représente une femme tenant dans ses bras un petit enfant.

« Le propriétaire continue les fouilles et compte faire encore d'intéressantes découvertes. La voie romaine passait non loin du Montjoly et il se pourrait qu'on fût en présence d'un cimetière gallo-romain. »

— *Mittheilungen und Nachrichten des deutschen Palästina-Vereins*, 1898, n° 4 : Voyage de M. Brünnow (à l'est du pays de Moab ; camp romain à Dadjânîya ; voie romaine ; Oumm er-Resâs ; Djerach ; photographies de Kal'at er-Rabad). — Sur la véritable forme du nom de Djerach (Guthe, Schumacher, Schroeder). — M. Schumacher a mené son levé topographique du 'Adjloûn jusqu'à l'embouchure du Nahr ez-Zerka.

N° 5 : Hartmann, *Le Mouristân, de l'an 800 à l'an 1500* (histoire résumée de l'établissement des chevaliers de Saint-Jean à Jérusalem). — Hoffmann, *La prise de possession du dit établissement par l'Allemagne et l'œuvre qu'elle y a accomplie, de 1869 à 1898.*

N° 6, Brünnow, *Relation de voyage* (fin. — Copie de 10 inscriptions grec-

Digitized by Google

ques, déjà relevées pour la plupart[1] par M. Waddington et M. Fossey; vues d'anciens temples de l'Hermon.) — Hörmann et Blanckenhorn, *Sur l'existence de prétendues coulées de lave à l'ouest de la mer Morte.*

— *Zeitschrift des deutschen Palæstina-Vereins*, vol. XXI, fasc. 2: Blanckenhorn, *Encore Sodome et Gomorrhe* (critique des conclusions de Diener qui n'a pas assez tenu compte des conditions géologiques du problème; soutient que la catastrophe a eu pour cause un tremblement de terre d'origine tectonique et non pas volcanique). — Röhricht, *Marino Sanudo et ses cartes de la Palestine* (excellent travail, dix planches de fac-similés ou transcriptions de cartes et plans du moyen âge). — Bibliographie.

— *Zeitschrift der deutschen morgenlændischen Gesellschaft*, vol. LII, fasc. 3: O. Mann, *Étude des sources de l'histoire d'Ahmed Châh Dourrâny.* — Houtsma, *Une rédaction inconnue du Marzbân-nâmè.* — Mordtmann, *Les inscriptions himyarites de Kharîbet Se'oûd.* — Brockelmann, *L'accentuation et la métrique syriaques.* — Böthlingk, *Miscellanées sanscrites.* — Brooks, *Sur la chronique syriaque de l'an 846* (réplique au Dr Fraenkel). — Caland, *Exégèse et critique des sutras rituels.* — Mills, *Le mot zend* UFYANI *et ses traductions en pehlvi.* — Grünwedel, *Padmasambhava et Mandârava.* — Hopkins, *Avarta.* — Schreiner, *Contribution à l'histoire des mouvements théologiques dans l'islâm.* — Schwally et Windisch, *Notes diverses.*

— *Zeitschrift der deutschen morgenlaendischen Gesellschaft*, vol. LII, fasc. 4. — Schreiner, *Contributions à l'histoire du mouvement théologique de l'Islâm.* — Willy Foy, *Sur l'explication des inscriptions susiennes achéménides.* — Böthlingk, *Mélanges sanscrits.* — Oldenberg, *Études bouddhiques.* — Jacob, *Sur la grammaire du turc vulgaire.* — Geldner, *Le mot védique* VIDA'THA. — Aufrecht, *Le prétendu Ougra, commentateur du Niroukta* (nom à corriger en *Dourga*). — Bibliographie.

— *Recueil d'archéologie orientale*, publié par M. Clermont-Ganneau, tome III, livraisons 1-5 : § 1. Le cippe phénicien du Rab Abdmiskar. — § 2. La grande inscription phénicienne nouvellement découverte à Carthage. — § 3. Le *mazrah* et les *curiæ*, *collegia* ou *ordines* carthaginois dans le Tarif du sacrifice de Marseille et dans les inscriptions néopuniques de Maktar et d'Altiburos. — § 4. Deux nouveaux *lychnaria* grec et arabe. — § 5. Sur deux inscriptions funéraire de Palmyre. — § 6. La Nea, ou l'église de la Vierge de Justinien à Jérusalem. — § 7. Inscriptions des Croisades découvertes à la Khânkâh de Jérusalem. — § 8. Inscription araméenne de Cappadoce. — § 9. Amphores à épigraphes grecques et jarre à épigraphe sémitique provenant d'un sépulcre phénicien. — § 10. L'inscription nabatéenne de Kanatha. (*A suivre.*)

(1) Parmi les inédites, une des plus curieuses est celle du n° 10 (à Soûf, près de Djerach), dédicace au Zeus saint Beelkôsôros. Peut-être faut-il corriger les noms propres : Ἀμέγαθος en Ἀμέλαθος (Waddington nos 2393,2416 = nabatéen הבילת); et Δαμμωλος (génitif), en Δάμμωνος = Δάμωνος (nomin. Δάμων). — C. C. G.

Digitized by Google

— *École française de Rome. Mélanges d'archéologie et d'histoire*, XVIIIe année, fascicules III-IV, avril-juin 1898. — J. Toutain, *Études sur l'organisation municipale du Haut-Empire* (Deuxième article : *Les cités provinciales de l'empire romain, qui portaient le titre de colonie, étaient-elles autonomes ou non?* M. Toutain, à l'encontre de MM. Mommsen et Beaudouin, répond par l'affirmative). — E. Bertaux, *Santa-Chiara de Naples. L'église et le monastère des religieuses* (Pl. V. *Le Rédempteur*, phototypie, d'après un panneau de bois du XIVe siècle, à fond d'or). — Rostowsef, *Fragment d'un relief représentant l'intérieur d'un amphithéâtre* (Pl. VI. Provient de Tébessa). — A. Dufourcq, *Murat et la question de l'unité italienne en* 1815 (Premier article). — G. de Manteyer, *L'inscription de Lanuvium à Rome* (pl. VII-VIII). — M. Besnier, *Jupiter Jurarius*. — L. Homo, *La Chimère de la Villa Albani* (Pl. IX. La restauration en a altéré le caractère. C'était un Cerbère du type alexandrin).

— *American Journal of Archæology*, second series, t. I, 6e et dernier cahier, 1897 : École américaine d'Athènes. — R. B. Richardson, *Fouilles à Corinthe*, 1896 (Pl. XV-XVII; n'ont eu d'autre caractère qu'une exploration rapide du terrain). — Babbitt, *Le théâtre de Corinthe* (Pl. XVIII-XXVI. Le théâtre n'est pas déblayé ; mais la fouille a eu au moins le mérite d'en fixer l'emplacement et de prouver que le théâtre a été reconstruit à l'époque romaine. Si les fouilles sont reprises, il serait fort utile qu'un architecte intervînt pour distinguer les constructions des différentes époques et pour dresser des plans et des coupes; les planches données ici ne sont que des reproductions de photographies qui n'apprennent pas grand'chose). — Institut archéologique d'Amérique : H. Norton, *Deux bas-reliefs d'Assos* (1 fig. dans le texte et pl. XXVII. Il s'agit d'un fragment de l'architrave sculptée et d'une métope, que M. Dœrpfeld a retrouvés en 1896, dans une visite aux ruines. Ces deux morceaux complètent les séries antérieurement connues). — A. H. Noll, *Tenochtitlan, identification du site*. — *Bibliographie archéologique* (bibliographie très riche, mais d'un usage difficile, quoique les ouvrages cités soient rangés par ordre de matières. Pourquoi, dans chaque subdivision, n'avoir pas classé les ouvrages dans l'ordre alphabétique des noms d'auteur?).

— *Jahreshefte des Œsterreichischen archæologischen Institutes in Wien*, t. I, cahier 2 (complète le premier volume). 4 planches et 31 figures dans le texte. — Ce cahier n'est pas moins intéressant que le précédent et continue à donner la meilleure idée de l'importance et de l'avenir du nouveau recueil ; mais ce qui y domine, cette fois, c'est l'épigraphie grecque et latine, comme on en peut juger par ce sommaire : — R. V. Schneider, *Œnoché d'Erétria* (pl. IV. Sur le devant du vase, du côté opposé à l'anse, tête de femme modelée en relief et encadrée dans une chevelure épaisse, qui tombe jusque au bas du cou). — A. Wilhelm, *Convention entre Mausole et les Phasélitains*. — E. Bormann, *Nouveaux diplômes militaires* (deux appartiennent au Musée d'Agram et un au Musée de Sofia). — F. Cumont, *Un nouveau décret d'Amphipolis*. — Kubitschek, *Statues de héros à Ilion*. — Bienkowski, *Deux sculptures de l'École de Praxitèle* (pl. V. Attribue à cette école l'original du prétendu Narcisse de

Digitized by Google

Pompéi, de la figure 208 des Offices, et d'une réplique du même thème qu'il signale au Musée de Cherchel. Voit aussi une œuvre de la même école dans une figure de Satyre qui n'est plus représentée que par un moulage pris jadis par Raphaël Mengs et qui est conservé à l'Albertinum de Dresde). — D. Benndorf, *Torse de taureau à l'Acropole* (découvert dans les dernières fouilles, sur la pente nord ; paraît avoir appartenu à un groupe de travail archaïque qui représentait le taureau de Marathon). — E. Szanto, *Inscription d'Olympie sur bronze* (texte d'un décret, en dialecte éléen, relatif aux mesures prises, après des troubles civils, pour assurer la rentrée des exilés et l'oubli des discordes). — U. Koehler, *Sur l'inscription bilingue d'Isinda en Lycie.* — Supplément : F. Hiller von Gaertringen et E. Kalinka, *Inscription votive d'un équipage de Cos à Samothrace.* — W. M. Ramsay et E. Kalinka, *Sur des inscriptions d'Asie Mineure.* — R. Weisshaupl, *Antiquités de Pola et des environs.* — E. Kalinka, *Antiquités de Périnthe.* — C. Patsch, *Plomb de la légion XI Claudia, de Gardun.* — H. Maionica, *Inscriptions à Grado.* — H. Vysoky, *Mélanges archéologiques.* — Premerstein, *Les commencements de la province de Mésie* (article développé et important). — A. Wilhelm, *Sur l'inscription d'Olympie*, etc.

— *Mittheilungen des k. d. archæol. Instituts, Athenische Abtheilung*, tome XXIII, 2e et 3e cahiers : Pollak, *Priam chez Achille* (pl. IV. Lécythe à figures noires du Musée d'Athènes). — G. Weber, *Les fleuves de Laodicée.* — E. Ziebarth, *Les scholies de Strabon de Cyriaque d'Ancône.* — Dragoumis, *Inscription gravée sur le roc de la colline du Musée.* — H. von Prott, *Ennéakrounos, Lénaeon*, et Διονύσιον ἐν λίμναις. — F. Hiller von Gærtringen, *Quelques anses d'amphore oubliées de Rhodes.* — Amelung, *La dispute entre Poseidon et Athéné* (représentation de ce mythe sur des médaillons de bronze romains). — F. von Bissing, *Capture du taureau sur un meuble égyptien en bois de la dix-huitième dynastie* (pl. VII, VIII. Article important. L'auteur y donne une liste qui paraît à peu près complète des monuments d'origine mycénienne qui, jusqu'à présent, ont été trouvés en Égypte. Voici sa conclusion : « Quelle qu'ait pu être le nombre des motifs isolés que les Mycéniens ont empruntés à l'Égypte, c'est aux Mycéniens et non aux Égyptiens qu'appartient le mérite d'avoir combiné ces éléments de manière à en faire un tout qui a un caractère d'art. Là aussi c'est le génie ordonnateur des Grecs qui crée l'ensemble organique »). — P. Wolters, *Épigramme de Smyrne.* — O. Rubensohn, *Kerchnos* (pl. XIII, XIV. Étude sur un type de vase, employé dans les cérémonies des cultes de Cybèle et de Déméter, qui, jusqu'à présent, n'avait pas été étudié avec cette précision). — Th. Wiegand, *Le théâtre de Priène* (pl. XI. L'étude du plan de ce théâtre et de ce qui est encore apparent de ses dispositions paraît confirmer la théorie de Doerpfeld). — R. Herzog et E. Ziebarth, *Le théâtre du Nouveau Pleuron, en Étolie* (pl. XII, XII. C'est le plus petit et le plus pauvre des théâtres grecs connus. Il est contigu au mur d'enceinte et c'est une des tours de cette enceinte qui sert de *skéné*). — W. Doerpfeld, *Le théâtre grec de Vitruve.* II. (Défend contre les objections de Bethe l'interprétation qu'il a donnée du texte de Vitruve relatif au *theatrum graecum*). — *Bibliographie.* — *Découvertes.*

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts* du 1er décembre. — *Jean-Paul*

Digitized by Google

Laurens (1er article), par M. E. Montrosier. — *Quelques bustes et statues du roi Henri IV*, par M. Paul Vitry. — *L'Exposition Rembrandt à Amsterdam* (2e et dernier article), par M. Émile Michel, de l'Institut. — *Quelques ivoires récemment acquis par le Louvre*, par M. E. Molinier. — *Maîtres italiens à la Galerie d'Altenburg et dans la collection A. de Montor*, par M. A. Schmarsow. — *Une page sur les Arts décoratifs de l'Inde : la Céramique et les Émaux* (1er article), par M. M. Maindron. — *Bibliographie : Les Médailleurs français* (R. Marx), par M. M. A. — *Bibliographie des ouvrages publiés en France et à l'étranger sur les Beaux-Arts et la Curiosité pendant le deuxième semestre de l'année* 1898, par M. A. Marguillier. — Trois gravures hors texte : *Jean-Paul Laurens*, gravure au burin de M. Jean Vybout, d'après le buste en bronze de M. Rodin (Musée du Luxembourg). — *La Femme à l'éventail*, par Rembrandt (coll. de S. M. la Reine d'Angleterre, Buckingham-Palace) : héliogravure. — *Boîte en ivoire*, Espagne, xe siècle (Musée du Louvre) : héliogravure. Nombreuses gravures hors texte.

— *Revue de l'art ancien et moderne*, 10 novembre 1898 : — L. Gallet, *Camille Saint-Saëns* (portrait de Saint-Saëns, gravure d'Achille Jacquet). — Fournier-Sablorèze, *Les châteaux de France. Vaux-le-Vicomte*. I. — Marcel Nicolle, *L'exposition Rembrandt à Amsterdam*. I (Capture de Samson et Saint Pierre repentant dans sa prison, deux héliogravures d'après Rembrandt). — Laffilée, *Horloges et pendules* (fin). — Mathias-Duval et E. Cuyer, *L'anatomie et l'art* (fin). — A. Soubies, *Compositeurs tchèques contemporains*. — Ch. Berton, *La Rhétorique, par Melozzo da Forli* (héliogravure). — L. de Meurville, *La photographie est-elle un art?* (nombreuses gravures et illustrations dans le texte de tous ces articles). — *Revue des travaux relatifs aux beaux-arts publiés dans les périodiques français pendant le* 3e *trimestre de* 1898. — *Le mouvement artistique*.

BIBLIOGRAPHIE

W. Helbig. Guide des collections ubliques d'antiquités classiques à Rome. — Deuxième édition allemande, tome Ier. Leipzig, Teubner, 1899.

Le *Führer* de M. Helbig, publié d'abord en 1891, puis — avec quelques additions — en français (1893) et en anglais (1895), est devenu bientôt un des répertoires archéologiques les plus connus et le plus souvent cités. Il a dû son rapide et légitime succès tant à la haute compétence de l'auteur qu'à l'esprit pratique dont l'éditeur a fait preuve dans le choix du format et la disposition typographique. C'est vraiment un *guide*, pouvant être consulté sur place aussi bien que dans le cabinet, à la différence de tant d'ouvrages similaires dont les uns sont trop détaillés (comme le *Führer* de M. Amelung pour Florence) et les autres trop sommaires (comme le guide de Monaco pour Naples). La seconde édition allemande, dont nous annonçons le premier volume, est le résultat d'une refonte consciencieuse pour laquelle l'auteur a tiré parti des nombreuses publications archéologiques de ces huit dernières années. Le seul conseil qu'on

Digitized by Google

puisse donner aux possesseurs des anciennes éditions, est de se procurer la nouvelle; aussi bien, le prix en est-il tellement modéré que ce conseil, facile à donner, n'est pas difficile à suivre.

La préface de M. Helbig s'ouvre par quelques phrases d'une gravité exceptionnelle, qui formulent nettement une accusation de fraude à l'adresse du directeur des fouilles en Italie, M. Barnabei. L'auteur déclare qu'il exclut de son catalogue le Musée de la Villa di Papa Giulio, contenant les produits des fouilles exécutées dans les nécropoles falisques, parce qu'il court des bruits fâcheux sur la manière dont cette collection a été formée. « On raconte que des objets provenant des deux plus anciens types de sépultures, *tombe a pozzo* et *tombe a fossa*, ont été souvent confondus, que les objets les plus importants découverts dans certaines tombes font défaut, qu'on y a introduit frauduleusement (*eingeschmuggelt*) des antiquités d'autres provenances et que, dans la nécropole de Narce (*Monumenti dei Lincei*, t. IV, p. 165), les plans des groupes de tombes et les indications relatives au contenu des différentes sépultures ont été en partie falsifiés. » Quand un homme de la valeur de M. Helbig se fait l'écho de pareilles accusations, sans ajouter un mot pour en contester le bien-fondé, les savants du monde entier et, en particulier, ceux d'Italie ont le droit et le devoir de réclamer une enquête. M. Barnabei m'a autrefois montré, avec une extrême complaisance, les belles collections de la Villa di Papa Giulio; j'y ai surtout admiré la classification des objets par tombes, l'ordre et la méthode qui semblaient avoir présidé aux fouilles. Si tout cela est une mystification, ou si des mystifications se sont produites, il faut qu'on le sache; la science n'y est pas moins intéressée que l'honneur de M. Barnabei et celui de M. Helbig.

Je résume ici quelques observations que m'a suggérées une première lecture du nouveau *Guide*, comprenant la description du Vatican, du Capitole, du Latran et du Magasin archéologique sur le Coelius.

P. VI. L'auteur a pour principe, lorsque toute la bibliographie relative à une œuvre d'art a été donnée dans quelque livre ou article, de renvoyer uniquement à ce passage. C'est là, à mon avis, une erreur, surtout lorsqu'il s'agit d'un livre peu répandu, d'un article enfoui dans quelque périodique spécial. Il faudrait toujours renvoyer à *une* gravure ou à une photographie numérotée, quitte à ajouter la référence à un imprimé où l'on puisse trouver des indications complémentaires.

P. 7 et ailleurs. Il est inutile d'indiquer le volume (1 ou 2) du tome second de mon *Répertoire*, puisque la pagination de ce tome est continue.

P. 10 (26). C'est Clarac 959, 2401 A. Tantôt M. Helbig renvoie à Clarac, tantôt il n'y renvoie pas, sans qu'on puisse deviner les motifs de son abstention.

P. 11 (38 B). C'est Clarac 407, 703.

P. 13 (44). C'est Clarac 811, 2036.

P. 16 (30). M. Helbig pense que la belle tête du Vatican, dont il y a des répliques au Louvre, au Musée Torlonia et à Lansdowne house, reproduit les traits d'un personnage « aux goûts épicuriens » de la période de transition entre la République et l'Empire. Pour être indiscret, j'ajouterai que j'ai entendu

Digitized by Google

M. Helbig, montrant le Vatican à des dames, prononcer à ce propos le nom de Pollion.

P. 27 (406). La dissertation de M. Bienkowski a été rééditée par l'auteur lui-même, en abrégé, mais avec des gravures, dans la *Revue archéol.*, 1895, II, p. 293.

P. 46 (295). M. Helbig déclare renoncer à l'hypothèse suivant laquelle le torse catalogué sous ce n° serait une réplique de l'Hermès de Praxitèle. Mais il oublie que ce torse a été publié (*Rép.* II, 173, 2) et que, dans le texte du *Répertoire*, j'ai exprimé l'idée (aujourd'hui adoptée par M. Helbig) qu'il s'agissait plutôt d'un Apollon.

P. 56. *Appollo* !

P. 60 (587) et ailleurs. M. H. cite à la fois Millin, *Gal. myth.*, et Guigniaut, *Rel. de l'ant.* Il est tout à fait inutile de citer ce dernier ouvrage, dont les gravures sont celles de la *Galerie* de Millin, avec des cotes différentes. Guigniaut a eu le grand tort de ne pas dresser lui-même une table de concordance permettant de se reporter de ses gravures à celles de Millin, et réciproquement.

P. 68 (704). C'est Clarac 832, 2087.

P. 70. M. Helbig, d'accord avec M. Petersen, émet l'hypothèse que le torse du Belvédère doit être restauré suivant le modèle d'une peinture de Pompéi, qui représente le roi Thoas assis en présence d'Oreste et de Pylade. Depuis, M. Petersen a trouvé une peinture de Pompéi qui représente Héraklès lui-même dans cette attitude (*Festschrift für Benndorf*, p. 138).

P. 99. M. Helbig paraît approuver les conclusions de M. Furtwaengler sur la date de la construction du temple de la Niké aptère ; je crois, pour ma part, qu'elles sont insoutenables.

P. 100. Parlant des bas-reliefs de la base de Mantinée, M. H. les déclare indignes de Praxitèle, par la raison que « composition et exécution sont à un niveau très bas ». Il est vrai que l'exécution est assez grossière, mais il n'y a aucune raison de ne pas attribuer la composition à Praxitèle.

P. 196. La Héra Barberini serait de Dionysios ou de Polyclès, sculpteurs qui travaillèrent à Rome pour Metellus Macedonicus.

P. 240. Lire Clarac 767 et non 764. M. H. s'astreint à citer la tomaison de Clarac, ce qui n'est d'aucune utilité.

P. 265. L'Arès du Capitole serait la copie d'une statue de Léocharès ou de Timothée. Un peu plus loin (p. 296), M. H. a cru reconnaître, dans une tête féminine colossale, un original de la main de Damophon, qu'il persiste à placer au IIe siècle avant J.-C.

P. 267. La première publication est celle d'Armellini, I, 12.

P. 355. Suivant M. H., le buste dit de Marcus Junius Brutus au Capitole serait celui de Virgile, dont le portrait (mosaïque d'Hadrumète) offre, en effet, de l'analogie avec les traits du prétendu Brutus. C'est une hypothèse très digne d'attention.

P. 361. Lire Clarac 2117 et non 2123.

P. 406. M. H. parle de la Corinne de Silanion sans connaître la statuette de Compiègne, qui paraît résoudre la question (*Revue arch.*, 1898, pl. V).

Digitized by Google

P. 449. Ce n'est plus à Preller, mais à Cumont qu'il faut renvoyer pour les monuments mithriaques.

P. 484 et suiv. Le catalogue sommaire du *Magazzino archeologico comunale* est entièrement nouveau et suffit à faire de cette seconde édition un instrument de travail indispensable aux archéologues.

Salomon Reinach.

Cours de littérature celtique, t. VI. *La civilisation des Celtes et celle de l'épopée homérique*, par H. d'Arbois de Jubainville, 1 vol. in-8 de 428 p.

Un nouveau livre de M. d'Arbois sera toujours une bonne fortune pour les érudits. Personne ne sait mieux réunir et classer les textes relatifs au sujet à traiter. Mieux que personne, l'éminent érudit excelle à mettre entre les mains du lecteur, avec un luxe de citations précises, les éléments des problèmes qu'il soulève. Les textes sur lesquels il appelle aujourd'hui notre attention portent sur l'*épopée celtique* (irlandaise) d'un côté, sur l'*épopée homérique* de l'autre. Un grand nombre de ces rapprochements sont curieux et présentés avec une ampleur attrayante ; on lit toujours avec plaisir des pages d'épopée. M. d'Arbois avait déjà, il y a quelques années, très ingénieusement rapproché le serment du roi Conchobar dans *L'enlèvement des vaches de Cooley* du serment presque identique de Héra, au XVe chant de l'*Iliade* (v. 36-38). Il semble que ce rapprochement ingénieux et très fondé ait été le point de départ, l'idée-mère qui a inspiré les nouvelles leçons de l'auteur, en lui persuadant qu'il pouvait puiser dans l'étude de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* des renseignements propres à éclairer les caractères de la civilisation celtique primitive. En effet, il trouve entre la civilisation celtique et hellénique aux temps héroïques plus d'un point contact. Mais ne s'exagère-t-il pas le degré de lumière que ces analogies jettent sur les origines de la civilisation de nos pères celtes? Nous lisons ces rapprochements avec l'intérêt qui s'attache aux curiosités littéraires, mais nous nous demandons ce qu'il y a à en conclure. Ce sont plaisirs de dilettanti de l'érudition. M. d'Arbois paraît l'avoir compris lui-même. Aussi n'est-ce là qu'un des côtés de son œuvre. Les développements principaux portent sur les témoignages empruntés à l'épopée irlandaise. Ici le terrain est plus solide et l'auteur des leçons sur la civilisation des Celtes en tire un sérieux profit. Mais M. d'Arbois ne se contente pas d'insister sur les faits ainsi révélés à sa remarquable érudition de celtisant ; il se plaît à relever avec courtoisie, mais non sans insistance, les erreurs qu'il croit découvrir chez ceux qui, à son point de vue, sont moins bien armés que lui et cependant ont osé s'avancer sur ce terrain mal exploré! C'est ainsi qu'il dénonce comme coupable d'erreur ou d'ignorance l'auteur du présent compte rendu. Nos opinions sur les sacrifices humains et surtout sur les confréries druidiques sont longuement combattues. Nous acceptons toujours les critiques de notre excellent confrère avec la déférence due à son savoir et à sa grande loyauté ; mais nous nous permettrons de lui dire qu'il ne nous a pas convaincu. Nous ne nous entendons pas parce que notre point de départ est distinct, sinon opposé. M. d'Arbois ne croit qu'aux textes. Hors des textes, point de salut. Nous croyons qu'en dehors des textes qui, pour certaines

Digitized by Google

époques, font complètement défaut, d'autres éléments de conviction existent qui, bien qu'en partie hypothétique, ne doivent point être négligés et peuvent même seuls servir de base à l'explication logique de faits sans eux inexplicables. M. d'Arbois, sur le seul témoignage des textes, croit notre thèse condamnée et inconciliable avec les données de l'histoire. Nous croyons qu'il se trompe.

Pour montrer à l'auteur de *La civilisation des Celtes* qu'il a eu tort de trop négliger les données archéologiques, nous nous permettrons de lui signaler deux erreurs qu'il lui eût été facile d'éviter. Nous lisons, p. 232 : *Il y a une époque préhistorique où, tant en Italie qu'en Gaule, l'usage dominant a été celui de l'incinération :* C'EST LA COUTUME NÉOLITHIQUE. *L'usage de l'exhumation lui succéda.* Or, l'incinération est, au contraire, la caractéristique de la première époque des métaux (l'époque du bronze) et est une exception à l'époque néolithique. — P. 366, parlant des épées de fer des Gaulois : *Il faut descendre au dernier quart du* IIIe *siècle pour trouver des témoignages précis* (de l'emploi des épées de fer par les Gaulois). Oui, si nous n'interrogeons que les textes, ou plutôt si nous éliminons certains textes qui nous gênent : comme, par exemple, les textes tirés des *Vies* de Plutarque. Mais interrogeons les faits archéologiques. Ils nous diront que des épées de fer gauloises ont été exhumées de tombes que les antiquités de diverses natures qu'elles contenaient placent à une époque très sensiblement antérieure au dernier quart du IIIe siècle. L'archéologie est donc bonne à quelque chose.

Hâtons-nous de dire, en terminant, que le livre de M. d'Arbois contient beaucoup de vérités, sinon toute la vérité. Il faut le lire dans cet esprit ; c'est une lecture à la fois agréable et instructive. Nous ne saurions la recommander trop chaudement.

Alexandre BERTRAND.

Dr MAURICE ADAM. **Études celtiques**. Paris, Bodin, s. d. (1899), 24 p. in-8.

Le but de cette brochure est de mettre en lumière « l'idée religieuse chez les Celtes préhistoriques ». Elle pourrait avoir été écrite par Latour d'Auvergne ou par quelque autre celtomane du commencement du siècle. Voici quelques échantillons : P. 18 : « Symbole du principe divin, comme le menhir, et menhir en miniature, la hache prit l'un des noms de ce principe, Thus, Thur, Dis ou Thor, façons différentes de prononcer le même nom. » — P. 21 : « A une époque dont il est impossible de fixer la date, même approximativement, les Celtes, bien avant les Irlandais et les Normands, communiquèrent avec l'Amérique. » — P. 24 : « Teut, Tis ou Dis devint encore Zeus, Deva, Deus et Dieu. Nous ne prétendons pas que les Celtes aient été le peuple le plus civilisé du monde, mais qu'ils furent les pères de toutes les civilisations, aidés par les sages des races antérieures, aux débris desquelles ils se mêlèrent. » *Celticâ negatâ, negatur orbis* ; telle était la devise du bon celtomane Le Brigant.

S. R.

Digitized by Google

Ph.-E. Legrand. **Étude sur Théocrite**, Paris, Fontemoing, 1898. In-8, III-440 p.
François Barbier. **Œuvres complètes de Théocrite.** Traduction nouvelle, avec une étude sur les idylles de Théocrite par Charles Barbier. Paris, Garnier, 1899. In-8, 344 p.

L'œuvre de Théocrite, très importante pour l'étude de l'art alexandrin, a été récemment l'objet, en France, de deux travaux publiés à peu de mois d'intervalle et qui, s'adressant à des publics différents, se complètent. Le premier, que l'auteur appelle beaucoup trop modestement « un livre de récapitulation », est une véritable encyclopédie théocritienne, un résumé critique de tout ce qui a été écrit sur Théocrite depuis la Renaissance des lettres, le tout présenté avec une clarté, un savoir et une vigueur de jugement personnel auxquels les savants étrangers se sont empressés de rendre hommage (voir, en particulier, le très élogieux article de M. P. Giles, un spécialiste, dans la *Classical Review* de février 1899). M. Legrand n'a pas négligé les rapports des poèmes de Théocrite avec les œuvres d'art contemporaines ou inspirées du même esprit; les archéologues liront surtout avec profit les p. 203 et suiv., où les recherches de MM. Helbig et Schreiber ont été mises à contribution, et les p. 222-230, où il est question du « vase du chevrier » ainsi que des relations vraies ou supposées entre certains passages de Théocrite et les sculptures ou peintures traitant des motifs analogues. M. Legrand aboutit à cette conclusion très raisonnable (p. 230) : « Dans l'échange d'idées à coup sûr très actif qui eut lieu chez les Alexandrins entre les arts et la littérature, Théocrite ne fut sans doute pas l'emprunteur aussi souvent qu'on l'a dit. »

Ce savant ouvrage s'adresse exclusivement aux érudits : voici pour les artistes et les gens du monde. M. F. Barbier, professeur au collège de Perpignan, a publié une traduction nouvelle de Théocrite non moins exacte que celle de Renier et beaucoup plus agréable à lire. L'auteur professe, sur les devoirs d'un traducteur, d'excellents principes qu'il a fort bien exposés dans son Introduction : il faut faire effort pour rendre non seulement le sens, mais la saveur d'un texte et, pour cela, mettre en œuvre les ressources très variées de notre langue, si riche et si souple quand on ne s'obstine pas à l'appauvrir. Il y a là une réaction très digne d'éloges contre les traductions d'un style académique et uniforme qui ne tiennent pas compte du caractère propre des originaux. Quand Eschine raconte sa bombance à Thyonikhos (XIV, 17), M. Barbier n'hésite pas à rendre ἡ πότος ἁδύς par « la ribote était fort agréable ». Le mot est familier, mais il est bien en situation. Je cite cet exemple entre beaucoup d'autres qui m'ont frappé au cour d'une lecture rapide.

Si M. Barbier a l'occasion, comme je le souhaite, de réimprimer sa traduction, il fera bien de réviser attentivement l'index des noms propres, avec notices historiques, mythologiques, etc. P. 229, Amyclées n'est pas *Sclavo-Mori*, mais *Slavokhori*; la ciste de Ficoroni doit être citée autrement que d'après l'Atlas de Guigniaut; p. 252, Délos n'était pas fixée au sol par des « chaînes de diamants » (*sic*), mais par des chaînes d'acier; p. 297, on lit avec étonnement, *s. v. Praxitèle* : « Célèbre statuaire dont la renommée, mais non les œuvres, est venue jusqu'à nous. » Et l'Hermès?

S. R.

Digitized by Google

REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

Janvier-Février

1° PÉRIODIQUES

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES, 1898.

P. CXL et CXLI. Inscriptions de Sidi-Amara (*Ann. épigr.*, 1898, n°s 110, 111, 112).

P. CLI. Delattre. Inscription de Henchir-Techga, près Mateur (Tunisie).

1)

O D · M · S ·T·
T TVFIENIVS SPERATVS ·T·
MIL·COH·VI·PR·STATIONA
B RIVS RIPAE VTICENSIS ·L·
Q VIX ANN XXXV·MILITAVIT ·S·
ANNIS XV

l. 1. *D(iis) M(anibus) s(acrum)· Tufienius* (sic) *Speratus mil(es) coh(ortis) VI pr(aetoriae).*

A droite et à gauche on lit : *O(ssa) t(ibi) b(ene) q(uiescant). T(erra) t(ibi) l(evis) s(it).*

P. CLV. Gauckler. Inscription de Teboursouk.

2)

EX AVIO·LOCO ET RVE
IAM MINANTI STA
TVAS · N · IIII · MARMOREAS
AT CVLTVM ET SPLENDO
REM · APODYTERI THER
MARVM · RESP · COL
THIB · BVRE · TRANSTVLT
PROVISIONE INSTANTI
A[illegible] AVRELI · HONORAT
QVETIANI · EQ · R · CVR ·
REIP ·

l. 3. *statuas n(umero) IV marmoreas.*

l. 6. *resp(ublica) col(oniae) Thib(ursici) Bure transtulit provisione i(n)stantia Aureli(i) Honorat(i) Quetiani? eq(uitis) r(omani) cur(atoris) reip(ublicae).*

P. CLVIII. Timgad.

Digitized by Google

3) IMP CAES DIVI
HADRIANI FIL
DIVI TRAIANI
PARTHICI NEPO
DIVI NERVAE PRO
NEPOTE T AELIO HA
DRIANO ANTONINO
AVG · PIO P P IMP II
PONTIF MAXIMO
TRIB POTESTA XIIII
COS IIII
PLATEAM STRATAM
M VALERIVS ETRVSCVS
LEG AVG PR PR PATRO
NVS COL DEDIC D·D·P·P·

l. 8. *p(atre) p(atriae), imp(eratore) II, pontif(ice) maximo trib(unicia) potesta[te] XIIII, co(n)s(ule) IIII.* l. 14. *leg(atus) Aug(usti) pr(o) pr(aetore) patronus col(oniae) dedic(avit). D(ecreto) d(ecurionum) p(ecunia) p(ublica).*

BULLETIN DE CORRESPONDANCE HELLÉNIQUE, 1898.

P. 241 et suiv. Inscription d'Acraephiae.

P. 250.

4) ΤΟΝ ΜΕΓΙΣΤΟΝ ΚΑΙ ΘΕΙΟΤΑΤΟΝ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΑ
ΓΑΙΟΝ ΚΥΙΝΤΟΝ ΤΡΑΙΑΝΟΝ ΔΕΚΙΟΝ
Η ΠΟΛΙΣ ΑΚΡΗΦΙΑΙΩΝ

BULLETIN DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE DE LA SOCIÉTÉ D'ORAN, 1898.

P. 205. Reisser. Article sur « un coin de la Maurétanie Césarienne » ; quelques inscriptions inédites.

P. 228. Milliaire de la voie d'Altava.

P. 245. Sur le bord de l'Oued-Fodda.

5) MESA QVINTAS
VIXIT ANNIS XIIII
FICERVNT DONATVS
POSORICA ET CRESCES
PRO[illegible]ET VI

l. 1. *Me(n)sa Quintas*; l. 5. *(anno) pro(vinciae)... et VI.*

P. 247. Même ruine.

6) *imp.* CAESS P
*lici*NIO VALE
*ria*NO *pi*O FEL
aug. P M *t*R P II
cos II P P PRO
cos ET P LIC[I]
nio GALLIEN
*o pi*O · FEL AVG
p. m. TR P II COS II
pro COS
a CASTELLO
M P [illegible]

l. 1. *Imp(eratoribus) Caes(aribus duobus)*; l. 4. *[Aug(usto)] p(ontifice) m(aximo), [t]r(ibunicia) p(otestate) II, [co(n)s(ule)] II, p(atre) p(atriae), pro[co(n)]s(ule)*

Castello = *Castello Tingitano.*

P. 217 et suiv. Marques de po-

Digitized by Google

teries provenant du Maroc et de la Tunisie.

JAHRBUECHER DES VEREINS VON ALTERTUMSFREUNDEN IM RHEINLANDE, 1898.

P. 12. Schulten. Divisions territoriales en Germanie, à propos d'inscriptions déjà publiées (Brambach, 348, 1724).

P. 110 et suiv. H. Nissen. Inscription trouvée à Beuel.

7)

i · O · M
marti PROPVGNATORI · *s*
*victo*RIAE · SALVTI · IMP
*seve*RI ALEXANDRI · AVG · N
et MAMEAE · AVG · MTRI · EIVS
et EXERCITVS · M · AVRELI · *Se*
*ver*I · ALEXANDRI · PII · FELICIS
*inv*ICTI · AVGVSTI · TOTIVS
*qu*E · DOMVS · DIVINE · EIVS
*le*G · I · M · *p.* F · SEVERIANA · ALE
*xandRia*NA · CVM · AVXILIIS
*pu*GNA · *Re*BVS · PERACTIS
*c*VMQV*e* T*it*IO · RVFINO
c · V · LEG · *l*EGIONIS · EIV*s*
*de*M · AG*ent*E · SVB · FLA*vio*
*tit*IAN*o* *l.* *a.* *p.* *p.* *c*OS · N · PO
*n*ENDAM *cur*AVIT · VI · KAL
end n*Ovembres* IMP · AL*e*
xandro et dione COS

Année 229.

l. 1. [*J(ovi)*] *O(ptimo)* *M(aximo)*, [*Marti*] *Propugnatori* [*s(acrum)*]; l. 10. [*le*]*g(io)* *I* *M(inervia)* [*P(ia)*] *F(idelis)*.

l. 14. [*c(larissimo)*] *v(iro)*; l. 16. [*Tit*]*ian*[*o* *l(egato)* *A(ugusti)* *p(ro)* *p(raetore)* *c*]*o(n)s(ulari)* *n(ostro)*.

P. 123 et suiv. M. Siebourg. Étude sur une amulette gnostique trouvée dans le camp de Gelduba (auj. Gellep).

P. 167. Coblentz. Milliaire.

P. 258. Xanten. Estampille circulaire sur brique.

8) L X G P F TVTVS F

Leg(ionis) *X* *G(eminae)* *P(iae)* *F(idelis)*. *Tutus* *f(ecit)*.

P. 260. Cologne.

9) Q · P O M P E I
V S · Q · A N I E N
S I S · F O R O · I V L I
B V R R V S · M · E X
L E G · X V · A N N · L
S T I P · X X · H · S · E · H · F · C

l. 2. *Q.* [*f(ilius)*].

l. 4. *mil(es)* *ex* *leg(ione)* *XV*, *ann(orum)* *L*, *stip(endiorum)* *XX*. *H(ic)* *s(itus)* *e(st)*; *h(eres)* *f(aciendum)* *c(uravit)*.

Même page.

10) QVETINIO VERO
MATER QVINTINIA
MATERNA FILIO DVL
CISSIMO · ∋< COL · FA · TI
CEN · III · ANN · XXXI
M · VII · D · XXVI · FE

l. 4. Est-elle correctement publiée?

Digitized by Google

KORRESPONDENZBLATT DER WESTDEUTSCHEN ZEITSCHRIFT, 1898.

P. 168. Bonn. Dédicace à Mars Propugnator (plus haut, n° 7).

P. 193. Mühlacker.

11)
TIB IVL · SEVERus
D · C · AQVENSis
EDEM RESTITuit
ET · SIGNVM ·
POSVIT · V · S l. m.

l. 3. *d(ecurio) c(ivitatis) A(quensis)*; l. 6. *v(otum) s(olvit) [l(ibens) m(erito)]*.

P. 195. Stockstadt.

12)
I O M
CONSERVATORI
CETERIS · DIS DEA
BVSQVE Et
GENO IVN VICTOR
NI · COS
C · SECIONIVS
SENILIS · B · COS
V · S · L · M ·

l. 1. *J(ovi) O(ptimo) M(aximo)*; l. 5. *Genio Junii Victorini co(n)s(ularis)*; l. 8. *b(eneficiarius) co(n)s(ularis)*.

P. 197. Même localité.

13)
I O M
I V N O N I
REG diS · DE
A B V s Q O M
NIB · ET GE
NIO · LOCI · AEL
HERACLIDA
B F C O S
L · M

B. 198. Deux autres inscriptions pareilles mutilées.

P. 203. Mayence.

14)
IN · H · D · D · I · O · M · CONSERVATORI · ARcus cum signiS
QVOS · DATIVIVS · VICTOR · DEC · CIVIT · TAVNensium vicanis MO
GONTIACENSIBVS PROMISIT · VICTOR.....et ....VS
FILI · ET · HEREDES · CONSVMMAverunt.

l. 1. *In h(onorem) d(omus) d(ivinae)* : *J(ovi) O(ptimo) M(aximo)*.
l. 2. *dec(urio) civit(atis)*.

MITTHEILUNGEN DES KAISERLICH DEUTSCHEN ARCHAEOLOGISCHEN INSTITUTS, 1898.

P. 359. A Patras.

15)
IMP · CAESAr
M · AVRELIVs
ANTONINVs
AVG · ARMENIa
CVS ET · IMP · CAES
L · AVRELIVS VERVS
AVG · ARMENIaCVS
VIAM
CORRVPTAM
REFICI
IVSSERVNT

Digitized by Google

P. 363. Laodicée du Lycus.

16)

ΗΙΟΙΙΙΟ ΘΕΙΟΥ ΑΥ
ΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ Λ̄ ΣΕ
ΠΤΙΜΙΟΥ ΣΕΟΥΗΡΟΥ
ΠΕΡΤΙΝΑΚΟΣ ΣΕΒΑ
ΣΤΟΥ ΚΑΛΟΥΜΕΝΟΝ
ΑΝΤΩΝΗΑ ΓΕΤΕΙΑ
ΟΛΥΜΠΙΑ
Π ΑΓΩΝΟΘΕΤΗΣΑΝ
τωΝ ΤΟΙΣ ΚΥΡΙΟΙΣ τΗΣ
δεΥΤΕΡΑΣ ΔΙΕΤΗΡΙ
δος Π ΚΑΛΠΟΡΝΙΟΥ

l. 8. [ἐ]π' ἀγωνοθετησάν[τω]ν τοῖς κυρίοις [τ]ῆς [δε]υτέρας διετηρί[δος] Π. Καλπορνίου.

Même provenance.

17)

ΑΝΙΚΙΟΝ ΑΣΠΡΟΝ ΤΟΝ
ΥΠΑΤΙΚΟΝ ΚΑΙ ΚΤΙΣΤΗΝ
ΑΝΘΩΝ ΕΥΕΡΓΕΤΗΤΑΙ ΑΝΕΘ

l. 3. ἀνέθ(ηκαν).

PHILOLOGUS, 1898.

P. 564 et suiv. Rostowzew. L'administration du *patrimonium* en Égypte d'après les inscriptions et les papyrus.

P. 652. Alb. Müller. Inscription funéraire d'Athènes.

18) ΜΑΡΚΟΣ
ΑΥΡΗΛΙΟΣ
ΜΕΞΥΣ ΘΕΩΝΟΣ
ΣΤΡΑΤΕΥΣΑ
ΜΕΝΟΣ
ΚΑΤΑ ΠΕΡΣΩΝ
ΕΤΗ ΒΙΩΣΑΣ
Λ̄

REVUE BIBLIQUE, 1899.

P. 1 et suiv. Germer-Durand. Inscriptions de Gérasa.

P. 5.

19)

ἀγαθῇ τυχΗ ΕΤ □υς ⊟ΚΡ
ἀπὸ τῆΣ ΣΕΒΑΣΤΗΣ ΕΙΡΗΝης
ἐπὶ τῆΣ ΑΡχΗΣ ΑΠ □ΛΛΩΝΙ□υ
ΤΙΩΝ□Σ ΠΡΟΕΔΡ□Υ ΚΑΙ
□Υ ΔΗΜΗΤΡΙ□Υ ΔΕΚΑΠΡΩτου
Ι□Υ Π□ΛΕΩΣ ΚΑΙ ΑΝΤΙ□Χου
ΩΝ□Σ ΑΡΧ□ΝΤΩΝ ΚΑΙ ΖΕΡ
ΑΙΡΕΟΥ ΓΡΑΜΜΑΤΙ

l. 1. L'année 118 de l'ère d'Actium correspond à l'an 98 après J.-C.

P. 8.

20) *pie*TATI ⌀
ET
*p*VDICITIAE

Digitized by Google

P. 10.

21)

ΥΠΕΡ CΩτηρίας σεβαστῶΝ ΑΥΤΟΚΡΑΤόρων
ΚΑΙ ΤΕΚΝΩΝ καὶ πόλεως ὁΜΟΝΟΙΑC ΚΑΙ ΕΥ
ΔΙΟC ΗΛΙΟΥ Μεγίστου σαρΑΠΙΔΟC ΚΑΙ ΙCιδος
ΤΟΥ ΜΑΛΧΟυ [redacted] ΠΑΤΡΙΔΙ ΕΞΕ [redacted]
ΚΑΙ ΒΑCΕÇΙΝ ΑΥΤ [redacted] ξανθΙΚΟΥ ΒΚ ΑΦΙΕΡΩθη

P. 13.

22)

ΑΓΑΤΗ ΤΥΧΗ ΥΠΕΡ ΣΩΤΗΡΙΑΣ ΤΟΥ...
ΕΠΙ ΕΓΝΑΤΙΟΥ ΟΥΙΚΤΟΡΟΣ Λ

P. 16.

23)

ΚΡΙCΠΙΝΑΝ
CΥΜΒΙΟΝ Κ ΑΝΤισ
ΤΙΟΥ ΑΔΟΥΕΝΤΟΥ
ΥΠΑΤΟΥ Η ΠΟΛΙC
ΔΙΑ ΕΠΙΜΕΛΗΤΟΥ
ΑΙΛΙΟΥ ΕΥΜΕΝΟΥ Ο
ΚΑΙ ΒΟΗΘΩΝ Β

P. 18. Nouvelle copie du *C. I. L.*, III, 6034, qui ne semble pas encore satisfaisante.

P. 19. Nouvelle copie du *C. I. L.*, III, 118 (*Ann. épigr.*, 1897, 126).

24)

CAEcILIO FVSCIANO
LEG AVG PR PR
COS DESIG
M ANTONIVS GEMELLVS
CORNICVL
VIBI CELERIS PROC AVG

P. 20.

25)

ἀντΩΝΕΙΝΟΥ ΕΥσεβοῦς...
..χΥΡΙΑC ΠΑΤρίδος...
...CΩΝΜΑΛΧΟς...
...ΕΘΗΚΕΝCΥ.....
ΑΙΜΙΛΙΟΥ ΚΑΡΟΥ ΠΡΕCΒ

P. 28.

26)

CILIO PROC · PROV · ARABIA[e]
IA · SABINA · VXOR · ET · VLPIANVS

l. 1. *Cae*?]*cilio proc*(*uratori*) *prov*(*inciae*) *Arabia*[*e*].

Cf. *Ann. épigr.*, 1898, n° 146.

P. 28.

27)

VAL *tenes* EPTACentiS F
O · ALAE I THRACVM
AVG Q · V*al. eases*
FRATER EIVS FECIT
ΙΟΥ ΤΕΝΕΣ ΕΠΤΑΚΕΝΤΟΥ ΥΙΟΣ
Κ ΟΥ ΕΑΣΕΣ ΕΠΟΗΣΕΝ Ο ΑΔΕΛ
ΦΟΣ ΑΥΤΟΥ

Digitized by Google

l. 1. *Val(erius)* [*Tenes*] *Eptac*[*enti*]*s f(ilius)* [*eq(ues)*?]
l. 3. *Aug(utsae) Q.* [*Val(erius) Eases*?]; l. 5. T(ιτος)? Ου(αλέριος).

P. 33. Route de Pella à Gérasa.

28)
i m P C A E S A R
l. s e p t I M I V *s*
*seve*R V S P E R T I N A X
aug. P P T R I B P O T
ii imp IIII C O S II P E R
a e l S E V E R *ian* V M
M A X I M V M L E G
A V G P R P R
ϛ

An. 194.

l. 3. [*Aug(ustus)*] *p(ater) p(atriae) trib(unicia) pot(estate)* [*II imp(erator)*] *IIII co(n)s(ul) II per* [*Aael(ium)*] *Sever*[*ian*]*um Maximum leg(atum) Aug(usti) pr(o) pr(aetore)*.

Même page.

29) *imp. caes. divi*
*magni antonI*N I P I I
F I L I V S
M A S E V E R I N E P O S
M A V R E L I V S
a n t o n i n u s P I V S
F E L I X A V G P O N T I F E X
M A X I M V S T R I B
P O T E S T P R O C O S
P E R F L I V L I A N V M
L E G E I V S E T P R P R
V I
ϛ

l. 4. *Ma(gni)*, à moins que la pierre ne porte *Divi*.

P. 25. A Gérasa même (cf. *Ann. épigr.*, 1896, n° 51).

30) *i m p .* C A E S A R
d i v i n e r v a e f i l
N E R V A T R A I A N V S
A V G G E R M D A C
P O N T I F M A X
T R I B P O T E S T
x u I M P V I C O S *u*
p e r c c l a u D I V M
S E V E R V M
L E G A V G P R P R

l. 4. *Aug(ustus) Germ(anicus) Dac(icus) pontif(ex) max(imus) trib(unicia) potest(ate)* [*XV*] *imp(erator) VI co(n)s(ul)* [*V*].

P. 47. Route de Gérasa à Philadelphie, 8° mille.

31) *imp.* C A E S A R L ·
*septimiu*S S E V E R V S
pertinax aug. P P [redacted]
[redacted] I I [redacted]
[redacted] P E R
a e l s e v e r i A N V M
M A X *imum* L E G A T V M
H

P. 51. Au 8e mille. Nouveau milliaire au nom de Furius Severianus.

Digitized by Google

REVUE ÉPIGRAPHIQUE DU MIDI DE LA FRANCE, 1898.

P. 541 et suiv. Résumé des hypothèses proposées sur l'inscription de Coligny.

P. 545. (32) Tuiles trouvées entre Gevrey et Dijon, au milieu des débris de constructions, portant l'estampille de la *leg. VIII. Aug.*, l'une avec le nom du légat *L. Appius*.

2° TRAVAUX RELATIFS A L'ÉPIGRAPHIE ROMAINE

BABELON. INVENTAIRE SOMMAIRE DE LA COLLECTION WADDINGTON. Paris, 1898, in-8°.

Bien que ce livre se rapporte plus à la numismatique qu'à l'épigraphie, je crois devoir le signaler ici, à cause des services qu'il est appelé à rendre à ceux qui s'occupent d'antiquités romaines. Chaque monnaie est signalée en quelques lignes et sous un numéro spécial. Des tables générales méthodiques (par exemple : empereurs romains, magistrats, types principaux des monnaies) terminent l'ouvrage, qui, sous un volume relativement réduit, représente un effort et une érudition considérables.

Dr HAMY. BOULOGNE DANS L'ANTIQUITÉ. Boulogne-sur-Mer, 1899, in-8°.

Pages intéressantes sur la Boulogne romaine et sur les cimetières anciens de la ville; p. 35 : fac-similés de différentes estampilles de la *classis Britannica*.

P. NEGULESCO. HISTOIRE DU DROIT ET DES INSTITUTIONS DE LA ROUMANIE (tome I. PÉRIODE DACO-ROMAINE). Paris, 1898, in-8°.

Esquisse utile d'une histoire de la Dacie romaine. L'auteur est bien au courant des textes épigraphiques et s'en sert heureusement.

SEYMOUR DE RICCI. RÉPERTOIRE ÉPIGRAPHIQUE DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE. Rennes, 1898, in-8°.

Inscriptions déjà publiées souvent. Quelques marques de potier inédites.

R. CAGNAT.

Le Gérant : ERNEST LEROUX.

Imp. Camis et Cie, Paris. — Section orientale A. Burdin, Angers.

Digitized by Google

PORTRAITS PRÉTENDUS DE VITELLIUS

Phototypie Berthaud. Paris.

Digitized by Google

Digitized by Google

Martin du Bellay et Louise de Sapvenières
(Église de Gizeux)

Pierre Jeannin et Anne Guéniot
(Cathédrale d'Autun)

STATUES FUNÉRAIRES

Digitized by Google

Digitized by Google

STATUE FUNÉRAIRE DE LOUISE DE LORRAINE

(Cathédrale de Soissons)

Digitized by Google

Digitized by Google

STATUE FUNÉRAIRE DE LOUISE DE LORRAINE

(Cathédrale de Soissons)

Digitized by Google

Digitized by Google

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

HISTOIRE GÉNÉRALE
DE LA LITTÉRATURE DU MOYEN AGE
EN OCCIDENT
Par **A. EBERT**, professeur à l'Université de Leipzig
Traduit de l'allemand par le **Dr AYMERIC** et le **Dr James CONDAMIN**
3 volumes in-8. . . . . 30 fr.

L. LANGE
HISTOIRE INTÉRIEURE DE ROME
JUSQU'A LA BATAILLE D'ACTIUM
Tirée des *Rœmische Alterthümer*, par **A. BERTHELOT** et **DIDIER**, agrégés de l'Université.
2 volumes in-8. . . . . 20 fr.

ANTIQUITÉS DE LA RUSSIE MÉRIDIONALE
Par le Professeur **KONDAKOFF** et le Comte **J. TOLSTOI**
Traduit du russe par **SALOMON REINACH**
Un volume in-4, publié en 3 fascicules, avec nombreuses illustrations dans le texte . . . . . 25 fr.

LES TEMPS PRÉHISTORIQUES EN SUÈDE
ET DANS LES AUTRES PAYS SCANDINAVES
Par **OSCAR MONTELIUS**
Conservateur du Musée de Stockholm.
Traduit par **SALOMON REINACH**
In-8, illustré de 20 planches, 427 figures et une carte . . . . . 10 fr.

EUG. MUNTZ, de l'Institut.
LES ARTS A LA COUR DES PAPES
1484-1503
Innocent VIII, Alexandre VI, Pie III.
RECUEIL DE DOCUMENTS INÉDITS OU PEU CONNUS
Un beau volume in-8, avec 10 planches et 94 figures . . . . . 20 fr.

Digitized by Google

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

GUSTAVE CLAUSSE

LES ORIGINES BÉNÉDICTINES

SUBIACO — MONT CASSIN — MONTE OLIVETO

Un beau volume in-8, illustré de 21 planches. . . . . 10 fr.

DU MÊME AUTEUR :

LES MONUMENTS DU CHRISTIANISME AU MOYEN AGE

I

BASILIQUES ET MOSAIQUES CHRÉTIENNES

ITALIE — SICILE

Ouvrage illustré de 500 dessins et de 9 planches en héliogravure . . 30 fr.

Couronné par l'Académie des Beaux-Arts.

II

LES MARBRIERS ROMAINS

ET LE MOBILIER PRESBYTÉRAL

Ouvrage illustré de 75 dessins. Un beau vol. gr. in-8 . . . . . 15 fr.

Dr A.-F. LE DOUBLE

RABELAIS ANATOMISTE

ET PHYSIOLOGISTE

Avec une préface de M. MATHIAS DUVAL

Membre de l'Académie de Médecine.

Un beau volume in-8, orné de 32 fac-similés et de 174 illustrations. . 10 fr.

ÉMILE MALE, Docteur ès-lettres.

L'ART RELIGIEUX DU XIIIE SIÈCLE

EN FRANCE

Etude sur l'iconographie du moyen âge et sur ses sources d'inspiration.

Un beau volume in-8, illustré . . . . . 10 fr.

VITRAUX DU CHŒUR DE LA CATHÉDRALE D'ÉVREUX

Un volume in-4, accompagné de 13 planches, en un carton. . . . 20 fr.

IMP. CAMIS ET Cie, PARIS. — SECTION ORIENTALE A. BURDIN, ANGERS

Digitized by Google

REVUE ARCHÉOLOGIQUE

HARVARD COLLEGE LIBRARY
AUG 4 1899
CAMBRIDGE, MASS.

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

ALEX. BERTRAND ET G. PERROT

MEMBRES DE L'INSTITUT

TROISIÈME SÉRIE. — TOME XXXIV

MAI-JUIN 1899

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1899
Tous droits réservés.

Digitized by Google

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON

TEXTE

Bas-relief égyptien appartenant à M. de Saint-Marceaux, par M. G. Maspero . 321
Une « éponge américaine » du vi^e siècle avant notre ère, par M. Clermont-Ganneau 323
Un buste thessalien de Gê, par M. André Joubin. 329
Notes archéologiques, par M. Théodore Reinach. 335
Le mythe du chêne marin, par M. Costantin. 341
Le tumulus du Kervastal en Plonéis (Finistère), par M. du Chatellier . . . 359
Fibules de Baslieux, par M. H. Hubert. 363
Les cimetières romains superposés de Carthage (1896) (*fin*), par le R. P. Delattre 382
Notes d'archéologie russe. — V. Les nécropoles de Lada et de Tomnikov dans le gouvernement de Tambov, par M. G. Katcheretz 397
Précis des découvertes archéologiques faites dans le grand-duché de Luxembourg de 1845 à 1897 (*suite*), par M. Jules Keiffer 404
Index des localités et des collections d'où proviennent, qui possèdent ou qui ont possédé des statues antiques, publiées dans le *Répertoire de la statuaire*, par M. Salomon Reinach 419
Une tirade inédite de Juvénal, par M. Salomon Reinach 448
Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions 455
Société nationale des Antiquaires de France 460
Nouvelles archéologiques et Correspondance 463
Bibliographie 477

PLANCHES

IX. — Bas-relief égyptien appartenant à M. de Saint-Marceaux.
X-XI. — Fibule circulaire de Baslieux (Meurthe-et-Moselle) au Musée de Saint-Germain.
XII. — Buste de Gê au Musée de Constantinople.

N. B. — Tout ce qui est relatif à la rédaction doit être adressé à M. Alexandre Bertrand, de l'Institut, au Musée de Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), ou à M. G. Perrot, de l'Institut, rue d'Ulm, 45, à Paris.

Les livres dont on désire qu'il soit rendu compte devront être déposés au bureau de la *Revue*, 28, rue Bonaparte, à Paris.

L'Administration et le Bureau de la *REVUE ARCHÉOLOGIQUE* sont à la Librairie Ernest Leroux, 28, rue Bonaparte, Paris.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT

La *Revue Archéologique* paraît par fascicules mensuels de 64 à 80 pages grand in-8, qui forment à la fin de l'année deux volumes ornés de 24 planches et de nombreuses gravures intercalées dans le texte.

PRIX :

Pour Paris. Un an.....	30 fr.	Pour les départements. Un an..	32 fr.
Un numéro mensuel.....	3 fr.	Pour l'Etranger. Un an.....	33 fr.

On s'abonne également chez tous les libraires des Départements et de l'Etranger.

Digitized by Google

HARVARD COLLEGE LIBRARY
AUG 4 1899
CAMBRIDGE, MASS.

BAS-RELIEF ÉGYPTIEN

APPARTENANT A M. DE SAINT-MARCEAUX

(Pl. IX)

Le fragment reproduit sur notre planche IX provient d'une stèle rectangulaire qui ne comprenait très probablement que les deux registres conservés en partie. Le registre supérieur représentait le dédicataire debout en costume de gala, le pagne bridé, le collier large et les bracelets, la calotte moulant la tête, la canne à la main gauche, et à la main droite l'un des nombreux casse-tête en bois qui, à l'époque historique, n'avaient plus que la valeur d'un insigne honorifique : son nom est détruit, à l'exception de la lettre finale . Une procession de cinq personnages s'avance vers lui : 1° un homme en pagne, avec colliers et bracelets, qui lui offre un petit vase à parfums : plusieurs signes du nom ont disparu avec la tête, et ce qui subsiste se lit Roudou-Saounît ; 2° un autre homme, habillé de même et portant à la main droite un pigeon : le nom est perdu, mais il reste la filiation ..... *né de la dame* Maraouît ; 3° une femme en sarreau collant, dont l'ourlet supérieur est garni d'une tresse au lieu de la broderie ordinaire, et tenu en place par deux bretelles également en tresse, tandis que trois longues boucles se détachent du corps de la coiffure et tombent entre les seins : la qualité de la personne est perdue, mais son nom se lit Hapou ; 4° la seconde femme est vêtue de même, mais on ne voit plus que la fin de son nom .....[maî]t khrôou .....[*la juste*] *de voix* ; 5° la dernière femme s'appelait Ki.

Digitized by Google

Le second registre nous montre à gauche un homme *l'administrateur de place* Ousirou, et *sa femme qui l'aime* Noubou-tiou, assis sur un même siège et flairant chacun un énorme lotus : sous l'homme un gros vase à parfums, sous la femme un miroir dans son étui avec la poignée pour pendre l'étui. Devant eux, l'ensemble des offrandes, est amoncelé sur le guéridon et tout autour, quartiers de viandes, volailles, pains, gâteaux, liqueurs, parfums, légumes, fruits. Entre les dédicataires et le monceau d'objets, un tout petit personnage présente l'oie du sacrifice Si marouf Roudou-Saounît. C'est le nom du chef de la procession figuré à l'autre ligne, et on rétablira sans difficulté la légende mutilée qui accompagne ce personnage *Son fils qui l'aime*, Roudou-Saounît. Par suite il devient évident que le dédicataire du premier registre est identique à celui du second, et l'on restituera la légende qui l'accompagnait en [*l'administrateur de place* Ousi]rou.

Les détails du costume et surtout la présence du miroir nous prouvent que le monument est de la XIIe dynastie, ou peut-être de la XIe, et qu'il provient de la Haute-Égypte ; je ne serais pas étonné qu'il ait été découvert à Neggadèh ou dans la région qui s'étend entre cette ville et Thèbes. C'est le style très fin, un peu sec et un peu gauche des stèles que j'ai recueillies par là vers 1883-1884, et qui doivent se trouver actuellement au Musée de Gizèh.

G. Maspero.

Digitized by Google

UNE « ÉPONGE AMÉRICAINE »

DU VIe SIÈCLE AVANT NOTRE ÈRE

M. Pottier a fait connaître, dans l'avant-dernier numéro de la *Revue archéologique*[1], un singulier vase peint, en terre cuite, provenant de Béotie et récemment entré dans les collections du

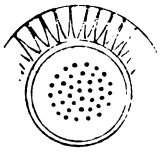

Louvre. C'est, d'après la description qu'il en donne, un vase de 0m,22 de hauteur, décoré de figures à la manière noire, dans le style du VIe siècle. Les peintures, bien que d'une exécution un peu rapide et négligée, constituent une décoration assez riche : Hercule combattant le lion de Némée; six personnages drapés; deux sphinx, deux Sirènes, deux lions rugissants; des rosaces semées dans le champ, etc.

1. Janvier-février 1899, p. 7-8, fig. 6.

Digitized by Google

Mais ce ne sont pas les sujets qui le décorent, c'est le vase lui-même, sa structure et son mode d'emploi, dont j'ai à m'occuper.

Il est de forme ovoïde, muni d'une anse qui fait l'arc de cercle par-dessus (comme une anse de seau). Complètement fermé à sa partie supérieure, il présente sous sa base un grand nombre de petits trous, disposés comme ceux d'une pomme d'arrosoir et destinés évidemment à donner passage à un liquide.

L'anse ronde, dit M. Pottier, forme un tuyau creux qui est percé d'un trou à la partie culminante. Dans ce trou, ajoute-t-il, on versait le liquide qui, par les deux branches de l'anse, se répandait dans la cavité du vase (avec laquelle elles communiquent) et se déversait ensuite en pluie par les petits trous du fond.

M. Pottier se demande, en terminant cette explication, si c'était un vase à douche, ou un vase destiné, comme aujourd'hui, à abattre la poussière sur le plancher, ou sur les dalles de la palestre.

Quel que fût l'usage réel de ce curieux ustensile, jusqu'ici unique en son genre, il n'est pas douteux qu'il devait servir à laisser tomber en pluie le liquide qu'il pouvait contenir. C'est ce que M. Pottier a parfaitement reconnu. Toutefois, j'estime qu'il ne s'est pas rendu compte de la façon dont on procédait tant pour remplir le vase que pour le manœuvrer. Il me paraît extrêmement difficile d'admettre qu'on ait introduit, comme il le dit, le liquide par le petit trou pratiqué à la partie supérieure de l'anse circulaire. L'opération, longue et malaisée, eût, d'abord, nécessité l'emploi d'un entonnoir, et d'un entonnoir à tube très effilé. Ensuite, même avec le secours de cet ustensile accessoire, on ne serait jamais arrivé à remplir le vase, le liquide qu'on aurait pu y faire pénétrer ainsi par cet étroit orifice devant nécessairement tomber aussitôt au fond du vase et s'écouler au fur et à mesure par les trous inférieurs. C'eût été, en petit, le problème du tonneau des Danaïdes. Impossible, enfin, de transporter d'un endroit à l'autre, selon les besoins, le vase qu'on aurait, malgré ces difficultés, réussi à remplir. Dans ces conditions,

Digitized by Google

l'appareil n'eût donc été tout au plus qu'une simple passoire, d'un système très compliqué et bien peu pratique.

Voici, je crois, comment l'on devait procéder en réalité. L'opération que j'imagine est exactement l'inverse de celle décrite par M. Pottier. On saisissait, d'abord, le vase par l'anse, et on le

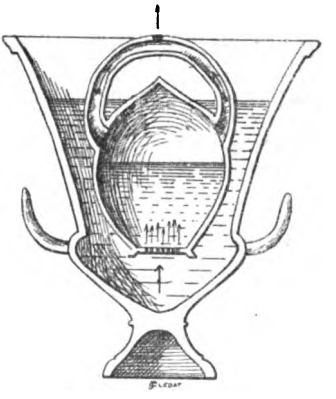

plongeait préalablement dans un large récipient de profondeur convenable, cratère, voire même simple seau, rempli du liquide dont on voulait faire usage. En vertu de la loi physique, bien connue, de l'équilibre des liquides, celui dont on se servait pénétrait par les petits trous pratiqués dans le fond du vase et montait à l'intérieur, en refoulant progressivement, grâce à la pression exercée par lui de bas en haut, l'air qui s'échappait par le trou unique pratiqué au sommet de l'anse. Cela fait, le vase une fois plein, l'on apposait un doigt, soit le pouce, soit le médius, selon la position de la main, sur le trou d'air de l'anse, et l'on retirait le vase du récipient. Moyennant cette obturation momentanée, et tant qu'elle durait, la pression atmosphérique s'exerçant de bas en haut suffisait pour empêcher tout écoulement du liquide par les trous du fond ; et l'on pouvait alors, sans que rien s'en échappât, transporter le vase tout chargé sur tel point où l'on voulait s'en servir. Là, il suffisait de lever le doigt obturant la prise d'air de l'anse, pour faire intervenir la pression atmosphérique s'exerçant en sens inverse, et déterminer, par suite,

Digitized by Google

l'écoulement immédiat du liquide qui tombait en pluie par les trous du fond. On était maître d'interrompre à volonté cet écoulement, puis de lui redonner cours et ainsi de suite, par le simple jeu du doigt alternativement abaissé ou levé sur le trou d'air. On pouvait, par conséquent, obtenir ainsi une véritable pluie intermittente.

Telle est, si je ne me trompe, l'interprétation rationnelle de cet ingénieux petit dispositif, qui rappelle d'une façon frappante celui de l'ustensile balnéatoire moderne qu'on désigne couramment sous le nom d'*éponge américaine* et qu'on pourrait plus justement appeler désormais : l'*éponge béotienne*. La seule différence entre ces deux appareils basés sur les mêmes principes et appartenant l'un et l'autre à la famille des *pipettes*, c'est la forme et la matière du récipient, qui, de nos jours, est généralement un simple cylindre de fer blanc, muni d'une anse creuse de même métal, soit courbe, soit rectangulaire, disposée latéralement. Le cylindre est clos sur ses deux faces; la face supérieure est pleine, la face inférieure perforée de nombreux petits trous servant, d'abord, à l'introduction, puis au déversement de l'eau. Le petit trou d'évent, qui commande le jeu général de l'appareil,

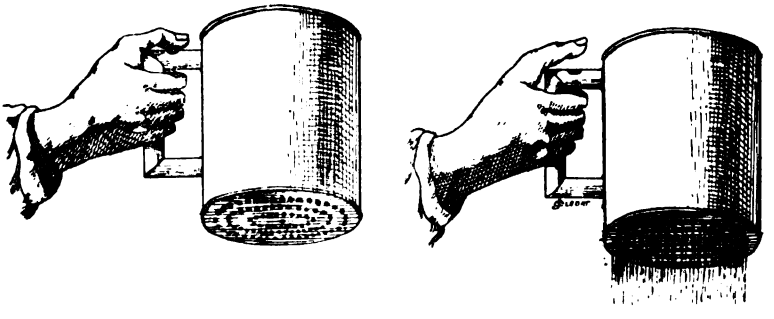

est pratiqué dans la branche supérieure de l'anse creuse communiquant avec l'intérieur du récipient.

Nous avons trop peu d'occasions de faire intervenir dans la science archéologique les méthodes expérimentales pour que nous négligions celle-ci qui s'offre si naturellement à nous. Il

Digitized by Google

serait donc intéressant de procéder, avec le vase de Béotie, à la manœuvre opératoire telle que je viens de la reconstituer. L'expérience confirmerait, je n'en doute pas, l'explication théorique que j'ai essayé d'en donner et qui nous montre que les Grecs étaient déjà, vers le VIe siècle de notre ère, familiers avec l'observation des phénomènes hydrostatiques obéissant à la double loi de la pression atmosphérique et de l'équilibre des liquides. Héron d'Alexandrie a eu des précurseurs lointains dans la personne des industrieux potiers béotiens qui, en fabriquant ces petits appareils, faisaient de la physique un peu comme M. Jourdain faisait de la prose[1].

Cette vérification matérielle permettrait du même coup — ce qui n'est pas indifférent pour la détermination de l'usage de cet appareil, — d'évaluer sa jauge ainsi que le temps qu'il met à se vider. Il est à prévoir, en outre, — et ce ne serait pas là le résultat le moins piquant de cette petite expérience archéologique, — que l'air, en rentrant par le trou d'évent supérieur, et surtout en s'en échappant, sous la pression de l'eau pénétrant à l'intérieur, produira un sifflement plus ou moins accentué, selon le diamètre et la forme des bords de l'orifice; nous serions ainsi en mesure de ressusciter en quelque sorte un son précis, celui-là même qui, il y a près de deux mille cinq cents ans, frappait des oreilles grecques[2].

1. L'industrie béotienne semble, du reste, s'être fait une spécialité de ces vases à dispositifs plus ou moins compliqués, utilisant l'action combinée de l'air comprimé et de l'équilibre des liquides. Voir, par exemple, celui du *Satyre buveur*, si bien étudié par M. Pottier (*Bulletin de Correspondance hellénique*, XIX, p. 225), et un canthare de l'Antiquarium de Berlin. Ce sont là, à vrai dire, des jouets de physique amusante plutôt que des appareils répondant, comme celui-ci, à un besoin réel. M. Pottier veut bien m'informer que le Louvre vient d'acquérir tout récemment un vase à surprise tout à fait analogue à celui de Berlin.

2. Malheureusement, l'expérience est irréalisable, à ce que m'apprend M. Pottier. Le vase, en effet, fendillé et recollé, est, paraît-il, très malade et ne résisterait probablement pas à l'immersion dans l'eau. Je me demande cependant, si l'on ne pourrait pas la tenter en employant un liquide autre, l'huile ou l'alcool absolu, par exemple. En tout cas, il serait facile d'exécuter en verre soufflé un fac-similé exact du vase qui en reproduirait tout le dispositif mécanique et permettrait de procéder à l'expérience en se plaçant dans des conditions sensiblement identiques.

Digitized by Google

Quant à ce qui est de la destination réelle de ce vase, le rapprochement assez topique que je viens de faire avec l' « éponge américaine » tendrait à faire pencher la balance en faveur de l'hypothèse balnéatoire. Ce serait un véritable vase à douche plutôt qu'un vase à arroser le sol. La faible capacité du récipient, qui, à vue d'œil, doit être celle d'une bonne carafe, est également en faveur de cette hypothèse, l'appareil pour demeurer d'un maniement facile et pour qu'on pût l'élever, sans effort, d'une main, au-dessus de la tête, ne devant pas dépasser, avec sa charge d'eau, un poids raisonnable.

CLERMONT-GANNEAU.

Digitized by Google

UN BUSTE THESSALIEN DE GÊ

(Pl. XII)

Parmi les acquisitions récentes du Musée de Constantinople, il convient de signaler un monument très intéressant, et jusqu'ici unique en son genre. C'est un buste, ou mieux une tête de la déesse Gê, placée sur un socle où est gravée une dédicace. Découvert en Thessalie, à Zarkos, où Lolling[1] a reconnu l'emplacement de l'ancienne Phayttos ou Phaistos, sur la rive gauche du Pénée, ce monument a été recueilli, pendant la dernière campagne de Thessalie, par les soins du généralissime Edhem Pacha, et envoyé par lui au Musée Impérial ottoman. M. Gaëtano du Sanctis a donné de l'inscription gravée sur le socle un commentaire tout à fait insuffisant[2]; quant à la tête, qu'il prend pour une tête d'Isis de style égyptisant, j'imagine qu'il ne l'a point vue et qu'il l'interprète d'après un certain M. Hatzizogidès, archéologue indigène, qui signala le monument dans une Revue athénienne[3].

Sur un socle de marbre gris, haut de $0^m,44$, large de $0^m,49$, épais de $0^m,40$, est gravée l'inscription suivante :

Γ Α Γ Α Ν Τ Α Ρ Ε Τ Α
Κ Α Ι Ν Ε Υ Σ
Γ Ε Ι Θ Ο Υ Ν Ε Ι Ο Σ

Γᾷ Πανταρέτᾳ | Καινεὺς | Πειθούνειος.

c'est-à-dire *offrande de Kaineus fils de Peithoüs à Gê Pantarétè.*

J'insiste sur les caractères de l'écriture, qui nous donne seule quelque indice relatif à la date du monument. Il faut noter la

1. *Athenische Mittheilungen*, t. VIII, p. 175.
2. *Monumenti antichi*, t. VIII, p. 1898.
3. Ἀθηνᾶ, vol. VIII, p. 482.

Digitized by Google

forme de l'*alpha* avec barre courbe, le T avec *apices*, et surtout l'absence d'*iota* souscrit après Γᾷ et Πανταρέτᾳ, — car il n'est pas douteux que ces mots ne soient au datif. Ces particularités, sans nous obliger d'attribuer l'inscription à l'époque romaine, ne nous permettent pas cependant de la faire remonter plus haut que le IIIe siècle; à cette époque les rois de Macédoine étaient encore stratèges de Thessalie[1].

Dans la dédicace, il faut remarquer l'épithète Πανταρέτα attribuée à Γῆ pour la première fois. D'ailleurs le mot Παντάρετος usité comme nom propre est inconnu jusqu'ici comme adjectif. Ce caractère nouveau de Gê, à qui l'on attribue toutes les vertus, correspond à son titre de Παμμήτειρα, fréquent dans les textes[2].

Quant au nom du donateur, il mérite d'arrêter l'attention. Notons d'abord la forme, propre à la Thessalie et à la Béotie, du patronymique composé du suffixe ειος qui s'ajoute au génitif du nom propre; ici, le nom du père, d'où est tiré Πειθούνειος, serait Πείθους, Πείθουνος. A ce propos, il convient de remarquer que l'auteur de la dédicace porte le nom d'un des plus célèbres Lapithes de la légende, Kaineus, et je considérerais volontiers le nom de son père Πείθους comme une forme populaire et dialectale de Πείριθους, le roi des Lapithes. La légende thessalienne des Lapithes et des Centaures nous a conservé le souvenir des luttes primitives entre les populations de la montagne et celles des villes maritimes du golfe Pagasétique[3]; on en retrouve les traces dans les noms des éponymes des villes thessaliennes, empruntés pour la plupart aux noms des Lapithes; Dryas était l'éponyme de Dryopée, Eioneus d'Eion, Elatos d'Élatée[4], etc. Les familles nobles de la Thessalie se rattachaient à ces ancêtres mythiques, et je verrais dans ce Kaineus fils de Peithoüs, — inconnu d'ailleurs, — un membre d'une de ces vieilles familles thessalien-

1. Cf. Monceaux, *Revue arch.*, 1888, II, p. 201. — Les rois de Macédoine furent stratèges de Thessalie de 344 à 197.
2. Cf. Roscher, *Lexikon*, s. v. *Gaia*.
3. Cf. O. Gruppe, *Griech. Myth.*, p. 114.
4. Roscher, *Lexikon*, s. v. *Lapithen*.

Digitized by Google

nes. Probablement encore notre Kaineus était attaché au culte prophétique de Gê. Le Lapithe Kaineus, assommé par les Centaures à coups de troncs d'arbres, s'enfonçait dans la terre, où, suivant une légende primitive, il se transformait en démon de la terre bienfaisant. Kaineus et Gê sont donc unis dans la légende, et il est fort naturel de penser que le représentant du culte de Gê à Phaistos portait le nom du Lapithe Kaineus.

La tête n'est pas moins intéressante que l'inscription. Trouvée en même temps que le socle, elle s'y adapte exactement, et s'enfonce de $0^m,03$ dans la pierre qui a été entaillée pour la recevoir. C'est une tête de femme colossale, haute de $0^m,55$; une longue chevelure ceinte d'un bandeau tombe à droite et à gauche du cou; le personnage semble surgir de la terre, les yeux légèrement levés au ciel; la bouche aux coins retombants donne à la figure un air de majestueuse gravité qui convient à la déesse de la Terre. Car, il n'y a point à s'y méprendre, et l'inscription ne fait que confirmer ce qui ressort de la représentation même, c'est bien Gê qui est figurée ici. On se demande pourquoi l'on a pu songer à Isis, et surtout où, dans cette figure, on a pu reconnaître un caractère égyptisant. En réalité, le style est celui des sculptures de l'époque voisine de la domination romaine. Le buste est l'ouvrage d'un marbrier thessalien fort inhabile, qui copie gauchement un modèle, et dont l'inexpérience éclate dans l'indication des paupières et surtout dans le traitement des cheveux. Malgré ces défauts, l'œuvre frappe néanmoins par un caractère de sincérité dans l'expression qui empêche de l'oublier.

Ce qui en fait l'intérêt, et ce qui doit lui donner une place en vue dans les représentations mythologiques, c'est qu'elle est jusqu'ici l'unique exemplaire connu d'un buste en ronde bosse de Gê. Gê est figurée sur un certain nombre de reliefs célèbres[1], comme celui de la Gigantomachie de Pergame, où elle présente du reste des caractères tout à fait différents de ceux de la tête thessalienne. La représentation qui se rapproche le plus de la nôtre,

1. Cf. Roscher, *Lexikon*, s. v. *Gaia*, qui donne l'énumération de ces représentations.

Digitized by Google

c'est celle du charmant relief de Mélos, où Gê surgissant de terre apporte à Athéna le petit Érichthonios en présence de Cécrops[1]. Avec ses longs cheveux épandus sur le dos, ses yeux levés au ciel, cette Gê Mélienne du début du ve siècle reproduit évidemment un type créé à cette époque, et dont la Gê thessalienne est, elle aussi, dérivée. Gê Courotrophos et Gê Thémis avaient à Athènes des sanctuaires vénérés, l'un sur l'Acropole, au sud de l'Érechtheion, l'autre entre le Théâtre de Dionysos et l'Asclépieion[2]; il est probable que des représentations de la déesse ornaient ces temples dès le ve siècle.

Il est plus intéressant de trouver en Thessalie les preuves de l'existence de ce culte primitif de Gê. En général, le culte de Gê est limité aux régions éloignées du centre de la civilisation, comme les montagnes du Pinde, de la Thessalie et de l'Épire, — à l'exception d'Athènes[3]. Jusqu'ici, aucun texte ou aucun monument ne nous avait permis de localiser en Thessalie le culte de Gê, et la découverte récente de Phaistos en est le seul indice. Du moins, les antiques sanctuaires de la Thessalie, comme celui du Dotion, où le culte de Déméter Dos paraît apparenté de très près aux vieux cultes chthoniques des Pélasges, nous laissaient déjà supposer que le culte de la Terre s'était aussi développé chez les Thessaliens. Mais surtout, grâce au buste de Phaistos, se confirme la tradition qui établissait de très anciennes relations entre Delphes et la Thessalie. Déjà, la découverte de l'inscription relative à la phratrie des Labyades[4] avait fixé l'origine et la persistance de cette tradition. De plus, les fouilles récentes ont dégagé, en avant du temple d'Apollon, l'emplacement du sanctuaire primitif de la Terre et des Muses[5], qui représente le plus ancien culte de Delphes. Le culte d'Apollon, dans le cours du vi^e siècle, remplace à Delphes en même temps qu'en Thessalie —, comme à Phères et au Dotion —, ce culte primitif de la

1. *Arch. Zeit.*, 1872, pl. 63, et Roscher, *loc. cit.*
2. Cf. Roscher, *loc. cit.* et Furtwaengler, *Masterpieces*, p. 468.
3. Cf. O. Gruppe, *loc. cit.*
4. *B. C. H.*, 1895, p. 1.
5. *B. C. H.*, 1893, p. 619.

Digitized by Google

Terre, commun aux Delphiens et aux Thessaliens et probablement aussi à toutes les populations qui subirent au VIIIe et au VIIe siècles l'influence religieuse de la Crète. A partir du VIe siècle, la grande procession delphique qui, tous les huit ans, se rendait dans la vallée de Tempé, en souvenir du séjour d'Apollon en Thessalie et de sa purification après le meurtre de Python, ne faisait que perpétuer les relations qui existaient entre les croyances religieuses des deux peuples. Le culte de Gê qui s'effaça à Delphes devant la splendeur de celui d'Apollon Pythien, persista en Thessalie dans des sanctuaires secondaires comme celui de Phaistos, où nous le retrouvons à une époque voisine de la conquête romaine. Il est probable, — sans que nous puissions, à l'aide du seul monument que nous avons conservé, préciser cette allégation, — que le culte de Gê à Phaistos avait gardé le caractère prophétique qu'Apollon avait usurpé à Delphes, au détriment de Gê. L'abondance et la fertilité que symbolise en général la divinité de la Terre, mère de toutes choses, ne paraissent point être honorées spécialement dans le buste de Phaistos. On pourrait hésiter plutôt entre le caractère prophétique et le caractère funéraire, qui sont aussi des attributs ordinaires de Gê [1]. Je préfère y retrouver ici le premier, en raison justement des relations qui unissaient la religion de Delphes à celle de la Thessalie. Je considère le buste de Phaistos comme une représentation unique et fort importante de la grande déesse à oracles des Pélasges, dont le culte, éclipsé plus tard par celui d'Apollon, s'était conservé dans les pays d'origine de ces populations primitives. Kaineus fils de Peithoüs serait son prophète.

Pour finir, je ferai observer que cette manière de représenter les divinités souterraines, surgissant de terre, comme Gê, inspira aux artistes grecs l'idée du buste. Si la tête de Gê reproduit un type créé au Ve siècle, les premiers bustes sculptés par les artistes de ce temps pouvaient très bien dériver de ces images religieuses qui apparaissaient comme engagées dans le sol. M. Heuzey en

1. Cf. Roscher, *loc. cit.*

Digitized by Google

avait fait la remarque à propos du buste d'Elché. Il est intéressant de voir cette observation très juste confirmée par la tête thessalienne de Gê, bien mieux encore que par les figurines de Coré.

André Joubin.

1. *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1897, p. 509.

Digitized by Google

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

I. — Le Silène Terpon

On se rappelle le « galet d'Antibes » avec son inscription énigmatique si souvent commentée [1] :

Τέρπων εἰμὶ, θεᾶς θεράπων σεμνῆς Ἀφροδίτης·
τοῖς δὲ καταστήσασι Κύπρις χάριν ἀνταποδοίη.

Terpon, au nom transparent, rendu plus significatif encore par la forme du galet, est, comme l'a vu le premier M. Heuzey [2], un génie de la même famille que certains servants d'Aphrodite énumérés dans un fragment bien connu du comique Platon [3]. Déjà Heydemann a fait observer [4] que ce nom est aussi celui d'un Silène lascif, qui figure sur plusieurs vases peints à peu près contemporains de la pierre d'Antibes. Les vases cités par Heydemann sont au nombre de trois :

1° Une coupe de Brygos au Musée Britannique [5], où l'on voit Héra attaquée par quatre Satyres ithyphalliques, dont l'un est désigné par la légende ΤΕΡΓΟΝ ;

2° La célèbre coupe d'Oltos et d'Euxithéos, trouvée à Corneto en 1874, et représentant une assemblée de dieux et le cortège de Dionysos [6]. Le dieu, monté sur un quadrige, est accompagné de deux Ménades et de deux Silènes : l'un d'eux, muni d'une

1. Lebègue-Kaibel, *Inscr. Sic. Ital.*, n° 2424, qui donne la bibliographie antérieure. Ajouter Hoffmann, *Sylloge epigrammatum graecorum* (1893), n° 323.
2. *Mémoires de la Société des Antiquaires*, 1874, p. 99 suiv.
3. Kock, I, 648 (Athénée, X, p. 441 E).
4. *Satyr- und Bakchennamen*, Halle, 1880, p. 38.
5. *Monumenti*, IX, 46.
6. *Monumenti*, X, 23-24; *Annali*, 1875, p. 254 suiv.

Digitized by Google

queue de cheval, et dont l'attitude n'est que trop conforme à ce que faisait pressentir le galet d'Antibes, joue de la double flûte; il s'appelle ΤΕΡΓΟΝ. L'autre pince de la cithare et porte le nom de ΤΕΡΓΕΣ. Terpès n'est évidemment qu'un pâle doublet de Terpon, peut-être inventé par le peintre lui-même;

3° Une coupe anonyme du Louvre, mais que Klein et Hartwig[1] attribuent avec vraisemblance au même Oltos, nous montre un Silène transporté par la passion et cherchant à violenter une Ménade. Il est désigné par le nom ΤΕΡΟΓΟΝ, simple *lapsus penicilli* pour Τέρπων.

A ces trois exemples cités par Heydemann il faut en ajouter un quatrième, auquel ce savant a fait allusion dans son article sur la coupe de Corneto, mais pour l'écarter aussitôt par la plus bizarre des erreurs. Il s'agit d'une coupe de Vulci, conservée au Musée de Munich[2], où l'on voit un Silène barbu et ithyphallique versant dans une amphore le contenu d'une outre volumineuse. Au dessus, la légende :

ΣΙΛΑΝΟΣ ΤΕΡΓΟΝ ΗΕΔΥΣ ΗΟΙΝΟΣ

Le bon sens indique que cette légende ne comporte qu'une seule traduction : « Le Silène Terpon. Le vin est doux. » Heydemann, égaré par une boutade de O. Jahn — peu sujet cependant aux rêveries de ce genre — a vu dans Σιλανός non pas un Silène, mais un « jet d'eau », parce que le mot *silanus* a ce sens en latin; il n'a pas réfléchi que si *silanus* veut dire « jet d'eau », ou plutôt « robinet », c'est parce que les orifices de fontaines, à l'époque alexandrine, étaient souvent décorés d'un masque de Silène; jamais le mot n'a eu ce sens en grec, à plus forte raison dans le grec du ve siècle; et du sens de robinet à celui de *Quellsprudel* il y a encore loin. Heydemann aboutit ainsi à cette traduction ou plutôt à cette périphrase dont l'élégance déguise mal la niaiserie : *Il vino è dolce, ma l'acqua ancora vale a ristorare quando il vino è finito.* Cet éloge inattendu de l'eau, placé dans la bouche d'un

1. *Meisterschalen*, p. 72 et pl. VI.
2. Catalogue de Jahn, n° 331.

Digitized by Google

Silène, est assurément une des plus belles trouvailles de l'archéologie somnolente.

En définitive, les monuments nous apprennent que Terpon, « le réjouissant », était un Silène excité, joueur de flûte, et faisant partie du cortège de Dionysos. Il n'y a rien d'incompatible entre ces fonctions et celles de servant d'Aphrodite, que lui attribue le galet d'Antibes : *Bacchus amat Venerem*.

J'ai cru utile de grouper ces faits au moment où l'attention des archéologues se trouve ramenée sur la merveilleuse cylix d'Oltos et d'Euxithéos[1], laquelle, entre autres particularités remarquables, paraît posséder le don d'ubiquité ou tout au moins d'utrobiquité : sa présence n'a-t-elle pas été tout dernièrement signalée et constatée (?) à la fois à Paris et à Corneto?

II. — Les Amours au bucher

Parmi les nombreux griefs plus ou moins sérieux articulés par M. Furtwängler contre la tiare d'Olbia figure, on le sait, celui-ci : l'artiste a donné aux génies représentant les Vents, qui attisent le bûcher de Patrocle, la forme de *putti*, d'angelots ailés; cela est *unantik*. J'ai déjà répondu à M. Furtwängler en lui signalant : 1° une figure d'un sarcophage publié par Gerhard (*Antike Bildwerke*, pl. LXI, 1); 2° les vers 190 et suivants du poème de Constantin le Rhodien sur l'Anemodoulion de Constantinople où les mots γύμνοι ἔρωτες sont un parallèle frappant à la représentation de la tiare. M. Furtwängler, bien entendu, ne s'est pas tenu pour battu, mais sa réponse[2] est d'une faiblesse évidente ; je l'ai réfutée et il n'a pas insisté[3].

Il y a cependant, dans cette représentation, un point qui a échappé à la malveillance acérée des critiques et qui, à la réflexion,

1. On sait que les deux noms sont associés également sur la coupe de Berlin, n° 2264.
2. *Intermezzi*, p. 89.
3. *Revue archéologique*, 1896, II : *Le goryte de Nicopol et la tiare d'Olbia.*

Digitized by Google

ne laisse pas de troubler. On a supposé, d'après le texte de l'*Iliade*[1], que nos deux génies ailés figurent les deux Vents invoqués par Achille, Zéphyre et Borée. Achille a allumé le bûcher (vers 177) :

ἐν δὲ πυρὸς μένος ἧκε σιδήρεον, ὄφρα νέμοιτο.

Mais aucune flamme ne s'élève ; le feu, comme on dit vulgairement, ne veut pas prendre (vers 192) :

οὐδὲ πυρὴ Πατρόκλου ἐκαίετο τεθνηῶτος.

Alors Achille invoque les Vents, leur promet des offrandes s'ils veulent activer la flamme. Iris leur transmet le message, ils accourent (vers 216 suiv.) :

ἐν δὲ πυρῇ πεσέτην, μέγα δ'ἴαχε θεσπιδαὲς πῦρ.
Παννύχιοι δ' ἄρα τοίγε πυρῆς ἄμυδις φλόγ' ἔβαλλον,
φυσῶντες λιγέως...

Et pendant ce temps-là Achille continue ses libations en invoquant l'âme de son ami défunt : c'est ce moment précis de la scène, comme l'a très bien vu M. Lechat[2], qu'a voulu représenter l'artiste d'Olbia.

Ainsi, d'après le poète, le rôle des Vents, comme cela est naturel, se borne à *attiser* la flamme, à la « répandre » tout autour du bûcher en soufflant dessus énergiquement ; ils ne sont pas chargés de l'*allumer*. Or, sur la composition de la tiare, un seul des génies, celui de droite, souffle à travers une longue conque un jet de vent visible ; l'autre génie allume le bûcher de sa torche abaissée ; de la main gauche levée il tient une seconde torche flambante, destinée sans doute à remplacer la première quand elle sera consumée ; son compagnon tient également en réserve un brandon de ce genre. Il est donc clair que l'artiste s'est écarté, sur ce point, du texte homérique ; ses génies ailés — qu'on les appelle Borée et Zéphyre ou de tout autre nom — ne sont pas seulement des génies *attiseurs* de flamme, mais des *allumeurs* proprement dits.

1. Chant XXIII, 192 suiv.
2. *Revue des Études grecques*, XI, 224. En sens contraire, voir Collignon, *Monuments Piot*, VI, 39.

Digitized by Google

Comment expliquer cette divergence entre l'illustration et le poème, divergence qui n'est pas, d'ailleurs, la seule qu'on puisse relever dans les compositions de la tiare? Je crois pouvoir en proposer une explication. Une des *Images* du sophiste Philostrate l'aîné [1] est consacrée à la description d'un tableau représentant la mort d'Evadné. La veuve de Capanée, tué devant les murs de Thèbes, se précipite vivante dans la flamme du bûcher de son mari. Le sophiste continue ainsi : οἱ δὲ Ἔρωτες, ἑαυτῶν ποιούμενοι ταῦτα, τὴν πυρὰν ἀπὸ τῶν λαμπαδίων ἅπτουσι καὶ τὸ πῦρ οὔ φασι χραίνειν, ἀλλ' ἡδίονί τε καὶ καθαρωτέρῳ χρήσεσθαι, θάψαντες αὐτῷ τοὺς καλῶς χρησαμένους τῷ ἐρᾶν. « Les Amours, faisant de cela leur affaire (??), allument le bûcher à l'aide de leurs torches, et ne croient pas souiller la flamme, mais au contraire l'embellir et la purifier, en y ensevelissant ceux qui savent si bien aimer. »

Ce bûcher *allumé* par des Amours — « cette idée prétentieuse » suivant Patin [2] — est une allégorie assez transparente, tout à fait dans le goût alexandrin. Je ne mets pas un seul instant en doute que la toile décrite par Philostrate ne fût un tableau — ou la copie d'un tableau — réel et même célèbre, qui a dû servir de modèle à d'autres compositions analogues. Le peintre imité à son tour par l'orfèvre d'Olbia a pu s'en inspirer ; en tout cas il a transporté sans sourciller dans la scène du bûcher de Patrocle un trait, devenu classique, qui nous paraît mieux à sa place dans celle du bûcher de Capanée. Ne jugeons pas cette faute de goût avec nos idées modernes. Il ne faut pas oublier que la poésie alexandrine interprétait de la manière la plus sentimentale et la plus sensuelle à la fois le lien d'affection qui unissait Achille et Patrocle; pour un artiste alexandrin les Amours n'étaient donc nullement déplacés dans une pareille composition. Seulement l'artiste, combinant à sa façon le goût du jour et ses souvenirs homériques, a fait un curieux amalgame des Vents que lui fournissait l'*Iliade* et des Amours allégoriques qu'il trouvait

1. II, 30 (je cite d'après la nouvelle édition Teubner, 1893).
2. *Études sur les tragiques grecs*, IV, 199.

Digitized by Google

dans le répertoire pictural de son temps. Les génies ailés de la tiare sont, si j'ose dire, des Amours-Vents ; en tant qu'Amours, ils ont pour attribut la torche symbolique qui allume le bûcher ; en tant que Vents, ils en attisent la flamme en soufflant dans la conque ; les ailes conviennent à l'un et l'autre rôle. Tout l'art alexandrin est dans des compromis de ce genre ; il faut plaindre les archéologues qui ne le comprennent pas. Et pourtant je m'attends à voir M. Furtwängler, dans sa prochaine diatribe contre le trésor d'Olbia, nous dire « que le faussaire a commis une sottise toute particulière en transportant indûment dans la scène du bûcher de Patrocle un trait qui n'y convenait nullement et qu'il a emprunté au texte bien connu de Philostrate (*der wohlbekannten Stelle des Philostratos*) ».

Pour ma part, je vois dans cette infidélité voulue de l'illustrateur au texte homérique une nouvelle preuve (s'il en était besoin) de l'authenticité de la tiare. En tout cas, je m'estimerai satisfait d'avoir, à cette occasion, rappelé à l'attention des archéologues un trésor aussi inestimable de documents que les *Images* de Philostrate, ouvrage si discrédité — je ne sais pourquoi — en France depuis quelques années qu'il n'a même pas obtenu une mention dans la dernière et excellente histoire de la peinture antique, celle de M. Paul Girard. Et pourtant soixante descriptions authentiques de tableaux ne sont-elles pas plus instructives que soixante nouveaux noms d'artistes péniblement glanés à travers des inscriptions?

Théodore Reinach.

Digitized by Google

LE MYTHE DU CHÊNE MARIN

Les intéressantes recherches de M. Houssay[1] sur la flore qui orne les vases de l'époque mycénienne l'ont amené à penser que les ancêtres des Grecs avaient des connaissances très complètes sur la séxualité des végétaux bien avant le siège de Troie.

Cette conclusion inattendue a pu paraître invraisemblable à beaucoup de savants, car nous nous étonnons volontiers que l'homme primitif ait pu acquérir des idées que nous serions incapables d'avoir nous-mêmes si elles ne nous étaient pas enseignées. L'inverse cependant devrait seul nous surprendre : la civilisation nous éloigne chaque jour davantage de la nature et une foule de faits fondamentaux de l'histoire des êtres vivants nous échappent parce que nous n'avons plus d'occasions de les observer. Le sauvage, qui vit constamment au contact des animaux et des plantes, connaît bien mieux que nous leur histoire, et, comme il les voit jouer dans le monde le même rôle que l'homme, il admet sans difficulté qu'ils sentent et pensent comme lui ; croyant qu'ils ont une âme, comment n'admettrait-il pas qu'ils ont des sexes ? Longtemps avant Théophraste, les nomades africains ont su qu'il existe des dattiers mâles et des dattiers femelles. Les peuples égéens, qui adoraient toutes les manifestations de la vie aquatique, ont dû être amenés très anciennement à observer avec soin toutes les plantes qui peuplaient les rivières : la vallisnérie a sûrement fixé alors leur attention, car certains pieds ne fructifient jamais ; il n'est pas du tout invraisemblable d'admettre que la fécondation de cette plante ait été alors découverte, car ce phénomène a été décrit dans les temps modernes avec une

1. *Revue archéol.*, 1895-1897.

Digitized by Google

précision presque parfaite par les premiers observateurs qui s'en sont occupés.

Les constatations les plus judicieuses et les conceptions les plus profondes ont pu d'ailleurs s'allier, dans l'esprit de l'homme primitif, aux notions les plus fantastiques. Le sauvage que nous pouvons observer aujourd'hui en divers points du globe, dont la vie se trouve intimement mêlée à celle de la végétation qui l'entoure, se considère comme proche parent des plantes qui l'environnent, et il attribue sans difficulté un sexe et le pouvoir d'engendrer aux pierres elles-mêmes aussi bien qu'aux végétaux.

Fig. 1. — Vase de Citium (d'après Perrot et Chipiez, *H. de l'art*, IV, p. 706, fig. 518).

Ces idées, qui impliquent la possibilité de croisements entre des êtres tout à fait différents, ont dû exister autrefois chez les peuples mycéniens : nous avons cru en trouver l'expression sur quelques vases cypriotes et ce sont les conclusions qui nous ont été suggérées par l'étude des dessins qui ornent ces urnes que nous voulons exposer ici. Ces recherches nous conduisent à expliquer un certain nombre de conceptions religieuses de l'antiquité ; elles fournissent, en outre, un appui nouveau aux fécondes théories de M. Houssay sur l'origine des symboles du culte de Vénus, théories que plusieurs savants sont disposés à considérer comme des hypothèses originales mais absolument hasardées.

Parmi les figures qui ont fixé notre attention, nous pouvons citer en premier lieu celles qu'on observe sur l'amphore sacrée de Citium. On y voit deux êtres énigmatiques dressés contre une colonne se terminant en une plante symbolique. Les deux taureaux sont en train d'en lécher amoureusement la fleur et la semence de ces animaux, qui s'écoule dans le liquide ambiant — car la scène doit se passer, selon nous, dans les profondeurs de la mer — a été représentée par l'artiste à l'aide d'une série d'accents circonflexes superposés (fig. 1).

Digitized by Google

Nous retrouvons ce même mode de représentation des éléments mâles sur une coupe du *Catalogue Barre*, qui doit être à peu près de la même époque et où l'on observe une scène assez semblable. Entre deux divinités féminines dépourvues de bras est placé un végétal où nous reconnaissons sans difficulté la vallisnérie dont M. Houssay nous a si bien donné le schéma. Il s'agit ici d'un pied mâle de la plante : les feuilles rubanées sont en *c* à la base (fig. 2), la spathe mâle s'est ouverte au fond de l'eau; les fleurs mâles se sont répandues dans le liquide et il ne reste plus au sommet qu'un cône *a* ayant perdu toutes ses

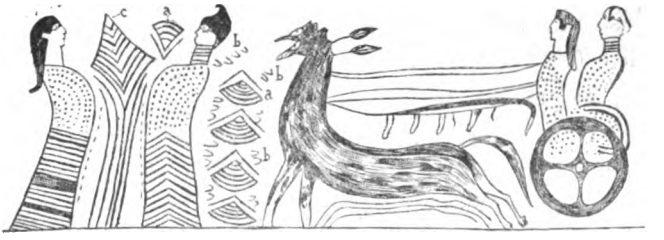

Fig. 2. — Coupe du *Catalogue Barre*, pl. IV. — *c*, pied de vallisnérie mâle; à la partie supérieure se trouve l'axe d'inflorescence dépouillé de ses fleurettes; à la base, les feuilles rubanées figurées par des traits : *a*, *a*..., fleurs mâles isolées; *b*, *b*..., pollen (d'après Perrot et Chipiez, *H. de l'art*, III, p. 714, fig. 526).

fleurettes. Ces dernières flottent dans l'eau et nous les apercevons en *b*; le pollen lui-même est isolé et ces accents circonflexes nombreux (*a*) qui entourent les déesses marquent suffisamment quel phénomène étrange est en train de s'accomplir[1]. Des chars traînés par des chevaux marins (hippocampes de Poséidon) qui se trouvent dans le voisinage de cette scène servent à amener les déesses au lieu du sacrifice[2].

1. Sur un autre vase cypriote (*H. de l'art*, IV, p. 564), le pollen est manifestement représenté de la même manière : un personnage incline une fleur au dessus d'une autre de façon à opérer la fécondation croisée.

2. L'idée de la fécondation d'une divinité féminine par une plante se retrouve dans plusieurs mythes. La fille de Sangarius ayant mis un fruit de l'amandier (père de toutes choses, selon les Phrygiens) dans son sein, elle fut fécondée et conçut aussitôt (Pausanias, VII, 17, 5). — Dans le conte des Deux Frères restitué par M. Maspero, la méchante femme conçoit après avoir avalé un co-

Digitized by Google

C'est encore au fond de l'eau que ces mystères doivent s'accomplir et de ces rapprochements monstrueux doivent naître tous ces êtres hybrides que la mer rejette si souvent sur le rivage. Ainsi s'explique la création d'animaux informes comme les hippocampes qui sont chevaux par la tête et poissons ou serpents par le corps.

On trouve d'ailleurs dans Empédocle d'Agrigente[1] un écho de ces anciennes conceptions cosmogoniques. « Les premiers animaux et les premières plantes ne sont nullement nés dans leur intégrité, mais par parties séparées ne pouvant s'ajuster; en second lieu se sont produits des assemblages de parties comme dans les images de la fantaisie. » Ainsi s'expliquerait l'origine de tous les êtres étranges dont la mythologie est remplie, les sphinx, les griffons, les centaures, etc.[2].

Un texte très curieux de Bérose confirme d'ailleurs l'exactitude de nos hypothèses et nous apprend, en outre, que ces idées n'avaient pas seulement cours en Grèce et en Phénicie, mais aussi en Chaldée[3].

peau de *persea*. On retrouve chez un grand nombre de peuples sauvages de pareilles traditions. Voir Lang, *Mythes, cultes et religions*, p. 339, 486.

1. En sa qualité de Sicilien, Empédocle a pu recueillir, à une époque peu ancienne (495 à 435 avant notre ère), de très vieilles traditions. Les colonies favorisent souvent la survivance d'anciennes coutumes.

2. Ces êtres complexes ou bizarres sont représentés en grand nombre sur presque tous les bijoux trouvés à Mycènes (cigogne à tête de cerf, griffon ailé à tête d'aigle, à corps de lion ou de chien, etc.). Ils existent partout en Égypte, en Assyrie, dans l'Inde, en Chine, etc.

3. « Il fut un temps où toutes choses n'étaient que ténèbres et eau; et *dans cette eau* et ces ténèbres étaient engendrés des animaux merveilleux, doués de formes et de figures singulières. C'étaient des hommes à deux ailes, quelques-uns à quatre ailes et à deux visages, réunissant les organes des deux sexes; puis d'autres hommes, ceux-ci avec des pattes et des cornes de chèvre, ceux-là avec des pieds de cheval; d'autres encore ayant les parties postérieures de chevaux, les parties antérieures d'hommes, de manière à figurer des hippocentaures. Il naquit aussi des taureaux portant des têtes humaines, des chiens à quadruple corps, se terminant en queue de poisson; des chevaux à tête de chiens et des animaux ayant des corps et des têtes de chevaux, des queues de poissons; d'autres animaux enfin avec toutes sortes de figures monstrueuses. En outre, il y avait des poissons et des reptiles et des serpents, et d'autres animaux merveilleux en grand nombre, *échangeant entre eux leurs formes* et dont les images se voient dans le temple de *Bélus*. »

Digitized by Google

Si les idées d'Empédocle reflètent les conceptions cosmogoniques qui se cachaient sous les mythes de la religion primitive de la Grèce, nous pouvons entrevoir qu'un puissant esprit évolutionniste les imprégnait. Les êtres monstrueux qui ont ainsi fait leur apparition au début des temps n'ont été que des *ébauches* des animaux et des plantes définitifs. Les têtes des chevaux d'abord isolées[1], puis soudées à des corps de poissons, ont fini par apparaître sur les mammifères que nous connaissons maintenant. « En troisième lieu, dit Aetius qui rapporte les opinions du philosophe sicilien, sont apparus les corps complets; en quatrième, au lieu de provenir des éléments comme la terre et l'eau, ils sont nés les uns des autres[2] » par reproduction sexuée.

N'est-on pas tenté d'ailleurs de retrouver divers stades de ces

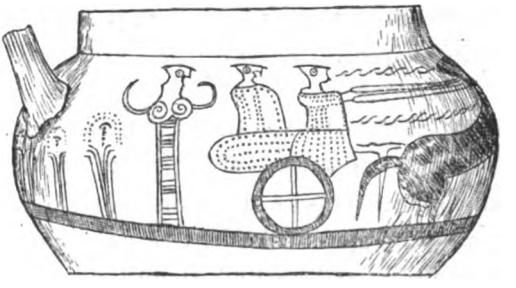

Fig. 3. — Vase d'Amathonte au Musée de New-York (d'après Perrot et Chipiez, *H. de l'art*, IV, p. 714, fig. 525).

transformations sur la coupe du *Catalogue Barre* que nous venons de décrire? L'absence de membres dans le dessin des déesses est destinée à éveiller notre attention. Sur un vase d'Amathonte au Musée de New-York, on aperçoit, dans une scène analogue, un schéma d'une divinité qui indique une parenté beaucoup plus grande avec le règne végétal (fig. 3). Il semble donc bien

1. Dans le Rig Veda (I, 84, 13-15; I, 117, 22; I, 116, 12; I, 119, 9; I, 164, 4), *Dadhyanc*, c'est-a-dire la *tête de cheval*, joue un rôle singulier et considérable dont personne jusqu'ici n'a compris la véritable signification (Bergaigne, *Relig. védiq.*, *Bibl. Haut. Étud.*, t. LIII, p. 458).
2. P. Tannery, *Pour la science hellène*, 325.

Digitized by Google

que c'est l'idée de l'évolution conçue à la manière des philosophes grecs qui est peinte et symbolisée sur ces amphores sacrées.

Nous pouvons encore nous demander à ce propos si l'opinion que nous venons de formuler est vraisemblable, s'il est possible d'admettre que les peuples — en somme barbares (puisqu'ils sont restés étrangers à l'usage de l'écriture) — qui ont construit Mycènes, Orchomène, Tirynthe et Troie aient pu imaginer des théories scientifiques aussi compliquées que celles que nous venons de rappeler. Un exemple, qui nous est fourni par Schoolcraft[1], paraît répondre d'une manière décisive à cette question. Il rapporte que les Indiens Diggers de la Californie, si peu civilisés qu'ils se nourrissent d'insectes et ne connaissent même pas l'usage de l'arc, ont eu cependant l'idée de la « lente transformation de l'espèce humaine »; les hommes, selon eux, auraient d'abord marché à quatre pattes et les caractères qui les définissent actuellement se seraient montrés peu à peu; ces sauvages regrettent même pour notre espèce la perte de la queue que nos ancêtres possédaient autrefois, car cet appendice est un des plus beaux et des plus utiles ornements des singes.

Qui ne serait tenté après cela de dire qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil? L'homme civilisé n'a inventé qu'un très petit nombre des théories dont il réclame la paternité

Les idées de créations successives, de longs règnes mythiques qui se retrouvent dans les cosmogonies de la Chaldée, de l'Égypte, de l'Inde et de la Chine ne sont pas sans analogies avec les hypothèses de la science actuelle et Renan a pu parler avec un certain fondement des « Darwin inconnus que Babylone a possédés il y a 4000 ans »[2].

L'étude attentive des vases cypriotes rend donc plausible cette opinion, de prime abord si invraisemblable, que la sélection naturelle ait été entrevue par les populations égéennes. L'examen des amphores sacrées peut nous permettre d'expliquer, en outre,

1. *The American Indians*, IV, 225.
2. *Histoire du peuple d'Israël*, I, 80.

Digitized by Google

comment le symbole de la vallisnérie se trouve lié au culte de la mer ou d'Aphrodite.

La plante qui est représentée sur le vase de Citium a un port tout à fait hétéroclite : sa base a l'aspect d'une colonne ou d'une tige d'arbre; quant à la fleur qui la surmonte, elle rappelle tout à fait l'organe femelle de la vallisnérie sortant de sa spathe dont les pièces sont rabattues vers le bas. Comment l'idée de juxtaposer la tige d'un végétal arborescent et la fleur d'une espèce herbacée a-t-elle pu naître? Comment surtout l'hypothèse d'une plante marine engendrant des animaux a-t-elle pu être formulée? La légende bretonne de l'oie bernache, dont M. Houssay a donné la clé avec une si pénétrante sagacité, nous paraît fournir une réponse à ces questions. Les peuplades primitives ont cru qu'il y avait sous la mer un arbre produisant des canards parce qu'ils trouvaient sur le rivage des anatifes, crustacés ressemblant un peu à des oiseaux, attachés à des épaves. L'examen de ces morceaux de bois portant l'animal leur a fait supposer qu'ils trahissaient l'existence d'un grand arbre marin, peut-être un chêne, qui donnait naissance à ces ébauches de canards.

Ces opinions bizarres étaient bien connues en Grèce au temps d'Alexandre, car le texte curieux de Théophraste mis en lumière par M. Houssay nous permet d'y retrouver la légende du chêne marin[1].

La persistance en Bretagne jusqu'à nos jours, sous une forme assez difficilement reconnaissable, des antiques croyances de la Grèce nous a paru un fait de la plus haute importance. Ces survivances d'un passé disparu depuis des siècles ont pour l'archéologue et l'historien la même valeur que les appareils atrophiés et sans fonction pour les naturalistes ; or, on sait à quelles conclusions intéressantes et solidement établies a conduit l'étude des organes rudimentaires dans les sciences de la nature.

La communauté des croyances religieuses de deux contrées situées aux deux extrémités de l'Europe pourrait s'expliquer par

1. *Revue archéologique*, 1897.

Digitized by Google

les relations qui se sont établies entre elles pendant la période romaine ; elle peut tenir, il est vrai, à des communications beaucoup plus anciennes. Pour nous renseigner sur cette question de l'époque pendant laquelle des échanges d'idées ont pu se faire entre la Bretagne et la Grèce, nous avons cherché s'il y avait dans les traditions des autres peuples des données semblables à celles que nous venons d'exposer; cet examen nous a conduit à constater ainsi l'extrême diffusion à la surface du globe de ces idées étranges que l'esprit humain n'a certainement pas pu imaginer deux fois.

Dans les mythes de la Grèce civilisée, ces conceptions existent sous une forme un peu voilée, mais cependant très reconnaissable. Le chêne est, d'après Hésiode, l'arbre qu'habite Zeus et c'est sur un chêne ailé que ce dieu déploie, dans Phérécyde, le ciel et la terre. Pourquoi qualifiait-on cet arbre d'ailé, sinon parce qu'il produisait des oiseaux?

La théorie obscure adoptée par Plutarque[1] pour expliquer la légende de la femme muette, cette bûche de bois de chêne que prétendit épouser Zeus alors qu'il était en désaccord avec Héra, devient très compréhensible dans notre hypothèse, car la femme muette signifiait un chêne qui émergeait des flots.

Le culte dont Zeus était l'objet se trouve donc lié comme celui de Vénus à l'adoration de l'Océan; la même remarque pourrait d'ailleurs être faite à l'égard de presque toutes les divinités du paganisme[2]. En Asie Mineure le culte des arbres a été très répandu[3]; on le trouve mêlé aux mystères de Cybèle, d'Atys, d'Adonis, de Dionysos[4].

1. Cité par Lang, p. 20.

2. Minerve est coiffée d'un casque où l'on observe la figure de chouette, symbole du poulpe; son bouclier est orné de la tête de Méduse dont nous parlerons plus loin ; appelée quelquefois *Gorgo*, elle tend dans ce cas à s'identifier avec Gorgone (Creuzer, *Hist. des relig. de l'antiq.*, t. II, p. 747).

3. Lajard, *Du cyprès pyramidal considéré comme symbole ou attribut des dieux* (*Ann. de l'Inst. archéol. de Rome*, t. XIX); Lajard, *Mém. Acad. inscr. et belles-lettres*, t. XXI, XXII ; Dierbach, *Flora mythologica*; Bötticher, *Baumkultus der Hellenen*.

4. Maury, *H. des relig. de la Grèce antiq.*, III, 83, 91, 92, 93, 97, 102-108, 211, 252.

Digitized by Google

Les Chaldéens doivent « être également compris, d'après M. Goblet d'Alviella[1], parmi les peuples qui ont vu dans l'univers un arbre ayant le ciel pour cime et la terre pour pied ou pour tronc ». Izdubar arrivé « aux portes de l'Océan » rencontre une forêt d'arbres « pareils aux arbres des dieux » et des oiseaux merveilleux habitent au milieu de leurs branches[2]. Dans l'hymne bilingue d'Éridou, il est question d'un arbre dont le « feuillage sert de couche à la déesse Zikoum. Au cœur de cette sainte demeure, qui projette son ombre comme une forêt où nul humain n'a pénétré, là réside la mère puissante qui traverse le ciel[3]. »

Les Perses ont connu des traditions semblables. D'après le Bundehesh, le livre sacré des Parsis, l'arbre à toutes semences est aussi appelé l'arbre à aigle, et lorsqu'un de ces oiseaux s'envole mille rameaux poussent sur la plante divine.

« Quelle est la forêt, quel est l'arbre, dit le Rig-Veda[4], dans lequel ont été taillés le ciel et la terre ? » Sous une autre forme, les auteurs indiens rapportent encore qu'au début des choses un lotus d'or flotta sur les eaux qui engendra Brahma; ce dieu ainsi tiré du néant effeuilla le lotus et créa le monde de ses diverses parties. Le divin Soma, cette plante qui donne une ivresse supraterrestre et qui est assimilée à la lune, demeure dans l'Océan, et elle a été apportée au monde par un oiseau ordinairement appelé un aigle[5], ou Agni, ou l'oie-cygne Garuda.

Le frêne Yggdrasil des anciens Scandinaves était également une des nombreuses formes de l'arbre cosmologique : ses racines s'étendaient sur tout l'univers jusqu'au ciel et il portait un aigle à son sommet.

On pourrait être tenté de conclure de tout ce que nous venons

1. *La migration des symboles*, p. 187.
2. Mansell, *Gaz. archéol.*, 1879.
3. Sayce, *The religion of the ancient Babylon.*, Lond., 1887, p. 238.
4. X, 31, 7, 81, 45. Jacobi, *Ueber die Fragmente des Pherecydes* (*Theolog. Studien*, 1851), a signalé il y a longtemps une ressemblance entre ce que Phérécyde dit du chêne ailé et la légende orientale de l'arbre divin.
5. Bergaigne, *La religion védique*, 160, 173, 177. Langlois a déjà fait ressortir les analogies des idées qui s'appliquent au dieu védique Soma et de celles que les orphiques attribuaient à Zagreus (*Mém. Acad. Inscr.*, t. XIX, 354).

Digitized by Google

de dire que l'étrange conception de l'arbre primordial qui engendre le monde est une idée aryenne; mais nous la retrouvons chez les anciens Égyptiens qui adoraient le sycomore [1]. Le culte des arbres existe d'ailleurs partout, au Dahomey, en Bolivie, dans la Nouvelle-Zélande, chez les Samoans, etc., et M. Lang a pu dire « que dans le monde entier, depuis l'Égypte ancienne jusqu'aux wigwams des Algonquins, on raconte que les hommes sont nés des plantes. » « L'homme, ajoute-t-il, passe pour le fruit de certains arbres [2]. »

A cette question plus spéciale de l'origine de l'homme se trouve mêlé un animal dont le rôle n'a pas été jusqu'ici suffisamment expliqué. Selon Anaximandre, nos ancêtres auraient été des êtres aquatiques. Ils ne sortirent de l'eau qu'après avoir progressé de façon à pouvoir se soutenir sur le sol; à l'état de fœtus-poisson, ils avaient une « coque épineuse »; ayant pris de l'âge, ils montèrent sur le rivage; « alors seulement, l'enveloppe se déchirant, sortirent des hommes et des femmes capables de se nourrir. » Quelle observation a pu servir de point de départ à une si étrange conception? Pourquoi dans l'histoire du déluge de Manou l'homme est-il sauvé par un poisson mystérieux qui n'est pas sans présenter quelques analogies avec le divin Oannès de la Chaldée qui avait par dessus sa tête de poisson une tête d'homme? Il nous paraît que l'on peut être mis sur la voie d'une interprétation des idées singulières des philosophes grecs, indiens et chaldéens si l'on note que, dans le texte auquel nous faisions allusion plus haut, Théophraste signale dans sa description du chêne marin la présence du poulpe autour de ses

1. Pierret, *Dict. d'archéol. égypt.*, art. *Sycomore.*
2. Lang, *op. cit.*, p. 146-154, 144, 180, 347.
Reinhold Koeheler (*Rev. celtiq.*, IV, 447) a rassemblé un certain nombre de formules christianisées (latine, bretonne, provençale, anglaise, galloise, serbe, bulgare) se rapportant toutes au support du monde qui, de questions en questions, conduisent comme dernier terme à un arbre, souvent à un chêne planté au début des temps par Jésus-Christ et, dans quelques formules, identique à Jésus lui-même. Voici la formule latine : *Qui sustinet coelum? Terra. — Qui sustinet terram? Aqua..... Qui sustinet abyssum? Arbor, quae ab initio posita est, ipse est Dominus Jesus Christus.*

Digitized by Google

branches. L'explication du rôle fondamental que cet animal a dû jouer dans les religions anciennes nous est venue à l'esprit en examinant divers objets d'art japonais qui se trouvent au Musée du Louvre (Musée de la Marine), au Musée Guimet et ailleurs. Les artistes de l'Extrême-Orient représentent le poulpe avec un réalisme si saisissant qu'on ne peut manquer d'être frappé de sa ressemblance avec une tête d'homme : le corps ridé forme le front au-dessous duquel sont les deux gros yeux; le siphon qui sort du manteau figure le nez; quant à la bouche, elle est toujours absente (fig. 4). Si l'on se reporte à la théorie formulée par Empédocle, on entrevoit tout de suite quelle idée singulière a dû naître dans l'esprit des marins qui ont observé le poulpe émergeant des abîmes de l'Océan : ils ont cru y reconnaître une ébauche de l'homme, la tête humaine seule étant à peu près formée, le corps manquant encore complètement. Ils ont donc soupçonné cet étrange animal d'être venu leur annoncer que la divinité mystérieuse dont la retraite[1] est au fond des mers était en train d'enfanter une humanité nouvelle[2]. On conçoit donc la terreur des habitants de Sériphos quand Persée leur montra la tête de Méduse où ils crurent retrouver la face humaine.

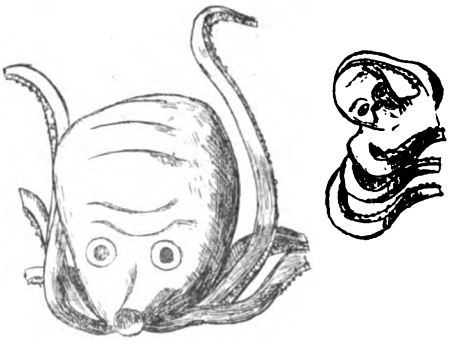

Fig. 4 et 5. — Ivoires japonais d'une collection privée. (Des figurines analogues existent au Louvre et au Musée Guimet.)

Le rapprochement établi entre les idées de la Grèce préhis-

1. On sait que le dauphin découvrit la cachette de la déesse des mers que Poséidon aimait.

2. Les artistes japonais ont eu certainement la notion de la possibilité de ces transformations, car ils associent souvent les tentacules du poulpe en un faisceau pour les métamorphoser en une sorte de corps humain (Musée Guimet, Musée du Louvre).

Digitized by Google

torique et celles du Japon contemporain nous a paru d'abord bien téméraire; cependant un examen attentif de la question nous semble indiquer que nos inductions ne sont pas sans quelque fondement sérieux.

Un certain nombre de textes indiens et chinois laissent nettement entrevoir que la légende du poulpe a été connue de tout l'Extrême-Orient. L'origine de l'histoire de l'hydre de Lerne se trouve dans le Rig-Véda[1] d'après Maury; M. Bréal, en suivant les transformations du mythe de *Cacus*, est arrivé à une conclusion semblable. Le Père Prémare a découvert au siècle dernier, dans les plus anciens livres de la Chine, divers passages très singuliers qu'il a voulu interpréter comme des prophéties du christianisme, mais qui nous paraissent avoir une signification très différente. Il y est question d'un dieu-homme qui « a le visage et l'apparence d'un homme, mais qui est le ciel » et qui est « sans voix »; « les peuples l'attendent comme des herbes altérées désirent les nuées et l'arc céleste ». A côté de cette divinité bienfaisante, si curieuse à cause de sa ressemblance avec l'homme, Prémare cite encore Kong-kong qui a également « un visage d'homme, un corps de serpent, une chevelure rouge. Il est homme et il ne l'est pas; il est serpent et il ne l'est pas: il n'est que ruse et mensonge ». Les sculptures chinoises anciennes de la famille Ou (147 ap. J.-C.), étudiées récemment par M. Chavannes[2], paraissent d'ailleurs confirmer notre manière de voir : on y remarque (pl. XXVIII) Ting-lan consultant la statue de son père qui a une tête d'homme et des appendices qui rappellent beaucoup les tentacules du poulpe. La tendance à la transformation en serpents se manifeste d'ailleurs sur ces figures pour tous les êtres : oiseaux (pl. XXIII), pois-

1. Crichna encore enfant écrase au milieu des eaux la *tête* de Calya qui est banni dans le Grand Océan. Voir Maury, I, 134. *Vritra, Ahi,* les ennemis d'Indra dans le Véda, sont des serpents. *Cesha* est le serpent à plusieurs têtes sur lequel reposait Brahma à l'origine des choses. Les serpents à plusieurs têtes jouent, d'après Fergusson, un rôle important dans les monuments du bouddhisme primitif (à Sanchi).

2. Chavannes, *La sculpture sur pierre en Chine,* 1893.

Digitized by Google

sons (pl. XXIX), empereur et impératrice. Il est à remarquer, à ce propos, quelle singulière ressemblance il y a entre Fou-hi et Niu-koa (pl. XXIV) et Erichthonius, le premier habitant de l'Attique, dont les membres étaient aussi serpentiformes. L'interprétation de ces vieilles sculptures s'accorde d'ailleurs avec les anciens écrivains qui parlent de trois règnes fabuleux qui précèdent l'histoire véritable de la Chine : le règne du ciel, celui de la terre et celui de l'homme. C'est dans cette dernière période seulement que notre espèce fait son apparition ; encore n'est-elle représentée que par des êtres qui conservent de l'animal « les parties postérieures de leur corps, mais le visage appartient à l'espèce actuelle » [1]. Est-il possible d'admettre que la Grèce et la Chine primitives aient trouvé fortuitement la même conception de l'origine de l'humanité, étant donné que cette manière de voir est absurde et que rien ne la justifie?

Il semble d'autant plus naturel de rapprocher du poulpe ces dieux, qui sont en même temps les premiers hommes, que l'on retrouve dans les mêmes livres anciens l'histoire d'un oiseau mythique qui présente de grandes analogies avec l'oie bernache [2].

Toutes ces remarques justifient donc les rapprochements que nous avons essayé de faire entre les modes de représentations du poulpe à Mycènes et au Japon [3]. Il est d'ailleurs à noter que les conventions adoptées par les artistes de l'Extrême-Orient pour figurer l'animal nous paraissent plus naturelles et plus primitives que celles qui ont été suivies par les dessinateurs mycéniens : pour arriver à obtenir une figure humaine à l'aide de leur schéma, ces derniers ont été obligés de faire sortir les yeux du corps qui

1. Cassou, *Relig. de la Chine*, p. 11.

2. Cet oiseau est le fong. — Prémare, *Vestiges des princ. dogmes chrétiens tirés des anc. livres chinois*, trad. Bonnetty, 1870, p. 152, 187, 201, 216, 219, 365. La légende de l'oie bernache a d'ailleurs été trouvée en Chine au XVIIe siècle, très nettement caractérisée, par le P. Kircher qui, à cette époque, fut frappé de sa ressemblance avec l'histoire bretonne et irlandaise qu'il connaissait très bien. La grande importance religieuse de cette légende semble avoir été bien comprise par l'Église.

3. Le sintoïsme, religion primitive du Japon avant l'invasion du bouddhisme, présente les plus frappantes analogies avec le culte de Vénus.

Digitized by Google

s'est transformé en nez, les bras réduits à deux étant devenus les sourcils.

La légende de l'arbre mystérieux qui engendre le poulpe aux nombreux tentacules a donc été connue de tout l'Extrême-Orient et c'est probablement elle qui est schématisée dans l'Inde et en Chine par le dieu aux bras multiples assis sur une fleur de lotus portée sur un arbre[1].

Le culte du poulpe, qui a existé à Mycènes et ailleurs, a été rapidement caché sous les mythes et les symboles. Pour le retrouver avec sa sauvagerie primitive, il faut s'adresser à des peuples barbares. A Samoa, d'après Turner[2], les dieux peuvent se montrer sous la forme de seiche. Selon d'autres légendes du Pacifique, Vatea, le dieu qui est au fond de la noix de coco, est moitié homme, moitié poisson, comme l'Oannès de la Chaldée; il épouse Papa, une femme du monde inférieur, et un enfant naît de leur union qui, comme Athéné, sort de la tête de sa mère . A l'autre extrémité de l'océan Pacifique, dans l'île Vancouver, l'histoire d'une seiche qui a dérobé le feu se trouve mêlée à celle d'un personnage mythique Quawteatht qui, comme Manou, joue à la fois le rôle de créateur et de premier homme[4].

L'immense extension que nous venons de constater pour le

1. On saisit très bien, sur certaines images de Çiva, comment les serpents qui entourent sa tête se sont transformés en bras. On peut suivre depuis l'antiquité, à travers le moyen âge, jusqu'aux temps modernes, les transformations et la persistance des conceptions que nous venons d'exposer. Dans l'Inde, il est souvent question d'arbres qui produisent des têtes d'hommes comme fruits (de Gubernatis). Au moyen âge, il est question dans le Turkestan d'arbres qui deviennent lumineux et qui produisent des enfants (Lajard). Les contes russes font fréquemment allusion à ces arbres étranges qui produisent des agneaux (Afanassieff). L'habitude qu'avaient les anciens de suspendre des masques ou d'attacher des têtes d'animaux à leurs arbres sacrés s'explique évidemment ainsi (voir Bötticher).

2. *Samoa*, p. 229.

3. Gill, *Myths and songs of South Pacific*.

4. Lang, p. 368. Le lien qui se manifeste ainsi entre le culte du poulpe et les légendes sur l'origine du feu nous paraît avoir une très grande importance. On peut trouver d'ailleurs de très nombreux points de contact entre les mythes dérivés de ces deux sources. C'est un des arguments les plus décisifs en faveur de la haute antiquité du culte de l'arbre marin et cosmologique. (Kuhn et Baudry.)

Digitized by Google

culte du poulpe est d'ailleurs en rapport avec la dispersion du symbole de la croix gammée : l'argonaute, qui avec ses bras en a fourni le dessin original, a été considéré, ainsi que l'a si bien dit M. Houssay, comme un poulpe qui se serait construit une coquille. Cette observation a dû avoir une importance capitale pour le barbare primitif qui l'a faite la première fois : il a dû y voir la confirmation des idées qui avaient germé dans son cerveau en découvrant dans le poulpe la figure humaine. L'intelligence de ce prototype de l'humanité a dû lui apparaître avec une complète évidence, puisque cet animal mystérieux était capable de se construire une barque qu'il savait gouverner en se servant de ses bras comme de voile et de rame. La croix gammée, symbole de la génération, c'est-à-dire de la vie éternelle, indiquait vraisemblablement qu'après la destruction de l'humanité actuelle il en naîtrait d'autres des profondeurs de l'abîme.

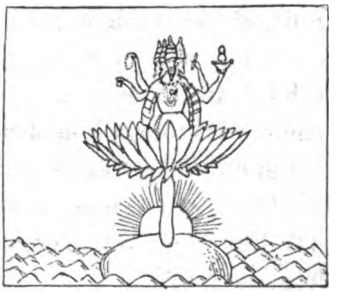

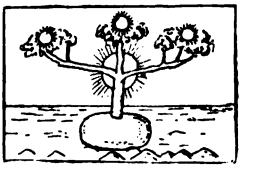

Fig. 6 et 7. — L'œuf du monde germant au milieu de l'Océan primordial (D'après Creuzer et Guigniut, *Relig. de l'ant.*, fig. 15 et 16).

L'hypothèse de l'arbre cosmologique engendrant le monde, née d'une observation juste, mais mal interprétée qui avait fait supposer qu'il y a dans la mer une plante produisant des oiseaux, a dû donner naissance à une autre conception, également très répandue, celle de l'œuf primordial. Il a dû paraître naturel à des esprits incultes, mais remplis d'imagination, d'admettre qu'un végétal dont les rameaux se transformaient en canards devait lui-même être sorti d'un œuf. Deux symboles indiens (fig. 6 et 7) nous permettent de constater que cette idée est venue à certains esprits : on y voit dans un cas au milieu de l'Océan primitif un œuf qui, en germant, produit un arbre dont les branches portent

Digitized by Google

des soleils; le second symbole nous fait assister à une autre métamorphose : l'arbre devient lotus dans sa fleur qui, en s'ouvrant, engendre une divinité polycéphale et polybrachiale[1].

« Au commencement, cet univers n'était qu'eaux », dit le Rig-Véda, mais ces eaux contenaient un germe, « un embryon d'or » ; « ce germe devient un œuf d'or resplendissant comme le soleil ».

« Okéanos est l'origine de toutes choses », selon Homère. « La nuit, dit Aristophane, enfanta un œuf sans germe, la nuit aux ailes noires, et, le temps roulant, germa et sortit Amour le désirable, faisant éclater sur ses épaules deux ailes d'or rapides comme les tourbillons des vents. »

Cet être ailé, c'est le Phanès des orphiques, l'être lumineux, le phénix qui renaît de ses cendres, le bennou ou le vennou[2] des Égyptiens qui s'engendre lui-même, qui a pour symbole le globe ailé[3].

Chez les peuples continentaux, cet animal merveilleux s'est transformé : il a été également, dans l'ancienne Égypte, le scarabée sacré dont on ne connaissait que des mâles[4], ou le vautour dont il n'y avait que des femelles; il est devenu en Afrique la

1. Les contes russes d'Afanasieff font souvent allusion « à l'œuf de canard sous le chêne au milieu de la mer ».

2. « L'oiseau vennou, dit Chabas (*Revue archéolog.*, t. XIV), l'une des formes d'Osiris, ne doit ainsi que le soleil sa naissance qu'à lui-même; et, à ce titre, il figure dans les peintures des coffres funéraires comme un symbole du renouvellement continu des existences. On l'y voit représenté avec le corps d'un sphinx et la légende : *Vennou kheper-tjesef* « le vennou qui se crée lui-même ». D'après M. Brugsch, la fable du phénix renaissant de ses propres cendres tire son origine du mythe mal compris du vennou égyptien ».

3. L'idée de l'œuf primordial était connue des Égyptiens. Noum ou Khnoum est représenté façonnant sur le tour du potier l'œuf mystérieux d'où la légende faisait sortir le monde (Pierret, *Dict.*, art. *Noum*). — Les Japonais admettent que le Chaos ayant la forme d'œuf jetait des vagues comme une mer agitée; il contenait le germe de toutes choses. Un être divin, Kami, naquit et la terre nagea sur les eaux; en même temps, apparut la tige d'une plante *asi* (une graminée) qui se métamorphosa en dieu (Kami) (Cassou, *op. cit.*, 306, 307).

4. Carre, *L'ancien Orient*, I, 254. Les Égyptiens croyaient que les scarabées engendraient sans femelle; ils en avaient fait le symbole de la génération divine qui doit rendre la vie au défunt et l'engendrer à la vie éternelle. — Chpra, le scarabée divin, est aussi confondu avec Harmachis et Osiris (Chabas, *op. cit.*).

Digitized by Google

mante religieuse, l'araignée des Hottentots, et, en Amérique, le rat musqué qui pêche le monde au fond des eaux[1].

On voit, en résumé, à quelle série d'idées se rattache la légende du chêne marin. En observant pour la première fois le poulpe, les barbares de l'âge du bronze et peut-être même de l'âge de la pierre ont été frappés de sa ressemblance avec la tête humaine; cette remarque a fait naître dans leur esprit cette pensée, qui se retrouve dans la philosophie d'Empédocle, que les diverses parties du corps des êtres vivants avaient dû naître séparément. Cette hypothèse s'est trouvée confirmée le jour où leur attention s'est portée sur l'hippocampe, car ils y ont reconnu une tête de cheval associée à un corps de poisson. La conception primitive qu'ils avaient imaginée s'est trouvée élargie; ils ont entrevu comment les diverses parties des corps vivants, isolées à l'origine, puis rapprochées au hasard pour engendrer des monstres, ont dû plus tard constituer les êtres définitifs.

Comment se produisaient ces ébauches premières des êtres? Ayant à répondre à cette question, nos sauvages ancêtres cherchèrent à interpréter le cas de l'anatife qui était beaucoup moins net que les précédents; avec un peu d'imagination, guidés surtout par les observations précédentes si suggestives, ils crurent y retrouver une ébauche d'oiseau. Mais cet animal était attaché sur une branche; ils en conclurent qu'il y avait sous la mer un arbre produisant ces êtres à moitié achevés. Cette plante mystérieuse créait soit spontanément sur ses rameaux, soit par fécondation d'animaux ou de divinités marines, toutes les formes vivantes qui peuplaient l'univers. L'arbre divin qui produisait des oiseaux devait être lui-même sorti d'un œuf né au milieu de l'océan primitif.

La mer était donc la source de tout ce qui vit. Cette formule extraordinaire que Thalès trouva dans les temples est peut-être incomplète; elle n'est sans doute qu'un énoncé tronqué d'une conception plus vaste d'après laquelle l'océan ne serait pas seu-

1. Lang, *op. cit.*, p. 136, 87, 231, 155, 176, etc.

Digitized by Google

lement la cause de toute création, mais aussi l'agent de toute destruction. Il y a des raisons non sans valeur qui conduisent à croire que le culte de la mer a été imaginé par nos pères à la suite d'un grand cataclysme terrestre dans lequel la mer avait joué le principal rôle et qui avait laissé dans l'esprit des hommes primitifs un effroyable souvenir.

COSTANTIN,
Maître de conférences de botanique
à l'École normale supérieure.

Digitized by Google

LES TUMULUS DE KERVASTAL

EN PLONÉIS (Finistère)

En mars 1899, en défrichant un bois taillis, au sud du village de Kervastal, en Plonéis, dans la parcelle portant au cadastre le n° 257, sur la limite des communes de Plonéis et de Penhars, le propriétaire du lieu se trouva en présence d'un tumulus de 4 mètres de haut sur 24 mètres de diamètre à la base. Il résolut de l'aplanir.

Dans ce travail il reconnut que cette butte artificielle se composait d'une première enveloppe de terre sous laquelle en était

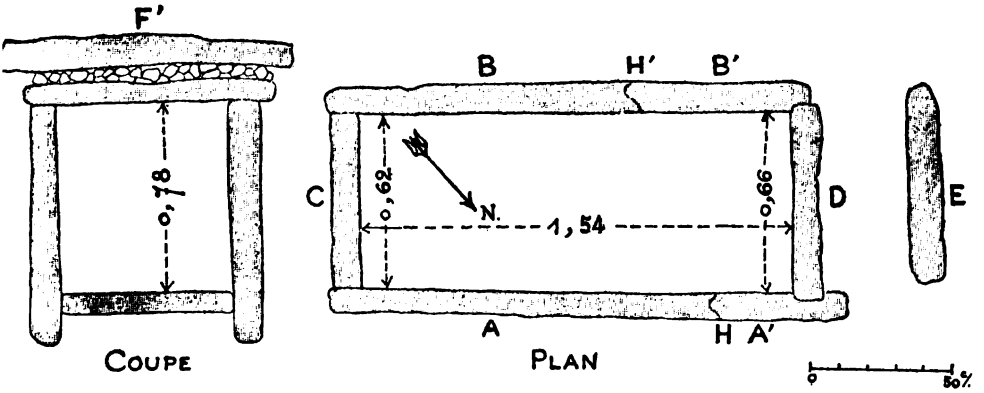

une seconde de pierres, formant galgal, entourée à la base, assure l'inventeur, d'un cercle de pierres posées de champ. Sous celle-ci il rencontra, au niveau du sol environnant, une épaisse dalle de granit, non taillée, de 2m,25 de long sur 1m,70 de large, qui, soulevée, laissa voir dessous un lit de pierres de petites dimensions posées sur une deuxième dalle plus petite et plus mince, de 1m,67 de long sur 0m,95 de large. Celle-ci était brisée

Digitized by Google

en deux, sans doute par le poids énorme de la première dalle et des terres amoncelées au dessus.

Cette deuxième dalle enlevée, on vit qu'elle recouvrait un coffre formé par six pierres posées de champ en terre (voir le plan), dallé au fond par deux pierres plates juxtaposées. Il était à peu près vide, ne contenant que de la terre infiltrée et une mince couche de cendre mêlée de quelques morceaux de charbon de bois.

En visitant les lieux, alors que la sépulture était nouvellement découverte, voici ce que nous avons constaté :

A $0^m,30$ de l'extrémité D de la sépulture (v. le plan) était une septième pierre E posée de champ en terre.

Le sommet de cette pierre et celui de la pierre C, clôture du bout nord-ouest du coffre, s'élèvent environ de $0^m,40$ au-dessus de l'extrémité supérieure de ses parois AA′, BB′ et D ; de plus, on remarque cette particularité qu'il a été pratiqué, un peu au-dessous de leur sommet, une sorte de rainure polie dans laquelle s'emboîtaient exactement les deux extrémités sud-est et nord-ouest de la table de recouvrement F de la sépulture (voir la coupe), qui avaient été polies à cet effet, ses deux autres côtés reposant exactement sur les parois AA′ et BB′. Le poids énorme de la dalle F′ et des terres amoncelées au-dessus ayant brisé la table F et probablement aussi ayant fait enfoncer légèrement les parois AA′ et BB′, par le tassement, les deux tables de recouvrement F et F′ suivirent ce mouvement dans lequel, il est à croire, la table F′ atteignit la pierre de champ E et la repoussa légèrement en dehors, position dans laquelle on la rencontra lors de l'exploration. L'extrémité de la dalle de recouvrement F échappa de sa rainure à ce moment.

Les parois AA′ et BB′ du caveau funéraire étaient formées chacune de deux pierres dont les extrémités avaient été polies en H et H′ de façon à pénétrer l'une dans l'autre pour éviter toute infiltration extérieure. En *o* et *o′*, dans les dalles A′ et B′, avaient été pratiquées des encoches dans lesquelles pénétrait la dalle D. Enfin les parois intérieures de la sépulture étaient polies avec soin.

Digitized by Google

Telles sont les particularités véritablement intéressantes de cette curieuse sépulture. Ses mesures intérieures sont : 1m,54 de long sur 0m,62 de large à l'extrémité C, 0m,66 à l'extrémité D (v. le plan), et 0m,78 de profondeur des dalles du fond au-dessous de la dalle de recouvrement F.

La sépulture avait dû se clore par l'extrémité C. Nous avons, en effet, remarqué que la pierre C ne s'emboîtait pas comme celle de l'extrémité D dans les parois latérales. Elle était seulement juxtaposée, aussi exactement que possible, contre elles, les interstices étant soigneusement clos par des pierrailles recouvertes d'argile.

Un supplément de fouilles fut pratiqué au-dessous et autour du coffre funéraire, le 24 avril dernier. Dans ce travail il n'a été rencontré, autour des parois, qu'un mélange de terre et de pierres placées là, sans doute, pour les consolider, quelques traces de charbon et trois ou quatre quartz informes; et sous les deux dalles, formant pavé, quelques pierres assez grandes pour empêcher la base des parois de chasser en dedans.

En aplanissant le tumulus, il a été rencontré quatre ou cinq pierres creuses à concasser le grain, que nous avons vues sur place, dont une entière dans l'enveloppe directe de la sépulture.

Dans les terres rejetées du tumulus nous avons recueilli deux pointes taillées en quartz mesurant, l'une 0m,059 et l'autre 0m,027 de long, un grattoir en silex, et quelques fragments de poteries grossières. Ces objets me paraissent dater cette curieuse sépulture construite avec un soin exceptionnel.

Ces sépultures sous tumulus, coffres en pierres à rainures, assurant, dans la pensée de leurs constructeurs, une garantie certaine contre la pénétration des infiltrations à l'intérieur du caveau, ne sont pas excessivement rares. Dans l'arrondissement de Quimper elles ont été rencontrées à Kerouer et à Lézarouant en Plouhinec et à Tréogat dans le tumulus du Minven[1]; seulement ici les rainures sont pratiquées dans la dalle de recouvrement.

1. M. le commandant Martin en a aussi rencontré dans ses fouilles du Morbihan.

Digitized by Google

Les extrémités supérieures des parois arrivant toutes à la même hauteur, étant plus ou moins usées pour obtenir ce résultat, viennent s'adapter dans ces rainures. Pour nous, toutes ces sépultures, qui sont, généralement, sans mobilier, conformément à un rite sans doute alors adopté, sont contemporaines de la fin de l'époque de la pierre polie. Dans le tumulus du Minven, la dalle de recouvrement du coffre intérieur porte des gravures que nous avons publiées dans les *Matériaux pour l'histoire naturelle et primitive de l'homme* en 1886; extérieurement au coffre, contre l'une de ses parois, les constructeurs avaient placé une jolie hache en pierre polie.

Il y a trois ans, en défrichant un autre bois, à l'est de Kervastal, le même propriétaire, M. Alavoine, rencontra un autre tumulus qu'il aplanit également. Sous celui-ci il y avait une chambre sépulcrale, à parois maçonnées de pierres sèches, recouverte d'une dalle. Malheureusement, aucune constatation ne fut faite.

Enfin, avant de quitter Kervastal, admirablement situé sur le sommet d'un coteau d'où l'œil embrasse un vaste horizon, signalons trois vases grossiers, remplis de restes incinérés, remontant à l'époque gallo-romaine, trouvés il y a dix-huit mois environ, à $0^{m},30$, sous la surface du sol, à 50 mètres au nord du premier tumulus que nous avons décrit.

A 300 mètres au sud de Kervastal, dans le vallon, on aperçoit un petit mamelon, vrai pain de sucre, sur le sommet duquel on voit les talus de défense d'un poste qui y fut établi. Il nous est impossible de dire à quelle époque il faut les faire remonter. Des fouilles y ont été pratiquées sans que le résultat en soit connu.

A 200 mètres à l'est, sur le sommet du coteau de Kercaradec, dominant ce mamelon, existe une autre enceinte fortifiée, à l'intérieur de laquelle nous avons recueilli l'extrémité d'une hache en pierre polie, des pierres de fronde, des fragments de poteries gauloises et une fusaïole en terre cuite.

P. du Chatellier.

Digitized by Google

FIBULES DE BASLIEUX

(Pl. X-XI.)

Les deux fibules mérovingiennes figurées sur les planches X et XI ont été acquises par le Musée de Saint-Germain-en-Laye au mois de janvier 1892[1]. Elles proviennent d'un tombeau de femme découvert isolément à Baslieux (Meurthe-et-Moselle)[2]. Comme la plupart des fibules du même type, elles sont formées de deux disques assez minces, l'un d'or, l'autre de bronze, réunis par des rivets d'argent[3]. Dans la plus grande des deux fibules ($0^m,06$ de diamètre), les têtes des rivets, assez petites et noircies par le temps, semblent serties dans un anneau de filigrane d'or. Dans la seconde, les têtes sont plus larges, paraissent écrasées (l'une d'elles même est fendue) et mordent sur la natte de filigrane qui décore le tour de la fibule; le travail est moins soigné. La partie

1. Salomon Reinach, *Catalogue*, 3e édit., p. 189. — Inventaire, n° 32644.

2. Outre les deux fibules, le tombeau contenait les objets suivants : deux boucles de ceinturon en bronze (32645); fragment de plaque de ceinturon en bronze (32646); boucle de bronze sans ardillon (32647); petite boucle de bronze sans ardillon (32648); ardillon d'une boucle avec ornement circulaire (32649); pendeloque en fer et en bronze (32650); (?) ornement d'applique en bronze en forme de bouclier en saillie longitudinale (32651); rosace d'applique en bronze avec ornements circulaires (32652); fragment de fibule en bronze doré (32653), v. fig. 1; deux bagues de bronze, deux anneaux, un ornement du type de l'animal inversé, trois très petits disques de bronze, deux têtes de clous hémisphériques, un très petit disque de verre (32655).

3. Dans quelques cas, les deux plaques sont unies par un mastic : Labarte, *Histoire des arts industriels*, t. I, p. 479; Baudot, *Mémoire sur les sépultures barbares découvertes en Bourgogne et particulièrement à Charnay*, p. 45; cf. Lindenschmit, *Alterthümer*, t. I, fasc. I, pl. 8, 4. Dans une des fibules de Charnay (Baudot, p. 44, pl. XIII, 3; Saint-Germain 34713), la plaque de bronze est retenue par les bords rabattus de la feuille supérieure. Ailleurs le rebord de la plaque inférieure encadre la plaque supérieure.

Digitized by Google

centrale, limitée dans les deux cas par un cercle de filigrane, qui est double dans la grande fibule, forme un cône très évasé. Elles ont l'aspect d'un bouclier muni de son *umbo*.

Un gros fil d'or taraudé borde la circonférence des deux fibules. Des motifs en filigrane, soudés sur la surface de la plaque d'or, en décorent le champ. Le filigrane dont s'est servi l'orfèvre n'est pas formé comme celui qu'emploie la bijouterie moderne de deux fils métalliques tordus ensemble[1]. C'est un fil simple, taraudé à la filière; bien que le travail soit très fin, l'aspect des parties où il est moins uniforme ne laisse aucun doute sur sa nature. Il y a mieux encore. Dans une fibule du Musée de Saint-Germain (34224), provenant des Ardennes, le filigrane est remplacé par une étroite bande d'or grossièrement estampée[2]. Les fibules de Charnay présentent une autre sorte de filigrane : c'est un ruban d'or laminé et tordu en spirale, assez irrégulièrement d'ailleurs[3]; mais la plus grande partie des fils sont semblables au filigrane de Baslieux[4].

Sur le champ ainsi rempli se détachent en relief des cabochons de verre bleu foncé, des pâtes verdâtres et des tablettes de verre rouge serties dans des bates assez minces. Les lames de verre rouge[5] apparaissent quadrillées par transparence. Elles doivent

1. Ce filigrane était fréquemment employé dans l'antiquité. Voir, par exemple, au Musée de Saint-Germain (22246) une plaque d'or, provenant de l'île de Chypre, décorée de rinceaux en filigrane.

2. L'antiquité a pratiqué ce procédé expéditif. Voir Linas, *Origines de l'orfèvrerie cloisonnée*, t. I. p. 364.

3. Baudot, *Charnay*, p. 40. — Voir au Musée de Saint-Germain 34700 (Baudot, pl. XII, 2), 34706 (*id.*, pl. XII, 9); 34715 (pl. XIII, 4), 34719 (pl. XIII, 6), 34721 (pl. XIII, 7).

4. Les deux sortes de filigrane sont employées simultanément sur la fibule 34700. Le cercle en filigrane qui borde la fibule 34713 (Baudot, pl. XIII, 3 et p. 45) est formé de deux fils tordus.

5. Lasteyrie, *Trésor de Guarrazar*, p. 28. Dans cette bijouterie, selon M. de Lasteyrie, les tablettes cloisonnées sont en verre rouge et non en grenats; il eût été difficile d'obtenir par la taille du grenat la parfaite égalité des plaquettes. Le grenat serait exceptionnel. Cf. *Rev. archéol.*, 1874, II, p. 76. Pourtant Baudot (p. 40) prétend qu'une partie des incrustations de Charnay sont en grenat taillé à la meule. M. Pilloy (*Études sur d'anciens lieux de sépulture dans l'Aisne*, t. III, p. 51, n. 1) soutient que les lamelles rouges ne peuvent être que du grenat. Il se réfère aux analyses que M. Frédéric Moreau a fait faire de quelques

Digitized by Google

cet aspect au paillon d'argent sur lequel elles reposent; cette mince feuille de métal, quelquefois unie, mais généralement striée ou gaufrée[1], se trouve dans presque tous les bijoux mérovingiens à incrustations de verroterie; elle rehaussait l'éclat du verre et lui donnait un aspect chatoyant. Le paillon était placé sur une sorte de mastic[2] d'un blanc sale qu'a laissé à découvert la chute de quelques plaquettes.

La plus petite des deux fibules (0m,05 de diamètre) est aussi la plus simple. Au milieu, un cabochon de verre bleu, cerclé de filigrane, forme le sommet de l'*umbo*; quatre lobes de mastic et de verre blanc, disposés en croix et quatre rangées plus ou moins régulières de petits anneaux complètent la décoration du cône central. Le reste de la fibule a deux registres concentriques limités par

Fig. 1. — Fragment de fibule en bronze doré de Baslieux (double de l'original).

incrustations des bijoux de la collection Caranda. Voir *Rev. archéol.*, 1882, II, lettre de M. Damour à M. A. Bertrand. Nous n'avons pas pu faire pratiquer le même travail sur les bijoux de Baslieux. Nous nous rallions cependant, sans exclure toutefois *a priori* l'opinion contraire, à l'avis de M. de Lasteyrie Un trop petit nombre de pièces ont été soumises à l'analyse. Sur cette question, voir surtout Linas, *Orfèvrerie mérovingienne*, p. 17 sqq. et p. 91 sqq. Ajoutons que le Dr Jolly, qui a analysé quelques plaquettes de Nordendorf, y a reconnu non des grenats, mais des *zirkonites* (vulgo *hyacinthes*, densité 4,45). Cf. *Jahrbücher. d. Ver. v. Alterthumsfr. im Rheinlande*, t. LXXII, p. 186.

1. Labarte, p. 451, 478; Lindenschmit, *Handbuch der deutschen Alterthumskunde*, p. 442; Cochet, *Normandie souterraine*, p. 400; Baudot, p. 40. Voir particulièrement Baudot, pl. XIII, 6 (Saint-Germain 31719), où l'on voit dans quelques cases le paillon et le mastic sur lequel il repose; cf. entre autres, au Musée de Saint-Germain, une pendeloque (24577); le fond du bijou étant tombé, on peut voir sous les plaques de verre les fragments du paillon; Odobescu, *Trésor de Pétrossa*, p. 25, paillon d'or.

2. Cf. Labarte, t. I, p. 478. Cf. une fibule de Saint-Germain (4160), en verroterie, dont la garniture métallique a disparu.

Digitized by Google

un filigrane. Dans le registre intérieur, des S séparés par des anneaux rayonnent autour du centre. Le registre extérieur est décoré par une natte, assez grossière et assez lâche, de fils d'or, qu'interrompent alternativement quatre croissants, dont l'un contient encore une lamelle de verre blanchâtre et quatre triangles de verroterie rouge. Ces figures sont placées aux extrémités de diamètres perpendiculaires, mais elles ne sont pas dans le prolongement des branches de la croix centrale. La plaque de bronze présente trois lignes de points et deux lignes de croix centriques.

L'ornementation de la grande fibule est beaucoup plus compliquée. Le centre est occupé par une croix de pâtes vertes, cloisonnées. Les bras très courts de cette croix sont prolongés par des arcs de filigranes, adossés à des croissants de verroterie rouge. Entre ces bras rayonnent quatre triangles de verre rouge dont la pointe s'appuie sur d'autres arcs de filigrane. L'unique registre du pourtour est décoré d'abord par trois oiseaux en verre rouge cloisonné, qui alternent avec trois cabochons de verre bleu, flanqués d'une rondelle de verroterie rouge[1]. Ces six figures sont séparées les unes des autres par six motifs en filigrane, qui alternent deux à deux. Les plus notables sont des swastikas. Les figures 2 et 3 représentent schématiquement les autres. Des torsades garnissent les plus grands vides et tout le champ du cône et du pourtour est rempli par des annelets. Les grandes lignes des principaux dessins sont triples; elles forment un ruban, composé d'un double fil replié bordant une cordelette un peu plus grosse.

Les fibules de Baslieux montrent une perfection de travail et de goût assez rares dans les bijoux francs. Elles ne sont pas surchargées et déformées par le relief exagéré des cabochons. Les applications de verroterie et de pâtes colorées sont serties d'une

1. Une juxtaposition analogue se remarque sur une fibule du Musée de Mayence, trouvée aux environs de Bonn, Lindenschmit, *Alterthümer*, t. II, fasc. II, pl. 6, 7. Cf. fibule d'Engers (Lindenschmit, *Central-Museum*, II, 15), moulage au Musée de Saint-Germain (29908); Charnay, 34703 (Baudot, pl. XII, 5).

Digitized by Google

feuille d'or laminée, très mince, très égale et très adroitement soudée, et, tout au moins dans la grande fibule, le travail des ornements en filigrane est d'une régularité et d'une précision fort remarquable pour un outillage imparfait. La grande fibule de Baslieux est l'œuvre d'un maître orfèvre. Mais, toutes considérations esthétiques mises à part, ces fibules doivent un certain intérêt au caractère particulier de leur décoration et à l'emploi d'un certain nombre de motifs dont deux au moins sont tout à fait nouveaux. Il est possible de leur assigner une place définie dans la série à laquelle elles appartiennent.

Elles paraissent différer de la plupart des fibules du même type trouvées dans la vallée du Rhin. Le centre y présente généralement une assez forte saillie; mais il est rare d'en trouver dont le profil soit aussi nettement dessiné que celui des fibules de Baslieux. En somme, les fibules à *umbo* sont encore peu fréquentes en Allemagne. Une fibule d'Alsheim[1] rappelle assez bien les nôtres par la forme et la disposition des ornements (fig. 4), mais elle en diffère par la lourdeur de ses cabochons. Il en est de même d'une fibule d'or du Musée de Stuttgart, qui provient du cimetière de Balingen dans le Wurtemberg[2]; au centre, un renflement hémisphérique couvert d'annelets serrés, sur le pourtour quatre swastikas font songer à la décoration des bijoux de Baslieux[3]. Mais tan-

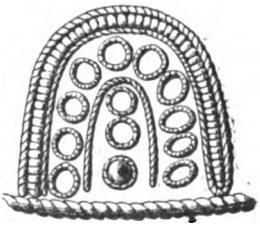

Fig. 2. — Motif en filigrane de la grande fibule de Baslieux.

1. Lindenschmit, *Alterthümer*, t. II, fasc. x, 6, 4. — Autres fibules à *umbo* : Lindenschmit, *id.*, t. I, fasc. I, pl. 8, 9 (Lupfen); *id.*, 10 (Rosenheim); *Westd. Ztschr.*, 1895, pl. XX, 9 (Hahnheim).

2. Ludwig Mayer, *Beschreib. Katalog d. kgl. Staatssammlung vaterl. Kunst und Alterth.*, I, n° 657; Dr Sven Söderberg, *Eine neuentdeckte allemanische Runeninschrift*, in *Prähistor. Blätter*, 1890, p. 33 sqq., fig. 1 et 2. La fibule porte une inscription runique.

3. Une fibule octogone du Musée de Stuttgart, trouvée à Oberflacht, a également un umbo central. Elle est décorée d'almandines. Lindenschmit, *Handbuch d. deut. Alterthumskunde*, pl. XX, 11. Cf. Lindenschmit, *Alterthümer*, t. II, fasc. III, 6, 4 (Engers).

Digitized by Google

dis que l'élément caractéristique de l'incrustation dans les fibules de Baslieux est le verre rouge taillé en tables, les fibules de la vallée du Rhin sont décorées principalement de perles de verre bleues, vertes ou blanches; les cabochons l'emportent sur les lamelles cloisonnées. Nous exceptons, bien entendu, les fibules dites en rosette dont la surface entière ou, tout au moins, le pourtour est couvert d'un cloisonnement de verroterie rouge. Quant au champ des plaques d'or, il est garni d'anneaux[1], de S, de torsades, de demi-cercles[2], d'arcs aux extrémités enroulées[3]; mais il ne présente jamais de dessins aussi compliqués que la plus grande de nos fibules. La fibule de Balingen est, à notre connaissance, la seule de cette série où l'on trouve un swastika. Enfin si les tombes de la vallée du Rhin sont riches en fibules aviformes, elles n'ont pas encore fourni d'exemple de l'union de l'oiseau et de la rondache, à moins qu'il ne faille rapprocher de la fibule de Baslieux les fibules de Sindelfigen[4], d'Engers[5] ou de Pfullingen[6].

Fig. 3. — Motif en filigrane de la grande fibule de Baslieux.

Les fibules burgondes et en particulier celles de Charnay ont avec les nôtres une parenté plus étroite. Le nombre relatif des fibules à *umbo* est assez fort. Sur 17, j'en compte 6 de cette forme (Saint-Germain 34700, 34701, 34703, 34704, 34711, 34713, 34739; Baudot, pl. XII, 2, 3, 5, 6; pl. XIII, 2, 3, 5)[7]. Dans la décoration cloisonnée l'emploi du grenat ou du verre taillé en tables est au

1. Les fibules de Freilaubersheim (Lindenschmit, t. III, fasc. IV, pl. 6, 6), de Bendorf (Lindenschmit, *Central-Museum*, pl. II, 11), d'Alsheim, de Balingen et de Hahnheim (v. plus haut) sont couvertes d'annelets serrés comme celles de Baslieux.

2. Fibule d'Oberolm (Lindenschmit, t. I, fasc. I, pl. 8, 6).

3. Alsheim, Nordendorf (Lindenschmit, t. I, fasc. I, pl. 8, 12); Kreuznach (*id.*, t. III, fasc. (V, pl. 6, 4); Bondorf (*id.*, t. III, fasc. IX, pl. 6, 1).

4. Lindenschmit, *Central-Museum*, pl. II, 12.

5. *Id.*, pl. III, 15.

6. Lindenschmit, *Alterthümer*, t. I, fasc. XII, pl. 8, 2.

7. Dans les fibules 34700 et 34701 (Baudot, pl. XII, 2 et 3), la base du cône est enfermée dans un cercle de verroterie cloisonnée.

Digitized by Google

moins aussi fréquent que celui des perles. Quelques détails caractéristiques de l'ornementation des fibules de Baslieux appartiennent également à l'art des Burgondes de Charnay. Le croissant de verre rouge (34713; Baudot, pl. XIII, 3); la croix à courtes branches (34703; Baudot, pl. XII, 5 et 34708; Baudot, pl. XIII, 9) et même le *swastika*[1] de filigrane (34704; Baudot, pl. XII, 6, fig. 5 et 34700; Baudot, pl. XII, 2). Enfin le plus particulier de ces motifs, l'oiseau, se retrouve, rudimentaire il est vrai, sur la fibule 34711 (Baudot, pl. XIII, 2, fig. 6). Il faut ajouter à la série des fibules burgondes à renflement hémisphérique une fibule de l'Yonne appartenant à l'abbé Poulaine[2]; le centre est surmonté d'une perle de verre bleu; des arcs de filigrane l'entourent et huit triangles de verre rouge en tables décorent le disque. On doit peut-être y joindre encore une fibule de Romans (Drôme)[3], dont le pourtour porte deux triangles de verre rouge et deux croissants remplis de verre rouge et de verre blanc qui alternent avec quatre tablettes, deux rondes et deux carrées, de verroterie blanche et verte. Même les fibules carrées présentent quelquefois dans cette région le renflement typique[4], tandis qu'en Allemagne elles portent simplement, en général, un énorme cabochon central[5].

ig. 4. — Fibule d'Alsheim.

Comme la fibule de Bassecourt publiée récemment par M. Bar-

1. Le swastika de filigrane se trouve également sur les griffons d'argent d'Arras (Linas, *Orfèvrerie mérovingienne*, planche, p. 24 B).

2. Moulage au Musée de Saint-Germain, n° 34116.

3. Moulage au Musée de Saint-Germain, n° 32814.

4. Fibule de Besançon (moulage à Saint-Germain, 19374); cf. fibule de Barleux, près de Marchélepot (Somme), in *Revue archéologique*, 1886, I, pl. IV, fig. 6; une fibule trouvée à Liverdun (Meurthe-et-Moselle) offre la même particularité : Cournault, *Sépulture du cimetière mérovingien de Liverdun* (*Meurthe*), extrait des *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*, pl. I, 5.

5. Ex. : fib. de Freilaubersheim, Lindenschmit, t. III, fasc. IV, pl. 6, 6; de Bendorf (Musée de Nuremberg), Lindenschmit, *Central-Museum*, pl. II, 11.

Digitized by Google

rière-Flavy[1], les fibules de Baslieux sont d'un style intermédiaire entre le style représenté par les fibules germaniques et le style burgonde de Charnay. De toutes les fibules que nous connaissons, celle qui s'en rapproche le plus par la technique et par le goût a été trouvée à Totainville dans les Vosges. C'est un cône d'or entouré d'une ceinture plate, ornée de huit triangles de verroterie rouge et d'annelets de filigrane (fig. 7)[2]. Une fibule du Musée de Saint-Germain (34224, fig. 8) doit encore leur être comparée, bien que le travail en soit plus grossier; elle provient des Ardennes. Au centre, est une perle d'un bleu sombre; les triangles et les carrés opposés que montre la figure contiennent des lamelles vertes et rouges[3].

La Belgique a fourni quelques exemplaires d'un art tout sem-

Fig. 5 et 6. — Fibules de Charnay.

blable. Une fibule d'or trouvée à Franchimont[4] présente un *umbo*, limité par un filet de filigrane, garni de quatre triangles de verroterie rouge disposés en croix, entre lesquels, comme sur la petite fibule de Baslieux, s'alignent trois rangées d'annelets. Tout autour se suivent des carrés de nacre[5] et des triangles de verre

1. Barrière-Flavy, *Bulletin archéologique*, 1898, p. 9.

2. Maxe-Verly, *Mém. Soc. Antiquaires*, 1884, p. 58, fig. 1. — Saint-Germain, n° 27914.

3. Remarquons que le disque supérieur de la fibule est encadré par le rebord de bronze du disque inférieur. Cf. une fibule trouvée dans l'Aisne à Fontaine-Uterte, ornée de quatre triangles de verroterie rouge et de huit arcs de filigrane qui se rattache de loin à la même série : Pilloy, *Études sur d'anciens lieux de sépulture dans l'Aisne*, t. I, p. 19 sqq., fig. 6.

4. Bequet, *Annales de la Société archéologique de Namur*, 1882, p. 298 et fig.

5. La fibule de Franchimont, selon M. Bequet, serait la première où l'on

Digitized by Google

rouge. Sur une fibule de bronze de même forme, trouvée dans le même cimetière, les cloisonnements d'or des incrustations étaient grossièrement reproduits, les annelets étaient gravés sur la surface du métal et des bandes, striées de petites lignes transversales, figuraient le filigrane[1]. Citons encore les fibules de Jamiolles[2] et de Wancennes[3] dont la plaque d'or, chargée de triangles rouges et de perles bleues, est cernée d'une torsade de bronze.

Plus à l'ouest, des fibules analogues ont été trouvées dans les tombes du Boulonnais. Telles sont trois fibules de Pincthun[4], l'une circulaire et deux octogonales; les plus remarquables sont les fibules d'Hardenthun et d'Uzelot[5]. L'une d'elles[6] porte le swas-

Fig. 7. — Fibule de Totainville.

Fig. 8. — Fibule provenant des Ardennes (Musée de Saint-Germain).

tika distinctif des fibules de Baslieux et de Charnay. Les fibules du Boulonnais ont cependant quelques particularités; par exemple, dans quatre de ces fibules les triangles décoratifs sont divisés en compartiments cloisonnés[7] et dans la décoration en filigrane surabonde l'arc aux extrémités enroulées.

Ajoutons à cette liste pour compléter l'énumération un certain

aurait trouvé la nacre employée dans la décoration (p. 298). Des incrustations de nacre sont signalées par M. Barrière-Flavy sur la fibule de Bassecourt. Cf. Musée du Bargello (collection Carrand), n° 950. Voir encore Koehl, *Korrbl. d. westd. Ztschr.*, 1892, p. 219.

1. *A. Soc. Namur, ibid.*, p. 299 et fig.
2. *A. Soc. Namur*, 1886, p. 364 et fig.
3. *A. Soc. Namur, ibid.*, p. 381.
4. Haigneré, *Quatre cimetières mérovingiens du Boulonnais*, Boulogne, 1866, pl. II, 3, 4, 6. La fibule 3 avec ses quatres palmes qui découpent l'umbo rappelle la fibule de Balingen. Même remarque pour la fibule 2 de la pl. X.
5. *Id.*, pl. X, 6 fibules.
6. *Id.*, pl. X, fig. 3.
7. Cf. fibule de Waiblingen, au Musée de Stuttgart, Lindenschmit, *Alterthümer*, t. I, fasc. 1, 8, 3.

Digitized by Google

nombre de fibules de bronze du Musée de Saint-Germain[1] qui imitent de plus ou moins loin les fibules d'or, comme la fibule de Franchimont décrite plus haut. Ce sont de petits disques de

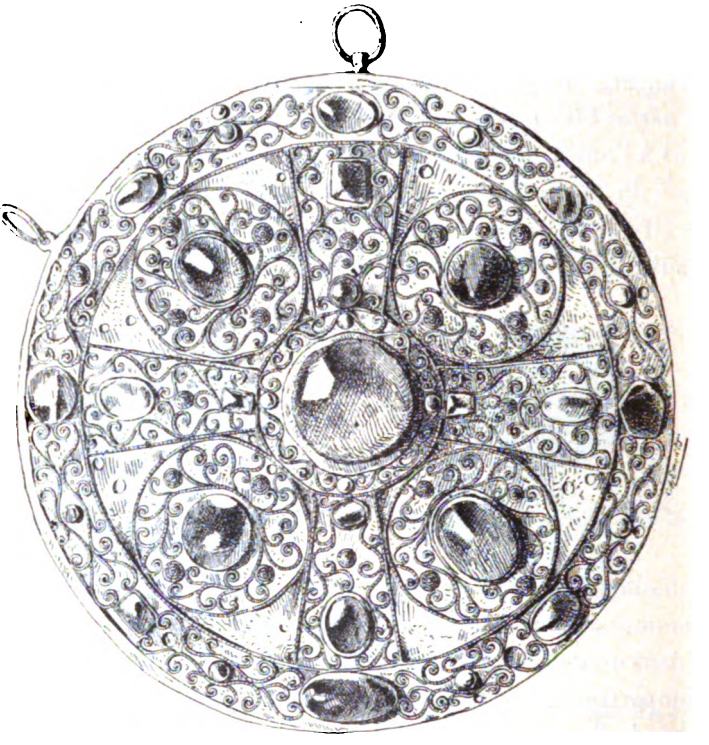

Fig. 9. — Phylactère en or du XIIIe siècle.

bronze, renflés au milieu, dont la surface est ornée de rayons et de petits cercles gravés à point central[2].

1. Ce sont deux fibules des environs d'Amiens (29878 et 29599), deux fibules de Luzieux près Lizy (Aisne) (2462 et 2463), une fibule des environs de Châlons (13635), une fibule du camp de Châlons (11352) et cinq fibules de la forêt de Compiègne (15308). Joignons-y une fibule provenant d'une sépulture franque de Joches, publiée par M. de Baye (*Revue archéol.*, 1880, II, p. 262) ; son ornementation est complétée par huit clous de bronze en saillie. — Cf. Koebl, *Ueber einige seltene Formen fraenkischer Gewandnadeln und deren genauere Zeitstellung*, in *Korrbl. d. westd. Ztschr. f. Gesch. und Kunst*, 1892, p. 206 sq., fig. 4 et 5 (fibules provenant de Moerstadt et d'Engers).

2. Une fibule en argent doré, du Musée de Rouen (moulage au Musée de Saint-Germain, 19804), a sa surface couverte des mêmes cercles gravés que les

Digitized by Google

Enfin la décoration des fibules de Jouy-le-Comte[1] (Seine-et-Oise), insolite pour des fibules allongées, permet de les attribuer au même art et probablement à la même époque que les fibules de Baslieux; les annelets de filigranes, les triangles de verre rouge et surtout le poisson de verroterie cloisonnée, qui

Fig. 10. — Ornement de fourreau.

se détache sur le fond de la fibule, justifient pleinement la comparaison. Les collections mérovingiennes présentent un grand nombre de fibules en forme d'oiseaux et quelques poissons semblables à celui de Jouy-le-Comte[2]; mais cette façon d'unir ensemble des éléments décoratifs appartenant à des séries d'objets différentes est un trait particulier de cette industrie[3]. La natte

fibules de bronze. La ligne brisée qui l'entoure appartient à la même technique.

1. A. Bertrand, *Revue archéol.*, 1879, II, p. 193. Cf. la fibule aviforme d'Uzelot, décorée de verroterie sertie dans des bates surhaussées et d'annelets de filigrane (Haigneré, pl. XII, 5).

2. Entre autres, Lindenschmit, t. III, fasc. IV, pl. VI, 10, et Baudot, *Charnay*, pl. XIII, 8; pl. XXVII, 3.

3. Nous aurions parlé longuement de deux fibules à *umbo* du Musée du Bargello, à Florence (collection Carrand), si la provenance en était déterminée. La première (n° 949) porte au centre une tablette ronde de verre rouge et quatre

Digitized by Google

du pourtour de la petite fibule prête à la même observation, c'est un motif caractéristique de l'ornementation des fibules rondes de fer niellé, des fibules allongées et des ornements de ceinture[1].

Quant à la date de ces bijoux, les objets peu nombreux et d'ailleurs peu remarquables qui les accompagnent ne permettent pas de la fixer avec certitude. Nous n'avons cependant aucune bonne raison de ne pas les attribuer à la deuxième période de M. Pilloy[2], c'est-à-dire à peu près au VIIe siècle, à cela près qu'on n'a pas trouvé dans le tombeau de Baslieux d'épingle styliforme et qu'il contenait une fibule digitée, fort petite il est vrai.

Fig. 11. — Ornement de fourreau.

La prédominance du cloisonné, la présence de l'oiseau héraldique sur la grande fibule, l'absence de tout motif purement chrétien nous porteraient à les dater plutôt du commencement que de la fin de cette période. M. Koehl a remarqué[3], et l'examen des fibules du Musée de Saint-Germain confirme son observation, que, dans les plus anciennes fibules, la plaque d'arrêt paraît tournée vers la gauche, lorsque, en retournant la fibule, on dirige vers soi la pointe de la broche; dans les fibules carolingiennes, et déjà dans un certain nombre de fibules mérovingiennes, elle est tournée

lobes de verre rouge, en croix; autour, elle a quatre triangles de verre rouge et quatre oiseaux en cloisonné. Comme sur les fibules de Baslieux, les vides sont remplis par des annelets. La deuxième (n° 946), que le catalogue attribue au IXe siècle, présente au centre une rosette de filigrane dont le cœur est formé par un cabochon vert; trois triangles de verre rouge sont compris entre cette figure et le bord de l'umbo; sur la ceinture plate se trouvent trois tablettes carrées de couleur verte et trois triangles rouges; dans les intervalles, des enroulements de filigrane dessinent des figures irrégulières; des annelets sont semés sur la surface vide. Le filigrane est simplement taraudé. Une fibule aviforme (n° 956) se compose d'une plaque couverte d'annelets et décorée d'incrustations. Ces objets sont reproduits assez mal sur la planche 66 du catalogue particulier de la collection Carrand.

1. Lindenschmit, t. I, fasc. IX, pl. 8, 2; *id.*, t. I, fasc. V, pl. 7, 7, 9; fasc. IX, pl. 7, 2, 3; t. III, fasc. III, pl. 6, 4, 5; fasc. VIII, pl. 6, 7.

2. Pilloy, *Études sur d'anciens lieux de sépulture dans l'Aisne*, t. I, p. 109.

3. Koehl, *op. cit.*, p. 213 sqq.

Digitized by Google

vers la droite. Or, dans les fibules de Baslieux et dans celles que nous en avons rapprochées, la lame de bronze qui protège la pointe de l'aiguille est courbée vers la gauche. Nous en conclurons, en tenant compte des conclusions de M. Koehl, qu'elles doivent appartenir à la deuxième moitié du VIe siècle ou au commencement du VIIe. Il nous paraît impossible d'arriver à une détermination plus précise.

Abstraction faite de la matière et de la technique des incrustations, on pourrait être tenté de les rapprocher d'objets beaucoup plus récents, décorés également de cabochons et de filigrane, comme le phylactère publié dans les *Monuments Piot* par M. Mo-

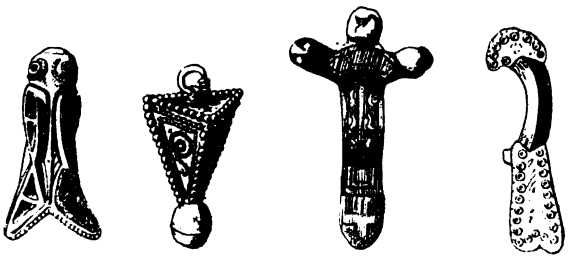

Fig. 12. — Objets provenant des fouilles d'Ostropataka.

linier (t. IV, 1897, pl. XI, 1, fig. 9). Mais le caractère des dessins tracés par le fil d'or sur le fond du métal les différencie profondément. Dans le phylactère du XIIIe siècle, le filigrane court en libres rinceaux, semblables aux rinceaux classiques ou byzantins. Sans doute, les fibules de Baslieux montrent encore des souvenirs lointains de l'art antique ; les motifs des figures 1 et 2 dérivent probablement des palmettes, des feuilles d'acanthe ou d'ornements semblables à ceux des figures 10 et 11[1] ; mais ils ont été déformés à plaisir par un art amoureux des formes stylisées et éloigné autant que possible de la liberté d'une ornementation naturaliste. Le travail du filigrane dans une œuvre,

1. Baudot, pl. XVIII, fig. 18. — Lindenschmidt, t. I, fasc. x, pl. 6, 3. — Cf. Haigneré, *op. cit.*, pl. XII, 1 et 2.

Digitized by Google

comme le reliquaire de Pépin d'Aquitaine [1], dont la date est bien postérieure, présente encore exactement le même caractère ; c'est la même raideur, le même entassement d'annelets, d'arcs et de torsades, et cela est d'autant plus frappant que la technique et le dessin des parties émaillées du reliquaire semblent appartenir à un art tout différent. S'il paraît évident que dans la fabrication des grosses pièces d'orfèvrerie, les orfèvres gallo-francs aient imité de leur mieux les œuvres romaines ou byzantines, il est naturel que, dans la bijouterie commune et traditionnelle, ils aient fait preuve d'un goût plus indépendant. Quelques-uns des objets trouvés en Hongrie, dans les tombes de l'époque des invasions, montrent comment l'art germanique pouvait utiliser les éléments de la décoration classique [2]. L'art qui a produit les fibules de Baslieux échappait également à l'imitation de l'antique et à la fantaisie de l'imagination barbare qui caractérisent les bijoux des nécropoles russes et hongroises.

Fig. 13. — Fibule ronde de la Marne.

Sans prétendre proposer une théorie nouvelle sur l'origine de l'art dit mérovingien, j'ajouterai seulement quelques mots sur l'importance qu'il faut, à mon sens, attribuer au développement naturel et à l'adaptation spontanée des formes déjà données. L'art barbare qui s'est développé sur les frontières de l'empire romain et des deux côtés de la frontière ne doit pas être considéré comme absolument étranger à l'art des provinces limitrophes. Il est remarquable qu'aux deux extrémités de l'empire, là où a prévalu, à l'époque des invasions, le goût de la verroterie cloisonnée, on fabriquait aux siècles précédents des fibules émaillées que l'on ne retrouve, pour ainsi dire, nulle part ailleurs [3].

1. De Linas, *Gazette archéologique*, t. XII, p. 37, pl. VI, XXXVII et XXXVIII. Le réseau de filigrane du reliquaire de Bérenger à Monza a déjà beaucoup plus de souplesse.

2. Hampel, *Der Goldfund von Nagy-Szent-Miklós*, p. 173 (Keszthely), 175, 182 (nos 7, 8, 9, 10) ; Clemen. *Merowingische und Karolingische Plastik*, p. 23.

3. Ou seulement sporadiquement. Le Musée de Vérone possède deux fibules

Digitized by Google

Les fibules digitées, discoïdes ou ornithomorphes qui caractérisent l'art germanique ne sont pas les produits d'une sorte de génération spontanée. Il y a continuité entre les styles qui se remplacent : la fibule longue, ansée et digitée, paraît être, comme la fibule romaine, un dérivé de la fibule de La Tène. Notre figure 12 reproduit des formes de transition qui se rencontrent dans les tombes hongroises[1]. Citons également une fibule gallo-romaine du Musée de Saint-Germain dont la tête terminée par un demi-cercle annonce déjà les fibules barbares[2]. Les pénétrations réciproques des techniques romaine et septentrionale dans la fabrication des fibules ont été mises en pleine lumière par un livre récent de M. O. Almgren, attaché au Musée historique de Stockholm[3]. Succédant à des types schématiques généralement répandus, la fibule digitée, quels qu'aient été ses premiers inventeurs, se rencontre dans toute l'étendue des pays occupés par les Germains. Il n'en est pas absolument de même de la fibule ronde. Elle avait également ses prototypes, sans doute. Une fibule de Hallstatt a la forme d'un disque bombé[4]. Des types semblables se rencontrent dans les tumulus de l'Allemagne du Sud[5]. Le Musée de Saint-Germain possède une fibule ronde qui provient des

Fig. 14.
Fibule de Charnay (bronze).

émaillées trouvées dans l'Adige. Il y en a une au Musée de Padoue, de provenance locale.

1. Hampel, fig. 119 ; cf. *id.*, fig. 70, 71 et p. 152 ; première fouille d'Ostropataka ; une fibule en arbalète et une fibule déjà voisine de la fibule digitée, décorées l'une et l'autre d'ornements du même style se rencontrent dans la même fouille ; cf. de Baye, *Industrie anglo-saxonne*, p. 49, fig. 10.

2. Inventaire 11676 (provenant de la collection Febvre de Mâcon).

3. *Studien über nordeuropäische Fibelformen der ersten nachchristlichen Jahrhunderte, mit Berücksichtigung der provinzialrömischen und süd-russischen Formen*, Stockholm, Haeggstrom, 1897.

4. Ed. von Sacken, *Das Grabfeld von Hallstatt*, pl. XIV, fig. 11, 13, 18 ; Ramsauer, Album de Hallstatt (au Musée de Saint-Germain), nos 1223, 1372.

5. Lindenschmit, *Handbuch der deutschen Alterthumskunde*, p. 437.

Digitized by Google

tombes de la Marne (n° 18070, fig. 13). C'est une plaque de fer, revêtue d'une mince lame de bronze dont une partie est couverte par une feuille d'or gaufrée et garnie de neuf perles de corail[1]. Mais le type de la fibule en disque est infiniment moins naturel que celui de la fibule en arc et par suite beaucoup moins répandu. Il est représenté à l'époque romaine par des fibules en bronze émaillé, trouvées en assez grande quantité dans le nord et le nord-est de l'ancienne Gaule[2]. Des fibules de la même espèce en moindre nombre, mais d'un travail plus parfait peut-être, ont été découvertes dans la Russie méridionale[3]. Les anciennes fibules émaillées furent recherchées par les envahisseurs. On en trouve assez souvent dans les tombeaux de l'époque des invasions[4]. Or, il semble bien que, du moins dans l'Europe occidentale, l'usage des fibules discoïdes ne fût général, à l'époque mérovingienne, que dans les pays où l'on fabriquait précédemment des fibules rondes émaillées. Rares dans les possessions des Wisigoths du midi de la France[5], rares en Hongrie, elles abondent dans le nord de la France et dans la vallée ud Rhin. La région de l'Elbe paraît être la limite orientale du domaine de la fibule ronde ou de ses dérivés, pendant et après l'empire romain[6]. M. Almgren n'a pu trouver à l'est de ce domaine que trois fibules,

Fig. 15. Fibule aviforme.

1. Voir dans Morel, *La Champagne souterraine*, p. 36, fig. 6 et 7, la fibule de Wargemoulin; c'est un disque de bronze, revêtu d'une plaque d'or; il porte deux rangées de perles de corail.

2. Pilloy, *L'émaillerie au* IIe *et au* IIIe *siècle*, in *Bulletin archéologique*, 1895, p. 232, et particulièrement Tischler, *Ueber vorrömischen und römischen Email*, in *Archiv für Anthropologie*, XVII, p. 128.

3. Kondakoff, *Les émaux byzantins*, fibule d'*Olbia*, p. 25; fibules de *Kamounta*, p. 45 et 46; voir *Matériaux pour l'archéologie du Caucase* (en russe), t. I, pl. XXIII, 3; Almgren, *op. cit.*, p. 104.

4. Pilloy, *Sépultures de l'Aisne*, t. II, p. 20; Bequet, *A. Soc. Namur*, 1882, p. 300 (Franchimont); Moreau, *Album Caranda*, t. I, pl. XVII, 7; t II, pl. LV, 6, etc.

5. Barrière-Flavy, *Étude sur les sépultures barbares du Midi et de l'Ouest de la France*, p. 54.

6. Almgren, p. 100 sqq., pl. X. De la fibule conique germanique (fig. 224) il faut rapprocher deux fibules coniques de la forêt de Compiègne (Saint-Germain 14734, 14335) et une de la collection Febvre (17684).

Digitized by Google

deux dans la Prusse orientale et une à Bornholm [1]. Quelques détails même de la forme des fibules gallo-romaines semblent avoir survécu. Une fibule de Charnay, par exemple (34727; Baudot, pl. XIV, 9, fig. 14), est surmontée d'une sorte de bouton comme les fibules rondes de Compiègne ou de Vaison (Saint-Germain 14503, 13457)[2]. Il est remarquable encore que les plus anciennes[3] des fibules en disque de l'art germanique soient des fibules dont la surface entière est garnie de cloisonné[4]. Je crois donc que les fibules d'or à verroterie rouge ont succédé aux fibules provinciales en bronze émaillé[5].

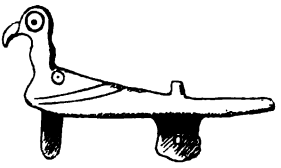

Fig. 16. — Fibule aviforme du Musée de Toulouse.

Ceci posé, je ne prétends pas étendre à la décoration des fibules ce que je viens de dire de leur forme. Entre l'émaillage des fibules gallo-romaines où les émaux sont juxtaposés, puis soudés par une fusion partielle[6], et le cloisonnement des fibules mérovingiennes, il n'y a point de transition naturelle. Sans doute

1. Fig. 226. Tandis que les fibules rondes anglo-saxonnes dont la surface est richement incrustée dérivent directement des fibules émaillées gallo-romaines, les fibules rondes scandinaves (Montelius, *Temps préhistoriques en Suède*, fig. 333, 334, 335, 336, 407 *b*), surélevées et de formes tourmentées, semblent provenir de types purement germaniques.

2. Cf. Barrière-Flavy, pl. II, n° 8. — Cf. Koehl, *Korrbl. d. Westd. Ztschr.*, 1892, p. 211.

3. Pilloy, *Sépultures de l'Aisne*, t. I, p. 129; Linas, *L'art et l'industrie d'autrefois dans les régions de la Meuse belge, Souvenir de l'Exposition rétrospective de Liège en 1881*, Arras, 1882.

4. Lindenschmit, *Alterthümer*, t. II, fasc. III, pl. 6, 2; t. III, fasc. IX, pl. 6, 3; t. II, supplément au fasc. 8, 9; cf. t. I, fasc. IV, pl. 8, 3; *Revue archéol.*, 1886, I, pl. IV, 9 et 12 (fibule de Marchélépot); *Mém. Soc. Antiquaires*, 1887, pl. XII, 163 (Gondrecourt); cf. Kondakoff-Reinach, *Antiquités de la Russie méridionale*, p. 497, fig. 455, 456, p. 500, fig. 462.

5. L'oiseau héraldique des fibules aviformes doit être également rapproché des fibules thériomorphes de bronze émaillé. Bien que cet oiseau ait le plus généralement la forme présentée par les fibules de Baslieux (fig. 15. — Lindenschmit, t. I, fasc. XII, pl. 7, 13), on trouve quelques autres formes moins étrangères à l'art provincial romain. De Baye, *Industrie anglo-saxonne*, pl. IV, 1; Barrière-Flavy, pl. IV, fig. 8 (Musée Saint-Raymond de Toulouse — fig. 16). Cf. la pendeloque de Kamboulta (oiseau aux ailes étendues), Kondakoff-Reinach, p. 470, fig. 423.

6. V. Pilloy, *op. cit.*; cf. Tischler, *op. cit.*

Digitized by Google

les ouvriers barbares ont essayé de reproduire par des procédés analogues à ceux de la mosaïque les effets de l'émail dont ils ignoraient la technique. Le bouton d'Envermeu, la *bulla* de Sibertswold Down [1], les griffons du Musée d'Arras [2], les fibules de Saint-Omer [3], sont des produits de leurs tentatives maladroites. Mais l'idée de remplacer les surfaces émaillées par des tablettes de verre cloisonnées ne s'est pas développée simultanément dans toute l'étendue du monde germanique. Pour le moment, il paraît incontestable que l'art de la verroterie cloisonnée s'est formé dans la Russie méridionale, aux abords de la Crimée, dans le pays où séjournèrent les Goths. L'art de l'incrustation y florissait depuis longtemps et l'excès de ces incrustations est même un des caractères les plus remarquables des objets qui proviennent de cette région. Ce fut probablement l'emploi du grenat en table, enchâssé dans des bates surhaussées [4], qui conduisit au cloisonnement des lamelles de verre [5]. Portée par les Goths en Italie et en Espagne [6], la technique du cloisonnement, plus simple que celle de l'émaillage, s'est répandue facilement chez les Germains du Nord. Dans les pays envahis l'orfèvre remplaça l'émailleur dont les secrets, négligés en Gaule [7] comme en Crimée, se gardèrent à Constantinople.

1. Cochet, *Normandie souterr.*, p. 367, pl. XV, fig. 4; Roach Smith, *Collectanea antiqua*, t. III, p. 35 : Linas, *Orfèvrerie mérovingienne*, p. 26; Faussett, *Inventorium sepulcrale*, p. 131.

2. Linas, *loc. cit.*, p. 27.

3. Id., p. 99 sqq.

4. Flacon de Coul-Oba, Kondakoff-Reinach, p. 317, fig. 276. Sur la succession chronologique des incrustations dans l'art de la Russie méridionale, id., *loc. cit.*

5. *Id.*, p. 480, 497, 500, 509. Nous signalons les boucles des fig. 438 et 469 (p. 480 et 509) dont le style est tout à fait germanique ; Linas, *Orig. de l'orfèvrerie cloisonnée*, t. II, p. 142, pl. fig. 1 et p. 152, vase de Migoulinsk (collect. Ouvaroff) portant une inscription grecque.

6. Lasteyrie, *On two gold ornaments of the time of Theodoric preserved in the Museum at Ravenna*, in *Archaeologia*, t. XLVI, p. 237, pl. VII ; id., *Trésor de Guarrazar* ; cf. dans Kondakoff-Reinach, p. 480, fig. 438, un objet incrusté où le dessin des cloisons tout à fait semblable à celui de la couronne de Receswinthe et de l'Évangéliaire de Monza ; De Rossi, *Fibula d'oro aquiliforme trovata entro un sepolcro al I° miglio della via Flaminia*, in *Bull. della Comm. arch. comun. di Roma*, 1894, p. 158, tav. VII.

7. L'usage de remplir de pâtes colorées et peut-être d'émail des parties creuses

Digitized by Google

La nouvelle ornementation barbare fut adaptée aux formes antérieures quelquefois même brutalement et sans qu'elles fussent modifiées. C'est ainsi que l'une des fibules de Szilagyi [1] ressemble exactement à certaines fibules de bronze ; le renflement hémisphérique de l'arc a été simplement remplacé par une sardoine. D'autres fois, la forme des objets a évolué en même temps que les procédés de leur décoration. L'art des fibules de Baslieux est le résultat du mélange et jusqu'à un certain point de la fusion des deux techniques et des deux goûts mis en contact par les invasions.

H. Hubert.

Attaché au Musée des Antiquités nationales.

ménagées sur la surface d'un objet de métal ne disparut pas complètement. V. Barrière-Flavy, pl. VII et VIII, et p. 64 sqq. (plaques de ceinturon) ; cf. Baudot, pl. IX, 8 ; Kondakoff, p. 508, fait remarquer que sauf en France les objets de bronze continuèrent à recevoir de l'émail rose ou bleu. — Koehl, *op. cit.*, p. 211 sq., décrit deux fibules rondes du Musée de Worms (Wiesoppenheim et Rudelsheim) dont la surface est couverte par une pâte argileuse, limitée par des lamelles de bronze; *id.*, p. 214, fig. 11, incrustation d'émail. Cf. Pilloy, *Études sur d'anciens lieux de sépultures dans l'Aisne*, t. III, p. 67 sqq.

1. De Baye, *Le trésor de Szilagyi-Somlyo*, Paris, Nilsson, 1892 ; Lindenschmit, t. II, vi, 3, 9 et 12.

Digitized by Google

LES CIMETIÈRES ROMAINS SUPERPOSÉS

DE

CARTHAGE

(1896)

(*Suite*[1].)

102

Sur une tablette de marbre blanc, longue de 0m,21 et haute de 0m,15 :

DIS · MANIB · SACR ·
MVNATIA · L · F · APSENS
PIA · VIXIT · ANN · XV
MENS · X · DIEB · XXIV
H · S · E

Hauteur des lettres : 0m,02.

103

Sur une tablette de marbre de forme irrégulière, mesurant 0m,15 de côté :

FLAVIA · MAGNIA
CALLIPPINA · PIA
VIX · AN · II · M · IIII ·
H · S · E

Hauteur des lettres : 0m,015.

104

Angle inférieur d'une tablette de marbre blanc épaisse de 0m,018 :

1. Voir la *Revue*, nos de juillet-août, de septembre-octobre et de novembre-décembre 1898; mars-avril 1899.

Digitized by Google

[illegible]*u*S CALLISTVS · [illegible]
H ⊘ S *e*
CVRTIA · PECVLIARI*s* [illegible]

Hauteur des lettres : $0^{m},025$.

105

Sur un fragment, marbre blanc :

FIL[illegible]
COLO[illegible]

Hauteur des lettres : $0^{m},015$. Après le second O, amorce de M ou de N.

106

Sur une plaque carrée de $0^{m},18$ de côté :

CRESCENS
VIXIT · AN · II
H · S · E

107

Sur un fragment de marbre gris :

D ⊘ M *s*
DONATA · [illegible]
PIA · VIX · A*nnis* [illegible]
H ⊘ *s* *e*
FECIT · IANV*ari*[illegible]

Hauteur des lettres : $0^{m},02$.

108

Sur une tablette de marbre blanc :

DIS · MANIBVS SACR ⊘
C ⊘ SERVILIVS ⊘ DORVS ⊘
PIVS ⊘ VIXIT ⊘
ANNIS ⊘ LXX ⊘
H ⊘ S ⊘ E ⊘

Hauteur des lettres : $0^{m},02$.

109

Sur une dalle de marbre blanc, longue de $0^{m},30$ et haute de $0_{m},26$:

Digitized by Google

DIS MANIBVS SAC
CLAVDIA EVGENIA VIX
ANN XXIIII MEN VI
CLAVDIA·CRATISTE·VIX·
ANN · XV H · S · SVNT

Hauteur des lettres : 0m,02.

110

Sur une dalle brisée, longue de 0m,28 :

diis manibus sa
CRVM · ELEGAS
PIVS · VIXIT · ANNIS
XL ·

Hauteur des lettres : 0m,02.

111

Sur un fragment de marbre blanc :

DIIS · *Man. sacr*
FAVSTIN [redacted]
VIX ANN*is* [redacted]
MEN · I · [redacted]

Hauteur des lettres : 0m,025.

112

Sur une tablette de marbre gris, longue de 0m,25 et haute de 0m,16 :

D · M · S ·
FELICISSIMA · PIA ·
VIXIT · ANN · XIX · MENS · VI ·
H · S · E ·

113

Sur marbre blanc, large de 0m,27 et haut de 0m,18 :

DIS ꝑ MANIB ꝑ SAC ꝑ
FELIX · PIVS VIX ꝑ
ANNIS · XC · MENV
H S E

Hauteur des lettres : 0m,025.

Digitized by Google

114

Sur une plaque de marbre jaune ($0^m,18 \times 0^m,21$) :

D · M · S
FELICITAS · PIA
VIXIT · ANNIS
XXXVII · M · II
H · S · E

Hauteur des lettres : $0^m,02$.

115

Angle inférieur d'une plaque :

[illegible]ET GRATIVS
*fra*TRI · PIENTIS
SIMO
ann. XXV

Hauteur des lettres : $0^m,016$.

116

Sur un fragment de marbre gris :

d M *s*
SVLPICI[illegible]
GENV[illegible]

Hauteur des lettres : $0^m,025$.

117

Sur une tablette de cipolin :

*dii*S · MANIBVS
SACRVM
[illegible]VS · PIVS · VIXIT
annis XXXX GEMEL
[illegible]PIIS · F · H · S · EST

Hauteur des lettres : $0^m,015$.

118

Sur une plaque carrée de marbre blanc foncé de $0^m,26$ de côté :

DIS MANIBVS SAC
HERACLIDA
PIVS VIXIT ANN LXII
H · S · E ·

Digitized by Google

Hauteur des lettres : $0^m,02$.

119

Sur un fragment de marbre blanc :

VS · INGINVS · F
VIX · N · I
di EB · V ·

Hauteur des lettres : $0^m,007$.

120

Sur une tablette de marbre gris, de $0^m,21$ sur $0^m,23$ de côté :

d · M · S ·
I V C V N D A
PIA · VIXIT · AN ·
XVII · H · S · E ·

121

Sur une tablette de $0^m,15$ à $0^m,16$ de côté, marbre gris :

D · M · S ·
L · G · I V · C V N
DVS · PI · VS · VI · X · IT
AN · XXIIII · H · S · E

Hauteur des lettres : $0_m,03$ à la 2e ligne, le G est peut-être un C.

122

Sur un fragment de marbre blanc :

dis
MAN | *ibus sacrum*
IVCV | *ndus vix ann*
XXI
VXC | *r* *fecit*

Hauteur des lettres : $0^m,025$.

123

Sur une tablette de marbre veiné, longue de $0^m,21$ et haute de $0^m,08$:

LVCINVS PIVS
V · AN · V · M · II DX

Hauteur des lettres : $0^m,02$.

Digitized by Google

124

Au revers d'une plinthe :

D M S
LVCVLENTVS >
QVAE ET ADAVCTA
PIA VIxit annis
XVII MENSES VIIII
dies XV
[illegible] I S

Hauteur des lettres : 0m,015. Il y avait peut-être à la dernière ligne les initiales de la formule *Terra tibi levis sit.*

125

Sur un fragment :

DIIS · MAN[illegible]
MA[illegible]
PIA · VIXit annis[illegible]

Hauteur des lettres : 0m,015.

126

Sur une plaque de marbre blanc (0m,22 × 0m,31) :

DIS·MANIB·SACR
MVRRANIA·MAIA
P·V·A·L· H·S·E·

Hauteur des lettres : 0m,032.

127

Portion de la tablette de marbre blanc, épaisse de 0m,025 :

D · m s
NEMEsis[illegible]
A[illegible]
ET · AM[illegible]
PIA VIX · Annis
L · M · V

Hauteur des lettres : 0m,02.

128

Sur une tablette de marbre blanc, 0m,155 sur 0m,135 :

Digitized by Google

DIS MANIB
SAC
OPTATA PIATA
PIA VIX · A · II
M · III · D VIII · H S ·

129

Sur un autre marbre blanc, mesurant 0m,15 sur 0m,20 :

D · M · S
PAE · TI · NA · PIA VIXIT
ANNIS · X
H · S · E

130

Sur une tablette de marbre veiné (0m,27 × 0m,31).

DIS MANIBVS SACR
VALERIA PREPVSA
VIXIT ANNIS · XXXII
H · S · E

Hauteur des lettres : 0m,03.

131

Tablette de marbre blanc, longue de 0m,22, large de 0m,17.

DIS · MANIBVS
PRIMA · PIA · VIXIT
ANNO · I · MENS · VIIII
DIEBVS · XIIII · H · S · E

Hauteur des lettres : 0m,02.

132

Sur une tablette de marbre bleuâtre (0m,20 × 0m,22) :

DIS · MAN · SAC ·
C · TERENTIVS
PVDENS PIVS
VIXIT · AN · XIX · H · SP

Hauteur des lettres variant de 0m,02 à 0m,035.

Digitized by Google

133

Sur un fragment de plaque :

[redacted]uS · QVINTIO ·
*piu s vi*XIT · ANN · LVI ·
h s E ·

Hauteur des lettres : 0m,035.

134

Sur une plaque de marbre blanc moucheté (0m,26 × 0m,32) :

D · M · S
IVLIA ROGATA PIA
VIXIT ANNIS XXVI
MENI DIE XIII · H S E

Hauteur des lettres : 0m,035.

135

Sur une tablette de marbre blanc très mince, épaisse seulement d'un côté de 0m,007, large de 0m,30 et haute de 0m,245 :

D · M · S ·
L · SCANTIVS · SALVIVS · PIVS ·
VIXIT · ANNIS · LXXXXIIII ·
SCANTIVS · ANTIOCHVS · PIVS
VIXIT · ANNIS · XXIIII ·
SCANTIVS · ECDEIVS · PIVS
VIXIT · ANNIS XVI
SCANTIA VICTORIA · PIA ·
VIXIT ANNIS X ·
H · S · S ·

Hauteur des lettres : 0m,015. Les A ne sont pas barrés. A la 6e ligne, on peut hésiter entre ECDEIVS et ECOFIVS ; mais l'un ne paraît pas plus latin que l'autre.

136

Sur une plaque de marbre blanc (0m,21 × 0m,32) :

D · M · S
SATVRNINVS · PIVS
VIXIT · ANNIS · V
H · S · E ·

Digitized by Google

Hauteur des lettres : $0^m,03$.

Les lettres conservent les traces de couleur rouge.

137

Sur un fragment de marbre gris :

. . . . . .
OPPIVS T
SECVND

Hauteur des lettres : $0^m,02$.

138

Sur une plaque de marbre blanc, de $0^m,05$ d'épaisseur ($0^m,15$: $\times$ $0_m,18$) :

D M S
EGNATIA · SECVN
DA PIA VIXIT · AN
NIS XXXX H S E

Hauteur des lettres : $0^m,02$.

139

Sur une plaque de marbre blanc, large de $0^m,21$, haute de $0^m,17$, épaisse de $0^m,04$:

P · FABIVS
SECVNDVS
PIVS · VIXIT
ANN · LXXV · H · S · E

Hauteur des lettres : $0^m,02$.

140

Sur un fragment de marbre blanc :

D ꝏ M *s*
FABIA ꝏ SV[redacted]
PIA ꝏ VIX*it annis* [redacted]
H ꝏ *s* *e*

Hauteur des lettres : $0^m,02$.

141

Tablette de marbre gris, épaisse de $0^m,015$:

Digitized by Google

d M ∅ S ∅

[redacted] *s*VCCESSA

pia vixit annis XXVII

Hauteur des lettres : 0m,018.

142

Sur un fragment :

C[redacted]

SVRIN[redacted]

I[redacted]

Hauteur des lettres : 0m,017.

143

Sur une tablette de marbre blanc, longue de 0m,295 et haute de 0m,12 :

DIIS · MANIB · SACR ·

SYRIA · VIX · AN · III

NYMPHAS · PIAE · FILIAE · FEC ·

144

IVLIA · TERTVL

LA · PIA VIX

ANN · LV

HIC SITVS EST (*sic*)

145

Sur une tablette de marbre blanc (0m,21 × 0m,24) :

DIS · MANIBVS

SACRVM

LICINIA · M · F · TERTVLLA

PIA · VIXIT · ANN · XXVIII

H · S · E

Hauteur des lettres : 0m,025.

146

Tablette carrée (0m,28 × 0m,30) de marbre blanc :

DIS MANIBVS

SACR

TRACHALVS · PIVS

VIX · AN · XXXVII

H · S · E

Digitized by Google

Hauteur des lettres : 0m,04.

147

Sur une tablette de marbre gris et blanc :

D M S
MVNATIVS VA
LERIVS PIVS · VIX ·
ANN · I · MVI · DVIII
H S E

148

d / M S /
[redacted]LIA VENERIA /
*p*IA VIXIT / ANN
LV /
H ø S ø E ø

Hauteur des lettres : 0m,03. Dans VIXIT le second I s'allonge en bas au point d'atteindre 0m,065 de hauteur.

149

Sur un fragment de marbre gris :

D · M · *s*
L · CE v VIVS
VICTOR · P · VIX
AN XXXVII DXI

Hauteur des lettres : 0m,02.

150

Sur une tablette de marbre blanc de 0m,215 de haut et de 0m,26 de long :

D M S
Q POMPEIVS
VICTORICVS
VIX ANN LV
M VII D XII
H S E

Hauteur des lettres : 0m,016.

151

Sur une tablette brisée :

Digitized by Google

DIS
*ma*NIBVS ∅ SACRVM
NDA∅ PIA∅ VIXIT∅ ANNIS∅
R∅ H∅ S∅ E∅ STERCEIVS
*ux*ORI PIAE ∅ FECIT ∅

Hauteur des lettres : 0m,04.

152

Sur un petit fragment de marbre gris très foncé :

II
SVC
P·OCTAV[redacted]
VIXIT · AN*nis*
H S·E·CA[redacted]
[illegible]OMINI

Hauteur des lettres : 0m,017.

153

Sur un débris de tablette de marbre blanc, épaisse de 0m,012 :

[redacted]HOSINE
[redacted] VIXIT

Lettres conservant des traces de couleur rouge, hautes de 0m,025.

Avant la lettre H, annonce d'un C ou d'un R.

154

Sur un fragment de marbre blanc d'une épaisseur de 0m,05 :

dis man · SACR
[redacted]A · PIA VI*xit*
annis XXV [redacted]

Hauteur des lettres : 0m,025.

155

Sur un fragment de marbre blanc :

[redacted]A CAESARIS
[redacted]VIXIT·AN·III·

Hauteur des lettres : 0m,04

156

Sur un fragment de marbre blanc :

Digitized by Google

fortVNATVs
pius viX ANnis

Hauteur des lettres : 0m,02.

157

Sur un fragment de tablette de marbre blanc :

dis maNibus sacrum
MILIV*s*
CHVS · PI*us*
vixit annis

Hauteur des lettres : 0m,024.

158

Sur un marbre bleuâtre :

d M · S
ENVS
*p*IVSVI
xit annis

Hauteur des lettres : 0m,025. A la 3e ligne, les trois dernières lettres sont liées.

159

Sur une tablette de marbre noir, haute de 0m,26 :

EPEREIVS
ELLVS·PIVS
*vixit an*N · XXX
h. s. · E ·

Hauteur des lettres : 0m,03.

160

Sur divers débris :

d M · SACR
OS PIVS VIXIF
*an*N LXX · SOTERIS

161

vixit
ANNI*s*
P·F·PI·I

Hauteur des lettres : 0m,025.

Digitized by Google

162

[redacted]N[redacted]

[redacted]\·FIL·I·H·[redacted]

Hauteur des lettres : 0m,02.

163

[redacted]IA·V[redacted]

*pia vix*IXIT

anni S · L

h s E

Hauteur des lettres : 0m,03.

VI. — Marques doliaires

Je terminerai cette liste d'inscriptions trouvées dans les cimetières superposés de Carthage par quelques marques doliaires.

1

Sur une brique de terre jaunâtre, trapézoïdale, à rebords, longue de 0m,49, large de 0m,37 et de 0m,31, marque circulaire de 0m,075 de diamètre :

FVLVI · HERME SERVI▸

Ligatures : V et L, H et E, M et E.

Cette marque ne se trouve pas dans l'important recueil de Gaetano Marini publié à Rome en 1884 par le commandeur de Rossi : *Iscrizioni antiche doliari.*

2

Grande brique trapézoïdale, à rebords, de 0m,52 de longueur, dont les petits côtés mesurent 0m,37 et 0m,41 ; marque circulaire à double registre dont le centre est occupé par la Fortune tenant d'une main un gouvernail et de l'autre une corne d'abondance.

Cette marque mal imprimée a été lue ainsi :

OPVS DOL EX PRE STATON COMM AVG
DOMINN EX FIGMA DISP

Les *Iscrizioni antiche doliari* donnent cette marque p. 71,

Digitized by Google

n° 141*, avec une longue et savante note sur les difficultés de lecture qu'elle présente.

3

Sur la poignée d'une grande terrine traversée par une rigole, deux marques.

La première, incomplète, mesure 0m,01 de largeur et porte :

[redacted]MARA[redacted]

La seconde, entière, a 0m,022 de longueur et 0m,01 de largeur :

BRATE

Les trois dernières lettres sont liées et il n'est pas facile de déterminer d'une façon certaine l'ordre dans lesquelles elles doivent être lues.

A.-L. Delattre,
Correspondant de l'Institut.

Fragment de lampe. Un lecteur romain.

Digitized by Google

NOTES D'ARCHÉOLOGIE RUSSE[1]

V

LES NÉCROPOLES DE LADA ET DE TOMNIKOV

DANS LE GOUVERNEMENT DE TAMBOV[2]

En 1869, des ouvriers occupés à la construction du chemin de fer de Tambov-Saratov trouvèrent, en creusant la terre, près de la rivière Lada, une quantité considérable d'objets antiques, tels que haches, pioches, pointes de flèches ou de lances, mors, freins, étriers, etc., *en fer*; bracelets, bagues, boucles, chaînettes et autres ornements *en bronze*; marmites en cuivre également; vases *en argile*; une pointe de flèche *en silex*; un cachet *en cornaline*; enfin, plusieurs monnaies en argent que l'on a reconnues, par la suite, être des imitations de *dirhems* arabes. Ces trouvailles, qui indiquaient qu'on était sur l'emplacement d'une nécropole, furent envoyées, pour la plupart, à l'Ermitage Impérial et aux Musées de Moscou et de Tambov. Bien que l'importance n'en eût échappé ni aux amateurs, qui s'étaient procuré un certain nombre d'objets, ni aux archéologues de profession, on ne songea que vingt ans plus tard à une exploration scientifique de la nécropole ainsi découverte. En 1888, la *Commission archéologique Impériale* chargea M. Iastrébov de retrouver le cimetière de Lada et d'y exécuter des fouilles.

1. Voir la *Revue archéologique* de juillet-août, septembre-octobre 1898; janvier-février, mars-avril 1899.

2. V. Iastrébov, *Matériaux pour servir à l'archéologie de la Russie*, t. X (1893). Saint-Pétersbourg (en russe).

Digitized by Google

M. Iastrébov fut assez heureux dans son entreprise. Il explora 143 tombes et en retira environ 2.000 objets.

Les tombes se sont rencontrées, pour la plupart, à une profondeur de 1 mètre. Le sol du cimetière est sablonneux, n'offrant aucune résistance. Ce fait n'a pas permis à M. Iastrébov de se rendre compte de la forme des tombes; les contours en étaient depuis longtemps effacés. Le caractère du sol n'a pas permis non plus d'établir si des tumulus avaient été jadis érigés sur des sépultures de Lada. Enfin, la même cause a eu pour effet, dans la plupart des tombes, la détérioration presque complète des squelettes. Sur les 127 sépultures à inhumation explorées par l'auteur, c'est à peine si l'on en compte une trentaine où les ossements étaient plus ou moins bien conservés.

Dans ces conditions, il a été difficile de se faire une idée précise des coutumes funéraires des anciens habitants de la région de Tambov. Là où les squelettes étaient mieux conservés, M. Iastrébov put constater que l'on déposait les morts sur une espèce de litière en écorce de bois, les pieds tournés vers le nord, les bras posés sur la poitrine, mais jamais croisés. A leur chevet, on plaçait des vases en argile.

Le mauvais état des ossements n'a pas permis, d'autre part, de distinguer les sépultures d'hommes et de femmes d'après la conformation des squelettes. Le seul indice qui pût guider, à cet égard, était la nature des objets funéraires. Mais un certain nombre de tombes en contenaient si peu et d'un caractère si imprécis que M. Iastrébov n'a pas pu toujours savoir s'il se trouvait en présence d'une tombe d'homme ou de femme. Ainsi, dans une des sépultures, l'auteur des fouilles n'a trouvé qu'un couteau, et comme les couteaux se rencontrent indifféremment près des squelettes d'hommes et de femmes, aucune conclusion sur le sexe de l'inhumé n'était possible. C'est ce qui explique le nombre inégal des tombes masculines et féminines, enregistrées par M. Iastrébov. Les premières ne dépassent pas le chiffre de 18, tandis que les autres atteignent celui de 71. Les sépultures d'hommes étaient sans doute beaucoup plus nombreuses, mais l'auteur n'a voulu

Digitized by Google

procéder qu'en se fondant sur des indices certains et n'a compté comme masculines ou féminines que les tombes dont les caractères étaient nettement tranchés.

Les objets trouvés sur les squelettes de femmes sont nombreux et fort variés. Ils sont, pour la plupart, en bronze, rarement en argent. Parmi les *ornements de tête*, on remarque des couronnes (ou bandeaux); des boucles d'oreilles affectant la forme de petites baguettes munies de spirales, par lesquelles on paraît les avoir suspendues; des courroies avec garniture en métal dont on entourait les nattes de cheveux, que les femmes ornaient, en outre, de pendeloques diverses; des anneaux, etc. Des fragments de tissus, garnis d'ornements métalliques et des morceaux de feutre ont été trouvés sous la tête de plusieurs squelettes; c'étaient peut-être des restes d'anciennes coiffures. Les *ornements de cou* consistaient en colliers et en anneaux de bronze; plus rarement, ces anneaux étaient en fer, encore plus rarement en argent. Des perles en verre, des amulettes, des chaînettes, etc., constituaient les *ornements de poitrine*. Les boucles, surtout les boucles en forme d'anneaux, se sont rencontrées en très grand nombre, dispersées un peu partout sur les squelettes, le long du corps, sur le ventre, sur la poitrine. Enfin, M. Iastrébov a recueilli une grande quantité de bracelets et de bagues.

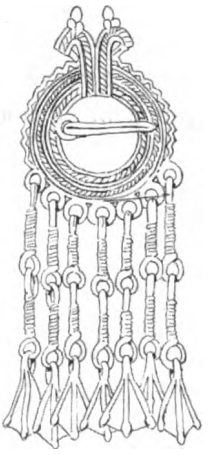

Fig. 1. — Broche avec pendeloques (bronze).

Les objets d'usage familier ne sont pas moins variés. Nous remarquons des vases et des cuillers *en argile*; des couteaux, des marteaux, des pioches, des haches, des pointes de lances ou de flèches, des ciseaux *en fer*; une clé *en bronze*; des morceaux de silex, une alène, une pierre à aiguiser, etc.

Les objets exhumés des sépultures d'hommes sont à peu près les mêmes que ceux qu'on a découverts dans les tombes de femmes. Il n'y a entre ceux-ci et ceux-là qu'une différence de répartition,

Digitized by Google

c'est-à-dire que les ornements sont beaucoup plus rares et les articles d'usage beaucoup plus nombreux dans les tombes d'hommes. Pourtant, un certain nombre d'antiquités ne se sont rencontrées que dans les sépultures masculines; telles sont les monnaies (au nombre de sept), imitations de *dirhems*, un sabre en fer, un fragment de mors, des ceintures richement ornées de plaques d'argent, enfin, des sceaux en bronze, dont l'un porte une inscription en arabe, signifiant ceci : « *Au nom d'Allah miséricordieux et pitoyable, puisse la grâce, le bonheur, la joie, la gloire et la vie longue être sur le possesseur* (*de ce vase*). » Une inscription analogue est gravée sur le manche d'une marmite en bronze, trouvée également dans une tombe d'homme.

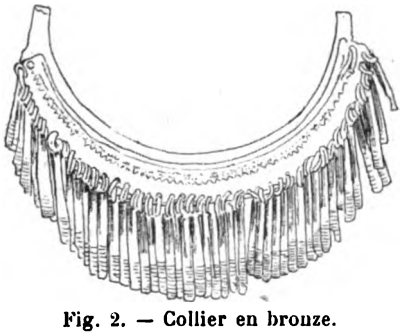

Fig. 2. — Collier en bronze.

Fig. 3. — Cuir orné de médaillons d'argent.

Enfin, les sépultures d'enfants ne se distinguent de celles des adultes que par les dimensions des os. Notons, cependant, cette particularité — constatée, d'ailleurs, deux fois seulement — qu'au lieu d'être placés au chevet des morts, les vases ont été trouvés, dans les tombes enfantines, aux pieds des squelettes.

Outre celles que nous venons de décrire, M. Iastrébov a exploré encore un certain nombre de sépultures à crémation, qu'il divise en deux groupes : sépultures à crémation complète et sépultures à crémation incomplète. Le nombre de ces dernières, toutes féminines, est de 4. Dans l'une de ces tombes, le crâne seul était brûlé; dans les autres, au contraire, les crânes sont restés intacts, ainsi que plusieurs autres os, une phalange de doigt, sur

Digitized by Google

laquelle se trouvaient encore des bagues, une partie d'un avant-bras, etc.

Les sépultures à crémation complète sont au nombre de douze, dont six féminines, trois indéterminées, et trois masculines. Les os brûlés, mêlés à des cendres, mais sans trace de charbon ou de bois, forment, dans ces sépultures, une couche de $0^m,15$ à $0^m,20$ carrés d'étendue. Des débris de vase en argile et divers autres objets, déposés sans ordre dans la plupart des cas, ont été trouvés sur les os ou à côté. Les objets sont absolument analogues à ceux qu'on avait découverts dans les sépultures à inhumation et que nous avons énumérés plus haut.

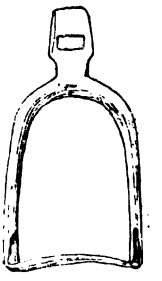

Fig. 4.
Étrier en fer.

La faible quantité d'os brûlés montre que la crémation des cadavres avait lieu en dehors des tombes. D'autre part, le fait qu'on a constaté des exemples d'incinération incomplète semble témoigner que la coutume d'incinérer les cadavres commençait à tomber en désuétude à l'époque de la formation de la nécropole de Lada.

Nous devons encore faire mention des objets assez nombreux que M. Iastrébov a recueillis isolément, au cours de ses fouilles, en dehors des sépultures. Ce sont des restes de sépultures disparues, détruites par le temps ou peut-être par les hommes. Les types sont identiques à ceux que nous avons décrits précédemment : haches, ornements en bronze, etc.

Après avoir passé ainsi en revue les antiquités découvertes par lui, l'auteur se livre à une analyse comparative, très minutieuse et très intéressante, de ces trouvailles, afin de déterminer le caractère ethnographique de la population qui avait enseveli ses morts dans le cimetière de Lada. Malheureusement, les objets exhumés par M. Iastrébov offrent des analogies très proches avec les antiquités de plusieurs régions bien différentes, de la Scandinavie au Caucase et de la Lithuanie à la Sibérie. En présence de ce fait, l'auteur renonce à toute conclusion, quant à la nationalité de la population qui nous occupe. Il est vrai que M. Aspe-

Digitized by Google

lin a cru y voir des Mordwines, mais ce savant n'a fourni aucune raison à l'appui de sa conjecture. M. Smirnov est arrivé aux mêmes conclusions que M. Aspelin, sans que sa démonstration ait convaincu M. Iastrébov.

En revanche, on est à peu près fixé sur l'époque de la nécropole. Les monnaies qui y ont été trouvées ne sont, il est vrai, que des imitations de *dirhems* arabes. Elles n'en offrent pas moins une indication de date assez précise, car, comme l'a démontré M. le baron Tiesenhausen, de pareilles imitations se sont rencontrées avec des monnaies koufiques du VIIIe au XIe siècle. Il est donc établi que le cimetière de Lada ne remontre pas au delà du VIIIe siècle. D'autre part, la fabrication de ces *dirhems* imités a pu se prolonger jusqu'au XIIIe ou au XIVe siècle, époque de l'apparition des monnaies de la Horde d'Or. Pour définir, entre ces deux limites extrêmes, la date probable de la nécropole, M. Iastrébov compare, au point de vue de l'ornementation, les objets exhumés par lui aux antiquités analogues découvertes ailleurs (dans les gouvernements de Smolensk, de Vladimir, de Saint-Pétersbourg) et il arrive à fixer la date cherchée au Xe ou au XIe siècle.

*
* *

En 1890, M. le comte Vorontzov-Dachkov a fait parvenir à la *Commission archéologique Impériale* une collection d'antiquités exhumées d'une autre nécropole du gouvernement de Tambov, celle de Tomnikov, située dans les propriétés du donateur. Ces objets offrent des analogies très frappantes avec ceux du cimetière de Lada. Bien qu'ils présentent un air plus archaïque que ces derniers, il n'y a aucun indice positif permettant d'établir qu'ils sont plus anciens.

La courte notice française dont l'éditeur a fait précéder le travail de M. Iastrébov contient les phrases suivantes : « Dans son compte rendu sur la nécropole de Tomnikov, M. Iastrébov parle d'abord du caractère des sépultures, donne ensuite une description de la toilette des morts, hommes et femmes, et consacre enfin une grande partie de son travail à démontrer l'analo-

Digitized by Google

gie qui existe entre les antiquités qu'il étudie avec celles de différentes parties de la Russie et de l'Europe occidentale. Il établit en même temps une ressemblance entre les ornements découverts dans ce cimetière et ceux qu'on voit encore sur les costumes de diverses peuplades de la Russie. »

Or, malgré nos recherches réitérées et attentives, nous n'avons trouvé rien de cela dans l'étude de M. Iastrébov sur le cimetière de Tomnikov, étude exclusivement consacrée à l'analyse des objets recueillis. Cette analyse l'amène à constater seulement que les objets exhumés à Tomnikov offrent, pour la plupart, de grandes ressemblances avec ceux de la nécropole de Lada.

Les planches I-XI du mémoire original contiennent la reproduction des objets provenant de Lada. La planche XII est entièrement consacrée aux perles. Enfin, les planches XIII-XV reproduisent les antiquités de Tomnikov[1].

G. Katcheretz.

1. L'auteur a donné une longue énumération des objets reproduits, avec l'indication des localités ou des pays (russes et étrangers) où des objets analogues ont été découverts précédemment. On ne conçoit guère l'utilité d'une pareille liste, qui n'est accompagnée d'aucune illustration; l'*analogie* de deux objets est une conception bien subjective et bien vague.

Digitized by Google

PRÉCIS DES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

FAITES DANS LE GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

De 1845 à 1897.

(*Suite* [1]).

IV

Le camp romain d'Altrier [2]. — A égale distance de Luxembourg et de Trèves, le petit village d'Altrier est situé sur une crête assez étroite qui offre une vue très étendue, dans trois directions, tandis que, du quatrième côté, elle est fermée par des forêts. Devant le village, on remarque un tertre de 400 mètres carrés, qui est le fort de campagne que le général Beck y a élevé contre les Français, vers le milieu du XVIIe siècle. C'est cette redoute qui a valu à la localité la dénomination de *Schanz*, qui, dans le pays, prévaut sur l'autre et est la traduction du mot « rempart ». Quant à l'origine du nom d'Altrier, nous rapporterons quelques conjectures qui ne laissent pas d'être ingénieuses. D'après les uns, ce mot proviendrait de *Ala Treverum*, parce que cette *ala* dont parle Tacite aurait eu là son poste habituel. Altrier, disent d'autres, était un établissement très important qui pourvoyait à l'approvisionnement de toute la contrée ; c'est pourquoi on l'appelait *Altera Treviris*. Ces deux étymologies sont inadmissibles, puisque le nom est de date trop récente pour pouvoir dériver directement du latin, à moins qu'il n'ait été formé et imposé par quelque savant, à une époque où le peuple n'entendait plus rien à cette langue. Nous n'hésitons pas à donner la préférence à une troisième hypothèse, qui est la propriété de notre auteur. Les premiers habitants de la contrée, en découvrant des substructions si étendues et de si nombreuses antiquités, les prenaient pour les restes d'une ancienne ville disparue, et comme ils ne connaissaient d'autre ville voisine plus grande que Trèves, ils l'auront nommée Altrier (= ancienne ville de Trèves). Si cette dérivation était la vraie, il faudrait naturellement écrire Altrier par deux *t*. Le nom de ce village figure pour la première fois avec certitude sur l'atlas de Johnzon, paru à Amsterdam en 1656.

Les habitants d'Altrier rapportent qu'on a trouvé des substructions, des

1. Voir la *Revue archéologique* de janvier-février, juillet-août 1898 ; janvier-février 1899.
2. *Publications*, vol. VIII, 2e partie, p. 99, année 1852; vol. XV, 2e partie, p. 180, année 1859 (Engling). Texte allemand; vol. XLII, p. XI, année 1895; vol. XLV, p. LXVI, année 1896 (M. van Werveke).

Digitized by Google

restes de pierres de taille, des pierres arquées et en socle dans presque tous les jardins, dans les fondations de la plupart des constructions nouvelles et dans les champs du voisinage. Les puits et les citernes, dont il en existe encore huit, sont grossièrement maçonnés, entourés en partie de pierres rondes et de pierres courbées. Un de ces puits était destiné à alimenter un appartement contigu, de 10 mètres carrés, au milieu duquel se trouvait un réservoir formé de pierres de taille, dans lequel coulait l'eau par quatre goulottes, qui sortaient des quatre coins de la chambre. C'était un bain romain ou plutôt un réservoir d'eau en cas d'incendie. Il y avait également de grands et de petits fours à pain, qui servaient plus souvent encore à chauffer les chambres avec lesquelles cet espace communiquait par des tuyaux de terre cuite. De tous les restes de bâtiments qu'on a déblayés de nos jours, les plus importants sont les constructions anciennes sur et avec lesquelles on a élevé une des maisons du village. Lorsque ce bâtiment fut changé en demeure moderne, il en existait encore un étage et il mesurait 14^{m},60 de large sur 19^{m},50 de long. Une de ses parties a formé la fondation de la maison et montait jusqu'aux fenêtres, une autre partie a fourni le soubassement de la grange, et la dernière a servi à construire les trois côtés de la cour extérieure. Tout près de cette cour, on découvrit quatre appartements sous terre et un superbe puits. Un espace de 8-9 ares enfin, touchant à cette maison, n'a pas été encore exploré.

En 1834 notamment, on déterra des fragments de mosaïque, des débris de colonne, des chapiteaux et des pierres figurées. Dans plusieurs maisons d'Altrier, on voit encore aujourd'hui le tronc d'une colonne ronde cannelée et d'autres restes ornementés. Une pierre votive dédiée à Mercure fut transportée à Bonn, au commencement de ce siècle. C'était un monument d'albâtre, de près de 4 mètres de hauteur, qu'un certain Galba (peut-être le même qui fut empereur plus tard) avait érigé avec cette inscription :

DEO MERCVRIO
GALBA EX VOTO
POSVIT ·

Brower[1] et de Hontheim[2] rapportent une inscription sur pierre qui permettrait de supposer qu'il y avait à Altrier un temple de Sylvain :

IN · H · D · D · DEO SILVANO
TEMPL·CVM SIGNO VETVSTATE CONLAPSVM
SEXTVS ATTONIVS PRIVATVS
CIVES TEVERI*nn*I VIR
AVGVSTALIS PECVNIA
SVA RESTITVIT ·

Une autre pierre, plus importante, fut trouvée en 1844 à proximité de la voie

1. *Antiq. et anal. Trevir.*, p. 51.
2. *Prod. hist. Trev.*, c. II, 7.

Digitized by Google

romaine, lorsqu'on construisit la nouvelle route. C'est le piédestal d'un monument dédié à Jupiter, un dé de 2 pieds de hauteur, dont la surface supérieure, y compris une plinthe saillante ornée de feuilles d'acanthe, mesure près de 8 pieds carrés. Cette pierre, aujourd'hui, repose sur une autre, de forme carrée, trouvée également à Altrier, d'une surface de 12 pieds carrés. Il n'est pas sûr que celle-ci ait servi originairement de support à la première, n'ayant pas été trouvée sous l'autre, mais à côté d'elle. Ce cube, sur la face antérieure. présente une couronne de laurier, en relief, dont les deux bouts, après avoir formé un nœud, se relèvent horizontalement. Au milieu de cette couronne, sur une surface convexe, on lit le monogramme I·O·M. Au-dessous, on remarque les traces, à peine visibles, des lettres A·D, ce qui signifie probablement : *Jovi optimo maximo ara dedicata*. Sur le côté droit, en relief également, se trouve la figure d'un aigle sur un rameau, l'aile droite éployée et la tête tournée de côté, tenant une couronne dans le bec. Deux disques, burinés en relief sur la face de gauche, sont munis de poignées, en forme de lunettes. Ils sont placés l'un contre l'autre, de sorte que, de l'un, on n'aperçoit que la poignée et une partie du bord. La partie supérieure du dé offre un petit enfoncement vertical, qui, à en juger par le trou creusé, servait à recevoir un objet rond, une colonne de pierre probablement, surmontée de la statue de Jupiter. Cette pierre formait donc le socle d'un monument dédié à Jupiter *Capitolinus* ou *victor* pour célébrer quelque brillante victoire. Les disques rappellent les instruments de musique destinés à rehausser la fête, ou bien les plats sur lesquels la viande fut offerte à Jupiter tout aussi bien qu'aux soldats vainqueurs.

On a trouvé, dans le cours des temps, de nombreuses statuettes, entre autres un Apollon en bronze, quatre statues de Mercure en bronze, une Diane également en bronze, soixante Lares, une tête de Méduse en pierre, actuellement à Paris, un Apis, un chien et un bouc, tous les trois en bronze et hauts de quelques pouces, une pierre représentant un empereur romain à cheval et faisant probablement partie d'une enseigne militaire, une plaque en cuivre, haute de $0^{m},22$ avec la figure d'une déesse, une Minerve en plâtre d'une dizaine de centimètres, un Jupiter de même hauteur et de même matière, une grenouille en bronze, qui a passé à Bruxelles, un bélier en bronze de près de $0^{m},20$, creux, portant un trou vertical au milieu, un Hercule de $2^{m},25$, en marbre multicolore, appuyé sur la massue, une plaque de cuivre ovale avec la tête de Mercure en relief et un ouvrage de sculpture en bronze étrange et énigmatique, acquis par le Musée de Trèves. A l'intérieur d'un arc, se terminant par deux cordes parallèles, sont placées trois figures. Celle du milieu, masculine, portant une ceinture pour tout habillement, pose la main sur le front de deux femmes qui sont agenouillées à ses côtés et touchent, d'une main, le genou de l'homme et, de l'autre, l'arc. L'exécution en est médiocre. Au dos, il y a un crochet, en bas, deux trous de clous. Plus récemment, notre Musée a acquis quelques autres statuettes provenant d'Altrier. L'une représente Cybèle, à tête tourelée, assise de face sur une espèce de trône, tenant d'une main une patère, tandis que l'autre est appuyée sur la tête d'un lion qui se tient à la gauche de la déesse. Une autre, également en terre cuite, porte la figure de Pomone ou de Flore. Sur une troisième en bronze, enfin, d'un assez bon travail, on remarque Mercure,

Digitized by Google

coiffé du pétase, portant le caducée à la main droite et, sur l'épaule droite, un manteau flottant. La main gauche, qui était tendue en avant, manque ainsi que le pied droit.

A quelque distance d'Altrier, dans la forêt et tout près d'un chemin, un chêne séculaire porte dans une niche l'image de la Vierge, qui, très probablement, est venue remplacer celle de Nehalennia, dont le culte a été très répandu dans cette contrée. Dans le voisinage de ce chêne, on a trouvé de nombreuses statuettes féminines. La plupart sont brisées et avaient été enterrées ensemble, ce qui prouve qu'elles ont été détruites avec l'intention de faire disparaître ces idoles. Parmi les images conservées, nous en citerons une, en terre cuite blanche, où la déesse, assise et vêtue d'une robe plissée, porte une ceinture autour du corps, les cheveux entourés d'un bandeau et un chien sur les genoux ; sur une autre, en albâtre, elle est à cheval dans une niche, tenant un chien sur l'un de ses genoux et un oiseau sur l'autre. C'est sans doute une image d'Epona. Une troisième, très remarquable aussi, a été découverte à Niederwampach dans les Ardennes. Elle est de couleur blanc mat et haute de 0m,165. La déesse, coiffée d'un casque et assise sur un fauteuil, porte sur la poitrine une tête de Gorgone et un épi sur les genoux. Au dos figure l'inscription :

FIDELIS FECIT

Le morcellement de deux urnes cinéraires en terre sigillée a suscité les regrets unanimes des connaisseurs : sur les fragments, on a constaté la présence d'au moins cinquante figures de héros, de gladiateurs, de génies, d'animaux et d'arbres.

Deux pierres tumulaires, pourvues d'inscriptions, se trouvent présentement encastrées dans les constructions du village. Sur l'une on lisait :

APRILIO TRALIO
DEFVNCTO

Sur l'autre :

D · MINERVINAE
DEFVNCTAE
QVAE VIXIT ANNIS XXXIII
ALBINVS CONIVX TETVLVM
POSVIT ·

A peu de distance d'Altrier, on découvrit plus tard plusieurs pierres sculptées, dont la première, qui formait la partie inférieure d'une pierre tombale, a une longueur de 0m,80, une hauteur de 0m,20 et une largeur de 0m,70. Il ne reste qu'une partie de l'encadrement inférieur et du côté droit avec la dernière ligne, malheureusement incomplète, d'une inscription, dont les lettres, de la bonne période encore, ont une hauteur de 0m,05 :

TA · VIVI · F · C ·

Digitized by Google

Sur une pierre carrée, en grès comme la précédente, longue de 0m,71, large de 0m,52 et haute de 0m,22, il ne reste également qu'une seule ligne incomplète d'une inscription représentée par quatre lettres, hautes de 0m,08 :

ARTI △

Une troisième pierre offre les deux dernières lignes incomplètes d'une inscription dont on ne peut déchiffrer avec certitude que la seconde :

IO · DLIV ·

La pierre dont il va être question paraît avoir fait partie du même monument. La première ligne de son inscription a beaucoup souffert. Un trait vertical accompagné d'un petit trait un peu incliné et suivis tous les deux de deux autres signes semblables paraissent avoir formé deux lettres R, de sorte que le tout a l'aspect suivant :

R (?) R (?) ND
M A SC T

Enfin, il importe de citer les fragments de trois pierres ornées, dont deux sont très simples, tandis que la troisième, sur l'une de ses faces, présente la tête d'un enfant. Ces dernières pierres proviennent d'une épaisse muraille qui défendait le camp du côté de la plaine, le seul point où, étant placé sur une espèce de promontoire, il eût pu être attaqué. Il semble donc que, primitivement, elles ont fait partie des monuments funéraires qui se trouvaient à proximité, lors de l'établissement du camp.

Des cercueils en pierre furent trouvés dans un champ voisin et renfermaient sept à huit urnes de terre et autant de verre. Aux alentours, il y a également des *tumuli*, dont l'un est peu étendu, alors que l'autre a 7 mètres de hauteur, 200 pas de circonférence et 60-70 pas de diamètre. Si c'est une sépulture, le personnage qui y est enterré aura été d'une certaine importance.

En fait de vases, il n'existe presque que des débris. En 1834, on trouva un grand nombre de morceaux de terre sigillée qui furent vendus en Angleterre; dans une maison d'Altrier, on découvrit, il y a quelques années, un fragment de vase vernissé représentant en relief l'enlèvement des Sabines et portant l'inscription marginale : *Verense*.

Si nous en croyons les archéologues d'autrefois[1], on déterra à Altrier un grand nombre d'anneaux dont un à cacheter pesant 2 louis et demi d'or avec la figure de Diane en chaton et un autre de la même valeur dont la pierre représentait un sphinx. En 1810, on aurait trouvé un anneau de 60 francs d'or, où une pierre bleue enchâssée offrait la figure d'un homme court vêtu, brandissant un bâton de la main droite et chassant devant lui un chien qui se tenait sur ses pattes de derrière. On aurait découvert encore plusieurs anneaux en argent avec le buste des impératrices Faustine, Lucille et Didia Clara. Le Musée a acquis plusieurs anneaux en argent et en bronze, dont l'un, en argent, pré-

1. *Triersche Chronik*, 1819.

Digitized by Google

sente deux mains entrelacées ; deux boules munies d'anneaux, au moyen desquels elles furent portées au cou, sont aujourd'hui à Bonn. Dans les derniers temps, on trouva dans une maison d'Altrier un morceau de terre sigillée, en forme de cube, où l'on remarque une figure humaine en relief qu'on n'est pas parvenu à déterminer. Trois ornements en bronze, au Musée, représentent, l'un Mercure, l'autre une figure nue, le troisième, une figure nue jouant de la harpe.

Parmi les armes, assez rares, il y a lieu de mentionner deux pointes de flèches en fer, une pointe de lance bien conservée et une belle *ascia* en bronze d'un pied de longueur.

Notons encore quantité d'agrafes, d'épingles à cheveux et de styles en argent et en ivoire.

Les frères Wiltheim déjà affirment qu'à Altrier les monnaies romaines ont été trouvées en grand nombre. La plupart, dit G. Wiltheim, sont à l'effigie de César, Auguste, Tibère, Domitien, Nerva, Trajan, Antonin, Marc-Aurèle, Faustine, Lucille et Commode. Mais on découvrit aussi, en moindre quantité, des médailles du IIIe et du IVe siècle. En 1844, le Musée reçut huit monnaies d'Altrier, dont une en argent de Faustine, les sept autres en cuivre de Vespasien, Adrien, Lucille, Postumus, Constantin et Crispus. La même année, le conservateur du Musée fit cadeau d'une médaille en argent de Trajan et de six autres en bronze à l'effigie d'Auguste, Marc-Aurèle, Postumus, Tetricus, Constance et Gratien, dont celle d'Auguste avait été frappée à Nîmes. Le Musée, plus tard, recueillit encore des monnaies émises par Auguste, Vespasien, Trajan, Adrien, Sabine, Antonin, Marc-Aurèle, Faustine (A. G.), Faustine (A.), Lucille, Alexandre-Sévère, Postumus, Gallien, Tetricus, Claude II, Maximien-Hercule, Dioclétien, Constantin, Crispus, Constantin II, Constant, Constance, et une en or de Fausta. En 1849, on trouva de nouveau plusieurs médailles de Nerva, Héliogabale et Tacite ; en 1852, d'autres de Probus et de Carus. Parmi les monnaies acquises tout récemment, notons celles de Néron, de Julia Maesa et de Gordien III, dont aucun exemplaire ne figure encore dans le tableau qui précède et, plus particulièrement, les deux suivantes, inédites : CONSTANTINVS AVG — Tête laurée à droite. ℞. VOT X AVGG : en trois lignes dans une couronne de laurier. Quinaire en bronze, couvert d'une belle patine, fort bien conservé, pour ainsi dire à fleur de coin.

IVLIA | DOMNA AVG — Son buste à droite — ℞ SAL VII

La Santé debout à gauche nourrissant un serpent enroulé autour d'un autel et tenant un sceptre. A l'exergue = COS II. Moyen bronze ; médaille hybride : le revers doit appartenir à Septime-Sévère.

Terminons enfin cette longue énumération en disant, d'une façon générale, qu'on a trouvé encore à Altrier de nombreuses tuiles et pierres de taille, de la ferraille, des tessons de verre, des restes de charbons et une quantité étonnante de cendres de bois entassée dans un même endroit.

Nous allons passer en revue les établissements romains qui existaient aux environs d'Altrier, mais seulement ceux qui étaient, d'une manière ou d'une autre, en communication avec le camp.

Digitized by Google

Du temps d'Al. Wiltheim[1], on lisait, dans l'église d'un village voisin, cette inscription sur une pierre :

GIONIS
INCI

ce qui signifie *legionis provincia* ou *legionis principes.*

Une pierre encastrée dans une maison portait l'épitaphe renversée que voici :

M
SCYRVS
FECIT SI

A quelques minutes d'Altrier, vers le nord, on trouva une pierre avec l'inscription :

T·AV...
SECV..

Ce Titus Aventinus Secundinus est peut-être le même auquel on érigea le monument d'Igel (Trèves).

Au même endroit, il y en avait une autre ornée de feuillage, ce qui semble prouver, d'après A. Wiltheim, que les voisins d'Altrier emportaient beaucoup de pierres, et non les moins intéressantes. A 2 kilomètres plus loin, on découvrit, en 1851, des substructions et une rigole en pierre, différentes monnaies et des débris de verre. Comme il y a, tout près de là, une belle fontaine, on supposait qu'il y avait existé un établissement de bains à l'usage des soldats du camp. A quelque distance, on déblaya, outre des substructions, une voûte reposant sur des parois peintes, des urnes, des cercueils et la moitié d'une meule à bras Dans la direction des Ardennes, nous rencontrons, à une lieue d'Altrier, l'établissement de Wolfsberg, dont nous avons eu l'occasion de parler. A très peu de distance se trouvait le magnifique monument du fournisseur *Sattonius* et, tout autour, on découvrit des restes d'urnes et des médailles dont quelques gauloises. Du temps d'A. Wiltheim, une église du voisinage renfermait encore des inscriptions funéraires romaines, dont une portait les mots : ELOXTE MATER ; l'autel d'une autre église repose sur une pierre votive païenne consacrée aux dieux Apollon, Minerve, Junon et Hercule. Nous y reviendrons plus tard. A une bonne lieue à l'est d'Altrier, on découvrit, à côté de la route consulaire, les substructions d'une villa romaine ainsi que des monnaies impériales en bronze et des tuiles avec l'estampille : ADIVTICE et CATION et, dans une autre direction, à 5 kilomètres d'Altrier, des médailles, une sépulture romaine et une galerie souterraine de $1^{m},17$ de haut, $0^{m},65$ de large et 40 mètres de long qui servait peut-être de cachette à tout ce qui devait être soustrait à la rapacité de l'ennemi. Rappelons encore qu'on a trouvé dans le voisinage d'Altrier deux cercueils avec des urnes cinéraires, deux autres cercueils renfermant des squelettes accompagnés de leurs épées, plusieurs *tumuli*, des restes de mosaïque, des

1. *Luxbg. rom.*, p. 281, 282 et fig. 346.

Digitized by Google

conduites d'eau et, à 8 kilomètres du camp, les décombres de bains romains ou, d'après d'autres, d'un établissement agricole, dont les fondations sont encore visibles.

La topographie d'Altrier, c'est-à-dire la situation élevée et la sûreté naturelle qui en résulte, les substructions qu'on y a déblayées, les autres antiquités qu'on y a découvertes et le croisement de plusieurs routes romaines en cet endroit permettent d'affirmer qu'il y avait là un camp retranché où les légions romaines prenaient leurs quartiers d'hiver. En présence des nombreuses monnaies césariennes, on a supposé que César en personne avait établi ce camp et qu'il y fit résider pendant quelque temps l'une des six légions qu'il avait conduites sur le territoire des Trévires. Il n'est pas impossible non plus que le camp ait été occupé plus tard par l'*ala Treverorum*, mais l'origine en doit être antérieure à l'époque où les Tréviriens étaient devenus les auxiliaires des Romains. On est allé trop loin cependant en prétendant que Labienus y a hiverné en 58. Il n'est pas possible de faire accorder le récit que fait César de la mort d'Indutiomare avec la situation du camp d'Altrier, qui est à deux lieues de tout cours d'eau de quelque importance.

Il est donc probable que l'origine du camp d'Altrier date de l'époque où commencèrent les hostilités entre les Romains et les Trévires et que l'importance s'en accrut pendant les guerres défensives des Romains contre les peuplades transrhénanes. Outre les cercueils dont il a été question plus haut, on a trouvé, à 10 kilomètres d'Altrier, sur la Sûre, des milliers de crânes humains qui couvraient peut-être un de ces champs de bataille où, au IVe et au Ve siècle, Rome lutta contre les peuples germaniques, qui, après avoir enlevé Altrier et les autres stations romaines, s'ouvrirent l'entrée dans la Gaule proprement dite. Ces rencontres furent d'autant plus fréquentes qu'il y avait plus de retranchements et plus de ponts dans le voisinage : sur un parcours d'une cinquantaine de kilomètres, il existait au moins quatre ponts sur la Sûre et la Moselle construits par les Romains.

Pour déterminer approximativement la durée du camp d'Altrier, il nous faudra, comme pour Dalheim, avoir recours aux monnaies qu'on y a déterrées. Il y en a de presque tous les empereurs, depuis César, 50 avant J.-C., jusqu'à Arcadius et Valentinien III, 400 ans après J.-C. et 100 ans après Constantin. Il est donc permis de supposer que le camp d'Altrier, en même temps que celui de Dalheim, fut détruit de fond en comble et définitivement par Attila lorsque, du temps de Valentinien, il ravagea pour la seconde fois Trèves et brûla Metz. A Altrier, il ne restait qu'un monceau de décombres et des tas de pierres, et comme cette hauteur était médiocrement fertile, des colons s'y fixèrent très tard.

La station romaine du Tossenberg[1]. — A moitié chemin entre *Andethanna* et *Orolaunum* et à égale distance à peu près de *Mambra* et de *Strata*, il y a eu, à ce qu'il paraît, une station militaire romaine, qui, peu à peu, s'est entourée de nombreuses habitations. Il y a vingt-huit ans, en ouvrant une carrière dans un champ situé tout près de la route romaine, on découvrit des

1. *Publications*, vol. V, p. 132, année 1849 (Engling). Texte allemand.

Digitized by Google

centaines d'urnes cinéraires de toutes sortes, que les ouvriers ensevelirent dans les décombres. On n'en épargna que quelques-unes, d'une grandeur exceptionnelle, qu'on voulait employer dans le ménage, et le chevalier de la Basse-Moûterie en sauva une, en 1844, d'une contenance de 14 litres, qu'il offrit au Musée[1]. A cette nouvelle, le gouverneur du grand-duché, M. de La Fontaine, fit faire des fouilles et déterra au-delà de soixante-dix vases, urnes et lacrymatoires, qui, avec ceux qu'on avait trouvés antérieurement, atteignirent presque le chiffre de mille. Un de ces vases est remarquable par des bas-reliefs qui représentent des gladiateurs et des chasseurs combattant des lions et des sangliers ; une urne portait une inscription incisée au moyen d'un style : MARCIAN·L·XXVI, ce qui veut dire : *Marcianus legionis XXVI* ou *Marciano legio XXVI*. « Ce champ, dit M. de La Fontaine, a servi de sépulture à plusieurs générations, car sur les débris des urnes enterrées les premières, il en était placé d'autres et la plupart étaient brisées par la charrue et les chariots qui avaient passé sur la couche de terre qui n'était que de 10-12 pouces. Une partie des grandes urnes semblent avoir servi à toute une famille : à l'intérieur de celles-ci, on en trouvait d'autres plus petites remplies d'os d'enfants. Les premières, posées verticalement, étaient entourées de deux ou de trois lacrymatoires inclinés. Une seule contenait l'obole destinée à Charon, sur laquelle on voyait la tête de Domitien. La plupart contenaient un objet symbolique rappelant probablement la profession du défunt, tel qu'un couteau, un style en ivoire ou une tablette en terre cuite. Parmi les os, on trouvait régulièrement des fioles entières ou, plus souvent, fendues par suite de l'action du feu qui avait opéré la crémation des cadavres. »

Dans le voisinage immédiat de ces sépultures, aussi bien qu'à une certaine distance, on découvrit les traces du séjour des Romains : des restes de murs, les fondations d'anciennes constructions détruites et, notamment, deux citernes, dont l'une, qu'on a déblayée jusqu'à une profondeur de 16 mètres, est maçonnée sur une étendue de près de 2 mètres, se rétrécit ensuite de plus en plus et se termine par un réservoir. Cette citerne contenait des os de gibier, de cheval, de bœuf et, au-dessous, dix-huit squelettes humains, placés les uns sur les autres et dont trois crânes offrent une structure extraordinaire, comme si le cerveau en avait eu un développement défectueux. On en retira en outre le fragment d'une meule à bras, une urne en terre cuite, quelques pierres noires celtiques, un buste jaunâtre dont il ne restait que la poitrine et la barbe, une pierre calcinée présentant une petite cavité et une monnaie méconnaissable. Plus tard, on trouva auprès de cette citerne une pierre de grès portant en grandes lettres : TEMONY (*temonii*).

La villa de *Mambra* (aujourd'hui Mamer) se trouve citée au VIe siècle. Sur le territoire de cette localité, qui s'étend jusque sur une partie du Tossenberg, on découvrit de tout temps de nombreux débris d'antiques. Les frères Wiltheim y remarquèrent, entre autres objets, un poids métallique avec le chiffre XXXIIII, un anneau à cacheter, un carquois présentant les figures d'Eurydice et de Cassandre, une foule d'urnes et de tessons de verre[2]. Plus récemment, un habi-

1. *Itin. du Lux. germ.*, 1844, p. 46.
2. A. Wiltheim, *Lux. rom.*, p. 94, 253, 305.

Digitized by Google

tant de Mamer mit à jour, aux alentours du village, un cercueil de plomb contenant des cendres, des os et une belle médaille en argent d'Adrien. En 1832, un autre habitant, en extrayant des pierres sur une hauteur, séparée du Fossenberg par un ravin, déterra plusieurs pierres taillées et quelques têtes antiques aux visages juvéniles, des pots, des vases et des monnaies. Ces têtes, d'un travail médiocre, aux cheveux courts et crépus, sont hautes de 0m,22 à 0m,30 et séparées de leurs troncs. Deux d'entre elles ont été encastrées des deux côtés de la porte d'entrée d'une grange nouvellement construite. Une autre, représentant la face d'un lion, avait formé la partie la plus grosse d'une pierre qui ressemblait à un cercueil. Il est plus que probable que toutes ces figures avaient servi d'ornements à un monument funéraire considérable, dont les angles étaient décorés de têtes de lions. Tandis que *Mambra* se trouvait à peu de distance à l'ouest des sépultures du Tossenberg, *Strassa*, située à l'est, en était moins éloignée encore. Elle était placée sur la grande voie romaine d'*Andethanna* à *Orolaunum* et en a reçu son nom (*Strasse* = route). Dans ce village et aux environs, on découvrit des substructions et des débris de murs romains, des tuiles, des monnaies et des traces de routes romaines secondaires. Il y a lieu de noter un grand vase qu'on déterra en 1844 et des médailles d'Auguste, Domitien, Antonin, Tetricus et Constantin et, plus particulièrement, une en argent d'Auguste avec la légende : *Asia recepta*, représentant la Victoire placée sur un piédestal entre deux serpents.

Cette station militaire, intermédiaire entre deux localités très importantes, se trouvait établie sur la plus ancienne voie consulaire qui existât dans ces contrées. Elle divisait en deux parties égales, de 15 kilomètres chacune, la distance d'*Andethanna* à *Orolaunum*. Plusieurs chemins secondaires aboutissaient au Tossenberg et y rejoignaient la route principale, comme nous le verrons dans un autre article. Il se pourrait donc très bien que ce point central eût été en même temps une *mansio* et une *mutatio*. Pour les voyageurs qui venaient d'au-delà d'*Andethanna* et d'*Orolaunum*, de *Bastonacum* par exemple d'un côté et de *Bilacus* de l'autre, le trajet jusqu'au Tossenberg représentait une journée de marche, et dans cette localité, ils auront trouvé logis et nourriture et le moyen de changer de chevaux et de voiture. La station du Tossenberg était située sur un plateau, assez élevé pour permettre de surveiller la contrée tout en ne manquant ni de bois ni d'eau. Cet établissement ne tarda pas à s'étendre dans toutes les directions, le long des routes et des chemins romains, et à devenir le centre d'une nombreuse population. Des ruines dont les barbares du ve siècle couvrirent la contrée, le moyen-âge vit surgir les seigneuries de Bertrange, de Mamer et de Strassen, qui, à leur tour, donnèrent naissance à trois gros villages de même nom, éloignés de 5 kilomètres de la capitale, à laquelle ils sont reliés par le chemin de fer et des grandes routes.

L'établissement romain de Mersch[1]. — A côté de cette petite ville, sur une hauteur à 15 kilomètres de Luxembourg, on trouva, en 1854 encore, des restes de murs anciens, des tuiles de toutes sortes et une foule de petits cubes. La charrue se heurtant fréquemment à des substructions étendues, on déblaya une

1. *Publications*, vol. X, 2e partie p. 141, 1854 (Engling). Texte allemand.

Digitized by Google

partie des murs qui s'opposaient au labourage et on découvrit les débris d'un bâtiment d'une longueur de 200 mètres et d'une largeur de 60-70 mètres, ainsi qu'un puits maçonné, de 4-5 pieds de diamètre. Le mortier attaché aux tuiles était d'une autre couleur que celui qui avait été employé à la construction du mur, ce qui semble indiquer que ces pierres avaient auparavant servi à élever d'autres bâtiments. Quoique l'aire entourée de ces murs ne fût couverte de terre qu'à une hauteur de 0m,15 et exposée, par conséquent, à l'action de la pluie et de la gelée, elle était pourtant dure comme la pierre et la charrue qui y passait ne l'avait pas même entamée. Ce béton, épais de 0m,20 environ et privé par endroits de son soubassement formé de trois assises de pierres inclinées, n'en supportait pas moins le fardeau de la terre qui le recouvrait en même temps que le poids de la charrue, des chevaux et des chariots qui y passaient. En 1851, en démolissant l'ancienne église, on découvrit dans ses fondations des pierres tombales, dont plusieurs ont un mètre cube de volume et proviennent, pour la plupart, des carrières d'Audun-le-Tiche. Quelques-unes sont ornées de belles sculptures.

Un certain nombre de ces cercueils qui avaient servi de supports dans les fondations de l'ancienne église sont longs de 4 à 5 pieds, sans ornement ni inscription, offrant la forme d'une colonne carrée pointue et présentant, du côté le moins gros, une cavité carrée verticale longue d'un pied environ, large et haute d'un demi-pied et destinée à recevoir les cendres du défunt. Le fait que le creux est parallèle à l'axe de la pierre prouve que, primitivement, les cercueils étaient placés debout pour attirer de loin les regards du passant. Ces monuments funéraires s'appelaient *combusta*, *busta*, bustes, parce qu'ils renfermaient les cendres des corps incinérés et qu'on y figurait souvent le buste du défunt.

La pierre tumulaire de *Sennius Maior*, érigée par son épouse, a 0m,70 de longueur, 0m,46 de hauteur et 0m,17 d'épaisseur et porte une inscription de 5 lignes :

D · M ·
SENNIO MAI
ORI DEFVN
O CONVGI · SA
A SIBI · V

Une autre, de 0m,65 de haut, 0m,70 de long et autant de large, présente ces mots :

NEPOTI
EORM FI
LIV IVL F

On ne sait à qui se rapporte *eorum*.

Sur une troisième, se trouve l'épitaphe que voici :

Digitized by Google

ATVRIACI
O · PRIMVL
ET · MAGION
A · CONIVGI

Un autre monument, plus considérable à ce qu'il paraît, sur l'une de ses pierres, longue de 1m,30 et haute de 0m,80, offre cette inscription, écrite en grands caractères, séparés par des points à triple pointe :

FLAM
FLAMEN ▲ LENI ▲ N
PRAEF ▲ COHORT
TRIBVNVS ▲ MILIT
PRAEFECT
VOCON

ce qui signifie peut-être : *Flameni, flamenis Leni nepoti, praefecto cohortis, tribunus militum praefectoriorum Voconius fieri curavit.*

Le plus curieux de tous ces monuments est celui que nous allons décrire. Il en reste trois pierres, dont deux figurées et une d'entablement. Les sculptures allégoriques qu'elles présentent sont si significatives et d'une exécution tellement gracieuse que ces pierres sont évidemment les restes de la plus magnifique tombe qu'on ait découverte dans notre pays. Les pierres, oolithiques et à grains menus, proviennent d'Audun-le-Tiche et mesurent chacune 1m,02 de longueur et 0m,62 de largeur. Celle qui est haute de 0m,70 offre une seule face figurée et deux scènes distinctes, prises dans le règne animal. A gauche, au bas de la pierre, un lièvre ronge un gros raisin. Au-dessus de lui, s'étend une vigne à larges feuilles et couverte de fruits. Au pied de la vigne, croît une plante qui ressemble au chardon. Dans les branches de la vigne, sur une feuille, un oiseau, probablement une colombe, couve dans son nid et est menacé d'un double danger. De derrière le feuillage du chardon, se dresse une vipère, tandis que, au-dessus de l'oiseau, une martre se tient sur une branche de la vigne et s'avance sur la tourterelle qui lui tourne le dos. Un autre oiseau, le pigeon mâle sans doute, placé derrière le carnassier, s'aperçoit, plein d'anxiété, de la situation critique où se trouve sa compagne et brave, malgré sa timidité naturelle, le danger qui le menace lui-même. Nous faisons une petite réserve relativement au rôle que notre auteur attribue au lièvre et au serpent. Ne serait-il pas plus logique d'admettre que ces deux animaux placés sur le même plan au bas de la pierre sont appelés à symboliser, à eux seuls, la même scène qui se passe à droite du chardon où un renard cherche à atteindre les œufs d'un nid d'oiseau, avec cette différence toutefois que là la mort menace l'individu lui-même et qu'ici elle s'empare de sa progéniture? Le sens de l'allégorie est évident. C'est la lutte entre la vie et la mort, c'est la victoire de la force bru-

Digitized by Google

tale. Celui qui repose dans cette tombe s'est distingué par son amour conjugal qui lui a fait oublier le propre danger pour ne songer qu'à défendre les siens. L'ennemi, plus fort que lui, l'a abattu, et ses enfants, privés de leur soutien, sont voués au malheur et à la misère.

L'autre pierre, haute de 0m,77, présente des ouvrages de sculpture sur deux faces adjacentes. Le côté de devant est partagé par deux encadrements, dont l'un, à gauche, porte au milieu une acanthe aux feuilles longues, lisses et dentelées, qui se terminent par deux bourgeons. Sur l'une de ces feuilles est assis un oiseau, un pivert à ce qu'il paraît, et en face, à droite, sur une autre feuille, un jeune homme sans bras ni tête. C'est probablement le jeune roi Picus qui, à cause de sa fidélité inébranlable pour son épouse, fut changé en pivert par Circé et placé, plus tard, au nombre des dieux. Au sommet de l'acanthe, se trouve un nid avec quatre petits auxquels l'un des oiseaux donne à manger. Cette scène représente, d'un côté, la fidélité conjugale et, d'autre part, le dévouement des parents pour leurs enfants. Dans le second encadrement, on n'aperçoit plus que les branches d'une vigne chargée de raisins et de feuilles : près de la moitié de ce côté est brisée. Comme ce dernier encadrement est moins relevé que l'autre, il est probable qu'il ne formait pas encore l'angle du monument, mais qu'il y manque une troisième figure dont la bordure donnait le pendant du premier encadrement. Il est donc vraisemblable que la largeur totale du monument était à peu près le double de la longueur actuelle de cette pierre, c'est-à-dire plus de 2 mètres. La hauteur, en conséquence, doit avoir été également très considérable. Sur la face qui forme le coin gauche de la précédente, nous remarquons une scène empruntée à la mythologie. D'une urne ou d'un sarcophage, il sort une acanthe dont les cinq branches s'élèvent verticalement, ce qui indique que, de ses cendres, le défunt est monté directement au ciel ou à l'immortalité. Les autres figures nous disent pourquoi il a mérité ce bonheur. A droite, au-dessous du sarcophage, se tient le Sphinx thébain, muni d'ailes, moitié femme et moitié lion. Sous son corps gît une tête humaine qui rappelle l'explication de l'énigme par OEdipe et signifie, par conséquent, que cet homme était doué de pénétration et de sagesse. A gauche, en face du Sphinx, est placé la Chimère crachant la flamme qui, par dérogation à l'usage, a pris ici la forme complète du lion et semble prête à s'élancer. L'aspect de ce monstre nous fait tout naturellement souvenir de son dompteur héroïque et cette scène symbolise la bravoure.

La signification, plus ou moins exacte, de ces sculptures allégoriques est donc celle-ci : Celui qui gît sous cette pierre tombale est un jeune Romain qui, par son amour pour son épouse et ses enfants, par sa fidélité conjugale, par sa sagesse et sa bravoure, mérite de vivre éternellement.

L'exécution de ce monument est d'une perfection qui ne saurait appartenir qu'à une époque de l'Empire distinguée par son habileté dans l'art plastique, comme le règne d'Adrien.

Ces belles sculptures ont inspiré à un latiniste de vieille roche des vers si bien tournés qu'il vaut la peine de les arracher à l'oubli :

Digitized by Google

Mira spectatum properate, Nymphae,
Ecce pugnaces edidere foetus,
Membra disiectae mutilata Romae,
Florida Tempe.
Busta frondoso viridata lauro
Emicant, levi manifesta saxo,
Sed duo circum resupina terrent
Monstra ferarum.
Igneas iras vomit hic Chimaera
Turpiter cauda desinens in anguem.
Tu dolos nectis, pede Sphinx leaena,
Fronte puella.
Insidens nido querula columba
Vinea, magnis gravida racemis,
Contegit prolem, trepidansque pennis
Cogitat angues.
Auribus rectis latet inter uvas
Pronus ad terram lepus, expavescens
Mobiles auras, tremulaeque lenta
Murmura frondis.
Sibilat saevus coluber veneno;
Instat et martes, volucrum vorator,
Sed tener coniux gemitus ab alto
Culmine reddit.
Mutas in Picum, rubor ora pingit,
Subdolis herbis iuvenem pudicum,
Tu venenato metuenda cantu
Callida Circe.
Aliger, praepes nepos Atalantis,
Evoca regem stygiis ab undis
Oedipum : solers paradoxa nobis
Ista resolvat.
Verba dum, flavos redimita crines
Florido iunco, roseisque genis
Pulchra, profudit mediis in hortis
Garrula Nympha,
Dulce subridens timidae puellae
Finium tutor veterum Priapus
Haec, levi stridens calamo, susurrat
Carmina voce :
« Hic iacet fortis sapiensque miles,
Integer sponsae tenerae maritus,
Aedium custos vigil atque amica
Prole beatus. »

(Müller, ancien directeur de l'Athénée.)

Quant à l'emplacement du mausolée, si nous consultons les usages des Romains, il aura été à quelque distance des habitations, sur le penchant de la colline, au bord de la rivière et à proximité d'un chemin. Plus tard, il fut renversé et les débris en furent employés à la construction de l'église. La route romaine en question était celle qui, venant d'Altrier, se bifurquait près de Mersch et se dirigeait d'un côté vers le Tossenberg en passant sur la hauteur où l'on a trouvé toutes ces antiques que nous venons d'énumérer. Cette circonstance explique en même temps comment les pierres de ces monuments funéraires ont pu provenir des carrières d'Audun-le-Tiche.

Aux alentours de Mersch, dans divers endroits, dont le plus rapproché est à 1 kilomètre, et le plus éloigné à 6 kilomètres, on découvrit des substructions romaines, des débris de colonnes, des monnaies, des pierres de taille, des tuiles, des tuyaux, quelques *tumuli* et des tombes. Il en résulte que Mersch a été le centre d'un établissement romain considérable. La plupart des savants, dit notre auteur lui-même, sont d'avis qu'il existait à Mersch une des plus remarquables villas que les Romains aient possédées dans notre pays. Lui néanmoins croit que c'était plus qu'une villa, que les Romains y possédaient une station militaire, intermédiaire entre Altrier et Arlon ou plutôt entre Altrier et le Tossenberg. Voici les principales raisons sur lesquelles il s'appuie pour défendre son opinion. L'endroit dont il s'agit est placé entre trois rivières et forme un plateau assez étendu, entouré de grands pâturages et d'épaisses forêts. On comprendrait difficilement en outre que les Romains eussent construit, au profit d'une simple villa, une route qui, pour passer par Mersch, décrit une

Digitized by Google

grande courbe. Enfin, les nombreuses urnes cinéraires et les magnifiques tombeaux, dont l'un renferme même les restes d'un préfet des cohortes, prouvent qu'il ne peut pas être question seulement de la résidence d'un riche Romain. A nous personnellement, il semble que l'auteur néglige le moyen terme entre station militaire et villa. Si Mersch était, par exemple, le centre d'une forte colonisation romaine, les objections que nous venons d'énumérer tomberaient d'elles-mêmes, y compris celle concernant la présence dans ces lieux d'un préfet des cohortes et des prétoriens, qu'on peut expliquer même de plus d'une façon.

P.-S. — Dans l'*Indépendance luxembourgeoise* d'avril-mai 1899, M. van Werveke vient de décrire un certain nombre d'objets acquis par le Musée de Luxembourg après la publication de notre travail sur Dalheim. L'auteur pense qu'il n'y a pas eu de camp romain dans cette localité, mais seulement une station. Le reste de son mémoire contient principalement des considérations sur la poterie romaine, d'après les recherches de M. Dragendorff.

Redressons une petite erreur de notre dernier article. Dès 1856 (*Publications*, t. XII, 2e partie, p. 163), on a reconnu que les fers à cheval munis d'oreillettes terminés par des crochets et s'attachant à l'aide de courroies n'étaient pas destinés à protéger le sabot ni à guérir des pieds malades, comme on l'a cru tout d'abord. Loin de servir de ferrure, ils avaient pour but d'entraver les chevaux à l'intérieur du camp et pendant le repos de la nuit, le licou n'étant pas encore en usage. En Hollande, à ce qu'il paraît, le cheval qu'on conduit à l'herbe est toujours enchevêtré par le pied. L'expérience, d'ailleurs, prouve qu'un cheval ainsi ferré ne saurait ni aller au trot, ni même faire vingt pas sans trébucher.

Jules Keiffer.

Digitized by Google

INDEX

DES LOCALITÉS ET DES COLLECTIONS

D'OU PROVIENNENT,

QUI POSSÈDENT OU QUI ONT POSSÉDÉ

DES STATUES ANTIQUES

Publiées dans le *Répertoire de la statuaire*

Cet index est le complément nécessaire de ceux qui terminent les deux volumes du *Répertoire*. Il a pour objet essentiel d'indiquer aux voyageurs archéologues quelles sont, dans une collection publique ou privée, les statues et les statuettes dont il existe déjà des reproductions — ce qui doit les encourager à photographier ou à dessiner celles qu'ils auront raison de croire inédites. Ils constateront aussi que certaines localités, où il y a tout au moins des rudiments de collections (p. ex. Trévise, Salzbourg), ne sont pas représentées dans cet index; ils en concluront que l'étude de ces petits dépôts d'antiques pourra leur fournir, à coup sûr, des monuments inédits ou, du moins, ayant échappé à mon enquête. — S. R.

Abbeville. — Arès, Zeus.

Aboville (d'). — Aphrodite.

Acre. — Apollon. Athéna. Harpocrate. Oiseau. Triton.

Actium. — Apollon.

Adam. — Abondance. Aphrodite. Apollon. Arès. Ariane. Artémis. Asklépios. Athéna. Barbares. Dionysos. Dionysos sur bouc. Empereur : Commode. Enfants. Éros. Fleuves. Héraklès. Hermès. Hygie. Méléagre. Narcisse. Nymphe. Panthère. Pomone. Zeus.

Adria. — Persée (II, 390).

Aegion. — Aphrodite. Aphrodite et Priape. Femme debout drapée. Hermès. Silène.

Agen. — Aphrodite.

Agos. — Hermès.

Agram. — Apollon. Cuirasse (II, 584). Héraklès. Mithra. Sanglier.

Agrigente. — Apollon. Arès. Asklépios. Atlante. Homme debout à demi nu.

Aix. — Asklépios. Atlas. Dispater. Perse. Priape. Satyre. Zeus.

Albani. — Achille. Acteur. Agrip-

Digitized by Google

pine. Amphitrite. Antonin. Aphrodite. Apollon. Apollon et Pan. Arès. Artémis. Artémis éphésienne. Athéna. Athéna voilée. Atlas. Auguste. Canéphore. Caryatide. César (Caius). Chimère. Claude. Cuirasse historiée. Déméter. Diogène. Dionysos. Domitien. Éphèbe. Éros. Esope. Faustine. Femme drapée (I, 576). Fleuve. Flore. Gaulois. Géta. Hadrien. Héra. Héraklès. Hermaphrodite. Homme nu debout. Isis. Libéra (?). Livie. Lucius Vérus. Marc-Aurèle. Marsyas. Maxime. Ménade. Personnage mithriaque. Muse. Némésis (?). Nil. Odysseus. Oreste. Osiris. Pan et Apollon. Pan et Olympos. Panesse. Poseidon. Prêtre. Prêtresse. Sappho (?). Satyre. Satyre portant Dionysos. Scylla. Silène. Terme d'Aphrodite. Thésée et Minotaure. Zeus.

Albanie. — Artémis. Atalante.

Albert. — Asklépios.

Albertoni. — Amazone. Héraklès.

Albi. — Poseidon.

Alcochète. — Hermaphrodite.

Alesia. — Aphrodite.

Alexandrie. — Aigle. Aphrodite. Atalante. Barbare. Bellérophon. Déméter. Enfant. Esclave. Femme debout drapée. Grotesque. Hécate, Hélios. Héraklès. Homme assis. Homme drapé. Homme nu debout. Groupe funéraire. Narcisse. Nègre. Pégase. Sphinx. Zeus. Zeus Sérapis.

Alger. — Aphrodite. Poseidon. Satyre. Silène et Dionysos enfant. Silène et Hermaphrodite.

Almazarron. — Abondance. Cybèle. Génie.

Altemps. — Abondance. Alexandre. Apollon. Asklépios. Athlète. Dionysos. Éros. Femme drapée. Héraclès. Hermès. Muse. Satyre.

Altieri. — Barbare. Homme assis. Pescennius Niger. Epaphroditus.

Altofen. — Taureau.

Amathonte. — Héraklès.

Amélia. — Arès. Guerrier.

Amiens. — Cernunnos. Dionysos. Enfant. Gaulois. Hécate. Homme debout à demi nu. Mithra. Priape. Silène.

Amphipolis. — Muse.

Amrith. — Déméter. Femme debout drapée.

Amsterdam. — Aphrodite.

Amyclées. — Aphrodite. Apollon. Silène. Taureau.

Anaphé. — Femme debout drapée. Homme drapé.

Ancona. — Cléopâtre. Femme assise.

Ancône. — Poseidon.

Ancyre. — Auguste.

Andernach. — Athéna. Athéna et Érichtonios.

André-Jacquemart. — Abondance. Aphrodite. Dionysos. Hermès. Niké. Pomone.

Andros. — Femme debout drapée. Hermès.

Ange de Saint-Quentin. — Aphrodite.

Angers. — Danseuse.

Angleur. — Bélier. Danseuse. Homme nu debout. Lion.

Anisa. — Atlas.

Annecy. — Hermès.

Antarados. — Aphrodite.

Antigny. — Hermès.

Antinoë. — Antinoüs.

Antium. — Aphrodite. Femme debout drapée.

Antouillet. — Lare.

Anvers. — Abondance. Harpocrate.

Aphrodisias. — Éros et Psyché.

Apollonie. — Niké, Satyre.

Aptera. — Éros. Femme debout drapée.

Aquilée. — Danseuse. Empereurs : Claude, Tibère. Enfant. Éros et Psyché. Héraklès et Antée. Hermès. Homme nu debout. Ménade. Niké. Silène et Éros.

Arc-sur-Tille. — Dispater.

Arenberg (d'). — Aphrodite.

Arezzo. — Apollon. Athéna. Chimère. Discobole. Femme debout drapée. Guerrier. Laboureur.

Argos. — Aphrodite. Aphrodite et Éros. Homme nu debout.

Arles. — Aphrodite. Apollon. Danseuse. Homme assis. Homme drapé.

Digitized by Google

Médée. Mithra. Silène. Silvain. Zeus

Arlon. — Aphrodite.

Armento. — Niké.

Arolsen. — Apollon. Arès. Enfant. Guerrier. Héraklès et le lion. Pan et Olympos. Zeus Sérapis.

Arras. — Héraklès.

Ascalon. — Apollon. Niké.

Aspendos. — Cuirasse. Femme debout drapée.

Aspra. — Nymphe.

Atalanti. — Hermès. Kora.

Athènes. — Aigle. Amazone. Amymone. Antinoüs. Aphrodite. Aphrodite et Éros. Apollon. Apoxyomène. Archer. Aristonautès. Artémis. Asklépios. Athéna. Athéna et Géant. Athlète. Aurige. Barbare. Berger. Bouc. Caryatide. Cavalier. Centaure. Cerf. Cheval. Chien. Chouette. Coq. Coureur. Criophore. Cuirasse. Cybèle. Danseur. Danseuse. Déméter et Ploutos. Dionysos. Dionysos et Satyre ou Silène. Eiréné et Ploutos. Enfant. Érichtonios. Femme assise. Femme debout drapée. Fleuve. Ganymède. Gaulois. Géant. Gorgone. Guerrier. Hécate. Héraklès. Hermès. Hippalectryon. Homme assis. Homme debout à demi nu. Homme drapé. Homme nu debout. Hygie. Iliade personnifiée. Lièvre. Lion. Ménade. Minotaure. Moschophore. Narcisse. Néréide. Niké. Niobide. Nymphe. Odyssée personnifiée. Oiseau. Ours. Pan. Pan et Éros. Pégase. Procné et Itys (?). Sanglier. Satyre. Satyre et Ménade. Scythe. Silène. Silène et Dionysos enfant. Silène et Ménade. Sirène. Sphinx. Splanchnoptès. Taureau. Télesphore. Thémis. Thésée et le Minotaure. Zeus. Zeus Ammon.

Athiénau. — Homme assis. Homme drapé.

Athribis. — Aphrodite.

Aubiac. — Cheval.

Auch. — Ausone (?). Enfant drapé. Isis.

Augsbourg. — Héraklès.

Autun. — Athlète. Cernunnos. Danseur. Hermès et Dionysos. Louve. Pancrastiate. Taureau.

Auvergne. — Héraklès.

Auvernier. — Zeus.

Auxonne. — Taureau.

Avenches. — Acteur. Dionysos. Gladiateur. Grotesque. Héraklès et le lion. Lion. Niké. Panesse. Silène. Taureau.

Aventicum. — Athéna.

Aveyron. — Silvain.

Avignon. — Aphrodite. Apollon. Empereur : Caracalla. Femme debout drapée. Gaulois. Grotesque. Héraklès et Télèphe. Homme nu debout. Marchand forain. Pygmée. Satyre. Télesphore.

Avocourt. — Hermès.

Avrigney. — Taureau.

Bacci. — Apollon.

Baden. — Apollon. Éros. Grotesque. Hermès. Priape. Zeus.

Bagé-la-Ville. — Epona.

Baiae. — Héraklès.

Balanée. — Aphrodite. Aphrodite et Éros.

Balazote. — Sphinx.

Bammeville. — Aphrodite. Apollon. Athéna. Dionysos. Enfant. Hermès. Lion. Satyre. Zeus.

Barberini. — Aphrodite. Asklépios. Asklépios et Hygie. Didon. Éros. Femme assise. Groupe funéraire. Héra. Isis. Méléagre. Muse. Narcisse (?). Satyre.

Barcelone. — Dionysos. Femme debout drapée.

Barletta. — Théodose.

Barone. — Héraklès. Souris.

Barracco. — Artémis. Athlète. Bès. Canéphore. Chien. Criophore. Enfant. Femme debout drapée. Hermès. Homme assis. Nymphe. Poseidon. Satyre. Terme d'Héraklès.

Bartholdy. — Aphrodite.

Bavai. — Barbare. Enfant. Hermès. Homme nu debout.

Beaune. — Aphrodite. Aphrodite et Éros. Dispater.

Bedford. — Aurige.

Beger. — Aigle. Aphrodite. Artémis. Athéna. Atys. Enfant. Éros. Héphaestos. Héraklès. Hermès. Lare. Niké. Pan. Priape. Sanglier. Satyre. Silvain.

Digitized by Google

Belgrade. — Femme debout drapée.

Bellach. — Aphrodite.

Belval. — Héraklès et le lion. Lion.

Belvédère. — Antinoüs. Apollon. Dionysos. Hygie.

Ben-Naria. — Enfant.

Béotie. — Apollon.

Berlin. — Abondance. Adorant. Alexandre (?). Amazone. Antinoüs. Aphrodite et Éros. Aphrodite et Peitho. Aphrodite et Priape. Apollon. Apollon et Linos. Arès. Artémis. Asklépios. Athéna. Athlète. Atlas. Auguste. Barbare. Chien. Coureuse (victorieuse à la course). Criophore. Danseur. Danseuse. Déméter. Dionysos. Dionysos et Arianc. Dionysos et Satyre ou Silène. Domitia (?). Empereurs : César, Marc-Aurèle, Trajan. Enfant. Éros. Eros et Psyché. Esclave. Femme assise. Femme debout drapée. Fortune. Ganymède. Gorgone. Grenouille. Guerrier. Harpocrate. Hécate. Hélios. Héphaestos. Héra. Héraklès. Hermaphrodite. Hermès. Homme assis. Homme drapé. Homme nu debout. Hygie. Hypnos. Isis. Joueuse d'osselets. Kourotrophe. Laboureur. Lion. Lucille. Lutteur. Manes. Marsyas. Méléagre. Ménade. Mithra. Muse. Narcisse. Niké. Niobide. Nymphe. Olympos. Pan. Pan et Satyre. Persée. Phrygien. Priape. Priape et Ménade. Psyché. Saint Pierre. Satyre. Silène. Silvain. Sphinx. Termes : Héraklès, Priape. Triton. Vertumne. Vestale. Zeus.

Bernay. — Hermès.

Berne. — Abondance. Artémis. Artio. Athéna. Ours. Zeus.

Beroaea. — Aphrodite.

Berrien. — Lare.

Bertrich. — Artémis

Besançon. — Aphrodite. Athéna. Cernunnos (?). César. Dionysos. Dispater Homme drapé. Hypnos. Isis. Taureau, Zeus.

Besenval. — Aphrodite.

Bevis Marks. — Phrygien.

Beyrouth. — Aphrodite. Aphrodite et Éros.

Bibliothèque Nationale. — Abondance. Acteur. Adonis (?). Aelia Flaccilla (?). Aigle. Alexandre (?). Amazone. Angerona. Antinoüs. Aphrodite. Aphrodite et Arès. A. et Éros. A. et Priape. Apollon. Archer. Arès. Aristée. Artémis. Asklépios. Athéna. Athlète. Barbare. Bélier. Berger. Bouc, chèvre. Caryatide. Cavalier. Centaure. Céphale. Cerbère. Cerf. Criophore. Cybèle. Cyparisse et son faon. Danseur. Danseuse. Déméter. Démos (?). Diadumène. Dionysos. Dioscure. Dispater. Égagre. Empereurs : Domitien, Néron. Enfant. Epona. Éros. Esclave. Europe. Femme debout drapée. Fortune. Ganymède. Génie d'Arès. Génie de la Tragédie. Gladiateur. Griffon. Guerrier. Harpocrate. Hébé. Hélios. Héphaestos. Héra. Héra et Dionysos. Héraklès et Apollon. Héraklès et la biche. Héraklès et Eurystée. Héraklès et Iolaos. Héraklès et le lion. Hermaphrodite. Hermès. Homme assis. Homme drapé. Hypnos. Ilioneus. Iphiclès. Isis. Kourotrophe. Lare. Lion. Ménade. Mithra. Muse. Musicien. Narcisse (?). Nègre. Néréide. Niké. Nymphe. Océan. Odysseus. Oiseau. Ours. Palémon. Pan. Panthère. Pégase. Persée. Persée et Gorgone. Pomone. Poseidon. Prisonnier. Psyché. Pygmée. Sacrificateur. Sanglier. Satyre. Serpent. Silène et Ménade. Silvain. Singe. Sophocle. Sphinx. Taureau. Télesphore. Terme d'Héraklès. Tigre. Triton. Tritonesse. Victimaire. Ville personnifiée. Zeus. Zeus Sérapis.

Biglioschi. — Dionysos.

Birdoswald. — Femme assise.

Biscari. — Athéna. Femme debout drapée.

Bishop. — Abondance. Aphrodite. Aphrodite et Éros. Artémis. Athéna. Canéphore. Caryatide. Danseuse. Dionysos. Femme debout drapée. Héraklès. Hermès. Homère (?). Homme drapé. Léda. Muses. Niké. Nymphe. Pan. Satyres.

Bisica. — Aphrodite.

Bisignano. — Femme drapée.

Blacas. — Guerrier.

Blanchet. — Hermaphrodite.

Digitized by Google

Blaydes. — Silène.
Bligny-sur-Ouche. — Artémis.
Bludoff. — Asklépios et Hygie.
Boboli. — Asklépios. Déméter. Hermès et Dionysos. Muse. Tyrannicide.
Boeblingen. — Poseidon.
Boisot. — Aphrodite. Silène.
Boissard. — Abondance. Artémis. Athéna. Cybèle. Déméter. Femme drapée. Héraklès. Homme drapé. Hypnos. Isis. Lucilla. Philosophe. Phocion. Phrygien. Plotine. Sabine. Zeus.
Bolar. — Mulet.
Bologne. — Apollon. Athéna. Cuirasse. Silène et Ménade.
Bomarzo. — Sphinx.
Bon. — Hermès.
Bonanni. — Arès. Asklépios.
Bône. — Héraklès.
Bonn. — Athlète. Atys. Dispater. Énée. Enfant. Éros. Ganymède. Homme nu debout. Priape.
Bonnat. — Aphrodite.
Boppard. — Enfant.
Bordeaux. — Aphrodite. Apollon. Athéna. Empereur. Femme debout drapée. Héraklès. Hermès. Homme assis. Hygie. Narcisse. Satyres. Sphinx.
Borghèse. — Achille. Amazone. Anacréon. Aphrodite. Aphrodite et Arès. Aphrodite et Eros. Apollon. Apollon sauroctone. Artémis. Athéna. Athlète. Danseuse. Daphné. Déméter. Dionysos. Dionysos et Ménade. Empereurs : Auguste, Caligula. Enfant. Femme debout drapées. Ganymède. Guerrier. Hadès. Hécate. Héra. Héraklès. Hermaphrodite. Hermès. Homme assis. Homme debout à demi nu. Homme nu debout. Hygie. Isis. Julie Mammée. Léda. Lutteur. Méléagre. Muses. Nymphe. Périandre (?). Philosophe. Satyre. Satyre et dauphin. Silène. Zeus.
Borioni. — Athlète. Héraklès. Homme drapé.
Born. — Gaulois. Homme drapé.
Bornos Carina. — Femme couchée.
Boston. — Apollon. Athéna. Dionysos. Héraklès. Hermès. Homme nu debout. Hypnos. Lion (II, 713). Pan. Satyre. Taureau. Zeus.
Bourbonne-les-Bains. — Danseur.
Bourges. — Aphrodite. Dispater. Héraklès. Mithra. Sanglier.
Bracciano (Lac). — Apollon.
Braschi. — Antinoüs.
Braun. — Lion. Platon.
Brescia. — Athéna. Captif. Enfant. Hermès. Hygie. Niké. Satyre.
Breslau. — Aphrodite. Triton.
Breuverie. — Femme debout drapée. Homme drapé.
Brigetio. — Héraklès. Hermès.
Brioude. — Héraklès.
British Museum. — Actéon. Acteur. Aigle. Amazone. Ane. Aphrodite. Aphrodite et Éros. Aphrodite et deux Éros. Apollon. Arès. Artémis. Artémise. Asklépios. Asklépios et Héraklès. Athéna. Athlète. Barbare. Caligula. Camille. Caryatide. Cavalier. Centaure. Chameau. Charès. Cheval. Chien. Crocodile. Cuirasse. Cyrène. Cyrène et le lion. Déméter. Diadumène. Dionysos. Dionysos et Ampélos. Dioscure. Discobole. Dispater. Éléphant. Endymion. Enfant et oiseau. Enfant. Epona. Éros. Éros endormi. Esclave. Europe. Femme assise. Femme debout drapée. Fortune. Ganymède. Gaulois. Gauloise. Gorgone. Hadès. Hadrien. Hécate. Hélios. Héphaestos. Héra. Héraklès. Héraklès et les chevaux de Diomède. Hermès. Hermès et Hersé ou Nymphe. Homme assis. Homme drapé. Homme nu debout. Hygie. Hymen. Hypnos. Ilissus (?). Ilithye (?). Iris. Isis. Jason (?). Joueur d'osselets. Joueuse d'osselets. Kora. Lare. Lion. Livie. Marsyas. Mausole. Méléagre (II, 555, 7.) Ménade. Mithra. Mois personnifié (?). Mulet. Muse. Néréide. Nikés Oiseau. Parthénon. Pêcheur. Philoctète. Poseidon. Satyres. Semaine (divinités de la). Sérapis. Silène. Sirène. Sphinx. Taureau. Télesphore. Termes : Héraklès, Hermaphrodite, Hermès. Pan. Satyre. Thésée. Tireur d'épine. Triton (II, 412, 4.) Ville personnifiée. Zeus. Zeus Sérapis. Zeus et Héra.

Digitized by Google

Broadlands. — Déméter. Hygie.

Brocklesby. — Aphrodite. Apollon. Asklépios (?). Bès. Dionysos et Éros. Héraklès. Nil. Prêtresse.

Brönsted. — Hermès. Homme assis. Oreste.

Brunet. — Aphrodite. Aphrodite et Éros.

Bruxelles. — Ajax (?). Aphrodite. Athéna. Cavalier. Danseuse. Epona. Femme debout drapée. Grotesque. Guerrier. Héraklès. Hermaphrodite. Isis. Musicien.

Budapest. — Actéon. Hermès. Médée.

Bugey. — Hermès.

Bulliot. — Hermès et Dionysos.

Buonarotti. — Arès. Génie d'Arès.

Burg Stein. — Ariane.

Bussy. — Arès.

Byciskala. — Taureau.

Cacérès. — Silvain.

Cadix. — Héraklès. Pan. Zeus.

Caere. — Niké.

Cahors. — Sanglier.

Cagliari. — Homme drapé.

Calaurie. — Asklépios.

Calès. — Dionysos.

Calvatone. — Niké.

Cambridge. — Abondance. Aphrodite. Apollon. Asklépios. Athlète. Bès. Canéphores. Déméter. Dionysos. Dionysos et Satyre. Héraklès. Homme debout et demi-nu Kourotrophe. Oiseau. Pan. Satyre. Silène. Zeus. Zeus Sérapis. Voir *Dishey*.

Camon. — Lare. Satyre.

Campana. — Aphrodite. Aphrodite et Éros. Apollon. Athlète. Dionysos. Empereur : Domitien. Héra. Livie. Nymphe. Silène.

Cammuccini. — Aphrodite. Aphrodite et Éros.

Canino. — Apollon. Génie de la pêche. Musicien.

Capitole. — Abondance. Agrippine. Agrippine et Néron. Amazone. Antinoüs. Antonius. Anubis. Aphrodite. Apollon. Arès. Arès et Aphrodite. Arsinoé. Artémis. Asklépios. Athéna. Athlète. Auguste. Barbare. Berger. Captif. Centaure. César. Chasseur. Cheval et lion. Cicéron. Constantin. Crispine. Cuirasse historiée. Cybèle. Dace. Décius (?). Déméter. Diadumène. Dionysos. Dioscure. Discobole. Endymion. Enfant à l'oie. Enfant. Éros. Éros avec masque. Éros et Psyché. Femme assise. Femme couchée. Femme debout drapée. Fille et oiseau. Flore. Gaulois. Gladiateur. Guerrier. Hadès. Hadrien. Harpocrate. Héra. Héraklès. Hermès. Homme assis. Homme couché. Homme nu debout. Hydrophore. Hygie. Impératrice. Isis. Julia Maesa (?). Julia Pia. Lare. Latone. Léda. Lion. Louve. Magicienne (?). Marc-Aurèle. Marforio. Marius. Ménade. Muse. Nil. Océan. Pan. Philosophe. Polyphème. Prêtre. Psyché. Psyché et Éros. Ptolémée. Pudicité (?). Pyrrhus. Rome personnifiée. Satyre. Termes : Dionysos, Femme, Héraklès. Tibre. Zénon. Zeus.

Capizucca. — Isis.

Capone. — Abondance. Aphrodite. Aphrodite et Éros. Cavalier. Criophore. Discobole. Silène et Ménade. Sirène.

Cappelli. — Artémis. Déméter. Femme debout drapée. Hermès.

Capranesi. — Hermaphrodite. Ménade. Satyres. Termes : Ménade, Satyre.

Capri. — Silène. Socrate.

Carapanos. — Voir *Dodone*.

Carhaix. — Harpocrate.

Carlsruhe. — Aigle. Aphrodite. Apollon. Arès. Asklépios. Athlète. Cavalier. Cavalier et Anguipède. Coureur. Éros. Géant. Hermaphrodite. Hermès. Homme debout à demi nu Hygie. Hypnos. Lare. Marsyas. Narcisse. Niké. Silène. Taureau.

Carmona. — Aphrodite. Éléphant. Femme debout drapée. Nymphe.

Carnuntum. — Artémis. Cuirasse. Cybèle. Danseuse. Héraklès. Hermès. Lion. Mithra. Silvain. Zeus. Zeus Dolichenus.

Carpentras — Guerrier. Satyre.

Digitized by Google

Carthage. — Aphrodite Aphrodite et Éros. Artémis. Asklépios. Athéna. Cheval. Cuirasse. Dionysos. Dioscure. Faustine. Femme debout drapée. Héraklès. Homme nu debout. Julie Mammée. Muse. Niké. Silvain. Zeus.

Casali. — Antinoüs. Dionysos.

Cassel. — Aphrodite. Apollon. Athéna. Athlète. Empereur : Didius Julianus. Génie. Héphaestos. Héraklès. Hermaphrodite. Homme nu debout. Hygie. Niké.

Castellani. — Aigle. Aphrodite. Aphrodite et Triton. Apollon. Arès. Coq. Enfant. Femme debout drapée. Guerrier. Néréide. Niké.

Catajo. — Apollon. Apollon et sphinx. Arès. Artémis et Endymion. Athéna. Femme debout drapées. Guerrier. Enfant. Hécaté. Héraklès. Hermès. Homme debout à demi nu. Homme nu debout. Hygie. Isis. Nègre. Séléné. Zeus. Zeus Sérapis.

Catane. — Enfant. Éros. Ganymède. Hypnos. Niobide.

Caudrot. — Athéna.

Cavaceppi. — Aphrodite. Aphrodite et Éros. Apollon. Artémis. Asklépios. Athlète. Chien. Commode. Déméter. Dionysos. Enfant. Éros endormi. Éros et dauphin. Fontaine (Génie de). Héraklès. Hermaphrodite. Hermès. Homme assis. Homme drapé. Hygie. Isis. Joueuse d'osselets. Lucilla. Muse. Néron. Nerva. Niké. Nymphe. Oiseau. Pâris. Pomone. Satyre. Silène. Silène sur bouc Terme de Dionysos.

Cavalleriis (de). — Amazone. Aphrodite. Aphrodite et Éros. Apollon. Arès. Artémis. Athéna. Cuirasse. Danseuse. Dionysos. Empereur. Éros. Fleuves. Hadès. Héraklès. Hermès. Hermès et Dionysos. Léda. Ménade. Narcisse. Nymphe. Pan. Pêcheur. Poséidon. Priape. Satyre. Silène. Silvain. Souris. Zeus.

Caylus. — Abondance. Aigle. Antinoüs. Aphrodite. Aphrodite et Éros. Apollon. Arès. Ariane. Artémis. Athéna. Athlète. Barbare. Biche. Cheval. Chien. Chouette. Coureur. Curète? Danseur. Déméter. Dionysos. Écureuil. Éléphant. Empereur. Enfant. Éros. Europe. Femme assise. Femme debout drapée. Ganymède. Grenouille. Griffon. Grotesque. Guerrier. Harpocrate. Héraklès. Hermaphrodite. Hermès. Hippocampe. Hippopotame. Homme accroupi. Homme assis. Homme nu debout. Hygie Lares. Lièvre. Lion. Louve. Marsyas. Ménade. Muse. Musicien. Nègre. Niké. Oiseau. Pan. Pan et taureau. Panthère. Poisson. Poseidon. Priape. Pygmée. Sacrificateur. Sanglier, porc. Satyre. Sauterelle. Serpent. Silène Silène et Dionysos enfant. Silène sur lion. Singe. Souris. Taureau. Télesphore. Termes : Hermès, Priape. Tigre. Triton. Tritonesse. Zeus.

Centocelle. — Éros.

Céos. — Lion.

Céphallénie. — Enfant.

Cepparelli. — Muse.

Ceretolo. — Danseur.

Césarée. — Dionysos.

Cesi. — Artémis. Femme debout drapée.

Ceuta. — Artémis.

Chablais. — Aphrodite. Aphrodite et deux Éros. Enfant. Dionysos. Femme drapée. Ménade. Nymphe. Philosophe. Silène. Silène sur bouc. Terme : Aphrodite, Hermaphrodite et Priape.

Chalandry. — Aphrodite.

Chalcis. — Apollon. Femme assise.

Challex. — Apollon. Dionysos.

Châlons-sur-Marne. — Bès. Dionysos.

Chalon-sur-Saône. — Cordonnier. Cybèle. Dionysos. Enfant. Éros. Fortune. Harpocrate. Hermès. Nègre. Pan. Satyre. Tireur d'épine. Ville personnifiée.

Chambéry. — Aphrodite.

Champdôtre. — Hermès et Dionysos.

Champignoles. — Hermès.

Chantenay. — Niké.

Chantilly. — Aphrodite. Aphrodite et Éros. Athéna. Femme debout drapée. Pan. Phrygien. Satyre. Satyre et chien. Satyre sur mulet. Zeus.

Digitized by Google

Chaource. — Abondance. Esclaves. Nègre.

Chartres. — Hermès.

Charvet. — Fortune.

Château d'Albâtre. — Homme drapé.

Châtelet. — Aphrodite. Héraklès. Hermès. Muse. Zeus.

Du Châtellier — Éros. Zeus.

Châtillon-sur-Seine. — Dionysos.

Chatsworth. — Chien.

Chennevières. — Hermès.

Cherchell. — Abondance. Aphrodite. Apollon. Artémis. Asklépios. Athéna. Caryatide. Dionysos. Femme assise. Femme debout drapée. Héraklès. Homme drapé. Poseidon. Homme nu debout. Prêtre. Satyre. Satyre et Hermaphrodite. Silène et Hermaphrodite. Tireur d'épine. Zeus. Zeus Sérapis.

Chéronée. — Aphrodite. Lion.

Chesters. — Cybèle. Fleuve.

Chevalier. — Aphrodite.

Chevrier. — Aphrodite.

Chiaramonti. — Alexandre. Aphrodite. Aphrodite (?) et Priape. Apollon. Apollon et Marsyas. Apollon et Silène. Apoxyomène. Artémis. Asklépios. Athéna. Athlète. Atropos (?). Automne. Bès. Claude. Déméter Dionysos. Dionysos et Nymphe. Empereur. Enfant. Enfant et oiseau. Femme couchée. Fontaine (Génie de). Ganymède Hécate. Héra. Héraklès. Hermès. Hiver. Homme assis. Hygie. Isis. Joueur d'osselets. Kora. Marc-Aurèle. Marcellus (?). Muse. Narcisse (?). Niobé et Niobide. Odysseus. Parque. Philosophe. Prêtresse. Satyre. Silène. Tibère. Vestale (?). Zeus.

Chigi. — Aphrodite. Artémis.

Chiragan. — Héraklès.

Chiusi. — Aphrodite. Apollon. Athéna Athéna et Érichtonios. Enfant Éros. Femme assise. Femme debout drapée. Ganymède. Génie. Harpocrate. Héraklès. Héraklès et les serpents. Hermaphrodite. Hermès. Hermès sur aigle. Homme assis. Kourotrophe. Niké. Silène. Singe.

Choiseul-Gouffier. — Apollon.

Chypre. — Aphrodite. Apollon. Artémis. Cybèle. Enfant. Femme debout drapée. Hadès. Héraklès. Muse. Sappho (?). Sphinx. Zeus. Zeus Sérapis.

Cirencester. — Enfant.

Cirra. — Athéna.

Cività-Lavinia. — Athéna. Claude.

Clarac. — Aphrodite. Aphrodite et Éros.

Cléden. — Zeus.

Clermont. — Cernunnos.

Clermont-l'Hérault. — Artémis.

Clitor. — Coureur.

Cluny. — Athéna. Dionysos.

Cnide. — Déméter. Kora. Lion. Sanglier. Taureau.

Coblence. — Athéna.

Coire. — Femme debout drapée.

Colchester.—Héraklès et le lion. Zeus.

Cologne. — Énée. Éros. Héraklès et le lion. Hermès. Isis. Lion. Zeus.

Colonna. — Artémis. Cuirasse. Joueuse d'osselets.

Compiègne (Vivenel). — Apollon. Corinne. Femme debout drapée. Guerrier. Héraklès. Homme nu debout. Satyre.

Constantine. — Faustine. Femme debout drapée. Niké.

Constantinople. — Acteur. Alexandre (II, 93, 6.) Aphrodite. Apollon. Ariane. Artémis. Asklépios. Athéna. Athlète. Coq. Criophore. Cybèle. Dionysos. Empereurs : Hadrien, Néron. Enfant. Femme assise. Femme debout drapée. Héraklès. Hermaphrodite. Homme assis. Marsyas. Niobide. Nymphe. Poseidon. Silvain. Zeus.

Constanzi. — Hermaphrodite.

Cook. — Éros. Héraklès. Nymphe. Pan. Squelette.

Cope. — Déméter.

Copenhague. — Aphrodite. Athlète. Hermès. Niké. Priape. Silène. Sphinx Télesphore.

Coptos. — Aphrodite.

Corfou. — Aphrodite. Aphrodite et Priape. Éros. Femme debout drapée. Homme nu debout. Lion.

Corinthe. — Aphrodite. Artémis. Bouc. Éros et Psyché.

Corneto. — Niké.

Digitized by Google

Cornil. — Grotesque.

Corsini. — Amazone. Apollon. Artémis. Déméter. Dionysos. Femme debout drapée. Ganymède. Héphaestos. Hermès. Silène et Pan.

Cortone. — Acteur. Aphrodite. Apollon. Athéna. Athlète. Dionysos. Enfant. Érinnys (?). Femme debout drapée. Guerrier. Léda. Silène.

Cos. — Asklépios. Niobide.

Courtamens. — Aphrodite.

Courtin. — Aphrodite.

Cracovie.—Asklépios. Enfant (II, 444).

Crawfurd. — Arès. Athéna. Éros.

Crète. — Aphrodite. Apollon. Athéna. Athlète. Bouc. Bouquetin. Caryatide. Coureur. Criophore. Éros. Europe. Femme debout drapée. Hadrien. Lion. Satyre. Silène. Silène et Satyre. Sphinx.

Crotone. — Aphrodite.

Crozon. — Éros.

Cuiculum. — Femme debout drapée.

Cumont — Arès.

Cymé. — Cybèle. Femme assise. Femme debout drapée.

Cyrénaïque. — Éros. Femme assise. Femme drapée.

Cyrène. — Aphrodite. Aphrodite et Éros. Apollon. Artémis. Asklépios. Cuirasse. Déméter. Dionysos. Femme debout drapée. Hadrien. Homme debout à demi nu. Homme drapé. Niké. Niobide. Silvain.

Cythère. — Femme debout drapée.

Cyzique. — Atys. Dionysos. Femme debout drapée. Poseidon. Satyre.

Czartoryski — Lare.

Dalheim. — Athéna. Hermès. Zeus.

Damas. — Aphrodite.

Dampierre. — Hermès.

Danicourt. — Apollon.

Dardanelles. — Athéna.

Debruge-Dumesnil. — Aphrodite.

Deepdene. — Antinoüs. Aphrodite. Apollon sauroctone. Apollon et Hyacinthe. Asklépios. Athéna. Dionysos. Dionysos et Peitho. Éros et Psyché. Ganymède. Héraklès. Hygie. Isis. Pan. Satyre. Silène.

Della Valle. — Louve.

Délos. — Apollon. Artémis. Athéna. Billiénus. Borée et Orithye. Caïus Ofellius. Diadumène. Femme debout drapée. Gaulois. Héraklès Homme nu debout. Isis. Lion. Muse. Niké. Sylla (?). Ville personnifiée.

Delphes. — Antinoüs. Aphrodite. Apollon. Athéna. Athlète. Aurige. Cavalier. Cheval. Femme debout drapée. Niké. Sphinx.

Démidoff. — Agrippine. Athéna. Dionysos. Éros. Muse.

Dénia. — Héraklès.

Denon. — Hermès. Satyre. Zeus.

Depoletti. — Enfant. Héraklès. Hygie. Rutilia.

Despuig — Abondance. Aphrodite. Apollon. Artémis. Asklépios. Athéna. Athlète. Biche. Dionysos. Enfant. Éros. Fortune. Hadrien. Héraklès. Hermaphrodite. Hermès. Méléagre. Muse. Silène. Silvain. Zeus.

Deutz. — Héraklès et Amazone.

Dies. — Femme drapée.

Dijon. — Apollon. Athéna. Déméter. Dionysos. Enfant. Femme debout drapée. Hermès. Niké.

Dilettanti. — Cnouphis. Déméter. Héraklès. Hermès. Odysseus. Osiris. Philosophe. Zeus.

Disney. — Abondance. Apollon. Athlète. Cheval. Déméter. Dionysos. Héra. Héraklès. Homme debout à demi nu. Oiseau. Pan. Pan et chèvre. Satyre. Silène. Termes : Artémis, Zeus, Artémis. Voir *Cambridge*.

Djemila. — Télesphore.

Djidjelli. — Apollon. Sanglier.

Dodone. — Acteurs. Aphrodite. Apollon. Arès. Artémis. Atalante. Athéna. Bouc. Cavalier. Cerf. Cheval. Danseuse. Femme assise. Femme debout drapée. Guerrier. Héraklès. Homme nu debout. Ménade. Musicien. Pégase. Silène. Sphinx. Zeus.

Dodwell. — Apollon. Athéna. Hermès.

Doingt. — Hermès.

Domblans. — Dispater.

Dornach. — Chien.

Digitized by Google

Dorpat. — Aphrodite.

Dougga. — Femme assise. Homme debout à demi nu. Homme drapé.

Doxius. — Aphrodite. Aphrodite et Éros.

Dresde. — Abondance. Alexandre (?). Amazone. Anchirroé. Antinoüs. Antonin. Aphrodite. Aphrodite et Adonis. Aphrodite et Éros. Aphrodite (?) et Priape. Aphrodite et Triton. Apollon. Arès. Artémis. Artémis éphésienne. Asklépios. Athéna. Athlète. Auguste. Biche. Caracalla. Cléopâtre. Déméter. Dionysos. Doryphore. Éléphant. Enfant. Enfant endormi. Éros. Éros endormi. Éros et lion. Éros et Psyché. Europe. Femme assise. Femme debout drapée. Flore. Gaulois. Guerrier. Héra. Héraklès. Hermaphrodite et Silène. Hermès. Homme drapé. Homme nu debout. Hygie. Impératrice. Lare. Léda. Marc-Aurèle. Méléagre. Ménade. Muse. Niobé et Niobides. Nymphe. Pan et Ménade. Pâris Pêcheur. Philosophe. Ploutos. Poseidon. Priape. Psyché et Éros. Pudicité (?). Pygmée. Satyre. Satyre et Ménade. Silène. Silvain. Spes. Squelette. Vertumne. Vestale (?). Zeus. Zeus Sérapis.

Dubois. — Aphrodite.

Duncombe. — Discobole.

Durand. — Aphrodite. Artémis. Danseuse. Empereur. Femme drapée. Hygie. Léda. Ménade. Muse. Nymphe. Prêtresse. Psyché.

Dutuit. — Abondance. Acteur. Aphrodite. Apollon. Athéna. Chien. Criophores. Cybèle. Discobole. Enfant. Epona. Esclave. Griffon. Grotesque. Hermès. Homme drapé. Homme nu debout. Lare. Lion. Livie. Lysimaque (?). Niké. Pygmée. Sanglier. Terme de philosophe (?). Tritonesse. Zeus.

Dyck. — Zeus.

École des Beaux-Arts. — Aphrodite. Apollon. Asklépios. Athéna. Chouette. Dionysos. Femme debout drapée. Homme drapé. Homme nu debout. Pan. Satyre.

Édimbourg. — Asklépios.

Égine. — Aphrodite. Athéna. Hécate. Héraklès. Pâris.

Égypte. — Alexandre (?). Aphrodite. Danseuse. Déméter. Enfant. Éros. Héraklès. Lion. Niké. Pygmée. Zeus.

Ehrang. — Cavalier. Cavalier et Anguipède.

Eichthal (E. d'). — Athéna. Satyre.

Elche. — Éros. Hermès.

Éleusis. — Antinoüs. Apollon. Athéna. Athlète. Canéphore. Cistophore. Dionysos. Enfant. Femme debout drapée. Groupe funéraire. Homme drapé. Kora. Poseidon.

Elouges. — Epona.

Entrains. — Apollon.

Éphèse. — Aphrodite. Artémis. Athéna. Cuirasse. Héra. Muse. Priape. Silène. Terme d'Héraklès.

Épidaure. — Amazone. Aphrodite. Asklépios. Athéna. Enfant. Femme debout drapée. Hermès. Homme nu debout. Hygie. Néréides, Niké. Télesphore.

Épinal. — Abondance. Cernunnos. Hermaphrodite.

Erbach. — Hermès. Trajan.

Érechtéion. — Caryatide. Femme assise.

Érétrie. — Homme drapé.

Ermitage. — Aphrodite. Aphrodite et Éros. Aphrodite sur cygne. Apollon. Artémis. Asklépios. Athéna. Athlète. Auguste. Bouquetin. Danseuse. Déméter. Démosthène. Dionysos. Dionysos et Satyre ou Silène. Éros. Europe. Femme debout drapée. Héraklès. Hermaphrodite. Hermès. Hermès sur aigle. Homme drapé. Homme nu debout. Hylas (?). Léda. Lion. Lutteur. Lychnophore. Marius (?). Ménade. Muse. Musicien. Niké. Omphale. Satyre. Socrate. Terme de Priape. Zeus.

Érythrée. — Femme debout drapée.

Esbarres. — Gladiateur.

Eski-Zagra. — Apollon.

Esquilin. — Aphrodite. Fortune. Mithra. Muse.

Este. — Apollon. Héraklès.

Estrées (d'). — Poseidon.

Digitized by Google

Étaples. — Hypnos.

Étrurie. — Aphrodite. Apollon. Guerrier. Héraklès et Achéloos. Héraklès et le sanglier. — Voir *Florence et les autres villes toscanes.*

Eubée. — Homme nu debout.

Évreux. — Abondance. Apollon. Athéna. Bouc. Cheval. Dionysos. Hermaphrodite. Niké. Oiseau. Sanglier. Silène. Silvain. Zeus.

Exeter. — Abondance. Hermès.

Fairfield. — Abondance. Fortune.

Falterona ou **Falerone.** — Aphrodite. Apollon. Arès. Discobole. Femme debout drapée. Guerrier. Héraklès. Hermès. Homme debout à demi nu. Muse.

Farnèse. — Apollon. Artémis. Athéna. Athlète. Caracalla. Cavalier. Diadumène. Dionysos Flore. Ganymède. Héraklès. Hermès. Hermès et Dionysos. Narcisse.

Farnésine. — Femme debout drapée.

Fasano. — Éros.

Fejervary. — Aphrodite. Arès. Chasseurs. Dionysos. Dionysos et Satyre ou Silène. Femmes assises. Héraklès. Némésis. Poseidon.

Fermo. — Femme debout drapée.

Ferrare. — Apollon.

Feurs. — Héraklès. Satyre.

Ficoroni. — Acteur.

Fiesole — Apollon. Louve.

Figeac. — Arès.

Fillon. — Acteur. Barbare.

Fionie. — Aphrodite. Arès. Homme nu debout.

Fiume. — Arès.

Florence. — Abondance. Acteur. Agrippa. Agrippine. Amazone. Aphrodite. Aphrodite et Éros. Apollon. Arès. Arès et Aphrodite. Arrotino. Ariane. Artémis. Asklépios. Athéna. Athlète. Atys. Barbare. Bellérophon. Caligula et Drusille. Cavalier. Centaure. Cheval. Chien. Chimère. Cléopâtre. Criophore. Cycnus (?). Déméter. Dionysos. Dionysos et Ampélos. Dionysos et Pan. Dionysos et Satyre. Discobole. Doryphore. Écorcheur. Empereurs : Auguste, Lucius Vérus, Néron. Endymion. Enfant et oiseau. Enfant. Éros. Éros endormi. Éros et Psyché. Esclave scythe. Faustine. Femme assise Femme debout drapée. Flore. Fortune. Ganymède. Génie. Germanicus. Guerrier. Groupe funéraire. Harpocrate. Haruspice. Hephaestos (II, 508). Héra. Héraklès. Héraklès et Antée. Héraklès et Centaure. Héraklès et le lion de Némée. Hermaphrodite. Hermaphrodite et Pan. Hermès. Homme assis. Homme debout à demi nu. Homme drapé. Homme nu debout. Hygie. Hypnos. Idolino. Janus. Kronos (II, 508). Lare. Léda. Lutteur. Marc-Aurèle. Marsyas. Médée. Ménade. Ménélas et Patrocle. Mithra et Génies mithriaques. Muse. Niké. Niobé et Niobides. Nymphe. Olympos. Orateur. Pan. Pan et Nymphe. Pan et Olympos. Pâris. Pasquino. Pégase. Pélée et Thétis. Persée. Persée et Gorgone. Philosophe. Pomone. Prêtresse. Prométhée. Psyché et Éros. Pudicité (?). Remouleur. Sanglier. Satyre. Satyre et Pan. Scythe écorcheur. Sérapis. Silène. Silvain. Sylla. Terme de Pan. Thusnelda (?). Thanatos. Thétis. Tireur d'épine. Vestale (?). Zeus. Zeus Sérapis.

Foerst. — Zeus.

Foggia. — Enfant.

Foligno. — Héraklès.

Fontainebleau. — Aphrodite. Cléopâtre. Hermès. Mithra.

Formies. — Antinoüs. Asklépios. Enfant. Hypnos.

Fortnum. — Aphrodite. Silvain.

Fossombrone. — Apollon. Silvain.

Foucault. — Télesphore.

Fould. — Cycnus (?). Enfant. Harpocrate. Satyre. Silène.

Frankovrysi. — Femme assise.

Frascati. — Empereur.

Fréjus. — Femme assise.

Fribourg. — Hermès.

Frosinone. — Hygie.

Fuld. — Aphrodite sur cygne.

Fürstenroth. — Capricorne. Chèvre marine.

Gabbari. — Sacrificateur.

Digitized by Google

Gaberel. — Taureau.

Gabies. — Aphrodite. Artémis. Cuirasse historée. Héraklès. Homme debout drapé. Marc-Aurèle. Sacrificateur.

Gaddi. — Apollon.

Galice (et non *Portugal*, II, 794.) — Héraklès.

Ganay. — Satyre.

Gand. — Arès.

Garimberti. — Artémis. Éros Hermès. Hypnos. Ménade. Pan. Satyre. Zeus.

Garros. — Zeus.

Gasparoli. — Aphrodite.

Gastaldi. — Dionysos.

Gaza. — Zeus.

Genermont. — Dionysos.

Gênes. — Dionysos.

Genève. — Apollon. Dionysos. Dispater.

Gênes. — Narcisse.

Gentili. — Athlète. Silène.

Gerhard. — Aphrodite. Aphrodite et Éros. Héra. Priape.

Gérôme. — Gladiateurs.

Géromont. — Arès. Guerrier. Silvain.

Ghezzi. — Cybèle. Ménade.

Giesecke. — Aphrodite.

Gightis. — Femme debout drapée. Homme drapé.

Girardot. — Hermès.

Giustiniani. — Abondance. Adorant. Amazone. Aphrodite. Aphrodite et Éros. Apollon. Artémis. Artémis éphésienne. Asklépios. Athéna. Berger. Caryatide. Centaures et tigre. Centauresse. Chasseur. Commode. Cuirasse historiée. Déméter. Dionysos. Dionysos sur une panthère. Empereur : Marc-Aurèle. Enfant et oiseau. Éros. Éros endormi. Éros et dauphin. Femme assise. Femme couchée. Femme drapée. Fleuve. Fortune. Ganymède. Gladiateur. Guerrier. Harpocrate. Héra. Héraklès. Héraklès et Cerbère. Hermès. Hestia. Homme nu debout. Homme assis. Homme debout drapé. Hygie. Hypnos. Isis. Léda. Marc-Aurèle. Marsyas. Méléagre. Ménade. Pan. Pâris. Philosophe. Poète. Prêtresse. Pudicité (?). Satyre. Satyresse. Silène. Spes. Zeus.

Gizeh. — Femme debout drapée. Sirène.

Gnathia. — Hermès.

Godesberg. — Lion.

Goettingue. — Femme debout drapée. Génie.

Goldschmidt (L.). — Enfant.

Golenischeff. — Apollon.

Gori (éditeur). — Amazone. Aphrodite. Apollon. Arès. Athéna. Centaure. Criophore. Déméter. Dioscure. Éros. Génie. Gladiateur. Héra. Héraklès. Héraklès et le lion. Niké. Panesse. Priape. Pygmée. Sacrificateur. Silène. Tritonesse. Zeus.

Gortyne. — Aphrodite.

Gosford. — Aigle.

Graeckwyl. — Artémis.

Graf. — Aphrodite. Dionysos. Éros. Lutteur.

Grand. — Arès. Fortune. Guerrier. Hypnos. Taureau.

Gray. — Triton.

Gréau. — Alexandre (?). Aphrodite. Apollon. Arès. Artémis. Athéna. Athlète. Aurige. Barbare. Cavalier. Cerbère. Danseur. Déméter. Dioscure. Empereur inconnu. Enfant. Femme debout drapée. Gladiateur. Groupe funéraire. Guerrier. Hadès. Harpocrate. Héra. Héraklès. Héraklès et Géryon. Hermès. Hermès sur aigle. Homme debout à demi nu. Homme nu debout. Horus. Kora. Kourotrophe. Lion. Lutteur. Nain. Nègre. Néron (II, 156, 1.) Niké. Niobide. Pomone. Poseidon. Prisonnier. Pygmée. Sanglier. Satyre. Silène. Singe. Socrate. Taureau. Terme de Dionysos. Triton. Zeus.

Gregorianum (Museum). — Aphrodite. Apollon. Athéna. Discobole. Femme debout drapée. Héraklès et Iolaos. Sacrificateur. Silène.

Grenoble. — Abondance. Aphrodite. Arès. Niké.

Grimani. — Artémis. Dionysos et Satyre ou Silène.

Grivaud. — Bélier. Char. Rat.

Grosseto. — Pan et Éros.

Grozon. — Arès. Éros.

Digitized by Google

Grumento. — Cavalier.
Guattani. — Achille. Antinoüs. Aphrodite. Aphrodite et Éros. Apollon. Artémis. Athlète. Atys. Aurige. Camille. Canéphore. Claude. Dace. Déméter. Dionysos. Dionysos et Peitho. Empereur. Enfant. Flore. Fortune Gladiateur. Héraklès. Hermès. Leucothée et Dionysos (?). Ménade. Niké. Pâris. Philosophe. Porte-enseigne. Satyre. Silvain. Tibère. Zeus.
Gueuridjé. — Héraklès.
Guérin. — Éros.
Guimet. — Aphrodite. Artémis. Asklépios. Dionysos. Dionysos et Satyre ou Silène. Enfant. Fortune. Harpocrate. Isis. Muse.
Gulina. — Homme nu debout.
Guyot. — Aphrodite.

Habich. — Aphrodite.
Halicarnasse. — Cavalier. Cheval Femme debout drapée. Lion.
Hanovre. — Nymphe. Persée et Andromède.
Hase. — Cybèle.
Haurân. — Apollon.
Heddernheim. — Hermès. Lion.
Heemskerk. — Artémis. Danseuse.
Heidelberg. — Aphrodite.
Helenenberg. — Hermès.
Herculanum. — Danseuse. Éros. Femme debout drapée. Homme assis. Pan. Silène.
Hermione. — Aphrodite. Silène.
Hertz. — Aphrodite. Dionysos et Satyre.
Hiérapie. — Silène.
Hilton. — Aphrodite. Zeus Sérapis.
Hockenheim. — Éros.
Hoffmann. — Aigle. Criophore. Éros. Harpocrate. Nègre.
Holkham. — Agrippine. Antonius. Aphrodite. Apollon. Artémis. Athéna. Déméter. Dionysos. Isis. Lucius Vérus. Méléagre. Narcisse (?). Nil. Satyre Septime Sévère. Silène. Zeus.
Holland (lord). — Enfant.
Hongrie. — Zeus.
Horwath. — Aphrodite.
Houbigant. — Déméter. Harpocrate.
Housesteads. — Femme assise.
Howard. — Antinoüs. Athéna. Auguste. Déméter. Dionysos. Dionysos sur un bouc. Éros. Fleuve. Hadès. Homme debout drapé. Hygie. Marc-Aurèle. Tibère.
Hymette. — Lion.
Hypaté. — Aphrodite. Atys.

Igstadt. — Zeus.
Ildefonse. — Dioscure.
Ince. — Aphrodite. Apollon. Apollon sauroctone. Artémis. Asklépios. Athéna. Coq. Cybèle. Déméter. Dionysos. Enfant et oiseau. Éros. Faustine. Fortune. Galatée (?). Hadès. Héra. Hermaphrodite et Silène. Hermès. Hommes assis. Homme debout drapé. Hygie. Isis. Julia Pia. Marc. Aurèle. Marcellus. Ménade. Muse. Nymphe. Oiseau. Pêcheur. Philosophe. Phrygie personnifiée. Prêtre. Satyre. Satyre et chèvre. Singe. Spes. Thésée. Thétis. Vertumne. Zeus.
Industria. — Aphrodite. Danseuse. Enfant. Hermès. Muse. Niké. Silène. Sphinx. Taureau.
Ingenheim. — Aphrodite. Hécate.
Iruna. — Femme debout drapée.
Italica. — Artémis. Empereur : Marc-Aurèle. Femme debout drapée. Héraklès. Homme drapé. Homme nu debout. Pan. Satyre. Silvain.
Ithôme. — Hermès.

Jacobsen. — Voir *Ny-Carlsberg*.
Jagsthausen. — Héraklès.
Janville. — Epona.
Janzé. — Diadumène. Homme assis.
Jerez. — Homme drapé.
Jessaint. — Squelette.
Jünkerrath. — Cavalier.
Jutland. — Hélios. Homme debout à demi nu. Pilote.

Kalavryta. — Déméter. Femme debout drapée.
Kératea. — Apollon.
Kerguerriec. — Arès. Guerrier.
Kernuz. — Éros. Zeus.

Digitized by Google

Kéros. — Musicien.

Kircher. — Athéna. Athéna et Géant. Dionysos. Dioscure Éros. Femme debout drapée. Groupe funéraire. Hélios. Héraklès. Hermès. Hypnos. Niké. Niobide. Poseidon. Poseidon et Géant. Silène. Zeus.

Kirkby. — Lion.

Klagenfurt. — Maximien Hercule.

Klaudos. — Femme debout drapée.

Knole. — Démosthène.

La Chausse. — Aphrodite. Apollon. Artémis. Asklépios. Athéna. Atys. Cavalier. Cheval. Cybèle. Dionysos et Satyre ou Silène. Éros. Fortune. Griffon. Héphaestos. Hermès. Lare. Lion. Néron. Niké.

La Comelle. — Abondance. Atlas. Bélier. Héraklès. Hermès. Silène.

Ladenburg. — Cavalier et Anguipède. Hermès. Homme nu debout. Zeus.

La Gautrie. — Hermès.

Lajard. — Aphrodite.

Lambèse. — Asklépios. Femme debout drapée. Génie de Cirta. Hermès. Homme nu debout. Hygie. Kourotrophe. Satyre. Thésée. Ville personnifiée.

Lamia. — Satyre.

Lancelotti. — Discobole (I, 527).

Landouzy-la-Ville. — Zeus.

Laneuville. — Enfant. Éros.

Langeland. — Homme assis.

Langres. — Femme debout drapée. Ganymède. Hermès.

Lansdowne. — Amazone. Antinoüs. Apollon. Apollon sauroctone. Artémis. Athlète. Atys. Diomède (?). Dionysos. Discobole. Empereur. Éros. Éros et Psyché. Fortune. Hadès. Harpocrate. Héra. Héraklès. Hermès. Homme debout drapé. Hygie. Léda. Marc-Aurèle. Nymphe. Plotine. Prêtresse. Psyché et Éros. Sabine. Termes : Dionysos, Libéra (?). Tibère.

Lante. — Niké. Persée.

Lanuvium. — Sphinx.

Laodicée. — Niké.

Laprévote. — Hermès.

La Redorte. — Aphrodite.

Lariboisière. — Femme drapée. Homme debout drapé. Julien l'Apostat. Vestale (?).

Larnaca. — Hypnos.

La Rochefoucauld. — Aphrodite et Éros.

Latini. — Hygie.

Latran. — Abondance. Agrippine. Antinoüs. Aphrodite. Aphrodite et Peitho. Apollon. Arès. Asklépios. Atys. Caton (?). Cerf. Claude. Constantin. Criophore. Cuirasse historiée. Cybèle. Dace. Danseuse. Daphné. Dionysos et Pan. Dionysos sur panthère. Drusilla (?). Drusus. Empereurs : Auguste, Constantin, Tibère. Éros. Éros et Psyché. Femme debout drapée. Fortune. Germanicus. Hadès et Kora. Hippolyte. Homme drapé. Julia fille de Titus. Livie. Marsyas. Némésis. Orphée et Eurydice. Pan et Dionysos. Poseidon. Satyre. Silène. Silène sur panthère. Sophocle. Taureau. Terme de Pan.

Laurium. — Amazone.

Lausanne. — Silène.

Laybach. — Homme drapé.

Leake. — Héraklès.

Lecomte. — Aphrodite.

Le Mesnil. — Enfant.

Lemingen. — Héphaestos. Homme assis.

Lemot. — Vertumne.

Lenoir. — Arès.

Lenormant. — Athéna.

Leptis. — Athéna. Cuirasse.

Lesbos. — Artémis.

Le Thuit. — Dionysos

Leven. — Femme debout drapée.

Leyde. — Abondance. Acteur. Aphrodite. Apollon. Arès. Athéna. Cuirasse. Cybèle. Dionysos et Satyre ou Silène. Empereurs : Tibère, Trajan. Enfant. Éros. Femme debout drapée. Griffon. Guerrier. Hécate. Hypnos. Pan. Sanglier. Zeus.

Liban. — Aphrodite. Panthère.

Libourne. — Aphrodite. Aphrodite et Triton. Artémis.

Digitized by Google

Liége. — Bélier. Homme nu debout. Lion.

Ligourio. — Apollon.

Lille. — Abondance.

Lillebonne. — Apollon. Dispater. Femme debout drapée. Lare.

Lindberg. — Ours. Panthère. Sanglier. Taureau.

Linz. — Athéna.

Lisbonne. — Silène. Taureau.

Liverpool. — Aphrodite. Apollon. Femme debout drapée. Héraklès. Satyre.

Locres. — Apollon. Cavalier. Cavalier et Anguipède.

Logras. — Dionysos.

Loisia. — Epona.

Longwy. — Taureau.

Lons-le-Saulnier. — Dispater.

Loukou. — Amazone. Aphrodite Caryatide. Sphinx.

Louvre (1). — Abondance. Achille. Actéon. Acteur. Adonis. Adorante. Aélius César. Aelius Vérus. Agamemnon. Agrippa. Agrippine. Aigle. Ajax et Cassandre. Alexandre (?). Amazone. Amemptus (cippe d'). Amphitrite (I, 170). Annius Vérus. Andromède et Persée. Antinoüs. Antiope et ses fils. Antonia (?). Anubis. Aphrodite. Aphrodite et Adonis. Aphrodite et Eros. Apollon Apollon sauroctone. Apôtre. Arès. Arès et Aphrodite. Ariane. Aristée. Artémis Asklépios. Asklépios et Hygie. Asklépios et Télesphore. Atalante. Athéna. Athéna au collier. Athéna sur animal marin. Athlète. Atlas. Atys. Auguste. Automne. Aurige. Bacchante. Banquet funèbre. Barbare. Barque de Charon. Bas-relief funéraire. Bateau sur le Tibre. Bélier. Bellone (?). Berger. Biche. Bon Pasteur. Bouc. Britannicus. Brutus (?). Bucrane. Buste de monument funéraire. Cadran solaire. Caius et Lucius César avec Agrippa (?). Caligula. Calydon (chasse de). Camille. Candélabre. Caninius. Caryatide. Cavalier. Centaure. Centaure et Eros. Centauresse. Centurion. César. Char. Charite. Chasseur. Cheval. Chèvre marine. Chien. Choragique (bas-relief). Chrétien. Chrisme sur sarcophage. Cippe funéraire. Cirque. Claude. Claudia Italia. Clochette suspendue à un arbre. Clytemnestre (meurtre de). Combat de cavaliers. Combat de Centaures et de héros. Combat de coqs. Combat du ceste. Combat de héros. Commode. Conclamatio. Coq. Coq de combat. Couronne (avec inscription à l'intérieur). Cratère dionysiaque. Crète. Criophore. Crispine. Cuirasse. Curtius (?). Cuve ornée. Cybèle. Cyrène et le lion. Danseur. Danseuse. Dauphin. Dédale et Pasiphaé. Démarque et Pitophane. Déménagement de villageois. Déméter. Déméter et Kora. Démosthène. Diadumène. Didia Clara (?). Dionysiaque (pompe). Dionysos. Dionysos et Satyre ou Silène. Dioscure. Discobole. Dromadaire. Drusus (Claudius). Écorcheur rustique. Égyptiens (reliefs). Éléphant. Élie (le prophète). Empereurs : Antonin, Auguste, Caracalla, César, Claude, Inconnus, Lucius Vérus, Néron, Postume (?), Tibère, Titus, Vespasie Vitellius. Énée arrivant aux bouches du Tibre. Enfant. Enfant à l'oie. Enfant mingens. Enlèvement du trépied. Eros. Eros et Centaure. Eros et Psyché. Esclave. Espagne (?). Europus. Euripide. Faustine. Femme agenouillée. Femme assise. Femme couchée. Femme debout drapée. Flore. Forge d'Héphaestos. Fortune. Funérailles d'Hector. Ganymède. Gazelles traînant un char. Gaulois. Géant. Génies. Germanicus. Gladiateur. Gordien. Gorgone. Grenouille. Griffon. Grotesque. Groupe funéraire. Guerrier. Hache de sacrifice. Hadès. Hadrien. Harpocrate. Hécate. Hector et Troïlos. Hélène enlevée à Pâris. Hélios. Hellé. Héphaestos. Héra. Héraklès. Héraklès et Antée. Héraklès et l'hydre. Héraklès et Iole. Héraklès et Télèphe. Herma-

1. Ne pas oublier que le premier volume du *Répertoire* comprend aussi l'ancien fonds des bas-reliefs du Louvre.

Digitized by Google

phrodite. Hermaphrodite, Satyre et Priape. Hermès. Hermès et Dionysos. Hestia(?). Heures (?). Hippocampe portant Éros. Homère. Homme assis. Homme couché. Homme debout à demi nu. Homme drapé. Homme nu debout. Hygie. Hypnos. Iliade personnifiée. Impératrice. Inopus. Iphigénie. Isis. Jason (?). Jésus-Christ et les apôtres (?). Jeux du ceste. Joueuse de lyre. Jugement de Pâris. Julia Domna (?). Julia fille d'Auguste. Julia fille de Titus. Julia femme de Sévère. Julia Titi. Julien l'Apostat. Kora. Laocoon. Lare. Lasa. Lavement des pieds. Libation. Lion. Livie. Louve. Lucius César. Lutteur. Magnésie du Méandre. Marc-Aurèle. Mariage. Marsyas. Masque. Matrone romaine. Médée. Méléagre. Melpomène. Ménade. Mère et enfants. Messaline et Britannicus. Métopes d'Olympie. Minotaure. Mithra et Génies mithriaques. Mnémosyne. Monstre marin. Mules traînant char. Muse. Musicien. Musicienne. Myron, gladiateur. Narcisse. Nègre. Némésis. Néréide. Néron. Niké. Nil. Niobé et Niobide. Nuit. Nymphe. Objets sacerdotaux. Odyssée personnifiée. Oenomaos. Oiseau. Olympie. Omphale. Omphalos. Orateur. Oreste et Pylade. Osiris. Othon (?). Pan. Pan et Satyre. Panathénées (fragment de la frise des). Pandore formée par Héphaestos. Panthère. Parthénon. Pascht. Pasiphaé et Dédale. Pêcheur. Pégase. Pergame (vase de). Persée. Perséphone. Pertinax. Phaéton. Pharaon Phèdre. Philosophe. Phrygiens. Planisphère égyptien de Biauchini. Plotine. Poète. Polymnie. Polyphème et Odysseus. Pompée. Poseidon. Prêtre. Prêtresse. Priam. Prisonnier. Procession. Prométhée. Providence. Psyché. Psyché et Éros. Psylle(?). Pudicité. Pupien. Pygmée. Quindecimvir. Rhyton. Rome personnifiée. Sabine. Sacrifice. Sagittaire (signe de). Saison Salonique (sarcophage de). Sanglier, porc. Sarcophage. Saturne. Satyre. Satyre et Hermaphrodite. Satyre et Nymphe. Satyre et Pan. Scorpion (signe de) et Arès. Scribe égyptien. Sénèque (?). Serpent sur autel. Serrement de mains. Siège. Silène. Silène et Dionysos. Silène sur chèvre. Silène et Ménade. Silène et Pan. Silène et Satyre. Silvain. Singe. Sirène. Sirène funéraire. Soldats romains. Sosibios (vase de). Spes. Sphinx. Squelette. Suovetaurilia. Sylla (?). Taureau. Télèphe et Héraklès. Télesphore. Télesphore et Asklépios. Temple figuré au fond d'un relief. Termes : Apollon (?), Héraklès, Hermès. Thésée et le Minotaure. Thétis. Tibère. Tibre. Tirésias consulté par Odysseus. Tireur d'épine. Titus. Trajan. Tranquillina. Trépied. Triton. Triton et Néréide. Trône de Saturne. Trophées. Urne funéraire. Urne de porphyre. Vase dionysiaque. Vase de Marathon. Vase de Pergame. Vase de Sosobios. Vejovis (?). Vendanges. Vertumne. Victimaire. Ville personnifiée. Zeus. Zeus Sérapis. Zeus et Héra. Zingarella. Zodiaque.

Lowther. — Aphrodite. Cybèle.

Loydreau. — Artémis. Hermès.

Löyteved. — Enfant.

Lozzano. — Abondance. Silène.

Lucerne. — Hermès. Trajan.

Ludovisi. — Abondance. Aphrodite. Aphrodite et Éros. Apollon. Arès. Asklépios. Athéna. Déméter. Dionysos. Dionysos et Satyre ou Silène. Enfant. Éros et Psyché. Femme debout drapée. Gaulois. Guerrier. Héraklès. Hermaphrodite. Hermès. Homme assis. Homme nu debout. Muse. Nymphe. Oreste et Électre. Pan et Daphnis. Pomone. Poseidon. Satyre. Satyre et Nymphe. Silène (I, 406). Termes : Athéna, Dionysos, Discobole, Héraklès. Thésée.

Luppé. — Hermaphrodite.

Lussy. — Athéna.

Luxembourg. — Sanglier.

Luxeuil. — Cavalier.

Luynes. — Aphrodite.

Luzarches — César.

Lyon. — Abondance. Acteur. Aphro-

Digitized by Google

dite. Apollon. Arès. Artémis. Athéna. Cavalier. Coq. Danseur. Déméter. Dionysos. Dionysos et Satyre ou Silène. Dispater. Enfant. Éros. Femme assise. Femme debout drapée. Fortune. Géant. Génie. Génie des bronziers. Géryon. Hermès. Homme drapé. Lare. Lion. Niké. Nymphe. Odysseus. Poseidon. Satyre. Silène. Sphinx. Zeus.

Mâcon. — Dionysos. Dispater. Éros. Femme assise. Fortune. Sacrificateur. Zeus.

Madrid. — Abondance. Adonis. Aigle. Aphrodite. Aphrodite et Éros. Apollon. Arès. Ariane. Asklépios. Athéna. Cheval. Cuirasse historiée. Danseuse. Déméter. Diadumène. Dionysos. Empereurs : Géta, Lucius Vérus, Tibère Enfant. Éros. Femme assise. Femme debout drapée. Flore. Fortune. Ganymède. Germanicus. Héra. Héraklès. Hermès. Homme drapé. Hypnos. Isis. Julia Domna (?). Lare. Léda. Livie. Marsyas. Méléagre. Muse. Narcisse (?). Nymphe. Orateur. Paix (?). Pan. Pénélope. Philosophe. Pomone. Poseidon. Priape. Sanglier. Satyre. Satyre et Nymphe. Silvain. Tibère. Zeus.

Maffei. — Zeus Sérapis.

Magnan. — Cybèle.

Magne. — Aphrodite.

Magnésie—Alexandre (et non *Apollon.*) Athéna. Cavalier. Femme debout drapée.

Mahédia. — Héraklès et Télèphe.

Malatesta. — Diomède (?). Satyre.

Mandeure. — Aphrodite. Arès. Athéna. Dionysos. Griffon. Héraklès. Hermès. Homme assis. Lare. Sacrificateur. Taureau.

Mannheim. — Zeus.

Mantinée. — Télesphore.

Mantoue. — Aphrodite. Apollon. Artémis. Athéna. Athlète. Berger. Commode. Cuirasse. Démosthène. Dionysos et Ampélos. Éros endormi. Enfants. Femme debout drapée. Hermès. Homme debout drapé. Homme nu debout. Léda. Lutteur. Muse. Narcisse. Pan. Satyre. Terme de Silène.

Marathon. — Femme debout drapée.

Marburg. — Alexandre. Amazone à cheval. Antinoüs. Aphrodite. Apollon. Artémis. Cavalier. Déméter. Dionysos Dionysos sur un âne. Dionysos et Ariane. Enfant et oiseau. Éros. Héraklès. Ménade. Nymphe. Pâris. Philosophe. Pomone Satyre. Zeus.

Marconi. — Arès. Ariane. Artémis. Asklépios. Impératrice. Ménade. Muse. Satyre.

Margutta. — Hermès.

Marino. — Aigle. Apollon. Homme debout à demi nu. Géant. Niké. Silène.

Marion. — Apollon.

Marniwering. — Satyre.

Marseille. — Aphrodite. Apollon. Athéna. Cernunnos. Cicéron. Crabe. Dionysos. Femme debout drapée. Harpocrate. Héraklès. Hermès. Homme drapé. Lare. Sacrificateur. Satyre. Zeus Dolichenus.

Martin-Leroy. — Enfant. Homme debout à demi nu. Silène.

Martres. — Aphrodite. Athéna. Femme debout drapée. Zeus Sérapis.

Marzabotto. — Aphrodite. Aphrodite et Arès. Arès. Apollon. Femme debout drapée. Héphaestos. Hermès. Satyre.

Mas d'Agenais. — Aphrodite.

Massimi. — Aphrodite. Asklépios. Asklépios et Télesphore. Athlète. Cassius (?). Discobole. Muse. Zeus.

Mastaï. — Héraklès.

Mathey. — Apollon. Arès.

Mattei. — Amazone. Aphrodite. Apollon. Arès. Artémis. Asklépios. Athlète. Auguste. Caligula. Camille. Caracalla (?) César. Claude. Commode. Cybèle. Dace. Déméter. Dionysos. Domitien. Éphèbe. Éros. Faustine. Femme drapée. Fleuve. Flore. Fortune. Héraklès. Hermès. Homme debout drapé. Homme nu debout. Hygie. Hypnos. Livie. Marciana Ménade. Midas. Muse. Néron. Olympos (I, 359). Ptolémée. Pudicité. Sabine. Satyre. Silène. Singe. Zeus.

Maubeuge. — Hermès.

Mauléon. — Femme debout drapée

Digitized by Google

Maxula — Aphrodite. Aphrodite et Éros.

Mayence. — Arès. Aurige. Dionysos. Esclave. Héraklès. Panthère. Taureau. Télesphore.

Mazarin. — Apollon.

Mazarine. — Femme debout drapée.

Médici. — Aphrodite. Apollon. Athéna. Méléagre.

Médicis. — Barbare. Poseidon.

Medinaceli. — Sphinx.

Meester. — Panesse et enfant.

Mégalopolis. — Dionysos et mule.

Mégare. — Aphrodite. Apollon. Cuirasse. Harpocrate. Niké.

Mellan. — Muse.

Melly. — Aphrodite.

Mélos. — Aphrodite. Apollon. Femme debout drapée. Hermès. Homme debout à demi nu. Homme nu debout. Isis. Pan et Éros. Poseidon. Théodoridas.

Melun. — Hermès.

Mély. — Athéna.

Memphis. — Lion.

Menant. — Aphrodite.

Meninx. — Barbare. Femme debout drapée. Homme drapée. Niké.

Mérida. — Homme drapé. Silvain.

Mertens. — Enfant. Éros.

Méthane. — Apollon.

Metz. — Biche. Niké. Poseidon.

Micali. — Acteur. Aphrodite. Apollon. Arès. Athéna. Guerrier. Héraklès. Héraklès et Amazone. Sphinx.

Michoud. — Fortune.

Middleton. — Apollon. Asklépios et Télesphore. Dioscure. Héraklès. Hermès. Musicien. Oiseau.

Milan. — Fleuves.

Milani. — Abondance. Acteur. Aphrodite. Arès. Chien. Eiréné et Ploutos. Héraklès. Lare. Muse. Zeus.

Milet. — Artémis. Danseuse. Femme assise. Femme debout drapée. Hommes assis. Homme nu debout. Lion.

Millingen. — Aphrodite. Aphrodite et Éros.

Mimaut. — Aphrodite. Aphrodite (?) et Priape. Apollon. Éros. Héraklès.

Minturnes. — Hygie.

Miollis. — Camille. Héraklès. Zeus.

Mitrovica. — Lion.

Modena. — Aphrodite. Hécate.

Modène. — Athène. Cuirasse. Lion.

Mogla. — Aphrodite.

Moncontour. — Femme debout drapée.

Montauban. — Éros.

Montbéliard. — Apollon. Athéna. Taureau.

Montdragon. — Gaulois.

Monte-Cavallo. — Dioscure.

Montepulciano. — Cavalier.

Monteu da Pô. — Éros. Hermès.

Monteverde. — Éros. Femme assise. Homme nu debout.

Montfaucon. — Abondance. Amazone. Aphrodite. Aphrodite et Adonis. Aphrodite et Éros. Apollon. Arès. Artémis. Asklépios. Athéna. Athlète. Barbare. Canéphore. Charite. Cerbère. Chien. Déméter. Dionysos. Dionysos et Satyre ou Silène. Empereur. Enfant. Éros. Femme assise. Femme debout drapée. Femme et fille. Forgeron. Fortune. Génie de l'Abondance. Grotesque. Guerrier. Harpocrate. Héphaestos. Héra. Héraklès. Hermès. Hippomène et Atalante. Homme drapé. Homme nu debout. Hygie. Isis. Lare. Lutteur. Niké. Nymphe. Oiseau. Pan. Pégase. Persée. Pomone. Priape. Satyre. Silène. Singe. Terme de Pan. Tritonesse. Ville personnifiée. Zeus Dolichenus. Zeus Sérapis.

Montferrand. — Aphrodite. Apollon. César. Hadrien. Homme drapé. Muse.

Mont-Joux. — Héraklès. Zeus.

Montot. — Aigle.

Montpellier. — Actéon. Artémis. Éros. Hermès.

Mont-Saint-Jean. — Gaulois.

Mordtmann. — Zeus Sérapis.

Moreau de Mautour. — Pan.

Morel d'Arleu. — Héraklès et Antée.

Morillon. — Apollon. Homme nu debout. Nymphe. Zeus Sérapis.

Digitized by Google

Moulins. — Aphrodite et Éros. Niké.

Munich. — Agrippine. Alexandre (?). Antinoüs. Aphrodite. Apollon. Arès. Artémis. Athéna. Athlète. Atlas. Auguste. Canéphore (I, 219). Caryatide. Commode. Cuirasse historiée. Cybèle. Déméter. Diomède (?). Dionysos. Domitien. Drusilla. Eiréné et Ploutos. Enfant. Enfant à l'oie. Enfant sur dauphin. Femme debout drapée. Fleuve. Fontaine (Génie de la). Fortune. Griffon. Héraklès. Hermès. Hygie. Hylas (?). Ilioneus (?). Isis. Isis et Harpocrate. Jason (?). Lucilla. Matidia. Ménade. Muse. Néron. Niké. Niobé et Niobide. Nymphe. Osiris. Pan. Poète. Priape. Satyre. Septime Sévère. Silène. Silène et Dionysos. Spes. Vertumne. Zénon. Zeus.

Münster. — Satyre. Silvain.

Munychie. — Asklépios.

Murcie. — Satyre.

Muri. — Abondance. Artio. Athéna. Zeus.

Musée Gregor. — Voir *Gregor*.

Müssbach. — Arès.

Muti. — Apollon. Athlète. Enfant. Éros. Fille et oiseau. Hermès.

Mycènes. — Taureau.

Mykonos. — Éros. Femme agenouillée.

Myrina. — Éros.

Namur. — Fortune.

Nancy. — Sanglier.

Nani. — Albidia. Albidius. Aphrodite. Aphrodite et Éros. Apollon. Artémis. Athéna. Athlète. Commode. Cuirasse. Éros. Femme debout drapée. Héraklès et Télèphe. Homme debout à demi nu. Homme drapé. Hypnos. Lare. Lutteur. Nymphe. Satyre. Silène. Terme d'Héraklès. Zeus.

Nantes. — Sphinx.

Naples. — Abondance. Acteur. Actrice. Adonis (?). Adorante. Agrippine. Aigle. Alexandre. Alexandre Sévère. Amazone. Ammon. Antinoüs. Antonia Drusi. Aphrodite. Aphrodite et Éros. Aphrodite et Peitho (?). Aphrodite sur bouc. Apollon. Arès. Aristide. Artémis. Artémis éphésienne. Asklépios. Athamas. Athéna. Athlète. Atlas. Atrée. Auguste Balbi. Barbare. Bélier. Berger. Bona Dea. Bouc. Bouquetin. Cabire (?). Calatorius. Caligula. Camille. Canéphore. Capanée (?). Caryatide. Cavalier. Cerf. César. César (Lucius). Chameau. Chasseur. Cheval. Chèvre. Chien. Cicéron (?). Ciria, mère de Balbus. Claude. Coureur. Cuirasse historiée. Cybèle. Dace. Danseur. Danseuse. Dauphin. Déméter. Dionysos. Dionysos et Éros. Dionysos et Satyre. Dioscure. Discobole. Domitia. Domitien. Doryphore. Drusus. Empereur. Énée. Enfant. Enfant pêcheur. Enfant à l'oie. Enfant et oiseau. Éphèbe. Éros. Éros avec masque. Éros endormi. Éros et dauphin. Eschine. Femme agenouillée. Femme debout drapée. Flore. Fontaine (Génie de). Fortune. Ganymède. Gaulois. Géant. Génie. Guerrier. Hadès. Harpocrate. Hector. Héra. Héraklès. Héraklès et Iole. Hermès. Hippocampe. Holconius Rufus. Homère. Hommes assis. Homme debout à demi nu. Homme drapé. Homme nu debout. Iphiclès. Isis. Kourotrophe. Laoocon. Lare. Léda. Lièvre. Lion. Livie. Lucilla. Lucius. Lucius Vérus. Main votive. Mammius Maximus. Marc-Aurèle. Marciana. Marcus Calatorius. Marsyas. Maximin. Méléagre. Mithra et Génies mithriaques. Moschion. Muse. Narcisse. Nègre. Néréide. Néron. Niké. Niobé. Niobide. Nymphe. Océan. Oreste et Électre. Pan et chèvre. Pan et Olympos. Pan et Satyre. Panthère. Pâris. Pêcheur. Perse. Philosophe. Phrygien. Poseidon Prêtresse, Priape. Psyché. Pygmée. Pyrrhus. Sanglier. Satyre. Satyre portant Dionysos. Séleucus. Serpent. Sibylle. Silène. Silvain. Sirène. Sphinx. Squelette. Sylla. Taureau. Taureau. Farnèse. Termes : Héraklès. Hermès. Libéra (?), Pan, Priape. Tibère. Titus. Torse Farnèse. Trajan. Triton. Tyrannicide. Ville personnifiée. Vertumne. Vitellius. Zeus.

Digitized by Google

Narbonne. — Homme assis. Pygmée. Silène.

Naucratis. — Apollon.

Naxos. — Aphrodite. Apollon.

Negroni. — Abondance. Aphrodite. Impératrice.

Nélidoff. — Éros. Homme nu debout.

Nemi. — Artémis. Éros. Femme debout drapée. Termes : Femme, Fundilia Rufa.

Néris. — Epona. Hermès. Hermès et Rosmerta (?).

Neuilly (Côte-d'Or). — Artémis. Hermès.

Neumagen.— Gladiateur. Harpocrate.

Neuss. — Actéon.

Neuvy. — Arès. Asklépios. Cerf. Cheval. Dionysos. Homme drapé. Orateur. Sanglier.

Nevers. — Athlète (II, 537). Homme nu debout.

Newby. — Aphrodite. Aphrodite et Éros. Apollon. Athéna. Athlète. Dace. Dionysos et Panisque. Enfant. Femme drapée. Ganymède. Géta. Marius (?). Muse. Oiseau. Philosophe. Priape. Satyresse. Silène. Terme de Niké.

Newcastle. — Femme assise. Héraklès.

New-York. — Aphrodite. Apollon. Cybèle. Enfant. Hermès. Homme drapé.

Nicholson. — Hermès.

Nicomédie. — Sanglier.

Nicopolis. — Arès.

Niederbiber. — Athéna.

Nimègue. — Aphrodite.

Nîmes. — Aphrodite. Apollon. Athéna. Athlète. Barbare. Enfant. Éros. Femme debout drapée. Homme drapé Homme nu debout. Priape. Prisonnier. Satyre.

Nocera. — Aphrodite.

Nomikos. — Aphrodite.

Nonfous. — Hermès.

Norcia. — Apollon. Homme nu debout.

Noria. — Enfant.

Nouvion. — Satyre.

Noyers. — Artémis. Cheval. Nuit.

Noyon. — Aphrodite.

Nussbaum. — Héraklès.

Ny-Carlsberg. — Anacréon. Aphrodite. Apollon. Artémis. Athéna. Atys. Cybèle. Danseuse. Déméter. Dionysos. Empereurs : Marc-Aurèle. Tibère, Trajan. Éros. Femme debout drapée. Fleuve. Héraklès. Hermaphrodite. Hermès. Homme drapé. Homme nu debout. Léda. Ménade. Niobide. Phrygien. Poseidon. Satyre. Triton.

Oberolm. — Arès.

Odescalchi. — Aphrodite. Claude. Maximien Hercule. Priape. Silvain. Taureau. Taureau et ours.

Odessa. — Hadès. Homme nu debout.

Oeland. — Aphrodite.

Oeringen. — Athéna.

Oldenburg. — Arès.

Olympie. — Aphrodite. Apollon. Arès. Artémis. Asklépios. Athéna. Aurige. Centaures et Lapithes. Cheval. Empereurs : Claude, Hadrien, Inconnus, Titus. Faustine. Femme debout drapée. Fortune. Frontons. Griffon. Gorgone. Guerrier. Héraklès. Hermès. Hermès et Dionysos. Homme assis. Homme drapé. Homme nu debout. Lion. Niké. Satyre. Silène. Sphinx. Taureau. Thésée. Trépied. Zeus.

Omphalos. — Apollon.

Oppermann. — Aphrodite. Héraklès.

Orange. — Cavalier.

Orchomène. — Apollon.

Origo. — Aphrodite. Aphrodite et Éros.

Orihuela. — Athéna. Femme debout drapée.

Orlandi. — Cavalier.

Orléans. — Cerf. Cheval. Dionysos. Orateur. Sanglier.

Orope. — Amphiaraos. Homme debout à demi nu. Homme nu debout.

Osborne. — Antinoüs. Aphrodite.

Ospital. — Hermès.

Ostie. — Aphrodite. Atys. Héra. Hygie. Taureau.

Ottenhausen. — Hermès.

Oudna. — Enfant.

Digitized by Google

Oxford. — Abondance. Amazone. Aphrodite. Apollon. Artémis. Athéna. Barbare. Cicéron. Cybèle. Dace. Dionysos. Éphèbe. Éros. Éros endormi. Femme couchée. Femme debout drapée. Fleuve. Flore. Fortune. Génie funèbre. Héraklès. Héraklès et le lion de Némée. Hermaphrodite. Homme drapé. Homme nu debout. Hygie. Léda. Muse. Nymphe. Philosophe. Satyre. Scylla. Silvain. Sphinx. Terme d'Apollon. Trépied. Zeus.

Oyonnax. — Arès.

Pacetti. — Amazone. Apollon. Asklépios. Athéna. Dionysos et Ariane. Héra. Muse. Pêcheur. Zeus.

Paestum. — Arès. Canéphore. Cheval. Femme assise. Femme debout drapée. Héraklès.

Pagonda. — Artémis.

Palaïo-Stamata. — Athéna. Femme debout drapée.

Palatin. — Athéna. Éros. Femme assise. Satyre.

Palerme. — Apollon. Artémis et Éros. Asklépios. Athéna. Athlète. Auguste. Bélier. Coureur. Femme assise. Héraklès et biche. Homme nu debout. Hypnos. Lion. Mithra et Génies mithriaques. Muse. Narcisse. Séléné. Zeus.

Palestrina. — Aphrodite. Dionysos et Satyre.

Palin. — Aphrodite.

Palmerston. — Déméter.

Palmyre. — Abondance.

Pamphili. — Alexandre (?). Amazone. Aphrodite. Aphrodite et Éros. Aphrodite et Peitho. Apollon. Artémis. Asklépios. Athéna. Athlète. Chasseur. Cuirasse historiée. Cybèle. Déméter. Dionysos. Discobole. Empereur. Enfant endormi. Éphèbe. Éros. Éros endormi. Femme drapée. Flore. Fontaine (Génie de). Héra. Héraklès. Hermaphrodite. Homme debout drapé. Hygie. Isis. Marsyas. Méléagre. Ménade. Muse. Narcisse (?). Niké. Nil. Odysseus. Pan. Prêtresse. Psyché et Éros. Sacrificateur. Satyre. Soemias en Aphrodite.

Panticapée. — Aphrodite. Artémis. Cybèle. Danseuse. Éros. Europe. Femme debout drapée. Homme drapé. Lion. Ménade. Néréide. Niké.

Paramythia. — Athéna. Dioscure. Lare. Poseidon. Silène. Zeus.

Paris. — Aphrodite. Apollon. Artémis. Dionysos. Enfant. Éros. Hadès. Homme nu debout. — Voir *Louvre*.

Parme. — Abondance. Agrippine. Ajax (?). Alexandre (?). Apollon. Dionysos. Dionysos et Satyre ou Silène. Drusilla. Empereur inconnu. Éros. Femme debout drapée. Guerrier. Héraklès. Homme assis. Homme drapé. Homme nu debout. Isis. Léda. Mithra et Génie mithriaque. Niké. Satyre. Silvain.

Parthénon. — Athéna. Parque. Thésée.

Pashley. — Éros.

Patras. — Apollon. Enfant. Marsyas. Muse. Niobide. Silène. Zeus.

Patrizzi. — Amazone.

Pavlovsk. — Éros.

Payne-Knight. — Amazone. Apollon. Athéna. Hermès. Priape. Sérapis.

Penhars. — Arès.

Penne. — Panthère.

Pequigny. — Enfant.

Pérachora. — Lion.

Peretti. — Aphrodite. Aphrodite et Éros.

Perez. — Dionysos.

Pergame. — Apollon. Artémis. Asklépios. Athéna. Femme debout drapée. Héra. Hermaphrodite. Homme nu debout. Satyre. Thésée et Minotaure. Zeus.

Périgueux. — Enfant.

Pernaud ou Prémeaux. — Dispater.

Péronne. — Apollon. Hermès. Hermès et Dionysos.

Pérouse. — Aphrodite. Athlète. Enfant. Femme assise. Femme debout drapée. Homme couché. Lion. Niké. Sphinx.

Digitized by Google

Perrier. — Artémis. Atalante. Dace. Femme drapée. Homme debout drapé. Muse. Pan et Apollon. Sibylle. Vestale (?).

Peterhofstadt — Aphrodite.

Pétersbourg. — Agrippine. Aphrodite. Aphrodite et Éros. Berger. Déméter. Dionysos. Empereur. Éros. Hadrien. Hygie. Marc-Aurèle. Muse. Satyre. Silène. Zeus.

Petworth. — Agrippine. Amazone. Apollon. Artémis. Athlète. Camille. Dionysos. Ganymède. Pan et Olympos. Philosophe. Prêtre. Silène.

Pézenas. — Homme nu debout.

Pforzheim. — Cavalier. Cavalier et Anguipède.

Pfyn. — Hermès.

Philadelphie (en Asie-Mineure). — Danseuse. Muse.

Philadelphie (États-Unis). — Hermaphrodite.

Philippeville. — Femme debout drapée. Hadrien. Hermès. Homme drapé. Mithra. Silvain.

Philippes. — Muse.

Phoeniki. — Apollon.

Photiadès. — Aphrodite. Dionysos. Femme debout drapée.

Phrygie. — Artémis.

Pie-Clémentin (Musée). — Abondance. Acteur. Adonis. Adorante. Agathodémon. Albin. Alcibiade. Amazone. Antinoüs. Antioche sur l'Oronte. Aphrodite. Aphrodite et Éros. Apollon. Apollon sauroctone. Ariane. Artémis. Artémis éphésienne. Asklépios et Hygie. Athéna. Auguste. Aurige. Berger. Caligula. Concorde (?). Coureuse (victorieuse à la course). Cuirasse historiée. Cybèle. Dace. Danaïde. Didon. Dionysos et Satyre. Discobole. Domitia. Enfant. Enfant endormi. Enfant et oiseau. Éphèbe. Éthiopien (enfant). Femme assise. Fleuve. Fortune. Ganymède. Génie d'Auguste. Hadès. Hadrien. Héra. Héra allaitant Héraklès. Héra Lanuvina. Héraklès. Héraklès et Cerbère. Héraklès et Diomède. Héraklès et Géryon. Héraklès et Télèphe. Hermès. Homme debout drapé. Hypnos. Isis. Jason (?). Julia Soemias. Livia Ancilla. Lucius Vérus. Lycurgue (?). Macrin. Marcellus. Ménade. Ménandre. Mithra tauroctone. Muse. Narcisse (?). Néron. Nerva. Nil. Nymphe. Pan et Satyre. Pâris. Pêcheur. Perse. Persée. Phocion. Phrygien. Poseidon. Posidippe. Prêtre. Priape. Pudicité. Rome personnifiée. Sabine. Sallustia Barbia Urbiana en Aphrodite. Sardanapale. Satyre. Satyre et Silène. Sénèque (?). Sextus de Chéronée. Silène. Spartiate (vierge). Triton. Triton et Néréide. Vierge victorieuse à la course. Zeus.

Pierantoni. — Éros.

Pierrerue. — Hermès.

Piersbridge. — Hermès.

Pietrabbondante. — Cavalier. Femme debout drapée.

Pighius. — Athéna.

Pincio. — Asklépios. Déméter. Hygie. Muse.

Piombino. — Apollon.

Piot. — Aphrodite. Athèna. Hermès.

Pirée. — Aphrodite. Athlète (II, 537). Cybèle. Dionysos. Distributeur de récompenses. Femme debout drapée. Homme nu debout. Lion. Ploutos. Sphinx.

Piscatory. — Aphrodite. Aphrodite et Eros.

Pise. — Héraclès. Homme nu debout. Sphinx.

Plittersdorf. — Femme debout drapée.

Poggio Imp. — Aphrodite. Aphrodite et Peitho (?). Apollon. Asklépios. Déméter. Satyre.

Poitiers. — Abondance. Athéna. Cerf. Enfant. Héraklès. Hermès. Phrygien. Sacrificateur. Silvain.

Pola. — Cuirasse.

Pollak. — Diadumène.

Poméranie. — Dionysos.

Pommern. — Arès, Dauphin.

Pompéi. — Aphrodite et Peitho. Apollon. Athéna. Atlas. Atys. Cavalier. Dionysos. Enfant. Éros. Femme debout drapée. Hermès. Hermès et

Digitized by Google

Perséphone. Lare. Nymphe. Phrygien. Satyre. Termes : Hermès, Libéra (?). — Voir *Naples*.

Pontarlier. — Aphrodite.

Pont-Sainte-Maxence. — Hermaphrodite.

Portici. — Athéna. Héraklès. Hermès.

Portieux. — Cavalier et Anguipède.

Porto d'Anzio. — Poseidon.

Potocki. — Hermès.

Pourrières. — Aphrodite.

Pourtalès. — Abondance. Aphrodite. Aphrodite et Arès. Aphrodite et Priape. Apollon. Archer. Arès. Artémis. Athéna. Athlète. Auguste. Barbare. Cerf. Cuirasse historiée. Cyclope. Danseuse. Déméter. Dionysos. Discobole. Enfant. Éros. Éros endormi. Femme assise. Femme debout drapée. Fortune. Guerrier. Héraklès. Hermès Ménade. Pan. Panthère. Satyre. Zeus.

Pouzzoles. — Aphrodite. Déméter. Femme debout drapée. Sylvain.

Pozzi. — Chameau. Narcisse.

Prague. — Éros. Hypnos.

Prémeaux. — Dispater.

Préneste. — Athlète. Lutteurs.

Priène. — Femme debout drapée. Lièvre.

Prima Porta. — Empereur : Auguste.

Ptoïon. — Apollon. Femme debout drapée. Guerrier. Lion.

Pulsky. — Apollon. Enfant. Héraklès. Muse.

Puy-de-Dôme. — Hermès.

Pylos. — Héphaestos.

Quimper. — Arès.

Radowitz. — Hermès.

Ramleh. — Barbare.

Rangabé. — Aphrodite.

Rath. — Abondance. Aphrodite. Cavalier. Enfant. Femme debout drapée. Hermès. Homme assis. Poseidon. Zeus.

Ratisbonne. — Hermès.

Ravaisson. — Aphrodite.

Ravenne. — Terme de Zeus.

Reggio. — Arès. Guerrier.

Reims. — Abondance. Aigle. Alexandre (?). Aphrodite. Aphrodite et Éros. Artémis. Asklépios. Barbare. Dionysos. Epona. Lare. Nègre. Niké. Prisonnier.

Rémusat. — Athéna.

Renesse. — Aphrodite.

Rennes. — Auguste. Héraklès. Hermès.

Révil. — Tritonesse.

Reynst. — Nymphe.

Rhamnus. — Enfant. Femme debout drapée. Termes : Femme. Thémis.

Rheinzabern. — Athéna.

Rhenée. — Homme nu debout : Sirène.

Rian. — Apollon.

Ribercourt. — Silène.

Riccardi. — Méléagre. Satyre.

Richelieu. — Dionysos.

Richmond. — Aphrodite. Aphrodite et Éros.

Rillan. — Héraklès.

Rimini. — Cavalier.

Robinson (Sir Ch.). — Aphrodite. Athéna. Enfant. Femme debout drapée. Isis. Niké. Priape.

Rollin. — Aphrodite. Aphrodite et Peitho.

Rome. — Aigle. Air personnifié (?). Ajax et Achille. Amazone. Antinoüs. Aphrodite. Aphrodite et Éros. Apollon. Apollon et Hyacinthe. Apoxyomène. Ariane. Artémis. Asklépios. Atalante. Athéna. Athlète. Aurige. Berger. Bergère. Bona Dea. Bonus Eventus. Centaure. Cheval. Chien. Criophore. Cybèle. Cyclope. Déméter. Diadumène. Dionysos. Doryphore. Empereurs : Commode et Trajan, Dèce. Enfant. Epona. Éros. Femme assise. Femme debout drapée. Fleuve. Fortune. Ganymède. Hadès. Hécate. Héraklès. Hermaphrodite. Hermès. Homme drapé. Homme nu debout. Hygie. Hypnos. Isis. Lare. Léda. Marsyas. Ménade Minotaure. Mithra et Génie mithriaque. Muse. Nar-

Digitized by Google

cisse. Niké. Niobé et Niobide. Nymphe. Pan. Panthère. Pêcheur. Saint Joseph. Satyre. Silène. Silvain. Squelette. Sulpicia Platorina. Termes : Héraklès, Hermaphrodite. Thésée et le Minotaure. Tireur d'épine. Triton. Vestale. Vettius Praetextatus. Zeus. — *Voir au nom des différents Musées.*

Rospigliosi. — Artémis. Athéna. Ganymède. Narcisse. Terme de Libéra (?).

De Rossi (éditeur). — Artémis. Héraklès et Antée.

Rothenberg. — Chien.

Rothschild (Edm. de). — Panthère. Tireur d'épine.

Rottenburg. — Aphrodite. Cavalier et Anguipède.

Rondanini. — Enfant. Hermès.

Rouen. — Aphrodite. Lasa.

Roujoux. — Éros.

Roye. — Hermès et Dionysos.

Ruffec. — Athéna.

Ruffinella. - Aphrodite. Aphrodite et Peitho (?).

Rupt-aux-Nonnains. — Athéna.

Rusellae. — Athéna.

Rurey. — Artémis.

Rutchester. — Héraklès.

Saalburg. — Cavalier.

Sabouroff. — Aphrodite. Femme assise. Homme nu debout.

Sacripanti. — Athlète. Homme drapé. Narcisse (?).

Saignes. — Cavalier.

Sainghin. — Abondance.

Saint-Germain. — Abondance et Dieu gaulois. Aigle. Aphrodite. Apollon. Arès. Artémis. Athéna. Cavalier. Cernunnos. Dionysos. Epona. Éros. Fortune. Gaulois. Hadès. Héphaestos. Héraklès. Hermès. Hermès sur aigle. Isis. Kourotrophe. Lare. Léda. Nègre. Néron. Pan. Panthère. Sanglier. Silène. Silvain. Taureau. Télesphore. Zeus.

Saint-André-le-Désert. — Aphrodite.

Saint-Barthélémy. — Dauphin.

Saint-Côme. — Zeus.

Sainte-Colombe. — Fortune.

Saint-Germain-du-Plain. — Géant. Prisonnier.

Saint-Gervais. — Femme agenouillée avec enfant.

Saint-Jean-de-Livernay. — Chasseur.

Saint-Paul-Trois-Châteaux. — Dispater.

Saint-Puits. — Abondance.

Saint-Révérien. — Hermès. Satyre.

Saintes. — Abondance et Dieu gaulois. Cernunnos.

Sainte-Sabine. — Enfant.

Salamanca. — Dionysos.

Salamine. — Hécate. Homme nu debout.

Salerne. — Aphrodite. Atys. Éros. Pan. Phrygien.

Salone. — Cuirasse. Héraklès.

Salonique. — Aphrodite (II, 307). Artémis.

Sambon. — Dionysos.

Samos. — Apollon. Femme debout drapée. Héra.

Samothrace. — Frontons. Niké.

Sanct-Moritz. — Zeus.

Sandbühl. — Aphrodite.

San-Ginesio. — Triton.

Santa-Marinella. — Méléagre.

De Santis. — Dionysos. Femme drapée.

Santorin. — Femme debout drapée.

Sanfenay-le-Haut. — Héraklès (II, 156, 1.)

Santorin. — Apollon. Femme drapée.

Sanxay. — Hermès.

Saulcy. — Aphrodite.

Saveuse. — Gaulois.

Scala Nova. — Apollon.

Schierstein. — Cavalier. Cavalier et Anguipède.

Schlossau. — Hygie. Niké.

Schlumberger. — Aphrodite. Artémis. Éros. Gladiateur. Héraklès.

Scholten. — Apollon. Dionysos. Dionysos et Satyre ou Silène. Méléagre.

Sciarra. — Aphrodite. Apollon. Artémis. Héraklès. Homme nu debout.

Sciathos. — Homme drapé.

Digitized by Google

Sedan. — Abondance. Gladiateur. Harpocrate. Hermès.
Seeb. — Héraklès.
Séguret. — Zeus.
Seine (Sources de la). — Taureau
Sélande. — Arès.
Sélinonte. — Homme nu debout.
Sélinus (Laconie). — Guerrier.
Senon. — Cavalier et Anguipède.
Sens. — Chèvre marine.
Séville. — Artémis. Femme debout drapée. Héraklès. Satyre.
Sibson. — Apollon. Athéna.
Sicile. — Arès. Chien. Satyre.
Sicyone. — Apollon. Criophore. Dionysos. Femme debout drapée. Héra. Narcisse.
Siders. — Aphrodite. Éros. Hermaphrodite. Lion.
Sidon. — Aphrodite. Fortune.
Sienne. — Aristote. Charite. Silène. Socrate.
Sigmaringen. — Artémis (t. II, p. 311).
Siguenza. — Athéna.
Silchester. — Aigle. Lare.
Sion. — Hermaphrodite. Hermès.
Siteia. — Aphrodite.
Smyrne. — Ariane. Danseuse. Dionysos. Héraklès. Hermaphrodite. Muse. Tritonesse.
Sofia. — Aphrodite. Apollon. Arès. Atlas. Barbare. Dionysos. Fortune. Hermès. Ménade. Niké. Sacrificateur. Silvain. Triton. Zeus.
Soissons. — Homme drapé. Niobé et Niobide.
Solunte — Zeus.
Sommerécourt. — Cernunnos.
Somzée. — Antinoüs. Aphrodite. Apollon. Arès. Artémis. Asklépios. Athéna. Barbare. Caryatide. Cavalier. Centaure. Chien. Déméter et Ploutos. Dionysos. Eiréné et Ploutos. Enfant. Femme debout drapée. Héra. Héraklès et Acheloos. Hermaphrodite. Hermès. Hippolyte. Homme nu debout. Hypnos. Icare. Isis. Méléagre. Ménade. Muse. Narcisse. Olympos. Phrygien. Poseidon. Satyre. Silvain. Termes de Priape. Zeus.
Sorrente. — Athlète.
Soyans. — Enfant. Fortune puérile. Silvain.
Spada. — Aristote. Enfant. Éros. Philosophe. Pompée. Sphinx.
Sparte. — Aphrodite. Apollon. Cavalier. Éros. Hadès. Homme nu debout. Marsyas. Squelette. Terme d'Héraklès. Tireur d'épine.
Spiegelthal. — Dionysos.
Spire. — Apollon. Arès.
Spitzer. — Aphrodite. Aphrodite et Éros.
Spratt. — Aphrodite. Satyre.
Stackelberg. — Amazone.
Stanmore. — Aphrodite.
Stockholm. — Aphrodite. Aphrodite et Éros. Apollon. Artémis. Athéna. Caligula. Endymion. Enfant. Enfant et oiseau. Faustine. Héra. Julia Mammaea. Lucius Vérus. Muse. Nymphe. Pâris. Prêtresse. Silène. Terme d'Hermaphrodite.
Strangford. — Apollon.
Strasbourg — Fortune.
Stroganoff. — Apollon.
Strozzi. — Artémis. Dionysos.
Stuhlweissenburg. — Héraklès.
Stuttgart. — Abondance. Aphrodite. Aphrodite et Priape. Athéna. Caryatide. Cavalier. Chauve-souris. Chien. Danseuse. Empereur. Femme debout drapée. Héraklès. Hermès. Homme nu debout. Ménade. Nègre. Oiseau. Poseidon. Satyre. Sphinx. Zeus. Zeus Dolichenus.
Suède. — Aphrodite. Arès. Guerrier.
Sunium. — Aphrodite.
Surrey. — Asklépios.
Syracuse. — Aphrodite. Artémis. Asklépios. Cuirasse. Dionysos. Enfant. Éros. Femme debout drapée. Fleuve. Homme couché. Homme drapé. Homme nu debout. Muse. Poseidon.
Syrie. — Aphrodite. Aphrodite et Éros. Bès. Éros. Serpent.
Szlankament. — Zeus Dolichenus.

Digitized by Google

Tamise. — Apollon. Archer. Atys. Bouc. Guerrier. Harpocrate. Hermaphrodite. Hermès. Homme assis. Narcisse. Oiseau. Zeus.

Tanagra. — Asklépios. Dermys et Kitylos.

Tanis. — Silène.

Tarente. — Apollon. Enfant. Femme debout drapée. Héraklès.

Tarquinii. — Enfant. Héraklès.

Tarragone. — Abondance. Aphrodite. Dionysos.

Tarse. — Aphrodite. Athlète.

Taylor Combe. — Bouc.

Tébessa. — Abondance. Aphrodite. Déméter. Femme assise. Isis. Kronos. Pomone.

Tégée. — Artémis. Cybèle. Femme assise. Femme debout drapée. Homme nu debout. Kourotrophe. Oiseau. Taureau.

Tégel. — Aphrodite. Dionysos.

Télamone. — Apollon.

Tell-Mokdam. — Femme debout drapée.

Ténéa. — Apollon.

Ténos. — Cuirasse.

Termonde. — Arès.

Tersan. — Hermès.

Tétouan. - Éros.

Thalweil. — Hermès.

Thasos. — Apollon. Femme debout drapée. Muse.

Thèbes. — Femme debout drapée. Taureau.

Théra. — Aphrodite. Apollon.

Thespies. — Asklépios. Enfant. Éros. Femme debout drapée. Muse. Télesphore.

Thessalie. — Apollon. Homme nu debout.

Thiers. — Grotesque. Héraklès.

Thil. — Héraklès.

Thiroux. — Athéna.

Thubursicum. — Homme drapé.

Thysdrus. — Abondance. Berger. Cybèle. Héraklès.

Timgad. — Cuirasse. Femme debout drapée. Homme nu debout.

Tissot. — Aphrodite.

Tivoli. — Agrippine et Néron. Déméter. Dionysos. Femme debout drapée. Louve. Pan.

Todi. — Arès.

Tongres. — Enfant. Héraklès.

Torlonia. — Abondance. Aelius César. Aigle. Amazone. Angitia (?). Antinoüs. Aphrodite. Ariane. Artémis. Asklépios. Athéna. Athlète. Barbare. Bélier. Berger. Bès. Biche. Bonus Eventus. Bouc. Canéphore. Cerf. Char. Chèvre. Chien. Cicogne. Cistophore. Commode. Crispine. Cybèle. Dace. Déméter. Déméter et Ploutos. Diadumène. Dionysos. Dionysos et Ariane. Dionysos sur bouc. Dionysos et Satyre ou Silène. Dioscure. Discobole. Domitia. Eiréné et Ploutos. Empereurs : Alexandre Sévère, Auguste, Inconnus, Tibère, Trajan. Enfant. Époux couchés. Éros. Eros et Psyché. Faustine. Femme assise. Femme couchée. Femme debout drapée. Flore. Fortune. Ganymède. Germanicus. Héra. Héraklès. Héraklès et Télèphe. Hermès. Homme agenouillé. Homme drapé. Homme nu debout. Hygie. Impératrice. Isis. Latone. Léda. Livie. Lucilla. Lutteur. Marc-Aurèle. Marsyas. Méléagre. Ménade. Muse. Niké. Nil. Niobé et Niobides. Nymphe. Oiseau. Pan et Olympos. Pâris. Parque (?). Philosophe. Prêtresse. Prométhée. Pupien. Satyre. Satyre et Hermaphrodite. Satyre sur mulet. Septime Sévère. Silène. Silvain. Télesphore. Termes : Héraklès, Hermès. Triton.

Torrigiani. — Ganymède. Gaulois.

Tortose. — Aphrodite. Aphrodite et Éros.

Touget. — Hermès.

Toulouse. — Ane. Aphrodite. Aphrodite et Éros. Apollon. Arès. Ariane. Asklépios. Athéna. Barbare. Bouc. Cerbère. Dace. Discobole. Enfant. Éros. Femme couchée. Femme debout drapée. Génie. Grotesque. Hadès. Harpocrate. Héraklès. Hermès. Homme debout drapé. Homme nu debout. Hygie. Isis. Lion. Muse. Nymphe. Pan. Pêcheur. Psyché. Zeus. Zeus Sérapis.

Digitized by Google

Singe. Taureau. Thésée. Zeus. Zeus Sérapis.

Tournus. — Dispater.

Tours. — Enfant. Héraklès.

Tours-Milande. — Hermès.

Townley. — Aphrodite (I, 334). Artémis. Pan et chèvre.

Tralles. — Apollon. Biche. Dionysos. Faon. Priape.

Transylvanie. — Apollon.

Trau. — Apollon. Héraklès. Hermès. Zeus.

Trébizonde. — Aphrodite. Artémis. Athéna.

Trégunc. — Héraklès.

Trente. — Hermès.

Trèves. — Abondance. Amazone. Aphrodite. Apollon. Athlète. Cavalier. Cavalier et Anguipède. Éros. Forgeron. Gaulois. Homme drapé. Homme nu debout. Hypnos. Narcisse. Nymphe. Satyre. Silvain. Zeus.

Trézène. — Hermès.

Trieste. — Athlète. Femme debout drapée. Héraklès. Homme nu debout. Niké. Pan.

Trivulce. — Fleuve.

Troade.— Aphrodite. Athéna. Dionysos.

Troie. — Fleuve. Termes d'Héraklès.

Troyes. — Apollon. Télesphore.

Trubert. — Aphrodite et Éros.

Tubingue. — Aurige.

Tuileries. — Aphrodite. Athéna. Athlète. Déméter. Empereur. Hermès.

Tunbridge. — Aphrodite.

Tunis — Abondance. Aphrodite. Aphrodite et Éros. Artémis. Asklépios. Athéna. Barbare. Cuirasse. Déméter. Enfant. Femme debout drapée. Homme debout à demi nu. Homme drapé. Homme nu debout. — Voir *Carthage*.

Tunisie. — Hadès.

Turckheim. — Hermès.

Turin. — Aphrodite. Aphrodite et Éros. Asklépios et Hygie. Athéna. Auguste. Barbare. Bouc Cavalier. Claude. Cuirasse historiée. Cybèle. Danseuse. Enfant. Éros. Fortune. Héraklès. Hermès. Homme debout drapé. Hypnos. Lare. Muse. Niké. Nymphe. Silène. Prêtre. Pudicité (?). Satyre. Sphinx. Taureau. Tibère. Zeus.

Tusculum. — Amazone. Aphrodite. Dionysos et Satyre ou Silène. Empereurs : Auguste, Tibère. Éros. Éros et Psyché. Homme drapé. Léda. Narcisse.

Tyndaris. — Joueuse d'osselets. Zeûs.

Tyr. — Aphrodite. Héraklès. Homme nu debout.

Tyskievicz. — Aphrodite. Apollon. Bouquetin. Danseuse. Dionysos. Femme debout drapée. Génie. Héraklès. Niké. Zeus.

Udine. — Aphrodite. Femme debout drapée.

Upland. — Lare.

Uriage. — Apollon.

Uster. — Hermès.

Utique. — Enfant. Femme debout drapée. Zeus.

Uzès. — Coq.

Utrecht. — Asklépios. Hygie.

Vaccarius (éditeur). — Priape.

Vachères. — Gaulois.

Vaison. — Diadumène. Pan. Silène.

Valais. — Dispater.

Val-de-Ruz. — Aigle.

Valence. — Homme nu debout. Narcisse. Odysseus. Phrygien. Satyre.

Valentini. — Athlète. Discobole.

Vari. — Cavalier.

Varvakeion. — Athéna.

Vaste. — Caryatide.

Vatican. — Abondance. Acteur. Adonis. Aigle. Amazone. Antinoüs. Antonin. Aphrodite. Aphrodite et Éros. Aphrodite et Peitho. Apollon. Ariane. Aristide de Smyrne. Artémis. Asklépios. Athéna. Athlète. Barbare. Bélier. Berger. Caryatide. Centaure. Cerf. Charite. Chasseur. Char. Cheval et lion. Chien. Claude. Commode. Coq. Déméter. Démosthène. Diomède (?). Dionysos. Dionysos et Satyre ou Silène. Dioscure. Discobole. Domitia. Domitia. Domitien. Empereurs : Auguste, Septime Sévère, Tibère. Enfant athlète.

Digitized by Google

Enfant à l'oie. Enfant et oiseau. Enfant. Éros. Éros avec masque. Ésope. Euripide. Europe. Femme assise. Femme couchée. Femme debout drapée. Femme mourante. Flore. Fortune. Ganymède. Génie de l'abondance. Géta. Hébé. Hélios. Héra. Héraklès. Héraklès et le lion de Némée. Hermès. Homme assis. Homme drapé. Homme nu debout. Hygie. Hypnos. Impératrice. Isis. Julia Titi. Julia fille de Titus. Julia Pia. Kourotrophe. Kronos. Laocoon. Léopard. Lion. Lucius Vérus. Manilius en Hermès. Médecin sous les traits d'Asklépios. Méléagre. Ménade. Mithra. Minotaure. Muse. Narcisse. Néréide. Nid d'Éros. Niké. Niobé et Niobide. Nymphe. Oiseau. Pan. Pan et Nymphe. Panthère. Pénélope. Pêcheur. Philosophe. Poseidon. Psyché. Pudicité (?). Rutilia. Sabine. Sanglier. Saturne. Satyre. Satyre et Ménade. Silène. Silène et Dionysos enfant. Taureau. Termes de Pan. Thanatos. Thétis. Tibère. Tireur d'épine. Titus. Vertumne. — Voir *Chiaramonti*, *Pie-Clémentin*.

Vaupoisson. — Apollon.

Veïes. — Aphrodite.

Velaux. — Cernunnos.

Véleia. — Alexandre (?). Dionysos. Femme debout drapée. Guerrier. Héraklès. Homme drapé. Niké, Silène.

Velletri. — Athéna. Coureur. Hygie.

Venise. — Abondance. Agrippa. Agrippine. Aphrodite. Aphrodite et Éros. Apollon. Artémis. Asklépios. Athéna. Auguste. Cheval. Cicéron. Cléopâtre. Cuirasse historiée. Déméter. Dionysos et Satyre. Dioscure. Empereur. Éros. Éros endormi. Faustine. Femme assise. Ganymède. Hécate. Hermès. Homme debout à demi nu. Homme drapé. Hygie. Isis. Léda. Lion. Marciana. Mithra et Génies mithriaques. Muse. Odysseus. Prêtresse. Septime Sévère. Taureau. Tibère. Trajan. Triton.

Vérone. — Amazone. Aphrodite. Femme assise. Femme debout drapée. Héraklès (II, 393). Homme drapé. Homme nu debout. Panesse et enfant.

Verospi. — Zeus.

Versailles. — Antinoüs. Aphrodite. Apollon. Artémis. Dionysos. Femme debout drapée. Hermès tuant Argos. Leucothée et Dionysos (?). Méléagre. Muse. Vestale (?). Zeus.

Vertillum. — Dionysos. Enfant.

Vescovali. — Actéon. Agrippine. Aphrodite. Apollon. Artémis. Asklépios. Athéna. Auguste. Cybèle. Dionysos. Éros. Femme drapée. Héra. Héra Lanuvina. Hermès. Isis. Marc-Aurèle. Muse. Niobé et Niobide. Nymphe. Philosophe. Satyre. Silène. Spartiate (vierge). Vierge victorieuse à la course. Zeus.

Vettersfelde. — Poisson.

Viâna. — Barbare. Ibère.

Vicence. — Athéna. Dionysos. Enfant. Femme assise. Muse. Nymphe. Satyre.

Vichy. — Athéna. Malade.

Vidoni. — Aphrodite. Artémis. Atalante. Athéna. Lucius Vérus.

Vidy. — Taureau.

Vieil-Évreux. — Zeus.

Vienne. — Abondance. Achille (?). Acteur. Aigle. Amazone. Aphrodite. Aphrodite et Éros. Apollon. Aquarius. Arès. Artémis. Asklépios. Athéna. Athlète. Atys. Aurige. Barbare. Berger. Cavalier. Centaure. Cerbère. Chien. Crocodile. Cybèle. Déméter. Dionysos. Dionysos et Satyre ou Silène. Dioscure. Discobole. Doryphore. Empereur inconnu. Enfant. Eros. Éros endormi. Esclave. Femme debout drapée. Fortune. Ganymède. Génie. Génie des empereurs. Gladiateur. Griffon. Grotesque. Guerrier. Harpocrate. Hécate. Héphaestos. Héra. Héraklès. Héraklès et Achéloos. Héraklès et le lion. Héraklès et les serpents. Héraklès et le taureau. Hermaphrodite. Hermès. Hippocampe. Homme assis. Homme drapé. Hypnos. Isis. Kora. Kourotrophe. Lare. Lion. Lutteur. Ménade. Mulet.

Niké. Odysseus. Orateur. Ours. Pan. Pan et chèvre. Pan et Nymphe. Panthère. Pâris. Porteur d'eau. Poseidon.

Digitized by Google

Priape. Satyre. Satyre et chèvre. Silène. Silène et Satyre. Silvain. Souris. Sphinx. Taureau. Télesphore. Tigre. Tortue. Triton. Ville personnifiée. Zeus. Zeus Ammon. Zeus Dolichenus.

Vienne (Isère). — Aphrodite. Aphrodite et Éros. Apollon. Chien. Criophore. Déméter. Dispater. Enfant. Femme debout drapée. Fortune. Hermès. Homme nu debout. Lare. Lion.

Vienne-la-Ville. — Héraklès.

Villaines-la-Carelle. — Cavalier.

Villefranche-de-Rouergue. — Apollon.

Vindonissa. — Hermès et Dionysos.

Virunum. — Hermès.

Viscardi. — Aphrodite.

Vittoria. — Éros.

Volga. — Cavalier.

Volonne. — Lare. Silène.

Volterra. — Aphrodite. Chat. Cheval. Dionysos. Éros. Kourotrophe. Lasa. Niké.

Voni. — Homme drapé. Zeus.

Vulci. — Aphrodite. Aphrodite sur cygne. Athéna. Femme debout drapée. Griffon. Héraklès. Héraklès et l'hydre. Héraklès et le lion. Hermès. Lion. Satyre. Silène.

Wahlsheim. — Hermès.

Waldegg. — Aphrodite.

Weddel — Muse.

Weimar. — Grotesque.

Wellen. — Satyres.

Wels. — Athéna.

Wemyss. — Aigle.

Westmacott. — Athéna. Enfant endormi. Marc-Aurèle. Muse. Satyre. Zeus.

Wickelhof. — Arès. Zeus.

Wiesbaden. — Cavalier. Lare. Sangliers. Satyre.

Wilde. — Aphrodite. Aphrodite et Éros. Éros. Héraklès et Antée. Hermès. Hypnos. Oiseau. Poseidon.

Wilton. — Amazone. Aphrodite. Apollon. Artémis. Asklépios. Athlète. Criophore. Déméter. Empereur. Éros. Éros endormi. Faustine. Génie de l'abondance. Héraklès. Héraklès et Achéloos. Héraklès et Antée. Héraklès et Satyre. Hermaphrodite. Hermès. Hypnos. Marc-Aurèle. Marc-Antoine. Méléagre. Muse. Nymphe. Phrygien. Satyre. Silène. Tibère.

Winterthur. — Ours. Panthère. Sanglier. Taureau.

Witzius. — Cybèle. Mên.

Wlenborg. — Aphrodite. Dionysos et Satyre ou Silène. Dioscure. Héraklès. Terme d'Héraklès.

Woburn. — Aphrodite. Athéna. Déméter. Dionysos. Enfant. Éros. Homme nu debout. Terme de Satyre.

Woerlitz. — Abondance et Fortune. Amazone. Héraklès. Muse. Thésée.

Worms. — Lion.

Würzbourg — Aphrodite. Aphrodite et Éros. Apollon, Discobole. Héraklès et l'Hydre. Homme nu debout.

Wüstenrode. — Léopard.

Xanten. — Athéna. Caracalla. Chien. Danseur. Dionysos. Enfant. Hermès. Hypnos. Singe.

Xanthos. — Hermès et Psyché. Homme nu debout. Lion. Néréide.

Yekla. — Femme debout drapée.

Yverdon. — Athéna. Bouc. Hermès.

Zazenhausen. — Héraklès

Zian. — Barbare. Femme assise. Femme debout drapée. Homme debout à demi nu. Homme drapé.

Zouagha. — Aphrodite.

Zurich. — Aphrodite. Apollon. Héraklès. Hermès. Hermès et Dionysos. Homme debout à demi nu. Poseidon. Taureau.

N. B. — Dans la rédaction de cet index, j'ai tenu compte *tacitement* de quelques rectifications apportées, depuis la publication du *Répertoire*, à la désignation ou à la localisation des œuvres d'art qui y sont figurées.

Digitized by Google

UNE TIRADE INÉDITE DE JUVÉNAL[1]

Une nouvelle aussi piquante qu'inattendue nous arrive d'Angleterre : l'œuvre de Juvénal s'est enrichie de trente-six vers qui faisaient partie de la célèbre satire VI contre les femmes et dont il ne restait aucune trace dans les manuscrits collationnés jusqu'à ce jour.

Cette découverte n'est pas due à l'exhumation de quelque momie égyptienne, enveloppée de lambeaux de papyrus, ni à l'exploration de quelque bibliothèque perdue au fond d'un couvent. Le manuscrit qui nous apporte trente-six vers inédits de Juvénal était depuis longtemps à la Bodléienne d'Oxford ; des centaines de latinistes en avaient vu la couverture ; mais, comme on le croyait sans valeur, ils avaient négligé de le lire. Tout récemment, M. Windstedt eut l'idée de le parcourir et fut récompensé de sa peine. Mais avant de faire connaître son heureuse trouvaille, il faut dire quelques mots du manuscrit lui-même, qui est coté *Canonicianus* 41 à la Bodléienne[2].

Alors que le manuscrit jugé jusqu'à présent le meilleur, le *Pithoeanus* actuellement à Montpellier, est du IXe siècle, le *codex* d'Oxford est un manuscrit lombard du XIe ; c'est un petit in-folio de 7 quaternions, avec scholies souvent peu lisibles. Il appartient à la seconde classe des manuscrits de Juvénal, qui s'oppose

1. Note lue à l'Académie des Inscriptions, le 16 juin 1899.

2. J'ai eu sous les yeux, en rédigeant cette note, les numéros de mai-juin de la *Classical Review*, contenant les publications de MM. Winstedt, Postgate, Housman, Owen, Jackson et Duff. Je dois beaucoup à la clairvoyance empressée de ces savants. A Paris, j'ai consulté M. Louis Havet, qui m'a fourni quelques excellentes indications.

Digitized by Google

au *Pithoeanus* comme à une tradition plus pure. Mais il peut désormais revendiquer une place à part dans ce second groupe de manuscrits, puisqu'il donne trente-six vers, indubitablement authentiques, qui ne se trouvent ni dans ces derniers, ni dans le *Pithoeanus*.

C'est ici le lieu de rappeler ce passage d'une des *Vies* de Juvénal : *In exilio ampliavit satiras et pleraque mutavit.* Il y avait donc, dans l'antiquité, deux ou plusieurs traditions manuscrites correspondant à autant d'éditions. Depuis longtemps, certains savants avaient admis une double recension due au poète lui-même et cette hypothèse avait même donné lieu à des polémiques. Elle se trouve aujourd'hui définitivement confirmée et l'on peut dire que la critique du texte de Juvénal entre par là même dans une nouvelle voie.

Les 36 vers découverts par M. Winstedt appartiennent tous à la VIe satire. Deux d'entre eux s'intercalent après le vers 373, les 34 autres suivent le vers 345. Commençons par ceux-là, qui n'appellent guère d'observations.

Le poète parle du goût qu'ont les femmes pour les jeunes eunuques et montre un médecin du temps, ou plutôt de la génération précédente, exécutant l'opération nécessaire... au préjudice du barbier. Mais cette opération est faite à un moment où elle n'entraîne pas toutes ses conséquences ; à ces mutilés incomplets Juvénal oppose, dans les deux vers retrouvés, ceux qui ont perdu toute leur virilité, parce qu'ils ont été opérés très jeunes :

Mangonum pueros vera ac miserabilis urit
Debilitas, follisque pudet cicerisque relicti.

Les *mangones* sont les marchands d'esclaves. Évidemment, les mots *follis* et *cicer* sont employés ici dans une acception spéciale, que l'on entend d'ailleurs sans peine[1]. On éprouve quelque difficulté à commenter de tels vers, mais ceux dont nous allons mainte-

1. Le sens précis du passage m'a été indiqué par M. Louis Havet. Les malheureux enfants rougissent des organes diminués qui leur restent, tandis que le *spado, qui testiculos perdidit, penem integrum servavit.*

Digitized by Google

nant nous occuper sont bien plus embarrassants encore à cet égard.

Dans le manuscrit, ils figurent après le vers 365. Mais, en réalité, il faut les insérer après le vers 345, parce que le vers 346 de nos textes est à peu près identique au vers 30 du nouveau fragment, avec cette différence que le vers 30 se raccorde à ce qui précède bien mieux que le vers 346 au vers 345. C'est là une des preuves les plus certaines de l'authenticité du fragment retrouvé par M. Winstedt.

Juvénal vient de flétrir le dévergondage des femmes aux mystères de la Bonne Déesse ; il rappelle la conduite scandaleuse de Clodius et ajoute qu'aujourd'hui il n'est pas d'autel qui n'ait son Clodius, qui ne soit profané par la débauche. Dans le texte reçu, ce passage est suivi d'une interruption, à laquelle répond le poète : « Je vous entends, mes vieux amis; mettez un verrou, dites-vous, enfermez-la. — Fort bien, mais qui gardera les gardiens? Une femme adroite commencera par les corrompre. »

Pone seram; cohibe. Sed quis custodiet ipsos
Custodes? cauta est et ab illis incipit uxor.

La scholie de ce passage est ainsi conçue : Et ab illis incipit uxor. *Qui nunc lascivae furta puellae Hac mercede silent : crimen commune tacetur.* On avait reconnu que c'étaient là des vers, mais, comme il n'y en a pas trace dans nos textes, on ne savait à qui les attribuer. L'énigme est aujourd'hui résolue : ces vers, dont un hémistiche est fort beau — *crimen commune tacetur* — font partie de la recension développée, *ampliata*, que nous a transmise le *Bodleianus*. Le scholiaste publié par Otto Jahn devait la connaître, mais il s'est contenté d'y faire un emprunt, parce que la recension abrégée qu'il suivait n'avait pas admis ces vers dans le texte, où pourtant ils semblent pouvoir figurer avec avantage.

Revenons au point où s'ajuste le nouveau fragment. Le développement sur les débauches auxquelles donnent lieu certaines fêtes religieuses est terminé par ce trait : *sed nunc ad quas non*

Digitized by Google

Clodius aras? Juvénal passe à un autre sujet, l'influence pernicieuse exercée sur les familles et en particulier sur les femmes par les efféminés qu'elles admettent dans leur intimité. Traduire littéralement est impossible, d'abord parce qu'il y a de grandes obscurités, puis parce que, si le fonds n'est pas honnête, les expressions dont se sert Juvénal le sont encore moins. Je vais donc me contenter de transcrire le texte latin, tel qu'il paraît pouvoir être restitué, et de le faire suivre d'une paraphrase aussi décente que le comporte un pareil sujet[1].

1. *In quâcumque domo vivit luditque professus*
2. *Obscenum, tremulâ promittit *et omnia dextrâ,*
3. *Invenies omnes turpes similesque cinaedis.*
4. *His violare cibos sacraeque adsistere mensae*
5. *Permittunt et vasa jubent frangenda lavari*
6. *Cum Colocintha bibit vel cum barbata Chelidon.*
7. *Purior ergo tuis laribus meliorque lanista*
8. *In cujus numero longe migrare jubetur*
9. **Psellus et Eupholio*. Quid quod nec retia turpi*
10. *Junguntur tunicae, nec cellâ ponit eâdem*
11. *Munimenta humeri *pulsantemque arma tridentem*[2]
12. *Qui nudus pugnare solet? Pars ultima ludi*
13. *Accipit has animas *aliusque in carcere *nervus.*
14. *Sed tibi communem calicem facit uxor et illis*
15. *Cum quibus albanum surrentinumque recusat*
16. *Flava ruinosi lupa degustare sepulchri.*
17. *Horum consiliis nubunt subitaeque recedunt,*
18. *His languentem animum servant et seria vitae*[4],
19. *His clunem atque latus discunt vibrare magistris,*
20. *Quidquid praeterea scit qui docet. Haud tamen illi*
21. *Semper habenda fides. Oculos fuligine pascit,*
22. *Distinctus croceis et reticulatus? Adulter*
23. *Suspectus tibi sit. Quanto vox mollior et quo*
24. *Saepius in teneris haerebit dextera lumbis,*
25. *Hic erit in *lecto fortissimus. Exuit illic*

1. Les astériques indiquent les corrections au texte manuscrit.
2. Mots inexpliqués.
3. Ms. *pulsatamque arma.* Peut-être *p. uere.*
4. Pourrait-on corriger *tedia vitae?*

Digitized by Google

26. *Personam docili Thais saltata* **Triphallo.* —
27. *Quem rides? Aliis hunc mimum. Sponsio fiat.*
28. *Purum te contendo virum, contendo! Fateris,*
29. *An vocat ancillas tortoris pergula?* — *Novi*
30. *Consilia et veteres quaecumque monetis amici.*
31. *Pone seram,* **cohibe. Sed quis custodiat ipsos*
32. *Custodes, qui nunc lascivae furta puellae*
33. *Hâc mercede silent? Crimen commune tacetur.*
34. *Prospicit hoc prudens et ab illis incipit uxor.*

Ainsi s'explique ce qu'il y a de singulièrement brusque dans le texte reçu; l'observation sur les gardiens des femmes, qu'il faudrait faire garder et surveiller à leur tour. Le texte nouveau la justifie. Ces gardiens-là inspirent confiance au mari, parce qu'ils sont efféminés, mais ils sont plus dangereux qu'ils ne paraissent et c'est eux, conseillers et confidents intimes, que les femmes commencent par séduire. Il ne peut donc pas être question ici d'une interpolation, mais seulement d'une addition due au poète lui-même, qui aura senti le besoin d'introduire sa remarque ironique : *Sed quis custodiat ipsos custodes?*

Voici maintenant l'essai de paraphrase.

« Dans toute maison où un efféminé est admis à vivre, où il exerce son infâme métier, vous trouverez que tous sont aussi infâmes que lui. C'est à de pareilles gens que l'on permet de souiller les mets, de s'asseoir à la table familiale; au lieu de briser en miettes les vases où a bu une Colocintha, une Chelidon barbue, on se contente de les faire laver. La caserne d'un maître de gladiateurs est donc mieux tenue et plus pure que tes Lares, car, là du moins, les efféminés sont mis à part(?). J'ajoute que les filets des gladiateurs rétiaires évitent le contact des tuniques impures, que le gladiateur combattant à visage découvert dépose dans une logette séparée ses épaulières et son trident. Les efféminés sont relégués à l'écart dans la dernière section de l'École; dans les coulisses même[1], on les isole des autres. Mais

1. M. Havet me suggère cette explication du mot *carcer*.

Digitized by Google

toi, par la faute de ta femme, tu en viens à boire dans la même coupe que des misérables avec lesquels une courtisane aux cheveux teints, hantant les tombeaux en ruine, refuserait de partager du vin d'Albe ou de Sorrente! C'est d'après les conseils de ces hommes que les femmes se rapprochent ou s'éloignent de leurs maris; c'est à eux qu'elles réservent la langueur de leur âme et le sérieux de leur vie; c'est d'eux qu'elles font leurs professeurs de luxure et qu'elles apprennent tout ce qu'ils savent pratiquer. Mais [1] tu as grand tort de faire crédit à un efféminé. Il met du noir autour de ses yeux, il se pare de rubans couleur de safran, il s'enveloppe les cheveux d'une résille? Méfie-toi, c'est un adultère. Plus sa voix est molle, plus sa main est caressante, plus il sera pour toi, à l'heure décisive, un redoutable rival. C'est alors que la danseuse Thaïs jette son masque complaisant et que paraît Triphallus. — Hé, l'efféminé, de qui te moques-tu? Va jouer cette farce à d'autres. Tu nies? Parions. J'affirme que tu es bel et bien un homme. Veux-tu avouer, ou faut-il que le cabanon du bourreau délie la langue des servantes, complices de tes amours? — Je sais bien, mes vieux amis, quels conseils vous me donnez. Mettez un verrou, dites-vous, enfermez vos femmes. Mais qui donc gardera les gardiens, qui, payés de la monnaie que vous savez, font le silence sur les infidélités de celles qu'ils surveillent? On dissimule un crime entre complices. La femme le sait bien, la rouée, et c'est par ses gardiens qu'elle commence. »

A partir de ce vers, l'ancien texte reprend, mais sur un motif nouveau : nobles ou plébéiennes, toutes sont également dépravées; les riches se ruinent, les autres n'ont pas la pudeur de leur pauvreté. Vient ensuite le passage sur les eunuques et semi-eunuques, où s'intercalent les deux vers que nous avons commentés d'abord. Cette tirade (v. 366-378) fait, dans une certaine

1. Il y a là une opposition qui m'a été signalée et expliquée par M. Louis Havet : « La femme apprend de l'efféminé son métier (physique) de courtisane, parce qu'il est lui-même une courtisane. Mais méfiez-vous! S'il fait profession d'être passif, il sait aussi être actif, etc. ».

Digitized by Google

mesure, double emploi avec celle dont on vient d'entendre la paraphrase : dans l'une et l'autre, Juvénal insiste sur les dangers qui résultent de la présence des *molles* pour la paix et l'honneur des familles. On conçoit donc fort bien que le développement conservé par le *Bodleianus* ait pu sembler à quelques recenseurs empiéter sur la suite de la satire et qu'ils l'aient supprimé de leurs éditions. Dans l'archétype inconnu d'où dérive le *Bodleianus*, il est probable que cette tirade, marquée d'un signe d'improbation, aura été transcrite sur un feuillet isolé, ce qui expliquerait que le copiste l'ait insérée par erreur après le vers 365, alors qu'elle doit évidemment trouver place après le vers 345.

Un des latinistes anglais qui se sont occupés du nouveau fragment a déclaré ne pas comprendre le vers 18 :

His languentem animum servant et seria vitae.

Il semble pourtant que le sens en est clair et qu'il ajoute à ce que nous savons sur le rôle des *molles* une indication précieuse. Ils ne sont pas seulement, pour les Romaines, les ministres ou les instruments de vulgaires plaisirs ; ce sont des confidents, des conseillers, presque des consolateurs. Un coin de la vie morale des femmes est réservé à ces psychologues de bas étage, qui ne tardent point, d'ailleurs, à faire abus de leur crédit. Ce détail est nouveau et ne manque pas d'intérêt. Le vers qui nous le révèle, perdu dans un long développement cynique, est comme une atténuation des infamies contre lesquelles déclame Juvénal, comme la part de l'âme dans les défaillances de la chair et la touche moderne dans un tableau de luxure latine.

Salomon Reinach.

Digitized by Google

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 10 MARS 1899

M. G. Perrot donne lecture d'un mémoire de M. P. Gauckler sur les fouilles qu'il a entreprises non loin des citernes de Bordj-Djedid, dans un terrain qui s'étend entre la grande tranchée où Vernaz découvrit en 1885 les premiers tombeaux carthaginois et la nécropole punique de Douimès, explorée par le R. P. Delattre. La région où se trouve ce terrain est l'une des plus importantes de Carthage; elle a toujours été habitée, et les civilisations successives y ont toutes laissé des traces qui apparaissent comme des couches de sédiments superposés, atteignant par endroits 7 ou 8 mètres de hauteur. Les fouilles de M. Gauckler dans cette nécropole, la plus ancienne de Carthage, révèlent une civilisation déjà raffinée, mais encore tout imprégnée d'éléments asiatiques et qui n'a subi qu'à un très faible degré l'influence des peuples occidentaux avec lesquels elle a déjà commencé à entrer en contact. On est là en présence de la Carthage phénicienne, très différente de la cité des guerres puniques, déjà profondément transformée par les influences italo-grecques, et dont le R. P. Delattrerecueille les vestiges dans la nécropole de Bordj-Djedid. — MM. Berger, Clermont-Ganneau et Héron de Villefosse présentent quelques observations.

M. Philippe Berger fait une communication sur la forme particulière du *jod* dans l'inscription bilingue de Henchir-Alaouin. — MM. Clermont-Ganneau et Oppert présentent quelques observations.

M. F. de Mély termine la lecture de son mémoire sur la distribution des épines de la sainte Couronne.

SÉANCE DU 17 MARS 1899

M. Philippe Berger communique une *tabula devotionis* en langue punique, trouvée par M. Gauckler dans les environs d'un caveau funéraire. Cette inscription, qui se compose de six lignes, est gravée au stylet sur une plaque de plomb qui était roulée, comme tous les monuments analogues trouvés en Grèce, en Italie et en Égypte. Elle est certainement antérieure à la prise de Carthage par les Romains. M. Berger insiste sur l'importance de cette découverte, qui donne, pour la première fois, en langue punique, une de ces formules magiques destinées soit à se concilier certaines divinités, soit plus souvent à « lier » ceux sur qui on jetait le sort, et qui ont reçu une si grande extension à l'époque gnostique.

M. l'abbé Thédenat donne, d'après une lettre de M. l'abbé Dufresne, de nouveaux renseignements sur les travaux du Forum romain. En face de la basilique de Constantin, le long de la *Via nova*, on a trouvé des chambres dont les murs en briques sont recouverts de stuc. — Devant la *Regia*, du côté qui regarde l'*area* du Forum, on a mis au jour un petit hypocauste bien conservé, avec deux fourneaux, des tuyaux en briques creuses, deux petits escaliers pour

Digitized by Google

y accéder. — L'escalier du temple d'Antonin et de Faustine a été complètement déblayé; il se compose de trois grandes marches inférieures surmontées de sept marches plus petites, au milieu desquelles se dresse une base. Deux bustes sans tête, sans doute ceux d'Antonin et de Faustine, ont été trouvés dans ces fouilles. En face du temple, de l'autre côté de la voie, deux marches donnent accès aux bâtiments placés en vis-à-vis. — Un égout en tuf, de 1m,25 de hauteur, large de 0m,80, a été déblayé près du temple de Saturne. Devant la maison des Vestales, on a découvert un égout formé avec des briques à la marque *M. Vivius Zozimus*. La destruction du talus, à gauche du temple d'Antonin, a fourni de nombreux morceaux de marbre, et, entre autres, de beaux fragments d'une frise. — En ce moment, on déblaie l'espace compris entre les temples de Romulus et d'Antonin. — Enfin, une nouvelle découverte porte à plus de 400 le nombre des fragments du plan de Rome.

M. Heuzey présente les premières pièces justificatives d'une série d'études sur les plus anciennes constructions chaldéennes découvertes par M. de Sarzec, et remontant jusque par delà le XLe siècle. Parmi les documents écrits, actes privés ou publics, mis au jour dans ces fouilles, M. Heuzey choisit d'abord une catégorie de briques cuites, portant les inscriptions d'Our-Nina et d'Eannadou, rois de Sirpourla. Elles sont assez imparfaitement fabriquées, bombées sur leur face supérieure, ce qui montre que l'usage, pourtant si simple, du moule à briques n'était pas encore répandu. On les façonnait et on les coupait à la main : puis, comme contrôle, on les marquait en dessus avec l'empreinte du pouce. Un peu plus tard, on substitua à ce timbre primitif le cachet estampé de la ville de Sirpoula, l'aigle à tête de lion. Cette époque de la brique bombée se rapproche de l'âge de l'invention de la brique, placé par tous les peuples aux origines de la civilisation. Or ces briques primitives se rencontrent en Chaldée près du sol vierge, toujours au-dessous des constructions de Naram-Sin et de son père Sargon l'ancien. C'est ce qui a été confirmé, notamment à Niffer, par les fouilles de la Mission américaine. Ces briques attestent l'antériorité des vieux rois dont elles portent les noms. Elles prouvent même l'antiquité encore plus reculée d'une seconde construction que M. de Sarzec a déblayée au-dessous de la première, et dont les briques sans inscriptions ne portent plus d'autre marque que l'impression du pouce.

M. Collignon présente des bijoux d'or provenant d'une sépulture ancienne et trouvés près de Sardes, en Lydie. Ces bijoux lui ont été communiqués par M. Paul Gaudin. La parure se compose d'un petit pectoral, d'un médaillon et d'un pendant de collier. Ce sont des spécimens d'une orfèvrerie très primitive, et ces objets paraissent antérieurs à la civilisation qui se développa en Lydie sous la dynastie des Mermnades. — M. G. Perrot présente quelques observations.

M. Clermont-Ganneau lit un mémoire sur un petit vase ovoïde en terre cuite, décoré de peintures noires, dans le style du VIe siècle a. C. Ce vase, qui provient de Béotie, présente une forme et une structure tout à fait singulières. M. Clermont-Ganneau démontre que c'était un instrument balnéatoire, tout à fait analogue à l' « éponge américaine » actuelle.

M. A. de Barthélemy communique une note de M. Georges Poisson sur le calendrier de Coligny (Ain) et son origine étrusque.

Digitized by Google

SÉANCE DU 24 MARS 1899

M. Bréal communique une note sur une gourde en terre cuite, trouvée en 1867 à Paris, dans les fouilles du nouvel Hôtel-Dieu. Cette gourde consiste en un tube recourbé en forme de cercle et muni, à la partie supérieure, d'un goulot et de deux anses. Cet ustensile porte une inscription. On lisait : *Ospita reple lagona cervesa copo cnoditu abes est repleda*. M. Mommsen proposait l'interprétation suivante : *(H)ospita, reple lagonam cerves(i)a. Copo, conditu(m) (h)abes, est reple(n)da.* — *Conditum habes* est d'une latinité bien classique pour cette gourde mérovingienne. Il ne faut pas oublier, d'autre part, que le voyageur altéré s'adresse à une femme. Inspection faite du monument, il faut lire *copocna*. C'est le mot latin *caupo*, suivi du suffixe gaulois *-cnus*, *-cna*. On doit donc lire : « Hôtesse, remplis ma gourde de cervoise. — La cabaretière : Entendu ! La voilà ! Elle est remplie. »

M. Heuzey, continuant l'étude des monuments de la plus haute antiquité chaldéenne découverts par M. de Sarzec, présente le moulage d'un fragment de coupe en onyx, qui porte le nom du très ancien roi Our-Nina, fragment dont l'original se trouve au Musée de Constantinople. Avec ce moulage, il a pu reconstituer la coupe entière, une sorte d'écuelle plate, travaillée à la main, sans aucune intervention du tour. — La collection du Louvre possède aussi plusieurs fragments du même genre; il a été possible de reconstituer une seconde écuelle semblable, portant le nom d'un personnage qui s'intitule « scribe du contrôle des mesures du blé ». Toutes ces écuelles sont consacrées à la déesse locale de Sirpourla, nommée Baou. L'onyx rubanné dont elles sont faites est connu sous le nom d'albâtre oriental, albâtre d'Égypte, la calcite des minéralogistes. Il importe surtout de constater que des écuelles exactement du même type se rencontrent communément en Égypte, dans les plus anciens dépôts, antérieurs à l'époque des Pyramides. Il y a donc là un nouveau point de contact très intéressant à signaler entre la haute antiquité chaldéenne et l'Égypte primitive.

M. Babelon communique des images d'une statuette en calcédoine saphirine qui fait partie des collections de M. le baron Edmond de Rothschild. Cette statuette de $0^{m},13$ de hauteur, en pierre fine, est une réplique de la Vénus Anadyomène. On peut en placer la gravure au IIe siècle a. C. et la rattacher à l'école de Pergame. C'est une des merveilles de la glyptique hellénique. Elle a été trouvée en janvier 1897, à Kirmasti, en Asie Mineure, non loin de Cyzique. — MM. Ravaisson, S. Reinach, Croiset et Dieulafoy présentent quelques observations.

SÉANCE DU 29 MARS 1899

M. l'abbé Thédenat annonce qu'au Forum romain on a recueilli de nouveaux fragments d'une inscription très intéressante pour la topographie de Rome à l'époque de la République et qu'on espère maintenant retrouver le reste de ce texte important. Les travaux se poursuivent autour du temple de Saturne et sur le côté nord du Forum pour rechercher les monuments du temps de la République. Enfin, répondant favorablement à un vœu émis par le Conseil municipal de Rome, le Ministre de l'Instruction publique, M. Baccelli, a annoncé l'inten-

Digitized by Google

tion d'étendre les fouilles aux forums de César, d'Auguste et de Trajan. Il serait bon de poursuivre aussi ces recherches jusqu'au temple de la Paix et à son *area*.

M. Foucart continue la seconde lecture de son mémoire sur le personnel des mystères d'Éleusis : les hiérophantides, les prêtresses, les mystes et les mystagogues.

M. Deloche annonce que la commission du prix Allier de Hauteroche (numismatique ancienne) a décerné le prix à M. Drouin pour ses travaux de déchiffrement et de classification des monnaies des races et des dynasties de l'Asie centrale, et principalement sur la numismatique des dynasties qui ont régné sur la Mésopotamie et la Perse depuis les derniers satrapes achéménides jusqu'à la conquête musulmane. — La commission a en outre accordé une mention honorable à M. Jean Svoronos pour son recueil consacré à la numismatique de la Grèce ancienne.

M. l'abbé Thédenat présente des observations au sujet de l'inscription peinte sur les deux faces de la gourde en terre cuite du Musée Carnavalet dont M. Bréal a entretenu l'Académie à la dernière séance. Il pense que chacune des inscriptions peintes sur les côtés de la gourde est absolument indépendante de l'autre.

La première : [*H*]*ospita reple lagena*(*m*) *cervesa* signifie : *Cabaretière, remplis ma gourde de cervoise.* La seconde : *Copo conditu*(*m*) (*h*)*abes est reple*(*n*)*da*, doit être traduite : *Cabaretier, tu as du conditum, il faut remplir ma gourde.* Le *conditum* est un vin travaillé, mentionné par Apicius, Pline, Lampridius, l'édit de Dioclétien, et dans des textes de basse époque indiqués par Du Cange.

SEANCE DU 7 AVRIL 1899

M. Léopold Delisle donne lecture d'une lettre, datée de Sienne, 2 avril 1899, et par laquelle M. Pauvert de La Chapelle annonce qu'il fait don de sa collection de pierres gravées à la Bibliothèque nationale.

M. Paul Foucart continue la lecture de son mémoire sur la fête des grands mystères. Il étudie les cérémonies célébrées à Athènes pendant les premiers jours et éclaircit les diverses questions qui s'y rattachent.

M. Philippe Berger lit une lettre, par laquelle le R. P. Delattre annonce qu'il vient de découvrir une quinzaine de vases portant des inscriptions puniques.

M. Léon Dorez communique une note sur l'Itinéraire de Jérôme Maurand, prêtre d'Antibes. Cet Itinéraire, rédigé en italien et illustré de croquis à la plume, est l'œuvre d'un modeste érudit provençal, qui accompagna en qualité d'aumônier le capitaine Polin, ambassadeur de François Ier en Turquie, lorsque celui-ci alla reconduire à Constantinople la flotte de Soliman II, venue avec Barberousse au secours du roi de France (1543-1544). La première partie de cette relation, d'une réelle importance historique, raconte les déprédations commises par Barberousse sur les côtes italiennes. La seconde contient de curieux renseignements sur les îles grecques et une longue description de Constantinople.

La publication prochaine de l'Itinéraire placera Jérôme Maurand, déjà connu comme épigraphiste, au nombre des plus intéressants auteurs de voyages du XVIe siècle.

Digitized by Google

SÉANCE DU 14 AVRIL 1899

M. Eugène Müntz annonce qu'ayant été chargé, par les exécuteurs testamentaires de M. Charles Yriarte, de trier ses papiers, il a proposé d'en attribuer une partie à la Bibliothèque de l'Institut et l'autre à la Bibliothèque de l'École des Beaux-Arts, ce qui vient d'être fait. Ces papiers comprennent aussi ceux d'Armand Baschet, qui les avait légués à M. Yriarte.

M. Giry donne lecture d'une lettre de M. Ch.-E. Bonin, chargé de mission en Chine, relative aux difficultés qu'il rencontre dans son voyage et à un envoi d'objets et de manuscrits qu'il a fait au Ministère de l'Instruction publique.

M. George Foucart, chargé de cours à la Faculté des lettres de Bordeaux, lit une note sur le ch. XLIII du l. II d'Hérodote. Il montre qu'on peut ajouter foi au récit de l'historien pour les détails matériels de sa visite au temple d'Ammon à Thèbes et l'existence des statues de grand-prêtre dont il parle. Quant aux explications des prêtres rapportées par Hérodote, elles sont conformes, sinon à la vérité historique, au moins à ce que l'on enseignait officiellement à Thèbes depuis la XXIIe dynastie. M. Foucart trouve dans une inscription hiéroglyphique de Karnak un argument de plus à l'appui du récit de l'historien grec. Il tire de sa démonstration une explication nouvelle du passage de Platon sur la prétendue immobilité de l'art égyptien.

M. Héron de Villefosse présente les photographies d'une jambe de taureau en bronze, récemment trouvée au bois de Teyssonge, près de Bourg-en-Bresse. Ces photographies, exécutées par M. Hudellet, sont accompagnées d'une note de M. J. Buche, professeur au lycée de Bourg. On sait que les taureaux de bronze provenant de la partie orientale de la Gaule sont assez nombreux; celui du bois de Teyssonge serait certainement, par ses dimensions, le plus important de tous ceux qui ont été trouvés jusqu'ici. On va exécuter des fouilles pour découvrir les autres fragments de cette belle œuvre de bronze.

M. Moïse Schwab communique un inscription hébraïque qui se trouve dans un donjon démantelé à Montreuil-Bonnin (Vienne), datée de mars 1235. Le mot désignant le lieu d'origine du prisonnier juif qui a inscrit son nom dans ce donjon était douteux M. Schwab a pu lire ce mot; c'est *Baione*, selon la graphie française du XIIIe siècle.

(*Revue critique.*) Léon Dorez.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

SÉANCE DU 18 JANVIER 1899

M. Cagnat communique une lampe trouvée à Carthage. Cette lampe porte un souhait de bonne année.

MM. de Villefosse et Mowat citent des inscriptions analogues, mais avec des variantes.

M. Vauvillé donne des renseignements complémentaires sur les fouilles de la rue de la Colombe. Il y a constaté la présence des restes d'une église, pierres tombales, chapiteaux, colonnes, etc. Il pense que ces anciens vestiges sont les restes de la chapelle de Saint-Agnan.

SÉANCE DU 8 FÉVRIER 1899

M. le baron de Baye communique une série de cadenas qu'il a réunis durant ses missions en Russie. Les plus anciens proviennent des ruines de l'ancienne Bolgary.

M. Hauvette étudie deux inscriptions récemment découvertes, une à Delphes, l'autre à Athènes, et toutes deux relatives à un athlète fameux Phayllos de Crotone.

M. Poinsot présente la photographie d'une statue de saint Jean-Baptiste découverte dans l'église de Rouvres près Dijon. Cette œuvre très remarquable appartient au XIVe siècle; elle est donc antérieure à la floraison de l'art bourguignon.

SÉANCE DU 1er MARS 1899

M. Blanchet rapproche deux statuettes, l'une en bronze trouvée à Pompei et l'autre en terre cuite trouvée dans la Basse-Égypte, toutes deux représentant un Satyre tenant des outres.

Il propose une nouvelle interprétation d'une figure de guerrier gaulois sculptée sur le sarcophage de la vigne Ammendola conservé au Musée du Capitole à Rome.

Le baron de Baye entretient la Société de dolmens qu'il a découverts au nord du Caucase dans le gouvernement de la mer Noire et dans la province du Kouban. Ces dolmens ont un de leurs supports percé d'une ouverture ronde comme plusieurs monuments mégalithiques de France, de Portugal, de Syrie et même des Indes.

M. Michon montre la photographie d'une mosaïque en relief représentant Hercule au jardin des Hespérides.

SÉANCE DU 8 MARS 1899

M. Martha entretient la Société de l'inscription étrusque trouvée à Carthage par le Père Delattre et sur laquelle on a cru pouvoir lire le nom Melkarth.

Digitized by Google

L'examen de la photographie l'a conduit à contester cette lecture; au lieu du nom Melkarth, l'inscription contient le nom de Carthage (Kardazie).

M. Michon, au nom de M. Cagnat, lit une note du docteur Carton sur les ruines de Ksar-Djema-el-Djir en Tunisie.

M. Charles Ravaisson-Mollien explique que le portrait de la collection Esterhazy portant les noms de Della Torre et de Léonard de Vinci restauré au XVIe siècle représente l'anatomiste, non pas le peintre son auteur.

M. Lafaye présente des moules romains en terre cuite qui ont servi à couler au commencement du IVe siècle de notre ère des monnaies portant des effigies des empereurs du IIIe siècle. Ces moules ont été acquis par lui à Bordeaux.

M. l'abbé Thédenat entretient la compagnie des dernières fouilles faites à Rome.

SÉANCE DU 15 MARS 1899

M. le baron de Baye fait part de la découverte faite par le comte A. Bobrinsky au Musée royal des Armures de Stockholm d'un casque de Jean le Terrible.

M. Prou communique de la part de M. Paul Quesvers une statuette en bronze de Mercure trouvée récemment dans la Seine à Montereau. Cette figurine d'un travail barbare se distingue par quelques particularités : un torques au col, des ailes sur la tête ressemblant à de petites cornes, la bourse dans la main gauche au lieu de la droite.

M. Michon lit un mémoire sur de nouvelles ampoules à eulogies conservées au Louvre et en particulier sur des exemplaires provenant des environs de Smyrne trouvés par M. P. Gaudin.

SÉANCE DU 22 MARS 1899

M. Michon signale dans une statue récemment trouvée à Antioche une réplique de la statue dite de Julien l'Apostat, dont les deux seuls exemplaires connus étaient ceux du Louvre et du Musée de Cluny, et indique l'importance de cette nouvelle découverte pour l'identification du personnage représenté.

M. Babelon rappelle qu'il y a quelques mois il a présenté à la Société un grand camée représentant probablement Julien en costume impérial trouvé l'année dernière dans les ruines d'Antioche. Il y a entre la découverte de la statue dont a parlé M. Michon et celle de ce camée un rapprochement, une coïncidence au moins curieuse. Le costume de philosophe donné à l'empereur dans les statues qu'on lui attribue, au lieu du costume impérial ordinaire, peut être considéré comme une flatterie à l'adresse de Julien qui tenait par-dessus tout à être considéré comme empereur philosophe.

SÉANCE DU 12 AVRIL 1899

La comtesse Ouvaroff invite les membres de la Compagnie au Congrès russe d'archéologie qui se tiendra à Kief du 13 août au 1er septembre.

Le baron de Baye soumet à la Société des épées et une hache rapportées par lui de Géorgie. Ces bronzes appartiennent à une civilisation encore peu étudiée, qui a laissé des vestiges en Transcaucasie. Il compare ces antiquités pro-

Digitized by Google

venant de sépultures mises au jour en Kakhétie et en Karthalinie avec celles découvertes par Schliemann à Mycènes.

M. Émile Eude donne quelques détails sur un monument archéologique portugais, le chaudron d'Alcobaza; ce chaudron, aujourd'hui disparu, était énorme de dimension puisqu'on pouvait y faire cuire quatre bœufs entiers.

SÉANCE DU 19 AVRIL 1899

M. Babelon communique de la part de M. de Rochemonteix un mémoire sur une statue auvergnate de saint Christophe de 1505.

M. S. Berger, à l'occasion de cette communication, signale la coutume qu'il a observée dans l'église d'Avesnières (Mayenne). Cette coutume consiste à enfoncer des épingles dans les talons d'une statue en bois représentant saint Christophe.

Le baron de Baye donne des renseignements sur les fouilles opérées par la Commission impériale d'archéologie de Saint-Pétersbourg dans les dolmens sous tumulus découverts dans la province de Kouban (Caucase).

SÉANCE DU 26 AVRIL 1899

M. Babelon fait part à la Société du don d'une collection de 167 pièces gravées antiques que M. Oscar Pauvert de La Chapelle vient de faire au Cabinet des Médailles. Cette collection, formée en grande partie à Rome, se compose de cylindres assyriens et héthéens, de cachets conoïdes, de scarabées et de cachets grecs et romains.

M. Émile Eude présente la photographie du tombeau de l'amiral Gaufredo Guilaberto de Cruilles. Cet amiral est célèbre par la victoire qu'il remporta en 1339 sur la flotte des Infidèles. Le tombeau en question est conservé dans la chapelle des morts au cimetière de Gerone (Catalogne).

SÉANCE DU 3 MAI 1899

La Société a élu M. Camille Enlart membre résidant en remplacement de M. Ch. Read.

M. Joulin entretient la Société des fouilles pratiquées récemment à Martres-Tolosanes.

SÉANCE DU 17 MAI 1899

M. Adrien Blanchet fait divers rapprochements entre les représentations de l'Annona, fournies par des tessères en plomb et par les monnaies romaines. Il communique deux pierres gravées trouvées en Italie qui complètent les renseignements par les autres monuments au sujet de la divinité qui présidait aux distributions gratuites de blé sous l'empire romain.

M. Babelon communique une pierre gravée qui représente la légende relative à la construction du Capitole et rappelle le texte de Tite Live concernant cet évènement de l'histoire de Rome.

M. Héron de Villefosse présente la photographie d'une hache phénicienne trouvée à Carthage. Ce monument porte des traces sensibles de l'influence de l'art égyptien.

Digitized by Google

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

Un calendrier antédiluvien... et gaulois.

Dans le 18e dossier (avril-mai-juin 1899) du *Novissimum Organon* rédigé à Paray-le-Monial par l'École du Hiéron, M. le baron Alexis de Sarachaga a consacré une longue étude à un petit objet qui fait partie de la collection lapidaire de l'*Union Parodienne*. Il s'agit d'une pierre quadrangulaire, de 0m,06 de côté sur 0m,02 d'épaisseur, « trouvée vers l'an 1885, dans la plaine de Vitry, à 3 kilomètres de Paray, par M. Veillerot, et donnée à la Société du Hiéron par son président, M. de Chalonge ».

Cette pierre, d'un grain très fin, présente d'un côté, « sur sa surface la plus polie », une excavation circulaire pourvue d'alvéoles.

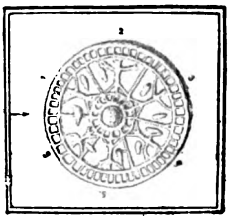

M. le baron de Sarachaga y voit un « calendrier antédiluvien et druidique » et en tire des conclusions pour le moins inattendues. Les figurines grossières de chaque compartiment deviennent des arbres sacrés. « Et pour ce qu'ils devaient représenter aux regards des *initiés* aux arcanes druidiques, notre petite pierre parodienne atteint des sommets lumineux que la foi seule pouvait alors atteindre, à condition que la plus profonde connaissance des mystères adamiques les eût d'abord révélés ». L'un de ces « arbres » fournit la preuve, notamment, que le Vergobret, — « dont le nom doit être une forme latinisée et barbare du mot *Bras droit* ou *Magistrat de la Vierge*, de *bret* = bras et *virgo* = la Sainte Vierge devant enfanter d'après les Patriarches et les Prophètes », — se rendait processionnellement, au mois de septembre, sur les bords de la Saône, pour y clôturer les grandes manœuvres des contingents gaulois. Comme toute bonne solennité militaire, celle-ci n'allait pas sans une distribution de récompenses. Une couronne murale était donnée au comte qui, le premier, avait saisi le mot de passe d'un traître. Le Barde qui avait lancé une cohorte contre le mur, le château ou la citadelle d'où l'espionnage était parti recevait, pour sa part, une bague princière. Quant au discours de circonstance que tenait le Vergobret, on le trouvera tout au long à la page 93 de la brochure.

Comparé au « calendrier » de Paray-le-Monial, le calendrier récemment découvert à Coligny « forme le contraste le plus effrayant en cas d'obscurantisme, de préjugés et d'ignorance ». Il est « d'une époque de décadence absolue au point de vue astronomique », et accuse un « étiage scientifique » extrêmement bas...

Nous pourrions ainsi continuer pendant longtemps; on nous accuserait de ne pas être sérieux. Disons tout de suite que la pierre de Paray-le-Monial, si

Digitized by Google

malencontreusement transformée en calendrier, n'est pas autre chose probablement, si elle est authentique, que le demi-moule d'un agrafe mérovingienne.

E. E.

Musée de Boston.

Les *Trustees* du Musée de Boston viennent de publier leur 23e rapport annuel, sur les acquisitions faites au cours de l'année 1898. Le Musée a reçu environ 60.000 francs de divers souscripteurs et ses collections ont été visitées par 202.000 personnes. Ce dernier chiffre est inférieur de 26.000 à celui de l'année précédente. La faute en est, nous dit-on, à la bicyclette, qui éloigne de la ville une partie de l'ancien public du Dimanche. Y a-t-il vraiment lieu de le regretter?

Marbres antiques. — Tête polyclétéenne, analogue à celle du Doryphore; grande figure de femme debout, provenant d'une stèle funéraire attique (plus de 2 mètres de haut); piédestal triangulaire d'un candélabre, autrefois dans le palais Lorenzana à Rome (Matz-Duhn 3659).

Bronzes archaïques. — Grande fibule du type du Dipylon; bronzes repoussés, de style très archaïque, sur lesquels sont figurés Artémis et une tête de Méduse; statuette du type viril (Apollon); Gorgone courant; Héraklès tirant de l'arc; Artémis Tyskiewicz (*Catal.*, n° 139, pl XV), avec l'inscription Χιμαρίδας τᾷ Δαιδαλείᾳ, trouvée près d'Olympie en 1897; éphèbe sur un cheval au galop; Ménade dansant; taureau votif du Cabireion (coll. Tyskiewicz, n° 142); casque corinthien.

Bronzes de la belle époque. — Éphèbe nu tenant un dé (?); Aphrodite supportant un miroir; jeune fille tenant un plateau chargé de fruits, belle statuette du ve siècle; Satyre barbu (*Röm. Mittheil.*, 1889, p. 170); Athéna de l'ancienne coll. Bammeville (la tête et les bras manquent); boîte de miroir avec reliefs (*Coll. Tyskiewicz*, pl. V); autre analogue, avec, à l'extérieur, Thétis chevauchant un hippocampe et portant la cuirasse d'Achille; autre analogue, avec Dionysos combattant un Géant; Apollon de la coll. Tyskiewicz (*Rép. de la stat.*, II, 100, 11); athlète nu; acteur comique; Zeus assis; jeune fille nue debout; pied de candélabre, etc.

Pierres gravées. — Beaucoup de pièces de premier ordre, orientales et grecques, provenant de la collection Tyskiewicz, entre autres le sceau hittite, *Rev. arch.*, 1898, pl. IX, l'admirable camée représentant une Victoire sur un char (*Coll. Tyskiewicz*, pl. XXXIII, 4), etc.

Bijoux. — Collier d'or d'époque mycénienne (Furtwaengler, *Neue Denkmaeler*, p. 109); boucle d'oreille avec Niké conduisant un char, un des chefs-d'œuvre de la collection Tyskiewicz (*Rép. de la stat.*, II, 396); magnifique diadème grec orné de fleurs et de pâtes de verre, etc.

Terres cuites. — Idole béotienne (type : *Mon. Piot*, t. I, pl. III). Une riche collection de fragments provenant de Tarente a été prêtée au Musée par le lieutenant Murdock.

Vases. — Vase à onguent béotien signé Γρύτον εποιϝεσε; le nom de ce potier est

Digitized by Google

nouveau et vient s'ajouter à ceux des céramistes béotiens déjà connus, Gamédès, Théozotos, Ménaidas et Iphitidas; lécythe corinthien signé Πυρ(ρ)ος μεποιεσεν Αγασιλεϝο (Πύρρος μ' ἐποίησεν 'Αγασιλέω); le nom du céramiste Pyrrhos est nouveau et l'inscription, très archaïque, paraît remonter à la fin du VIIe siècle; *pyxis* tanagréenne en forme de trépied (cf. *Arch. Zeit.*, 1881, pl. 4-6); amphore de Caere avec la représentation d'Héraklès combattant les Amazones; grande amphore mentionnée dans Klein, *Lieblingsinschriften*, 2e éd., p. 35 (Αντίμαχος καλός); kylix de Tléson (Gsell, *Fouilles de Vulci*, pl. IX); kylix de Xénoklès (Klein, MS. p. 80, n° 9); lécythe avec l'inscription Ho παῖς καλὸς ἐμοὶ δοκεῖ; kylix de Douris, signée Δορις εγραφσεν, tout à fait inconnue (scènes dionysiaques); kylix signée Ηιέρον ἐποίεσεν (scènes relatives à Télèphe); canthare signé 'Ιέρον Μέδοντος ἐπο(ίει); kylix dont la partie extérieure seule a été publiée — fort mal — dans les *Auserlesene Vasenbilder* de Gerhard, pl. 203; kylix avec scènes palestriques et l'inscription 'Αθενόδοτος καλός; hydrie avec l'inscription Λύκος καλός (Klein, LI. p. 113, n° 14); aryballe avec l'inscription Πανάτιος καλός (*ibid.*, p. 110, fig. 30); rhyton en forme de crocodile dévorant un négrillon; péliké avec des acteurs s'habillant; coupe signée de Sotadès (Coll. Branteghem, n° 159); belle pyxis polychrome (Apollon et les Muses).

Suit une très importante série de moules et de fragments en terre sigillée provenant des ateliers d'Arezzo; le Musée met en vente des épreuves en plâtre, au prix de 100 francs pour la série complète de 57 pièces (emballage non compris).

Ce qui précède suffit à donner une haute idée de l'importance des acquisitions du Musée de Boston en 1898, particulièrement dans la section de la céramique grecque. Combien il est regrettable que ces excellents rapports annuels ne soient pas accompagnés de croquis sommaires, comme ceux que l'on trouve dans chaque fascicule de l'*Archaeologischer Anzeiger*! Les journaux illustrés américains, et même les organes quotidiens de ce pays, sont cependant là pour nous prouver que l'on dessine au moins aussi habilement, en vue de la reproduction zincographique, à Boston et à New-York qu'à Berlin.

Salomon Reinach.

M. Clermont-Ganneau a adressé la lettre suivante à M. le Président de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Paris, le 13 février 1899.

Monsieur le Président et cher confrère,

J'ai eu l'honneur de communiquer, vendredi dernier, à notre Compagnie, un sceau à légende phénicienne archaïque, recueilli en Syrie par M. le Dr Lortet, doyen de la Faculté de médecine de Lyon, qui avait bien voulu le soumettre à mon examen. Comme je l'ai indiqué dans ma notice, il résulte de cet examen que ce petit monument présente un intérêt exceptionnel pour l'onomastique sémitique en général, et pour l'onomastique biblique, en particulier, tant par les questions qu'il soulève que par celles qu'il résout. Il serait, en conséquence, souhaitable qu'il vînt prendre place dans nos collections publiques d'antiquités.

Digitized by Google

Tel est, du reste, l'avis de notre savant confrère, M. Babelon, qui a bien voulu m'assurer que le Cabinet des Médailles et Antiques serait prêt à en faire l'acquisition moyennant une somme de 200 francs.

Sur ces entrefaites, M. le Dr Lortet m'a écrit pour me dire que, puisque cette gemme me paraissait être intéressante, il se faisait un plaisir de me l'offrir. Je lui ai répondu pour le remercier de son offre gracieuse, en ajoutant, toutefois, que j'éprouvais quelque scrupule à l'accepter, vu la valeur matérielle assez considérable attribuée au petit monument. Il m'a répondu qu'il n'en persistait pas moins dans ses intentions libérales.

Dans ces conditions, ma première idée avait été de faire purement et simplement hommage du monument au Cabinet des Médailles et Antiques, au nom du Dr Lortet. Mais, à la réflexion, une autre idée m'est venue que je désirerais soumettre à notre Compagnie, tout à fait d'accord, d'ailleurs, avec le Dr Lortet, qui s'y est rallié très volontiers et m'a laissé libre d'agir à ma guise pour la réaliser, si elle est réalisable.

La voici, en deux mots :

J'ai l'honneur d'offrir à notre Compagnie, de la part de M. le Dr Lortet, le sceau en question, mais à une condition. Notre Compagnie ne formant pas de collections archéologiques, je lui demande, en même temps, de vouloir bien se dessaisir du monument en faveur du Cabinet des Médailles et Antiques, non pas à titre gracieux, mais contre le paiement de la somme de 200 francs à laquelle a été évalué l'objet. La somme touchée serait consacrée par nous à former le premier noyau d'un petit fonds dont je rêve depuis longtemps la création : un fonds de roulement permettant à l'Académie d'ouvrir à nos missionnaires archéologues un crédit pour l'acquisition éventuelle, sur place, d'antiquités destinées à nos collections nationales, et de répondre ainsi à un besoin qui n'a pas encore reçu satisfaction. Nos Musées sont, en effet, organisés de telle façon qu'il leur est interdit par leurs règlements de procéder à des arrangements de ce genre qui, seuls, cependant, pourraient les mettre en état de lutter avantageusement contre la concurrence, chaque jour croissante, des établissements similaires de l'étranger. L'institution récente de la Caisse des Musées ne leur donne pas, à cet égard, plus de latitude; si leurs ressources s'en trouvent augmentées, il ne leur en faut toujours pas moins attendre trop souvent que la montagne vienne à eux; d'où, le double inconvénient d'acquisitions à la fois rares et chères. Ce principe des acquisitions sur place et à bon compte, par les soins de nos missionnaires scientifiques, est, pourtant, appliqué avec profit par d'autres établissements de l'État, tels que le Muséum d'Histoire naturelle.

En attendant le jour, peut être lointain, où on se décidera à l'étendre au recrutement de nos collections archéologiques, j'estime qu'il y aurait quelque chose à faire dans ce sens et je me demande s'il n'appartiendrait pas à l'Académie de suppléer, dans certains cas, au manque forcé d'initiative de la part de l'État.

J'ai déjà obtenu de notre Compagnie, — qu'il me soit permis de le rappeler, — qu'elle voulût bien tenter cette expérience, et, dans plusieurs circonstances, celle-ci a parfaitement réussi. C'est grâce à elle, par exemple, que nous avons

Digitized by Google

pu, dans ces dernières années, assurer au Louvre, paralysé par l'étroitesse de ses règlements, la possession de monuments de premier ordre : les stèles araméennes de Neïrab, un riche mobilier funéraire archaïque de Crète, le cippe nabatéen de D'meîr, la grande inscription phénicienne de Larnaka.

Dans ces diverses négociations, l'Académie a pris résolument l'initiative, supporté les frais et couru les risques d'une acquisition chanceuse, de la sortie de l'Empire Ottoman, du transport, etc. ; le Louvre lui a remboursé ses dépenses et est ainsi devenu, à peu de frais, possesseur de précieux monuments dont, pour plusieurs, l'équivalent n'existe jusqu'ici dans aucun autre Musée d'Europe, et qui, sans cette intervention, ne fussent certainement jamais entrés dans ses galeries.

Malheureusement, ces sommes momentanément distraites de certains fonds de l'Académie à affectation spéciale, ont dû, comme de juste, y être reversées ; à la prochaine occasion, il serait nécessaire de plaider à nouveau et, peut-être, avec moins de succès, en faveur de cette combinaison consentie à titre exceptionnel. Ce qu'il faudrait, c'est que l'exception devînt la règle, c'est que nous eussions à notre disposition les éléments d'un fonds propre, spécialement réservé à des opérations de ce genre, un fonds dont le capital même, et non pas seulement les intérêts, serait intégralement dépensé selon les besoins et, en même temps, reconstitué au fur et à mesure par les remboursements de l'État, sous forme d'acquisitions, au prix coûtant, par ses Musées et établissements assimilables.

J'irais même plus loin dans cette voie, s'il ne me fallait tenir compte d'objections que je prévois, mais qui, je n'hésite pas à le déclarer, ne me touchent guère pour ma part, persuadé que je suis d'être inspiré par les véritables intérêts de la science et d'agir au mieux de ceux de notre pays. J'admettrais le principe de majoration des prix, majoration très minime, d'ailleurs, et laissée à l'appréciation même et à la discrétion des établissements intéressés. Cela permettrait d'accroître d'autant ce fonds et d'augmenter ainsi les ressources dont il serait fait, par nos soins, un si bon emploi, tout en parant aux déchets inévitables dudit fonds ; il faut, en effet, compter avec les opérations manquées dont nous serions seuls à supporter les conséquences pécuniaires. Cette légère majoration représenterait, en quelque sorte, une prime d'assurance contre les risques inhérents à ce mode d'action.

Telle est, en quelques mots, Monsieur le Président et cher confrère, l'économie générale du projet que j'ai l'honneur de vous soumettre, en vous priant de vouloir bien consulter notre Compagnie sur la possibilité de la mettre à exécution. Le modeste bénéfice réalisé par l'Académie, grâce à la libéralité de M. le Dr Lortet, pourrait être, si nous le voulons, la première graine, bien petite graine, sans doute, mais d'où sortiront peut-être un jour, pour nos Musées, de riches épis. La combinaison reviendrait, en définitive, à celle-ci : prendre de l'argent à l'État, pour en faire, à son bénéfice, un meilleur emploi qu'il ne peut le faire lui-même, lié, comme il l'est, par ses propres règlements. Sans lui demander d'avances, sans toucher, d'autre part, à nos ressources qui ont d'autres attributions, nous arriverions, en quelque sorte, à lui forcer doucement la main, en

Digitized by Google

créant à son profit un fonds initial à alimentation pour ainsi dire automatique.

Notre Académie a toute qualité pour prendre cette position vis-à-vis de l'État; c'est un intermédiaire qui, en raison même de sa personnalité morale, est au-dessus de tout soupçon, et, en raison de sa composition, présente toutes les conditions requises de compétence. La Commission qu'elle nommerait pour administrer le fonds de crédit ouvert aux missionnaires archéologues en vue d'acquisitions éventuelles sur place, devrait comprendre, d'ailleurs, en première ligne, ceux de nos confrères qui, appartenant aux établissements de l'État intéressés à la combinaison, sont le mieux à même d'en connaître et d'en faire connaître les besoins, de nous éclairer sur l'aptitude individuelle des missionnaires auxquels il conviendrait d'accorder notre confiance, de fournir à ceux-ci les instructions nécessaires, etc.

Agréez, etc.

CLERMONT-GANNEAU.

— Le *Petit Temps* du 18 mai 1899 a publié l'article suivant, dont on peut rapprocher ce qui a été imprimé dans la *Revue* de mars-avril (p. 308) :

Le Musée falisque à Rome.

« On parle beaucoup, à Rome, depuis quelque temps, du Musée falisque, constitué par M. Barnabei à la villa di Papa Giulio. Dans la préface de la nouvelle édition de son *Guide aux Musées de Rome*, M. W. Helbig a récemment déclaré qu'il ne s'occuperait pas de celui-là, à cause des bruits inquiétants qui courent à son sujet. D'après les déclarations officielles, ce musée, formé d'objets découverts dans les tombes de la région de Faléries, aurait été disposé de façon que le contenu de chaque tombe fût groupé à part. De là l'impossibilité de confondre les objets de provenances diverses et surtout ceux qui appartiennent à des systèmes différents de sépulture. Là était, pour les savants, l'intérêt scientifique de cette collection. Or, il paraît qu'on ne s'est pas tenu au programme : des objets provenant de diverses tombes ont été mêlés ensemble; ils ne viennent pas toujours, paraît-il, des lieux d'où on les prétend extraits.

« Ces soupçons de M. Helbig se trouvent singulièrement confirmés par l'ouverture d'un procès que le prince del Drago intente au Ministère de l'Instruction publique, c'est-à-dire à la Direction des fouilles et musées, présidée par M. Barnabei. Le prince se fait fort de prouver que des objets antiques en assez grand nombre, qui ont été trouvés dans ses propriétés, figurent maintenant dans les vitrines affectées à la nécropole de Faléries, et qu'ils ne peuvent y avoir été transportés qu'en violation de ses droits de propriétaire. Il resterait trace des procédés singuliers employés à la direction des fouilles pour marquer aux yeux de la Cour des comptes certains payements effectués à cette occasion. On aurait dressé des états de payement pour des fouilles absolument imaginaires et les sommes ainsi représentées auraient servi en réalité à rémunérer les auteurs des étournements dont le prince del Drago dit avoir été victime.

« Aussitôt paru le volume de M. Helbig, le scandale fut assez grand, à l'Académie des Lincei et dans tous les cercles intelligents, pour que le Ministère

Digitized by Google

se crût obligé de nommer une commission d'enquête. Elle est formée de trois membres, qui sont assurément des gens honorables et compétents. Cependant on ne constate pas sans inquiétude que deux d'entre eux sont des subordonnés du directeur des fouilles. On se demande aussi quelle liberté auront les employés des fouilles et les gardiens de musées pour déposer dans une affaire où leur chef est si gravement intéressé, un chef dont on ne vante guère la mansuétude. En somme, cette commission ministérielle, chargée d'apprécier des actes du Ministère, n'inspire qu'une confiance très limitée.

« Aussi espère-t-on que le tribunal, placé dans des conditions meilleures, saura, en ce qui le concerne, dégager la vérité, en dépit des efforts qui seront sûrement faits pour l'en empêcher, et tirer au clair une question qui intéresse au plus haut degré l'histoire de l'art antique et la dignité de la science archéologique. »

Les faits et les témoignages sur lesquels s'appuie M. le prince del Drago sont exposés en détail dans une brochure de 142 pages in-8° publiée à Rome sous ce titre : *Principe del Drago contro Ministero della Pubblica Istruzione. Allegati* (Casa editrice italiana, via XX Settembre, 122). On y lit avec surprise (p. 86) cette assertion de M. Barnabei que les difficultés où il se débat pour l'instant ont été suscitées par la jalousie des *stranieri*, en particulier des Français, qui, à la suite de l'interruption des fouilles de Conca, publièrent des *articoli insolentissimi* contre son administration. C'est peut-être aussi la faute à Voltaire — ou à Rousseau.

X.

— M. N. van Werveke a publié, dans l'*Indépendance luxembourgeoise*, une série d'articles sur Dalheim ; nous en reproduisons la conclusion (u° du 19 mai) :

« Je crois, jusqu'à preuve du contraire, que Dalheim ne fut pas un camp romain, mais que ce fut un *vicus*, peut-être même un *oppidum*.

« Si Dalheim avait été un camp romain, on aurait employé à la construction, ici, comme partout ailleurs, des tuiles marquant le corps, la légion ou la cohorte chargée de le construire et puisque Dalheim a été habité depuis le premier jusqu'à la fin du quatrième siècle, que pendant ce temps il fut détruit et reconstruit à plusieurs reprises, nous devrions trouver tout au moins quelques-unes de ces tuiles. Or jusqu'ici on n'en a trouvé pas une seule.

« Aux alentours et à l'intérieur de tous les endroits occupés militairement par les Romains, à Mayence et à Aachen, à Bonn et à Cologne, partout on trouve des monuments rappelant la présence des légions, partout on trouve des inscriptions funéraires de soldats en tel nombre qu'avec leurs noms on est parvenu à refaire l'histoire de mainte légion romaine mieux qu'on ne pourrait le faire de nos jours, à l'aide des archives, pour tel régiment de nos armées modernes. A Dalheim, aucune inscription, aucun tombeau ne prouve que des légions y aient campé à une époque quelconque.

« Presque tous les objets trouvés jusqu'ici à Dalheim appartiennent au mobilier de maisons bourgeoises : d'artisans, de commerçants, de médecins, d'oculistes, de laboureurs ; les vases en terre et en verre dont nous possédons de si

Digitized by Google

nombreux spécimens surtout du premier siècle et du commencement du second, prouvent la grande aisance et la fortune de la population. Tout cela ne cadre pas trop avec l'idée que nous nous faisons de la vie militaire des Romains. On a trouvé, il est vrai, quelques armes et d'autres objets militaires; mais ceux-ci sont trop rares pour nous permettre d'en conclure à l'existence d'un camp permanent.

« Si Dalheim fut un camp romain, il devait être muni d'une enceinte et d'un fossé; de nos jours, où la charrue a égalisé toute la surface,on n'en voit plus aucune trace apparente. Les Wiltheim eux-mêmes n'ont constaté ni les murs de l'enceinte, ni les portes, ni les tours, ni les fossés, car ce qu'en dit Guillaume se rapporte à cet établissement qu'il place sur la hauteur près de l'église paroissiale, et Alexandre ne mentionne qu'un seul fragment de mur très épais qui aurait pu, à la rigueur, appartenir à une enceinte fortifiée. Les constructions enfin trouvées dans l'intérieur du Petzel sont de simples maisons bourgeoises; aucune d'elles ne rappelle la présence de soldats.

« Aussi suis-je convaincu que Dalheim ne fut pas un camp romain. Nous ne pourrons acquérir la certitude sous ce point, il est vrai, que par des fouilles sérieuses entreprises d'un côté aux limites de l'établissement, pour rechercher la trace de l'enceinte (si jamais celle-ci a existé), d'un autre côté dans les parties non encore explorées, pour constater mieux que ce ne fut fait jusqu'ici la nature des constructions et pour pouvoir lever un plan d'ensemble de toutes les substructions. Seulement, il faudrait pour cela une somme assez élevée. Je sais bien qu'il sera fort difficile de l'obtenir, car l'amour du passé périt chez nous de jour en jour davantage; d'autres intérêts l'emportent constamment dans l'esprit de nos députés sur les intérêts généraux, et nous n'avons pas de ces particuliers généreux qui, uniquement par amour de la science ou de la patrie, voudraient se charger d'une partie au moins des frais. »

— Notre collaborateur M. Bérard a reçu la lettre suivante :

Calymnos, 17 avril 1899.

Cher Monsieur,

Puisque vous parlez de Calymnos dans votre intéressante étude, je veux vous signaler un fait qui concerne cette île, et qui doit bien rentrer dans le domaine de la *Topologie*.

Calymnos, seule entre les Sporades, produit en abondance des truffes, non pas, malheureusement, des truffes noires, mais des truffes blanches, qui ont moins de goût.

La truffe en grec s'appelle ὄδνον (en grec moderne ὄτανον). Les premiers colons grecs, ce me semble, ont débarqué dans une île qui portait le nom anatolien de *Calynda*, identique à celui de la cité caro-lycienne que vous connaissez. Il était difficile pour des Grecs de ne pas accommoder à leur langue un nom commençant par K et A. Ainsi ces premiers colons (antérieurs au catalogue homérique) — qui avaient, à ce qu'il paraît, des goûts très matériels, et qui ont sans doute eu le secours de leurs cochons dans leurs premières recherches — ayant trouvé des truffes dans l'île, l'ont appelée *Kalydna*.

Digitized by Google

Cette appellation a, dans la suite, paru grossière.

On avait créé à Calymnos le sanctuaire d'Apollon Δάλιος, dépendance du temple de Délos ; on substitua les hymnes aux truffes en appelant l'île *Kalymna*.

Astypalaea de Carie ne doit pas être identifiée à *Palai-Myndos* ; le texte de Strabon ne le permet pas. C'est plutôt Κεφαλοῦχα près de Termera, comme je l'ai dit dans un article du *Journal of Hellenic Studies*. Ce sont justement, d'après Kiepert, les sites qu'on appelle aujourd'hui Κέφαλος, Κεφάλα ou Κεφαλούχα, qu'on appelait anciennement *Astypalaea*. L'Astypalaea de Samos doit bien être le petit promontoire de Tigani, qui domine le port.

W. R. Paton.

— Dans la *Revue* de 1898 (t. I, p. 443), nous avons publié, d'après une photographie, une curieuse statuette de Pomone en marbre blanc, dont M. l'abbé Poulaine, possesseur de la photographie, ignorait la provenance. Notre correspondant vient de remettre la main sur une lettre de M. Pouy, datée d'Amiens le 7 mai 1891, d'où nous lisons ce qui suit : *L'objet le plus important de ma petite collection est une Flora, statuette en marbre blanc découverte dans les tourbières de la Somme près du camp romain situé à proximité d'Amiens.* Nous ignorons si la collection Pouy se trouve encore à Amiens. S. R.

— *Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, t. XIX, 27e session, Appendice : *Bibliographie des travaux de feu Le Page Renouf*, ancien président de la Société, dressé par le secrétaire, W. H. Rylands. — Planches : Portrait de Le Page Renouf, photogravure, trois planches d'inscriptions cunéiformes qui se rapportent à un article de Sayce précédemment publié.

— T. XX, 28e session, 5e séance, 7 juin 1898. — E. J. Pilcher, *Poterie hérodienne et l'inscription de Siloam* (veut prouver que la célèbre inscription gravée dans l'intérieur de l'aqueduc date du règne d'Hérode). — Dr Karl Piehl, *La déesse Repit*. — Dr Karl Piehl, *Sur le sens d'un signe hiéroglyphique*. — K. J. Basmadjian, *A propos de deux sceaux hétéens* (il s'agit de sceaux en argent qui ont été trouvés à *Malatiah*, l'ancienne Mélitène). — Horner, *Chronologie biblique*.

— 6e séance, 1er novembre 1898 : Sayce, président, *Notes assyriologiques* (croit découvrir, dans les matériaux rapportés par E. Chantre, des documents qui donneraient, transcrites en caractères cunéiformes, des inscriptions hétéennes et tire de cette remarque des conclusions qui, si elles résistent à l'épreuve de la discussion, auraient une grande importance historique). — Walter L. Nash, *Une ancienne boîte de toilette égyptienne* (planche), *avec une analyse de son contenu*, par Gowland. — W. E. Crum, *Lettre d'ordination copte*. — Pr. Lieblein, *L'exode des Hébreux et sa date* (le place sous Aménophis III. Thotmès III aurait été l'oppresseur des Hébreux).

— *Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, t. XX, 28e session, 8e séance, 6 décembre 1898. — Hommel, *L'idéogramme babylonien qui signifie « image » et la palette en schiste d'Hiéraconpolis*. — C. J. Ball, *Hiéroglyphes babyloniens*. — F. Ll. Griffith, *Sur la lecture d'un signe hiéroglyphique égyp-*

Digitized by Google

tien. — G. A. Simcox, *Purim, Tophet, Zobah et Mispah.* — Karl Piehl, *Contributions au dictionnaire hiéroglyphique.*

— *Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, t. XXI, 29e session, 1re séance de l'année, 10 janvier 1899. — Rapport du Secrétaire. — Le bureau de 1899. — Prof. H. Sayce, président. *La nouvelle tablette chronologique de Babylone.* — *Contrat du pays de Khana.* — *Un document babylonien très ancien relatif aux Shuhites.* — Mlles Brodrick et Anderson Morton, *La tombe de Pepi Ankh (Khua) près de Sharona* (cinq planches). — Alfred Boissier, *Deux fables assyriennes.* K. 3456. — Prof. Eisenlohr, *Lettre à M. Rylands.*

— *Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, t. XXI, 29e session, seconde séance, 9 février 1899 : Lieblein, *L'exode des Hébreux.* — Stanley A. Cook, *Quelques inscriptions palmyréniennes récemment découvertes* (deux planches). — Notes diverses : *Analyse d'un cosmétique égyptien.* — *Les mots Adar et Sartu.* — *Scarabée de Hat-Shepsut.* — *Statue-portrait de Psammétique Neith* (photographie). — *Les pierres à inscriptions de Hamath.* — *Caisse de momie égyptienne, en bronze, pour poisson.*

— *Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, t. XXI, 29e session, 3e séance, 7 mars : L'évêque de Salisbury, *La consécration d'une église, d'un autel et d'un baptistère, suivant le rituel de l'Église jacobite copte.* — A. H. Sayce, *Un nouveau roi égyptien : le prédécesseur de Khéops* (planche). — A. H. Sayce, *Quelques inscriptions de l'ancien empire d'El-Kab* (planche). — Dr Hommel, *Notes assyriologiques* (suite). — Notes diverses.

— *The Journal of Hellenic Studies*, 1898, vol. XVII, partie II. — Partie administrative. — F. Imhoof-Blumner, *Types monétaires de certaines villes ciliciennes* (pl. XII-XIII). — E. W. Brooks, *Les Arabes en Asie-Mineure* (641-750). — W. R. Paton et J. Myres, *Sur quelques pressoirs à huile cariens et grecs* (figures dans le texte). — G. B. Grunby, *Un caractère de l'œuvre de Thucydide* (aurait donné, dans son histoire, une importance toute particulière au récit des sièges de villes, tels que le siège de Platée et celui de Syracuse, parce que l'art des sièges était alors en train de se transformer). — G. B. Grunby, *Batailles anciennes et modernes.* — Rachel Evelyn White, *Les femmes dans l'Égypte ptolémaïque* (les mariages entre frère et sœur, dans la famille royale des Lagides, expliqués par l'adoption de l'ancienne règle en usage chez les Pharaons et par le désir d'assurer ainsi le loyalisme de la population indigène). — A. H. Smith, *Illustration, par les monuments, du texte de Bacchylide* (pl. XIV et nombreuses figures dans le texte. A eu la même idée que Th. Reinach en France). — Walters, *Sur quelques vases à figures noires récemment acquis par le Musée Britannique* (pl. XV-XVII. Figures dans le texte. Un de ces vases, qui représente le meurtre de Polyxène, est très curieux). — G. F. Hill, *Dédicace à Artémis.* — Yorke, *Inscriptions de l'Asie Mineure orientale.* — Richards, *L'archéologie en Grèce*, 1897-1898. — Anderson, *Un été en Phrygie, corrections et additions.* — Grunby, *Sur Pylos et Sphactérie.* — Tables des tomes XVII et XVIII.

— *Bulletin de Correspondance hellénique*, t. XXII, 1898, janvier-octobre : —

Digitized by Google

G. Colin, *Notes de chronologie delphique.* — A. de Ridder, *Bases de statuettes portées par des animaux* (pl. I et III. Figurines de bronze du Musée Britannique). — Ramsay, *Asiana* (notes sur divers sites de la Phrygie et sur l'année phrygienne). — P. Perdrizet, *Inscriptions d'Acræphiæ.* — Th. Homolle, *Inscriptions de Delphes* (un ouvrage d'Aristote, le catalogue des Pythioniques, mentionné dans une inscription).

— *Bulletin de Correspondance hellénique*, 1898, novembre. — L. Couve, *Notes céramographiques* (pl. VIII et fig. dans le texte. Descriptions très précises de plusieurs vases curieux, proto-attiques et proto-béotiens, qui appartiennent tous, sauf un, au Musée d'Athènes). — Em. Bourguet, *Inscriptions de Delphes. Comptes des naopes, sous les archontes Damoxénos, Archon et Cléon* (pl. XXIV. Ces textes contiennent des renseignements intéressants sur les travaux de reconstruction du temple d'Apollon, au IVe siècle). — H. Bulle et Th. Wiegand, *Zur Topographie der delphischen Weihgeschenke.* — P. Perdrizet, *Voyage dans la Macédoine première.* — E. Cahen, *Inscriptions de Locride et d'Étolie.* — G. Cousin, *Voyage en Carie.* — P. Perdrizet, *Fragment delphique de l'édit de Dioclétien.* — *Décret delphique pour Héliodore de Béryte.* — Th. Homolle, *Le Corpus inscriptionum graecarum christianarum* (plan d'un recueil de ces inscriptions et appel à tous les concours). — A. de Ridder, *Addition à l'article sur les bases de statuettes portées par des animaux* (figures).

— *Bulletin de Correspondance hellénique*, 22e année, déc. 1898 : P. Perdrizet, *Lécythe attique trouvé à Cypre* (figures dans le texte). — G. Cousin, *Mylasa et Olymos.* — A. de Ridder, *Amphores béotiennes à reliefs* (premier article; pl. IV-VI et VI *bis* ; fort intéressant et par la singularité des monuments reproduits et par le commentaire qui les accompagne). — G. Seure, *Voyage en Thrace. L'emporium romain de Pizos.* — J. Pargoire, *Inscriptions d'Héraclée du Pont.*

— *Revue de l'art ancien et moderne*, 10 décembre 1898 : Fiérens-Gevaert; *Le nouvel Opéra-Comique*, fin (La danse, héliogravure, d'après Fr. Flameng). — P. de Nolhac, *Marie-Antoinette et Mme Vigée-Lebrun* (Marie-Antoinette, gravure de Buland, d'après Mme Vigée-Lebrun). — Fournier-Sarlovèze, *Les châteaux de France. Vaux-le-Vicomte* (fin). — M. Nicolle, *L'exposition Rembrandt à Amsterdam*, II (Bethsabée à sa toilette et Cavalier polonais, héliogravure de Dujardin, d'après Rembrandt). — C. Saint-Saens, *Louis Gallet.* — Bibliographie : Revue des travaux relatifs aux Beaux-Arts. (Nombreuses gravures et illustrations dans le texte.)

— *Revue de l'art ancien et moderne*, 3e année, t. V, n° 22, 10 janvier 1899 : L. Bénédite, *Artistes contemporains. Fantin-Latour* (*Étude*, lithographie originale de Fantin-Latour). — Camille Bellaigue, *Musique rousse.* — Ch. Huyot-Berton, *Portraits d'enfants par Joshua Reynolds* (John et Thérésa, gravure par Achille Jacquet), — M. Nicolle, *L'exposition Rembrandt à Amsterdam* (fin. Jeune garçon, héliogravure Dujardin). — H. Bouchot, *Un portrait de François Clouet à Bergame.* — Émile Molinier, *Les bibelots du Louvre* (boîte d'évangéliaire en or repoussé et émaillé, gravure à l'eau-forte, par Krieger). — *Ar-*

Digitized by Google

chives et documents. — E. Müntz, *Un dessin inédit de Pisanello au Musée de Cologne*. — *Bibliographie*. — *Liste des ouvrages sur les beaux-arts publiés en France et à l'étranger pendant le 4e trimestre de* 1898. (Tous les articles sont accompagnés de très nombreuses illustrations dans le texte.)

— *Revue de l'art ancien et moderne*, 10 février 1899 : Babelon, *Les origines du portrait sur les monnaies grecques*. — Loys Delteil, *Artistes contemporains. Théophile Chauvel* (son portrait, eau-forte originale, par lui-même. *La montée à Chaville*, eau-forte originale). — C. Benoît, *Les peintres primitifs des Pays-Bas à Gênes*. — Julien Leclercq, *L'École française du* XVIIIe *siècle au National Museum de Stockholm* (La duchesse d'Orléans en Hébé, lithographie de Fuchs d'après le tableau de Nattier). — P. Lafond, *Goya*. — Laffilée, *L'architecture moderne sur la Côte d'azur*. — P. Vitry, *L'Amour et l'Amitié, sculpture de Tassaert, à Berlin et au château de Dampierre*. — *Les pastels de Maurice-Quentin de La Tour au Musée de Saint-Quentin* (Crébillon, phototypie d'après un pastel de La Tour). — *Bibliographie*. — *Revue des travaux relatifs aux beaux-arts*.

— *Revue de l'art antique et moderne*, 3e année, t. V, n° 25, 10 avril 1899 : L. Bénédite, *Deux idéalistes : Gustave Moreau et E. Burne Jones*, premier article (*Les Muses quittant Apollon pour éclairer le monde*, héliogravure Dujardin, et *Sainte Élisabeth de Hongrie*, gravure de Lavalley, d'après Gustave Moreau). — Ch.-M. Widor, *L'orgue du Dauphin*. — C. Benoît, *Les peintres primitifs des Pays-Bas à Gênes* (fin). — Fournier-Sarlovèze, *Amateurs au* XVIe *siècle : Sofonisba Anguissola et ses sœurs* (*La partie d'échecs*, héliogravure de Braun). — E. Molinier, *Les bibelots du Louvre*, deuxième article. — H. Bouchot, *Boilly* (*La femme au manchon*, héliogravure). — *Liste des ouvrages sur les beaux-arts, publiés en France et à l'étranger pendant le premier trimestre de* 1899 (nombreuses figures dans le texte de tous ces articles).

— *Revue de l'art ancien et moderne*, 3e année, t. V, n° 26 : Ch. Huyot-Berton, *Un portrait de Balzac au Musée de Tours* (*Balzac*, gravure de Chiquet, d'après le pastel de Louis Boulanger). — L. Bénédite, *Deux idéalistes : Gustave Moreau et E. Burne Jones*. II. *Sir Edwards Burne Jones*. — Fournier-Sarlovèze, *Amateurs au* XVIe *siècle, Sofonisba Anguissola et ses sœurs* (fin. *Sofonisba*, par elle-même, héliogravure d'après le tableau de la galerie Borghèse). — *Les salons de* 1899. Pierre Gauthiez, *La peinture*. L. Bénédite, *La sculpture* (*Le cri d'alarme*, héliogravure d'après le tableau de Jules Breton ; *Mme J. von Darwies*, héliogravure d'après le portrait de M. Benjamin Constant). — P. Lafond, *Musées de province : L'ivresse de Noé, par Zurbaran, au Musée de Pau*. — E. Müntz, *Notes et documents : Les plateaux et les coupes d'accouchées aux* XVe *et* XVIe *siècles*. — E. Dacier, *Bibliographie. Revue des travaux relatifs aux beaux-arts* (nombreuses figures dans le texte).

— *Mittheilungen des k. d. archaeologischen Instituts. Athenische Abtheilung*, t. XXIII, 4e cahier : E. Drerup, *Un décret athénien de proxénie en l'honneur d'Aristote* (curieuse tentative pour restituer ce décret d'après l'analyse qui en est donnée dans une vie du philosophe dont il n'existe plus qu'une version

Digitized by Google

syrienne, faite sur un texte grec aujourd'hui perdu). — Holwerda jr., Παράσκηνια, Πάροδοι, Περίακτοι. — F. Hiller von Gartringen, *Inscriptions de Rhodes.* — E. Savignoni, *Deux lécythes de Tanagra* (pl. V. Représentation d'un Perse fuyant que l'on peut croire empruntée à quelqu'un des tableaux qui représentaient la bataille de Marathon). — A. Wilhelm, *L'inscription de Paros dite des ἑταῖραι.* — R. Herzog, *Exploration de l'île de Kos* (l'étude des vieux murs de la citadelle lui a été interdite, comme à ses prédécesseurs). — P. Wolters, *Idole préhistorique en plomb* (il reste très douteux qu'il existe des idoles de plomb contemporaines des idoles de marbre dites *des îles*). — A. Wilhelm, *Monuments épigraphiques très anciens de l'Attique* (pl. IX, X). — Bibliographie. — Découvertes. — Procès-verbaux des séances et nominations.

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts* du 1er mai 1899 : *Les Salons de* 1899. *Avant-propos*, par M. Paul Desjardins ; — *Vénus à sa toilette, statuette en calcédoine saphirine*, par M. E. Babelon, de l'Institut ; — *Le triptyque d'Oultremont et Jan Mostaert* (2e et dernier article), par M. Camille Benoît ; — *Un portrait japonais du* XVIIIe *siècle*, par M. Gaston Migeon ; — *Claude Gillot* (1er article), par M. Antony Valabrègue ; — *Le marquis de Chennevières*, par M. Georges Lafenestre, de l'Institut ; — *Troyes artistique et pittoresque*, par M. Auguste Marguillier ; — *La flore sculpturale du moyen âge* (2e et dernier article), par M. Émile Lambin ; — *Bibliographie : Voyages de Montesquieu*, par M. Gaston Schefer.

Quatre gravures hors texte : *Vénus à sa toilette*, statuette en calcédoine (coll. du baron Edmond de Rothschild) : gravure sur bois de M. P. Gusman ; — *Le Chevalier au chapelet*, par Jan Mostaert (Musée de Bruxelles) : héliogravure J. Chauvet ; — *Portrait d'un prêtre*, peinture japonaise du XIIIe siècle (coll. Charles Gillot) : héliogravure Dujardin ; — *La rue Molé, à Troyes* : eau-forte originale de M. P.-M. Roy. — Nombreuses gravures dans le texte.

— *Revue des Études grecques*, t. XI. janvier-février 1899 : Glachant (Paul et Victor), *Une lettre inédite d'Ernest Beulé.* — A. Hauvette, *Phayllos de Crotone.* — M. Holleaux, *Trois décrets de Rhodes.* — C.-E. Ruelle, *Sept codices vetustissimi reconnus pour être l'œuvre d'un même copiste.* — P. Perdrizet, *Encore Labys.* — Ch. Joret, *Le πέρσειον de Posidonius.* — T. R. *Duracinum.* — Th. Reinach, *Un temple élevé par les femmes de Tanagre.* — M. Bréal, *Deux nouvelles formes éléennes.* — Chronique : D. B. *Correspondance grecque.* — P. Girard, *Actes de l'Association. Ouvrages offerts.* — Bibliographie. — *Comptes-rendus bibliographiques.*

— *Jahreshefte des œsterreichischen archæologischen Instituts in Wien*, t. II, premier cahier avec 115 figures dans le texte, 1899 : O. Benndorf, *Sur l'origine des acrotères du fronton* (l'explique par la transcription dans la pierre de formes nées de la construction en bois. Article intéressant, accompagné de figures nombreuses et bien choisies). — W. Arkwright, *Sur l'alphabet lycien.* — A. Mahler, *Le prétendu Héraclès d'Onatas* (repousse l'idée émise par Friedrichs qu'il faut voir une réduction émise du colosse d'Onatas dans l'Héraclès Oppermann de la Bibliothèque nationale). — O. Cuntz, *Études topographiques.* —

Digitized by Google

E. Szanto, *L'avenement d'Artaxerces Ochos.* — A. Bauer, *La bataille d'Issos, étude de topographie.* — E. Bormann, *Monuments d'écrivains étrusques.* — W. Reichel, *Le joug du char homérique.* — Gr. G. Tocilesco, *Un nouveau diplôme militaire de l'empereur Hadrien relatif à des soldats de la flotte de Misène.* — Variétés : L. M. Hartmann, *Iter Tridentinum.* — O. Benndorf, *Notes topographiques sur Éphese.* — R. Heberdey, *Rapport sommaire sur les fouilles d'Éphèse.* — Hilberg, *Épigramme d'Aquilée.* — Kuzsinszky, *Découvertes en Hongrie.* — A. Stein, *Inscription d'Éphèse en l'honneur de l'empereur Nerva.* — R. Kubitschek, *Une inscription funéraire de Bruck.* — R. Weisshæupl, *Découvertes à Pola et aux environs.* — Domaszewski, *Inscription éphésienne d'un tribun de la legio VI Macedonica.* — K. Schenkl, *Le tombeau de Parthenios.* — W. Gurlitt, *Rapport préliminaire sur des fouilles à Pettau.*

— *École française de Rome. Mélages d'archéologie et d'histoire.* XIXe année, fascicules 1-2, janvier-mars 1899. — Ph. Lauer, *Le plus ancien compte concernant le Latran* (1285). — Delaruelle, *Une vie d'humaniste au* XVe *siècle. Gregorio Tifernas.* — S. Gsell, *Chronique archéologique africaine.* — G. de Manteyer, *Les manuscrits de la reine Christine aux Archives du Vatican* (suite). — A. Chaumeix, *Deux portraits de l'époque hellénistique à Rome* (pl. I et II). — L. Homo, *Le domaine impérial à Rome. Ses origines et son développement du* Ier *au* IVe *siècle* (pl. III. Carte. Excellente étude qui témoigne d'une connaissance approfondie de la topographie romaine. Nous aurions voulu seulement sur la carte les noms des différentes collines. On a quelque peine à s'y orienter). — E. Deprez, *Une tentative de réforme du calendrier sous Clément VI. Jean des Murs et la Chronique de Jean de Venette.* — L. Duchesne. *Nécrologie. Berthold Zeller et Paul Fabre.*

— *American Journal of archæology*, seconde série, t. II, 1896, n° 6, novembre-décembre. — Ce cahier est tout entier rempli par des rapports, le rapport présenté à l'*Institut archéologique d'Amérique*, celui du directeur de l'*École américaine d'études classiques à Athènes* et celui du directeur de l'*École américaine d'études classiques à Rome.* En appendice, les programmes des examens que devront subir ceux qui voudront être admis dans ces Écoles et des indications bibliographiques destinées aux candidats. — T. III, n° 1, janvier et février. Institut archéologique d'Amérique : W. H. Ward, *Les dieux hétéens dans l'art hétéen* (51 figures dans le texte, surtout des cylindres). — F. G. Moore, *Les tuiles en bronze doré du Panthéon* (prouve qu'elles n'ont jamais été, comme l'a cru, emportées à Constantinople). — École américaine d'études classiques à Athènes : G. D. Lord, *Un bail, inscription attique* (pl. 2). — H. N. Fowler, rédacteur en chef, *Nouvelles archéologiques et résumés d'articles.*

— MM. Saglio et Pottier viennent de publier le 26e fascicule (*Int-jur*) du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines.* Nous y remarquerons, pour leur importance, les articles suivants : *Isis* (Lafaye), *jaculum* (de Ridder), *janua* (Pottier), *Janus* (Toutain), *Jason* (Durrbach), *Judaei* (Th. Reinach), *judex, judicium* (Humbert, Lécrivain), *Juno* (Hild), *Jupiter* (Perdrizet), *jurisconsulti* (Cuq).

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Ermitage Impérial. *Musée de sculpture antique.* Troisième édition corrigée, complétée et entièrement refondue. In-8. Saint-Pétersbourg, 1896 (en russe).

Le Musée de sculpture antique de l'Ermitage Impérial a été fondé en 1718 par Pierre le Grand. Le premier catalogue des antiquités rassemblées dans ce Musée fut dressé, environ 150 ans après, en 1866, par M. Guédéonow, ancien directeur de l'Ermitage. La dernière acquisition mentionnée dans cet ouvrage est celle d'une statue achetée à Paris en 1863. En 1887 parut une seconde édition de ce catalogue. Rédigée, comme la première, en français, elle ne diffère en rien de celle-là, mais donne, en sus, la description des sculptures acquises par le Musée depuis 1863. Tout le texte de M. Guédéonow et même son avant-propos ont été reproduits dans la deuxième édition.

Or, le catalogue de M. Guédéonow était forcément incomplet; l'origine de beaucoup d'objets, notamment, y était indiquée d'une manière imparfaite ou même tout à fait passée sous silence. C'est que l'auteur ignorait, à l'époque où il travaillait à son catalogue, l'existence, au British Museum, de deux catalogues des collections de Lyde Browne, collections achetées pour l'Ermitage par Catherine II et qui forment une partie considérable des sculptures de ce Musée. En effet, les deux catalogues en question ne furent découverts par M. Guédéonow qu'en 1867, un an après la publication de son travail.

S'aidant des catalogues de Lyde Browne, M. Stephani put déterminer, depuis, la provenance d'un grand nombre d'antiquités recueillies dans les galeries de sculpture de l'Ermitage (cf. *Bullet. de l'Acad. des Sciences de Saint-Pétersbourg*, t. XVII, p. 500-512 et *Mélanges gréco-romains*, t. III, p. 345-362). Les résultats de ses études n'ont cependant été insérés que dans la troisième édition du catalogue de l'Ermitage, due à M. de Kieseritzky, conservateur en chef de la section des sculptures de ce Musée.

Cette dernière édition, publiée en russe en 1896, diffère absolument des précédentes. Les progrès accomplis par l'archéologie, depuis l'apparition du catalogue de M. Guédéonow, ont rendu nécessaire un remaniement complet de l'ouvrage de l'ancien directeur de l'Ermitage. D'autre part, l'administration du Musée a procédé, il y a quelques années, à un nettoyage à l'eau savonnée des sculptures antiques confiées à ses soins. Le résultat de cette opération fut qu' « on ne put laisser subsister que pour un petit nombre d'antiquités les descriptions et appréciations faites précédemment »; ainsi s'exprime M. de Kieseritzky dans sa préface. « Il est vrai, dit encore M, de Kieseritzky, que beaucoup de statues et de têtes, naguère encore célèbres, se trouvèrent être tout bonnement des pastiches modernes ou des copies d'objets authentiques conservés dans d'autres musées; mais on ne peut que s'en réjouir, car désormais ces an-

Digitized by Google

tiquités douteuses ne pourront plus induire en erreur la science archéologique ».

Toutes les notes de l'ancien catalogue qui concernent les restaurations ont dû être modifiées ou complétées. M. de Kieseritzky a ajouté, d'autre part, à la description des objets, des indications sur l'époque de l'acquisition et sur l'école à laquelle ils appartiennent. Enfin, l'auteur a joint à son ouvrage trois listes méthodiques comprenant : 1° les sujets, 2° les provenances, 3° les époques de l'histoire de l'art entre lesquelles se répartissent les monuments.

Le catalogue de M. de Kieseritzky comprend 416 antiques, dont 22 acquisitions récentes (de 1884 à 1894). En voici l'énumération : 1° Statues : *Satyre au repos* (n° 1 *a*); *Adorante* (n° 166 *a*); *Poète* (n° 166 *b*); 2° Têtes : *Artémis* (n° 188 *b*); *Femme inconnue* (n° 192 *b*); *Adolescent* (n° 355 *a*); *Méléagre* (n° 355 *b*); *Commode* (n° 222); *Galère* (n° 227); *Guerrier romain* (n° 288 *a*); *Dionysos* (n° 188 *a*); 3° Statuettes et bas-reliefs : *Asclepios* (n° 277 *a*); *Perséphone* (n° 151 *a*); *Charites* (n° 152 *a*); *Main tenant une patère* (n° 287 *a*); *Bas-relief bachique* (n° 295 *a*); deux *candélabres* (n°s 190 *a* et 190 *b*); une *Épitaphe* (n° 96 *c*); une *Urne funéraire* (n° 301 *a*); enfin, un *Sarcophage grec* (n° 192 *a*), et un *Sarcophage romain* (n° 105 *a*).

Nous allons relever maintenant les divergences entre le catalogue de M. Guédéonow et celui de M. de Kieseritzky.

Le n° 1 est noté dans l'ancien catalogue comme un « *Torse d'Esculape* vêtu de l'himation »; M. de Kieseritzky le décrit ainsi : « *Torse de Poséidon*. Le dieu tenait un dauphin (dont la queue s'est conservée) dans la main gauche, s'appuyant de la droite sur son trident. Le pied gauche était posé sur un rocher. Par le type de la tête il ressemble beaucoup au buste de Zeus au Vatican (*sala dei busti*, n° 370). Le travail est du IVe siècle avant J.-C. ». Le n° 1 *a*, non mentionné dans l'ancien catalogue, est le *Satyre au repos* récemment acquis. C'est une des très nombreuses imitations du Satyre appuyé contre un tronc d'arbre, dont l'original remonte à Praxitèle. La statue est mal conservée. — Le n° 2 est désigné par M. Guédéonow comme un *Satyre au repos*. M. de Kieseritzky écrit : « *Torse de Dionysos*, restauré en Satyre. » D'ailleurs, l'ancien catalogue remarque que *le torse seul est antique* dans cette statue; mais il ne s'y arrête pas autrement. — Le n° 16, « torse viril ayant, selon toute apparence, appartenu à une statue de Mercure ou de Bacchus », d'après M. Guédéonow, est, selon le nouveau catalogue, un « *Torse d'athlète*; copie grecque, faite au IIe siècle avant J.-C., d'une statue du VIe siècle, œuvre d'Agéladas, artiste argien ». — Le n° 23, un « *Torse d'Hercule* », est, d'après M. de Kieseritzky, un *Torse de Poséidon*. Une statue bien conservée du même type se trouve à Rome, au Musée du Latran. Les monnaies attestent l'existence d'une statue analogue à Patras. Le torse de l'Ermitage appartient, par le travail, au Ier siècle de notre ère.

Le n° 29 est un buste que M. Guédéonow désigne ainsi : « Jeune Romain, ouvrage du IIe siècle après J.-C. » M. de Kieseritzky y reconnaît *Philippe jeune* (237-†249), fils de Philippe l'Arabe, empereur romain (regna de 244 à 249). « Le portrait ressemble tout à fait à la monnaie de cet empereur que l'on trouve dans Cohen, IV, 221, 38 et dans Imhoof-Blumer, *Portraitköpfe auf römischen Münzen*. » — Le n° 30 figure dans l'ancien catalogue comme un « Romain avec

Digitized by Google

barbe naissante ». L'indication du catalogue nouveau est plus précise : « *Gallien*, fils de l'empereur Valérien et empereur lui-même, de 253 à 268 de notre ère ». Le n° 39 est, pour M. Guédéonow, le buste de « Cornutus, philosophe stoïcien, ami de Perse. » Toutefois, cette désignation est accompagnée d'un point d'interrogation. Selon M. de Kieseritzky, c'est un *Vainqueur aux jeux capitolins*, à en juger par la couronne en feuilles de chêne et d'olivier qu'il porte. La coiffure semble indiquer l'époque d'Adrien. — N° 51 : « Dace, tête colossale coiffée d'un bonnet ». M. de Kieseritzky, à propos de ce buste et de plusieurs autres analogues, observe que les têtes qui y sont ajustées appartenaient peut-être aux statues de Daces qui se trouvent actuellement à l'arc de Constantin à Rome et qui proviennent d'un arc de Trajan. On sait, en effet, que les têtes originales avaient été enlevées clandestinement sur l'ordre de Lorenzino de Médicis et remplacées par d'autres, dues au sculpteur Bracci. Or, les têtes de l'Ermitage correspondent parfaitement, comme travail et comme proportions, aux autres figures de l'arc de Constantin. — MM. Guédéonow et de Kieseritzky ne diffèrent pas seulement dans l'appréciation historique des sculptures; ils ne sont pas toujours d'accord sur des questions purement esthétiques. Ainsi, au sujet du n° 59, M. Guédéonow dit : « Auguste jeune, sculpture romaine d'un travail médiocre ». M. de Kieseritky : « Auguste jeune, buste d'un bon travail romain ». M. Guédéonow ajoute : « La tête seule est antique. » M. de Kieseritzky : « Restaurations : le nez, le menton, les oreilles. La poitrine est antique, mais n'appartient pas à la tête ». Ces divergences s'expliquent par le fait qu'à la suite du nettoyage des sculptures, des détails de style et d'exécution ont apparu qu'il avait été impossible de soupçonner auparavant. — Le n° 63 est la « Faustine l'aînée » de l'ancien catalogue. Le catalogue nouveau n'y voit plus qu'une *Romaine du temps de Faustine l'aînée*. — Le n° 67 est un « Germanicus » d'après M. Guédéonow; d'après M. de Kieseritzky, c'est un *Caligula* d'un travail excellent, tout à fait semblable à la tête de la statue de cet empereur à Naples. — Le n° 70, « Plotine femme de Trajan » de l'ancien catalogue, devient *Agrippine jeune femme de l'empereur Claude*. — Le n° 71, ancienne « Julie, fille de Titus », est *Domitia Longina, femme de l'empereur Domitien*, d'après le témoignage des monnaies. — Le n° 73, ci-devant « Apollonius de Tyane, » est un *Poséidon*. — Le n° 75, « Drusus l'Ancien (?) » est, suivant M. de Kieseritzky, un *Doryphore*, réplique excellente, datant du IIe siècle, de la statue de Polyclète et très semblable au célèbre bronze du Musée de Naples (*Bronzi, stanza* I). — Le n° 77, « Inconnu » de l'ancien catalogue, est *L. Licinius Lucullus*. — Le n° 78, « Dame romaine de l'époque des Antonins » suivant l'ancien catalogue, est une *Martia Otacilia Severa, femme de l'empereur Philippe l'Aîné*. — Le n° 79, « Romain de l'époque des Antonins » est, d'après le nouveau catalogue, *Philippe l'Aîné*. — Le n° 83 (anciennement n° 222, « Inconnu » suivant M. Guédéonow), est un *Hermès* exactement conforme à celui du Musée Central d'Athènes. Le torse offre encore les caractères de l'école de Praxitèle; la tête accuse déjà l'influence de Lysippe. La sculpture est du IVe siècle avant J.-C. L'original a du être célèbre, puisque les copies de cet Hermès sont nombreuses. L'Antinoüs du Belvédère, au Vatican, en est une. — Le n° 85 est un « Ju-

Digitized by Google

piter » d'après M. Guédéonow. D'après M. de Kieseritzky, c'est un *Pluton*.

Le n° 95 est un bas-relief que M. Guédéonow appelle : « Monument funéraire du fils d'Apollonius » et M. de Kieseritzky : *Monument funéraire d'Olbiogène*. Dans l'ancien catalogue il n'y a aucune mention de l'inscription gravée sur le monument, que le catalogue nouveau transcrit ainsi : 'Ολβιογένης 'Απολ-λ(ω)νίου Χον .... | χαῖρε.

Tous les objets précités se trouvent dans la *Salle mixte de la Sculpture gréco-romaine*. Passons à la *Salle du Jupiter Nicéphore*. Ici encore, il faut noter des divergences intéressantes entre les deux catalogues. Ainsi, au sujet du *Mercure* décrit à l'ancien catalogue sous le n° 148 (n° 159 du catalogue nouveau), M. Guédéonow dit que c'est « sans contredit une des plus belles images connues de ce dieu ». Il ajoute que la tête seule de la statue est antique, mais qu'elle n'appartient pas au corps et il énumère ensuite les restaurations. Voici maintenant la description de cette sculpture par M. de Kieseritzky : « Seule la tête est antique; elle est en marbre pentélique et reproduit le type de l'Hermès d'Andros. Tout le reste est une imitation moderne faite, à ce qu'il semble, d'après l'Hermès du Vatican. » — Le n° 171 est un buste que M. Guédéonow croit être celui d' « Achille. » M. de Kieseritzky y voit un *Mars* : « Même dans les détails du casque, dit-il, notre buste ressemble à la tête de la célèbre statue du Mars Borghèse qui se trouve au Louvre. » — A propos du n° 174 (un « Jupiter » d'après l'ancien catalogue, parce que la tête porte une couronne de feuilles d'olivier « caractéristique du Jupiter Olympien, tel qu'il apparaît sur les monnaies des Éléens »), M. de Kieseritzky écrit : « C'est un Grec couronné de feuilles d'olivier, peut-être un vainqueur aux jeux olympiques. L'expression nerveuse de la figure et le travail attestent une époque avancée de l'art, le IIe siècle avant J.-C. La tête est tournée à gauche et cette circonstance seule infirme l'opinion de Stephani qui voyait dans ce buste une copie du célèbre Zeus de Phidias à Olympia. Le Zeus olympique devait regarder devant lui dans la direction de l'entrée du temple. » — La « Tête de femme » de l'ancien catalogue est, pour M. de Kieseritzky, une *Perséphone* (n° 181); la « Tête idéale » (n° 182) une *Diane*, réplique de l'Artémis Colonna du Musée de Berlin. — Le n° 183, « Portrait de femme romaine » d'après M. Guédéonow, est une *Messaline* selon M. de Kieseritzky. L' « Apollon » (n° 184) de M. Guédéonow est le *Portrait d'un Grec*, excellent travail du IVe ou IIIe siècle avant J.-C. Le n° 187 est le buste d' « Autumnus (?) » dans l'ancien catalogue; dans le nouveau, c'est un *Zeus juvénile*. La « Diane » de M. Guédéonow est, pour M. de Kieseritzky, une *Poétesse grecque*; « la tête a beaucoup de ressemblance avec celle de la poétesse grecque du Palais des Conservateurs à Rome et avec celle de la Sapho du Musée de Florence. »

Dans la *Première salle Iconique* il y a, sous le n° 194, une statue que les deux catalogues nomment *C. Marius*. Mais tandis que M. Guédéonow fait suivre la description de cette sculpture d'une remarque qui commence par cette phrase : « La tête a été séparée, mais elle est celle de la statue, » M. de Kieseritzky affirme ceci : « La plinthe avec son inscription : C . MARIVS est antique, mais une statue qui ne lui appartenait pas y a été adaptée. Cette statue, égale-

Digitized by Google

ment antique, porte une tête tout à fait moderne et qui est peut-être une copie du buste n° 216 de la Glyptothèque de Munich, où l'on voit actuellement Cicéron, mais qu'on prenait auparavant pour un portrait de Marius. » Sur le n° 195, les deux catalogues ne sont pas non plus d'accord. Pour l'ancien, c'est une « Agrippine l'aînée », pour le nouveau c'est une *Reine hellénistique*. L'ancien catalogue dit simplement que « la tête a été séparée », le nouveau ajoute qu'elle n'a même pas appartenu à cette statue, et l'auteur se demande même si cette tête n'est pas moderne. M. de Kieseritzky complète la description de la statue de Socrate (n° 196) faite par M. Guédéonow par cette remarque intéressante : « Les traits de la figure rappellent le type scythe que nous connaissons d'après les nombreux monuments grecs de la Russie Méridionale. » — A propos de la tête de Démosthènes (n° 197), les deux catalogues diffèrent encore. « La tête a été séparée, mais elle est celle de la statue », dit M. Guédéonow ; M. de Kieseritzky : « La tête provient d'une autre statue et a été ajustée sur celle-ci. »

Le buste n° 199 est attribué par M. Guédéonow à « Faustine ». Dans le nouveau catalogue, c'est *Héra*, copie romaine du IIe siècle de notre ère d'un original grec du Ier siècle avant J.-C. Le n° 200, « buste d'Arsinoé », est encore un buste de *Héra*. » Le travail est du IIe siècle de notre ère. L'original appartient au IIIe siècle avant J.-C. » M. de Kieseritzky supprime, dans le nouveau catalogue, la description détaillée du buste n° 201, où M. Guédéonow voyait *L. Cornélius Sylla*. Il dit simplement : « Un Romain ; la tête est du IIe siècle de notre ère. » Simple *Romain*, aussi, le « P. Scipion l'Africain » de l'ancien catalogue (n° 202), ainsi que l'ancien « Germanicus » (n° 203, l'ancien « M. Claudius Marcellus » (n° 205), l'ancien « Salluste » (n° 207), le « Marc-Antoine » (n° 208), le « Jules César » (n° 210). Au sujet de ce dernier buste, MM. Guédéonow et de Kieseritzky ne diffèrent pas seulement sur la désignation. On lit dans l'ancien catalogue : *La tête seule est antique*; et dans le catalogue nouveau : *Est antique la poitrine seulement*. M. de Kieseritzky a eu souvent des raisons péremptoires pour repousser les dénominations ambitieuses de son prédécesseur. Ainsi, au sujet du prétendu Salluste, il écrit : « Salluste est mort à l'âge de 51 ans; or, le buste représente un homme beaucoup plus âgé. » M. Guédéonow se fondait sur l'argument suivant : « L'inscription C . SAL C., placée sur le piédouche qui fait corps avec le buste, donne d'autant plus de prix à ce marbre que les effigies de Salluste ne se sont retrouvées jusqu'ici que sur les contorniates d'une époque de décadence de l'art très marquée ». Or, d'après M. de Kieseritzky, cette inscription est tout simplement un faux.

Arrivons à la *Deuxième salle Iconique*. Sans nous arrêter aux nos 213 (« L. Aur. Commode » de l'ancien catalogue, *Auguste* du nouveau) et 215 (« Marc-Aurèle » de l'ancien, *Lucius Verus* du nouveau), voici le n° 217. C'est une *Faustine l'aînée*. M. Guédéonow accompagne la description de cette statue de la remarque suivante : « Le pied gauche est moderne; une partie de la draperie et le siège ont été restitués en stuc. » M. de Kieseritzky dit ceci : « Sont antiques *seules* les jambes de la statue », en soulignant le mot « seules », et il ajoute : « Restaurations en marbre : la partie supérieure de l'impératrice jusqu'aux hanches ; en stuc, la partie du pied gauche sortant de la draperie et un mor-

Digitized by Google

ceau de celle-ci . » — Le n° 221, l'« Auguste » de l'ancien catalogue, figure comme un *Tibère* dans le nouveau. Le n° 233 (ancienne « Marciane, sœur de Trajan ») est une *Romaine de la dynastie des Flaviens*. — Le n° 235 (ancienne « Jeune Romaine ») est une *Aphrodite*. — Le n° 236, le « Sextus Pompée » de l'ancien catalogue, est le buste d'*Adrien*. « Cette tête est considérée, dit M. de Kieseritzky, comme le seul portrait de Sextus Pompée qui soit connu. Mais il est plus probable qu'elle représente l'empereur Adrien. Car non seulement les traits ressemblent à ceux d'Adrien, mais encore on y retrouve les cheveux frisés autour du front, si caractéristiques de cet empereur. En outre, par le travail aussi, cette tête convient à l'époque d'Adrien. La tête qui offre le plus de ressemblance avec la nôtre est celle de la statue colossale d'Adrien au Musée de Constantinople. » — Les n°s 238 (« Drusus César » de l'ancien catalogue), 240 (« T. Quinctius Flaminius »), 241 (« Philippe l'Arabe »), 247 (« Marc-Aurèle »), et 251 (« Marcellus ») portent chacun, dans le nouveau catalogue, l'étiquette : *Un Romain*. — Le n° 245, la « Crispine » de l'ancien catalogue, est une *Athéna* d'après le nouveau. Le « L. Aelius César » de M. Guédéonow est, selon M. de Kieseritzky, un *Septime Sévère*. — Le n° 257 est, d'après M. Guédéonow, un « clipéus avec le portrait d'Antonin le Pieux. » Pour M. de Kieseritzky, c'est un disque offrant en relief la tête d'Eschyle de profil. « La ressemblance de ce portrait avec les images connues d'Eschyle, c'est-à-dire avec la statue du Musée de Naples et avec les Hermès du Musée du Vatican et du British Museum, est absolument incontestable. »

Dans la *Salle des Muses*, le n° 304 (« Mercure » de l'ancien catalogue) est un *Jeune homme restauré en Mercure*. L' « Uranie », qu'on disait trouvée à Pouzzoles, est un pastiche tout moderne du XIXe siècle (n° 305). Les n°s 306 et 307 n'ont été appelés « Euterpe » et « Clio » qu'à cause des nombreuses restaurations que ces statues ont subies .La « Clio », notamment, n'a d'antique que la partie du torse qui va du sein droit jusqu'aux genoux; encore cette partie se compose-t-elle de deux fragments qui avaient appartenu à deux statues différentes. L' « Euterpe » a le torse d'une statue romaine; la tête et le cou attestent le travail grec de l'école de Praxitèle. La Muse tient une flûte dans la main gauche; cette flûte et cette main sont également modernes. De même, la « Terpsichore » (n° 308) ne doit son nom qu'à des restaurations, car toute la partie supérieure de la statue jusqu'au ventre, ainsi que les deux bras, les pieds, la lyre et la plinthe sont modernes. Même remarque à propos de la « Melpomène » (n° 309), de la « Thalie » (n° 310), de la « Calliope » (n° 313), et de la « Terpsichore » (n° 323). La tête de cette dernière figure a été empruntée à une statue d'Artémis, celle de la « Calliope », à une statue de Héra. — N° 322, M. Guédéonow écrit : « Éphèbe versant du vin dans une coupe. Cette statue, dans laquelle, à sa tête couronnée de lierre, on avait cru reconnaître un Bacchus, offre une grande ressemblance avec l'éphèbe œnochoos de Berlin ». Pour M. de Kieseritzky, ce n'est pas plus un éphèbe que ce n'est un Bacchus : c'est un Satyre. La tête a été rapportée d'une statue d'Aphrodite ; la couronne de lierre est moderne. « Cette statue, dit M. de Kieseritzky, est une des nombreuses copies de ce type de Satyre dont le meilleur spécimen se trouve au Musée de

Digitized by Google

Palerme et dont l'original, de l'avis unanime des archéologues, devait être de Praxitèle. » Sous le n° 238 figure, au catalogue de M. Guédéonow, un buste d'Hérodote portant sur la poitrine le nom de cet écrivain. *Tête de philosophe*, dit simplement M. de Kieseritzky : « L'inscription ΗΡΟΔΟΤΟΣ est moderne, car la poitrine elle-même sur laquelle elle est gravée est moderne. » Enfin, dans le n° 333, M. Guédéonow crut voir des « Éphèbes à la palestre ». Pour M. de Kieseritzky, ce bas-relief représente le *Massacre des prétendants par Odysseus*.

Les remarques qui précèdent permettront aux possesseurs de l'édition française du Catalogue de tenir compte des principales modifications apportées par M. de Kieseritzky à la description d'une collection de marbres encore insuffisamment étudiée et singulièrement riche en sculptures pseudo-antiques dues à l'astuce des *scarpellini* italiens.

G. Katcheretz.

P. Pilloy. **Études sur d'anciens lieux de sépultures dans l'Aisne.** Tome troisième, 1er fascicule. Saint-Quentin et Paris, 1899 (librairie Lechevallier à Paris). § I. *Nouvelles recherches sur le tombeau de Childéric Ier*. — § II. *Les verres francs à emblèmes chrétiens.*

I. — De toutes les armes de luxe dites mérovingiennes, l'épée de Childéric, conservée au Cabinet des Médailles, est la plus célèbre. On sait qu'elle a été découverte dans le tombeau de Childéric à Tournai en 1653, que les fouilles ont été très mal faites, que plusieurs objets importants, publiés par Chifflet, ont disparu depuis, enfin que l'abbé Cochet a été longtemps le seul archéologue qui ait étudié scientifiquement les restes de ce trésor. L'épée, telle qu'elle existe actuellement au Cabinet des Médailles, présente, dans l'arrangement des pièces décoratives, certaines singularités qui avaient déjà frappé Cochet et qui ont préoccupé plus vivement encore feu Lindenschmit. Ce dernier est arrivé, en 1880, à la conclusion qu'on avait découvert, dans la tombe royale, une grande épée *et* un scramasax et que les pièces de décoration, jusqu'à présent toutes rajustées sur le fragment d'épée, appartiennent, en réalité, les unes à l'épée, les autres au scramasax. La restitution de ces deux armes qu'il a proposée (*Handbuch*, 1880, fig. 165, 166) est très ingénieuse et n'appelle plus que des rectifications de détail ; il n'y a pas lieu de s'arrêter à l'objection qu'aucune relation de la fouille ne mentionne un coutelas à côté de l'épée, car la manière dont la fouille a été pratiquée suffit à rendre compte de cette erreur. Chifflet écrit du reste lui-même : *Effossa ferramenta* multa *vetustate exesa et consumpta*.

Parmi ces *ferramenta* devaient se trouver aussi, sans doute, l'angon du roi et l'*umbo* de son bouclier.

Dans le même ouvrage (p. 293 et suiv.), Lindenschmit a émis d'autres hypothèses très intéressantes au sujet du contenu de la tombe de Tournai. Je les résume ici d'après le manuscrit d'une leçon que j'ai professée à l'École du Louvre.

Les anciennes relations mentionnent parfois la découverte, dans les tombes franques, de crânes isolés de chevaux. De nos jours, on n'en a pas trouvé un

Digitized by Google

seul et il est permis d'entretenir des doutes à l'endroit des exemples allégués. La relation de la découverte du tombeau de Childéric signale bien un crâne de cheval ; mais n'était-ce pas simplement la partie la plus en évidence d'un squelette entier? Dans toutes les tombes fouillées avec soin, tant en Angleterre qu'en Belgique, en France et en Allemagne, on a trouvé des squelettes complets de chevaux. Ensevelissait-on l'écuyer avec le maître, comme cela paraît avoir eu lieu dans la sépulture bien antérieure de la Gorge-Meillet (Marne)? Chifflet atteste, il est vrai, que, dans la tombe de Tournai, on a trouvé un second crâne d'homme, beaucoup plus petit que celui du roi, où l'on s'est imaginé reconnaître celui d'un écuyer. Mais pourquoi le crâne de l'écuyer aurait-il été plus petit que celui du roi? L'écuyer de Childéric ne devait pourtant pas être un enfant. Il est beaucoup plus raisonnable de penser que Basine, la femme de Childéric, a été ensevelie avec lui; la petitesse relative du crâne s'expliquerait ainsi, et aussi la présence de beaucoup d'ornements convenant à une femme plutôt qu'à un homme. On sait qu'il y avait des centaines d'abeilles ou de cicades en or rehaussées de grenats, qui, d'après l'opinion commune, auraient orné le manteau royal de Childéric. C'est même à cause de cela que, sur le manteau royal de Napoléon Ier, on substitua les abeilles aux fleurs de lys. Singulier résultat d'une erreur archéologique qui n'a été dénoncée que de nos jours par Lindenschmit! Les abeilles ont dû orner le manteau de la reine Basine; le manteau impérial de Napoléon Ier a eu pour modèle celui d'une princesse de Thuringe, non celui d'un roi des Francs. Du reste, il y a une preuve presque irrécusable de la justesse des observations de Lindenschmit. La tombe contenait deux anneaux, l'un avec le buste royal et l'inscription CHILDERICI REGIS, l'autre plus petit et sans ornement. Il y avait aussi un bracelet en or, si petit qu'aucun poignet d'homme n'a jamais pu le porter. Il est donc certain que les objets recueillis dans la tombe de Tournai doivent être répartis entre deux personnages et non attribués à un seul.

Je m'aperçois que je n'ai pas encore parlé de M. Pilloy, ni du premier article qui fait l'objet de ce compte-rendu : c'est qu'à la vérité il n'est, dans ses parties essentielles, qu'une adaptation française des pages citées du *Handbuch*, avec certaines corrections et rectifications qui ont leur prix, émanant d'un connaisseur aussi distingué que M. Pilloy, mais qui nous toucheraient bien davantage si la dette contractée par M. Pilloy envers son prédécesseur était plus clairement reconnue. La première fois que ce dernier a traité, dans son ensemble, la question du tombeau de Childéric, c'était au Congrès des Sociétés savantes, en 1896. Un résumé de son mémoire a été imprimé dans le *Bulletin archéologique du Comité* (1896, p. XLIV-XLV). Dans ce résumé, M. Pilloy se contente de dire, en débutant, que les objets exhumés en 1653 ont été étudiés par Chifflet, par Cochet, par Lindenschmit. Puis il annonce : 1° qu'il y avait dans la tombe royale un coutelas à côté de l'épée ; 2° que la reine Basine avait été ensevelie avec Childéric. Ces deux découvertes sont dues à Lindenschmit; le résumé visé ci-dessus ne l'indique même pas d'un mot.

Dans le mémoire dont nous avons transcrit le titre, M. Pilloy a cité Lindenschmit à plusieurs reprises; il l'a loué sur certains points, il l'a critiqué sur

Digitized by Google

d'autres; il l'a même accusé d'user de subterfuges (p. 20). Mais il n'a dit nulle part, avec la franchise qu'on aime à voir pratiquer dans notre science, que les résultats nouveaux dont il fait part au public français sont dus aux recherches de Lindenschmit. Bien plus, dans la conclusion qu'il imprime aux p. 62-64 et qui débute ainsi : « Pour résumer, *j'exprimerai l'opinion...* », il n'est plus du tout question du défunt archéologue mayençais.

Ce sont là, sans doute, des omissions involontaires; mais comme nous avons souvent protesté, dans cette *Revue*, contre le sans-gêne de certains savants allemands à l'égard des travaux français, nous croyons devoir, quand l'occasion s'en présente, rendre à un savant allemand ce qui lui est dû.

Les figures annexées au mémoire de M. Pilloy sont très instructives. Sa restitution de l'épée de Childéric (pl. I, 10) diffère de celle de Lindenschmit (pl. I, 9) par deux détails : il n'y a pas de pommeau et la croisière placée horizontalement tout en haut de l'arme est reportée par M. Pilloy à la mi-hauteur du fourreau. Les deux restitutions du scramasax (pl. I, fig. 15 et 16) comportent une différence analogue, d'ailleurs peu importante. M. Pilloy soutient (p. 13) que la seconde arme de Childéric n'est pas un scramasax, mais un « simple coutelas ou poignard », parce que (p. 25) « le coutelas à rainures à qui on a donné ce nom n'est pas franc ». Je cite les lignes qui suivent : « Jamais on ne l'a trouvé (*le coutelas à rainures*) dans les sépultures datant de l'époque de l'invasion et, même dans celles de la première moitié du VIe siècle, ils sont extrêmement rares. Il faut arriver vers la fin de ce siècle pour le voir apparaître, d'abord timidement, quand l'épée et la hache disparaissent et qu'il ne reste plus que la lance de l'ancien équipement franc, puis, un peu plus tard, en plus grande quantité, aux VIIe et VIIIe siècles; c'est alors l'arme unique de toute la population guerrière... Lindenschmit a donc commis une erreur en qualifiant de scramasax le second glaive de Childéric. Il eût été mieux inspiré en lui donnant l'appellation de *Lang Sax* ». Les constatations relatives à l'absence des coutelas à rainure dans les plus anciennes tombes franques sont bien dues à M. Pilloy, qui les a exposées à plusieurs reprises, et si l'on pose en principe que le scramasax est un « coutelas à rainure », M. Pilloy paraît avoir raison de repousser l'emploi de ce terme pour désigner la seconde arme de Childéric. Mais tout ce que nous savons du scramasax, par un texte de Grégoire de Tours, c'est que cette arme était un grand couteau ou coutelas; la rainure n'est nullement mentionnée comme un caractère du scramasax; donc, on peut bien appeler ainsi le coutelas de Childéric, en s'en tenant à la signification un peu vague qu'a ce terme dans Grégoire et dans les *Gesta*. M. Pilloy, soit dit en passant, ne devrait pas écrire « le *cultris validus* », la forme *cultris* étant un datif-ablatif pluriel, tandis que *validus* est un nominatif singulier (pl. 24).

II. — La seconde partie du fascicule que nous annonçons est consacrée à une savante étude sur les verres francs à emblèmes chrétiens, notamment sur une série exceptionnellement riche d'objets de ce genre découverts en 1896 à La Fère (Aisne). Voici quelques intéressantes observations sur la verrerie franque (p. 79) : « Si nous comparons les œuvres des verriers du IVe siècle à celles de leurs successeurs du VIe, nous voyons que ceux-ci ont moins d'imagination

Digitized by Google

ou bien que la clientèle affectionne une demi-douzaine de formes et n'en veut pas d'autres. Mais ce qui, au premier coup d'œil, distingue les produits des deux industries, c'est que l'ornementation en filets de verre ramolli par la chaleur et fixés sur la panse ou le goulot des bouteilles, flacons, coupes et gobelets, si commune au IVe siècle, est presque abandonnée au VIe siècle. Les verriers francs savaient cependant aussi enjoliver leurs œuvres, mais c'est généralement à l'aide d'un autre procédé beaucoup plus facile à exécuter. Ils se servaient pour cela d'une pâte, plus on moins liquide, qu'ils appliquaient à froid à l'aide du pinceau. Comme cet émail fondait à une température un peu inférieure à celle qui aurait pu déformer le verre, on voit qu'il suffisait de faire recuire une seule fois les pièces décorées pour fixer très solidement l'ornementation. »

Plus loin, avec sa compétence bien connue sur les questions de technique, M. Pilloy réfute, une fois de plus, l'erreur très répandue qui veut que l'art de l'émail ait été complètement oublié en Gaule entre le IIIe et le VIIe siècle après J.-C. Il possède lui-même une bague d'argent, rehaussée d'émail vert et d'émail blanc, qui a été découverte dans un cimetière franc de la Somme (fin du Ve ou début du VIe siècle). Ses conclusions (p. 83 et 96) méritent d'être citées et retenues : « Les orfèvres francs étaient aussi bien émailleurs que lapidaires et si les bijoux émaillés de cet âge ne sont pas plus communs, c'est qu'alors les femmes préféraient aux émaux opaques l'éclat, le scintillement des pierres dû à leur transparence[1]. On sait que la découverte des émaux translucides ne date que du XIVe siècle. Il n'y a donc pas eu d'hiatus..... Les émailleurs des VIIe et VIIIe siècles étaient les héritiers des ouvriers gallo- et belgo-romains. L'industrie et les procédés se sont transmis malgré les invasions des Ve et VIe siècles. Nous voyons, à ce dernier siècle, sur le verre et les perles des colliers, et même sur les bijoux, de remarquables spécimens de cette belle industrie. Qu'aux VIIe et VIIIe siècles, les ouvriers se soient inspirés des ouvrages byzantins, cela est possible, mais nous n'avions pas besoin de l'étranger pour en produire de semblables. Il y avait sur le Rhin et même chez nous des artistes qui, de longtemps, connaissaient tous les secrets du métier et n'éprouvaient aucune difficulté pour produire des émaux de toutes grandeurs (?) et de toute destination. »

Ces conclusions et les observations qu'elles résument font honneur à la sagacité de M. Pilloy.

Salomon Reinach.

L. de Launay. **Études géologiques sur la mer Égée. La géologie des îles de Mételin (Lesbos), Lemnos et Thasos.** Extrait des *Annales des Mines*, 2e livraison, 1898. Paris, Vicq-Dunod, 1898, 164 p. et 3 cartes.

Notre collaborateur vient de réunir en volume les études originales qu'il a consacrées à la géologie de trois îles de l'Archipel. Nous les recommandons à l'attention des géographes et des archéologues, comme un complément aux re-

1. Je crois que la désorganisation des corps de métier gallo-romains était cependant aussi pour quelque chose dans la substitution — ou peu s'en faut — du cloisonnage à l'émail.

Digitized by Google

cherches de Sauvage (Eubée), Gaudry (Chypre), Fouqué (Santorin), Hoernes (Samothrace), Foullon et Goldschmit (Syra, Siphnos, Ténos), Bukowski (Rhodes et Kasos), Neumayr (Cos et Chios), Philippson (Skopélos, Scyros). La seule grande île encore inexplorée, au point de vue géologique, est Imbros. L'ouvrage de M. de Launay contient un chapitre particulièrement intéressant pour les non-spécialistes (p. 82 et suiv.) où il résume les travaux antérieurs sur la région nord de la mer Égée, y compris la Troade, la Lydie et l'Ionie. Signalons encore (p. 121) les *Conclusions générales sur la géologie de la mer Égée* (p. 121) et la *Bibliographie géologique de la mer Égée* (p. 152-163).

S. R.

Jesse Benedictus Carter. De Deorum romanorum cognominibus quaestiones selectae. Leipzig, 1898, in-8. 2 mark (Teubner).

Le livre de M. Carter sera utile à ceux qui s'occupent d'épigraphie ou d'antiquités romaines. L'auteur y a réuni et étudié les surnoms donnés aux dieux par les auteurs ou les monuments. Mais parmi les dieux il a fait un choix; il s'est borné aux dieux publics du peuple romain : les *dii indigetes*, comme Janus, Faunus; les dieux italiques dont le culte émigra à Rome, comme Minerve et Vénus; les entités mythologiques comme Fides et enfin les dieux grecs admis à Rome dans les temps anciens, comme Hercule, ou introduits sous l'influence des livres sibyllins, comme Esculape. De même, il ne s'est point attaché à tous les surnoms : il a laissé de côté ceux qui indiquent quelque rapport entre une divinité et un homme ou une localité : Victoria Sullana, Diana Aventina, et les épithètes nées de la piété populaire ou de la fiction des poètes : il a voulu se limiter aux surnoms employés officiellement, dans le culte même. Une telle distinction était-elle toujours aisée ou même possible? je n'oserais l'affirmer; l'auteur au moins l'a tentée. Deux indices terminent le volume, une table des dieux avec leurs surnoms et une table des différents surnoms suivis de la mention des dieux auxquels ils s'appliquent.

R. C.

A régibb középkor (IV-X. szazad) emlékei Magyarhonban (Les monuments du moyen âge en Hongrie. IVe-Xe siècles), par Joseph Hampel. Tome second. Budapest, Académie, 1897, 512 p. in-8, avec 95 illustrations dans le texte et 162 planches hors texte.

Le premier volume de cet important ouvrage dont nous avons rendu compte dans la *Revue* (tome XXV, p. 272, 1894) a donné en deux cents paragraphes la description des objets provenant, pour la plupart, des fouilles exécutées en Hongrie et conservés au Musée National de Budapest. Le second volume que nous annonçons aujourd'hui continue cette description (pp. 309-512) et enregistre toutes les trouvailles faites jusqu'aujourd'hui.

L'importance de ce volume consiste dans la magistrale étude sur les monuments de l'époque dite *mérovingienne* où M. Hampel résume des recherches faites pendant de longues années. Cet exposé, qui ne contient pas moins de

Digitized by Google

306 pages divisées en seize chapitres, donne le bilan des résultats acquis dans ce domaine et doit servir de base aux études de l'avenir. L'auteur discute d'abord la dénomination scientifique de cette époque qui, en Hongrie, s'étend de la chute de l'Empire romain au xe siècle, et embrasse, par conséquent, la domination des Huns, des Goths, des Avares et des Bulgares pour s'arrêter au premier siècle de l'établissement des Magyars dans l'ancienne Pannonie. Depuis l'abbé Cochet on a l'habitude d'appeler cette époque : *mérovingienne* et Lindenschmit dans son Manuel plaide pour le maintien de cette nomination. Mais dès 1877 Floris Rómer, l'organisateur du Congrès archéologique de Budapest, avait dit que ce nom, dérivé d'une dynastie ayant gouverné en Gaule, n'a aucun rapport avec les objets trouvés dans le reste de l'Europe et il proposa de nommer le style qui se manifeste dans ces œuvres « style de la migration des peuples » (*népvándorlási stylus*). Il faut portant remarquer, dit M. Hampel, que cette migration a duré sur le territoire appelé aujourd'hui « Hongrie » beaucoup plus longtemps que dans le reste de l'Europe, et qu'on ne peut appliquer ce nom qu'aux objets qui datent du ive jusque vers le milieu du vie siècle, ce que font d'ailleurs les archéologues scandinaves et russes. C'est pourquoi M. H., sans vouloir résumer le caractère de toute l'époque qu'il traite, se sert de l'expression « régibb középkor », très difficile à rendre en français — elle signifie « moyen âge antérieur » — et admet dans ce cadre différentes époques : l'époque sarmate, hunno-gothique, hunno-avare, sarmate-avare, avaro-bulgare et finalement magyare.

On ignore généralement que les recherches archéologiques sur le moyen-âge en Hongrie ont été inspirées, en quelque sorte, par des travaux de savants français. M. H. a le mérite — assez rare en Hongrie — de ne pas ignorer ce qui se publie hors de l'Allemagne. Il est au courant des travaux français et russes et n'hésite pas à constater les mérites de l'abbé Cochet, de Moreau, de Labarte, de Lasteyrie, de Linas, du baron de Baye et de Chantre. Les ouvrages de Lasteyrie et de Linas sur l'orfèvrerie cloisonnée lui semblent encore aujourd'hui des ouvrages de premier ordre que les archéologues magyars devraient constamment consulter.

Dans les chapitres ii-xvi l'auteur nous donne un véritable manuel de ces antiquités en les rangeant soit par ordre chronologique ou — à défaut d'indices sûrs — par le caractère et le style. Quant au style, il appuie surtout sur deux sortes d'ornementation, très caractéristiques pour la Hongrie : la tige flexible et grimpante, puis le griffon. Le chapitre iii commence la classification et la description des différents objets trouvés dans les nécropoles. D'abord les armes offensives et défensives, le harnachement des chevaux, le vêtement et la coiffure, les fibules et les agrafes, les diadèmes, boucles d'oreille, épingles et colliers, bracelets, bagues et perles, les ustensiles domestiques, les instruments pour l'industrie et l'agriculture et les différents vases. Le chapitre x traite de l'habitation, des fortifications, des travaux dans les mines, du commerce, de l'industrie, des monuments du culte et de la sépulture. Un chapitre important (xi) est consacré à l'ornementation, surtout aux motifs empruntés aux plantes et au règne animal. Le trésor de Nagy-Szent-Miklos, déjà étudié par l'auteur

Digitized by Google

en 1885 (*Der Goldfund von Nagy-Szent-Miklos*), est décrit tout au long, parce qu'il occupe une place à part parmi ces monuments. L'inscription sur un des vases qui a servi probablement aux baptêmes est assez curieuse. M. H. accepte en général le déchiffrement donné par Bruno Keil (*Repertorium für Kunstwissenschaft*, 1887) et lit de la façon suivante : Χρ(ιστὸς) μετὰ ὕδατος ἀν(θρώπους) ἀπέλυσ(ε)ν ἀ(ν)εἰς τὸ ν(έ)ον πν(εῦμα) ἅγ(ι)ον. La description de ce trésor amène l'auteur à traiter à fond la question de l'orfèvrerie cloisonnée, de l'émail, de la nielle et du filigrane que montrent de nombreux monuments trouvés en Hongrie. M. H. fait à ce propos la remarque, à l'adresse d'un savant français qu'il ne nomme pas, que Rómer, en 1868, et Henszlmann, en 1873, avaient déjà émis l'opinion que c'étaient les Goths qui avaient répandu en Europe l'art de l'orfèvrerie. Quelques pages sur le style longobard et sur les antiquités slaves terminent cet exposé, le plus complet qu'on ait donné jusqu'aujourd'hui en Hongrie sur ces antiquités.

On voit par cette simple énumération combien riche est le répertoire de M. Hampel. C'est une véritable monographie dont chaque page s'appuie sur des trouvailles faites en Hongrie, mais qui ne néglige pas les monuments des autres musées de l'Europe non plus. Cependant c'est le Musée National de Budapest, un des plus riches en antiquités de ce genre, qui a fourni à son savant conservateur les matériaux les plus abondants. Il était donc tout désigné pour dresser le bilan des études faites depuis Rómer et François Pulszky. Il s'en est acquitté consciencieusement et a ajouté un ouvrage durable à la liste déjà très longue de ses publications.

J. Kont.

Tito Zanardelli. **Toponymie fluviale.** *La précelticité des noms de rivières en Belgique.* Bruxelles, Hayez, 1898 (extrait du *Bulletin de la Société d'anthropologie de Bruxelles*).

Ce travail se rattache à ceux de M. d'Arbois de Jubainville sur la toponymie ligure, dont M. Zanardelli a étudié les traces en Belgique. Son mémoire contient des hypothèses très hardies, par exemple celle-ci (p. 8) : le nom primitif de la Meuse serait *Macusa* ou *Mecusa* (cf. l'Hercules *Macusanus* des inscriptions) ; le radical se retrouverait dans *Macra*, fleuve de la Ligurie (rhotacisé de *Macŭsa*). Il y a, d'autre part, des constatations de fait dont on peut tirer profit. P. 12. Le suffixe ligure *-asco* paraît en Belgique à Stavelot (*Stabelasco*, en 693). P. 28, le suffixe ligure *-ăno* se trouve dans le nom du Ronne, rivière du Hainaut, qui est un autre *Rhodanus*. P. 33, aux noms ligures en *-ma* (*Berigiema*, *Caeptiema* dans l'inscription des frères Minutius) répondent en Belgique les rivières *Crausma* (citée en 810), *Durma* (694), le lieu habité *Demettema* (966), etc. — La grande difficulté que rencontrent actuellement ces études tient au singulier enchevêtrement des suffixes ligures et des suffixes indo-européens. Même pour le suffixe *-asco*, on peut se demander s'il n'est pas simplement une forme plus ancienne de *-ăco*, devenu ensuite *-ăco*. M. d'Arbois avait déjà dû admettre des suffixes à la fois ligures et indo-européens, comme *-ati*. Dans l'état actuel de la science, la conclusion de ce savant, qui fait du ligure une langue indo-européenne, paraît vraisemblable ; mais alors on en arrive naturellement à l'hy-

Digitized by Google

pothèse de M. Rhys, qui voit dans les Ligures non pas des prédécesseurs des Celtes, mais les Proto-Celtes. La question se pose, en Occident, comme celle des Pélasges dans l'Europe orientale; ce sont des Proto-Grecs selon les uns, des prédécesseurs des Grecs selon les autres. Nous sommes encore loin d'y voir clair et manquons toujours de grandes statistiques toponymiques — ce par quoi, peut-être, on aurait dû commencer.

S. R.

Catalogue of greek coins in the Hunterian Collection, University of Glasgow. Vol. I, *Italy, Sicily, Macedon, Thrace and Thessaly*. By George Macdonald. Glasgow, 1899, in-4°, LXVI-495 p., avec 30 planches.

C'est à la libéralité de M. Stevenson qu'est due la publication de ce volume, un des plus beaux que l'on ait encore consacrés à la numismatique ancienne. Papier, impression, phototypies, tout y est irréprochable; et le texte, dû à un numismate distingué, est à la hauteur de l'ensemble. Le second volume comprendra les monnaies de la Grèce, des Iles et de l'Asie Mineure; le troisième et dernier, celles de l'Espagne, de la Gaule et de la Grande-Bretagne.

William Hunter, qui légua son cabinet de 30.000 monnaies à l'Université de Glasgow, était un médecin estimé, possédant une riche clientèle à Londres. Les débuts de la collection se placent vers 1770; elle eut pour noyau une série de 450 pièces achetée à l'héritier du Rev. William Dawes, qui avait passé plusieurs années à Alep. M. Macdonald a publié des lettres de Hunter à ses divers correspondants et fournisseurs, qui attestent le zèle extraordinaire avec lequel il s'employait, et employait ses amis, à enrichir son médaillier de Great Windmill Street. Dès 1773, il comptait 10.000 pièces. En 1776, Hunter achète à Bruce, revenu d'Abyssinie par l'Égypte, les merveilleux statères d'or ptolémaïques qui sont restés une des parures de sa collection; la même année, il acquiert pour 200.000 francs les monnaies de Matthew Duane, trustee du British Museum, qui avait acheté lui-même le cabinet du prince sicilien Torremuzza et celui de Dutens. La collection de Hunter était devenue si célèbre en Angleterre que de grands personnages, comme le roi Georges III et Horace Walpole, se plaisaient à l'enrichir par des cadeaux. L'année 1782 fut marquée par une autre grosse acquisition, celle du cabinet de Joseph de France, catalogué l'année précédente par Eckhel. Hunter mourut le 30 mars 1783, en disant au numismate Combe, son fidèle ami : « Si j'avais assez de force pour tenir une plume, je voudrais écrire combien c'est une chose facile et agréable de mourir. » Le premier volume (seul publié) de la description de la collection Hunter, préparé depuis longtemps par Combe, avait paru à la fin de 1782.

La biographie de Hunter par M. Macdonald, à laquelle nous avons emprunté ce qui précède, est une très intéressante contribution à cette histoire du *dilettantisme* anglais qui a été admirablement esquissée par M. Michaelis et dont une étude détaillée, qu'on attend encore, serait à la fois instructive et divertissante.

Salomon Reinach.

Digitized by Google

Marc Le Roux et Ch. Marteaux. Les sépultures burgondes dans la Haute-Savoie. *Histoire. Anthropologie. Stations et mobilier funéraire.* **Annecy, Abry, 1899. In-8°, 63 pages, 1 planche.**

La brochure de MM. Le Roux et Marteaux fait suite aux deux catalogues du Musée d'Annecy déjà publiés par la Société florimontane. Ce n'est pas, à proprement parler, un catalogue; les auteurs de ce petit livre ont voulu replacer les objets qu'ils avaient à décrire dans l'ensemble des trouvailles d'où ils proviennent. Leur travail est excellent. Il serait souhaitable qu'il fût imité.

Les premières pages sont occupées par un résumé fort bien fait et fort intéressant de l'histoire des Burgondes en général et, en particulier, de l'occupation des Burgondes en Savoie. Les auteurs ont prévenu les critiques en alléguant la pénurie de leur bibliothèque.

La notice anthropologique nous paraît contenir tous les renseignements désirables. Les travaux antérieurs sont rappelés et leurs conclusions résumées. La courte mention qui en est faite est suivie d'une description minutieuse de trente crânes du Musée d'Annecy qui n'avaient pas encore été étudiés.

La partie archéologique du travail est naturellement de beaucoup la plus longue. Elle commence par une description générale des sépultures burgondes, faites le plus souvent de matériaux à peine dégrossis, orientées à peu près vers l'est, généralement situées sur un relèvement de terrain, près des villas romaines en ruines et contenant un mobilier funéraire assez pauvre. Vient ensuite une énumération des stations burgondes de la Haute-Savoie, en grande partie d'après un répertoire archéologique manuscrit établi par la Société florimontane, un peu concis malheureusement; mais MM. Le Roux et Marteaux ont autant que possible, disent-ils, complété et contrôlé les indications du manuscrit. Une carte placée à la fin du volume donne une idée de la répartition des stations. Les trouvailles sont décrites avec une précision suffisante. Enfin cinquante dessins reproduisent des objets qui appartiennent au Musée d'Annecy[1]. Le plus remarquable de ces objets est une plaque de ceinturon accompagnée de sa contreplaque, en fer recouvert d'une épaisse feuille d'argent, décorée de grandes croix fouillées au burin entre deux lignes du même travail. Les croix étaient ornées de gouttes d'émail bleues et vertes et de grenats. La figure 5 représente une plaque de ceinturon, grossièrement découpée, au type du cavalier levant les bras. Une autre plaque (fig. 49) est terminée par deux appendices qui rappellent les dragons affrontés des plaques de Moislains (*Bulletin archéologique*, 1892, p. 37; cf. Pilloy, *ibid.*, p. 368).

Il faut signaler particulièrement la figure 11, décrite ainsi : « Une grande fibule demi-circulaire en argent formée d'une lame mince découpée en dents émoussées sur sa circonférence extérieure et supportant de longues tiges ou pendeloques du même métal, présentant une section triangulaire très aplatie. » Cet objet, qui provient de Cruseilles, est rapproché par MM. Le Roux et Marteaux d'une fibule trouvée à Aubonne et publiée par M. Gosse (*Notes sur d'anciens*

1. Les plus intéressants des objets trouvés dans les sépultures savoisiennes sont au Musée de Genève.

Digitized by Google

cimetières, in *Mém. de la Soc. d'histoire et d'archéologie de Genève*, t. IX, pl. I, fig. 4); dans cette dernière pièce les pendeloques triangulaires sont soutenues par une chaînette. Le Musée d'Annecy possède trois scramasaxes (trouvés à Sillingy, fig. 28, 29 et 30) dont la pointe se termine en une mince tige à l'extrémité arrondie. Peut-être était-il inutile de les comparer aux *praelongi ac sine mucronibus gladii* des Gaulois de Tive-Live.

Comme dans les tombes étudiées par M. Pilloy, les scramasaxes se rencontrent avec les grandes plaques de ceinturons (p. 32, fig. 1, 2 et 3) ou avec les boucles à figures humaines (p. 36). La fibule digitée du Musée d'Annecy, en argent doré, figurée p. 51 (fig. 40), est la première qui ait été trouvée en Savoie. Le répertoire archéologique ne signale qu'une seule fibule ronde, en or, ornée de grenats et d'émeraudes, mentionnée par la *Revue savoisienne* en 1866 (p. 102) et dont la trace a été perdue.

H. Hubert.

Les Monuments historiques de la Tunisie ; 1re partie : *Les Monuments antiques*, publiés par R. Cagnat et P. Gauckler, avec des plans exécutés par E. Sadoux; 1re livraison : *Les Temples païens*. Paris, Leroux, 1898 ; gr. in-4, x-167 p. avec 39 planches hors texte et 16 figures dans le texte.

Le volume que M. Cagnat et M. Gauckler ont consacré aux *Temples païens* de Tunisie n'est que la première partie d'une description générale des Monuments historiques de la Régence. Il a paru qu'après bientôt vingt ans de recherches et d'études méthodiquement poursuivies en ce pays le moment était venu de faire l'inventaire des richesses monumentales qu'il renferme et de dresser le bilan des connaissances acquises. Le Service beylical des Antiquités et Arts, que M. Gauckler dirige avec tant de zèle et de succès, n'a cessé depuis qu'il existe de réunir et de centraliser les renseignements les plus complets et les plus précis sur tous les édifices romains ou arabes qu'ont fait découvrir les progrès de la colonisation et les chances heureuses des fouilles. Les collections de photographies exposées au Musée du Bardo pouvaient donner déjà un aperçu de l'importance des documents recueillis. Le Service des Antiquités entreprend maintenant la publication intégrale des résultats de sa vaste enquête. Les monuments de Tunisie ont été divisés en deux classes, monuments antiques et monuments arabes, et groupés dans chaque classe même par catégories. On a préféré un ordre logique et chronologique à un ordre purement géographique ; l'intérêt général de l'ouvrage ressort davantage et les conclusions qui s'en dégagent apparaissent plus nettement. Il serait vain d'assembler tant de matériaux et de multiplier les monographies si l'on ne préparait en même temps les synthèses futures.

Les temples païens sont décrits les premiers. Il est possible d'apprécier dès à présent la méthode qu'ont adoptée les auteurs. Ils se sont interdit toute digression et toute théorie; ils ont voulu simplement donner sur chaque temple de Tunisie tous les renseignements qu'on possède et tous les moyens de le bien connaître. Deux cents temples environ sont énumérés : d'abord les temples de divinités déterminées, puis ceux de divinités indéterminées, enfin les temples

Digitized by Google

incertains et l'unique synagogue antique d'Hammam-Lif. Parmi les temples de divinités déterminées les Capitoles occupent la première place ; les différents dieux sont cités par ordre alphabétique. Le texte est bref et clair. Je prends pour exemple la notice du temple d'Apollon et de Diane à Maktar (*Mactari*). Elle n'a pas deux pages. En quelques mots sont indiquées la position et l'orientation du temple ; les divinités qu'on y adorait et l'époque probable de sa construction sont déterminées par les inscriptions qu'on y a trouvées ; les inscriptions sont toujours reproduites *in extenso* : l'épigraphie est mise au service de l'archéologie monumentale, qu'elle éclaire et complète. Vient ensuite une rapide description des ruines, c'est-à-dire du temple lui-même et de son péribole ; le style et la facture de toutes les pièces architecturales, colonnes, chapiteaux, architraves, frises, corniches, etc., sont caractérisés et jugés ; aucun détail technique n'est refusé à la curiosité du lecteur. La bibliographie de la question est donnée en note. Quelques notes, dues à M. Saladin, rappellent quand il y a lieu les monuments d'Italie ou d'Orient auxquels ceux de Tunisie ressemblent par leur forme ou leur décoration. Plusieurs temples ont entièrement disparu et ne sont plus connus que par le témoignage des auteurs ou des inscriptions ; ils figurent cependant à leur rang et le peu qu'on en sait est fidèlement rapporté. C'est le cas, entre autres, pour les temples de Carthage. En puisant ainsi à toutes les sources d'information, les auteurs ont constitué en quelque sorte le dossier exact de chacun des temples tunisiens. — Ce n'était pas assez encore ; il fallait que l'illustration vînt se joindre au texte ; avec la description des monuments il était nécessaire, toutes les fois qu'il en reste quelque vestige, qu'on eût aussi leur image. Les planches et les gravures répondent à cet objet. Pour exécuter les phototypies on n'a eu qu'à choisir parmi les 4.000 clichés photographiques que possède la Direction des Antiquités. Les plans ont été dressés presque tous par M. Sadoux, inspecteur du Service, l'actif collaborateur de M. Gauckler, quelques-uns par M. Saladin ; celui du temple de Caelestis à Dougga est l'œuvre de M. Pradere, conservateur du Musée du Bardo. Des dessins au trait les complètent, donnant la coupe, l'élévation, les principaux motifs de décoration des monuments. On y a même joint parfois des essais de restitution ; le plus remarquable est la restauration du temple de Saturne à Dougga, faite par M. H. Parmentier ; les architectes qui consulteront l'ouvrage de MM. Cagnat et Gauckler s'apercevront sans peine que de nombreux temples de Tunisie méritent de pareilles études, et qu'on trouverait souvent dans les ruines les éléments de restitutions instructives.

C'est qu'en effet les temples païens de la Tunisie ne ressemblent pas tout à fait aux temples des autres pays de civilisation gréco-latine ; ils présentent des particularités de construction très curieuses. Des travaux comme ceux de M. Parmentier ont le grand avantage de mettre en pleine lumière les caractères originaux et insolites de l'architecture religieuse païenne en cette région ; ils nous font pénétrer plus avant dans l'intelligence de l'art local et permettent ou facilitent les rapprochements et les comparaisons. A ce point de vue l'examen des Capitoles a une extrême importance. On aurait tort de croire que partout dans le monde romain les sanctuaires des trois divinités majeures du Panthéon latin

Digitized by Google

furent bâtis sur le même plan et selon les mêmes règles. Les Capitoles tunisiens sont loin de reproduire également le type classique. Le Capitole de Dougga est peut-être le plus régulier : prostyle, tétrastyle, pseudopériptère, il se compose d'un pronaos et d'une cella rectangulaire ornée au fond de trois niches. Mais à Henchir-es-Souar la cella est simple et le portique au contraire est accosté de deux ailes; à Maatria on se rapproche davantage du type classique, mais la cella est flanquée à sa partie antérieure de deux petits compartiments rectangulaires avec lesquels elle ne communique pas; à Sbéitla, enfin, au lieu de trois niches dans un même temple, on voit trois temples séparés, disposés sur le même alignement. Comment expliquer cette variété sinon par l'indépendance des architectes du pays, et peut-être aussi par la persistance de conceptions religieuses qui s'accordaient mal avec le culte officiel de la triade capitoline ? — Il ne serait pas moins intéressant d'étudier les enceintes sacrées qui entouraient le plus souvent les temples; ces spacieux périboles rappellent plutôt encore par leur étendue et leur aspect l'aire des sanctuaires orientaux que le *téménos* grec ou le *templum* romain ; on peut citer comme spécimen caractéristique le péribole du temple de Mercure Sobrius à Henchir-Bez. — Des sanctuaires néo-puniques ou punico-romains, il ne subsiste que des stèles votives (Aïn-Barchouch, Battaria, etc.), ou des inscriptions (Maktar). Mais on connaît un grand nombre de temples consacrés à Saturne ou à Caelestis, les deux principales divinités des populations africaines, qui les invoquaient avant la conquête romaine sous le nom de Baal et de Tanit. Le temple de Saturne et le temple de Caelestis les plus remarquables sont situés à Dougga; ils ne ressemblent en rien aux édifices d'Italie dédiés aux mêmes dieux; ils trahissent évidemment l'influence de la religion indigène. Le sanctuaire de Saturne, étudié déjà avec beaucoup de soin il y a quelques années par M. Toutain, se compose d'un vestibule et d'une cella, séparés par une large cour avec colonnade et portique; la cella comprend trois compartiments juxtaposés mais séparés. Le sanctuaire de Caelestis est encore plus étrange : le temple s'élève au centre d'une cour demi-circulaire, de 52 mètres de diamètre, précédée d'une large plate-forme ; on n'a retrouvé nulle part d'édifices construits sur ce plan, si ce n'est peut-être, mais en plus petites proportions, à Aïn-Tounga; il est à souhaiter que les découvertes ultérieures nous révèlent d'autres exemples de cette disposition inusitée. Les temples élevés à l'époque romaine en l'honneur des dieux indigènes s'imposent à l'attention. Il est de plus en plus évident qu'en Afrique la civilisation introduite par les vainqueurs n'avait pu transformer complètement la vie et la pensée des vaincus. Les divinités berbères ou puniques avaient été assimilées de force aux divinités de Rome; mais la *romanisation* sur ce point comme sur tant d'autres ne fut que superficielle et l'on contitua à adorer sous des noms nouveaux les dieux anciens. La confusion des idées influa sur l'art : les anomalies qu'on observe dans la construction des temples prouvent que la religion romaine n'était pas comprise et pratiquée par les populations soumises de l'Afrique comme elle l'était par les Romains eux-mêmes.

La plupart des temples païens de Tunisie ont été bâtis au IIe ou au IIIe siècle,

Digitized by Google

au moment de la plus grande prospérité de l'Afrique romaine. Leur valeur artistique est en somme assez mince. Quelques monuments mieux conservés et de meilleur style, comme les Capitoles de Dougga et de Sbéitla, ne sont que de brillantes exceptions ; et encore pourrait-on faire à leur sujet maintes réserves. En général on s'aperçoit bien vite qu'on n'a sous les yeux que les manifestations d'un art local et provincial. Cette infériorité relative n'ôte rien d'ailleurs à l'intérêt purement archéologique des édifices. On doit savoir gré à MM. Cagnat et Gauckler d'avoir inséré dans leurs ouvrages de nombreux dessins reproduisant les détails de l'ornementation architecturale. C'est par l'observation minutieuse de ces fragments qu'on peut se rendre compte des procédés et des intentions des constructeurs antiques. Les soffites de Médeina et de Sidi-Amara, les chapiteaux des antes d'Henchir-Khima, etc., nous apprennent beaucoup sur la technique et les aptitudes de ceux qui les ont travaillés. On voit avec quel soin et quelle richesse les architectes s'appliquaient à décorer leurs œuvres. Des gaucheries d'exécution les empêchent d'égaler les modèles italiens qu'ils s'efforcent d'imiter. Dans la déformation même qu'ils font subir inconsciemment aux motifs empruntés à l'art gréco-romain on peut saisir une fois de plus la trace et l'empreinte des influences indigènes. Il n'est pas inutile de remarquer que, de quelque point de vue qu'on l'envisage, l'étude des monuments antiques de la Tunisie aboutit toujours et nécessairement aux mêmes conclusions : la civilisation de l'Afrique à l'époque romaine est en apparence toute latine et classique ; en réalité les habitudes et les traditions antérieures se perpétuent et les formes d'art importées sont toutes pénétrées d'éléments berbères ou puniques qui les modifient et les altèrent. MM. Cagnat et Gauckler nous en donneront eux-mêmes d'autres preuves dans les fascicules suivants de leur ouvrage, où seront tour à tour passés en revue tous les édifices civils païens de la Régence et les basiliques chrétiennes.

Maurice Besnier.

A visit to Bashan and-Argob, by major Algernon Heber-Percy, *with prefatory note* by canon Tristam. Londres, 1895, petit in-4, 175 pages.

Sous ce titre biblique (le Bashan est le Djebel-Haouran ou Djebel-Druz, la Batanée des anciens, et l'Argob est le Ledja, l'ancienne Trachonite), le major Heber-Percy a raconté un voyage fait en 1895 avec sa femme et ses fils, de Damas à Bosra. L'illustration de ce livre est intéressante. Elle comprend, outre quelques dessins, près de cinquante photographies qui donnent bien l'idée du pays, des gens, des ruines. A les regarder, on regrette que l'admirable livre de M. de Vogüé ait été fait dans un temps où la photographie n'était pas, en voyage, d'un usage commode; et l'on souhaite que pour compléter cet ouvrage classique, quelqu'un publie, avec les moyens de reproduction dont nous disposons aujourd'hui, le recueil des plus belles ruines de Syrie. Combien y a-t-il de photographies publiées d'Apamée? *Deux* (Sachau, *Reise in Syrien und Mesopotamien*, pl. 12 et 13). Combien du Qasr-el-benât, ce couvent si beau et si parfaitement conservé? Aucune ; et M. de Vogüé ne l'a pas étudié. Il n'y a pas de

Digitized by Google

temps à perdre; les Tcherkesses démolissent Gérasa, et dans le Djebel-Semân, l'église de Tournamin, monument capital dans l'histoire de l'architecture, que M. de Vogüé avait vue encore presque entière, n'était plus, quand j'y ai passé, en 1896, qu'un champ de décombres.

Le major Heber-Percy, sans être le moins du monde archéologue, n'en a pas moins consciencieusement copié et photographié sculptures et inscriptions. De celles-ci, il se contente, dans son livre, de donner la transcription qu'il doit à sir Edward Maunde-Thompson, le *principal librarian* du Musée Britannique. On est surpris que nulle part, même dans la préface où le chanoine Tristram énumère les explorateurs du Hauran, le nom de Waddington ne soit prononcé. L'auteur a vu les inscriptions n°s 2135, 2185, 2200, 2256, 2338, 2344, 2346, 2537 *e* et *f* de W. (noter p. 171 une photographie de l'inscription de Déir-esch-Scha'ir). Les inscriptions dont il est question aux p. 49, 79 (n° 1), 157 et 163 sont-elles nouvelles?

Les photographies de sculptures offrent plus d'intérêt : 1° p. 13, un lion en ronde-bosse, tenant une gazelle dans les griffes de devant, sujet nouveau, je crois, dans la plastique grecque: 2° p. 35 (cf. p. 100), le relief de Soueïdâ, publié par M. Clermont-Ganneau (*Études d'arch. orientale*, I, p. 178 sq.) d'après une photographie de M. van Berchem; 3° l'autel nabatéen de 'Iré (sur cette localité, cf. Waddington, *Inscr. de Syrie*, n° 2300 *a*) dont la dédicace a été publiée par M. Sachau (*Berl. Sitzungsber.*, 1895, p. 1056 sq., pl. X; cf. Clermont-Ganneau, *Recueil d'arch. or.*, II, p. 108 sq.). M. Heber-Percy donne deux vues de cet autel, l'une montrant la face antérieure, où est sculpté un taureau passant, l'autre la face postérieure, où sont sculptés de face et sur la même ligne horizontale, non pas trois boucrânes, mais trois têtes de taureaux : allusion aux sacrifices qui plaisaient au dieu de cet autel; pour la représentation, cf. Perrot, *Hist. de l'art*, VI, fig. 427 et 426, n° 15. Le Louvre possède depuis deux ans un autre *autel nabatéen sculpté de tous côtés* (*C. I. S.*, II, I, n° 161). La découverte du monument nabatéen de 'Iré est une bonne fortune dont il faut féliciter le major Heber-Percy; car c'est lui qui l'a vu le premier.

P. P.

Digitized by Google

TABLES

DU TOME XXXIV DE LA TROISIÈME SÉRIE

I. — TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Nouvelles acquisitions du Louvre (1897). Département de la céramique antique, par M. E. Pottier. 1
Fouilles à Suse (1897-1898), par M. J. de Morgan 15
Les statues de Mars Ultor à Rome, par M. Stéphane Gsell 37
Les inscriptions turques de l'Orkhon (*fin*), par M. E. Blochet 44
Topologie, par M. Victor Bérard 65
Exploration de la butte de Kernec, en Languidic (Morbihan), par M. A. Martin 97
Notes d'archéologie russe. III. Les ruines de Merv, par M. G. Katcheretz 107
Petits monuments gallo-romains inédits, par M. A. Vercoutre. . . . 115
Statuettes de bronze du Musée de Sofia (Bulgarie), (2e série), par M. Salomon Reinach. 118
Le buste de Cicéron à Apsley House, par M. Salomon Reinach. . . . 126
Précis des découvertes archéologiques faites dans le grand-duché de Luxembourg de 1845 à 1897 (*suite*), par M. Jules Keiffer 128
Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions 142
Nouvelles archéologiques et Correspondance. 145
Bibliographie. 151
Fouilles à Suse, 1897-1898 (*fin*), par M. J. de Morgan. 161
Le sculpteur Nicolas Guillain dit Cambray, par M. Paul Vitry 188
Deux bustes du prétendu Vitellius, par M. Salomon Reinach. 205
Une lettre de Mérimée. 212
Sur Chanteroy, par H. Cavaniol 215
Stèle de la XVIIIe dynastie représentant une fabrique d'arcs (Musée du Louvre), par M. A. Moret. 231
Les cimetières romains superposés de Carthage (1896) (*suite*), par le R. P. A.-L. Delattre 240
Dieux siciliens, par M. Isidore Lévy 256

Digitized by Google

Pages.

Notes d'archéologie russe. — IV. Les tumulus du gouvernement de Saint-Pétersbourg, par M. G. Katcheretz 282
Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions 288
Société nationale des Antiquaires de France. 296
Nouvelles archéologiques et Correspondance. 299
Bibliographie. 307
Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine, par M. R. Cagnat 313
Bas-relief égyptien appartenant à M. de Saint-Marceaux, par M. G. Maspero. 321
Une « éponge américaine » du vie siècle avant notre ère, par M. Clermont-Ganneau. 323
Un buste thessalien de Gê, par M. André Joubin 329
Notes archéologiques, par M. Théodore Reinach 335
Le mythe du chêne marin, par M. Costantin 341
Les tumulus de Kervastal en Plonéis (Finistère), par M. P. du Chatellier 359
Fibules de Baslieux, par M. H. Hubert 363
Les cimetières romains superposés de Carthage (1896) (*fin*), par le R. P. Delattre 382
Notes d'archéologie russe. — V. Les nécropoles de Lada et de Tomnikov dans le gouvernement de Tambov, par M. G. Katcheretz 397
Précis des découvertes archéologiques faites dans le grand-duché de Luxembourg de 1845 à 1897 (*suite*), par M. Jules Keiffer. 404
Index des localités et des collections d'où proviennent, qui possèdent ou qui ont possédé des statues antiques, publiées dans le *Répertoire de la statuaire*, par M. Salomon Reinach 419
Une tirade inédite de Juvénal, par M. Salomon Reinach. 448
Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions 455
Société nationale des Antiquaires de France. 460
Nouvelles archéologiques et Correspondance. 463
Bibliographie 477

II. — TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR NOMS D'AUTEURS

Bérard (Victor). — Topologie 65
Blochet (E.). — Les inscriptions turques de l'Orkhon (*fin*). 44
Cagnat (R.). — Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine, ... 313
Cavaniol (H.). — Sur Chanteroy 215
Chatellier (P. du). — Les tumulus de Kervastal en Plonéis (Finistère). 359
Clermont-Ganneau. — Une « éponge américaine » du vie siècle avant notre ère 323

Digitized by Google

Pages.
COSTANTIN. — Le mythe du chêne marin 341
DELATTRE (A.-L.). — Les cimetières romains superposés de Carthage (1896) (*suite et fin*) 240, 382
GSELL (Stéphane). — Les statues du temple de Mars Ultor à Rome . . 37
HUBERT (H.). — Fibules de Baslieux 363
JOUBIN (André). — Un buste thessalien de Gê 329
KATCHERETZ (G.). — Notes d'archéologie russe. III. — Les ruines de Merv. — IV. Les tumulus du gouvernement de Saint-Pétersbourg. — V. Les nécropoles de Lada et de Tomnikov dans le gouvernement de Tambov 108, 282, 397
KEIFFER (Jules). — Précis de découvertes archéologiques faites dans le grand-duché de Luxembourg de 1845 à 1897 (*suite*) 128, 404
LÉVY (Isidore). — Dieux siciliens 256
MARTIN (A.). — Exploration de la butte de Kernec, en Languidic (Morbihan) 97
MASPERO (G.). — Bas-relief égyptien appartenant à M. de Saint-Marceaux 321
MORET (A.). — Stèle de la XVIIIe dynastie représentant une fabrique d'arcs (Musée du Louvre) 231
MORGAN (J. DE). — Fouilles à Suse (1897-1898). 15, 161
POTTIER (E.). — Nouvelles acquisitions du Louvre (1897). Département de la céramique antique 1
REINACH (Salomon). — Statuettes de bronze du Musée de Sofia (Bulgarie) (2e série) 118
— Le buste de Cicéron à Apsley House 126
— Deux bustes du prétendu Vitellius 205
— Index des localités et des collections d'où proviennent, qui possèdent ou qui ont possédé des statues antiques publiées dans le *Répertoire de la statuaire* 419
— Une tirade inédite de Juvénal 448
REINACH (Théodore). — Notes archéologiques 335
VERCOUTRE (A.). — Petits monuments gallo-romains inédits 115
VITRY (Paul). — Le sculpteur Nicolas Guillain dit Cambray. 188

Digitized by Google

TABLE DES PLANCHES

I. — Stèle royale anzanite de Suse.
II. — Relief de Carthage (Musée d'Alger).
III-IV. — Vases inédits du Musée du Louvre.
V. — Têtes inédites de terre cuite (Musée du Louvre).
VI. — Portraits prétendus de Vitellius.
VII. — Statues funéraires : Martin du Bellay et Louise de Sapvenières (Église de Gizeux) ; Pierre Jeannin et Anne Guéniot (Cathédrale d'Autun).
VIII. — Statue funéraire de Louise de Lorraine (Cathédrale de Soissons).
IX. — Bas-relief égyptien appartenant à M. de Saint-Marceaux.
X-XI. — Fibule circulaire de Baslieux (Meurthe-et-Moselle) au Musée de Saint-Germain.
XII. — Buste de Gê au Musée de Constantinople.

Le Gérant : Ernest Leroux.

Imp. Camis et Cie, Paris. — Section orientale A. Burdin, Angers.

Digitized by Google

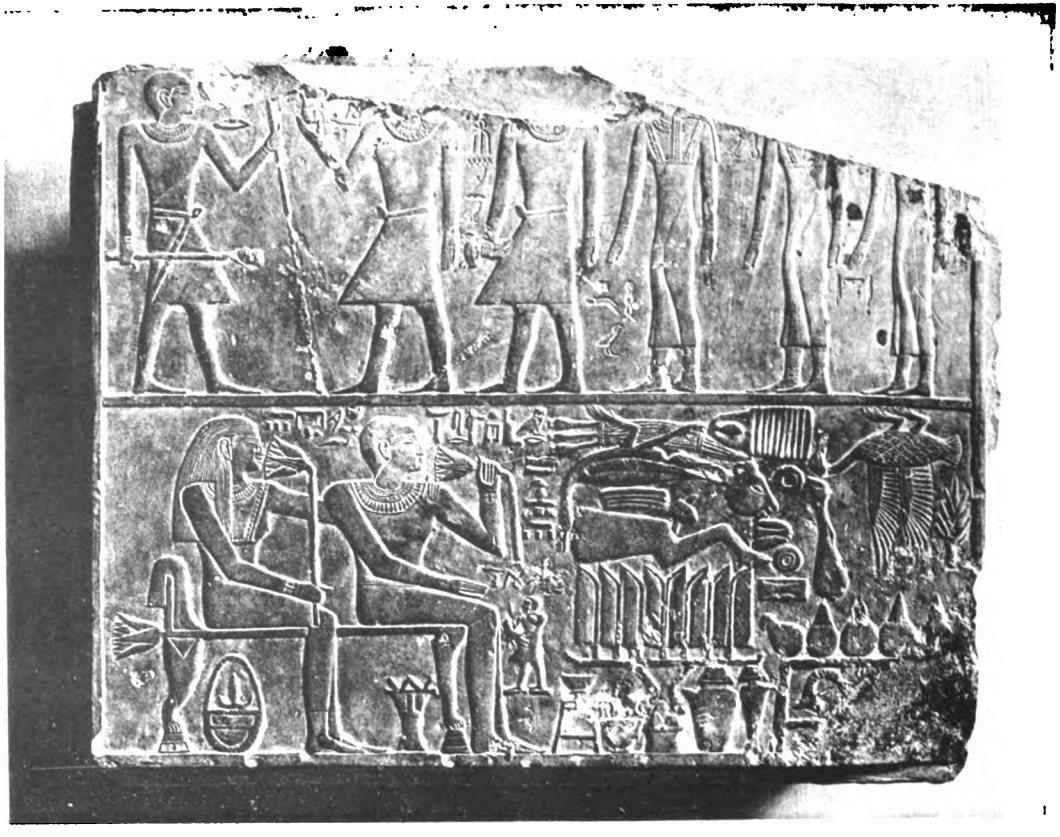

Phototypie Berthaud. Paris.

BAS RELIEF ÉGYPTIEN

APPARTENANT A M. DE SAINT-MARCEAUX

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

FIBULE CIRCULAIRE DE BASLIEUX
(Meurthe-et-Moselle)
au Musée de SAINT-GERMAIN.

ERNEST LEROUX, Editeur

IMP. VIEILLEMARD FILS & Cie PARIS

Digitized by Google

FIBULE CIRCULAIRE DE BASLIEUX
(Meurthe-et-Moselle)
au Musée de SAINT-GERMAIN.

ERNEST LEROUX, Editeur

IMP. VIEILLEMARD FILS & Cie PARIS

Digitized by Google

Digitized by Google

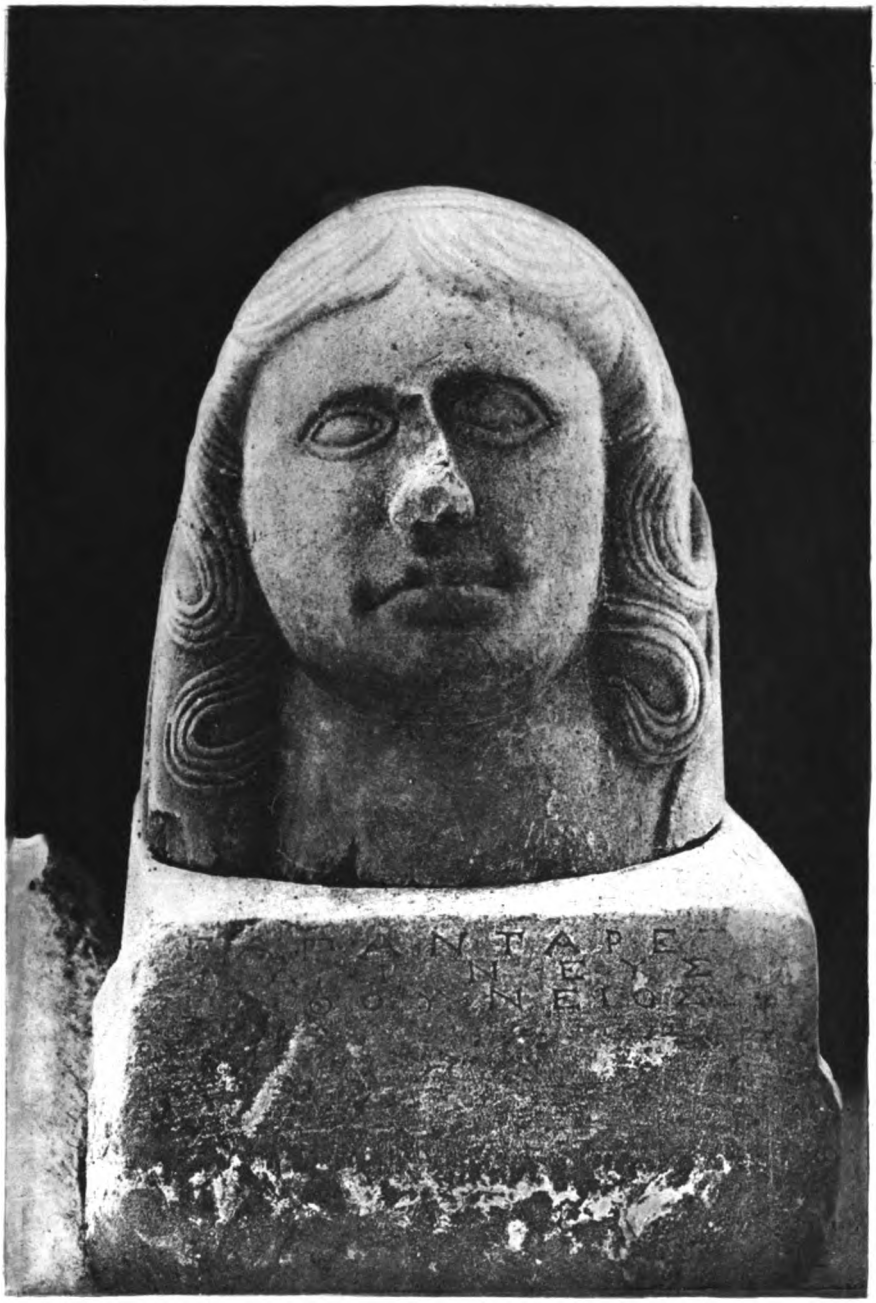

BUSTE DE PH

au Musée de Constantinople

Digitized by Google

Digitized by Google

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

DOCTEUR CARTON

DÉCOUVERTES ÉPIGRAPHIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES

FAITES EN TUNISIE (RÉGION DE DOUGGA)

Un beau volume in-8, nombreuses figures en 10 planches en héliogravure . . . . . 15 fr.

DOCTEUR H. COULON

L'ANCIEN HOPITAL SAINT JACQUES AU BOIS DE CAMBRAI

Un volume in-8, avec 8 planches. . . . . 5 fr.

C. BOULANGER

LA PIERRE DE SAINTE RADEGONDE ET LE GRES DE SAINT MARTIN

Un volume in-12, avec quatre planches. . . . . 2 fr. 50

PAUL DE PANIAGUA

ÉTUDE SUR LES PRIMITIFS DES LANDES DU MÉDOC

In-8. . . . . 1 fr.

SYLLOGE EPIGRAPHICA ORBIS ROMANI

CURA ET STUDIO

HECTORIS DE RUGGIERO

EDITA

La publication se composera de quatre volumes :

Le *premier volume*, en préparation, sera consacré aux inscriptions de Rome.

Le *deuxième volume*, en cours de publication et rédigé par M. le professeur DANTE VAGLIERI comprendra toutes les inscriptions de l'Italie, Rome exceptée. Le 33e fascicule est en vente.

Le *troisième volume*, en cours de publication et rédigé par M. le professeur ÉMILE ESPÉRANDIEU, sera consacré aux provinces occidentales de l'Europe et à l'Afrique romaine. Il a déjà paru 4 fascicules comprenant la presque totalité des inscriptions de la Gaule Narbonnaise (tome XII du *Corpus*).

Le *quatrième volume*, en préparation, contiendra enfin les inscriptions des provinces orientales de l'Europe, de l'Égypte et de l'Asie.

Chaque volume sera indépendant du restant de la publication et se composera de 40 fascicules environ. Des tables méthodiques faciliteront les recherches. Elles seront d'ailleurs simplifiées par l'économie même du travail.

Le prix du fascicule de 32 pages, grand in-8° à deux colonnes, est de 1 fr. 50 pour les abonnés à deux volumes au moins, et de 1 fr. 75 pour les abonnés à un seul volume.

Digitized by Google

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

C. ENLART

L'ART GOTHIQUE ET LA RENAISSANCE
EN CHYPRE

Deux beaux volumes, illustrés de 34 planches et de 421 figures. . . 30 fr.

MUSÉES ET COLLECTIONS ARCHÉOLOGIQUES DE L'ALGÉRIE ET DE LA TUNISIE
DEUXIÈME SÉRIE

MUSÉE LAVIGERIE DE SAINT-LOUIS DE CARTHAGE

COLLECTION DES PÈRES BLANCS FORMÉE PAR LE R. P. DELATTRE
Correspondant de l'Institut.

Un volume in-4, illustré de figures et de 27 planches hors texte, en un carton . . . . . 15 fr.

PUBLICATIONS DE L'ÉCOLE DES LETTRES D'ALGER
TOME XII

LE DJEBEL NEFOUSA

Transcription, traduction française et notes, avec une étude grammaticale, par A. DE CALASSANTI-MOTYLINSKI, directeur de la Medersa de Constantine.
Fascicule II-III. In-8 . . . . . 5 fr.

BIBLIOTHÈQUE ORIENTALE ELZÉVIRIENNE
TOME LXXIV

LE MIROIR DE L'AVENIR

Recueil de sept traités de divination, traduits du turc par J.-A. DECOURDEMANCHE. *Les sorts. — Les blessures. — Les jours. — Les heures. — L'influence zodiacale. — La physionomie. — Les prénoms.*
1 volume in-18 elzévirien . . . . . 2 fr. 50

MISSION AMÉLINEAU

LE TOMBEAU D'OSIRIS

MONOGRAPHIE DE LA DÉCOUVERTE FAITE EN 1897-1898
Par E. AMÉLINEAU

Un volume in-4, avec cinq planches et un plan . . . . . 25 fr.

A. BOUCHÉ-LECLERCQ
Membre de l'Institut.

L'ASTROLOGIE GRECQUE

Un fort volume in-8 de 680 pages, avec 47 figures . . . . . 20 fr.

Imp. Camis et Cie, Paris. — Section orientale A. Burdin, Angers.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

NOV 30 1903

JUN 1 1907

DUE MAR 16 '30

Digitized by Google

Widener Library
3 2044 098 932 668

Digitized by Google